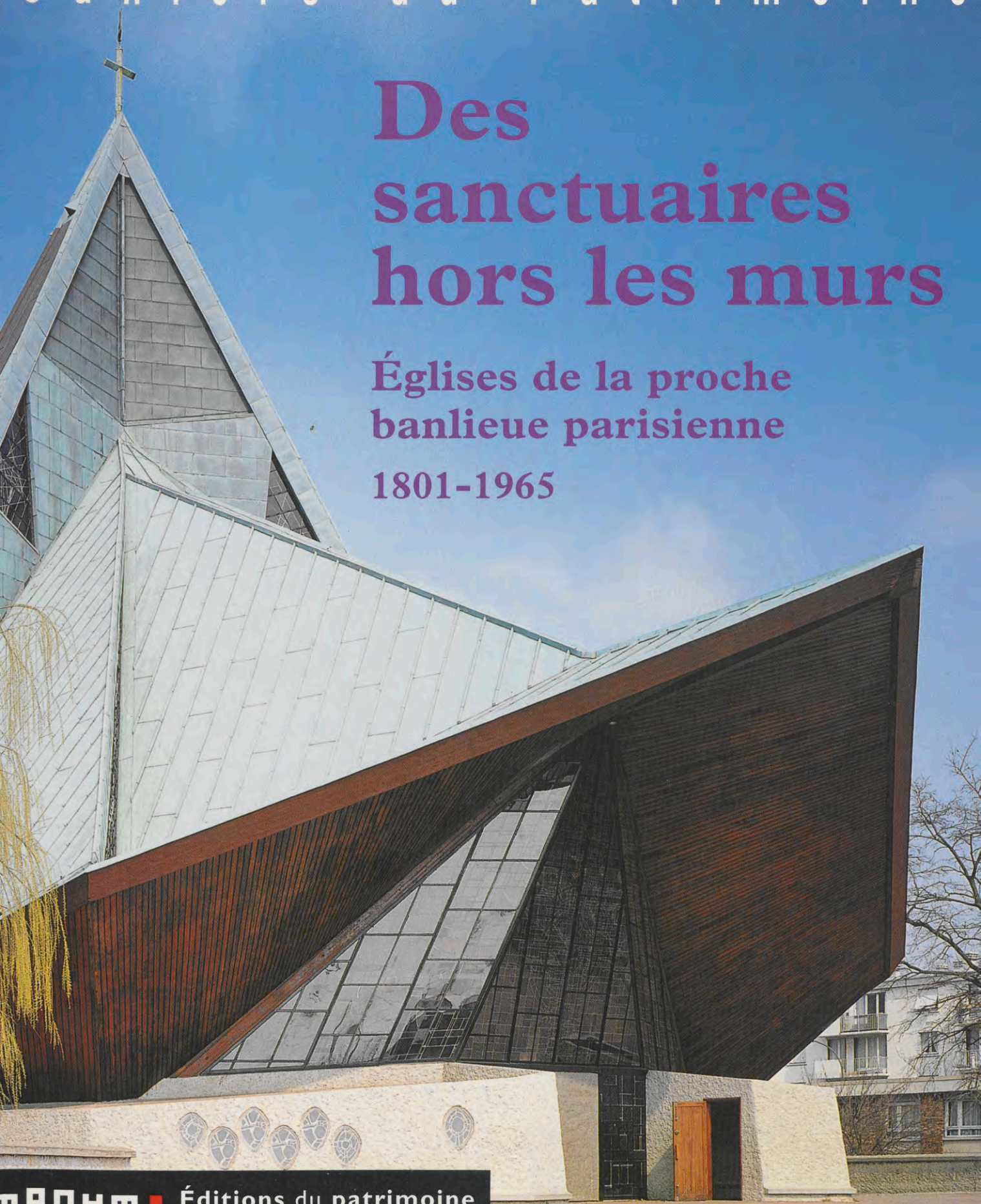


C a h i e r s d u P a t r i m o i n e

Des sanctuaires hors les murs

Églises de la proche
banlieue parisienne
1801-1965



Directeur de la publication

Dominique Hervier

Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'Inventaire
à la direction régionale des Affaires
culturelles d'Île-de-France

Auteur de l'ouvrage

Antoine Le Bas

Conservateur du patrimoine
au service régional de l'Inventaire
général d'Île-de-France

Auteur de la préface

François Loyer

Conservateur général du patrimoine,
directeur de l'École des Hautes études
de Chaillot

Illustrations de couverture :

Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), Montretout,
église paroissiale Stella matutina.

© Cliché Inventaire général, Philippe Ayrault, 1996, ADAGP.

Au verso,

Meudon (Hauts-de-Seine), orphelinat Saint-Philippe.

© Cliché Inventaire général, Philippe Ayrault, 1994, ADAGP.

**Des sanctuaires
hors les murs**
**Églises de la proche
banlieue parisienne**
1801-1965

Des sanctuaires hors les murs

**Églises de la proche
banlieue parisienne
1801-1965**

Par Antoine Le Bas

Sous la direction de Dominique Hervier

Photographies :

Philippe Ayrault, Christian Décamps,
Philippe Rivière, Jean-Bernard Vialles

Ouvrage publié sous la direction du service de l'Inventaire général,
direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France,
ministère de la Culture et de la Communication

Enquêtes d'inventaire

Les enquêtes d'inventaire ainsi que les campagnes photographiques ont été réalisées par le service de l'Inventaire général, direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France.

Enquêtes

- Guillemette Andreu pour les communes de Chaville, Garches, Marnes-la-Coquette, Rueil-Malmaison, Vaucresson, Ville-d'Avray.
- Véronique Belle pour les communes d'Ablon, Alfortville, Arcueil, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, Ivry-sur-Seine, Orly, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine.
- Catherine Boulmer pour les communes de Bois-Colombes, Clichy, Colombes, Courbevoie, Nanterre, La Garenne-Colombes, Gennevilliers, Levallois-Perret, Neuilly, Puteaux, Villeneuve-la-Garenne.
- Nicolas Faucherre pour la commune de Sèvres.
- Marie-Agnès Ferault pour les communes de Boissy-Saint-Léger, Bonneuil,

Bry-sur-Marne, Champigny, Charenton, Créteil, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Le Perreux, Maisons-Alfort, Nogent, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Vincennes.

- Laurence de Finance pour les communes de Bagneux, Châtillon et Clamart.
- Jean-Charles Forgeret pour les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Sceaux.
- Hélène Jantzen pour les communes de Créteil et de Maisons-Alfort.
- Antoine Le Bas pour les communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Meudon, Montrouge, Saint-Cloud, Suresnes, Vanves.
- Xavier de Massary pour les communes de Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif et Asnières.

Photographies

Philippe Ayrault, Christian Décamps, Philippe Rivière, Jean-Bernard Vialles.

Sommaire

Publication

Auteur

Antoine Le Bas, conservateur du patrimoine,
service de l'Inventaire général,
direction régionale des Affaires culturelles
d'Île-de-France.

Directeur de la publication

Dominique Hervier,
conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'Inventaire général.

Préface

François Loyer,
conservateur général du patrimoine,
directeur de l'École des Hautes études de Chaillot.

Relectures scientifiques

Étienne Fouilloux,
professeur à l'université Lumière-Lyon II,
Jean-Claude Lasserre, conservateur général
du patrimoine, conservateur régional
de l'Inventaire général d'Aquitaine
et Renaud Benoit-Cattin,
conservateur en chef du patrimoine,
bureau de la méthodologie de l'Inventaire général.

Cartographie

Pascal Pissot, Stéphane Chatellier

Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous ceux qui ont apporté leur aide aux chercheurs chargés des enquêtes, aux desservants des églises et à tous ceux, anonymes, qui ont bien voulu nous ouvrir leurs collections ou leurs archives et nous ont fait profiter de leurs connaissances. L'auteur tient à remercier tous les membres de l'Inventaire d'Île-de-France qui lui ont apporté le soutien nécessaire à la réalisation de cette publication ; sa reconnaissance va tout particulièrement à Madame Arlette Auduc, Messieurs Emmanuel Bréon, François Farault, Claude Laroche pour avoir mis toute leur compétence à sa disposition ; l'auteur exprime sa plus vive gratitude envers Madame Françoise Boudon et Monsieur Bruno Foucart, ainsi qu'à l'égard de Monsieur François Loyer qui l'a accompagné dans sa recherche au long des multiples étapes.

Sommaire

	11	Préface
		<i>François Loyer</i>
	25	Avant-propos
Les églises du Concordat (1801-1905)	35	« Vivants piliers » de la Restauration catholique (1801-1830)
	55	Du gothique « troubadour » au clocher de village (1830-1848)
	65	Les chantiers du Second Empire (1848-1879)
	97	Les églises du « discordat » (1879-1905)
Les églises de la séparation et de la réforme liturgique (1905-1965)	125	Une ère de recherches et d'expérimentations (1905-1930)
	151	Vers un nouvel art sacré (1930-1945)
	185	De la reconstruction à la réforme conciliaire (1945-1965)
	211	Jalons et perspectives
	218	Orientation bibliographique
	220	Notes
	245	Index
	250	Résumé en anglais / Summary
	253	Table des matières

Préface Sommaire

Liste des abréviations

AC : archives communales – AD : archives départementales
AHAP : archives historiques de l'Archevêché de Paris – AN : Archives nationales
AP : archives privées – arch. : architecte – BnF : Bibliothèque nationale de France
cat. exp. : catalogue d'exposition – circ. : circulaire –
CNPL : Centre national de pastorale liturgique – coll. : collection –
doc. : document – Éd. : édition – extr. : extrait – IFA : Institut français d'architecture
MAP : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, direction de l'Architecture
et du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication
op. cit. : œuvre citée – pl. : planche – t. : tome – vol. : volume

Préface

L'église paroissiale, monument ou équipement ?

François Loyer

Entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel, l'Église de France s'est trouvée prise en tenaille dès les lendemains de la Révolution. L'assimilation, plus que millénaire, du Trône et de l'Autel ayant été mise en cause, la Religion était renvoyée au champ des convictions individuelles, en dehors de toute appartenance collective. Même si, par la suite, le Concordat a permis un arrangement qui était de l'ordre du politique, la mainmise de l'Église catholique sur la société française avait perdu toute légitimité au plan institutionnel. Désormais, la religion « de la majorité des Français » ne pouvait prétendre à d'autre prééminence que celle que lui donnait le nombre de ses fidèles. Encore fallait-il que ce dernier se maintienne et que les mutations en cours ne mettent pas définitivement en cause une situation acquise de si longue date.

Traduction architecturale du rôle social des institutions religieuses, l'édifice du culte (et, plus que tout autre, l'église paroissiale) devait en tirer les conséquences. Deux siècles plus tard, l'histoire agitée de ce programme qu'on aurait pu croire immuable tant il était ancien et figé dans son répertoire, démontre combien étroits sont les liens de l'architecture avec la vie publique. Le parcours à travers la proche banlieue parisienne, nourri des enquêtes d'inventaire topographique, l'indique clairement. Au-delà de la succession des renouvellements ou des réformes liturgiques, c'est l'image même de l'Église dans le monde, son rapport avec la société (un rapport vécu tour à tour sur le monde de l'affirmation ou de l'effacement, de l'ouverture ou du dogmatisme, du repli ou du militantisme) qui sont proclamés. L'implication de l'art reste permanente dans les représentations collectives qui sont celles de toute civilisation, fût-elle la nôtre. Des rapports traditionnels

se modifient, ils entrent en osmose ou en conflit quand ils ne s'excluent pas de manière drastique. À chaque attitude correspondra une formule architecturale spécifique, un mode d'écriture décliné à diverses échelles (depuis la silhouette urbaine jusqu'à l'objet mobilier).

Isolée avec le temps par les pouvoirs publics, l'Église contemporaine paraît néanmoins concentrer sur elle les questions de société comme si son rôle était de « dire » les problèmes de la collectivité, d'en proposer la résolution en termes pratiques autant que symboliques. Responsabilité d'autant plus difficile à assumer que l'exigence de représentation se confirme au fur et à mesure que croît la marginalité institutionnelle... Sous cet angle, la banlieue (dont la réalité imprévue lors du Concordat tarde à être prise en compte) apparaît comme un territoire étonnamment révélateur de cette crise d'image, dont témoignent difficultés et résistances à la mise en place d'un nouveau processus constructif, car les structures religieuses y sont inexistantes. Tout y est à faire, de la rechristianisation à l'aide sociale en passant par la construction des lieux de culte et leur ouverture aux besoins spécifiques des populations. Répondre simultanément à l'ensemble des questions a été le défi impossible auquel se sont affrontés plusieurs générations d'acteurs, prêtres, croyants et architectes unis dans la réalisation d'un projet collectif (encore qu'ils se soient profondément divisés, parfois, sur la nature même de ce projet !). Sachons gré à Antoine Le Bas d'avoir abordé cette terre mal connue et d'en avoir rapporté une abondante moisson.

Des édifices publics

Les premiers temps qui suivirent le Concordat furent ceux de l'improvisation et de la récupération. Il fallait rouvrir les églises et nommer les desservants, dire les premières messes avec un matériel de fortune, faire face à des besoins immédiats dont les plus urgents étaient d'assurer le clos et le couvert. Dans des édifices fermés depuis plus d'une décennie, la remise en état des portes et fenêtres ou celle des toitures ne pouvait plus attendre. Puis vinrent les premières exigences en matière de mobilier et d'objets du culte, qu'il s'agisse de trocs facilités par la mise sur le marché d'un abondant matériel issu des constructions désaffectées ou bien de créations inspirées par la nostalgie des périodes antérieures. Dans tout cela, l'invention architecturale n'était pas de mise. Au mieux s'agissait-il d'adapter l'existant, de lui trouver une nouvelle utilité ou d'en gommer des dispositions tombées en désuétude (comme les chapelles à l'usage de corporations ou de confréries dissoutes par la Révolution). Loin de s'amplifier, les besoins s'étaient plutôt réduits ; les églises étaient en surnombre et les acquéreurs ne se pressaient pas pour les prendre en charge (autrement que pour les démolir et s'en servir comme carrière de pierre, à moins que ce ne soit pour y installer des ateliers industriels).

Il faudra attendre une génération pour que la résorption de cette surabondance, conjuguée avec l'évolution de la démographie, entraîne de nouveaux besoins. Autour de 1830, le développement

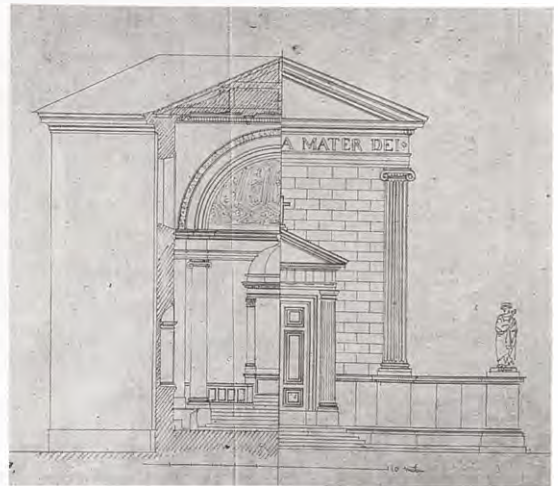
de l'agglomération parisienne lui a permis d'occuper presque complètement l'enceinte des fermiers généraux. Elle déborde maintenant sur les villages de la périphérie (Gentilly, La Villette, Ménilmontant, Vincennes, Neuilly ou Courbevoie...) Dans ces villes en formation à la périphérie de la capitale, les équipements religieux sont notoirement insuffisants. Il faut reconstruire l'église de village pour l'adapter à son nouveau statut urbain. Les architectes d'arrondissement (ils sont issus de la réorganisation administrative engendrée par la Révolution, puis la signature du Concordat) s'y emploieront sous le contrôle attentif d'une puissante institution nationale, le conseil général des Bâtiments civils. Celui-ci a en charge l'élaboration d'une politique publique de construction d'équipements. À l'échelle départementale ou communale, hôpitaux, prisons, mairies ou écoles sont de son ressort, l'église aussi. Il s'agit d'en définir le parti architectural ainsi que le répertoire formel, d'en adapter l'échelle et le coût à la demande et aux finances locales, bref de mettre de l'ordre et de l'efficacité dans la commande publique, d'y mettre aussi de la beauté. Censeurs autant que pédagogues, les membres de l'Institut qui président aux destinées du conseil y placent leurs élèves, frais émoulus du prix de Rome, et ils en surveillent les progrès. Chaque rapport sur un projet devient prétexte à une correction qui ne vise pas seulement les aspects économiques ou techniques, mais s'intéresse à la définition du parti et des moyens d'expression.

C'est ainsi que les réalisations, même encore assez rares, prennent valeur d'exemple. La construction de Notre-Dame de Vincennes, par Jean-Baptiste Lesueur en 1829, en est l'illustration. Non seulement l'architecte, élève de Famin et de Percier, est titulaire du prix de Rome, mais il s'illustrera plus tard comme professeur de théorie à l'École des beaux-arts. Son projet, tout entier imprégné de la tradition académique d'Alberti ou de Palladio, est d'une exceptionnelle rigueur. Dans un langage minimaliste, il définit le volume simple d'une nef unique buttant sur le développement de la croisée. Tous les éléments sont attendus, conventionnels. La rigueur de la démonstration

*Vincennes
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame.*

*Vue d'ensemble
prise du nord-ouest,
carte postale (BnF).*

*Coupe transversale
et élévation partielles
de la façade occidentale,
calque, plume et encre,
août 1829 (AN).*



s'accompagne d'une véritable perfection dans la rhétorique : à elle seule, l'esquisse de la façade présentant en demi-coupe les dispositions de l'intérieur est un chef d'œuvre. Elle permet de comprendre que tout se joue sur les emmarchements et sur la gradation des niveaux qu'ils permettent. Viennent ensuite les déclinaisons de détail : emboîtement du grand et du petit ordre (de la façade et du pronaos en demie échelle), repris à l'intérieur par l'articulation du cul-de-four avec le ciborium de l'autel majeur. Les proportions font l'essentiel, ainsi que le passage de l'oblique du fronton à la courbe de la voûte. On ne pouvait faire plus simple, ni plus harmonique. À l'opposé de toute emphase, l'architecture néoclassique se décline comme celle de la clarté et de la retenue, dans le registre mineur d'une petite monumentalité qui l'apparente au domaine intimiste de la musique de chambre. Tout, ici, tient dans la convenance, l'adéquation des moyens (tant matériels qu'artistiques) aux visées et à l'ambition du projet.

À Vincennes répond comme en écho l'ensemble, aujourd'hui disparu, du Mont Valérien (1816-1823) dont Antoine Le Bas prend soin de souligner le caractère exceptionnel. Le choix d'un site anticipant sur celui de la basilique de Montmartre, va de pair avec une mise en scène spectaculaire qui fait largement appel à la religion de l'émotion : calvaire et chemin de croix seront les instruments d'une piété populaire, démonstrative, destinée à faire oublier les heures noires de l'athéisme et de la Révolution. Au service d'un grand projet, tous les moyens de la tradition baroque sont mis en œuvre afin de mieux sensibiliser les croyants, les pénétrer d'une religiosité sentimentale qui transformera leur comportement. Le clou du spectacle est le déambulatoire de l'église et son chemin de croix, dont la colonnade dorique évoque les rotondes de l'Antiquité (autre Tivoli, destiné à l'édification des âmes par la prière). Le metteur en scène de ce spectacle religieux, voulu par les pères des Missions, est lui aussi grand prix de Rome : Jean-Nicolas Huyot est connu pour être l'un des tempéraments romantiques de sa génération ; son cours d'histoire de l'architecture à l'École des beaux-arts restera une référence dans le domaine.

Querelles de clocher

Cet art tout à la fois savant et populaire, intellectuel et affectif, ouvrait la voie à une sensibilité patrimoniale dont les « Monuments historiques » seront l'expression après 1830. Nos églises de banlieue (il s'agit de la petite couronne parisienne qui se développe en anneau dans un rayon de dix kilomètres tout au plus autour de Paris) n'échappent pas à cette évolution : aux reconstructions succèdent des restaurations vécues sur le mode de l'embellissement. Le décor mobilier peut s'enrichir d'un ensemble d'œuvres d'art dignes d'une grande paroisse (comme dans cette église de « villégiature » qu'est devenue Saint-Nicolas-et-Saint-Marc de Ville-d'Avray, la petite sœur suburbaine de la Madeleine de Paris). Mais surtout les agrandissements seront

le prétexte à des remaniements qui accentuent la silhouette de l'édifice et son inscription dans le paysage. L'un des plus beaux exemples en est Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (1847) que Jean-Baptiste Lassus dote d'une élégante flèche de charpente, tandis que la façade est réécrite dans le goût de la Renaissance par un autre architecte. La restauration-reconstruction dont bénéficia, trois ans plus tard, Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison s'inscrit dans la même ligne. Il s'agit de donner à une église de village une dignité qui soit en rapport avec l'évolution de son statut urbain.

Il est curieux, néanmoins, que l'on privilégie l'enrichissement plutôt que la reconstruction. Tout cela ne peut se comprendre que par un déplacement des préoccupations : la hiérarchie monumentale codifiée qui était celle de la convenance académique ne convient plus à une forte demande d'identité locale. De par sa diversité pittoresque, le patrimoine facilite une déclinaison des solutions architecturales. Contre la tendance à la normalisation qui est celle de l'architecture publique dans son ensemble, il offre une alternative séduisante. La question religieuse passe ici au second plan : c'est l'originalité qui est privilégiée, une forme de spécificité qui va permettre à la commune de se reconnaître et d'être reconnue. Le phénomène est national. Il révèle l'exaspération des tensions entre un État centralisateur et des collectivités territoriales en mal d'indépendance. Centralisme ou régionalisme, la question a tout son sens dans cette période qui redécouvre la diversité de la France et celle de ses origines. À l'échelle de l'agglomération parisienne, la puissante attraction de la capitale justifie une prise de distance qui accentuera les caractères spécifiques de la périphérie tout en les replaçant dans un passé rural idéalisé (et même revendiqué).

*Sceaux
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jean-Baptiste.
La façade principale,
refaite en 1838,
par l'architecte Brisault,
carte postale,
début XX^e siècle (BnF).*



L'église monumentale

Si les rapports de Paris et de sa banlieue résidentielle s'étaient maintenus, si le développement urbain n'avait pas fait tache d'huile loin du mur des fermiers généraux (et bien au-delà, même, de l'enceinte de Thiers), ce caractère anti-urbain, rural et traditionnel, des petites villes de villégiature où l'on passait la belle saison à l'abri des nuisances de la capitale aurait pu se maintenir. Mais le Bellevue de Guénepin à Meudon tendait à devenir une exception. Insidieusement, la résidence permanente prenait le pas sur le chalet d'été ou la maison de campagne¹. Le destin des bourgs de la périphérie allait en être radicalement transformé. Lorsque les habitants de Saint-Cloud décident de reconstruire leur église paroissiale en profitant de la bienveillance de l'Empereur, leur voisin, c'est à une typologie parisienne qu'ils font spontanément référence : le vaste édifice que réalise Jean-François Delarue, entre 1860 et 1865, évoque plus Saint-Jean-Baptiste de Belleville (austère et monumental édifice conçu en 1854 par Jean-Baptiste Lassus) que ces « églises de bourgs et de villages » qui auraient dû naturellement leur convenir. Clocher-porche avec flèche de pierre, volume basilical de la nef



sans transept et abside à trois pans, élévation intérieure avec grandes arcades, triforium et fenêtres hautes, voûtes sur croisée d'ogives et contreforts à arcs-boutants donnent du gothique une version systématique, dont le caractère monumental est indéniable. « Petite cathédrale » où se reconnaissent les arcs plein-cintre et les lourdes colonnes rondes à chapiteau feuillagé de Notre-Dame de Paris, Saint-Clodoald de Saint-Cloud dépasse les ambitions d'une commune de banlieue.

*Alfortville
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame.
Vue générale intérieure.*

L'exemple sera abondamment suivi dans le dernier tiers du siècle. Le modèle peut en être décliné à diverses échelles (Saint-Louis de Garches, 1876 ; Notre-Dame d'Alfortville, 1892), suivant l'exemple donné par Lassus dès le milieu du Second Empire². Le répertoire est parfois moins archéologique (comme à Saint-Pierre de Neuilly, par Alfred Dauvergne, 1895). Il peut même faire référence à l'art roman, vu à travers Vaudremer et l'église Saint-Pierre de Montrouge (Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Maur, 1886, Notre-Dame de Saint-Mandé, 1889, par Edmond Albrizio et Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Ouen, 1902, par Robert Saglio). L'essentiel est que l'édifice soit imposant, d'une écriture sèche et savante qui l'apparente aux édifices des beaux quartiers de l'ouest parisien. Ces églises monumentales donnent de la religion une version ostentatoire, dont l'ambition paraît s'accroître avec le temps : plus l'État se désengage de leur construction, en effet, plus les signes de la monumentalité s'y accumulent comme par compensation (si ce n'est par provocation vis-à-vis d'une république laïque qui les tolère de plus en plus mal). Le temps des inventaires n'est pas loin, où l'État s'attaquera aux privilèges de l'Église en dénonçant les termes du Concordat.

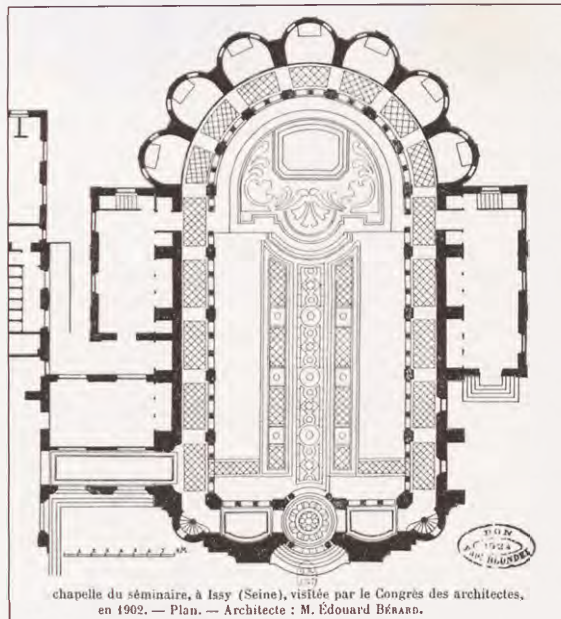
Militantisme et art sacré

Mais la banlieue, c'est aussi la pauvreté et la déchristianisation dans ces agglomérations ouvrières qui poussent comme des champignons autour des usines et des gares de chemin de fer. Ce ne sont pas les mêmes prêtres qui s'intéressent aux déshérités de la zone. Leur engagement est militant, soutenu par la volonté d'ouverture qu'affirmait l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII en 1891. Trois ans plus tard est fondé le mouvement du « Sillon », bientôt rejoint par Marc Sangnier qui en sera l'animateur jusqu'à la condamnation officielle de 1910. De droite comme de gauche, les milieux catholiques s'intéressent à la classe ouvrière et se préoccupent de l'évangélisation des banlieues. On verra naître des chapelles de fortune, aux maigres murs de brique (Notre-Dame-des-Hautes-Bruyères à Sèvres) ou de pan-de-bois (la Sainte-Famille au Kremlin-Bicêtre) dans l'environnement désolé des hangars et des maisonnettes de la périphérie, que l'Inventaire général porte désormais à notre connaissance.

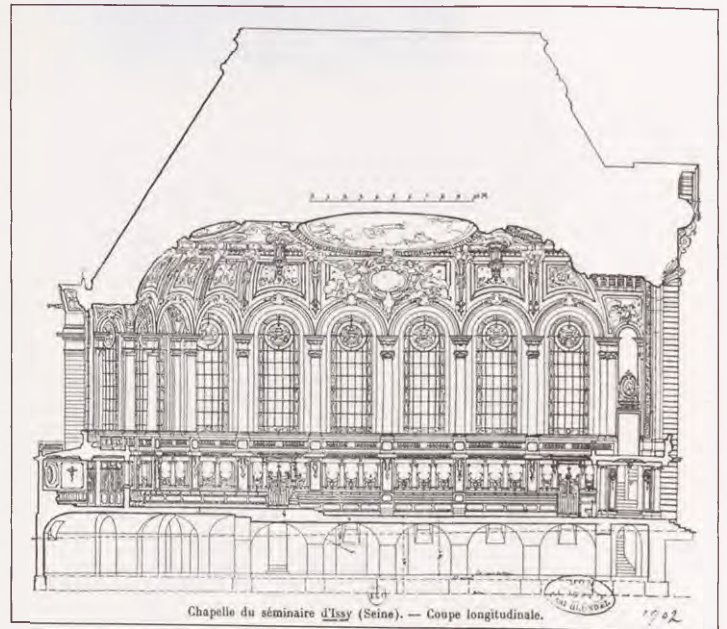
L'impulsion était donnée, elle ne fera que se confirmer dans le cours du xx^e siècle. Du *Christ dans les banlieues* (père Lhande, 1927) à *La France, pays de mission* (Yvan Daniel et Henri Godin, 1943), des livres-chocs se succèdent pour attirer le regard sur la misère apostolique des banlieues et susciter un mouvement d'envergure nationale pour la construction d'églises paroissiales (désormais à la charge de la seule communauté catholique). La première idée qui vient à l'esprit est de recourir à la préfabrication : pour des besoins urgents, des solutions de série sous forme d'édifices types en plaques de béton. Édouard Bérard, l'architecte de la somptueuse chapelle du séminaire de Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux, en dépose le brevet dès 1912 et réalise un étonnant prototype pour Notre-Dame-de-l'Assomption à Rungis.

Il fallait une grande expérience pour traiter avec la même compétence deux programmes aussi dissemblables. Le succès en sera tel que tous les curés en mal d'église réclameront désormais leur bâtiment préfabriqué en « ciment armé ». C'est pour répondre à une telle demande qu'Auguste Perret dessine Notre-Dame du Raincy au lendemain de la guerre. Il y abandonne le langage décevant d'une modénature menuisée dans un goût vaguement Tudor, tel que le pratiquait Bérard, pour s'adapter aux contraintes du matériau moulé. Et il le remplace par le dessin géométrique d'un système de claustra formant mur de lumière (une solution que le xx^e siècle tout entier adoptera sous une forme ou sous une autre).

Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), chapelle du séminaire de Saint-Sulpice. Plan au niveau du rez-de-chaussée et coupe longitudinale, publiés dans L'Architecture, 1902 (BnF).



chapelle du séminaire, à Issy (Seine), visitée par le Congrès des architectes, en 1902. — Plan. — Architecte : M. Édouard BÉRARD.



Chapelle du séminaire d'Issy (Seine). — Coupe longitudinale.

Une telle solution était-elle convenable à la dignité des temples sacrés ? La question obsède une génération imprégnée d'une vision toute « ruskinienne » de l'art religieux. La césure est ici politique, entre adeptes du Sillon et tenants d'un catholicisme social hérité d'Albert de Mun ou de Frédéric Le Play. Elle est aussi artistique, entre ceux qui privilégient l'efficacité d'une action militante et ceux qui croient à la force d'une représentation culturelle dont l'architecture et son décor seront les instruments privilégiés³. Dès avant la guerre, Jacques Droz et Joseph Marrast dessinent l'église Saint-Louis de Vincennes (1912-1924) en lui donnant la forme d'un baptistère paléochrétien. L'intention est liturgique, le plan centré favorisant l'unité de l'assemblée des fidèles. Elle est aussi technique, le principe des refends croisés en arc brisé étant une solution remarquablement efficace (d'autant qu'elle est associée à un couverture en charpente des plus économiques). Avec ses murs de meulière et ses couvertures en tuile mécanique, Saint-Louis de Vincennes s'avoue comme un édifice sans moyen, dans le langage vernaculaire des banlieues (thématique empruntée à bien des artistes de l'Art nouveau, Hector Guimard

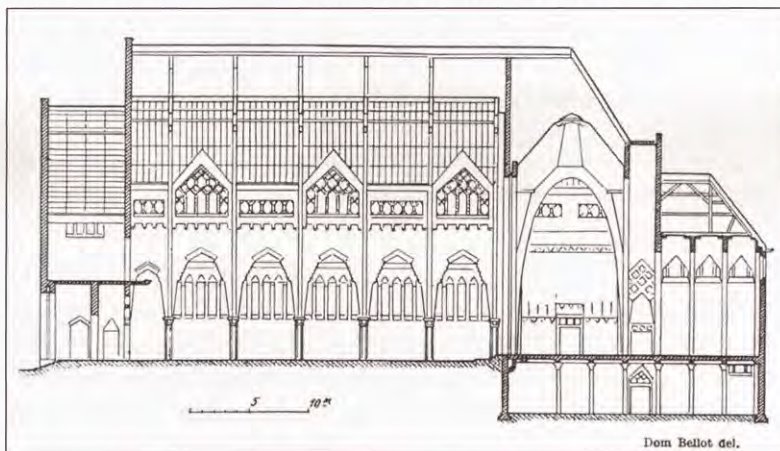


*Saint-Ouen
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Notre-Dame-
du-Rosaire.*



entre autres). Une telle modestie ne retire rien aux ambitions du projet : non seulement, la taille est respectable (au point de concurrencer les immeubles voisins), la silhouette affirmée par un haut campanile adroitement placé ; mais le luxe de l'ornementation est évident. Fresques et majoliques, marbres et incrustations, tout concourt à souligner le luxe du cadre architectural intérieur et de son mobilier liturgique.

*Suresnes
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
de-la-Paix.
Coupe longitudinale
de l'église projetée,
réalisée partiellement,
extrait de Les Églises
de France de M. Dumolin
et G. Outardel.*



L'exemple sera abondamment suivi jusque dans les années trente par les membres de la Société de Saint-Jean, confrérie d'artistes religieux soucieux du renouveau de l'art sacré. Regroupés en corporations réunissant peintres et sculpteurs, architectes et maîtres-verriers, menuisiers et orfèvres, ils œuvrent autour d'un même projet chaque fois que cela est possible. La reconstruction des régions dévastées, après l'Armistice, leur donne l'occasion de se faire connaître à une échelle internationale. C'est ainsi qu'avec Jacques Droz ou dom Paul Bellot, dès 1915, Maurice Storez fonde L'Arche qui associe aux trois architectes une pléiade d'artistes religieux appartenant à la mouvance de Maurice Denis. Les beaux projets de Pierre Sardou, Charles Bourdery ou Paul Tournon bénéficieront de ce mouvement de renouveau qui a transformé l'art religieux français, en lui donnant une simplicité et une monumentalité bien éloignées de l'afféterie de ce dernier avatar du romantisme qu'était la tradition sulpicienne (dès lors unanimement abhorrée).

La vaste entreprise des Chantiers du Cardinal bénéficie de cette réflexion quelque peu contradictoire sur les besoins en édifices du culte et l'ambition artistique de leur production. Hormis quelques constructions spectaculaires, la plupart des églises de banlieue sont d'une conception économique, dans un répertoire empreint de modestie. Au stéréotype de l'église de village répond l'esthétique régionaliste d'un Charles Venner, adepte des murs en maçonnerie de moellon piqué et des grandes couvertures en tuile plate (Sainte-Lucie des Moulineaux, 1936-1937). L'enveloppe conformiste déguise les volumes unitaires de salles voûtées en voiles de béton, évocation moderne des espaces et des structures gothiques dans une ligne qui

*Suresnes
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
de-la-Paix.
Vue prise de la nef
vers le chœur resté inachevé.*

doit beaucoup à l'école de Cologne. Plus originaux sont ces dizaines de volumes de granges, dont les murs gouttereaux de faible hauteur et les hauts pignons ornés de clochers-murs s'associent à d'imposantes structures de charpente (Saint-Paul de Vitry, 1938 ; Notre-Dame-de-Toutes-Joies à Meudon, 1951). L'architecte Henri Vidal s'y avoue le disciple de Maurice Storez, auquel il emprunte la structure et l'espace de l'admirable chapelle des Roches⁴. Parti du principe de la charpente « à la Delorme », il évoluera logiquement vers la technique du lamellé-collé en résille. On comprend l'estime qui a entouré cette production tout à la fois économique et symbolique (sobriété dans les moyens et les ambitions, novatrice au plan technique comme au plan liturgique).

L'église dans le siècle

On s'étonnera que nous n'ayons pas jusqu'ici évoqué le mouvement moderne, alors que son rôle a été si important dans l'art du xx^e siècle. Une approche objective du phénomène oblige à nuancer le propos. De par sa définition même, l'avant-garde est restée longtemps marginale (du moins jusqu'au début des années trente où elle conquiert tout d'un coup l'opinion, en fusionnant avec le langage conventionnel d'un régionalisme stéréotypé). Les études de Le Corbusier ou de Mallet-Stevens pour des constructions religieuses dans les années vingt n'étaient encore que des esquisses sans projet. Même l'église de Jésus-Ouvrier à Arcueil (Georges-Henri Pingusson, 1938) n'a pas dépassé le stade du dessin. Seules, en définitive, deux grandes églises de banlieue peuvent être considérées comme véritablement modernes, dans la ligne définie par Perret au Raincy : Sainte-Agnès de Maisons-Alfort (Marc Brillaud de Laujardière et Raymond Puthomme, 1932-1935) et Saint-Jacques de Montrouge (Éric Bagge, 1936-1937), d'ailleurs inachevée. Ce sont toutes deux des paroisses urbaines de communes riches, aux portes de Paris. Dans un contexte bien différent de celui des banlieues défavorisées, il ne s'agit pas de faire face, aussi efficacement que possible, à des besoins urgents ; mais plutôt de s'affirmer en rivalité avec d'autres monuments publics comme l'école, le dispensaire ou la mairie. La modernité du langage va de pair avec les ambitions de reconnaissance. La même observation pourrait être faite à propos de deux belles églises de plan centré dans la ligne de Saint-Louis de Vincennes : les Saints-Anges-Gardiens de Saint-Maurice (Jean Tandreau de Marsac, 1933) et Saint-Jean-l'Évangéliste de Cachan (Henri Vidal, 1936). Le béton et le verre n'y ont pas une place si importante, mais la monumentalité est équivalente ainsi que la sophistication d'écriture.

Ces églises bourgeoises sont bien loin des premiers préfabriqués d'avant 1914 ! N'est-ce pas d'ailleurs la raison qui a poussé l'Église à se remettre en cause après la Libération ? Les dernières constructions à la veille de la guerre accusaient un triomphalisme excessif : dans un goût romano-byzantin propre à la tradition nationale, le Sacré-Cœur de Gentilly apparaissait comme la dernière des églises de pèlerinage

du XIX^e siècle... On ne savait trop si on devait lui préférer l'écriture ultramontaine du paléochrétien italien dont se pare Notre-Dame-du-Calvaire à Châtillon. Quoi qu'il en soit, un tel propos était manifestement en décalage avec son temps. Les contemporains qui l'ont senti, ont réclamé avec force une architecture nouvelle pour des besoins nouveaux. Bientôt les expériences se multiplieront. Elles s'inspireront d'exemples américains, comme à Pouzin en Ardèche (Maurice Biny, 1955), ou s'orienteront vers une géométrie minimale dans laquelle se lit la leçon des Perret (Pierre Pinsard à Lille, 1953 ; André Le Donne à Forbach, 1954). Elles seront surtout très éclectiques, ouvertes à de multiples influences internationales⁵. Par-delà les conventions du genre, l'église contemporaine se cherche un langage en rapport avec ses besoins. Elle mettra quelque temps à le trouver.

Le choc viendra d'une église de banlieue : Notre-Dame-des-Pauvres à Issy-les-Moulineaux (1955-1957). Les architectes H. Duverdière et J.-B. Lombard ont pris pour modèle l'illustre *Madonna dei poveri* à Milan (1952-1956, par Luigi Figini et Gino Pollini, les fondateurs du *Gruppo 7*) mais sans s'en inspirer formellement. À la différence de leurs collègues italiens, ils n'en rajoutent pas dans le registre de la pauvreté (ni murs de parpaings, ni atmosphère claustreuse).



Villejuif
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Colombe.

L'important est que ce petit équipement de quartier se libère de toute référence au passé. Le langage banal d'un plot rectangulaire, aux toitures élégamment retroussées, évoque moins l'église que la station-service ou le supermarché. La voie est ouverte à une réflexion sur les salles d'assemblée qui n'en fera pas nécessairement des monuments, au sens architectural du terme⁶. Le mulhousien Gustave Stoskopf poursuit dans cette ligne (Saint-Paul de Bondy, 1957). Puis viennent les frères Arsène-Henry (Saint-Luc de Montrouge, 1960), Pierre Sonrel et Jacques Duthilleul (Saint-Jean-Marie-Vianney

à Rueil-Malmaison, 1961), Paul Picot et Jean Prouvé (Saint-Paul à l'Haÿ-les-Roses, 1963), André Le Donné (Notre-Dame-de-Nazareth à Vitry, 1965) ou Pierre Pinsard (Saint-Jean-Porte-Latine à Antony, 1967). L'un des architectes les plus appréciés dans ce domaine sera le suisse Rainer Senn ; l'archevêché avait mis en lui toute sa confiance, pour mener à son terme la transformation en profondeur de l'architecture paroissiale (Sainte-Colombe de Villejuif, 1966).

Le chemin de Vatican II était parsemé d'embûches. À l'opposé du courant minimaliste que nous venons d'évoquer, les églises monumentales se portent bien. La grandeur austère des édifices du XIX^e siècle n'est plus de mise, mais l'emphase est toujours au programme. Les constructions en charpente lamellée-collée, ainsi que les voiles minces sont à la mode. Églises, piscines, gymnases et salles des fêtes rivalisent de lyrisme formel. Morceau d'anthologie, la Stella matutina de Saint-Cloud (1965) a l'allure d'une gigantesque cocotte en papier (le modèle est emprunté à une célèbre synagogue de Frank Lloyd Wright). Elle n'est pas le seul de ces vastes édifices à plan centré que coiffent d'étonnantes couvertures volantes⁷. La tension qui existait depuis bientôt deux siècles entre visions opposées du rôle de l'Église catholique dans le monde (entre croyance et pouvoir) trouve ici sa parfaite traduction. Édifice de représentation ou de service, monument ou équipement, l'église de banlieue des années soixante aura cristallisé un violent conflit d'image, reflet du débat institutionnel auquel le concile va bientôt s'efforcer d'apporter une réponse. On comprend la prudence presque excessive dont témoigne l'administration des Monuments historiques vis-à-vis de ce patrimoine, une prudence contre laquelle s'inscrit en faux l'ouvrage d'Antoine Le Bas. Mais la question identitaire était-elle propre au XX^e siècle, quand nous venons de voir tout au long du siècle précédent éclater des contradictions similaires, quels qu'en soient les acteurs ? En perdant sa légitimité institutionnelle, l'Église post-révolutionnaire était entrée dans une autre ère. Au sein de la société moderne, il lui fallait trouver sa place qui n'était plus auprès du pouvoir. Son architecture le dit avec éloquence, partout où l'a emmenée l'esprit de mission.

Avant-propos

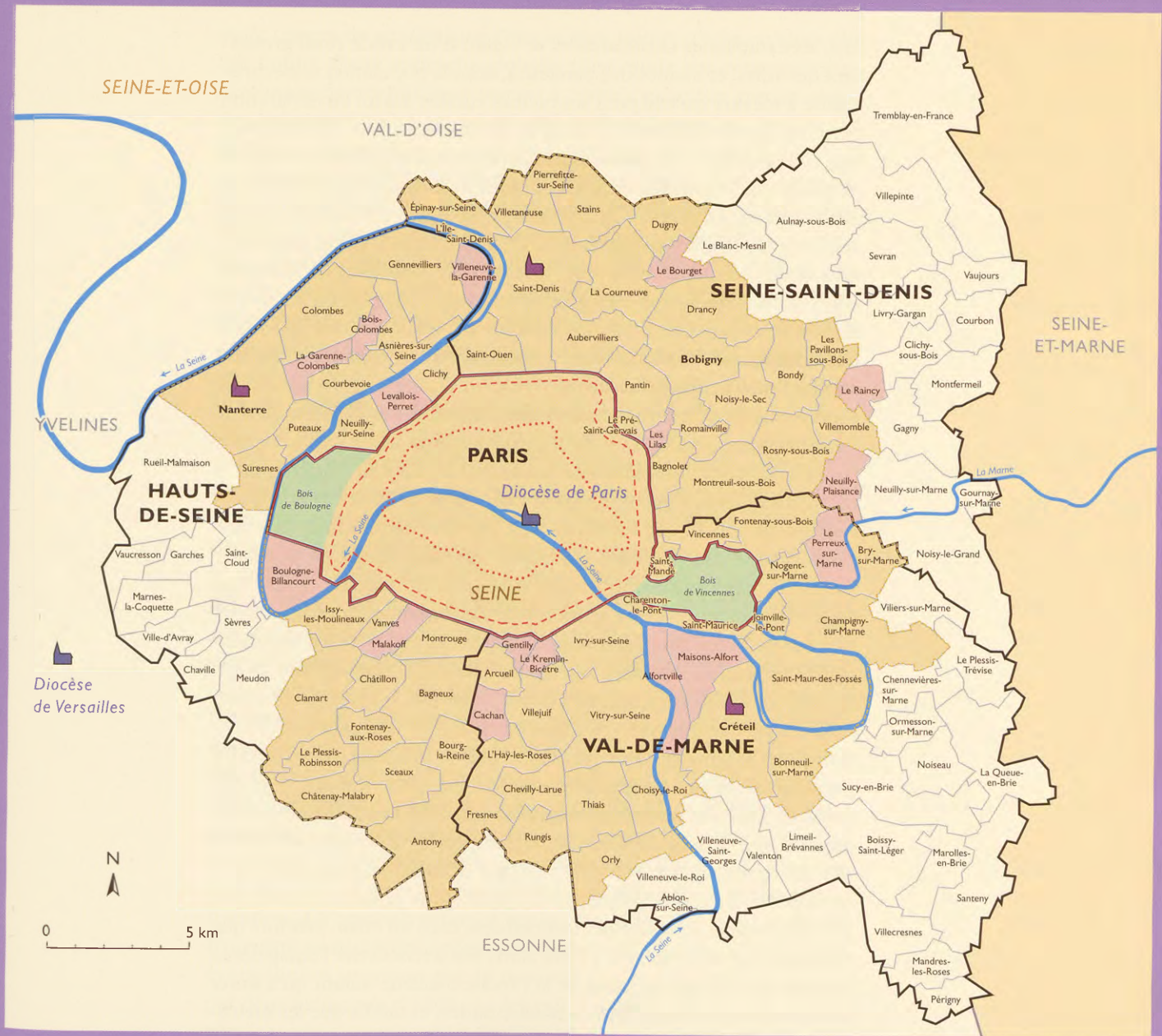
Si, au lendemain de la Révolution, le *Génie du christianisme* dressa une sorte de panégyrique de l'art chrétien national d'Ancien Régime, en revanche, la production des siècles suivants n'a inspiré que des études partielles dictées par une spécialisation croissante des connaissances. On peut se réjouir de constater aujourd'hui qu'aucune période n'a échappé à la curiosité des chercheurs et que villes et campagnes ont également suscité l'intérêt de la recherche. Pourtant, la banlieue constitue encore un domaine méconnu, surtout exploré par ethnologues et sociologues qui en ont, depuis longtemps déjà, entrepris l'étude, mais dont les éléments patrimoniaux et artistiques mériteraient une attention plus systématique. À l'heure de la reconnaissance des tags et du rap, on pourrait être tenté de reléguer l'architecture religieuse de la périphérie parisienne à l'arrière-plan de ses autres composantes artistiques, si ses églises et ses chapelles n'avaient, longtemps, constitué le seul monument de ces bourgs en mutation ; ce serait, pourtant, ignorer combien ces terres en déshérence ont, un temps, servi de champ de bataille aux multiples acteurs politiques, artistiques ou liturgiques qui ont marqué l'histoire de l'art religieux moderne.

Distinguer l'évolution de la petite couronne (voir carte p. 27), en matière d'équipement religieux, de celle de Paris ou de la grande couronne pourrait sembler relever de l'artifice dans la mesure où ce territoire (somme de trois départements récents ceinturant la capitale) résulte de découpages entérinant une croissance démographique apparue au milieu du XIX^e siècle et close à la fin du suivant, comme en témoignent les derniers recensements. Encore ce cadre n'offre-t-il aucun caractère intangible puisque, d'une part, Paris a augmenté par deux fois son emprise territoriale (1860, 1925), et que, d'autre part,

l'ancienne Seine-et-Oise a été divisée en 1964 et a donné le jour aux départements constitutifs de la petite et de la grande couronne. L'observation de l'évolution parallèle des circonscriptions ecclésiastiques nourrirait des considérations analogues. Pour aussi arbitraire qu'il puisse paraître, ce cadre, qui correspond, en fait, à une phase précise de l'extension démographique de l'agglomération parisienne, aura aussi déterminé les contours géographiques d'une entreprise d'inventaire patrimonial dont la démarche topographique s'inscrit dans les circonscriptions administratives contemporaines. Pour autant, cette définition spatiale trouve son sens véritable dans l'application à son objet : à côté d'églises parisiennes abondamment étudiées, celles de banlieue, considérées comme telles dans leur ensemble, n'ont guère suscité l'intérêt des historiens de l'art.

Au-delà de telle ou telle réussite incontestable (Le Raincy), étudier l'équipement religieux de la petite ceinture revient, dans une certaine mesure, à poser le problème de la banlieue et de l'évolution de son statut avant la création des départements périphériques : à partir de quand la banlieue est-elle perçue dans sa spécificité ? Comment les autorités, tant civiles que religieuses, réagissent-elles face à la situation inédite inaugurée en France par le Concordat et la région capitale ? Or, répondre à ces questions amène à considérer l'évolution des relations réciproques de l'Église et de l'État au cours des deux derniers siècles, évolution qui justifie le cadre chronologique retenu. On sait, en effet, que le Concordat, signé en 1801, jette les bases de nouvelles conditions administratives de construction et d'entretien des églises de France (Paris mis à part) sur la base d'une formule rurale (une église par village) héritée de l'Ancien Régime. Or, malgré l'harmonie globale marquant les rapports de l'Église et de l'État de 1801 à 1870, l'évolution démographique résultant de la première révolution industrielle, qui échappe apparemment plus à l'attention des pouvoirs publics qu'aux autorités ecclésiastiques, provoque les premières tensions en matière d'équipement religieux. Cette tension ira en s'exacerbant à mesure que les Républicains, aux affaires dès 1875, feront de l'anticléricalisme l'un des axes de leur politique intérieure ; ses conséquences en matière d'équipement religieux pourraient, dès lors, se résumer schématiquement ainsi : aucune nouvelle construction entreprise ou autorisée, entretien minimal des églises existantes à la charge de l'État (ou des collectivités locales). L'affrontement républicain entre l'Église et l'État, qui fait de l'église paroissiale un enjeu politique face à l'émergence de la commune dont l'hôtel de ville et les écoles symbolisent le pouvoir républicain en place, se clôt en 1905 par la loi de Séparation des Églises et de l'État.

Cette liberté nouvellement acquise apparaît à l'Église d'autant plus providentielle qu'elle lui permet désormais de répondre, à ses frais, à une situation inédite. Jusqu'alors, l'histoire de la christianisation du pays s'était opérée à partir des villes (grâce à des foyers urbains de rayonnement du christianisme) en direction de campagnes encore acquises au paganisme : le mot « païen » ne vient-il pas, précisément, du latin « pagani », qui signifie, d'abord, « ruraux » ? Pour la première



Évolution des limites administratives de Paris, des départements et des communes entre 1801 et 1965

- Limite de Paris en 1801
- - - - Limite de Paris en 1861
- Limite de Paris en 1925
- Ancien département de la Seine
- Ancien département de la Seine-et-Oise
- Département de la Seine-et-Marne
- Limites des nouveaux départements
- Communes créées ou modifiées entre 1840 et 1923
- Bois de Boulogne et de Vincennes
- Les deux anciens évêchés (Versailles et Paris)
- Les trois nouveaux évêchés

Sources : Bastié (Jean), La croissance de la banlieue parisienne, Paris, PUF, 1964 ; DREIF-CNRS, Atlas démographique et social de la région Île-de-France, Paris, 1988.

fois, les campagnes christianisées se vident d'un exode rural grossissant des villes, et bientôt des banlieues, dont la population se déchristianise à mesure qu'elle perd ses racines rurales. La loi de Séparation permet, paradoxalement, à l'Église de répondre à la déchristianisation de banlieues en pleine expansion par la multiplication de lieux de culte dont la modestie tient à leur mode de financement entièrement privé. Alors que s'apaisent les relations Église/État, l'entre-deux-guerres constitue une ère de réorganisation de l'Église et de ses activités pastorales et missionnaires, ainsi que l'occasion de repenser l'architecture religieuse à la lumière des progrès de l'histoire de l'art et de la montée du modernisme. Le succès médiatique des Chantiers du Cardinal, qui consacrent 90 % de leurs ressources à l'équipement culturel de la proche banlieue, assure la diffusion d'un genre de sanctuaire économique, selon un schéma pastoral établi par le cardinal Verdier (soit une église pour 10 000 habitants) conforme au ratio de la France rurale dont sont issus bien des banlieusards. La « Reconstruction » de l'après-guerre s'accompagne d'une vague de peuplement systématique de la banlieue à laquelle les Chantiers du Cardinal font face en recourant aux procédés modernes de construction économique (béton armé, construction modulaire, préfabrication) tandis que les architectes tentent de s'adapter aux conséquences de mouvements de réforme liturgique que le concile Vatican II consacre par la constitution conciliaire *De sacra liturgia* proclamée le 4 décembre 1963. La date de clôture du concile (1965), bien que retenue pour limite symbolique de l'ouvrage, n'a guère constitué un tournant dans l'évolution de la construction religieuse qui se poursuit sur sa lancée jusqu'au début des années soixante-dix. Dès cette époque, la population strictement parisienne stagne au profit de la proche périphérie dont les églises se multiplient. Alors que paraissent les premiers résultats du recensement de 1999, révélant la stabilité démographique de la petite couronne parisienne au profit de la grande, l'heure n'est plus à la densification des édifices culturels, mais au bilan. Dès lors que l'architecture religieuse, qui s'élève alors, vise à renouveler l'équipement parisien et à compléter celui de la proche banlieue autant qu'à doter la grande couronne de nouveaux sanctuaires, et tandis que les métropoles régionales connaissent parallèlement un phénomène analogue, dont les revues d'architecture se font l'écho, sur fond de culture internationale, on peut, avec le recul, légitimement se demander si l'émergence du phénomène de la banlieue a pu engendrer une architecture religieuse particulière qui la distinguerait des réalisations parisiennes contemporaines (pour autant qu'il y en ait eu), ou de celles construites, aujourd'hui, en grande banlieue comme ailleurs.

Précisons, d'emblée, que l'appréhension globale de l'émergence de la banlieue et de ses carences paroissiales nous a grandement été facilitée par les dénombrements publiés jadis par Yvan Daniel⁸ et complétés, dans le détail, par le *Dictionnaire d'histoire administrative et démographique de la région parisienne*⁹. Car (et, sans doute, faut-il y voir un trait particulier de l'histoire régionale), l'essor démographique de la banlieue parisienne, qui connaît une première vague dès 1848,

et ne cessera de gonfler jusqu'aux années trente, n'a jusqu'alors pas fait l'objet d'une approche globale, (une étude sur cette première révolution démographique restant à écrire), quand la grande vague des lotissements des années vingt bénéficie désormais des travaux d'Annie Fourcaut¹⁰.

Dans ces conditions, tenter de discerner l'éventualité d'un particularisme religieux de banlieue impliquait de se pencher sur les œuvres réalisées (ou projetées) en en saisissant autant que possible le processus constructif (qui décide ? qui finance ? qui construit ? selon quel programme ? sur quel parti ?), sans négliger l'éclairage du contexte historique. Les deux siècles (1801-1965) de construction religieuse, dans lesquels la Séparation opère une césure majeure, connaissent un rythme de création que scandent les régimes politiques à l'unisson de l'histoire de l'art. L'Empire et la Restauration, qui voient dans l'Église un appui politique majeur, puisent dans le répertoire des formes néoclassiques l'image d'un style académique indissociable du régime monarchique ; plus tard, nationalisme et romantisme s'allient pour ressusciter un « style gothique », jugé seul capable d'exprimer un sentiment identitaire qui trouve son expression villageoise dans le clocher du bourg. Si le Second Empire cultive un certain éclectisme religieux, la République radicale qui ne cesse de réduire le budget des cultes, provoque un syncrétisme stylistique moins dicté par des choix esthétiques que par des impératifs financiers. L'apaisement consécutif à la Séparation favorise la recherche de formules techniques (béton armé du Raincy), l'éclosion d'ateliers de plasticiens spécialisés dans l'art religieux, ainsi qu'un retour aux sources de l'architecture chrétienne (byzantine et romane), préalables à l'élaboration d'un nouvel art sacré. Le volontarisme du cardinal Jean Verdier marque le tournant des années trente (et son cortège de crises politique, économique et sociale) par le lancement de l'Œuvre des Chantiers et la diffusion d'un style intermédiaire, hésitant entre modernité et tradition. La reconstruction d'après-guerre et l'ère pré-conciliaire répondent au nécessaire équipement des cités de banlieue et aux valeurs évangéliques promues par le mouvement de réforme liturgique, par deux catégories d'édifices : des églises « lyriques » dont l'architecture inspirée s'appuie sur les facilités techniques que procure la mise en œuvre du béton armé, mais aussi des églises plus « analytiques », témoins d'une quête de rigueur, d'humilité et d'économie.

Le parti délibéré de limiter le temps réservé à cette publication a défini des contraintes en matière documentaire. Sans doute, le découpage chronologique semblera-t-il parfois contestable aux spécialistes de la période. Car, faute de l'être, j'ai choisi de m'inspirer du cadre dessiné par *L'Histoire religieuse de la France contemporaine* de Y.-M. Hilaire et G. Cholvy, qui m'a paru plus proche de l'évolution du sentiment religieux et de l'histoire des dévotions que d'autres synthèses, et, partant, plus apte à éclairer de l'intérieur la vie des formes de l'architecture religieuse¹¹. Essentiellement fondée sur les enquêtes d'inventaire topographique menées dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, et sur la documentation préétablie sur les églises de Seine-Saint-Denis,

la présente étude n'a bénéficié que de compléments non exhaustifs d'information (glanés tant aux Archives nationales qu'aux services départementaux des Archives des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis), concernant le processus constructif (initiatives, financement) ou les projets publiés ou restés dans les cartons. Les normes présidant au cadrage administratif et scientifique des enquêtes d'Inventaire topographique restreignant l'étude du patrimoine de statut privatif à un simple repérage, les églises postérieures à la Séparation souffrent ainsi d'une information limitée aux articles publiés dans les revues d'architecture, au demeurant systématiquement consultées ; l'architecture des congrégations religieuses, antérieures ou postérieures à 1905, méconnue du fait de son statut, s'en trouve sans doute ici sous-estimée. Enfin, le cadre chronologique des enquêtes d'Inventaire (longtemps cantonnées aux années trente) limite le nombre de dossiers postérieurs consultables, dont la carence documentaire a, cependant, été enrichie de la lecture des multiples publications existantes (revues d'architecture, monographies d'architectes, témoignages...). La consultation d'études spécialisées telles que la recension des Églises de France : *Paris et la Seine* par Maurice Dumoulin et Georges Outardel (1936), le *Dictionnaire des églises de France* publié chez Robert Laffont (1968) ou *l'Inventaire des édifices religieux catholiques des Hauts-de-Seine* publié par Georges Poisson (1975) ont été, dans ce domaine, d'un appoint documentaire précieux. Plusieurs études antérieures, bien qu'attachées à des circonscriptions, des périodes ou des domaines différents ou plus restreints, ont concouru à éclairer la voie par leur démarche de précurseurs : en 1995, dans *L'Église, l'État et les architectes : Rennes, 1870-1914*, Hélène Guéné et François Loyer envisageaient déjà les conséquences des rapports Église/État, en pleine crise radicale et dans un diocèse breton, sur l'affirmation des styles (académisme ? régionalisme ?) et le choix des carrières. Dans un cadre plus limité mais plus proche de nous (la Seine-Saint-Denis), Arlette Auduc recensait en 1997 la construction religieuse des années 1870-1920 dont elle observait l'extrême politisation liée à la proximité parisienne. À travers *Le renouveau de la peinture religieuse en France, 1800-1860*, Bruno Foucart étendait en 1987 son champs d'étude bien au-delà de cette technique pour s'interroger sur les théories catholiques de l'art au XIX^e siècle et sur la notion d'artiste chrétien dont la définition n'est pas sans rapport avec la résurgence d'un art gothique national.

Sans doute, la confrontation de l'architecture des églises catholiques à celle des temples ou des synagogues eût-elle enrichi notre approche de comparaisons inédites. La richesse de la matière embrassée nous a, cependant, convaincu de ne pas aborder le territoire des lieux de culte des autres religions. Ces domaines de l'architecture religieuse commençant à bénéficier de recherches approfondies, nous y renvoyons le lecteur ; au-delà des quelques études publiées par des spécialistes qui font encore œuvre de défricheurs, on ne saurait négliger l'apport documentaire fourni par l'interrogation des bases de données documentaires Mérimée et Palissy¹².

Enfin, une publication pourrait, légitimement, être consacrée aux objets d'art. Malheureusement, une insuffisante information à leur sujet, le statut privatif de nombre de pièces et les risques d'une trop grande publicité à leur endroit nous ont, également, incité à limiter notre travail à l'étude de l'architecture religieuse, aux dépens du mobilier, exception faite de quelques objets ou d'ensembles décoratifs marquants retenus pour leur qualité, leur caractère significatif ou leur intégration profonde au cadre architectural ; la réflexion s'est focalisée sur l'étude des églises paroissiales, voire de celles des communautés religieuses ouvertes aux laïcs, en faisant volontairement l'impasse sur les chapelles privatives ou funéraires qui mériteraient, à elles seules, une étude spécifique. Tentant de dégager l'intérêt, voire la portée, de tel ou tel geste architectural, nous avons délibérément borné nos investigations sur la carrière de tel ou tel maître d'œuvre dans la mesure où Catherine Boulmer préparait, parallèlement, un ouvrage *Hommes et métiers du bâtiment, 1860-1940 : l'exemple des Hauts-de-Seine* dans la collection des *Cahiers du Patrimoine*, tandis qu'une recherche sur l'art du vitrail en proche banlieue était confiée à Laurence de Finance. Nous formulons, enfin, le souhait que ces diverses restrictions ou contraintes assumées ne grèvent excessivement l'intérêt d'un travail qui se propose avant tout d'établir un premier constat global de deux siècles d'un équipement religieux de proche banlieue dont l'étude au plan national reste à écrire.



Les églises du Concordat

1801-1905

*Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Clodoald.
Vue générale extérieure
prise depuis le chevet.*



« Vivants piliers » de la Restauration catholique

1801-1830

À la veille de la Révolution, les campagnes de la proche banlieue parisienne représentent la majorité des paroisses du diocèse de Paris. Sur ses 488 paroisses, 425 se trouvent en milieu rural. Leur desserte est alors bien assurée puisque 174 141 communiantes disposent alors de 425 lieux de culte, soit un sanctuaire pour une moyenne de 409 habitants, la Ville de Paris regroupant évidemment la majorité démographique du diocèse¹³. Chaque paroisse est desservie par un curé ; mais des congrégations religieuses, souvent implantées de longue date et accessibles aux laïcs, possèdent aussi un lieu de culte et assurent des services religieux complémentaires (Issy-les-Moulineaux, Antony...). Si chaque village constitue une paroisse dotée au moins d'une église, chaque église est desservie par un curé, membre du clergé (l'un des trois ordres constitutifs de la société d'Ancien Régime), à qui appartiennent les bâtiments culturels. Cette organisation pluriséculaire va se trouver remise en question par la Révolution.

Le bilan de la Révolution

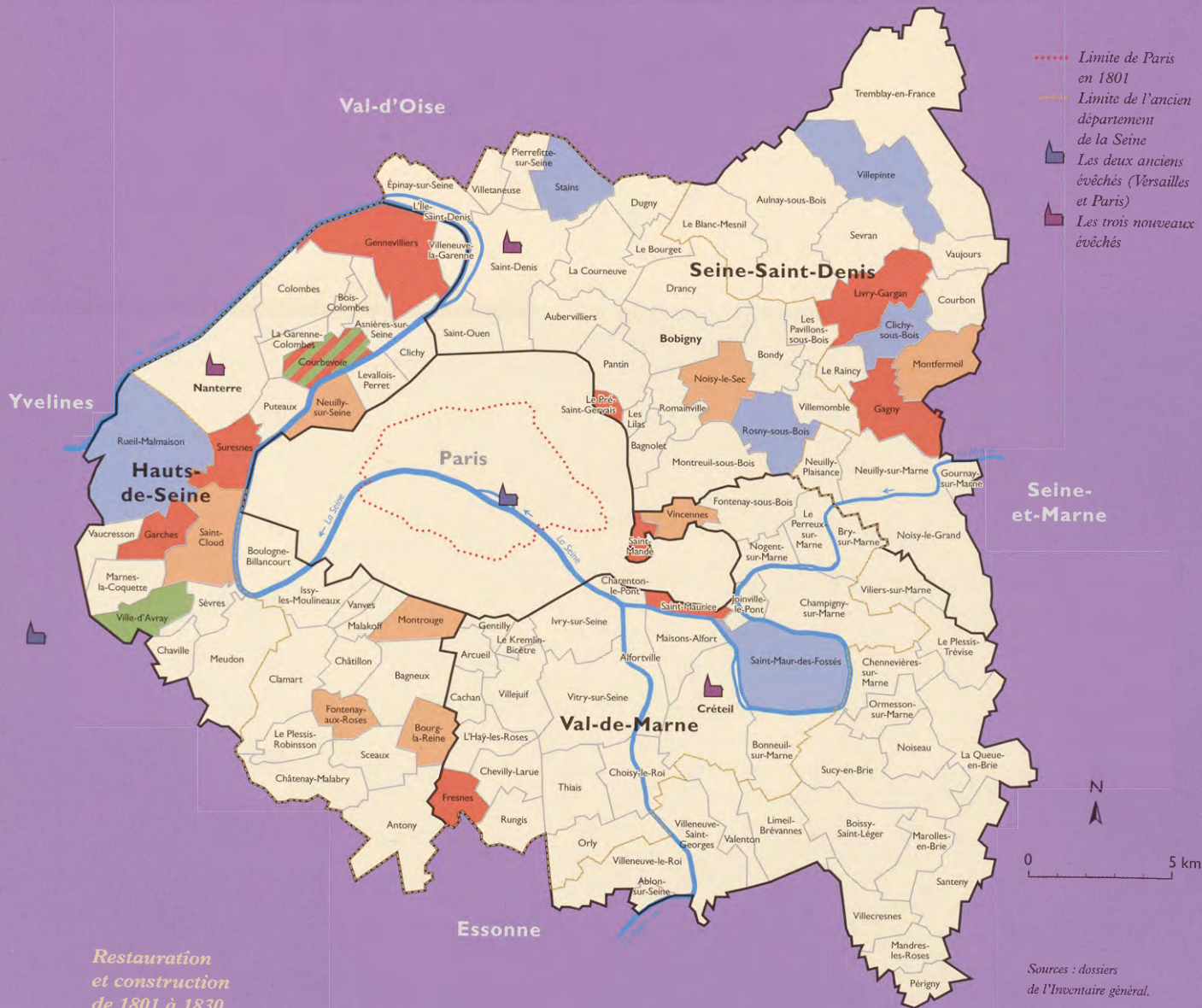
Dès le 2 novembre 1789, afin de faire face à la grave crise financière qui menace le pays, la Constituante met les biens de l'Église à la disposition de la nation.

Dans les faits, les biens des communautés religieuses seront vendus, les églises paroissiales devenant à la charge des pouvoirs publics. Cette distinction se trouve confirmée par le décret du 13 février 1790 supprimant les ordres religieux mais reconnaissant l'existence d'un clergé séculier. Quelques mois plus tard, la Constitution civile du clergé votée le 12 juillet 1790 propose une nouvelle organisation culturelle du pays, que le Concordat reprendra dans ses grandes lignes.

Les nouvelles institutions

Désormais la France ne comptera que 85 diocèses (au lieu des 135 antérieurs), chacun d'entre eux correspondant approximativement à la nouvelle circonscription départementale. La proche banlieue parisienne se trouve ainsi dépendre de l'évêché de Paris pour les communes de la Seine, de celui de Versailles pour celles de Seine-et-Oise¹⁴ (voir carte p. 36). De plus, afin de réduire la charge que représentait pour les pouvoirs publics l'entretien des bâtiments culturels, la Constitution prévoit de réduire le nombre des paroisses : toute cité de moins de 6 000 habitants ne peut disposer que d'une paroisse, et par conséquent d'un unique lieu de culte. À la campagne, on procède ainsi

Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Nicolas-et-Saint-Marc. Le bourg rural, peint par Jean-Baptiste Langlacé (1786-1864) vers 1820, accueillit vingt ans plus tard les peintres Camille Corot et Armand Chambelland, et les sculpteurs François Rude, James Pradier ou Francisque-Joseph Duret (musée de l'Île-de-France, Sceaux).



..... Limite de Paris en 1801
..... Limite de l'ancien département de la Seine
■ Les deux anciens évêchés (Versailles et Paris)
■ Les trois nouveaux évêchés

Restauration et construction de 1801 à 1830

Églises préexistantes à la Révolution, dégradées et restaurées par la suite :

- Clichy-sous-Bois, Saint-Denis
- Rosny-sous-Bois, Sainte-Germaine
- Rueil-Malmaison, Saint-Pierre-Saint-Paul
- Saint-Maur, Saint-Nicolas
- Stains, Notre-Dame-de-l'Assomption
- Villepinte, Notre-Dame

Églises commencées avant la Révolution et achevées après le Concordat :

- Courbevois, Saint-Paul
- Ville-d'Avray, Saint-Nicolas

Églises reconstruites en totalité ou en partie :

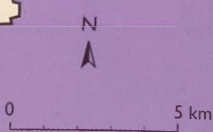
- Bourg-la-Reine, Saint-Gilles-Saint-Leu
- Fontenay-aux-Roses, Saint-Pierre-Saint-Paul
- Montfermeil, Saint-Pierre-Saint-Paul
- Montrouge, Saint-Jacques
- Neuilly, Saint-Jean-Baptiste
- Noisy-le-Sec, Saint-Étienne
- Saint-Cloud, Saint-Clodoald
- Vincennes, Notre-Dame

Églises construites :

- Courbevois, Saint-Pierre-Saint-Paul (partiellement)
- Fresnes, Saint-Éloi
- Gagny, Saint-Germain
- Garches, chapelle de l'Hospice de la Reconnaissance
- Gennevilliers, Sainte-Marie-Madeleine
- Livry-Gargan, Notre-Dame
- Saint-Mandé, Notre-Dame (partiellement)
- Saint-Mandé, chapelle de l'Hospice Saint-Michel

- Saint-Maurice, chapelle de l'asile
- Le Pré-Saint-Gervais, Saint-Gervais-Saint-Protais
- Suresnes, chapelle du couvent des Missionnaires

Sources : dossiers de l'Inventaire général.



au regroupement des communes afin de former de nouvelles paroisses, souvent agrégées à l'église du chef-lieu de canton.

Ces mesures sont durement ressenties par les populations rurales, contraintes d'effectuer de longs trajets pour assister aux offices tandis que la chapelle du hameau ou l'église du village (souvent l'unique monument local, objet de toutes les fiertés) se trouve, au mieux, désertée et laissée à l'abandon, au pis, vendue, et parfois démolie. Le trouble est d'autant plus grand que la même Constitution, en divisant le clergé sur la question du serment de fidélité à la nation, réduit l'effectif des desservants dont une partie se cache ou s'exile. Après des mois d'anticléricalisme, la Terreur de 1793 impose la fermeture des églises, proscrit la religion et ses manifestations extérieures. Les campagnes de déchristianisation orchestrées de septembre à novembre 1793 s'accompagnent de pillages d'églises : portes forcées, verrières brisées, mobilier détruit¹⁵. Il faut attendre la première loi de Séparation de l'Église et de l'État, votée le 25 février 1795, mais surtout l'arrêté du 25 décembre 1800, ordonnant la réouverture de toutes les églises fermées pendant la Réaction thermidorienne, pour voir les églises retrouver leur destination première.

État des lieux patrimonial

Au terme d'une décennie de troubles politiques et religieux, toute tentative d'état des lieux du patrimoine culturel appelle plusieurs observations. D'abord, la connaissance de la situation, essentiellement fondée sur les plaintes des paroissiens ou des desservants, ou sur les réponses des maires ou des curés aux questionnaires lancés par les préfets, présente un caractère aléatoire non négligeable¹⁶. Ensuite, si certaines églises entreprises sous l'Ancien Régime ont été achevées à la veille de la Révolution, leur aménagement interne demeure en attente : Saint-Nicolas de Ville-d'Avray, élevée de 1789 à 1791, présente une bâtisse aux murs nus, sans verrière ni mobilier ; Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie offre le curieux assemblage d'un volume elliptique raccordé entre 1790 et 1793 à une courte nef antérieure de trois vaisseaux, le tout laissant un sentiment d'inachèvement, voire d'incohérence ; l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud, commencée en 1787 sur les plans de l'architecte Lemoine de Couzon en remplacement d'un édifice antérieur, grâce à la générosité de Marie-Antoinette, demeure un chantier béant¹⁷, suspendu depuis 1791. Hormis quelques édifices dont la Révolution a interrompu le chantier, beaucoup d'églises anciennes, dont l'état



à la veille de 1789 ne nous est pas précisément connu mais qui, dans certains cas, pouvaient déjà inspirer quelque inquiétude, ont souffert du manque d'entretien causé par un abandon prolongé. Les églises de Montrouge (Saint-Jacques), Bourg-la-Reine (Saint-Gilles-Saint-Leu), Fontenay-aux-Roses (Saint-Pierre-Saint-Paul) connaissent ainsi des désordres divers qui compromettent leur réutilisation : celle de Bourg-la-Reine connaît des déformations qui inquiètent les pratiquants ; la population de Montrouge paraît si effrayée qu'elle déserte le sanctuaire, et l'église de Fontenay semble irrécupérable. Parfois, les manifestations révolutionnaires ont contribué activement à la dégradation de l'édifice : à Rosny-sous-Bois, la transformation de l'église Sainte-Germaine en temple de la Raison a occasionné d'importants dégâts. Ailleurs, les troubles de la Terreur ont provoqué la ruine de l'édifice : les églises de Marnes-la-Coquette (Saint-Éloi-Saint-Sébastien), de Montfermeil (Saint-Pierre-Saint-Paul) ou de Noisy-le-Sec (Saint-Étienne)



Montfermeil
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Saint-Pierre-Saint-Paul.
La nef, ruinée
par les saccages
révolutionnaires de 1793,
est reconstruite de 1818
à 1820 dans le prolongement
du chœur du XIII^e siècle.

Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Clodoald.
Le cadastre de 1816
montre le plan des
fondations de la nouvelle
église commencée en 1788
et interrompue en 1791,
dont l'achèvement
repris en 1818 sera
suspendu en 1830
(AD Hauts-de-Seine).

seront détruites par les saccages révolutionnaires de 1793. Des villages se trouvent ainsi dénués de sanctuaire, et s'ajoutent aux communes privées de titre paroissial dont l'église, devenue inutile, a été vendue comme bien national : celles de Saint-Mandé (Notre-Dame) et de Vincennes (Notre-Dame) passent ainsi aux mains de particuliers qui démolissent totalement la première, partiellement la seconde. La population pratiquante de toutes ces communes se trouve ainsi contrainte de se rendre à « l'église-mère » du chef-lieu de canton pour assister aux offices : c'est le cas des paroissiens de Marnes-la-Coquette, de Saint-Mandé ou de Vincennes, parmi bien d'autres. Une telle situation suscite plaintes et protestations dont le clergé se fait volontiers l'écho¹⁸.

Le Concordat et les articles organiques

Les biens et le rôle du clergé

Les termes du Concordat, convention passée entre le gouvernement français et le pape Pie VII le 15 juillet 1801 et promulguée le 8 avril 1802¹⁹, entérinent les conditions d'exercice du culte fixées par la Constitution civile du clergé, avec ses conséquences pour le patrimoine religieux. Le nombre de paroisses de la Seine (hors Paris) s'élève désormais à 77, soit 36 dans l'arrondissement de Saint-Denis, 41 dans celui de Sceaux²⁰. La différence numérique d'avec l'Ancien Régime provient, d'une part, de la création de l'évêché de Versailles²¹ qui compte un grand nombre de communes rurales, d'autre part, de la réduction du nombre des paroisses au sein du diocèse ainsi qu'à l'intérieur même de certaines communes. Cette réduction, d'une proportion d'un tiers par rapport aux chiffres de 1789 limite ainsi (à l'instar de ce qui se passe sur le plan national) le nombre des succursales autorisées par le gouvernement impérial (soit en France, 27 000 pour 35 000 communes environ). Le Concordat, dans un souci d'apaisement social, déclare irréversible l'aliénation des biens ecclésiastiques, confirmant ainsi la ruine de bâtiments cultuels souvent anciens. Pour autant, il affirme la liberté et la publicité du culte et reconnaît la religion catholique et romaine comme « la religion de la grande majorité des citoyens français ». Concession accordée au Saint Père, cette reconnaissance (en retrait par rapport au statut de religion d'État reconnu sous l'Ancien Régime) justifie en partie la participation des deniers publics à l'entretien du patrimoine culturel.

Cette prise en charge financière se fonde également sur la dette contractée par la nation en 1789 lors de la spoliation des biens du clergé.

La commune et la création des fabriques

Désormais, clergé et bâtiments cultuels sont à la charge de la puissance publique²². Les articles organiques, véritables arrêtés d'application du Concordat publiés unilatéralement à l'initiative du gouvernement, précisent, en outre, que cathédrales et églises paroissiales antérieures à la signature, sont des propriétés de la nation, mais affectées à l'exercice du culte, et comme telles, confiées au clergé qui en est affectataire. Plus précisément, la jurisprudence qui a prévalu au cours du XIX^e siècle, maintes fois confirmée par le Conseil d'État (avis du 6 pluviôse an XIII...), est que les églises paroissiales appartiennent aux communes²³. L'article organique 75²⁴ institue les fabriques au sein des paroisses pour, notamment, veiller à « l'entretien et à la conservation des temples ». Si les menus travaux (entretien, décor) sont à la charge des fabriques, les grands travaux de réparation, voire de reconstruction incombent aux pouvoirs publics (commune, département, État) dès lors que la fabrique s'avère incapable de les financer²⁵. C'est pourquoi les comptes de la fabrique doivent être communiqués aux élus avant toute entreprise ; de même, un devis estimatif accompagnera tout projet. Les modestes communes ne disposant ni d'architecte ni de services techniques, diagnostic et propositions reviennent à l'architecte départemental, autrement nommé « architecte des communes rurales », qui se trouve ainsi en charge de l'entretien, voire de la reconstruction, de la plupart des églises paroissiales.

Le conseil général des Bâtiments civils

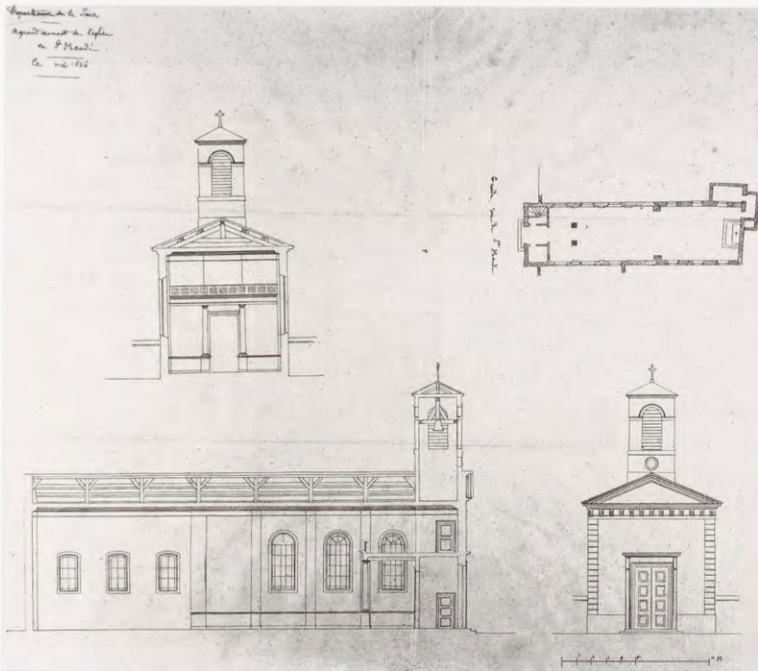
Quand le devis atteint une certaine somme, le préfet soumet le projet à l'avis du conseil général des Bâtiments civils, créé en 1795²⁶, qui juge de son utilité, de sa solidité et de son économie²⁷. Encore faut-il préciser qu'au terme de l'article 9 des articles organiques²⁸, l'église paroissiale ne se rencontrant qu'au chef-lieu de canton, les églises des autres communes du canton ne sont que des succursales pour lesquelles les pouvoirs publics ne sont astreints par aucune obligation d'entretien ni de conservation. Certaines, nous l'avons vu, avaient déjà été vendues sous la Révolution. Le Consulat, puis l'Empire, face à l'ampleur des travaux d'entretien, en sacrifieront quelques autres.

L'architecture religieuse de l'Empire : administrer d'abord, bâtir peu, rêver beaucoup 1801-1815

Un premier état des lieux

La signature du Concordat a pour première conséquence un véritable état des lieux mené sous l'autorité conjointe des évêques et des préfets. Plusieurs rapports adressés aux préfets et sous-préfets décrivent l'état du patrimoine culturel hérité de la Révolution et dressent l'ordre d'urgence des travaux à effectuer²⁹ : paroisses sans église (Vincennes), églises très dégradées (Saint-Jacques de Montrouge), églises nécessitant d'urgentes réparations (Notre-Dame-de-l'Assomption de Stains, Saint-Nicolas de Saint-Maur, Saint-Gervais-Saint-Protais du Pré-Saint-Gervais), paroisses assez riches pour pouvoir financer les travaux de réparation (Notre-Dame de Boulogne)... Ces rapports se font l'écho de l'alarme émanant du clergé³⁰ ; l'évêque de Versailles écrit ainsi au préfet de Seine-et-Oise à propos de Saint-Clodoald de Saint-Cloud le 28 frimaire an XIV : « Cette église tombe en ruine et doit être démolie »³¹. Pourtant quelques églises

Saint-Mandé (Val-de-Marne), église Notre-Dame. Plan, coupes et élévation, 1836 (AN). La chapelle conventuelle, d'abord louée puis achetée par la ville en 1828 pour remplacer l'ancienne église paroissiale détruite, doit être agrandie de trois travées en 1837.



bénéficient de travaux de restauration importants : la nef de la vieille église Notre-Dame de Villepinte est reprise en 1809 ; l'église Saint-Denis de Clichy-sous-Bois, qui date de 1759, bénéficie également en 1811 de grosses réparations. Toutefois le clergé

redoute l'ambiguïté de la démarche. L'évêque de Versailles s'en émeut auprès de son préfet : « un décret impérial du 30 mai dernier (1806) ordonne bien qu'il sera dressé des devis des réparations à faire aux presbytères et aux églises ; mais ce décret porte en même temps que la dépense pourra être acquittée avec le produit des églises et presbytères qui auront été supprimés »³². C'est que les ressources manquent face aux sommes nécessaires. Les autorités, les premières, en sont bien conscientes. C'est le préfet de Seine-et-Oise qui, dans une circulaire aux maires et conseillers municipaux de son département, écrit : « Les fabriques manqueront encore longtemps d'une dotation suffisante pour faire face aux grosses réparations. La ressource de quelques quêtes, de la location des places dans l'église et de quelques autres menus droits sera peu de choses dans les communes rurales : le conseil municipal pourra apprécier ces objets dans sa sagesse, et porter au budget une somme à employer au maintien de la solidité ou au rétablissement des bâtiments consacrés au culte »³³.

Des fermetures provisoires

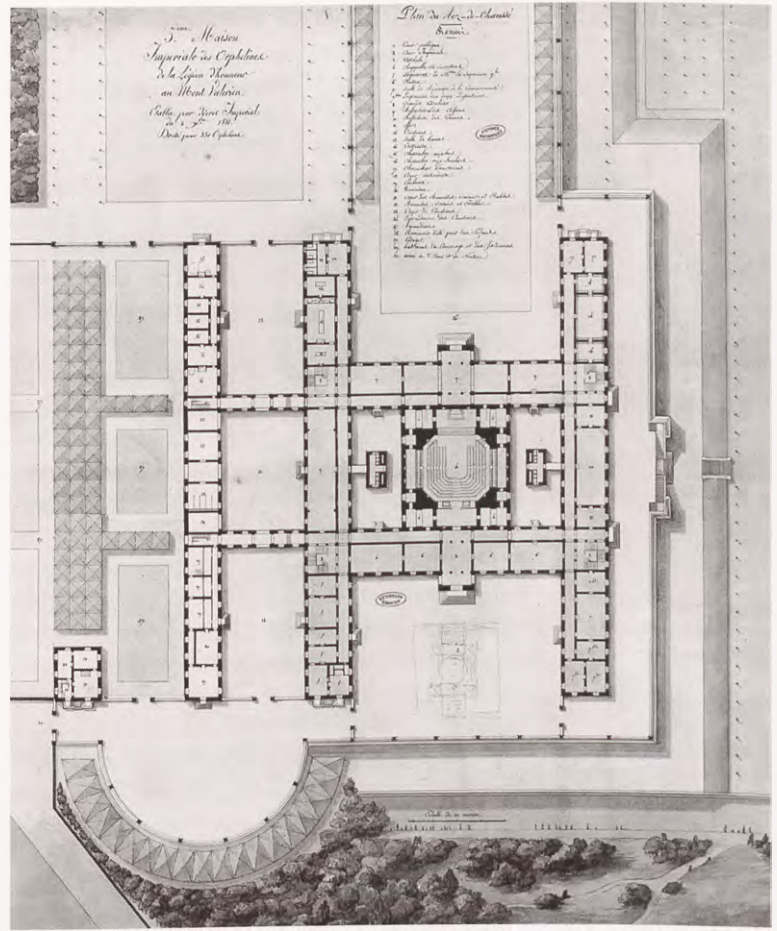
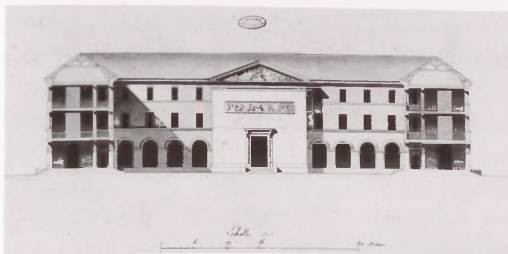
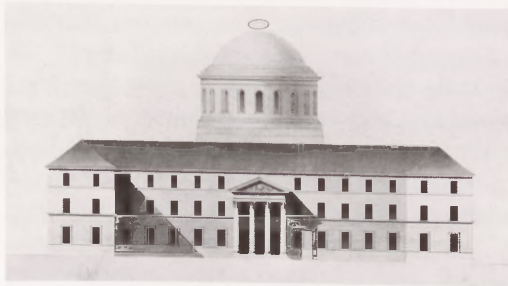
Lorsque les revenus de la fabrique et les finances communales s'avèrent insuffisants, quand le département renâcle aux indispensables réparations d'urgence, le maire n'a d'autre solution que de fermer l'église par mesure de sécurité publique. C'est ce qui arrive à Montrouge « où l'église Saint-Jacques est en si mauvais état qu'il a fallu, par mesure de sûreté publique, en interdire l'entrée »³⁴. Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine connaît le même problème, et semblable issue, même si une réouverture ultérieure sans travaux préalables rend le maire suivant un peu perplexe³⁵. Ce magistrat étant chargé d'assurer la continuité du culte catholique doit donc trouver un local provisoire. Celui de Montrouge loue ainsi « un local devant servir momentanément d'oratoire » dans la dépendance d'une maison particulière, après accord du préfet et du vicaire général du diocèse de Paris³⁶. Il semble que cette formule provisoire ait duré un certain temps puisque la pose de la première pierre de la nouvelle église n'intervint qu'en 1823. Dans le meilleur des cas, le local de substitution est un ancien bâtiment culturel aliéné : la municipalité de Saint-Cloud louera successivement la chapelle³⁷ du couvent des Ursulines puis celle de l'Hospice ; les édiles de Saint-Mandé font de même. La municipalité de Vincennes se voit réduite à louer les vestiges de l'ancienne église paroissiale à son acquéreur et vandale.

L'ambitieux projet du Mont Valérien

Limitier le bilan de l'Empire en matière de construction religieuse de la banlieue parisienne à son œuvre diplomatique, administrative et gestionnaire sans prendre en compte la part de rêve attachée à quelques grands projets, exposerait à sous-estimer une ambition impériale en la matière confrontée à l'urgence de la reconstruction intérieure et à la passion d'une expansion conquérante. Ainsi, par décret du 2 décembre 1811, Napoléon décida d'ouvrir plusieurs « maisons impériales » à l'intention des orphelines de la Légion d'honneur³⁸. Si la plupart d'entre elles se logèrent dans des locaux préexistants (Paris, Saint-Germain-en-Laye, abbaye de Barbeau en Seine-et-Marne...), l'empereur confia à l'architecte Jacques-Antoine Vestier



le soin d'ériger un ensemble de locaux neufs sur le Mont Valérien, à Suresnes, à l'emplacement d'anciens bâtiments conventuels récemment évacués par la police impériale³⁹. Les bâtiments civils encore visibles (englobés en 1840 dans l'enceinte



du fort) et qui datent de 1812, ne rendent guère compte de l'ampleur du sanctuaire prévu. Un ensemble de documents (plans, élévations, anonymes et non datés) conservé aux Archives nationales révèle l'ambition du commanditaire⁴⁰ qui ne recevra pas moins de six projets.

Tous les projets s'appuient sur le bâtiment alors déclaré « en construction » qui, seul, fut finalement réalisé et le prolongent d'un (voire deux) quadrilatère. Cette formule d'espaces clos articulés de part et d'autre d'une chapelle, héritière d'un parti monastique ou hospitalier, se voit ici déclinée selon plusieurs schémas, selon que la chapelle affecte la forme d'un plan centré ou non. La répartition des bâtiments autour d'une cour carrée appelle ici une chapelle allongée, dans œuvre, la façade formant travée saillante sur les parois intérieures ; selon les projets, elle reçoit pour couverture de (fausses) coupoles sur pendentifs (1^{er} projet), un berceau en plein-cintre (2^e projet), un berceau à caissons avec lanterneau zénithal (4^e projet) ou un simple plafond (nouveau projet). Érigée au centre d'un ensemble de bâtiments dessinant un plan en H à double traverse (3^e projet), la chapelle dessine

Ci-dessus et à gauche, *Troisième projet pour 350 orphelines, plan général du rez-de-chaussée (avec retombe) et coupe longitudinale sur la chapelle centrale (AN).*

À gauche, de haut en bas, *Variante du troisième projet avec chapelle à dôme surbaissé : élévation de la façade antérieure. Deuxième projet pour 290 orphelines, élévation de l'aile sur cour avec façade de la chapelle.*

Suresnes
(Hauts-de-Seine),
Mont Valérien.

Projet de maison impériale pour orphelins de la Légion d'honneur (AN) : à travers ses multiples variantes, ce projet d'une sorte d'acropole héroïque et civique en l'honneur des victimes orphelines des guerres de l'Empire s'inscrit dans la perspective du projet de Palais pour le Roi de Rome prévu sur la colline de Chaillot. Le choix comparable d'un site éminent, la simultanéité des chantiers et l'identité des maîtres d'œuvre confirment la volonté impériale d'imprimer dans le paysage parisien un geste architectural dont l'ambition monumentale n'eut d'égale que sa dimension visionnaire.



Troisième projet pour 350 orphelins, détail de la coupe longitudinale sur la chapelle centrale.



Suresnes (Hauts-de-Seine), Mont Valérien.
Projet de maison impériale pour orphelines de la Légion d'honneur, plan général du site (source AN).

- bâtiments antérieurs à 1812
- bâtiments de 1812 construits et encore existants
- ensemble prévu et jamais achevé

et par la simultanéité des chantiers. Curieusement, l'idée grandiose d'ériger une sorte d'acropole vouée à l'éducation des jeunes orphelines de la Légion d'honneur devait trouver son prolongement, sous la Restauration, dans l'établissement des Missionnaires de France⁴⁴.

La religion officielle en ses temples 1815-1830

Une vigoureuse politique d'équipement religieux

La Charte de 1814, en faisant du catholicisme « la religion de l'État », traduit assez l'intérêt du trône pour la religion. Et même si cette charte maintient la liberté des cultes, il demeure alors évident que la restauration de la monarchie n'a de sens que fondée sur une profonde restauration religieuse. C'est pourquoi le régime mène une triple politique missionnaire : pastorale (contre les idées voltairiennes), éducative (en direction de la jeunesse) et constructive, pour rétablir une pratique religieuse menacée.

Alors que l'on prête volontiers au Second Empire une vigoureuse politique d'équipement religieux, celle menée par la monarchie restaurée (et poursuivie, dans une moindre mesure, par la Monarchie de Juillet) semble curieusement sous-estimée. Pourtant, sur soixante-dix-sept paroisses de banlieue, c'est une vingtaine d'églises nouvelles qui, de 1818 à 1848, vont s'élever⁴⁵, compte non tenu des chapelles aménagées ou bâties par les congrégations qui reviennent en nombre, ni de celles des particuliers⁴⁶. Alors qu'on ne procède, dans le même temps, à aucune création de paroisse, beaucoup de ces chantiers visent à remplacer des édifices ruinés et dangereux (pour une douzaine d'entre eux). Le maire de Villeneuve-Saint-Georges explique ainsi les motifs qui l'ont poussé à prendre l'initiative de travaux importants : « La commune, qui n'a aucune espèce de revenu, s'est déterminée à une dépense aussi excessive en considérant moins ses facultés que le besoin de conserver à la religion catholique une église prête à s'écrouler. Déjà, une partie des fidèles n'osait plus y entrer, elle allait être abandonnée si l'on eût pas pris un parti décisif »⁴⁷. Bien des maires pourraient alors partager ce constat d'urgence. Nous avons vu précédemment que certains maires durent prendre l'initiative de fermer leur église par mesure de sécurité. Et les élus constatent chaque jour que, faute de réparations exécutées à temps, leur église

alors un plan en croix grecque, coiffé d'un dôme octogonal à lanterneau dont la couverture consiste en une fausse coupole à caissons.

Par-delà les variations proposées, plans d'ensemble et sanctuaire expriment un goût du monumental. Les longues colonnades des plans basilicaux alternent avec les élévations à trois niveaux du plan centré. Et la coupole du Panthéon romain, référence prisée de tant d'architectes de la fin du siècle⁴¹, s'impose comme un modèle possible de la coupole, à travers (peut-être) les projets d'église à dôme dessinés vers 1780 par le visionnaire Étienne-Louis Boullée⁴².

Ce projet s'inscrit, bien sûr, dans la perspective d'une ambition plus vaste qui couvre toute la période de l'Empire. Déjà, en 1806, la création de l'ordre de la Légion d'honneur avait fourni l'occasion d'un sujet au concours d'entrée à l'école d'architecture. Mais le choix du Mont Valérien (entre Paris et la Malmaison) rappelle évidemment le projet, maintes fois repris par l'agence de l'architecte officiel Pierre Fontaine, d'un palais impérial sur la colline de Chaillot d'où l'édifice eût joui d'une vue exceptionnelle sur Paris et la Seine. On sait que ce projet, mis en œuvre par un décret du 16 février 1811 et connu sous le nom de *Palais pour le roi de Rome*, fut condamné par la chute de l'Empire. Pourtant le parallèle s'impose pour le choix d'un site éminent, par l'équipe d'architectes impliqués⁴³, par l'égale ambition du projet

Fontenay-aux-Roses
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Pierre-Saint-Paul.
La façade surmontée
d'un clocher-porche.



Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Clodoald.
Élévation de la façade :
ce projet d'achèvement
de l'église, soumis au conseil
général des Bâtiments civils
en 1818, reçut son approbation,
mais ne fut jamais réalisé
faute de crédits (AN).



Courbevoie
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Pierre-Saint-Paul.
Élévation de la façade
par M. Le Masson
ingénieur-architecte,
1829 (BnF).

atteint un point de non-retour qui nécessite une reconstruction : Saint-Jacques de Montrouge, Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine, Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses, Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, Notre-Dame de Vincennes en apportent une illustration flagrante⁴⁸. Parfois il peut s'agir seulement d'achever un édifice que Révolution ou Empire ont laissé inachevé (Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie ; Saint-Clodoald de Saint-Cloud) : ce seront, d'ailleurs, les premiers bénéficiaires des chantiers de la Restauration. Après plusieurs propositions visant à achever le projet de Lemoine de Couzon, l'architecte Henry Trou fait adopter un programme d'achèvement de l'église de Saint-Cloud, révisé à la baisse. Certains bâtiments, devenus exigus face à l'essor démographique, appellent une simple extension : à Saint-Mandé, la chapelle conventuelle louée puis achetée par la municipalité (1828), et devenue insuffisante, se trouve augmentée de trois travées (1837). Mais il arrive qu'exiguïté et vétusté se conjuguent pour aboutir à une reconstruction (Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 1832).

Le financement de la construction

Le décret du 30 décembre 1809 et la loi du 14 février 1810 répartissent les frais de reconstruction de l'église paroissiale entre la fabrique et la commune. La fabrique, qui se doit d'assurer l'entretien et l'aménagement de l'édifice, doit

participer aux frais de construction dans la mesure de ses moyens. Faute de ressources suffisantes, c'est la commune qui doit assurer cette dépense. La charge correspondante n'a, évidemment, rien de négligeable pour autant qu'on puisse s'en faire une idée à partir des informations partielles dont on dispose. Les factures oscillent ainsi de 50 000 francs (de 1830) à 150 000 francs environ⁴⁹. On peut ainsi distinguer deux catégories d'édifices : les églises à budget modeste, coûtant autour de 50 000 francs, et des églises plus chères puisque revenant au triple des premières. Dans ce cas, la différence semble surtout s'expliquer par l'ampleur du bâtiment correspondant à la population locale. Pour autant, la modestie du coût de l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud tient, sans doute, au double fait qu'il s'agit d'une reconstruction sur les bases d'un édifice interrompu, d'une part, que cette reconstruction n'est pas menée à son terme en 1830, d'autre part. On ne peut, cependant, que s'étonner devant la liberté prise par certains constructeurs (l'architecte ? l'entrepreneur ?) face au devis qu'ils ont souscrit⁵⁰ : le cas de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, dont la facture finale double presque le devis initial, ne semble pas un cas isolé, au point que les architectes qui parviennent à tenir le devis soulignent cet exploit, malgré des chantiers rapides et une inflation négligeable. Il semble, en fin de compte, qu'il s'agisse d'une véritable stratégie des entrepreneurs pour emporter les marchés sur la base de devis délibérément sous-estimés lors d'adjudication des travaux aux moins offrants. Curieusement, l'administration semble démunie pour imposer un contrôle *a posteriori* et sanctionner les dérives financières⁵¹. Ces dérapages se révèlent ainsi comme une manière efficace de contourner les divers contrôles *a priori* exercés par l'administration : l'architecte Auguste Molinos, chargé de soumettre un devis préalable à la reconstruction de l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly se le voit refuser par le préfet⁵² au motif qu'il est d'un montant jugé « trop dispendieux » (160 000 francs) ; le second devis, d'un montant de 97 338 francs sera finalement accepté, mais conduira au dérapage que l'on sait, à savoir une facture finale de 145 854 francs. Le fait que le litige de Neuilly ait été porté devant le Conseil d'État, qui le juge en 1856, apparaît, à cet égard, comme un cas isolé⁵³.

Pour faire face à ces sommes, les communes doivent donc recourir à des impositions « extraordinaires » étalées sur plusieurs années que le préfet autorise, ou non, selon les ressources communales.

Ainsi Vincennes, dont l'église a été vendue sous la Révolution, apparaît-elle « pauvre et dénuée de ressources, parce que la commune a pour tout territoire que des propriétés appartenant (*sic*) à l'État ou à la Couronne, qui ne sont pas imposables »⁵⁴ ; aussi la commune n'a-t-elle,



jusqu'aux années 1820, essuyé que des refus de l'administration parce qu'une surimposition affectée à la reconstruction de son église, l'empêchant de répondre à ses obligations fiscales ordinaires, reviendrait à faire financer l'édifice par l'État⁵⁵. Mais la situation va se débloquer car, par chance, le souverain s'intéresse à la commune (faveur royale dont bénéficient alors Vincennes et Saint-Cloud). Ainsi, le roi, sollicité par le maire de Vincennes et « animé autant par son zèle pour le bien de la Religion que par l'esprit de bonté qui lui est naturel »⁵⁶ accepte-t-il à la fois le principe d'une souscription et sa participation en tête des donateurs (pour 2 000 francs pris sur sa cassette), bientôt imité par les princes et les princesses de sang royal.

La reconstruction de l'église paroissiale Saint-Clodoald de Saint-Cloud bénéficie d'une générosité royale encore supérieure puisque Louis XVIII accorde à la commune une somme de 24 000 francs sur sa cassette (payables sur trois ans) ; bien plus, l'intervention royale déclenche un geste de l'administration centrale qui, par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur, accorde un secours de 12 000 francs (payables de 1818 à 1820⁵⁷). Outre la fiscalité communale, les (rares) subventions royales et les crédits du ministère de l'Intérieur, le conseil général intervient occasionnellement, comme c'est le cas à Montrouge, sans que l'on sache exactement les motifs de ses choix⁵⁸ ; la commune

de Neuilly pourra ainsi compter, outre une imposition annuelle extraordinaire de 3 680 francs, sur un secours de 10 600 francs accordé sur le fond commun des amendes de police, ainsi que sur un autre secours de 13 400 francs, enfin sur un subside départemental de 36 000 francs⁵⁹.

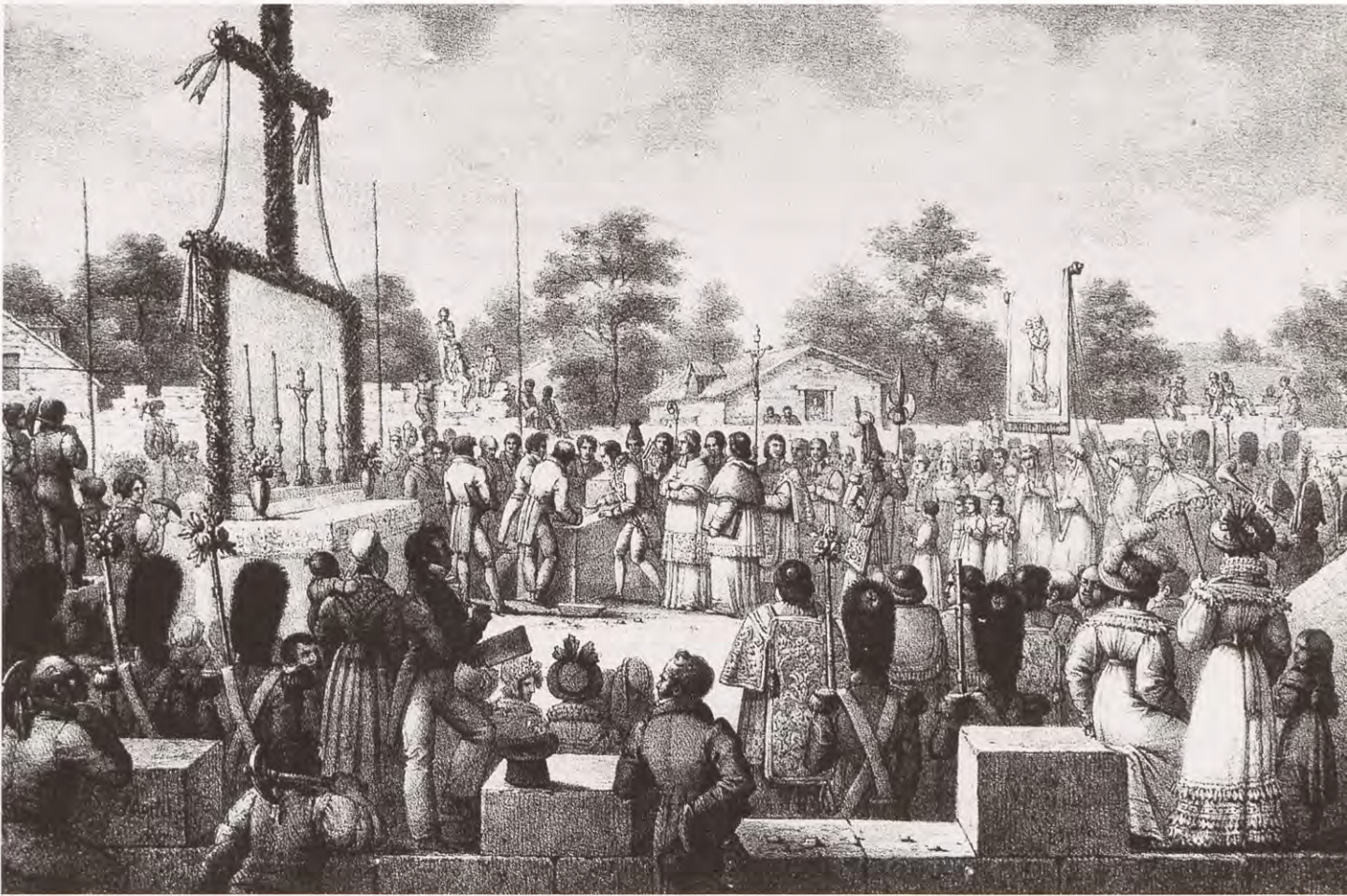
Émergence de la maîtrise d'ouvrage

Bien que la notion de maîtrise d'ouvrage n'ait émergé qu'assez tardivement, la pratique en a toujours existé même si la responsabilité en semble parfois confuse. Toutefois, si le décideur est le payeur, la commune s'impose presque toujours comme le véritable maître d'ouvrage. Pour autant, si le maire supporte la responsabilité du programme face à l'administration centrale, s'il conduit l'opération et en choisit les acteurs, au moins officiellement, dans la réalité il agit en accord avec le curé de la paroisse, après consultation (voire sur l'initiative) du conseil de fabrique et inévitablement en accord avec l'évêché. Faute de disposer des archives des conseils de fabrique, dont les délibérations ne sont qu'exceptionnellement jointes aux Archives communales⁶⁰, il est difficile de déterminer la part précise du clergé, ou celle de la fabrique dans des domaines aussi décisifs que

Vincennes
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame.
L'allongement de la nef
et l'ajout de bas-côtés
entraînent la perception du
petit temple ionique original.



Montrouge
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jacques-
Saint-Christophe.
Façade antérieure
de l'église sur l'avenue
de la République,
carte postale P. Marmuse,
1903 (BnF).
La volonté de réinvestir
le site de l'ancien sanctuaire
contribua à priver le nouvel
édifice du dégagement
nécessaire à un accès aisé.



**Montrouge
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jacques-
Saint-Christophe.**

La présence, au premier plan, du corps municipal – assemblée de notables locaux dévoués au trône – et d'éminents représentants du clergé local, évêque en tête, confère un caractère très politique à cette cérémonie à laquelle participent, derrière leur bannière, les Demoiselles de la confrérie de la Vierge, ainsi qu'une foule attentive sous l'œil vigilant de la garde nationale (BnF).

la décision de construire, l'élaboration du programme, l'ampleur de l'édifice, ou la nature du plan. Nous nous attacherons donc aux rares indications rencontrées. Ainsi le plan de l'église Saint-Jacques de Montrouge (vaste nef rectangulaire sans division interne) résulte manifestement d'une volonté affirmée du curé du lieu qui juge ce parti « plus favorable à l'exercice du culte et à la police du lieu, laquelle aurait beaucoup souffert si l'on avait adopté le parti proposé au conseil par un des membres, d'ajouter des bas-côtés au vaisseau principal »⁶¹. Il semble qu'un accord tacite, fondé sur l'évidence, conduira curé, fabrique et municipalité à souhaiter un édifice plus vaste à l'occasion de la reconstruction de l'église. L'opinion sur ce sujet du conseil municipal de Neuilly ou de celui de Montrouge semble se faire l'écho du vœu du conseil de fabrique dont le maire est membre d'office.

On ne trouve, en revanche, aucune indication émanant du clergé ou de sa fabrique, relative au style architectural, à l'importance du déambulatoire ou de bas-côtés, même si les processions

et manifestations religieuses sont alors pratiques courantes, (Restauration catholique oblige !), comme en témoignent celles organisées lors de l'inauguration de l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud⁶² ou pour la pose de la première pierre de Saint-Jacques de Montrouge, le 12 octobre 1823. Sans doute, le clergé manque-t-il des connaissances nécessaires pour peser sensiblement sur les choix architecturaux (programmes, plans ou techniques)⁶³. En revanche, le conseil général des Bâtiments civils, obligatoirement consulté sur tout prêt d'un coût supérieur à 20 000 francs (30 000 francs après 1837) exerce un contrôle qui n'a rien de formel⁶⁴. Ses observations conduisent parfois à des modifications substantielles : la nef de Saint-Jacques de Montrouge se trouve allongée à la suite de considérations sur le nombre des pratiquants⁶⁵ ; l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud projetée doit être amendée de plusieurs corrections concernant l'éclairage intérieur, l'articulation et la pente des combles, le voûtement de la croisée des transepts, les tours de façade ou encore les entrées latérales⁶⁶.

Les différents maîtres d'œuvre : architectes départementaux, officiels, privés

Le maître d'œuvre peut ne pas être architecte, bien que ce soit le cas le plus courant. Louis-André Rebeilleau, qui rebâtit de 1825 à 1829 l'église Saint-Gervais-Saint-Prottais du Pré-Saint-Gervais, démolie en 1814-1815, est l'ingénieur départemental. En revanche, il n'a pas été repéré pour la période d'entrepreneur⁶⁷ ou de curé bâtisseur, comme on en verra plus tard, pour des raisons qui tiennent à la formation du clergé ou au recrutement très encadré des maîtres d'œuvre. Quand ce dernier est architecte, avant 1848, c'est généralement l'architecte du département ou de l'arrondissement concerné. Ces architectes dits « des communes rurales » dans les rapports administratifs, connaissent alors leur activité la plus intense. Précédés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées dans les travaux départementaux, ils apparaissent sous l'Empire chargés des travaux communaux ou départementaux. Membres de droit des commissions départementales des Bâtiments civils (instituées à partir des années 1820) « ils exercent un rôle de contrôle, renforcé par le recours fréquent des préfets à leurs compétences en matière d'arbitrage et d'expertise »⁶⁸. L'architecte de l'arrondissement de Sceaux, Auguste Molinos, consulté sur l'opportunité de restaurer l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses, conclue, à cette occasion, que la dangerosité de l'édifice interdit d'y poursuivre l'exercice du culte, et qu'il faut donc en interdire l'accès « jusqu'au moment où on pourra s'occuper de la réédification de l'église »⁶⁹. En conséquence, il propose ses services pour une reconstruction, avec un projet dont le devis (à l'en croire) n'excède pas les frais d'une éventuelle restauration. C'est, bien sûr, Molinos qui sera chargé de la reconstruction de l'église à partir de 1833. Cette situation privilégiée par rapport aux maires et au préfet explique leur intervention quasi-systématique dans la construction des églises entre 1820 et 1840. Leur mainmise est telle que sur la totalité des églises paroissiales bâties sur cette période, seules quatre d'entre elles (Saint-Germain de Gagny, Saint-Gervais-Saint-Prottais du Pré-Saint-Gervais, Notre-Dame de Vincennes et Saint-Clodoald de Saint-Cloud) leur échappent. Ainsi en doit-on quatre à Auguste Molinos, deux à Guenepin, deux à Simon Vallot, une à Paul-Eugène Lequeux⁷⁰.

Les églises paroissiales réalisées par des architectes non départementaux sont néanmoins l'œuvre d'architectes officiels ou reconnus que des

circonstances particulières ont privilégiés. L'église Saint-Gervais-Saint-Prottais du Pré-Saint-Gervais est due (nous l'avons vu) à l'ingénieur départemental Rébeilleau : cette attribution traduit, sans doute, le prestige subsistant du corps des Ponts et Chaussées aux yeux de l'administration centrale. À l'opposé, l'intervention d'Hippolyte Blondel dans la construction de l'église Saint-Germain de Gagny préfigure l'influence grandissante des architectes diocésains, jusqu'alors cantonnés à l'entretien et la construction des édifices diocésains (cathédrales, séminaires, écoles privées diverses) ainsi que l'intervention croissante du diocèse sur la construction d'église. Par ailleurs, l'ancien élève des Beaux-Arts, Jean-Baptiste Cicéron Lesueur, grand prix de Rome en 1819, doit sans doute à ses relations académiques la commande de l'église Notre-Dame de Vincennes, qu'il élève en 1826. L'attribution de l'asile d'aliénés de Saint-Maurice à Émile-Jacques Gilbert⁷¹ relève d'un processus analogue. Parallèlement, l'appui de la famille royale s'avère efficace : l'architecte parisien Henry Trou doit d'être chargé de l'achèvement de l'église paroissiale et royale Saint-Clodoald de Saint-Cloud à la protection de la duchesse d'Angoulême, soutien actif de la Restauration catholique et protectrice de l'Œuvre du Calvaire du Mont Valérien voisin.



Les architectes des autres églises (de statut privé) doivent le plus souvent autant à leurs relations qu'à leur seul talent l'attribution d'une commande. La solidarité des anciens élèves de l'École des beaux-arts s'y révèle aussi précieuse que prépondérante. La Société des missionnaires de France, installée depuis peu sur le Mont Valérien, confie ainsi à un élève de Peyre le jeune, Jean-Nicolas Huyot⁷²,

Garches (Hauts-de-Seine), Hospice de la Reconnaissance dit Michel Brézin.

Côté est, vue partielle de l'un des deux corps de bâtiments abritant les chambres, et de la chapelle axiale.

le soin d'élever leur chapelle conventuelle sur le site-même pour lequel l'agence de Percier et Fontaine conçut de si vastes projets. Dans le cas des fondations, le choix du fondateur semble déterminant même si le processus électif nous échappe parfois : faut-il attribuer à l'ancien tapissier de la cour impériale, Michel-Jacques Boulard, (ou à son exécuteur testamentaire M. Foucher) le choix de l'architecte Hippolyte Destailleurs⁷³ pour l'Hospice Saint-Michel fondé à Saint-Mandé en 1825 ? L'attribution de l'Hospice de la Reconnaissance (Garches) à Martin-Pierre Gauthier⁷⁴, architecte de l'administration des hospices, relève d'une logique administrative puisque Michel Brézin, son fondateur, avait légué sa fortune à cette administration qu'il avait choisie pour légataire universelle.

Définition de l'intervention des maîtres d'œuvre

On aimerait connaître mieux la part réelle de l'architecte dans l'œuvre accomplie, malgré la modicité des documents existants : s'est-il borné à livrer des plans ? a-t-il suivi le chantier ou s'en est-il remis à un conducteur de travaux ? Il semble qu'il y ait autant de cas de figures que d'architectes, sinon de chantiers. Un Henry Trou, par exemple, déploie beaucoup de souci pour, dans un premier

fait assister de l'architecte Percier le jeune comme conducteur des travaux en collaboration avec l'entrepreneur général M. Bournance⁷⁶. Il paraît, en revanche, que d'autres architectes (peut-être accaparés par la multiplicité de leurs chantiers) n'ont assuré qu'un service minimal, avec une moindre présence et sans trop de rigueur. L'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, construite selon plans et devis d'Auguste Molinos, ne satisfait guère le conseil municipal à réception des travaux. Le procès verbal dressé à l'initiative du préfet constate que « les entrepreneurs ne se sont pas conformés exactement au devis, qu'il y a eu vice de construction et mauvaise qualité de matériaux »⁷⁷. La municipalité en tient l'architecte pour responsable et l'accuse d'avoir négligé la surveillance du chantier. La municipalité de Fontenay-aux-Roses doit faire le même constat : « Monsieur Molinos a prévu des embrasures, tirements et ancrés en fer devant servir à lier entre elles les différentes pièces de charpente du beffroi et à leur donner la solidité nécessaire pour résister à l'ébranlement causé par la mise en volée de la cloche. L'inconcevable incurie de Monsieur Molinos a permis à l'entrepreneur de se soustraire à l'obligation de poser ces fermes »⁷⁸. L'architecte Visconti, chargé par le préfet d'arbitrer le différend entre la commune et l'architecte, constate « la non exécution de ce travail » dont il souligne « l'indispensable utilité ».

Reconstruction religieuse et urbanisme

Un autre débat voit le jour à l'occasion de la construction de ces églises de bourgs, plus ou moins explicite selon les cas : faut-il reconstruire l'église sur place ou profiter de l'occasion pour un éventuel transfert ? Sans doute certaines communes ne se posent-elles pas la question. À la municipalité de Fontenay-aux-Roses qui envisage de reconstruire une nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne, enserrée dans un carcan de constructions privées, le conseil général des Bâtiments civils fait toutefois remarquer qu'elle perd une bonne occasion, en déplaçant l'édifice, de s'offrir un sanctuaire plus grand : ce sera peine perdue⁷⁹. Montrouge n'envisage pas davantage de déplacer son lieu de culte, situé au cœur du bourg, à la croisée de voies importantes, à proximité du vieux château. La commune de Bourg-la-Reine saute le pas, mais opère son transfert sur une promenade publique, choix qui soulève les réserves du Préfet. Ce sera, en fait, l'occasion saisie opportunément par la municipalité pour consacrer la mutation de la ville : le déplacement de l'église,



Neuilly
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jean-Baptiste.

Façade de l'église
donnant sur l'avenue
Charles-de-Gaulle,
axe de la ville.

temps, tenter de respecter le projet initial de son prédécesseur Lemoine de Couzon à Saint-Cloud, quitte à proposer des plans différents mais dans l'esprit antérieur pour satisfaire aux conditions financières imposées. Par ailleurs, sa connaissance détaillée du chantier apparaît clairement dans les justificatifs techniques qu'il fournit au maire récalant à régler ses honoraires⁷⁵, même s'il s'est



bientôt rejointe par un hôtel de ville puis par des écoles, constituera le pivot d'une opération d'extension urbaine confortée par des opérations de lotissement. Mais c'est à Neuilly que le débat est lancé avec le plus de clarté et de tension. Alors que la municipalité demande à l'architecte Molinos plans et devis « pour la construction d'une église sur l'emplacement de l'église actuelle »⁸⁰, construction qui sera l'occasion d'une extension, circule une pétition signée d'un grand nombre d'habitants souhaitant que la nouvelle église soit construite au centre du territoire communal (c'est-à-dire hors de l'ancien bourg), à Sablonville, sur un terrain cédé gracieusement à la commune par l'architecte lotisseur Joseph Rougevin, à charge pour la commune d'y établir église, mais aussi presbytère



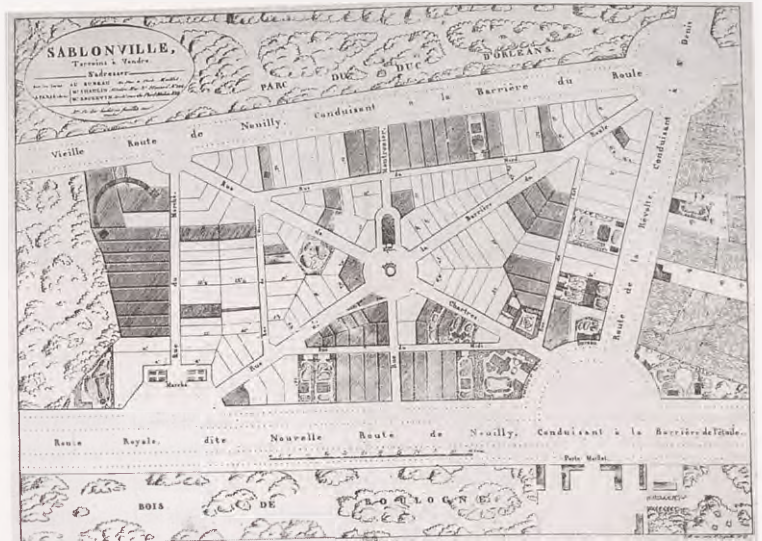
et mairie. Cette occasion inespérée pour la municipalité de Neuilly de réorganiser les équipements communaux en fonction de l'émergence sur son territoire des foyers urbains de Sablonville, des Ternes, de Villiers, de l'Étoile et de Courcelles (totalisant 274 maisons pour 261 au vieux Neuilly) est vivement rejetée par les édiles⁸¹, notables locaux peu disposés à voir l'église quitter le centre ancien qu'ils habitent. Cette attitude frileuse, émanation d'un conseil municipal élu sur une base censitaire et d'un maire désigné par le ministère de l'Intérieur, allait non seulement à l'encontre de l'avis du préfet, soucieux de ménager un avenir urbain prévisible, mais traduisait le refus d'une évolution dont la municipalité devrait, cinquante ans plus tard, corriger l'erreur. La présence prévue d'une église au sein d'un lotissement semble, toutefois, un argument publicitaire efficace si l'on en croit le projet de lotissement de Bellevue (Meudon, 1826) : une église à colonnade s'inscrit dans la perspective axiale du nouveau quartier projeté, dont seules quelques maisons verront finalement le jour.

De gauche à droite,

Montrouge (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Jacques-Saint-Christophe.
À Montrouge, l'église nouvelle conserve le site de l'ancienne chapelle bâtie à proximité du château. Après la disparition de ce dernier, l'église demeure le seul pôle constitutif du centre-ville, bientôt rejointe par une mairie républicaine. (extr. de Montrouge 1934).

Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).
La mairie avant 1910, (carte postale). L'église de Bourg-la-Reine, reconstruite à l'écart du vieux centre, inaugure l'extension de l'agglomération, rapidement suivie par une mairie, puis des écoles et de nombreux lotissements.

La proximité d'une église passe, aux yeux des lotisseurs, pour un argument de vente efficace : le document publicitaire du lotissement de Bellevue (Meudon) fait état d'une église alors inexistante, et jamais réalisée, tandis que le promoteur du lotissement de la plaine des Sablons (Neuilly) veut décider la ville à y construire une église en lui offrant le terrain.



**Un néoclassicisme bien tempéré :
plans, façades, proportions**

Un autre point semble ne pas avoir suscité de débat, les archives restant muettes en la matière : c'est la question du style. D'ailleurs, comment y aurait-il eu débat alors que nos architectes, officiels ou libéraux, sont tous issus de l'École des beaux-arts (Vallot, Guenepin, Molinos, Lequeux, Huyot, Le Sueur, Destailleurs, Gilbert)⁸², et donc tenants de l'académisme le plus pur. En outre, le contrôle exercé par le conseil général des Bâtiments civils ne s'exerce pas seulement sur la viabilité du projet ou sur sa capacité à satisfaire les besoins de telle ou telle commune, mais s'attache largement aux règles de convenance édictées par l'Académie : respect des ordres, convenance de tel style pour telle fonction⁸³... Ainsi les architectes départementaux s'affirment-ils comme d'efficaces représentants d'une architecture classique rationalisée et simplifiée, auprès des élus de la banlieue et de la province.

Les églises bâties entre 1815 et 1840 en banlieue parisienne présentent majoritairement un plan fort simple composé d'une nef unique prolongée par un chœur en cul-de-four (églises Saint-Jacques de Montrouge, Notre-Dame de Vincennes, chapelle de l'Hospice de Garches). Certaines églises présentent un chevet plat comme Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses ou Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine (dans son parti initial de 1837), l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud, inachevée et réduite à sa nef, ne pouvant être prise en compte. Quelques églises, inspirées du plan basilical romain, offrent une nef plus complexe, à trois vaisseaux (Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses, Saint-Étienne de Noisy-le-Sec) séparés par une double colonnade, ou possèdent un petit transept (Notre-Dame de Vincennes). Exceptionnels, en revanche, apparaissent les plans centrés de la chapelle Saint-Pierre de l'Île-Saint-Denis⁸⁴ et de celle de l'Hospice Saint-Michel (Saint-Mandé)⁸⁵, octogones prolongés d'un côté par le chœur, de l'autre, par un vestibule, dont la forme ne doit rien à la situation, ici indépendante, là, intégrée à un corps de bâtiment. Tous ces édifices présentent un bel appareil régulier de calcaire conférant aux murs et aux colonnes une allure monumentale qui ne doit pas faire oublier que, faute de ressources, d'autres parties (voûtes, plein des murs) sont constituées de matériaux moins coûteux (lambris de couverture, moellons, plâtre et enduits).

**L'Île-Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis),
chapelle.**



Si la façade-porche à colonnade constitue un poncif des partis néoclassiques, bien représenté en banlieue parisienne, les églises de l'Île-Saint-Denis et de Noisy-le-Sec, avec leurs porches à fronton, en offrent une variante plus modeste.

À droite, de haut en bas,

**Courbevoie
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Pierre-Saint-Paul.**

**Noisy-le-Sec
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Saint-Étienne.**

**Bourg-la-Reine
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Leu-Saint-Gilles.**

**Saint-Maurice
(Val-de-Marne),
chapelle de l'Hôpital
Esquirol.**

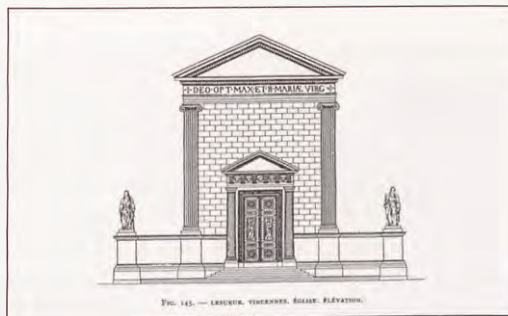
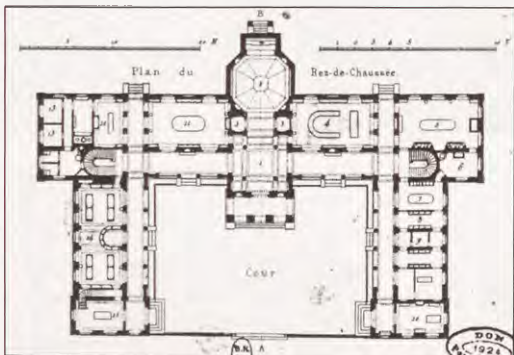
Page de gauche, de gauche à droite,

**Meudon
(Hauts-de-Seine),
lotissement de Bellevue.
Plan proposé par
M. Guillaume, 1826
(BnF).**

**Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
projet de lotissement
de Sablonville.
Vers 1830 (BnF).**



La façade de ces églises s'orne souvent d'une colonnade (souvent limitée à quatre fûts) saillant au-devant de deux massifs latéraux, parfois disposés en retrait. La formule, dont Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine offre le type, connaît des variantes : Saint-Jacques de Montrouge adosse sa colonnade à un massif cubique, Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie, à un volume elliptique ; celle de Saint-Mandé (Hospice Saint-Michel) forme travée saillante sur l'aile qui l'encadre. Parfois la colonnade s'efface au profit d'un fronton



Ci-contre,

**Vincennes (Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame.**

*Élévation de la façade
occidentale, août 1829
(AN).*

Page de droite,

**Vincennes (Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame.**

*Perspective de la nef.
Si la forme originelle de
l'église vincennoise constituait
un petit chef-d'œuvre
de rhétorique ionique,
l'extension ultérieure
se montra fidèle à ce parti
à travers une colonnade
qui en amplifie l'effet.*

simple (Saint-Étienne de Noisy-le-Sec, Saint-Gervais-Saint-Prottais du Pré-Saint-Gervais), d'une arcade formant porche (à l'Hospice de Garches, en écho aux arcs de la galerie claustrale), voire d'un simple porche (Saint-Jean-Baptiste de Neuilly), surmonté d'un oculus et bas-relief (Sainte-Marie-Madeleine de Gennevilliers) ou d'un clocher (Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses). À Notre-Dame de Vincennes, une porte dorique à fronton s'inscrit dans l'austère façade d'un petit temple ionique sur laquelle se sont greffés ultérieurement des avant-corps latéraux. À Saint-Maurice (Hospice de Charenton), Gilbert s'inspire d'un dorique « néo-grec » pour la composition de son porche tétrastyle⁸⁶.

Un modeste campanile domine parfois le fronton (Hospice Brézin de Garches) ou le toit (Saint-Jacques de Montrouge). En forme de lanterneau, un campanile surmonte les chapelles octogonales de L'Île-Saint-Denis et de l'Hospice de Saint-Mandé, ou le dôme projeté au Mont Valérien (Suresnes), distribuant un éclairage zénithal sur l'autel dont

**Saint-Mandé (Val-de-Marne),
Hospice Saint-Michel.**
*Plan, élévation (extr. de
l'Encyclopédie moderne,
ou Dictionnaire abrégé...
1852, pl. 33)
et vue actuelle.*





CREDITE - SPERATE - AMATE

ANNO 1852

l'effet théâtral accroît la fonction liturgique. Hérité des partis médiévaux, le principe monumental de la tour-porche est repris à Fontenay-aux-Roses par Molinos qui dote Saint-Pierre-Saint-Paul d'une tour à trois niveaux, dont le dernier en retrait fait office de campanile, tandis que sa masse se détache de la façade ; l'architecte Henry Trou avait prévu d'encadrer la façade de Saint-Clodoald de Saint-Cloud d'une paire de tours-clochers, à trois étages en retrait progressif, non réalisés faute de crédits. Si Molinos dut, en 1833, à Fontenay-aux-Roses, abandonner son projet de campanile au-dessus de la croisée des transepts, (au bénéfice de la tour-porche évoquée), il en reprit la formule à Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine trois ans plus tard, selon un parti adopté dès 1825 par Louis Rebeilleau à Saint-Gervais-Saint-Protais du Pré-Saint-Gervais. Ailleurs, faute de pouvoir intégrer un clocher à un parti basilical trop affirmé, les architectes se bornent à l'adosser au chœur ou aux bas-côtés (Notre-Dame de Vincennes, Saint-Pierre-Saint-Paul de Gennevilliers, Saint-Étienne de Noisy-le-Sec).

À l'intérieur, le plan basilical est (sauf exceptions mentionnées) scrupuleusement respecté. Hormis les églises à nef unique, un rang de colonnes doriques (Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses, Saint-Clodoald de Saint-Cloud), ou ioniques (Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine, Notre-Dame de Vincennes) y soutiennent un entablement et un mur percé de fenêtres, voire d'oculi (Saint-Jean-Baptiste de Neuilly), dispensant un éclairage direct sur l'assistance. À l'exception notable de la nef de Saint-Cloud couverte d'une fausse voûte en berceau à caissons, les autres églises sont toujours couvertes d'un plafond (Saint-Jacques de Montrouge, Saint-Étienne de Noisy-le-Sec, Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, Saint-Jean-Baptiste de Fontenay-aux-Roses), parfois à compartiments (Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine). Une coupole surbaissée se remarque, toutefois, à la croisée des transepts de Notre-Dame de Vincennes. Enfin, rares sont les décors portés : on notera le tympan sculpté par J.-P. Cortot au Mont Valérien en 1823, représentant la Résurrection du Christ, ainsi que le bas-relief de Sainte-Marie-Madeleine de Gennevilliers sur lequel le sculpteur Eugène-André Oudin a figuré un Christ en majesté encadré par les évangélistes, placé en 1851⁸⁷.

Comme Louis Hauteœur⁸⁸ le remarque justement, l'architecture religieuse de la Restauration et de la Monarchie de Juillet a perdu de sa superbe.

On continue, certes, à édifier des temples en l'honneur de la religion d'État, pilier du régime ; mais les proportions ont changé. Les dômes ont disparu, les colonnes apparaissent plus élancées, les moulures moins épaisses ; des proportions moins terrifiantes invitent à une religion plus humaine. D'ailleurs, la décennie 1830-1840 se révélera moins favorable aux tenants du « néoclassique ». Ce grand style, que les institutions officielles (Académie), enseignantes (École des beaux-arts) ou régulatrices



Suresnes
(Hauts-de-Seine),
Mont Valérien.
Le fronton de
l'ancienne chapelle
des pères de la Société
des missions de France.

(conseil général des Bâtiments civils) continuent d'imposer dans le domaine de la construction civile a fini par lasser ; à force d'associer la grammaire classique à tous les usages (église, théâtre, palais de justice, banque, bourse, hôpital, abattoirs...) le néoclassicisme tombe en disgrâce. Désormais, l'architecture religieuse se détournera des formes classiques ; celles-ci survivront, un temps, dans l'architecture hospitalière : la chapelle de l'Hospice de Charenton est construite de 1838 à 1845. Mais c'est la construction publique qui lui accordera son dernier refuge, l'érigeant en attribut stylistique de l'architecture du pouvoir⁸⁹.



Fontenay-aux-Roses
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Pierre-Saint-Paul.
Vue intérieure vers 1900,
carte postale
(AD Hauts-de-Seine).
À l'intérieur de l'église,
une colonnade dorique
déploie son austère grandeur.



Vincennes
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame.
Chapiteau de la nef.

**Suresnes
(Hauts-de-Seine),
Mont Valérien.**

Sous la Restauration, le Mont Valérien devient une véritable acropole de la repentance nationale. Forte de l'appui du trône, la Société des missions de France (en bas à droite) y prêche des retraites expiatoires avec processions et stations sur les pentes,

La Société des missions de France

L'histoire de la Société des missions de France⁹⁰ et de ses constructions au Mont Valérien à Suresnes, soutenues par la famille royale, résume assez bien dans la pierre, l'alliance du trône et de l'autel jusque dans sa chute. Présentant la Révolution « sacrilège et régicide » comme un châtiment divin infligé à la France impie du siècle des Lumières, les missionnaires, quand ils n'assistent pas le clergé rural, pratiquent leur œuvre de conversion dans

Les journées de juillet 1830 confirment cette tendance : par leurs manifestations anticléricales et leur renversement du trône, les insurgés rejettent une Église compromise avec le pouvoir ; les congrégations qui, comme celle des Missionnaires, portent une part de responsabilité dans cette réaction, sont chassées. La chapelle de la Société des missions de France disparaîtra, vers 1840, lors de l'édification du fort sur le Mont Valérien.



adoration du calvaire dressé sur l'esplanade (en haut à droite).

Ces dévotions spectaculaires devant le calvaire rapprochaient la Passion du Christ de celle de la France impie crucifiée par la Révolution ; une liturgie expiatoire incluait l'exercice du chemin de croix pratiqué au chevet de l'église (ci-dessus) dont le fronton offrait la vision reconfortante du Christ ressuscité (page de gauche).

Ci-dessus,

Chevet à péristyle de l'église des pères des Missions construite en 1822 par Huyot en arrière du grand bâtiment élevé sous l'Empire, dessin anonyme, vers 1830 (BnF).

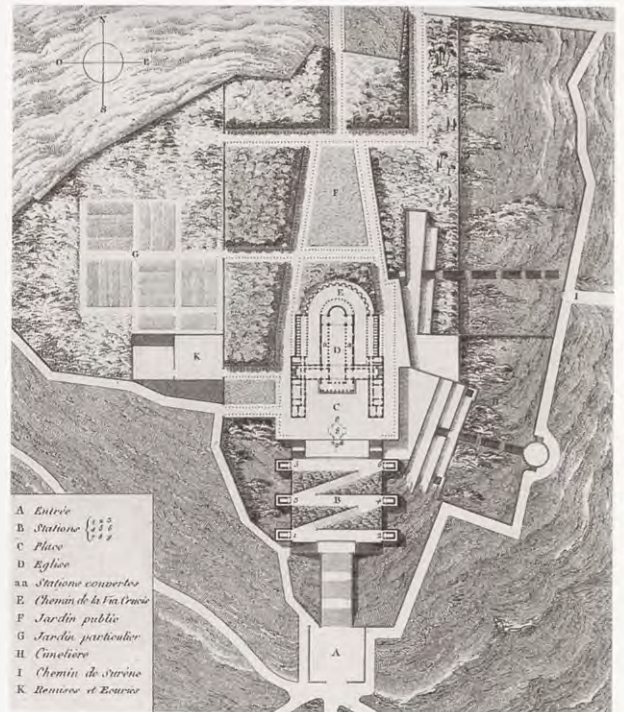
En haut à droite,

Procession au calvaire du Mont Valérien, 1819 (BnF).

En bas à droite,

Plan général du calvaire et de l'église des pères des Missions, gravure de Thierry, vers 1812 (BnF).

les églises parisiennes comme au Mont Valérien où ils s'installent au lendemain de l'Empire. Pour frapper les esprits et obtenir des repentirs durables, ils multiplient processions publiques, sermons incendiaires et cérémonies pénitentielles en des célébrations ostentatoires auxquelles on associe le chemin de croix. L'église élevée au Mont Valérien par Huyot (un élève de Fontaine) pour la communauté sert cette liturgie spectaculaire. Si le plan basilical du sanctuaire, construit au nord du bâtiment de 1812, relève d'un parti commun aux chapelles conventuelles, le développement à la périphérie de l'abside, couvrant les stations de la *Via crucis*, abrite la pratique de cette dévotion. L'esplanade située au pied des bâtiments, dominant les pentes de la butte parsemées d'oratoires, et sur laquelle se dresse un nouveau calvaire, fournit le cadre idoine à une liturgie spectaculaire. Le tympan sculpté au fronton du bâtiment par Cortot en 1823 y prend un sens particulier : la résurrection du Christ préfigure celle de la France catholique et monarchique, repentante et restaurée ; la figure expiatoire⁹¹ du Calvaire renvoie ainsi à l'interprétation pénitentielle de la Révolution. Or cette religion d'un Dieu terrible et vengeur (celui de l'Ancien Testament), alliée objective d'un pouvoir autoritaire et clérical, se trouve de plus en plus rejetée par une population, au mieux, demeurée acquise aux idées voltairiennes, voire, indifférente à la religion.





Du gothique « troubadour » au clocher de village

1830-1848

L'Église divisée d'une société en mutation

La société française connaît alors une profonde mutation sous les effets conjugués de la première révolution industrielle et ceux des premières concentrations urbaines. Certes, les campagnes de la Seine demeurent encore à l'écart d'un phénomène essentiellement urbain, mais cette évolution n'est pas de nature à enrayer la déchristianisation rapide

la séparation de l'Église et de l'État et prônant le rejet de toutes les oppressions au nom d'un Christ libérateur, y puise sûrement sa justification⁹³, alors même que le haut clergé rigoriste connaît une véritable crise d'autorité. Il serait, toutefois, excessif d'en déduire la fin du sentiment religieux chez des fidèles séduits par l'offensive des Rédemptoristes partisans d'une popularisation des dévotions. Sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire,

*Vanves
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Rémy.*

*Portraits de quelques-uns
des curés en charge de
la paroisse de 1825 à 1959.*



de la banlieue verte : en 1826, cent trois paroisses du diocèse de Versailles sont ainsi classées indifférentes à la religion⁹². On y verra certainement le double héritage du siècle des Lumières et celui de la Révolution ; il faut, sans doute, tenir compte aussi des excès de zèle de la Restauration catholique. Une part du succès de Lamennais, réclamant

on assiste, en effet, à un regain des dévotions populaires qui s'expriment surtout à travers les confréries et les congrégations diverses, ainsi que par le renouveau du culte des saints locaux, plus ou moins historiques. Le curé de village (qui inspire un roman à Balzac⁹⁴) devient alors une figure tutélaire, sinon populaire, des bourgs ruraux, avant que maire

*Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis),
basilique Saint-Denis.
Façade occidentale.*



Restauration et construction de 1831 à 1848

Églises anciennes restaurées :

- Saint-Denis, basilique*
- Antony, Saint-Saturnin*
- Arcueil, Saint-Denis*
- Bagneux, Saint-Hermeland*
- Montreuil, Saint-Pierre-Saint-Paul*
- Saint-Mandé, Notre-Dame*
- Sceaux, Saint-Jean-Baptiste*
- Vanves, Saint-Rémy*

Églises construites :

- Charenton, chapelle du couvent des sœurs de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur*
- Meudon, Notre-Dame de Bellevue*

et instituteurs ne lui disputent la faveur des villageois. Les collections de portraits d'ecclésiastiques conservées à Vanves⁹⁵ comme à Nanterre⁹⁶ attestent de leur autorité dans les bourgs de la Seine à la veille de leur mutation urbaine. L'image du prêtre s'avère indissociable de son clocher qui prend alors clairement valeur de symbole identitaire. Alors que l'église constitue souvent l'unique monument communal, l'attachement au clocher représente la première forme du patriotisme local, avant l'irruption de la politique au village⁹⁷.

Certes, le goût pour l'histoire locale vient de plus loin. Le renouveau catholique qui a adhéré, au début du siècle, au message du *Génie du christianisme*, conduit dans les années trente au rapprochement des catholiques et des romantiques⁹⁸. Cette apologétique de la beauté de l'art chrétien comme argument de la vérité évangélique suscite ainsi un intérêt curieux mêlé d'admiration envers l'époque médiévale. Le succès d'un roman comme *Notre-Dame de Paris* en 1832 traduit assez l'audience de cette sensibilité nouvelle auprès d'un public qui voit dans le Moyen Âge la forme historique de son idéal politique et artistique, (ère d'harmonie entre pouvoir et religion), dont l'art gothique du XIII^e siècle constitue la forme esthétique la plus pure. Élevé au rang du mythe, l'art gothique, consacré art national, renvoie à l'étude de nos monuments, à la restauration de nos anciennes églises que les consolidations de la Restauration n'ont pas définitivement sauvées.

L'émergence du service des Monuments historiques

La création puis l'organisation du service des Monuments historiques, dans les années qui suivent, traduit dans les institutions cet intérêt de la génération de 1830 pour la conservation et la restauration du patrimoine bâti. Ce respect des monuments anciens érigé en principe, qui se concrétise par leur sauvegarde, constitue une attitude nouvelle que ni l'Antiquité, ni le Moyen Âge, ni les temps modernes n'avaient connue. L'affirmation d'un tel sentiment devait se concrétiser par la définition d'une doctrine en la matière, dont la carence s'expliquait, notamment, par la méconnaissance de l'architecture médiévale. Face à l'importance du patrimoine délabré et l'urgence d'une intervention, « il n'existait pas d'architecte capable de mener à bien semblable entreprise ; la plupart ignoraient tout de l'architecture médiévale »⁹⁹. Parmi les premiers architectes

qui, confrontés à cette tâche, révélèrent l'inexpérience de la profession à ce genre d'entreprise, ceux qui intervinrent à Saint-Denis, au lendemain de la Révolution, figurent en bonne place. Désireux de faire de Saint-Denis la sépulture de sa dynastie, Napoléon confia, en 1806¹⁰⁰, le chantier à Jacques-Guillaume Legrand (1745-1800) puis à Jacques Cellerier (1742-1813). Après avoir rétabli une toiture, restauré les baies et disposé le caveau impérial dans la crypte, les architectes « remontèrent le niveau de la nef, furent conduits à entailler les piles pour incruster de nouvelles bases au niveau surélevé et construisirent une adjonction néoclassique au flanc sud de la nef en entaillant les maçonneries médiévales. François Debret poursuivit les travaux de 1813 à 1846, disposa dans la crypte les gisants royaux... restaura la façade en complétant ou en remplaçant les sculptures mutilées ou disparues et reconstruisit la flèche nord qui avait été endommagée par la foudre. Sévèrement critiqué à partir de 1834 par Vitet, Didron, Mérimée, Guilhermy, Debret dut démissionner lorsque, à la fin de 1845, la flèche et la tour nord, ainsi qu'une partie de la façade commencèrent à s'effondrer »¹⁰¹. En 1846, Viollet-le-Duc lui succéda à la tête du chantier. Il signe deux projets (du 15 décembre 1846 et du 30 novembre 1847) qui, faute de crédits, restent sans suite. Le projet global de restauration qu'il soumet en 1860, et dans lequel il propose de remodeler la façade, se heurte à un refus de la commission supérieure des Monuments historiques¹⁰².

Antony
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Saturnin.
Façade ouest.



Le clocher, symbole identitaire à restaurer

Restaurations

Dans le même temps, et sans toucher à la structure des constructions médiévales, plusieurs municipalités restaurent leurs clochers : Antony dès 1828-1830 (pour la flèche), bientôt suivie par Sceaux (en 1847)

et Vanves l'année suivante. Sans doute, ces travaux visent-ils à réparer l'usure du temps ; mais l'on ne peut s'empêcher de penser à la pression du curé ou de la fabrique sur le conseil municipal avec des arguments dont l'abbé Dieulin se fait volontiers le porte-parole : « Un clocher à flèche aiguë et aérienne produit un effet magnifique à travers l'immensité de l'horizon ; il flatte l'amour-propre des paroissiens, il parle à l'inspiration et à la conscience et semble, en s'élevant vers le ciel, nous rappeler nos immortelles destinées »¹⁰³. La restauration presque contemporaine des flèches de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, qui accompagnent et couronnent d'importants chantiers de restauration, s'inscrivent dans ce contexte. Si ces chantiers se fondaient sur de préalables recherches esthétiques et documentaires, aucune justification de cette sorte ne nous est parvenue pour étayer la restitution de la flèche de l'église de Sceaux par Jean-Baptiste Lassus¹⁰⁴.

Mais la restauration du clocher ne vise pas seulement à flatter l'orgueil villageois par l'érection d'une flèche « aiguë et aérienne ». À côté de cette approche visuelle du paysage communal, on ne saurait négliger une dimension sonore, dont la densité a caractérisé l'environnement d'Ancien Régime¹⁰⁵, et que la population rurale souhaite, alors, retrouver. On imagine mal, aujourd'hui, le concert des carillons et la fréquence des sonneries émanant des multiples églises et chapelles pré-révolutionnaires dont la cacophonie conduisit un Charles Borromée¹⁰⁶ à édicter des normes conciliaires afin de limiter les émissions sonores des sanctuaires selon leur hiérarchie : une cathédrale pouvait, ainsi, disposer de sept à huit cloches ; une collégiale, de trois ; une église paroissiale, de deux ; une chapelle, d'une seule ; une abbatale ne devant jamais brouiller ou couvrir les sonneries voisines, en un concert dont la cathédrale détenait l'initiative. Dès lors, la Révolution, destructrice de cloches et de clochers, en réduisant l'emprise sonore de l'église sur la communauté locale, ne pouvait qu'engendrer un sentiment de perte voire de spoliation. Aussi la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) qui entendait ordonner la politique campanaire des régimes successifs, consacre-t-elle, avant tout, le rétablissement des sonneries ; car son application visant à uniformiser les pratiques, se heurta rapidement aux volontés locales de reconquérir l'espace villageois, et ne connut que des effets variables et désordonnés. On constate, sans surprise excessive, que les premières années de la Monarchie de Juillet constituent la période la plus dense

en conflits longs et intenses à ce sujet, celle où l'offensive des pouvoirs publics appelle une contre-offensive immédiate d'un clergé assuré du soutien populaire. Or, afin de se faire entendre sur tout le territoire de la paroisse qui, depuis la Révolution, a été dépouillée de tout autre sanctuaire, le clergé a du adapter la puissance des sonneries à la superficie et à la nature du relief à couvrir, dans un oubli complet des normes campanaires. Aussi voit-on des églises telles que Saint-Rémy de Vanves ou Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, jadis dotées d'un humble clocheton, hériter d'un solide et volumineux clocher à seule fin d'abriter une puissante sonnerie, à la mesure des nouvelles nécessités pastorales.

Réaménagements urbains

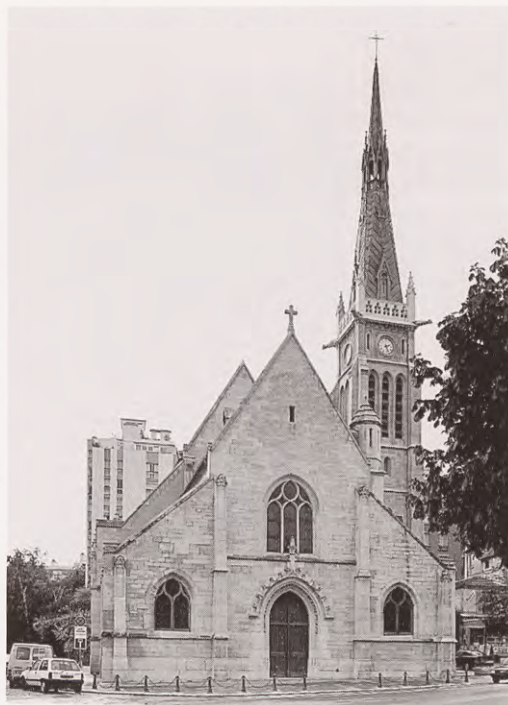
Tandis que le clocher s'inscrit dans l'horizon (et l'imaginaire) villageois, la façade de l'église en dessine souvent le cadre quotidien sur la grand place. Aussi, pour satisfaire au goût du jour, autant que pour achever des édifices par trop hétérogènes, les chantiers de restauration se multiplient-ils, dans une sorte d'« anti-façadisme »¹⁰⁷ avant la lettre nourri de gothique « troubadour ». C'est l'architecte Brisault qui redessine une façade à pinacles pour l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (1847), c'est aussi l'architecte Molinos qui reprend la façade de Saint-Denys d'Arcueil (1843) ; c'est encore l'architecte Naissant qui intervient à Saint-Hermeland

Page de droite,

**Sceaux
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jean-Baptiste.**

*Le clocher, gravure
de Champin, 1817 (BnF).*

*Façade principale,
état actuel.*



**Vanves
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Rémy.**

*Élévation de la façade
occidentale, état actuel.*

*Élévation de l'église
au XVIII^e siècle (AN).*



Ci-dessous,
de gauche à droite

**Boissy-Saint-Léger
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Léger.**

*Le parvis de l'église après
le transfert du cimetière,
opéré en 1826, gravure
anonyme, vers 1840 (BnF).*

**Montreuil
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Saint-Pierre-Saint-Paul.**

*Façade actuelle, après
les restaurations de 1835 et
l'aménagement récent d'une
esplanade formant parvis.*



de Bagneux (portail), Saint-Germain-d'Auxerre de Fontenay-sous-Bois (1847) et Saint-Rémy de Vanves (1848) ; c'est, enfin, la commune de Montreuil qui régularise (1835-1841) la façade de son église composite Saint-Pierre-Saint-Paul. Il arrive, d'ailleurs, que cette nouvelle façade vienne clore une extension de la nef (Saint-Rémy de Vanves, trois travées supplémentaires ; chapelle de Saint-Mandé, quatre travées ajoutées).

Mais il apparaît fréquemment que ces travaux accompagnent un chantier d'aménagement urbain : la restauration de l'église fournit alors l'occasion d'ouvrir une rue (Antony), de dégager une place (Vanves) parfois libérée par le transfert de l'ancien cimetière¹⁰⁸ (Vanves, Boissy-Saint-Léger). Certaines églises, engoncées dans la densité

du tissu urbain, feront l'objet de dégagement, pour des motifs variés : le clergé a, ainsi, coutume d'invoquer la dignité de l'édifice culturel menacé par la proximité de modestes bâtisses, voire d'établissements de commerce. On trouve sous la plume des architectes¹⁰⁹ des arguments de salubrité (Fontenay-aux-Roses), mais aussi de commodité d'entretien, voire de responsabilité en cas de désordres architecturaux. Enfin, les élus soucieux de perspectives urbaines, souhaitent désormais mettre en valeur le principal monument de leur commune. L'église Saint-Rémy de Vanves, parasitée depuis la Révolution par des appendices abritant la mairie, le corps de garde et la prison municipale, profite des travaux de restauration pour s'en dégager¹¹⁰.



Les maîtres d'œuvre

Aucun de ces édifices n'ayant encore bénéficié d'une mesure de protection au titre des Monuments historiques, on ne s'étonnera donc guère de constater la mainmise sur ces chantiers des architectes départementaux, soudain convertis au charme du gothique (Molinos, Naissant) même si l'on remarque à Vanves un désaccord entre les projets de l'architecte et les vœux du desservant qui n'hésite pas à solliciter l'arbitrage du sous-préfet¹¹¹. On notera, cependant, qu'un architecte local parvient à s'imposer (Brisault à Saint-Jean-Baptiste de Sceaux) ; mais on s'interroge encore sur les motivations qui conduisent Jean-Baptiste Lassus à intervenir à Sceaux. Dans tous les cas, les frais (relevant de travaux « d'entretien ») sont pris en charge par la commune car excédant les ressources des fabriques, certains chantiers faisant l'objet de tranches pluriannuelles (Saint-Pierre-Saint-Paul de Montfermeil, Saint-Rémy de Vanves, Saint-Jean-Baptiste de Sceaux).

Entre restauration et création : le gothique « troubadour »

L'époque qui se distingue par ses restaurations gothiques ne donne pourtant le jour qu'à deux nouvelles constructions dans ce style. À Meudon, le hameau de Bellevue, dont la population concurrence celle



du chef-lieu, se voit alors doté d'une église succursale (Notre-Dame), bâtie en 1846 par l'architecte local E. Vigoureux. Il s'agit plutôt d'une modeste chapelle sans clocher ni bas-côté, à charpente apparente, dont le seul décor consiste en une arcature aveugle soulignant le pignon de façade. Dès 1841, la congrégation des sœurs de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur fait bâtir à Charenton une chapelle néogothique annonçant le gothique « archéologique »

à venir. Ce dernier exemple fait paradoxalement ressortir à quel point les premières manifestations néogothiques (le gothique « troubadour ») relèvent souvent d'une architecture plaquée¹¹² dont le décor n'affecte guère la structure d'édifices, au demeurant, modestes¹¹³.

De rares décors, du néoclassicisme au romantisme

Hormis ces quelques exemples où l'architecture « fait » le décor, la sobriété est de règle pour de probables raisons d'économie. La modeste exception de Saint-Pierre-Saint-Paul de Montfermeil n'en paraît que plus remarquable : un calvaire, signé François Rude (de 1848), ne doit sa présence en ce lieu qu'à l'amitié liant le sculpteur au curé de l'époque¹¹⁴. C'est encore à des circonstances particulières que l'on doit l'ensemble exceptionnel qui décore l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray. Le peintre Camille Corot habitait le village dont l'église, bâtie de 1789 à 1791, était demeurée inachevée. Après sa récente restauration (1836-1839), l'artiste propose quelques peintures murales pour le transept. Se conformant à la tradition de l'art chrétien, Corot accepte les contraintes du monument pour y pratiquer la peinture murale dont la technique suscite alors bien des controverses¹¹⁵. Il s'inscrit, à sa manière, dans le débat qui agite artistes et intellectuels catholiques sur la définition d'un art chrétien qui (note Bruno Foucart) « s'est moins cherché dans l'affirmation d'une théorie ou d'une doctrine propre, que dans une réflexion sur l'histoire et dans une morale de la création artistique »¹¹⁶. Un parti semble alors l'emporter qui condamne le tableau au profit de la fresque ou de la peinture murale pour des raisons à la fois morales, historiques et architecturales. La morale exige ainsi la virtuosité technique requise des fresquistes eu égard aux sujets inspirés et réfléchis qui leur sont confiés. L'histoire de l'art (en l'état des connaissances contemporaines) enseigne que « la fresque n'a jamais été aussi bien utilisée que par ces Préraphaélites qui sont l'honneur de l'art chrétien »¹¹⁷. L'architecture, enfin, trouve son avantage dans une pratique décorative qui anime ses volumes et souligne ses partis structurels.

Le thème de la Rédemption, traité en quatre scènes, nous montre un artiste soucieux des fondements de la doctrine chrétienne (la liberté, la faute, le salut) tandis que son inclinaison romantique lui fait préférer aux certitudes héroïques les tensions

De gauche à droite,

Meudon
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame
de l'Assomption.
Façade sur rue, vers 1900
(AD Hauts-de-Seine).

Charenton-le-Pont
(Val-de-Marne),
couvent des sœurs
de Notre-Dame-
du-Sacré-Cœur.
Vue intérieure
de la chapelle, vers 1900
(AD Val-de-Marne).



dues aux faiblesses humaines. Alors que la première scène relate l'épisode fondateur de l'expulsion d'Adam et Ève du paradis, le baptême du Christ évoque l'œuvre du salut. Pourtant, le peintre romantique ne dissocie guère religion et sentiment ; et l'évocation de la tentation du Christ à l'heure de la Passion, comme celle de la repentance de Marie-Madeleine, offrent de dramatiques illustrations de la misère humaine et de la grandeur de la miséricorde divine. Mais ici, expressivité des visages et détails historiques comptent moins que la technique employée : la peinture murale, par sa force monumentale et son « primitivisme » confèrent à l'émotion un souffle épique. Le paysage (genre

où Corot excelle) accède ici à une dimension spirituelle à force de schématisation et de dépouillement, contribuant par son effacement à la tension d'une intériorisation spirituelle.

En 1844, Corot entraîne son ami Armand Chambellan à peindre les pendentifs du dôme, sur lesquels le peintre figure les quatre évangélistes dans une veine classique proche d'un Philippe de Champaigne. Par la suite, en 1856, le peintre Jules Richomme complètera l'ensemble de quatre scènes relevant de la peinture d'histoire : la *Fuite en Égypte*, l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, le *Portement de croix*, *Saint Nicolas sauvant des matelots de la tempête*. Cet ensemble de peintures murales

**Ville-d'Avray,
Église paroissiale
Saint-Nicolas
et Saint-Marc.**

Ci-dessus,

*Peintures murales
du transept, représentant
Adam et Ève chassés
du paradis (à gauche)
et La repentance
de Marie-Madeleine
(à droite),
dues à Camille Corot.*

Ci-contre,

*Le Baptême du Christ,
groupe sculpté
par François Rude.*

À droite,
*Saint Jean l'Évangéliste,
peinture de l'un des
pendentifs de la coupole
de la croisée des transepts
par Armand Chambellan.*





déjà exceptionnel est heureusement complété par le dépôt d'un certain nombre de sculptures contemporaines. Tout comme Corot, James Pradier habitait Ville-d'Avray, et, comme lui, eut à cœur de décorer son église. Aussi lui offre-t-il la pittoresque et moyenâgeuse statue de saint Louis¹¹⁸, non sans arrière-pensée politique, et celle un peu grandiloquente de la Vierge¹¹⁹. On lui doit également un *Mariage de la Vierge*, scène intime où s'affirme un souci de l'exactitude historique ; il s'agit du modèle en plâtre du groupe en marbre exécuté en 1847 et placé à l'entrée de l'église parisienne de la Madeleine, dernier bastion du néoclassicisme religieux. De l'autre côté de l'entrée de l'église parisienne se dressait le *Baptême du Christ* de François Rude, ici représenté par son modèle en plâtre¹²⁰. L'humanité des visages et l'attitude inattendue de saint Jean-Baptiste contribuent activement au dynamisme de la scène ; elles en font un bon exemple de la sculpture religieuse romantique alors que le traitement des plissés rappelle le gothique ample de la Bourgogne natale du sculpteur¹²¹. Hostile à la sculpture avant-gardiste de Rude, comme son ami Pradier, Francisque-Joseph Duret laisse à Ville-d'Avray un froid et solennel *Christ ressuscité*,

découvrant sa tunique pour montrer son flanc. Alors que la Monarchie de Juillet ne produit que peu de décors religieux en banlieue parisienne, l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray permet de saisir, à travers un riche ensemble décoratif, les tensions qui traversent l'art religieux du milieu du siècle, partagé entre les ardeurs des artistes romantiques et les tenants d'un néoclassicisme sur la défensive. La chapelle de l'Hospice de Charenton, à Saint-Maurice, en offre un rare exemple très représentatif. Si le plan rectangulaire avec abside en cul-de-four y reprend une formule délaissée par l'architecture religieuse, que le conservatisme de la construction publique hospitalière sauve ici de l'oubli, l'ambon du chœur et la marqueterie minérale du sol témoignent d'une quête archéologique des sources chrétiennes. Les peintures murales, qui s'inspirent à la fois des mosaïques paléochrétiennes et du genre étrusque révélé par les tombes de Corneto, reprennent le thème du cortège des élus. Réalisée en 1846, d'après un dessin préparatoire de Reisner, la peinture (à la cire ?) due à François Dubois figure une *Vierge consolatrice* vers laquelle convergent en procession des sœurs et des frères de Saint-Jean-de-Dieu¹²².

**Saint-Maurice
(Val-de-Marne),
chapelle de l'Hôpital
Esquirol.**

Ci-dessus,

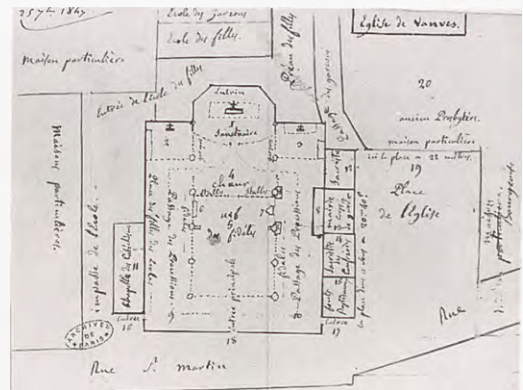
*Peinture du mur sud
figurant des anges musiciens
entourés de sœurs et de frères
de Saint-Jean-de-Dieu.*

Page de gauche,

*Vue du chœur
avec l'autel et le ciborium.*



aussi l'inévitable retour à la peinture monumentale polychrome dont la technique à la cire garantit l'effet et la longévité. Enfin, il y vante la suprématie de la peinture d'histoire (genre majeur par excellence) dont l'unité et la cohérence iconographique ne peuvent que renforcer l'impact auprès des fidèles¹²³. Ces idées, qui devaient, également, inspirer le programme iconographique et les techniques décoratives tant dans l'église parisienne de Saint-Vincent-de-Paul (1848-1853)¹²⁴, où les décors sont réalisés par François-Édouard Picot et Hippolyte Flandrin que dans celle de Saint-Paul de Nîmes (1846-1849), où Flandrin¹²⁵ travaille seul, ne trouvent à Charenton qu'une modeste illustration avant les églises précitées : le thème de la frise processionnelle déroulée sur les murs de la nef doit, sans doute, beaucoup à la formule répétitive des litanies des saints, à moins qu'il ne faille y voir l'écho (à vrai dire improbable) du décor de San Appollinare Nuovo de Ravenne. Mais l'accent porté au-dessus de l'autel sur la figure mariale, point de convergence des frères et sœurs processionnaires, ce peuple d'élus, image d'une Église des rachetés, témoigne d'un militantisme religieux associant restauration catholique et rétablissement de l'institution ecclésiale.



**Vanves
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Rémy.**

Plan de 1847, antérieur au chantier de restauration et d'extension, mentionnant l'aménagement intérieur de l'église et la présence d'un corps de garde et d'un local municipal attenants à l'édifice (AD Hauts-de-Seine).

Temple néo-grec, polychromie monumentale et iconographie paléochrétienne revisitée par Raphaël inscrivent le décor charentonnais dans la perspective de la thèse soutenue par Jacques-Ignace Hittorff (1792-1867). Dans son étude *L'architecture moderne et antique de la Sicile* publiée en 1831, il explique, en effet, que l'harmonieuse unité d'un bâtiment tient d'abord à l'unicité de la commande nécessairement confiée à un seul homme. Se référant à la beauté et à l'exemplaire conservation des peintures romaines à l'encaustique, il défend



Les chantiers du Second Empire

1848-1879

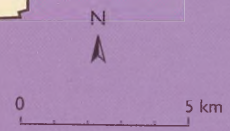
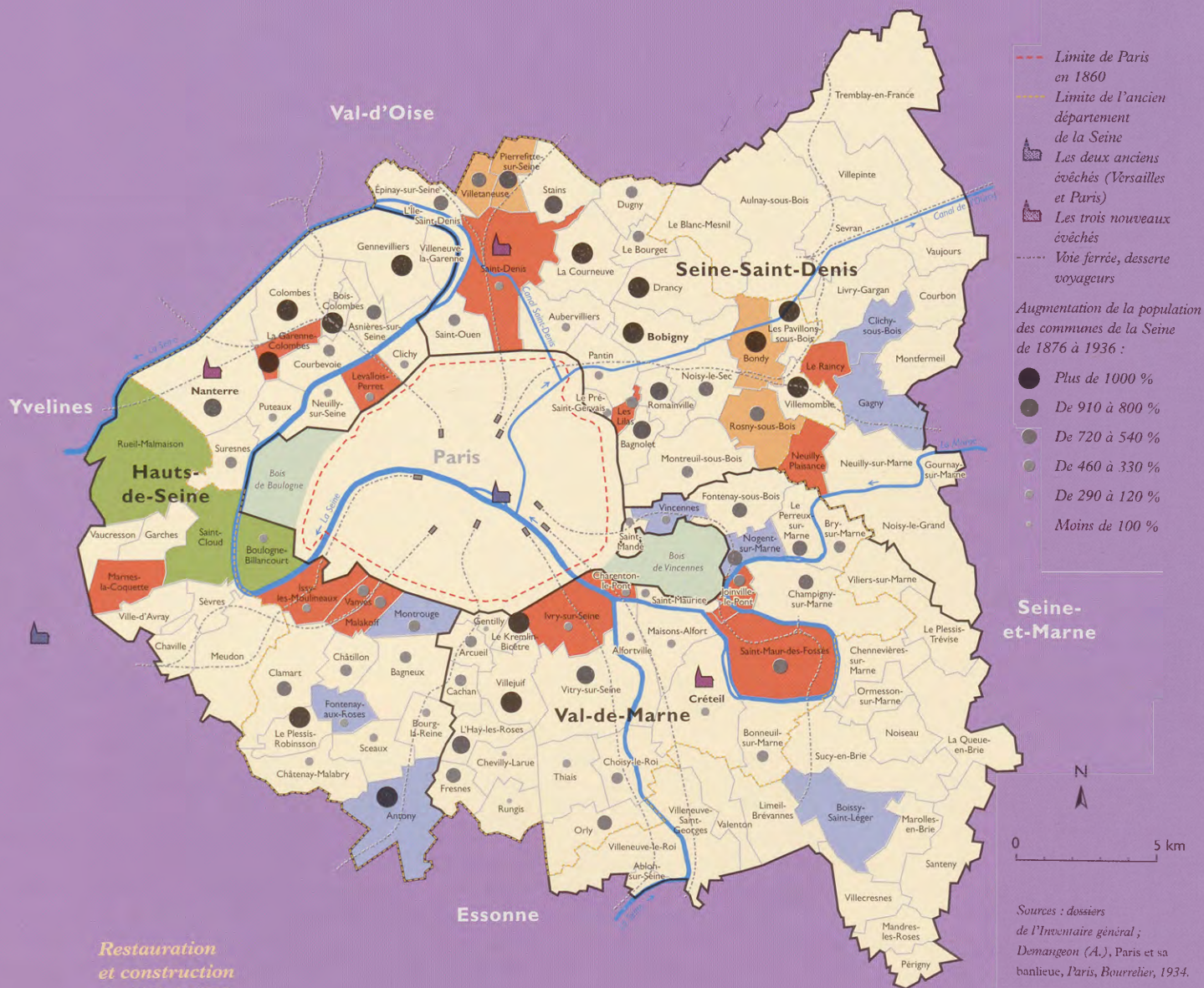
Les journées révolutionnaires de 1848 révèlent l'émergence numérique d'une nouvelle population ouvrière avec laquelle les forces politiques vont devoir compter et face à qui l'Église manifeste une attitude d'abord favorable en février, puis défiante en juin. Cette population traditionnellement installée dans les faubourgs parisiens déborde bientôt l'enceinte des fermiers généraux sur les communes périphériques. Les communes de la proche banlieue explosent littéralement au cours des décennies qui suivent : Saint-Denis, qui comptait 10 597 habitants en 1846 en possède 22 052 en 1861, 34 908 en 1876 ; Boulogne passe de 7 602 habitants en 1851 à 18 965 en 1872 ; Vincennes, de 4 700 habitants en 1846 passe à 17 064 en 1872 ; Ivry¹²⁶ de 6 880 habitants en 1846 à 15 247 en 1876. Dès 1836, l'immigration avait peuplé la « petite banlieue » (entre le mur des fermiers généraux et l'enceinte de Thiers) ; mais, dès 1850, elle submerge cette seconde limite. Les causes de cet afflux sont multiples. D'abord, les progrès de la médecine et de l'hygiène ont pu favoriser une plus grande longévité de populations dont les années de relative prospérité de la première moitié du siècle ont amélioré l'ordinaire et provoqué la croissance. Mais aussi

l'émigration rurale « vidait une campagne surpeuplée où la terre ne suffisait plus à nourrir toutes les bouches »¹²⁷. Ce « processus de décompression démographique » (selon l'expression de Weber) bénéficie alors aux villes qui offrent des emplois dans le commerce ou l'industrie naissante, au premier chef desquelles, Paris et sa banlieue. L'industrie récente (métallurgie charentonnaise, faïencerie de Choisy-le-Roi¹²⁸, blanchisserie boulognaise...) draine ainsi un flux de ruraux déracinés, déposés de leur culture et de leur savoir-faire d'origine (paysans, artisans) qui, dans l'incapacité d'en acquérir un autre, constituent les bases d'un nouveau prolétariat ouvrier, déchristianisé et perméable aux idées « républicaines ».

Paroisses de bourgs, paroisses de banlieue : une mutation négligée

Comme les pouvoirs publics, l'Église semble désarmée face à cet afflux migratoire. En 1856, avant l'annexion de la « petite banlieue » par Paris, l'ensemble de l'ancienne banlieue compte 85 paroisses (39 dans l'arrondissement de Saint-Denis, 46 dans celui de Sceaux) dont 77 datent de 1801.

*Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis),
église Saint-Denis
de l'Estrée.
Façade occidentale.*



Sources : dossiers de l'Inventaire général ; Demangeon (A.), Paris et sa banlieue, Paris, Bourrellet, 1934.

Églises agrandies :

- Antony, Saint-Saturnin
- Boissy-Saint-Léger, Saint-Léger
- Clichy-sous-Bois, Saint-Denis
- Fontenay-aux-Roses, Saint-Pierre-Saint-Paul
- Gagny, Saint-Germain ;
- Montrouge, Saint-Jacques
- Nogent-sur-Marne, Saint-Saturnin
- Vincennes, Notre-Dame

Églises restaurées :

- Boulogne, Notre-Dame
- Rueil-Malmaison, Saint-Pierre-Saint-Paul
- Saint-Cloud, Saint-Clodoald

Églises reconstruites :

- Bondy, Saint-Pierre
- Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Gervais-Saint-Protais
- Rosny-sous-Bois, Sainte-Genevève
- Villetanneuse, Saint-Liphard

Églises construites :

- Charenton, Saint-Pierre
- La Garenne-Colombes, Saint-Urbain
- Issy-les-Moulineaux, chapelle de l'Hospice des ménages
- Ivry-sur-Seine, chapelle de l'Hospice des incurables
- Joinville, Saint-Charles-Borromée
- Levallois-Perret, Saint-Justin
- Les Lilas, Notre-Dame-du-Rosaire

- Malakoff, Notre-Dame de la médaille miraculeuse
- Marnes-la-Coquette, Sainte-Eugénie
- Neuilly-Plaisance, Saint-Henri
- Le Raincy, Notre-Dame
- Saint-Denis, Saint-Denis de l'Éstrée
- Saint-Maur-des-Fossés, Saint-François-de-Sales d'Adamville
- Vannes, chapelle du lycée

Au reste, les sept paroisses créées dans l'intervalle appartiennent à la « petite banlieue », celle là même qui sera annexée par Paris en 1860¹²⁹. C'est dire si « l'équipement paroissial » (selon la formule d'Y. Daniel) de la banlieue se révèle (à l'instar de son homologue parisien) de plus en plus inadapté à l'évolution démographique et insuffisant pour développer une pastorale propre à ces déracinés. Le clergé de base a, d'ailleurs, parfaitement conscience du problème, tel ce vicaire qui écrit le 14 septembre 1849 à son archevêque : « Si nous continuons longtemps encore à traiter les choses de Dieu comme nous le faisons, la Religion est perdue à Paris et dans les diocèses environnants ! »¹³⁰.

L'inadaptation du maillage paroissial concordataire

Si les effectifs du clergé paraissent suffire à endiguer cette vague migratoire, c'est le maillage paroissial qui se révèle inadapté à une densité démographique que ne pouvait prévoir le Concordat de 1801. Les localités bénéficiant d'une desserte ferroviaire se développent les premières. En Seine-Saint-Denis, le chemin de fer de l'Est, qui assure douze dessertes quotidiennes, ouvre dès 1849 les gares de Bondy, en 1856 celle du Raincy-Villemomble, en 1875 celle d'Aulnay-sous-Bois ; le Chemin de fer du Nord ouvre en 1846 une gare à Saint-Denis, en 1856, une autre à Pierrefitte, en 1860, une autre à Sevrans. À cette commodité d'accès s'ajoute un autre facteur d'attraction vers la banlieue : la loi du 16 juin 1859 augmentant le territoire fiscal de la capitale, repousse les habitants des anciens faubourgs annexés au-delà des barrières de l'octroi pour échapper à la fiscalité parisienne. L'extension de Paris provoque ainsi l'urbanisation et le peuplement rapide d'anciennes zones rurales : « à Saint-Ouen et à la Plaine Saint-Denis, note Arlette Auduc¹³¹, viennent s'installer les employés des chemins de fer du Nord ». En 1861 (c'est-à-dire après l'annexion de « la petite banlieue »), on trouve un lieu de culte pour 3 627 habitants, chiffre moyen qui traduit une situation moins tendue que celle des paroisses parisiennes dont les chiffres sont à multiplier par 3, voire par 10. Mais le répit dû à l'annexion de 1860 est de courte durée ; dès 1877, la tension démographique reprend avec un lieu de culte pour 5 210 habitants¹³². Encore faut-il préciser que l'expression « lieu de culte » peut aussi bien désigner une modeste chapelle succursale qu'une véritable église paroissiale.

*Malakoff
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame de la
médaille miraculeuse.
Élévation sud-ouest
au début du XX^e siècle
(BnF).*

La multiplication des chapelles de secours, rançon de trop rares créations de paroisses
Les chapelles de secours, « édifice auxiliaire d'une église paroissiale à l'usage des habitants éloignés »¹³³, non prévues par le Concordat, se trouvaient cependant mentionnées par la Constitution civile du clergé (article 8) ; si le diocèse de Paris n'en possède aucune durant la première moitié du siècle, on en voit apparaître sept en banlieue entre 1861 et 1877. Les chapelles succursales constituent le seul moyen disponible pour desserrer l'étreinte du carcan concordataire : alors qu'au terme de la loi, toute création de paroisse (et d'église paroissiale) nécessite l'autorisation préalable du ministère de l'Intérieur, l'élévation d'une chapelle succursale ne relève que de l'initiative de l'autorité ecclésiastique qui la construit et en assure la desserte à ses frais. L'autorisation ministérielle est, en effet, accordée au compte-gouttes : de 1861 à 1877, la nouvelle banlieue se voit octroyer le droit de créer trois nouvelles paroisses : Les Lilas (1869), La Plaine Saint-Denis (1877), Malakoff (1873), aucune autre création n'intervenant avant 1888. Sans aller jusqu'à



prôner une réorganisation des rapports entre l'Église et l'État (telle que la réclame Lacordaire dans son journal *L'Ère nouvelle* du 15 avril 1848), les autorités ecclésiastiques s'émeuvent du traitement réservé à l'équipement pastoral de la banlieue. En 1856, M^{sr} Sibour, soucieux de pallier son isolement religieux, réforme le découpage des archidiaconés : « Les âmes de la banlieue, écrit-il alors, sont aussi précieuses que celles de la Cité. Mais la banlieue est toujours l'apanage d'un troisième archidiaconé : celui de Saint-Denis. Pour mieux marquer l'égalité de toutes les parties du diocèse, chacun des trois archidiaconés aura une partie de la banlieue avec une partie de la ville »¹³⁴. Incomprise et mal acceptée, sa réforme tourne court. La même année, dans son *Mandement sur une nouvelle circonscription des paroisses* (30 juin 1856),

il évoque la nécessaire réforme du maillage pastoral et ses conséquences sur l'architecture religieuse : « Nous devons dire que augmenter le nombre des paroisses ne suffit pas, et que nous formons le projet formel, en même temps, aussitôt qu'il nous le sera possible, de fonder dans la plupart des paroisses populeuses, des chapelles vicariales de secours, surtout dans les quartiers qui n'offrent pas aux fidèles des sanctuaires particuliers ouverts à la piété et à la prière... Peut-être les fabriques ...auront à restreindre un peu leurs dépenses ...pour les frais matériels du culte... Nous nous résignons volontiers à moins de pompe, et à des chants moins harmonieux dans nos églises, si nous moralisons, ce qui est l'essentiel, des centres populeux jusqu'ici presque étrangers à l'action du christianisme, et si nous avons l'espoir de sauver le plus grand nombre d'âmes ! »¹³⁵. M^{gr} Sibour meurt l'année suivante avant d'avoir pu mettre en œuvre ses projets. M^{gr} Darboy, son successeur (1857-1873) se penchera, sans doute, en 1866 sur la circonscription des archidiaconés, l'état des cures et des succursales du diocèse ; mais il faut attendre M^{gr} Guibert (1873-1886) pour trouver dans son *Mandement sur la nécessité de créer de nouvelles églises dans les faubourgs de Paris* un réel souci de faire progresser la question de l'équipement pastoral de la banlieue. Il y déplore le sort « des chrétiens baptisés, mais devenus, pour un grand nombre du moins, étrangers aux habitudes religieuses, à cause de l'éloignement ou de l'insuffisance des églises paroissiales. On peut dire que c'est un peuple sans autels : il ne prend point part à nos saints mystères, il n'entend plus la parole de Dieu »¹³⁶.

La politique ecclésiastique du Second Empire

Pourtant, quels que soient leurs convictions et leur habileté, les archevêques de Paris vont tous se heurter à l'inertie politique de gouvernants peu soucieux d'alléger les contraintes concordataires, et encore moins enclins à les réformer. Sans doute, l'attitude de Napoléon III face à la religion, et surtout face à l'Église, a-t-elle grandement contribué à cette inertie. Dans ce domaine, en effet, la position générale de l'empereur se caractérise d'abord par le scepticisme de ses convictions personnelles, qui n'ont d'égal que la foi catholique de l'impératrice Eugénie. Mais la conduite impériale en matière religieuse, surtout dictée par un constant opportunisme politique, l'amène toujours à favoriser la dévotion villageoise au mépris des citadins, dans une France encore majoritairement rurale,

et à se ménager les autorités ecclésiastiques afin de bénéficier de l'influence morale et sociale de la religion pour faire pièce à la propagande républicaine¹³⁷. En outre, le soutien de l'Empire à l'Église vise à lui rallier les milieux légitimistes¹³⁸. Aussi le gouvernement impérial, à ses débuts, accorde-t-il la création de trois paroisses de banlieue et tolère-t-il l'extension des congrégations. Il pratique une politique libérale en autorisant dons et legs aux établissements religieux et en augmentant le budget des cultes¹³⁹. Pourtant, l'avantage dont peut alors jouir l'Église demeure toujours précaire car si l'empereur applique la loi avec libéralisme, il ne la remet jamais en question. Et s'il permet à l'impératrice de favoriser la construction de quelques églises (Sainte-Eugénie à Marnes-la-Coquette¹⁴⁰), sa pratique religieuse relève plutôt d'une forme de communication politique à l'adresse de la France profonde, dont le voyage des souverains en Bretagne durant l'été 1858 ne fut qu'une des manifestations. Le nombre d'églises bâties ou restaurées sous son règne en province relève d'une même approche bonapartiste, consistant à s'adresser aux français par dessus les notables civils ou religieux, et, par un libéralisme constructif, se rallier provinces et campagnes catholiques¹⁴¹.



Saint-Mandé (Val-de-Marne), Hôpital militaire Bégin.
Élévation antérieure des corps de bâtiments, publiée dans les Nouvelles annales de la construction. La présence de la chapelle, intégrée dans les bâtiments, n'apparaît pas derrière la composition des façades (BnF).



Le prince sait aussi, à l'instar du roi Louis-le-Grand, témoigner de son impériale reconnaissance à ses soldats blessés au combat : les invalides de la guerre de Crimée seront soignés dans le nouvel Hôpital militaire de Vincennes, œuvre d'ingénieurs du Génie, (le lieutenant-colonel Livet et le capitaine Merland), dont le bâtiment central élevé en 1863, abrite une chapelle parfaitement intégrée à l'ordonnement des façades. Inversement, alors que le préfet Haussmann transforme radicalement Paris selon un urbanisme articulé autour d'édifices publics

Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine).
La place de l'église et de la mairie depuis le nord. L'église, ruinée sous la Révolution, est reconstruite sous le Second Empire sur la place publique où elle rejoint la mairie bâtie sous le régime précédent.



(dont, parfois, des églises au point que Jacques-Olivier Boudon a pu parler « d'haussmannisation » de la religion), l'empereur et son entourage se montrent peu sensibles à l'émergence des banlieues, à leurs besoins en équipements de toutes sortes, en particulier religieux. Le contraste est, en effet, saisissant entre l'intérêt impérial envers Paris et la province et son inattention à la banlieue naissante, malgré quelques escapades à Saint-Cloud, Vincennes ou au Bois de Boulogne. Cette inadver-tance étonne d'autant plus que l'empereur mon-tra parfois une réelle sensibilité à l'égard des classes populaires, leur construisant ici des logements ouvriers, comme la « cité Napoléon »¹⁴², aména-geant là un Bois de Vincennes pour les habitants de l'est parisien. Mais cette (modeste) générosité se heurte de plus en plus au conservatisme social de son préfet parisien qui semble plus soucieux de la stabilité du régime et de l'ordre dans la capi-tale que du bien-être des classes laborieuses dont il se méfie toujours. Surtout, c'est sa défini-tion de sa mission préfectorale qui ne manque pas d'étonner : tout mobilisé à moderniser et embellir la première ville de l'Empire, ce serviteur zélé du régime semble ignorer le reste du département dont il a la charge, et les risques politiques décou-lant de sa cécité. Ses propos comme son œuvre traduisent un mépris envers l'agglomération sub-urbaine dont, pourtant, la population commence alors sérieusement à enserrer Paris, malgré les annexions partielles de 1860. L'inattention du préfet de la Seine aux problèmes économiques et sociaux des communes riveraines révèle chez cet homme politique une surprenante imprudence dont l'enjeu s'avérera l'avenir du département, et, à terme, la pérennité du régime. En limitant l'évolution de la construction religieuse de la ban-lieue parisienne, le calviniste Haussmann pouvait-il feindre d'ignorer son sous-équipement urbain, ou bien, ne voyait-il qu'un allié incertain dans l'Église des faubourgs ?

Construire malgré le carcan concordataire

Extensions des édifices existants

C'est pourquoi les chantiers religieux de l'Empire en banlieue parisienne consistent d'abord en de multiples agrandissements d'édifices que l'essor démogra-phique a rendu insuffisants. Le curé de Montrouge constate ainsi, en 1866, que « l'église (construite en 1823) est insuffisante pour contenir tous les fidèles qui assistent aux divers offices des dimanches et fêtes, la population s'étant notablement accrue depuis l'extension des limites de la capitale »¹⁴³. Le desservant de Fontenay-aux-Roses expose en 1858 que « depuis plusieurs années, malgré les trois messes que l'on célèbre le dimanche dans la paroisse, il arrive, les jours de grandes fêtes, que tous les fidèles ne peuvent trouver place dans l'église qui est d'une exigüité dont l'effet regret-table se fait, de jour en jour, sentir davantage »¹⁴⁴. Un remède est partiellement trouvé par l'établisse-ment d'une tribune au fond de la nef, parti adopté dans les églises d'Antony, de Montrouge et de Fontenay-aux-Roses ; dans cette dernière paroisse, les travaux sont d'ailleurs exécutés selon plans et devis de l'architecte départemental Claude Naissant. Le coût modéré de ces travaux de menuiserie (estimés à 3 065 francs à Fontenay) explique la faveur rencontrée par cette extension à l'économie auprès de fabriques qui, disposant de ces ressources, se dispensent de solliciter une autorisation ministérielle, moyennant l'accord conjoint de leurs municipalités respectives et de celui, acquis, de l'architecte départemental. Ailleurs, l'afflux de population exige des agrandissements plus importants : la nef des églises de Boissy-Saint-Léger (vers 1860), Clichy-sous-Bois (1865), et Nogent-sur-Marne (1853) se trouve ainsi allon-gée d'une travée, augmentation qui nécessite la reconstruction de la façade occidentale à l'occa-sion de laquelle certaines curiosités disparaissent (galerie-porche de Nogent) pour laisser place

à une architecture gothique, telle qu'on la conçoit alors. Si la nature exacte des travaux d'extension de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie demeure méconnue, l'ampleur des ajustements appelés (1861) par une population vincennoise croissante¹⁴⁵, rendant l'église de 1826 exiguë, affectent non seulement la nef (alors augmentée en longueur) mais l'ensemble de l'édifice puisque des bas-côtés y sont accolés et que la façade est entièrement reprise, à cette occasion, par Claude Naissant. D'ailleurs, augmentations et ajouts équivalents, parfois, à de véritables reconstructions ; c'est le cas à Gagny qui, après deux refus (essuyés en 1862 et 1863), est finalement autorisée à agrandir son église : chœur et sanctuaire sont augmentés, des chapelles et une sacristie sont construites et deux bas-côtés ajoutés.

après avoir servi de « Temple de la Raison », doit également être reconstruite. D'ordinaire, la création de communes (1866 Levallois-Perret ; 1867 Les Lilas ; 1869 Le Raincy) s'accompagne logiquement de l'érection de son territoire en paroisse appelant une construction nouvelle, lorsque celle-ci n'a pas précédé cette promotion (comme c'est le cas de Levallois). Le déplacement de la population, concentrée sur le territoire de la commune de Charenton, au détriment de l'ancienne agglomération de Conflans, désormais reléguée au rang de quartier marginal, se trouve aussi à l'origine d'une nouvelle église paroissiale. Pour autant, tous les sanctuaires ne bénéficient pas de ce statut avantageux (en terme d'aide à la construction) : ce sont le plus souvent de modestes chapelles appelées à desservir les lotissements qui se multiplient



À gauche,

Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), église paroissiale Saint-Saturnin.

La restauration de la façade, en 1853, a fait disparaître ce porche, parfois appelé « caquettoir », dont le nom rappelle que le lieu abritait les débats de l'Assemblée paroissiale d'Ancien Régime (dessin, 1842, musée de l'Île-de-France, Sceaux).

Ci-contre,

Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), église paroissiale Saint-Pierre.

Le centre de la commune s'étant déplacé de Conflans vers Charenton, la construction d'une église nouvelle est l'occasion d'aménager un espace public bordé par des écoles communales (AD Val-de-Marne).

De rares créations architecturales

Durant cette période, on observe, cependant, de réelles créations architecturales en banlieue parisienne : églises paroissiales de communes à part entière (Charenton, Les Lilas, Joinville, Marnes-la-Coquette, Saint-Maur, Pierrefitte), églises succursales liées à l'essor d'un quartier nouveau (Saint-Denis de l'Estrée) ou d'un lotissement (La Garenne-Colombes, Malakoff, Neuilly-Plaisance), chapelle de lycée (Vanves) ou d'hôpital (Ivry, Issy-les-Moulineaux). Après l'effort de reconstruction mené par les gouvernements de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, rares sont encore les communes privées de sanctuaire : c'est pourtant le cas de Marnes-la-Coquette, qui, dès 1862, est à nouveau érigée en paroisse (succursale) avant de se voir offrir une église par l'impératrice Eugénie¹⁴⁶. L'église de Rosny-sous-Bois, qui menace ruine

sur le territoire des anciennes communes, et dont la population égale parfois celle de l'ancien bourg. Ancienne propriété de la famille d'Orléans confisquée sous l'Empire et lotie par une société financière de 1856 à 1859, Le Raincy, devient paroisse en 1866, avant d'être érigée en commune trois ans plus tard. De même, le spéculateur et lotisseur Alexandre Chauvelot tire parti de terrains de la commune de Vanves aux portes de Paris pour y implanter des attractions populaires, puis un lotissement bientôt érigé en paroisse et doté d'une chapelle (1866) ; il ne verra pas l'émancipation de Malakoff survenue en 1883. Souvent, c'est le lotisseur lui-même qui offre le lieu de culte : les familles Sartoris et de l'Aigle à La Garenne-Colombes, Charles Poulet-Langlet à Neuilly-Plaisance ou J.-F. Adam à Saint-Maur-des-Fossés (quartier d'Adamville) en offrent de bons exemples.



**Saint-Maur-des-Fossés
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-François-
de-Sales.**

L'église conserve le tombeau
de son généreux bienfaiteur,
J.-F. Adam (1797-1862),
dont le portrait
est l'œuvre du sculpteur
Francisque-Joseph Duret ;
dans les mains de ce notable,
créateur du quartier
d'Adamville, l'artiste
a placé le plan du lotissement
(AD Val-de-Marne).

Pourtant, la chapelle de Levallois, élevée en 1852, n'existe que grâce à la générosité de l'acquéreur d'une parcelle, soucieux de doter cette nouvelle agglomération d'un lieu de culte. Le cas de Saint-Denis de l'Estrée, conçu d'emblée par la commune comme église paroissiale d'un lotissement récent, constitue sans doute un cas encore rare pour l'époque.

Un processus constructif bien rodé

Il n'est pas question ici de revenir sur le processus administratif régissant la construction des églises sous le Second Empire. D'abord parce que les conditions générales évoquées pour la première moitié du siècle n'ont guère évolué ; aussi nous attacherons-nous aux changements survenus à partir de 1848 dans ce processus et aux caractères particuliers des chantiers de l'Empire en matière de construction religieuse. Ensuite, parce que le sujet a largement été étudié et qu'il suffit de se reporter aux études déjà publiées sur la question¹⁴⁷.

Diversité des initiatives et continuité des contrôles

Globalement, on peut dire que les églises paroissiales construites de 1848 à 1879 en banlieue parisienne relèvent surtout de l'initiative publique. Certes, des lotisseurs particuliers (nous l'avons vu) ont offert, ici ou là, une chapelle, mais leurs cas demeurent trop exceptionnels pour prendre valeur d'exemple. Car tous les lotisseurs sont loin de les imiter : le lotissement de Nicolas Levallois (évoqué précédemment) ne reçoit de chapelle que grâce à l'action conjuguée d'un particulier qui offre le terrain et de celle des pouvoirs publics qui en financent la construction (comme c'est le cas

à Saint-Denis). Encore, la commune de Levallois recourt-elle à un financement mixte puisqu'elle s'appuie sur une souscription publique pour entreprendre la construction. En fait, hormis les édifices entrepris et financés par de rares particuliers¹⁴⁸, les chantiers décidés par les pouvoirs publics seront financés par eux seuls. Car l'intervention de la fabrique, imposée par les textes, révèle vite ses limites compte tenu de la disproportion entre les ressources fabriennes et le coût d'un édifice. Quant aux ressources des communes, elles se révèlent toujours insuffisantes, contraignant la commune à solliciter subventions départementales ou ministérielles. Dans tous les cas, une telle entreprise est une opération étalée dans le temps, parce que les contrôles administratifs et subventions nécessaires prennent d'emblée plusieurs années, que les entreprises de construction travaillent lentement, enfin parce que le paiement de telles dépenses doit se répartir sur plusieurs exercices budgétaires. Comme pour la période antérieure, si l'initiative d'un tel chantier appartient à la municipalité, celle-ci ne possède pas l'autorité d'engager de telles dépenses : la responsabilité en incombe au préfet (pour les travaux inférieurs à 30 000 francs), sinon au ministre des Cultes, après avis de la commission des Arts et Édifices religieux, créée en 1848, qui succède au conseil général des Bâtiments civils pour la construction religieuse, et qui sera, elle-même, remplacée dès 1853 par le Comité des édifices paroissiaux. Ce comité, animé par trois inspecteurs généraux des édifices diocésains (Eugène Viollet-le-Duc, Léon Vaudoyer et Léonce Reynaud) est secondé par des rapporteurs au sein desquels se recrutent presque tous les architectes diocésains, issus pour la plupart des ateliers d'Anatole de Baudot et d'Émile Vaudremer. La coordination d'un enseignement architectural, d'une création religieuse publique et d'une structure de contrôle dans les mains des tenants d'un Moyen Âge revisité par le rationalisme, devait assurer, durant toute la seconde moitié du siècle, à la commande publique religieuse une cohérence telle que l'on a pu parler d'« école diocésaine »¹⁴⁹.

Homogénéité globale des partis

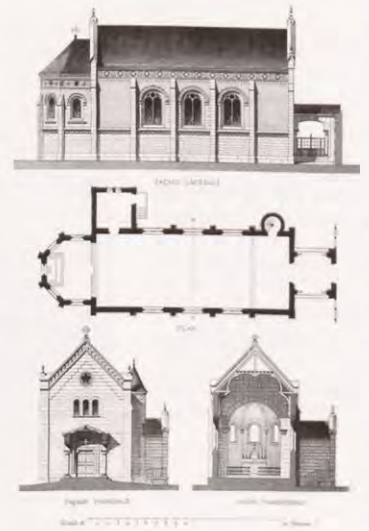
Le parti des églises paroissiales élevées de 1848 à 1875 ne peut être étudié à partir des quelques publications existantes¹⁵⁰ qui s'intéressent plus au mobilier et au décor qu'aux effets du culte sur le parti architectural, comme si cela allait de soi. Aussi nos observations s'appuieront-elles surtout sur les édifices construits durant cette période



ainsi que sur les réflexions que suggèrent ces églises en terme de symbole. La diversité observable des œuvres réalisées traduit fidèlement celle des besoins : la chapelle du lycée Michelet, à Vanves, ou celle du lotissement de Malakoff (quelques centaines d'âmes) répondent évidemment à une demande différente de celle de Saint-Denis de l'Estrée, paroisse de 22 000 âmes. La plupart de ces édifices (en tous cas les plus modestes d'entre eux) propose un bâtiment à nef unique (Malakoff, Marnes-la-Coquette, La Garennes-Colombes...), sans transept, à chœur en hémicycle, avec lambris de couverture (Marnes-la-Coquette, Malakoff) quand la charpente n'est pas apparente (Joinville, Vanves :

Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), église paroissiale Saint-Charles-Borromée.
La nef en direction du chœur.

Ci-dessous à gauche,
Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), église paroissiale Saint-Charles-Borromée
(AD Val-de-Marne).



lycée Michelet). Seule, l'église de Saint-Denis semble posséder un transept ; les nefs à trois vaisseaux se révèlent rares (Joinville, Charenton, Saint-Denis), quand elles ne doivent pas leurs collatéraux à l'augmentation récente d'une église plus ancienne (Gagny, Vincennes). L'élévation de ces édifices semble tout aussi modeste : seule Saint-Denis de l'Estrée possède une crypte et un étage de triforium. Les clochers, en petite nombre, adoptent un profil modeste : clochetons couronnant la façade (Malakoff, La Garenne-Colombes, Joinville-le-Pont) tandis que les tours-clochers apparaissent rares, en façade (Marnes-la-Coquette), en tour-porche (Saint-Denis) ou parallèle au chœur (à Charenton). On touche ici à la dimension symbolique de l'architecture : si la référence aux tours-porches médiévales (clairement affichée par Viollet-le-Duc) n'étonne guère à Saint-Denis, la tour-clocher de l'église de Marnes-la-Coquette affirme nettement (dans sa confrontation avec

Ci-dessus,
Vanves (Hauts-de-Seine), chapelle du lycée Michelet.
Élévations, plan et coupe, gravure extraite de L'Encyclopédie d'architecture, (musée de l'Île-de-France, Sceaux).

Malakoff (Hauts-de-Seine), église paroissiale Notre-Dame de la médaille miraculeuse.
Vue intérieure en direction du chœur.

Saint-Denis
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Saint-Denis de l'Estrée.
Malgré un budget limité,
Viollet-le-Duc a réussi
à construire une église ample,
où l'harmonie des proportions
et l'habile distribution
de la lumière contribuent
à façonner un espace
particulièrement propice
à la prière.

le beffroi de la mairie) la concurrence naissante entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse¹⁵¹. Le changement d'affectation, probable bien que jamais explicité, des chapelles du chœur de certaines églises, pourrait concrétiser, dès cette époque, l'émergence de nouvelles formes de dévotion. Alors que jusqu'à 1848, les plans affectent fréquemment telle ou telle chapelle au culte d'un saint local ou à l'enseignement du catéchisme, quelques observations éparses incitent à penser que s'opère une redistribution culturelle interne au bénéfice d'un schéma ternaire cantonnant le chœur par des chapelles du Sacré-Cœur et de la Vierge, parallèlement à la montée en puissance de ces

dévotions¹⁵². Quant à la référence, communément relevée, à l'architecture médiévale, on ne sait trop si elle procède d'une volonté de se réclamer d'une chrétienté mythique où l'Église fut censée occuper un rôle central dans l'organisation de la société, ou si elle relève d'un vocabulaire formel communément adopté pour l'architecture religieuse (comme le néoclassique l'est alors pour les palais de justice) ; sans doute, la question du coût a-t-elle contribué au succès du retour du gothique, comme nous le verrons plus loin. Mais la proximité formelle des édifices religieux doit probablement aussi beaucoup à la formation homogène de leurs maîtres d'œuvre.



Des maîtres d'œuvre en petit nombre

Cette homogénéité est, d'abord, redevable à la modestie du nombre des acteurs : les constructions ou extensions d'églises opérées entre 1848 et 1875 (dix-sept recensées¹⁵³) sont l'œuvre de neuf architectes seulement dont certains cumulent les commandes. Comme pour la première moitié du siècle, les architectes départementaux se partagent l'essentiel des constructions, ce qui n'a rien d'étonnant puisque, nous l'avons vu, la majorité des chantiers émane de la commande publique. Ainsi, dans l'ancienne Seine-et-Oise, dont l'ampleur justifie la présence de deux architectes départementaux, Paul-Eugène Lequeux, en charge de l'arrondissement de Saint-Denis, reçoit naturellement les chantiers des églises de Levallois (1852-1855), Pierrefitte (1856), Villetanneuse (1857), Bobigny (1873) et d'Aubervilliers (travaux de 1862) ainsi que la chapelle de l'Hospice départemental de Ville-Évrard (Neuilly-sur-Marne) tandis qu'Hippolyte Blondel, dans l'arrondissement de Versailles, reçoit le chantier de Neuilly-Plaisance (1873), celui de Boissy-Saint-Léger (agrandissement, 1861) et les grosses réparations effectuées à Aulnay-sous-Bois (1866 et 1875). Dans la Seine, Claude Naissant, qui construit parallèlement un certain nombre de mairies, est chargé d'élever les églises de Joinville-le-Pont (1856-1860), de Rosny-sous-Bois (1857-1860), de Charenton (1859), et de Malakoff (1868). D'autres architectes officiels obtiennent quelques rares commandes pour des raisons particulières : Louis-Joseph Duc doit la réalisation de la chapelle du lycée Michelet (alors lycée du Prince impérial) au fait qu'il est l'architecte officiel du ministère de l'Instruction publique¹⁵⁴. Clerget, architecte du Palais de Saint-Cloud, est choisi pour construire à proximité l'église de Marnes-la-Coquette par l'empereur qui la finance sur ses fonds propres¹⁵⁵. Le choix de Théodore Labrouste, dont la renommée est aujourd'hui éclipsée par celle de son frère Henri, relève d'une logique administrative puisqu'il exerce les fonctions d'architecte en chef des hôpitaux de Paris¹⁵⁶ depuis 1845. Il en va de même pour Paul Vera, qui, en tant qu'architecte de l'Assistance publique, se voit naturellement confier la construction de l'Hospice des Ménages d'Issy-les-Moulineaux, avec sa chapelle. Cette ouverture à des intervenants différents des architectes départementaux annonce alors l'ébauche d'une évolution.

Les architectes communaux (catégorie inexistante jusqu'alors et dont le titre ne doit pas faire trop illusion à cette époque) font leur apparition

en concurrence des maîtres d'œuvre : ainsi la municipalité de Bondy choisit son architecte communal Masson pour la reconstruction de l'église endommagée par la guerre de 1870. Sans doute faut-il accorder à ce titre une valeur relative : faute de statut, l'architecte communal¹⁵⁷ est celui qui, hors de tout concours ou appel d'offre, a coutume de travailler avec la commune (ou le maire) pour des travaux qui, avant 1884, demeurent de toutes façons limités aux édifices communaux, réduits le plus souvent à l'église. C'est, probablement, à ses relations privilégiées avec la mairie de Saint-Denis (nouées, sans doute, lors des travaux de restauration de la basilique royale) que Viollet-le-Duc doit la décision du conseil municipal (du 6 février 1860) de lui confier la réalisation d'une église paroissiale, la basilique et la chapelle du Carmel s'étant révélées impropres à cet usage. Ses fonctions d'architecte diocésain et d'inspecteur général des édifices diocésains ont pu également intervenir dans cette attribution, la municipalité pouvant espérer d'un

Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), ancien Hospice des ménages, actuel Hôpital Corentin-Celton (Abbaye de la Source).



Issy-les-Moulineaux — Maison de Retraite des Ménages - Cour d'Honneur

homme d'influence qu'il serait le mieux placé pour concevoir et faire accepter par les instances administratives son projet architectural¹⁵⁸. Le cumul des titres, avec son corollaire, la confusion des fonctions, ne semble, d'ailleurs, alors gêner personne. Hippolyte Blondel n'est-il pas à la fois architecte départemental de Seine-et-Oise et architecte diocésain de l'évêché de Versailles ? S'il est clair qu'ici le choix de l'évêque coïncide avec celui du préfet, les éléments font défaut pour connaître les préférences des fabriques, savoir si elles proposent un architecte, ou s'en remettent au choix de la commune, du préfet ou de l'évêque. Force est d'avouer qu'en dehors de l'intervention quasi automatique des architectes départementaux, selon

Ces deux ensembles hospitaliers relèvent de ces équipements sociaux que la pression immobilière a relégués en banlieue ; les bâtiments s'y répartissent sur de vastes parcelles dont la chapelle constitue le pivot, selon un parti hérité de l'architecture conventuelle. La présence d'une chapelle, dont les cloches rythmaient la monotonie quotidienne, ne servait pas seulement à la pratique du culte des pensionnaires mais aussi au service des multiples offices quotidiens des religieuses assurant l'encadrement de ces établissements.

une logique administrative, les critères présidant au choix des architectes nous échappent, et tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'initiative privée même si, dans ce cas, la décision relève du seul maître d'ouvrage.

Pour un architecte comme Vigneulles, auteur reconnu de la chapelle d'un lotissement privé (Adamville à Saint-Maur), combien de constructions sans auteur identifié, combien d'attributions inexplicables ! Sans doute, le jeu des relations personnelles explique-t-il alors le choix des intervenants, avant que ne s'impose, avec l'arrivée aux affaires

années soixante, souvent reprise par les sociétés d'architectes qui y voient un moyen équitable d'améliorer la qualité des constructions publiques. Si la procédure n'est guère pratiquée pour la construction religieuse avant 1870, l'année 1872 se signale par l'ouverture simultanée de deux concours, l'un pour l'hôtel de ville de Paris, l'autre pour le Sacré-Cœur de Montmartre¹⁶⁰. En revanche, la sélection du lauréat de Levallois, Anatole de Baudot, pourrait bien s'expliquer par le projet d'une économique structure métallique, parti repris en 1882 par l'architecte Josso qui reconstruira



*Ivry-sur-Seine
(Val-de-Marne),
ancien Hospice
des incurables, actuel
Hôpital Charles-Foix.*

des Républicains, la pratique jacobine du concours et celle des appels d'offre. Faut-il, dans ces conditions, attribuer le vœu de la municipalité de Levallois d'organiser en 1869 un concours pour la reconstruction de son église aux idées « progressistes » d'un maire (pourtant nommé par le ministre de l'Intérieur) ou à son conseil municipal ? Rares seront, en effet, les concours ouverts avant les années 1870¹⁵⁹. Sans doute, l'idée est-elle dans l'air à partir de ces

réellement l'église de Levallois. Peut-être Viollet-le-Duc séduit-il la municipalité de Saint-Denis par un parti également économique permettant d'élever pour une somme limitée une église dont « l'étendue en surface ne peut être réduite » (Duban). Car Viollet-le-Duc et Baudot furent de ceux qui, face à la demande considérable de construction religieuse, s'efforcèrent d'apporter des réponses adaptées à la modicité des moyens.

Un financement étalé pour un coût rationalisé

Les quelques données dont on dispose, publiées ici ou là¹⁶¹, sont éloquentes : si le budget des édifices paroissiaux augmente de près de 50 % de 1848 à 1858 (passant de 1 000 000 francs à 1 500 000 francs), il représente, pourtant, à peine un dixième des sommes engagées dans les chantiers, sommes que ni les fabriques ni les communes ni les départements ne peuvent assumer seuls. Du nombre d'édifices cultuels édifiés de 1848 à 1879 dans la banlieue parisienne, il nous est quasiment impossible de déterminer le coût total du fait de l'étalement des dépenses et de la multiplicité des ressources mises en œuvre ; mais un constat s'impose : le coût de ces églises dépassait tellement les moyens des communes qu'il mobilisa l'essentiel de leurs ressources sur des périodes durables, sans compter les multiples subventions versées. La démarche de Viollet-le-Duc rejoint ainsi celle de ses contemporains qui, confrontés à l'importante demande en équipements religieux et conscients de la faiblesse des ressources, travaillent à rationaliser le coût de la construction religieuse. Dans une note à l'Administration des Cultes d'avril 1853, intitulée « Maximum de la dépense admise par l'Administration, au-delà de laquelle la commune ne peut réclamer de secours »¹⁶², Viollet-le-Duc suggère d'accorder des subventions « à la chaise » ; sa démarche consiste ainsi à normaliser les coûts d'édification des églises paroissiales en proportion des besoins et des ressources communales, établis sur la base de leur population, c'est-à-dire à partir d'une estimation du nombre des contribuables et de celui des pratiquants (estimé au tiers du total). Rappelons, pour mémoire, que l'administration est d'autant mieux placée pour limiter le coût des édifices religieux qu'elle accorde ou non l'autorisation de construire, autorisation souvent assortie de conditions préalables à toute subvention. Il semble, d'ailleurs, que ce ratio ait été appliqué car si l'on compare le prix de revient de quelques-unes de ces églises de banlieue (c'est-à-dire le rapport coût total/surface bâtie) avec quelques églises parisiennes contemporaines¹⁶³, la comparaison tourne clairement à l'avantage des églises de banlieue, certes modestes et donc peu coûteuses. Pour inciter les architectes à réduire les coûts, l'administration produisit des plans-types accompagnés d'estimation. L'architecte Hippolyte Durand (auditeur au conseil général des Bâtiments civils) associé à l'archéologue Adolphe Didron, publie dès 1849 un recueil de plans d'églises de village¹⁶⁴

dans une démarche qui n'est pas sans rappeler celle menée par le ministère de l'Instruction publique dans le domaine des types d'écoles primaires.

En 1853, la circulaire Fortoul¹⁶⁵ sollicite ainsi les architectes afin qu'ils proposent à l'administration « des projets de construction d'églises, de presbytères et de maisons ». Au-delà de l'arrière-pensée politique du ministère de l'Instruction publique et des Cultes visant à rapprocher l'école primaire du clocher et du presbytère, la circulaire, derrière laquelle Anne-Marie Châtelet¹⁶⁶ croit discerner la main de Viollet-le-Duc, traduit une double démarche : favoriser une architecture régionaliste, que devaient cautionner les architectes diocésains sollicités, obéir à une logique modérément décentralisée puisque, en dernier ressort, soumise au contrôle de l'administration centrale. Cette contradiction portait en germe l'échec d'une initiative ambiguë, et les projets reçus grossirent les cartons du ministère.

En publiant son recueil *Églises de bourgs et de villages* en 1867, Anatole de Baudot s'inscrit dans cette démarche de retour à l'étude locale, susceptible de fournir des leçons d'économie rationnelle, en y ajoutant conseils techniques et recommandations touchant au goût. Nul doute que les églises de Marnes-la-Coquette, de Malakoff et de Levallois, ou la chapelle du lycée de Vanves, relèvent, par leur modicité, de la catégorie la plus économique ; l'église de Charenton ou celle de Joinville représentent assez bien l'église de bourg moyen de 1 000 à 5 000 âmes tandis que Saint-Denis de l'Estrée s'inscrit dans une perspective délibérément urbaine. Toutefois, la typologie de nos architectes rationalistes n'envisage guère le problème du sous-équipement des banlieues, comme s'il n'existait alors que deux types de population (citadine ou rurale) et deux types d'églises (pour ville ou village) selon le schéma du début du siècle (une commune/une église). Autrement dit, l'insuffisance de l'église existante semble un cas de figure omis par nos planificateurs qui n'envisagent pas qu'une commune puisse avoir besoin de plusieurs lieux de culte, car le ratio n'est jamais posé en terme pastoral (rapport souhaitable entre une paroisse, ou une église, et une certaine population). La réflexion évoluera sur ce point à la fin du siècle, avec une meilleure prise en compte d'une pastorale propre à la banlieue, souvent à l'initiative de congrégations. Complétant ses plans-types, Baudot y joint des recommandations concrètes visant, notamment, à préférer aux voûtes trop coûteuses les charpentes apparentes ; il fustige, à l'occasion,

les fausses voûtes ou lambris de couverture. Les églises de la banlieue se font l'écho de ces recommandations ; si l'on ne trouve aucune voûte appareillée (à l'exception de Saint-Denis¹⁶⁷), les églises obéissent à trois partis principaux : la charpente apparente (Vanves, Joinville), le plafond (Malakoff, Marnes-la-Coquette), et les fausses voûtes (Charenton, La Garenne-Colombes) dont certains architectes semblent ne pouvoir se passer. En outre, Baudot propose une utilisation hiérar-



*Charenton-le-Pont
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Pierre.
La nef en direction
de l'orgue.*

chisée des matériaux, conseillant de réserver la pierre de taille aux parements extérieurs, aux supports et aux contreforts, les parements intérieurs pouvant recevoir des moellons enduits. L'omniprésence des enduits intérieurs invite à penser que ce conseil a reçu un accueil attentif : ainsi l'enduit recouvre du calcaire dans la majorité des cas, parfois de la meulière (La Garenne-Colombes), exceptionnellement une alternance originale de pierre de taille calcaire et de moellons de meulière (Rosny-sous-Bois).

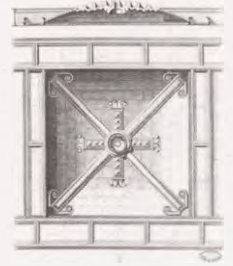
Éclectisme stylistique et rationalisme structurel

Académisme et progrès technique

La question du matériau dans son rapport au coût se trouve évidemment à la croisée de la question des techniques et des styles, considérée sous l'angle des convenances de l'architecture religieuse. Dans ce domaine, les architectes des églises de banlieue ne font guère preuve d'innovation, sans doute par crainte de dérive comptable, sûrement par souci (goût ou obligation ?) de la tradition. Ici la pierre domine (calcaire, souvent, meulière, parfois, comme nous l'avons vu), malgré la prudence qu'imposent à l'observateur les nombreux murs enduits. La brique semble pourtant encore minoritaire, seulement repérée à Malakoff. De même, les charpentes apparentes relèvent d'une charpenterie de bois traditionnelle. Et le métal, dont L.-A. Boileau use d'abord à Paris (Saint-Eugène, 1854-1855), puis au Vésinet dans des églises-manifestes¹⁶⁸, semble presque absent des églises de la proche banlieue. Pourtant, comme le notait Michel Chevalier¹⁶⁹, le fer avait de quoi séduire les architectes « en rendant possible de considérer les poussées comme se résumant dans des pressions verticales », et en permettant de supprimer contreforts, combles et piliers-écrans qui constituaient autant d'imperfections du système gothique. Michel Chevalier poursuivait : « L'architecture gothique, par sa légèreté relative, par le plaisir qu'elle trouvait à éviter la pierre, à la réduire à sa plus simple expression et à lui donner dans le détail des formes contournées, dentelées et à jour... était un appel à des matériaux différents, plus maniables et très résistants. C'était, en quelque sorte, la prédiction des constructions en fonte et en fer »¹⁷⁰. L'enthousiasme de Michel Chevalier à l'égard des matériaux industriels et de leur rôle architectural selon une approche très rationaliste du système constructif gothique, reflète assez fidèlement l'attitude de nombreux esprits « avancés » face à la construction industrielle qui s'impose alors. Pour autant, l'emploi de la fonte, si présente dans les gares, les halles ou les hippodromes, semble encore impropre à la construction d'églises alors que le fer devait y trouver une place d'abord discrète mais indispensable dans les couvertements où ses qualités de résistance et de plasticité concurrençaient aisément les charpentes de bois. L'innovation fait ainsi une discrète apparition au plafond de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly : l'architecte communal Charles-Jules Simonet enchâsse des caissons de terre cuite industrielle dans un réseau



en connaîtraient mal les avantages (voire en redouteraient un surcoût) et, quand ils l'utilisent, se croiraient tenus de le dérober à la vue par des enduits de plâtre ou des colonnes de stuc, de peur de représailles des défenseurs de la doctrine classique¹⁷⁵. Car le fait que l'architecture métallique ait, d'abord, été introduite dans des constructions utilitaires la cantonnerait, dans l'esprit public, à une architecture technique et industrielle, la rendant impropre à la grande architecture, la seule qui convienne aux églises¹⁷⁶. Même si nous ne sommes pas tenus de nous rallier intégralement aux thèses de l'auteur, l'attitude de Duban face aux expérimentations de Boileau au Vésinet¹⁷⁷ semble aller dans le sens de cette interprétation. Viollet-le-Duc s'insurge, évidemment, contre une attitude aussi frileuse que réductrice : au nom d'une certaine modernité, il considère que l'architecture métallique (seule ou associée) constitue l'architecture de son époque et qu'il est temps de s'affranchir des formes consacrées. D'autant qu'au nom d'une certaine vérité structurelle, le recours au métal (encore trop souvent dissimulé à son goût) impose aux architectes l'obligation morale de développer et d'affirmer toutes les potentialités du nouveau matériau.



Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

Caissons en terre cuite ancrés sur des poutrelles métalliques mis en place dans la nef et le transept en 1869 par Simonet, détail, Le Moniteur des architectes, 1870 (BnF).

Vue intérieure de l'église au début du XX^e siècle, la peinture décorative a été refaite en 1898, carte postale (Abbaye de la Source).

de poutrelles de fer à l'occasion de la reprise du couvrement de la nef en 1869¹⁷¹. À Ivry, Théodore Labrousse couvre la chapelle de l'Hospice des incurables (actuel Hôpital Charles Foix)¹⁷² d'une fausse voûte en berceau portée par une colonnade dont les arcs en plein-cintre déterminent une succession de berceaux transversaux en guise de bas-côtés ; une charpente de fer bien visible assure aux volumes intérieurs une certaine ampleur ainsi qu'une efficace diffusion du jour latéral. Néanmoins, ces recours aux matériaux de l'industrie (fer et céramique) demeurent encore très limités. Un tel constat peut surprendre quand l'architecture métallique s'affirme alors sans complexe dans d'autres types d'ouvrages (ponts, gares, halles, hippodromes, bibliothèques...). Dans ses *Entretiens sur l'architecture*¹⁷³ Viollet-le-Duc, d'abord perplexe sur ce point, avance plusieurs éléments d'explication. Après avoir démontré que l'emploi structurel du métal (fonte ou fer) était un gage d'économie constructive¹⁷⁴, il justifie la timidité paradoxale de ses confrères vis-à-vis du métal par deux types de causes. D'une part, ces derniers, peu préparés à l'emploi du métal par l'École des beaux-arts,



Une culture médiévale au service d'un éclectisme raisonné

On a souvent considéré le néogothique comme « le style quasi-officiel en matière d'églises sous le Second Empire »¹⁷⁸ parce que, tenu pour national, cet art manifestait une forme de réaction à l'ultra-

Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), Hôpital Charles-Foix. Chapelle Notre-Dame de l'Annonciation, vue intérieure vers le chœur.



**Charenton-le-Pont
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Pierre.**

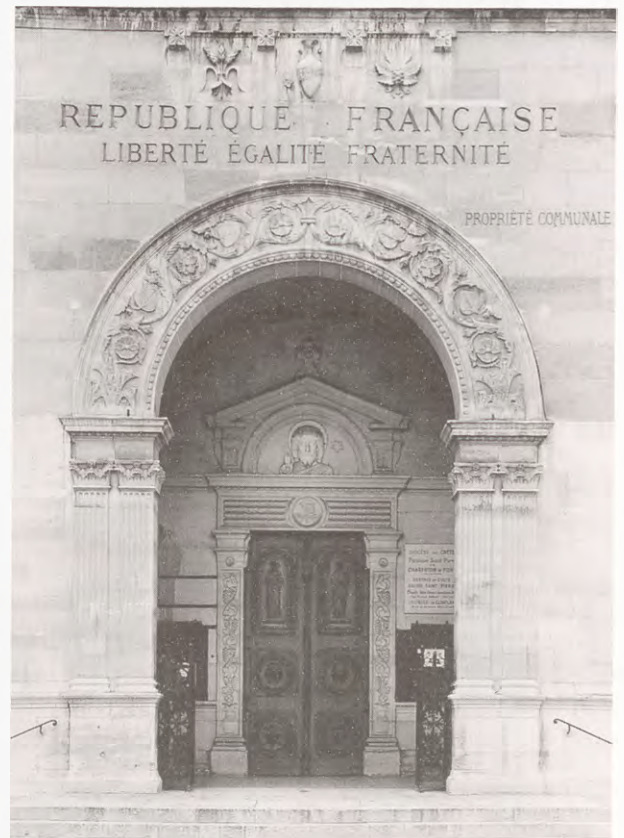
Ci-dessus

*Élévation occidentale,
dessin de l'architecte
Claude Naissant, 1859
(MAP).*

À droite,

*Éléments du décor
de la façade : la mise
en perspective de la porte
principale, en écho
au texte évangélique
(« Je suis la Porte »),
la représentation de l'apôtre
Pierre – fondateur de
l'Église – et de symboles
christiques (comme
l'amphore de vin,
l'épi de blé et le feuillage
de vigne) affirment
sur la place publique
que le sanctuaire visible
n'est que la préfiguration
de l'Église de Pierre,
dans la fidélité au message
évangélique.*

montanisme du clergé de pointe. Encore faut-il voir en quoi consistent ces constructions gothiques. Car, de toutes les églises de la banlieue parisienne construites alors, deux églises pourraient mériter cette référence (Saint-Pierre de Charenton et Saint-Denis de l'Estrée) bien que la croisée d'ogive (*a priori* caractéristique de l'architecture gothique) ne soit présente à Saint-Denis qu'à la voûte domicale de la chapelle axiale. Les voûtes d'arêtes de la nef de Saint-Denis et de Charenton appartiendraient plutôt aux structures romanes du XIII^e siècle. Si la triple élévation intérieure de Saint-Denis (avec grandes arcades et triforium surmontés de fenêtres hautes) relève du répertoire gothique, les chapiteaux de la fausse tribune offrent « des variations sur les feuilles d'eau, crochets et feuillages plus ou moins épanouis »¹⁷⁹. Cet éclectisme médiéval traduit non seulement l'immense culture architecturale de Viollet-le-Duc, mais répond à une « conception personnelle et rationnelle du plan, de la stabilité et du décor de l'édifice »¹⁸⁰. En fait, le modèle roman, largement revisité, semble avoir inspiré davantage d'édifices : Saint-Gervais-Saint-Protais de Pierrefitte, Sainte-Genève de Rosny-sous-Bois, Saint-Liphard de Villetanneuse, Saint-Pierre de Charenton, Saint-Charles-Borromée de Joinville-le-Pont répondent davantage aux canons du vocabulaire roman, du moins à sa formule minimale de l'arc en plein-cintre, appliqué aux baies (porche de Charenton, par exemple) comme aux arcs intérieurs (Joinville, Charenton). Par de-là ce jeu des références, et son importance dans le débat architectural de l'époque, cet éclectisme formel trouve sa limite et sa justification dans la modestie des moyens dont disposent les architectes, modicité qui tempère leurs ambitions (à l'exception, toutefois, de Saint-Denis de l'Estrée). En fin de compte, il importe, surtout, d'attribuer à ces multiples références paléochrétiennes, romanes ou gothiques leur juste fonction : qualifier l'édifice, alors que s'élabore une typologie architecturale fondée sur l'accord supposé de la fonction et du style (le style néoclassique revenant aux palais du pouvoir), autrement dit la « convenance » prônée par les tenants de l'académisme officiel. Sur ce point, Bruno Foucart conclut : « Le problème de la restauration de l'art gothique lié à celui de la création d'un art religieux original a été formulé avec une netteté sans précédent, et la querelle de Saint-Eugène n'est pas sans expliquer l'évolution de l'art sacré dans la deuxième moitié du XIX^e siècle vers un éclectisme raisonné »¹⁸¹.



Un catalogue décoratif

Un décor, souvent modeste mais pédagogique, facilite l'identification typologique et complète le message. Si dès 1839 la fondation de la confrérie de Saint-Jean-l'Évangéliste témoigne du souci de nombreux artistes, regroupés autour de Lacordaire, de régénérer l'art chrétien, le rapide déclin de la confrérie (avant sa renaissance en 1872) témoigne de la crise du décor religieux des années 1850-1870. Sans doute, artistes, archéologues et architectes publient-ils dans des revues spécialisées, telles que les *Annales archéologiques*, la *Revue de l'art chrétien...*¹⁸², des modèles puisés aux meilleures sources de l'art médiéval.

L'omniprésence d'un art industriel

Il apparaît, cependant, que la période du Second Empire se révèle (en banlieue parisienne, du moins) peu propice au renouveau de l'art chrétien (à de brillantes exceptions près, étudiées plus loin), pour de probables raisons d'économie. Tandis que l'évolution des dévotions (au Sacré-Cœur, à la Vierge, au curé d'Ars...) et la mécanisation des modes de production provoquent une véritable industrialisation de la statuaire religieuse, souvent de plâtre peint¹⁸³, les églises de la banlieue parisienne semblent modérément affectées par ce phénomène pour des raisons qui restent encore à élucider : peut-être la modicité des budgets de construction limita-t-elle l'achat d'un tel décor. La quasi-absence d'objets culturels repérés inspire, néanmoins, la prudence, tant l'aggiornamento consécutif au concile de Vatican II a pu, ici ou là, en être la cause¹⁸⁴. La statuaire originale, plus coûteuse, est cependant présente en façades (Saint-Pierre de Charenton, chapelle de l'Hospice d'Ivry), commandée par le ministère des Cultes : à Charenton, la figure des évangélistes, que domine un saint Pierre dans l'axe de la croix, constitue une allégorie de l'Église, transposée dans la pierre sur la façade de l'édifice¹⁸⁵, associée aux symboles christologiques traités en bas-relief (le blé, la vigne, l'amphore de vin). Des statues des évangélistes ornaient, pareillement, les niches, aujourd'hui vides, de la façade de la chapelle hospitalière d'Ivry. Un calvaire monumental de bronze, dû à François Rude (1855) occupe le chœur de l'église Saint-Pierre de Charenton, depuis la suppression du banc d'œuvre qu'il dominait. Le même artiste offrit à son ami, curé de Montfermeil, le plâtre original du saint Vincent-de-Paul, en bronze, exposé au Salon de 1852. Quelques statues de bois gothiques se rencontrent, parmi

lesquelles, à Bondy, un *Saint Pierre officiant à la porte du Paradis*, ou, à Pierrefitte, des statues des saints Gervais et Protas, dues aux frères Guéret¹⁸⁶. La sculpture ornementale, d'inspiration végétale, se trouve ici ou là (Saint-Denis, Joinville), librement interprétée des modèles médiévaux, quand des réminiscences classiques n'introduisent dans des églises gothiques des chapiteaux doriques (Ivry) ou ioniques (Charenton).

Si la peinture murale, alors en vogue, et le vitrail en plein renouveau, contribuent grandement au décor monumental, leur importance mérite une étude à part entière, déjà éditée pour la première¹⁸⁷, en cours de publication, pour le second¹⁸⁸ auxquelles nous ne pouvons que renvoyer le lecteur. Aussi nous bornerons-nous dans ces domaines à une esquisse de leur évolution respective.

Dans le domaine de la peinture religieuse, les thèses naguère soutenues par Hittorff sont désormais retenues tant par les architectes des Monuments historiques lors de complètes campagnes de restauration (Notre-Dame de Boulogne) que par les créateurs d'églises nouvelles (Saint-Pierre-de-Charenton). Les décors muraux (motifs géométriques, ornementaux ou scènes historiées) l'emportent désormais sur le tableau, proscrit au profit de la fresque. Le *Manuel d'archéologie pratique* de l'abbé Pierret (1864) témoigne du front commun des clercs et des archéologues contre le tableau d'église. « Que d'avantages pour la peinture murale, note Bruno Foucart¹⁸⁹, qui rappelle les grandes époques de la foi chrétienne, respecte l'architecture de l'édifice, est plus lisible et donc enseigne mieux, permet, enfin, au clergé une plus grande surveillance de l'artiste ou mieux une plus attentive participation au choix du sujet sinon à la manière dont il est traité ! » Ce combat des clercs, des archéologues et des architectes, lancé sous la Monarchie de Juillet, s'apaise vers 1860 par le triomphe dans les églises des grands décors muraux reléguant les tableaux dans les musées. Ce parti établi, le débat se déplace sur le plan technique : fresque, détrempe ou peinture à la cire ? Paradoxalement, plus on parle de la fresque, source d'inspiration de toute une littérature élogieuse, moins on la pratique, sans doute à cause de sa difficulté. Aussi la peinture à la cire, dont l'antiquité lui vaut tous les crédits, attire sur elle la faveur générale de peintres qui apprécient d'y retrouver les avantages de la peinture à l'huile et l'aspect d'une peinture murale. Pour autant, cette quête collective de la technique la plus appropriée à une peinture monumentale chrétienne devait



**Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame.**

*Verrrière du transept sud,
le médaillon central représente
la Vierge de Boulogne-sur-Mer,
les médaillons qui l'entourent
illustrent les mystères du
Rosaire, les lancettes illustrent
des scènes de la vie du Christ.*

conduire ses acteurs à considérer qu'il pouvait revenir à d'autres techniques, dont le vitrail, d'assurer cette triple ambition : contenir un message, servir le cadre architectural sans trop séduire pour mieux enseigner.

Dès sa renaissance durant la première moitié du XIX^e siècle, le vitrail présente deux formules qui vont marquer la production des décennies suivantes : l'emploi presque exclusif du verre peint pour composer ce que l'on a pu appeler le « vitrail-tableau » et un retour à la technique ancienne du verre teint dans la masse pour imposer le vitrail « archéologique »¹⁹⁰. Dans un premier temps, l'atelier de Sèvres défend le verre émaillé et connaît une activité intense sous le règne de Louis-Philippe. Comme à la Renaissance, des peintres s'intéressent et collaborent à l'art du vitrail ; des édifices vont recevoir un ensemble décoratif coloré, global et cohérent. L'église Saint-Romain de Sèvres reçoit deux vitraux exécutés d'après des cartons d'Eugène Deverria ; la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion, alors à Neuilly, est ornée de seize verrières réalisées à partir des cartons de Jean-Dominique Ingres. La manufacture de Choisy-le-Roi produit les verrières composées par François Debret (assisté de son frère Jean-Baptiste pour le bras sud) et posées à Saint-Denis, de 1839 à 1844, lors de la restauration de l'abbatiale¹⁹¹. De la double dimension du vitrail (élément architectural et peinture monumentale), les bâtisseurs avaient, d'abord, privilégié la première ; sans doute, le prix de revient élevé de cette technique en limita-t-il assez vite l'intérêt. Le développement de l'archéologie médiévale allait bientôt condamner cette approche, parallèlement au nombre croissant des partisans d'un décor monumental coloré prôné par Hittorff et à la mise au point d'une gamme complète de verres colorés. Dès lors, le vitrail, considéré sous l'angle de l'iconographie mais aussi de sa composition, de son échelle et de son coloris, s'impose aux architectes chargés de restaurer des édifices médiévaux : Notre-Dame de Boulogne reçoit ainsi une série de verrières dans le style gothique signées du peintre-verrier Émile Hirsch (1832-1904). Le « vitrail archéologique » doit alors son succès aux restaurateurs qui apprécient sa proximité avec les œuvres du XIII^e siècle ; mais l'architecture religieuse de la seconde moitié du XIX^e siècle, entre éclectisme et rationalisme, l'adopte aussi pour des constructions neuves car la vitrerie gothique sera longtemps tenue comme seule convenable pour un édifice religieux.

Triomphe de l'éclectisme religieux

Cette trop rapide évocation du décor religieux ne saurait passer sous silence l'indispensable mobilier liturgique, notamment les trois éléments nécessaires au culte : l'autel, la chaire et le confessionnal. Bien qu'aucune étude globale ne se soit portée sur ces objets qui n'attirent guère l'attention¹⁹², on notera, cependant, l'insertion des confessionnaux de la chapelle d'Ivry entre les contreforts, dont le parti constitue un exemple précoce d'intégration du mobilier au bâtiment. En revanche, force est de constater l'éclectisme des mobiliers rassemblés, comme si l'architecte se désintéressait de (ou se trouvait démuné face à) l'aménagement intérieur du bâtiment, une fois celui-ci livré, sans doute parce qu'il dépend généralement de dons privés sur lesquels l'architecte n'a pas de prise. Saint-Pierre de Charenton peut ainsi offrir à la fois une façade romane, une colonnade intérieure ionique, un calvaire romantique, des peintures



murales paléochrétiennes et des luminaires très gothiques, dont l'ensemble ne résulte nullement de dépôts successifs. De même, la chapelle du lycée de Vanves combine des réminiscences de la renaissance florentine avec, encadrant l'arc triomphal, deux colonnes surmontées de lourds chapiteaux romans et un chœur voûté d'ogives. La colonnade toscane de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly est alors couverte d'un plafond à caissons ostensiblement métallique tandis que le chœur reçoit un autel roman. De ces ameublements disparates émerge, toutefois, l'exception dyonisienne pour laquelle Viollet-le-Duc ne fait pas seulement œuvre de bâtisseur mais aussi d'architecte



Page de gauche,

**Charenton-le-Pont
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Pierre.**

La lampe de sanctuaire est suspendue à une croisse dont la volute, inspirée de relevés archéologiques, s'orne d'un animal fantastique. La lampe, qui doit toujours être allumée, peut bénéficier du courant électrique par autorisation spéciale de 1942.

Page de gauche,

**Boissy-Saint-Léger
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Léger.**

Éléments du décor réalisés lors de la construction de la chapelle de la famille Berthier de Wagram vers 1863 : le portrait de saint Hubert peint par Fréchet, reprend les traits du fils du maréchal Berthier ; le bénitier de pierre, à décor « gothique » polychrome, se tient à l'entrée de la chapelle.

**Pierrefitte-sur-Seine
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Saint-Gervais-
Saint-Protais.**

Le décor peint du plafond à caissons de la nef représente les quatre évangélistes sous la forme du tétramorphe, ainsi que les figures de la sainte Trinité.

décorateur : peintures murales, verrières (exécutées par Oudinot), dallages, sculpture et mobilier lui sont dus. Plus modestement, la chapelle que Napoléon Berthier, prince de Wagram et châtelain de Gros-Bois, fait aménager à Boissy-Saint-Léger, associe dans un pur style gothique autel, lustre, peintures

murales, fonts baptismaux et verrières archéologiques¹⁹³. Autant qu'à l'architecte départemental Hippolyte Blondel, la cohérence de l'ensemble doit être attribuée à la volonté de l'unique commanditaire et mécène dont les goûts gothiques révèlent de probables convictions légitimistes.



Triples variations sur l'art de restaurer

Mais c'est à l'éminente volonté du commanditaire et mécène, l'empereur Napoléon III, que l'on doit la restauration, voire la reconstruction, des églises de Rueil-Malmaison, de Boulogne-Billancourt et de Saint-Cloud. En effet, parallèlement aux chantiers de construction religieuse, le Second Empire voit poindre et s'élaborer une doctrine émanant des architectes des Monuments historiques, que fonde leur pratique de la restauration des monuments anciens, et plus particulièrement celle des églises. Si la consolidation de l'église de Neuilly (évoquée précédemment) ne posait pas de problème stylistique, l'édifice n'ayant que quelques décennies d'âge, la restauration proposée par Viollet-le-Duc pour la basilique de Saint-Denis fut, nous l'avons vu, refusée pour son ambition jugée excessive par la commission supérieure des Monuments historiques. Alors que ce dernier tente dans son *Dictionnaire*¹⁹⁴ d'esquisser une définition de la restauration (entre consolidation, achèvement, restitution et création), l'empereur suscite en région parisienne plusieurs chantiers qui se présentent comme autant de variations sur le thème.

Rueil-Malmaison

Avant même l'abandon du projet de transformer la basilique de Saint-Denis¹⁹⁵ en nécropole de la dynastie napoléonienne, l'empereur s'intéresse à l'église paroissiale de Rueil¹⁹⁶, préalablement comblée par l'empereur Napoléon I^{er}¹⁹⁷. Déjà bénéficiaire d'une protection au titre des Monuments

historiques¹⁹⁸ appuyée par le prince-président, l'église¹⁹⁹ fait l'objet d'importants travaux de consolidation de son soubassement sur la base d'un projet dressé par les architectes Mauguin et Luzy, ce dernier étant proche de la famille présidentielle²⁰⁰. Afin de « sauver d'une ruine imminente » l'église, ils proposent d'abord des travaux de réparation et de consolidation touchant le clocher, une partie des voûtes, les murs de soubassement, les murs, contreforts et profils du côté opposé au presbytère. Ils proposent, en outre, dans un souci esthétique, un projet de décor intérieur, l'abaissement des combles (d'ailleurs à remplacer), l'ajustement de la façade principale, des façades latérales et du chevet, enfin, la « régularisation du chœur et autres détails ». Le projet, à peine modifié, mais désormais signé Mauguin et Lacroix, est approuvé par la commission supérieure des Monuments historiques. Estimée à 348 000 francs, la dépense est financée par un montage tripartite : une subvention



Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Pierre-Saint-Paul.

Élévation septentrionale de l'église en 1850, avant les restaurations (BnF).



Élévation méridionale après les restaurations (AD Hauts-de-Seine).

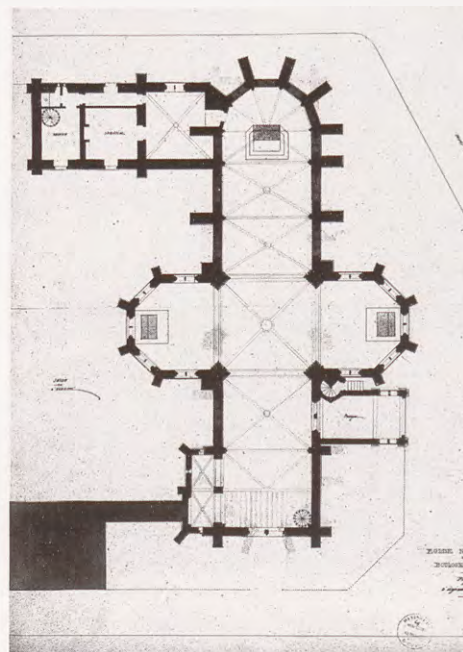
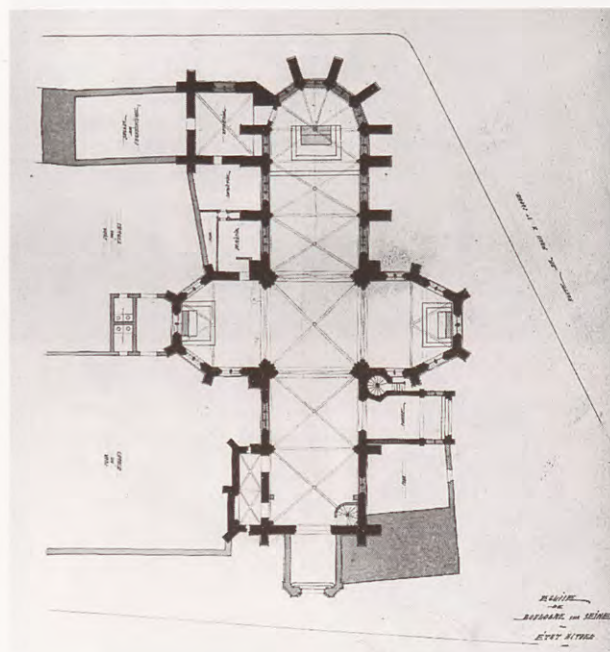
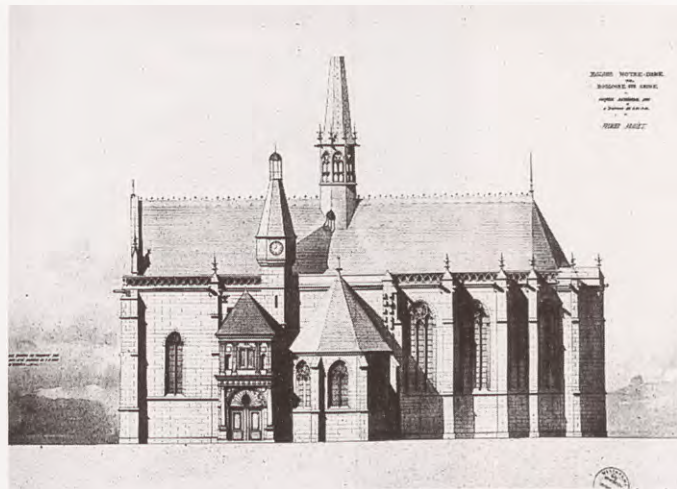
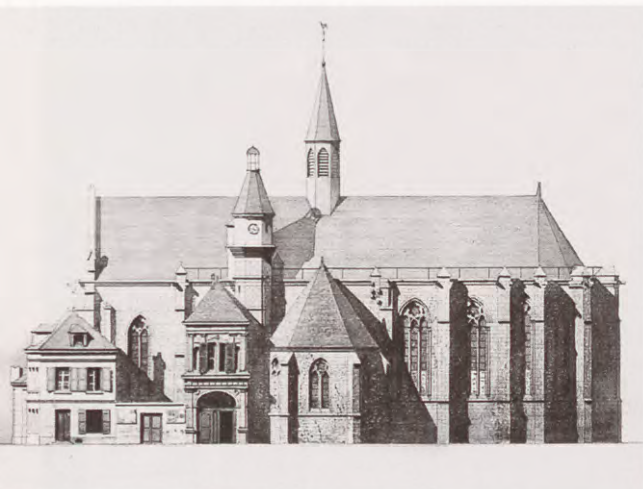
Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Pierre-Saint-Paul.
 Ancienne paroisse du domaine de la Malmaison, cher à Joséphine, l'église de Rueil bénéficia des faveurs de Napoléon III : il devait, entre autres gestes, y faire dresser deux monuments funéraires à la mémoire de l'impératrice Joséphine ainsi qu'à celle de la reine Hortense, sa mère.



Le conseil de fabrique, reconnaissant, offrit au souverain un fauteuil surmonté de l'aigle impérial ; à ses pieds, le chiffre 7 500 000 rappelle le nombre des suffrages exprimés en sa faveur lors du plébiscite du 20 décembre 1851 tandis que l'inscription VOX POPULI VOX DEI, empruntée à l'élection par acclamation des évêques de l'Église primitive, semble prêter au chiffre du scrutin l'onction sacrée d'une volonté divine.

de 70 000 francs accordée par l'empereur sur sa cassette personnelle, utilisable pour la restauration de la chapelle funéraire de la reine Hortense et de celle destinée à la sépulture des membres de la famille impériale ; un crédit de 139 000 francs versé par l'administration des Monuments historiques ; enfin, un secours égal, accordé par le ministre de l'Instruction publique et des Cultes²⁰¹. Les travaux engagés en septembre 1854 s'achèveront en février 1859. On observera à propos des maîtres d'œuvre que si les architectes Luzy et Mauguin nous demeurent inconnus, l'intervention de Joseph-Eugène Lacroix, architecte du Gouvernement, de la Couronne et de la Ville de Paris, et donc, du Palais de l'Élysée de 1850 à 1870, s'imposait presque comme une évidence après son intervention à Saint-Leu-la-Forêt où il reconstruit l'église, véritable nécropole impériale destinée aux membres de sa famille²⁰². Par ailleurs, les sommes engagées dépassent largement l'échelle d'une restauration limitée : à force de consolidations et de reprises, il s'agit bien d'une reconstruction, sans doute à l'identique. D'évidentes raisons de prestige dynastique justifient ici une dépense sans commune mesure avec le prix de revient moyen d'une église de banlieue.





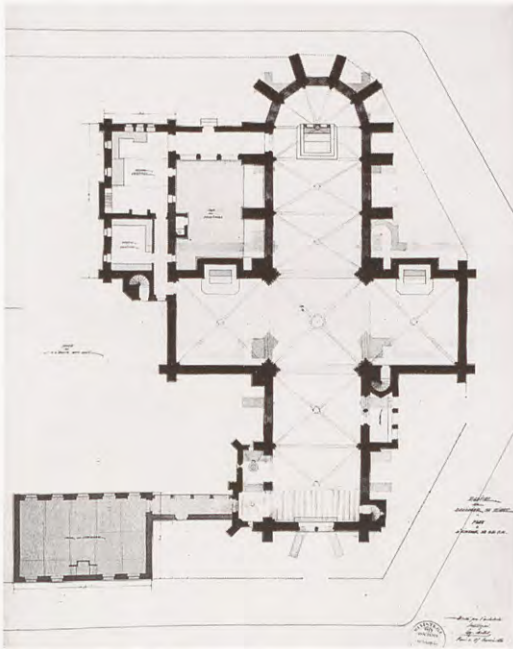
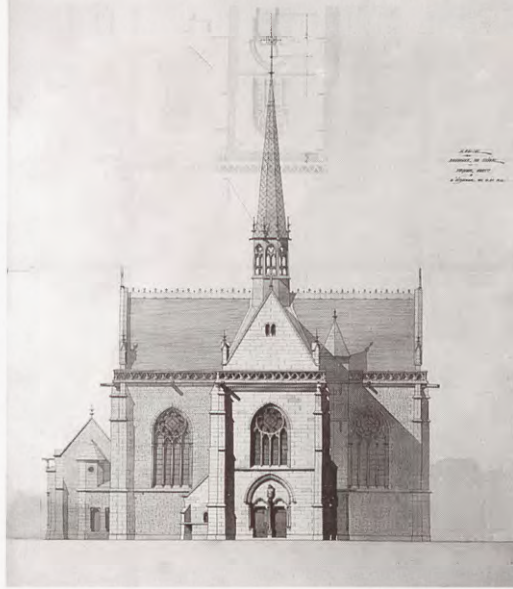
*État en 1860
avant restauration,
élévation de la façade
méridionale et plan
d'ensemble, dressés
par l'architecte E. Millet
le 25 janvier 1860
(MAP).*

*Premier projet
(minimal)
de restauration,
élévation de la façade
méridionale, plan d'ensemble
de l'église, de la sacristie
et de la salle de catéchisme
et élévation du chevet,
du transept et de la flèche,
dressés par l'architecte
E. Millet le 25 janvier 1860
(MAP).*



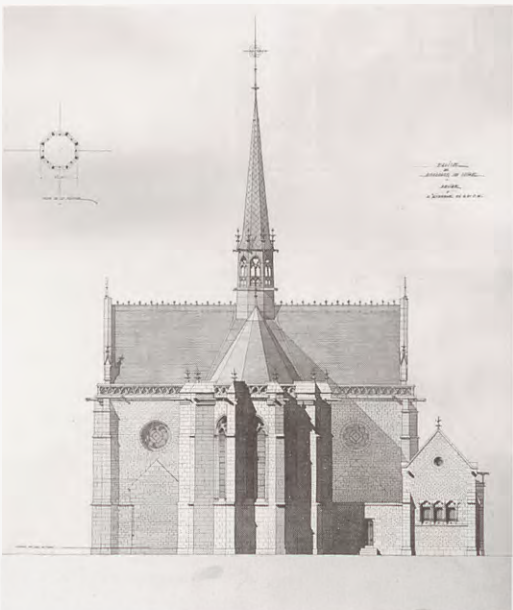
Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame.

La commune de Boulogne
bénéficia des retombées
de l'aménagement du Bois
par l'administration
impériale ; mais c'est
Napoléon III qui intervint
personnellement pour
infléchir la restauration
de l'église – que l'architecte
Millet voulait limiter –
dans le sens d'une ambitieuse
transformation de l'édifice
et de ses abords.
La pittoresque église
ancienne y perdit
ses chapelles-transepts
et son porche du XVI^e siècle
au profit d'un édifice
plus conforme à la vision
impériale de ce que devait
être une église gothique
d'un bourg d'Île-de-France.



Deuxième projet
(maximal)
de restauration,

élévation de la façade ouest,
plan d'ensemble de l'église,
des sacristies et de la salle
de catéchisme et élévation
du chevet, du transept
et de la flèche, dressés par
l'architecte E. Millet
le 25 janvier 1860
(MAP).



Boulogne-Billancourt

L'église de Boulogne, fondée en 1319, et devenue incapable de contenir les fidèles d'une commune en pleine croissance²⁰³, fait l'objet dès 1846 d'un projet d'agrandissement assorti de la destruction d'un faux transept composé, en réalité, de chapelles polygonales²⁰⁴. Ce projet d'extension, auquel s'ajoute un projet de restauration consécutif aux saccages subis en 1792, est confié en 1858 à l'architecte des Monuments historiques Eugène Millet²⁰⁵ qui envisage deux types d'intervention : une proposition minimale consiste à construire un transept véritable en remplacement des chapelles existantes, de restaurer le chœur et d'élever une flèche au-dessus de la croisée ; un projet plus ambitieux²⁰⁶ propose, en outre, d'agrandir la nef, d'ajouter des locaux à usage de sacristie et de remodeler l'environnement de l'édifice (place du Longchamp et avenue J.-B.-Clément). Malgré l'avis de la commission d'architecture souhaitant une restauration minimale respectueuse du parti primitif²⁰⁷, l'architecte, suivant le vœu de Napoléon III, entreprend le projet maximal incluant la reconstruction d'un transept²⁰⁸ ainsi que la prolongation de la nef²⁰⁹. L'intérêt du souverain pour Boulogne ne saurait surprendre quand on sait que, située à mi-chemin du Palais des Tuileries et du château de Saint-Cloud, la commune se trouve au centre de deux importants remaniements territoriaux auxquels l'empereur a lié sa mémoire. L'annexion de la commune d'Auteuil par Paris en 1860 (dans le cadre de l'extension du « Nouveau Paris », selon l'expression établie de Labédollière²¹⁰) vaut à Boulogne de doubler la superficie de son territoire par addition des terres du hameau de Billancourt ; l'appropriation du Bois de Boulogne par la capitale s'accompagne d'un réaménagement paysager semé de lacs et d'hippodromes, rendez-vous élégants de l'aristocratie d'Empire. La restauration de l'église de Boulogne s'intègre, en quelque sorte, dans ce vaste programme de réaménagement de l'ouest parisien auquel participent plusieurs percées boulonnaises ainsi que le château de la famille Rothschild.

Cette restauration/extension/reconstruction, menée dans un esprit d'unification stylistique (au nom du « gothique du XIII^e siècle ») aux dépens de partis originaux, se poursuit dès 1865 par un chantier de décoration intérieure, interrompu par la guerre et repris en 1872 sous la direction de l'architecte Juste Lisch²¹¹. Le décor de peintures murales²¹², entrepris dans un esprit de restitution à partir de vestiges repérés dans le chœur,

est confié à Charles Lameire²¹³ auquel le peintre-verrier Émile Hirsch²¹⁴ prètera main-forte dans le transept nord ; le même réalise les cartons de l'ensemble des verrières. L'architecte Millet, ancien collaborateur de Viollet-le-Duc, avait côtoyé dans son équipe divers corps de métier. Il fait ainsi appel à l'un de ses sculpteurs, Michel-Pascal²¹⁵ pour créer le portail occidental à partir de l'iconographie de la Vierge de Boulogne-sur-Mer et des compositions de verrières à médaillons du XIII^e siècle. C'est l'architecte lui-même qui donne le dessin des clôtures de ferronnerie pour le chœur, les chapelles secondaires²¹⁶ ainsi que pour le jardin attenant à l'église²¹⁷ ; il prévoit même le modèle de tronc



**Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame.**

La polychromie architecturale, redécouverte dans les années 1840 par des architectes-archéologues, fait un retour en force dans la restauration et la reconstruction des églises anciennes. À Boulogne, l'architecte Juste Lisch, à la tête d'une équipe d'artistes décorateurs, couvre les murs de peintures dues à Charles Lameire, assisté ponctuellement d'Émile Hirsch qui signe aussi l'ensemble des verrières (page de droite) ; les carreaux à motifs archéologiques (en haut) proviennent du Beauvaisis tandis que les autels latéraux (ci-contre) s'ornent d'émaux polychromes dus à l'entreprise locale Beaumont et Collinot.





placé à l'entrée²¹⁸. Le chantier de décoration inclut également un ensemble de trente stalles gothiques (dont huit pour le clergé et douze pour la fabrique), le dallage de céramique à motifs archéologiques dont les entreprises du Beauvaisis s'étaient fait une spécialité²¹⁹, ainsi qu'un monumental autel à pinacles dû à l'architecte C. Jacquemin qui tire la leçon du débat sur le maître-autel de Clermont-Ferrand et s'inspire des modèles proposés par Viollet-le-Duc²²⁰ ; les autels des chapelles de la Vierge et de Saint-Joseph s'ornent de céramiques issues de l'entreprise locale Beaumont et Collinot²²¹. On sait que le tout coûta près de 700 000 francs²²², c'est-à-dire que cette « restauration » équivalait au prix d'une construction importante de l'époque (prix inférieur à celui de Saint-Denis de l'Estrée, cependant). Si la dépense du gros œuvre fut entièrement prise en charge par l'État, le coût du décor fut partagé entre l'État, la fabrique et le curé Guiral qui sollicita ses paroissiens pour l'occasion. L'église Notre-Dame de Boulogne occupe ainsi une place particulière dans la construction religieuse du Second Empire pour trois raisons : l'ampleur de sa restauration l'assimile à une création architecturale contemporaine tant l'architecture invoquée

Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), église paroissiale Notre-Dame.

Phases successives du chantier.

De gauche à droite,

L'église peu avant 1860, photographie anonyme (BnF).

L'église en cours de restauration : le bâtiment des messageries « Les Boulonnaises » ainsi que le local attenant à l'ancienne mairie ont été démolis ; la flèche de la croisée et les bras du transept ont été construits ; l'ancien porche du XVI^e siècle et la nef de deux travées subsistent encore ; photographie attribuée à Marville, prise entre 1860 et 1865 (BnF).



Le chantier de restauration en voie d'achèvement : la troisième travée de la nef et la façade ouest ont été bâties, l'ancien porche du XVI^e siècle a disparu, le jardin public n'est pas encore aménagé ; photographie attribuée à Marville, prise vers 1865 (BnF).

L'église actuelle photographiée depuis le sud-ouest.

(le fameux gothique du XIII^e siècle) relève ici d'une création intellectuelle ; parce que cette « restauration » relève ici d'une démarche globale, associant architecture et décoration selon une pratique et une hiérarchie conformes à celles de Viollet-le-Duc dont l'ombre plane sur le chantier par collaborateurs interposés ; enfin, le cabinet des Estampes conserve une série de photographies de Marville montrant les phases successives du chantier, rares et précieux témoins d'une restauration d'église paroissiale²²³.

Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), église paroissiale Notre-Dame.
Tympan, Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer sur sa nef.



Saint-Cloud

Mais le grand œuvre religieux du Second Empire en banlieue demeure incontestablement le chantier de l'église de Saint-Cloud pour son importance et son coût, par l'implication personnelle de l'empereur et celle de Viollet-le-Duc, enfin par la rapidité de son exécution. Lorsque le maire de Saint-Cloud sollicite en 1860 l'aide financière de Napoléon III, il ne s'agit alors que d'achever l'église commencée en 1787, reprise en 1817 et demeurée inachevée depuis 1830. À l'initiative de la municipalité, a été créée en décembre 1859 l'*Œuvre de l'achèvement de l'église* destinée à organiser une souscription volontaire, approuvée par le préfet, à la tête

de laquelle l'empereur souscrit pour une somme de 50 000 francs. Deux architectes ont soumis un projet d'achèvement²²⁴ : un certain Schaal, architecte et maire d'Andilly (Val d'Oise), et l'architecte parisien Jean-François Delarue²²⁵, qui propose un projet à deux variantes, plus ou moins ambitieuses. Le projet maximal ayant été retenu par l'empereur, et face à l'impossibilité de la ville de le financer, l'inspecteur général des édifices diocésains, Viollet-le-Duc, sollicite pour trouver une solution, propose (en février 1860) de conserver la surface projetée mais de simplifier le système constructif²²⁶. Réagissant aux projets qu'on lui soumet alors (juillet 1860), l'empereur apprécie (par économie,

Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Clodoald.



À la base de l'arc triomphal, deux chapiteaux figurent la reine Marie-Antoinette et l'empereur Napoléon III en posture de donateurs, rappelant ainsi aux fidèles le rôle fondateur de la première, la générosité décisive du second.



Vue générale intérieure de la nef prise de la tribune en direction du chœur.



Détail d'une des peintures murales du chœur illustrant la vie de saint Clodoald, dues au peintre Jules-Alexandre Duval-Lecamus : le panneau central, au-dessus du petit orgue de chœur, représente le Christ accueillant au ciel sainte Clotilde et saint Clodoald.

par goût, par respect de l'Ancien Régime ²²⁷) que l'on ait choisi « un style qui permettait de conserver le plus possible des constructions actuelles »²²⁸. Il pose également le principe d'une construction rapide (étalée sur trois ans) prise en charge par l'État, hormis le montant de la souscription²²⁹. L'église est effectivement achevée en 1865 pour le gros œuvre²³⁰ ; elle reçoit, en outre, un décor sculpté par l'artiste parisien Victor Thiébault²³¹

des verrières dues au peintre-verrier Fialeix, un maître-autel de marbre de Bagnères-de-Bigorre offert en 1864 par le couple impérial²³², auxquels s'ajoutent fauteuils, chemin de croix et statues hérités de l'édifice précédent. Le maire, pourtant, s'émeut du dépouillement de son église ; le préfet lui accorde l'organisation d'une loterie pour faire face à l'achèvement ultime et à l'ameublement de l'église (cloches, autels secondaires, chaises...) ²³³.



Le chantier de Saint-Cloud apparaît singulièrement exemplaire des ambiguïtés et des mutations de l'époque, et tout particulièrement de l'attitude de Napoléon III face à l'Église et face aux églises. D'abord, le financement composite de l'opération qui associe participation des fidèles (par recours à une souscription, puis à une loterie) et intervention publique marque une inflexion par rapport au mode antérieur de financement des églises : rappelons que, jusqu'alors, un projet était accordé ou refusé en fonction du devis (proportionnel à l'importance de la commune) et des moyens que les pouvoirs publics étaient disposés à y mettre. Ici, nulle considération n'intervient sur l'opportunité pastorale d'agrandir l'édifice existant ; les seuls critères déterminants sont la volonté des fidèles (qui se traduit par une prise en charge partielle des frais) et l'opportunité politique décidée par le chef de l'État. Ce déplacement des motifs et cette innovation du mode d'intervention en matière de construction religieuse préfigurent deux traits

majeurs de l'évolution à venir : les fidèles sollicités et participant activement au financement de leur église n'auront, désormais, de cesse d'intervenir dans la construction religieuse, comme, d'ailleurs, dans bien d'autres secteurs de la vie de l'Église²³⁴. Quant au comportement des pouvoirs publics, ils se montrent de plus en plus imperméables à l'argument pastoral (fondé sur la nécessité d'accorder équipement religieux et population locale) et dictent leur conduite en la matière selon des critères d'opportunité politique locale ou nationale. Ainsi, les sollicitations menées par l'évêque de Versailles pour l'achèvement de l'église restent vaines jusqu'au jour où l'empereur s'intéresse à la commune de Saint-Cloud. D'ailleurs, le chef de l'État ne traite qu'avec la municipalité (le desservant comme l'évêché se trouvant totalement écartés de l'affaire), dont il renforce la position en lui construisant, parallèlement, un hôtel de ville qu'il installe sur la même place : si cette disposition était dictée à Marnes-la-Coquette par des constructions antérieures (la mairie-école, l'ancien beffroi), ce choix, délibéré à Saint-Cloud, confirme, chez l'empereur, l'approche politique des questions religieuses, prélude d'une période de cohabitation institutionnelle tendue, voire concurrentielle.

En terme d'histoire de l'art, l'église de Saint-Cloud paraît bien représentative de l'architecture religieuse du Second Empire. Alors qu'il n'est question dans le projet de la municipalité, dans celui de l'architecte comme dans la volonté exprimée par l'empereur, que de respecter l'ancien édifice (néoclassique), nous avons affaire à une église gothique. « Achèvement », « restauration » se révèlent les autres faces de ce qu'il faut bien nommer « reconstruction ». La responsabilité des intervenants étant engagée, on s'interroge sur la part respective de l'architecte (Delarue) et de celle de l'inspecteur des édifices diocésains dans cette mutation : Viollet-le-Duc a-t-il joué ici un rôle d'inspecteur ou d'archéologue ? Au vu des documents consultés, et conformément à d'autres exemples²³⁵, il semble qu'il faille attribuer le parti gothique à l'architecte Delarue, ainsi qu'à l'empereur qui le retient (au détriment du projet de Schaal que nous ne connaissons que par sa mention), Viollet-le-Duc se bornant au rôle de modérateur et de conseiller technique. Nul doute, en revanche, qu'on lui doive l'esprit de cet édifice imposant où la répartition entre matériaux nobles (pierre de taille calcaire) et solutions économiques (voûtes, plein des murs) sert avec habileté et discrétion une élégante construction religieuse.

Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Clodoald.

Billet de la loterie organisée pour l'achèvement et l'ameublement de l'église par la municipalité de Saint-Cloud (AD Hauts-de-Seine). Les loteries étant interdites depuis 1836, celle-ci obtint l'autorisation exceptionnelle du préfet, toujours acquise pour les œuvres de bienfaisance ; le tirage des lots, opéré en public à la mairie, devait être publié par voie de presse.

L'autel majeur, de marbre blanc de Bagnères-de-Bigorre, fut offert en 1864 par l'empereur et l'impératrice dont les initiales se lisent sur le flanc droit. Il est surmonté d'une élégante grille de métal doré à volutes, tandis que la porte du tabernacle s'orne d'entrelacs géométriques dans la tradition des décors du haut Moyen Âge.





Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Étienne.

Intérieur de la nef montrant les dommages dus au siège de Paris en 1871, dessin de M. Sellier, gravure sur bois publiée dans *Le Monde* illustré (BnF).

Châtillon (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Philippe-et-Saint-Jacques.

Vue extérieure de l'église après sa destruction partielle en 1870, photographie anonyme (BnF).

Dégradations et destructions de la guerre de 1870 et de la Commune

La défaite de l'armée impériale devant les troupes allemandes entraîna la chute de l'Empire (4 septembre 1870), bientôt suivie du siège de Paris par l'armée prussienne dont l'artillerie installée sur les hauteurs environnantes bombarde la capitale et les communes voisines. Le siège de la Commune de Paris (18 mars-28 mai 1871) par les troupes versaillaises ajoute encore aux destructions des bourgs environnants : les églises les plus touchées appartiennent aux communes qui furent le siège des plus violents combats. Les prussiens ayant pris en tenaille la capitale par les routes de Soissons, au nord, et de Châtillon, au sud, les combats les plus âpres provoquèrent des dommages à l'église d'Épinay-sur-Seine, de fortes dégradations à celles de Stains, d'Aubervilliers et du Bourget, et la destruction de celles de Bondy et de Dugny. Au sud, les combats causèrent des dommages aux églises de Montrouge, de Choisy-le-Roi, de Levallois et de Fontenay-aux-Roses (proche de la redoute de Châtillon), et détruisirent celle de Garches lors de la sortie en force de Buzenval. Les combats de 1870, mais surtout ceux de 1871 causèrent la ruine de l'église d'Issy-les-Moulineaux, implantée au pied du fort. Dès la fin des hostilités, le gouvernement de Thiers œuvra au redressement national et répara les dommages de guerre. Sous la direction de l'architecte départemental, les travaux de restauration sont rondement menés à la charge du département pour la plupart²³⁶, quand l'ampleur des dépenses

n'implique l'intervention de secours communaux et de dons (comme à Issy-les-Moulineaux). Après cinq ans de paix, toutes les églises ont été rendues au culte, après des restaurations ou reconstructions à l'identique. Seule l'église d'Issy doit encore subir des travaux complémentaires, de 1878 à 1879, financés, cette fois, par la fabrique. L'église médiévale de Garches, totalement détruite, fera l'objet d'une construction nouvelle, à partir de 1876, et relève ainsi de l'architecture religieuse de la III^e République.



Églises endommagées ou détruites pendant les combats de 1870-1871

- Aubervilliers, Notre-Dame-des-Vertus
- Bondy, Saint-Pierre
- Le Bourget, Saint-Nicolas
- Châtillon, Saint-Philippe-et-Saint-Jacques
- Choisy-le-Roi, Saint-Louis-Saint-Nicolas
- Dugny, Saint-Denis
- Épinay-sur-Seine, Saint-Médard
- Fontenay-aux-Roses, Saint-Pierre-Saint-Paul
- Garches, Saint-Louis
- Issy-les-Moulineaux, Saint-Étienne
- Levallois-Perret, Saint-Justin
- Montrouge, Saint-Jacques
- Stains, Notre-Dame-de-l'Assomption



- Limite de Paris en 1860
- Limite de l'ancien département de la Seine
- Ⓐ Les deux anciens évêchés (Versailles et Paris)
- Ⓐ Les trois nouveaux évêchés
- ⋯ Voie ferrée, desserte voyageurs
- ⬠ Première ceinture de forts de la périphérie parisienne, construite à partir de 1840

Sources : Teuot (Eugène), Paris et ses fortifications, Baillière, 1880 ; dossiers de l'Inventaire général.



Les églises du « discordat »

1879-1905

Un contexte politique défavorable

S'ajoutant aux dommages causés par les combats de 1870-1871, plusieurs facteurs contribuent à l'ultime campagne de construction d'églises du dernier quart du XIX^e siècle et de la fin du régime concordataire. Alors que le Second Empire apparaît justement comme une période faste pour l'architecture religieuse de province, les chantiers de la proche banlieue parisienne connaissent un décalage d'une génération que n'explique pas seule une certaine inattention à l'égard de la banlieue naissante et de ses besoins en équipements religieux. La vingtaine d'églises paroissiales alors bâties à laquelle s'ajoutent treize chapelles privées²³⁷ (chiffre évidemment incomplet) résultent à la fois de la montée en puissance démographique de la banlieue et d'une conjonction de l'histoire des institutions politiques (la III^e République et ses divers gouvernements), administratives (émergence des communes) et religieuses (déchristianisation et anticléricalisme).

Naissance et déchristianisation des banlieues

Si l'exode rural atteint son apogée au cours des années 1880-1890 (au point d'être qualifié par Eugen Weber de véritable « industrie des pauvres »²³⁸),

la pression démographique qui en résulte affecte moins les villes, dont la croissance se ralentit à partir de 1880²³⁹, que les banlieues, où s'installent des industries chimiques et métallurgiques²⁴⁰. En région parisienne, les communes limitrophes de la capitale se gonflent alors d'une main-d'œuvre migrante transformant de modestes bourgades en agglomérations urbaines²⁴¹. Cette évolution démographique accompagne un tournant politique national (l'avènement de la République) dont les avatars ne resteront pas sans effet sur le comportement ecclésial et la construction religieuse.

La croissance du monde clérical amorcée au milieu du siècle, qui avait bénéficié du soutien plutôt favorable de l'Empire²⁴², permit d'assurer la desserte des nombreuses chapelles succursales qui s'étaient alors multipliées en complément des églises paroissiales devenues numériquement insuffisantes, avant, parfois, d'obtenir un statut paroissial (Saint-Justin de Levallois, Notre-Dame-de-la-Médaille-miraculeuse de Malakoff...). Mais l'accroissement du personnel clérical bénéficia surtout aux congrégations, réinstallées en France plus ou moins officiellement, et qui se consacraient alors à des tâches essentiellement éducatives ou missionnaires (Frères des écoles chrétiennes, sœurs

*Clamart
(Hauts-de-Seine),
chapelle de la maison
de retraite Ferrari.
Vue générale de la chapelle
et de la cour des sœurs.*



--- Limite de Paris en 1860
--- Limite de l'ancien département de la Seine
■ Les deux anciens évêchés (Versailles et Paris)
■ Les trois nouveaux évêchés
--- Voie ferrée, desserte voyageurs
 Augmentation de la population des communes de la Seine de 1876 à 1936 :
● Plus de 1000 %
● De 910 à 800 %
● De 720 à 540 %
● De 460 à 330 %
● De 290 à 120 %
● Moins de 100 %

0 5 km

Sources : dossiers de l'Inventaire général ; carte IGN ; Demangeon (A.), Paris et sa banlieue, Paris, Bourrelier, 1934.

Églises paroissiales et chapelles privées en chantier de 1879 à la veille de la séparation

Églises paroissiales :

- ♦ **Hauts-de-Seine :**
*Asnières, Saint-Charles
 Clichy, Notre-Dame-Auxiliatrice
 Clichy, Saint-Vincent-de-Paul
 Colombes, Le Sacré-Cœur
 Garches, Saint-Louis
 Issy-les-Moulineaux, Sainte-Lucie
 Levallois-Perret, Saint-Justin
 Neuilly, Saint-Pierre
 Sceaux, chapelle du lycée Lakanal*

- ♦ **Seine-Saint-Denis :**
*Bondy, Saint-Pierre
 Montreuil, Saint-André-le-Bas
 Pantin, Sainte-Marthe-des-Quatre-Chemins
 Saint-Denis, Sainte-Geneviève
 Saint-Ouen, Notre-Dame-du-Rosaire
 Villemomble, Saint-Louis*

- ♦ **Val-de-Marne :**
*Alfortville, Notre-Dame
 Saint-Mandé, Notre-Dame
 Saint-Maur-des-Fossés, Notre-Dame-du-Rosaire
 Saint-Maurice (projet)
 Le Perreux-sur-Marne, Saint-Jean-Baptiste*

Chapelles privées :

- ♦ **Hauts-de-Seine :**
*Clamart, fondation Brignoles-Galliera
 Clichy, institution des sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Issy-les-Moulineaux, Grand séminaire
 Issy-les-Moulineaux, institution Saint-Nicolas
 Meudon, orphelinat Saint-Philippe
 Neuilly, maison de retraite Galignani*

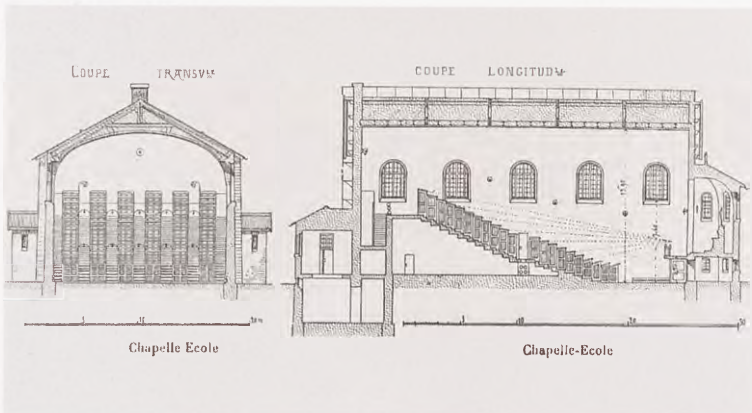
Les conditions de l'étude ne permettent pas d'indiquer les chapelles de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

- Neuilly, couvent des sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*
Sceaux, Hospice Sainte-Marguerite
*Sèvres, orphelinat-hôpital
 Vanves, couvent de Franciscaines missionnaires*

institutrices ou missionnaires). L'Empire autoritaire avait favorisé, grâce à la loi Falloux, la christianisation par l'école, autorisant de 1852 à 1859 près de 923 congrégations féminines enseignantes. De 1871 à 1879, les gouvernements d'Ordre moral et la République conservatrice poursuivent la politique cléricale du régime antérieur, favorisant l'éducation morale inspirée par la religion et la multiplication des chapelles congréganistes ou celles d'institutions privées.

Fresnes
(Val-de-Marne),
maison d'arrêt,
chapelle-école.

Coupes transversale
et longitudinale publiées
dans La Construction
Moderne, 1898-1899.



En application de la loi du 5 juin 1875 sur l'emprisonnement individuel, la maison d'arrêt de Fresnes²⁴³ applique le régime cellulaire non seulement pour éviter aux détenus condamnés à de courtes peines l'influence pernicieuse de codétenus corrompus, mais pour leur offrir aussi l'occasion de s'amender par le travail, l'enseignement et la religion. Dans ce but, une chapelle-école a été prévue, divisée en deux cent cinquante stalles (véritables cases de deux mètres de hauteur, soixante centimètres de largeur et quatre-vingts centimètres de profondeur) disposées en plan incliné de façon à permettre aux détenus d'assister à la messe ou de suivre une leçon sans se voir entre eux. La chapelle-école sert alternativement au service des trois cultes, aux instituteurs et aux conférenciers. Elle est due à l'architecte-conseil du département de la Seine Henri Poussin, choisi d'office en 1893 par l'influente Société générale des prisons malgré les protestations de l'architecte-inspecteur général de l'administration pénitentiaire Normand ; il venait, il est vrai, de s'illustrer par la réalisation de la maison d'éducation pour mineurs de Montesson (Yvelines) et semblait s'inspirer pour Fresnes d'un établissement de référence, la prison de Saint-Petersbourg.

Des nombreuses institutions privées qui mériteraient une présentation développée, nous retiendrons deux entreprises exemplaires chacune dans

son genre. À Meudon, la duchesse de Galliera²⁴⁴, héritière de la fortune amassée par son défunt époux dans des opérations financières et de génie civil, décide d'élever une maison d'éducation pour des orphelins, parallèlement à l'établissement de sa fondation Brignoles-Galliera destinée à accueillir, à Clamart, une maison de retraite pour couples nécessiteux. L'orphelinat Saint-Philippe, commencé en 1877, possède, certes, locaux scolaires et pensionnat, mais aussi logement et maison de retraite pour enseignants âgés. Mieux encore, le projet éducatif, qu'inspire un triple programme de développement intellectuel, physique et moral, dispose de tous les locaux nécessaires à cette fin : une élégante et vaste chapelle pour l'exercice régulier du culte, un gymnase et une piscine découverte pour un harmonieux développement physique.

Le collège Albert-le-Grand d'Arcueil²⁴⁵, où les dominicains élèvent en 1863 des locaux scolaires pour accueillir des pensionnaires préparant les grandes écoles, est dirigé de 1890 à 1900 par le prieur Henri Didon, ami du baron Pierre de Coubertin. En plus des habituelles dévotions pratiquées dans une chapelle sans grâce, l'institution propose une véritable éducation physique



et sportive, incluant athlétisme, football, natation, équitation... Pour permettre à ses élèves une pratique régulière du sport, il dote son établissement des équipements sportifs nécessaires : gymnase, piscine, manège et achète un parc d'agrément de sept hectares afin d'offrir aux élèves un terrain de jeu adapté. Rien d'étonnant, dans ce contexte, à ce que l'école Albert-le-Grand (alors-même que leur professeur de philosophie n'était autre que Louis Dedet, une des toutes premières vedettes du rugby), ait, en son temps, constitué une pépinière de jeunes talents : dix joueurs internationaux en sortirent, dont Marcel Communeau, recordman

Arcueil
(Val-de-Marne),
collège Albert-le-Grand.
Chapelle, aujourd'hui
détruite (BnF).



des sélections. La devise « Citius, altius, fortius », forgée par le père Didon, résume bien le projet éducatif complet de cet établissement d'avant-garde ; Coubertin l'adoptera et en fera la devise du Comité international olympique.

Les progrès d'une politique anticléricale

L'arrivée des républicains modérés « opportunistes » au pouvoir en 1879 amorce l'instauration d'une politique moins favorable (sinon hostile) à l'institution ecclésiastique. L'organisation de la République, menée de 1879 à 1885, se traduit par la promulgation de lois défavorables aux pratiques confessionnelles. L'autorisation du travail les dimanches et jours fériés accordée aux employeurs en 1880 vise clairement à entraver l'exercice du culte dominical. L'année

suivante, les lois scolaires sur l'enseignement primaire gratuit (1881), laïc et obligatoire (1882) s'en prennent évidemment à la mainmise ecclésiastique sur l'éducation des enfants alors que l'enseignement est désormais interdit aux congrégations non autorisées, dont la Compagnie de Jésus interdite et expulsée. En 1884, la loi sur les compétences municipales en matière de construction, défavorable aux édifices culturels, et celle sur les associations professionnelles, excluant les congrégations, constituent les premiers jalons d'une politique laïque, voire anticléricale, de déchristianisation des institutions réclamée dès le *Programme de Belleville*²⁴⁶.

C'est dans ce contexte d'abord favorable puis conflictuel que sont bâties la plupart des chapelles d'institutions privées ainsi que la majorité des

Meudon (Hauts-de-Seine), orphelinat Saint-Philippe.

La chapelle s'élève entre les locaux du pensionnat, qui la domine, et la maison de retraite des Frères des écoles chrétiennes âgés, en contrebas.

À proximité des Bois de Clamart et de Meudon, le site retenu jouit de l'aération et du dégagement des hauteurs de Fleury d'où la vue porte sur la plaine de la Défense.

églises paroissiales. La proportion numérique de chacune de ces catégories (21 églises pour 13 chapelles) révèle par l'importance relative de ces dernières l'ampleur prise alors par l'initiative privée dans la vie de l'Église de France, et, a contrario, l'insuffisance des équipements autorisés. En effet, l'examen des chiffres révèle la modicité du nombre de paroisses créées²⁴⁷ et d'églises bâties proportionnellement à la croissance démographique contemporaine. Si l'on exclue les églises de Garches, de Bondy et de Saint-Mandé, dont la construction remplace un édifice préexistant (ainsi que le projet non réalisé pour Saint-Maurice), on ne compte plus que dix-sept édifices créés, parmi lesquels six modestes chapelles²⁴⁸, et onze églises paroissiales méritant cette appellation. On remarque également que pour huit communes créées²⁴⁹ durant la période, on ne trouve que six paroisses nouvelles²⁵⁰, encore que la création de celle de Malakoff soit légèrement antérieure (1873), et celle de la basilique de Saint-Denis une pseudo-crédation.

Asphyxie financière et sous-équipement religieux

Ce sous-équipement culturel n'est pas sans retentissement sur la pratique religieuse. Sans même prendre en compte la population déshéritée qui cache sa misère dans des bidonvilles implantés aux marges des « fortifs »²⁵¹, les conséquences de cette quasi-absence cléricale affecte fortement le comportement des populations situées dans les communes de proche banlieue. L'abbé Macchiavelli, curé de Saint-Ouen, recueille, vers 1897, les fruits de quarante ans de sous-équipement culturel : « Il manque certainement le sixième des enfants au baptême, la moitié des adolescents à la première communion ; près des trois-quarts des unions demeurent civiles ou libres, et, pour s'être sensiblement abaissée, la proportion des convois civils est encore de quarante pour cent »²⁵². Un tel constat émeut les autorités ecclésiastiques : dans son mandement du 13 décembre 1873, M^{gr} Guibert, archevêque de Paris, insiste « sur la nécessité de créer de nouvelles églises dans les faubourgs de Paris ». Trois ans plus tard, il revient à la charge et s'adresse au ministre concerné²⁵³ à l'occasion de la discussion du budget des cultes pour l'année 1877 : « La commission ne se borne pas à refuser des augmentations utiles : elle porte la main sur des crédits essentiels et qui n'ont jamais cessé de figurer au budget. D'abord, elle efface le crédit de 38 000 francs pour la création de trente nouvelles succursales et de vingt-cinq nouveaux vicariats. Est-il possible, cependant, de méconnaître la nécessité de multiplier progressivement les centres paroissiaux ? À mesure que l'industrie augmente la population dans un milieu, on crée de nouveaux groupes d'habitants, comment pourrait-on se soustraire à l'obligation de pourvoir aux intérêts religieux et moraux de ces centres peuplés ?... Tout autour de Paris, les terrains autrefois cultivés se couvrent d'habitations qui vont se rattacher aux communes de la banlieue, dont l'église, jadis centrale, se trouve maintenant située à l'extrémité d'une agglomération longue de plusieurs kilomètres... En présence de cette situation qui laisse en souffrance les intérêts les plus élevés des populations, je considère comme une œuvre capitale la multiplication progressive des centres religieux... » Faute de réponse, M^{gr} Guibert écrit une deuxième lettre le 20 septembre 1876, et une troisième le 28 octobre, en vain. Sans jamais proclamer la suppression du budget des cultes, l'administration va, toutefois, pendant les vingt-cinq ans à venir, limiter sa contribution au strict minimum : l'entretien des édifices existants, et la participation



*Garches
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Louis.
Vue de situation
depuis le sud-ouest.*

à l'édification de quelques rares églises. Évoquant cette tentative d'asphyxie financière conduite délibérément par des pouvoirs publics de plus en plus « radicaux » sur la question cléricale, l'évêque auxiliaire de Paris pouvait dire en 1904 (à la veille de la séparation de l'Église et de l'État) dans la *Semaine religieuse de Paris* : « Les pouvoirs publics, depuis plus de trente ans, n'ont pas bâti une seule église dans le diocèse ». L'initiative locale en la matière reflète fidèlement l'évolution de la politique nationale : sous le régime d'« Ordre » moral et la République conservatrice, l'initiative de la construction revient encore aux municipalités : en Seine-Saint-Denis, elles sont à l'origine des églises de Bondy (1875-1876), de Dugny (1875), de l'Île-Saint-Denis (1884) ; mais, peu à peu, elles renâclent à devoir consacrer une part de leur budget à des constructions religieuses et vont même, comme à Neuilly, jusqu'à remettre en cause les termes du Concordat²⁵⁴. À la suite du durcissement politique des années 1885 et du désengagement public qui en résulte, l'initiative du renouvellement ou de la création d'un lieu de culte revient à la fabrique, au curé ou à un bienfaiteur particulier²⁵⁵. On s'explique ainsi que les huit communes créées ou érigées alors en paroisses aient déjà disposé d'un lieu de culte²⁵⁶ : de telles précautions évitaient aux pouvoirs publics de devoir contribuer à leur équipement religieux. La contribution financière des autorités locales aux chantiers s'amenuisant parallèlement aux grandes tendances de la politique nationale, contraint progressivement clercs et laïcs à une implication sans cesse croissante et diversifiée. Ainsi, face à l'afflux local de population, quatre églises ou chapelles sont élevées²⁵⁷ sans que ces récentes agglomérations ne donnent lieu à la création d'une commune ou d'une paroisse, et donc sans soutien financier d'origine publique.

Un processus constructif bientôt grippé

L'assistance financière

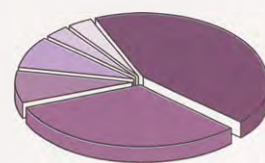
des pouvoirs publics en voie d'épuisement

Pourtant, de 1875 à 1890 environ, les chantiers culturels sont d'abord pris en charge par des fonds publics, *a fortiori* lorsque l'initiative en revient à la municipalité. Devant l'insuffisance des ressources fabriennes, budgets municipaux, subventions du département et de l'État prennent le relais. Ainsi des montages financiers sont toujours nécessaires pour réunir la totalité des sommes : à Bondy²⁵⁸, en 1876, l'église Saint-Pierre est d'abord financée

par la modeste contribution de la fabrique (pour 4 000 francs) versée en quatre échéances, puis par l'intervention de la commune (pour 38 400 francs) dont les ressources proviennent d'une imposition exceptionnelle répartie sur deux ans, et autorisée par le préfet, par des subventions du département (pour 53 000 francs), ainsi que par une subvention du ministère des Cultes (de 10 000 francs). Il faut y ajouter une somme de 3 931 francs provenant de secours divers ainsi que le fruit de souscriptions volontaires (pour 10 311 francs). Parfois la commune retire un profit de la vente de l'ancienne église, revendue telle quelle (Saint-Mandé) ou sous forme de matériaux de construction (Île-Saint-Denis). Saint-Mandé, comme Levallois-Perret, fait partie de ces communes qui assument le financement de leur église paroissiale. On saisit, toutefois, la charge financière que représente un tel chantier pour un budget communal en constatant que Levallois procède par tranches successives, tout comme Neuilly pour Saint-Pierre.

Au fil des ans, les communes répugnent davantage à obérer leur budget pour cet objet. Réuni le 25 octobre 1878²⁵⁹, le conseil municipal de Neuilly conteste les termes du Concordat et déplore que les communes doivent se montrer solidaires des besoins paroissiaux : « Aucune solidarité ne devrait exister entre les fabriques, ou les administrateurs de quelque culte que ce soit, et les communes qui sont des sociétés civiles d'un caractère essentiellement laïc ». Cette remise en cause du Concordat est reprise en 1881 par Jules Roches dont un projet de loi prévoit la séparation de l'Église et de l'État, et l'annexion par ce dernier des biens des fabriques, séminaires et congrégations²⁶⁰. Si le projet se heurte à un refus, les opportunistes, qui rejettent officiellement l'idée de séparation, n'en adoptent pas moins en avril 1884 des lois municipales qui réduisent les obligations des communes au seul entretien des églises. C'est qu'avec les lois scolaires (impliquant la construction d'écoles dans chaque bourg) et l'avènement politique de la commune, les municipalités doivent s'équiper de mairies et de locaux scolaires qui priment désormais sur l'équipement religieux. On comprend aisément qu'en pleine montée de l'anticléricalisme républicain, et alors que la « grande dépression » économique (1873-1897) ronge des finances publiques dont les ressources se fondent essentiellement sur les contributions indirectes, les pouvoirs publics se montrent peu enclins à favoriser la démarche constructive du clergé. De fait, le budget des cultes, de 1875 à 1900 connaît une diminution bien réelle²⁶¹ :

Bondy (Seine-Saint-Denis), église paroissiale Saint-Pierre.
Financement de la construction.



département	: 44,3 %
commune	: 32,1 %
souscription	: 8,6 %
ministère de l'Intérieur et des Cultes	: 8,4 %
fabrique	: 3,3 %
secours divers	: 3,3 %



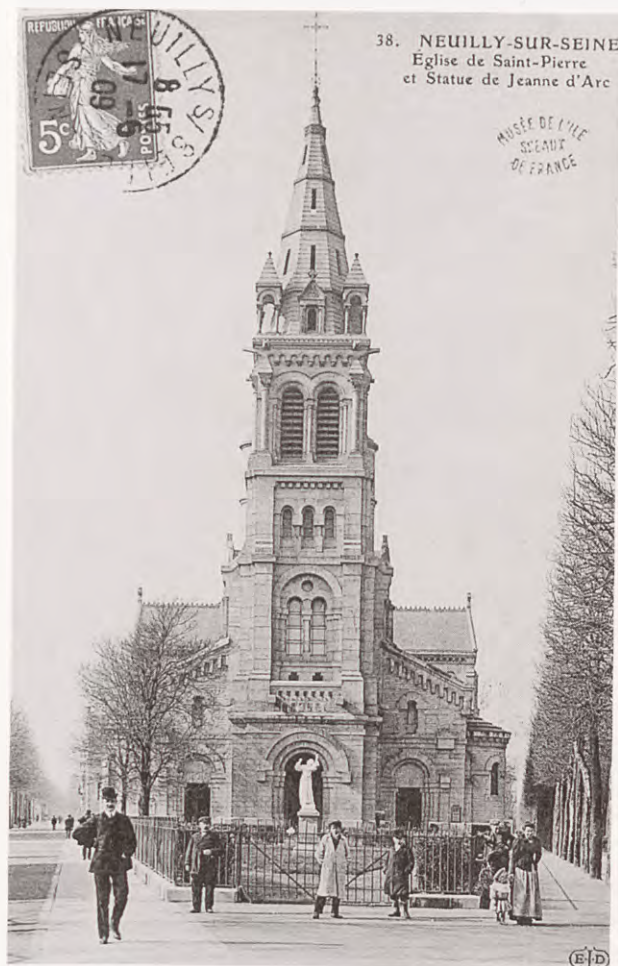
*Saint-Mandé
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame.*

*Faisant preuve
d'une neutralité rare
pour l'époque,
la municipalité fit bâtir
un groupe scolaire
ainsi qu'une église
paroissiale dont
la réalisation fut confiée
au même architecte
Edmond Albrizio.*

de 53 millions 727 000 francs en 1875, il n'est plus, en 1905, que de 35 millions²⁶². Aussi, la construction d'églises rencontre-t-elle la réticence, voire l'hostilité des pouvoirs publics²⁶³. Sans doute, certaines démarches permettent-elles de tourner les textes, parfois grâce à la complicité active de l'administration. Ainsi l'arrêté préfectoral du 12 décembre 1887 érigeant une nouvelle paroisse Saint-Pierre à Neuilly en substitution de l'ancienne (Saint-Jean-Baptiste), déclassée, favorise le finan-

cement public de l'église entreprise, impensable pour une chapelle succursale. Autre subtilité administrative à Bourg-la-Reine : répondant à une demande de subvention pour travaux dans l'église, le préfet rappelle au maire qu'il ne saurait subventionner de tels travaux ; mais il ajoute que si le budget communal se trouve absorbé par cette dépense, il peut, de son côté, subventionner d'autres travaux communaux²⁶⁴... Dans tous les cas, à partir des années 1870, les seuls crédits publics ne suffisent

plus à financer les sommes engagées. On a vu qu'une souscription volontaire avait contribué au financement de Saint-Pierre de Bondy, selon un mode de financement mixte appelé à un succès certain. À titre d'exemple, Saint-Pierre de l'Île-Saint-Denis est payé par la municipalité à hauteur



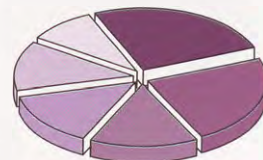
de 26 %, le ministère des Cultes pour 23,3 %, l'archevêché de Paris pour 12,9 %, des souscriptions pour 14,2 %, un don du curé pour 9 % et des secours divers pour le restant²⁶⁵. Désormais la participation des fidèles se trouve systématiquement engagée à des degrés et sous des formes diverses. Déjà, la construction des bâtiments congréganistes et des institutions privées s'auto-finançait : ce sera, bientôt, la règle pour les églises paroissiales sous la République radicale. Si le financement public des églises nous est bien connu grâce aux textes officiels et à de récentes publications²⁶⁶, le financement privé en la matière reste à étudier : aussi nous bornerons-nous à évoquer certaines de ses formes.

La banalisation des souscriptions

L'ouverture d'une souscription (toujours soumise à autorisation préfectorale), relève d'une démarche ancienne et bien rodée²⁶⁷. Comme le note Christine d'Aboville²⁶⁸, la souscription « n'est pas simplement le versement d'une somme, c'est un geste religieux qui associe la prière et la pénitence du fidèle à sa participation matérielle, et en assure ainsi l'efficacité qui n'a, à ce moment-là, plus aucun rapport de proportion avec le montant de la somme versée ». Mais le recours au procédé se révèle désormais plus fréquent : Bondy, l'Île-Saint-Denis, Bourg-la-Reine, Clichy, Neuilly, Pantin, Saint-Ouen y recourent désormais, soit presque la moitié des églises paroissiales édifiées. Parmi les souscripteurs, on remarque parfois l'archevêché ; les « curés donateurs » s'imposent à cette occasion pour leur générosité : à l'Île-Saint-Denis, le curé Combal offre 7 000 francs, et le curé Escalle s'inscrit pour 20 000 francs pour Sainte-Marthe de Pantin. Lors de la souscription pour l'agrandissement de l'église de Bourg-la-Reine, ouverte en avril 1891²⁶⁹, le curé s'inscrit en tête de liste pour 1 000 francs, suivi par l'archevêque pour 2 000 francs ; on retrouve le curé Alexandre aux places 147 (pour 5 000 francs) et 148 (associé à trois paroissiens, pour 6 000 francs). Comme pour le Sacré-Cœur de Montmartre, les souscripteurs peuvent participer à l'achat d'une pierre ou d'une parcelle de pierre, de telle partie de l'église (chapelle...) ; mais, à la différence de l'Œuvre du Sacré-Cœur qui déploya des trésors de ressources en matière de communication (tracts, bulletins, opuscules, plaquettes) à la mesure de son public national, les paroisses de banlieue recourent à des moyens beaucoup plus modestes pour toucher un public plus circonscrit : quelques articles dans la presse locale et dans la *Semaine religieuse* du diocèse pour informer, quelques tracts pour solliciter d'éventuels souscripteurs, la publication dans la presse professionnelle de l'avis de concours constituent globalement l'essentiel de la communication des paroisses en la matière. Dans le même but, des loteries sont organisées ; Saint-Louis de Villemomble doit son financement aux multiples souscriptions, quêtes et ventes de charité organisées par le curé Patte. Les paroisses riches et « crédibles » font appel aux prêts bancaires : le Crédit foncier de France²⁷⁰, dont l'une des missions demeure l'équipement des communes, accorde à la fabrique de Saint-Pierre de Neuilly un prêt de 35 000 francs pour la construction partielle (abside, sanctuaire et sacristie) de l'église²⁷¹ ; mais toutes les paroisses n'ont pas la chance de compter des fidèles aussi

L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), église paroissiale Saint-Pierre.

Financement de la construction.



■	commune : 26 %
■	ministère de l'Intérieur et des Cultes : 23,3 %
■	secours divers : 14,6 %
■	souscriptions : 14,2 %
■	archevêché : 12,9 %
■	curés : 9 %

Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Pierre.

L'église qui, à un carrefour important, bénéficie d'une implantation privilégiée, doit son achèvement à une manœuvre administrative : son élévation au rang d'église paroissiale, aux dépens de l'ancien sanctuaire, lui permit de recevoir des crédits publics, impensables pour les modestes églises succursales (musée de l'Île-de-France, Sceaux).

Page de droite,

Meudon (Hauts-de-Seine), orphelinat Saint-Philippe.

Buste de la duchesse de Galliera – original de Galliera – sculpté en 1853 par Auguste Dumont –, érigé en 1938 à l'occasion du cinquantième de la fondation.

Un même buste a été placé en 1897 dans le vestibule de la fondation Brignoles-Galliera à Clamart.

**Clichy
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Médard.**

Bulletin de souscription
distribué aux fidèles afin
de réunir les fonds nécessaires
à l'achèvement de l'édifice.

Pour recueillir les dons,
même les plus modestes,
et intéresser ses bienfaiteurs
à l'avancement du chantier,
la carte fait état des travaux,
annonce les projets et
s'adresse à toutes les bourses
grâce au système de pierres
à financer seul ou associé ;
la démarche incite ainsi
les souscripteurs à trouver
des émules, invitant les laïcs
à s'engager plus avant
dans l'équipement religieux
de leur paroisse (BnF).

Ci-dessous à droite,

**Saint-Ouen
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Notre-Dame-
du-Rosaire.**

Portrait en médaillon
de l'abbé Macchiaveli,
curé de Saint-Ouen
de 1896 à sa mort en 1906,
instigateur de la construction
de l'église Notre-Dame-
du-Rosaire, de la chapelle
de « Cayenne » - quartier
marginal de Saint-Ouen
au nom évocateur ! -,
ainsi que de nombreuses
œuvres charitables.



fortunés. C'est le cas de Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Ouen, bâtie à l'initiative de l'abbé Macchiaveli, ancien curé de la riche paroisse parisienne de Saint-Augustin : ses anciens paroissiens sollicités et quelques industriels locaux réuniront les 305 000 francs nécessaires à la construction²⁷². Le plus souvent, les fidèles, conscients de la crise de l'équipement paroissial, n'attendent pas d'être sollicités pour donner, selon leurs moyens, à l'œuvre missionnaire²⁷³. On constate, à cette occasion, combien, malgré les réticences d'un clergé sur la défensive, les laïcs commencent à jouer un rôle essentiel dans la vie de l'Église. Déjà, sans doute, sous l'Empire, des chrétiens s'étaient engagés dans des domaines tels que la presse, l'enseignement ou les œuvres sociales (Conférences de Saint-Vincent-de-Paul). Mais l'emprise des laïcs sur les œuvres de construction religieuse (à commencer par l'Œuvre du Sacré-Cœur, fondée et gérée de bout en bout par des laïcs) est très révélatrice d'une adaptation de l'Église à une évolution des relations Église/État qui, sous la poussée anticléricale, s'appuie de plus en plus sur un peuple de laïcs engagés, d'abord à travers leur générosité.

L'âge d'or des donateurs

Car la période 1871-1879 se révèle un âge d'or des libéralités aux institutions religieuses²⁷⁴ : la jurisprudence en matière de dons à l'Église (soumise au régime de l'autorisation administrative), jusque-là réticente face au risque de voir l'Église reconstituer un état dans l'État, s'applique alors de façon très favorable aux institutions ecclésiastiques. Les diocèses, par exemple, recouvrent désormais leur capacité juridique²⁷⁵ et peuvent



AVE MARIA N°

M

Se charge d'une pierre pour l'achèvement de l'Eglise St-Vincent-de-Paul, à Clichy

Ce qui reste à construire :

1. Chapelle du la Médaille Miraculeuse. — 2. Chœur. — 3. Chapelle du Sacré-Cœur.
4. Chapelle St-Joseph. — 5. Chapelle rayonnante. — 6. Sacristie.

Pierre de 10 fr., piqure au carré, 10 centimes.
Pierre de 50 fr., piqure au carré, 50 centimes.
Pierre de 100 fr., piqure au carré, 1 franc.

Retourner la carte avec l'offrande à M. BLAUVAC, curé de St-Vincent-de-Paul, 128, Boulevard National, CLICHY (Seine)

recevoir des libéralités pour les édifices culturels, les écoles, les institutions charitables ou les œuvres catholiques. Si les donateurs se révèlent alors peu nombreux, ils se montrent, en revanche, généreux et bien informés des nouvelles possibilités : l'exemple de la duchesse de Galliera, fondatrice de l'orphelinat Saint-Philippe, à Meudon, et de la fondation Brignoles-Galliera, à Clamart, en constitue une bonne illustration. Par la suite, la République opportuniste (1879-1899), plus méfiante, n'autorise les dons qu'en faveur du culte paroissial auquel le régime entend cantonner l'activité de l'Église.

Diversité des dons

Certains donateurs offrent le terrain, toujours coûteux en milieu urbain, et ce d'autant plus qu'il vaut mieux que l'église se trouve au centre de l'agglomération. Ainsi deux veuves d'Asnières s'associent pour offrir un terrain et doter le nouveau quartier de Bécon d'un sanctuaire²⁷⁶. À l'occasion du lotissement du parc de Villemomble (1887), les propriétaires du château cèdent un terrain destiné à accueillir

une église. Dans la boucle de la Marne, la Compagnie des chemins de fer de l'Est, qui lotit des terrains à mesure des progrès de leur desserte ferroviaire, offre une parcelle dans le Parc de Saint-Maur pour une église réalisée huit ans plus tard²⁷⁷.

Mais la plupart des libéralités consistent en contributions financières plus ou moins importantes. Nous avons vu la part considérable prise par le clergé dans cette œuvre ; mais les laïcs ne sont pas en reste : M^{me} Cartier-Bresson offre 40 000 francs à la fabrique de Pantin pour la nouvelle église Sainte-Marthe ; Saint-André-le-Bas, de Montreuil, est réalisée grâce au don de 80 000 francs versé par un artiste-peintre Étienne Gautier, somme complétée par un don anonyme de 40 000 francs. À Drancy, le baron et la baronne Ladoucette, reconnaissants au ciel d'avoir épargné le monument funéraire de leur fille lors des combats de 1870, offrent une nouvelle église à la paroisse.

Donateurs illustres et anonymes

À côté de particuliers faisant sa part à l'Église lors de fructueuses opérations immobilières (lotissements) et de tous ceux (clercs ou laïcs) soucieux de promouvoir leur « clocher », on trouve aussi des laïcs conscients de leur responsabilité dans l'Église et résolus à prendre en charge leur part de l'effort missionnaire du diocèse. Le cas de Marie Roland-Gosselin²⁷⁸ s'avère, sur ce point, exemplaire : unique héritière d'un riche agent de change parisien, et liée à l'évêque de Versailles, elle fait construire à ses frais (outre l'église parisienne de Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception) l'église Notre-Dame d'Alfortville (1892) ainsi que la chapelle Sainte-Lucie d'Issy-Plaine (1902), puis interviendra encore, après la Séparation, à Ivry et à Choisy-le-Roi.

L'examen de tous ces généreux donateurs permet d'esquisser le profil du bâtisseur d'églises type des années 1875-1900 : il s'agit, en général, d'une personne seule (célibataire ou veuve), voire d'un couple sans enfant, (ou ayant perdu leur enfant, comme le couple Ladoucette), le plus souvent d'une femme. Quand il s'agit d'un homme, c'est presque toujours un ecclésiastique ; alors que les femmes mariées ne disposent pas de leur fortune propre, les donatrices, majoritaires, sont donc soit veuves (Asnières, veuve Tricotel ; Meudon et Clamart, duchesse de Galliera), soit célibataires (Mademoiselle Marie Roland-Gosselin). Les curés-donateurs cumulent les qualités d'hommes, célibataires sans enfants, et directement intéressés à la réussite de l'œuvre pastorale.

Mais, à côté des donateurs et souscripteurs identifiables, on remarque aussi quelques donateurs anonymes (Montreuil). En privant les fabriques et les institutions ecclésiastiques de la possibilité d'entretenir des écoles, la République va repousser dans l'ombre de l'anonymat ou de formules juridiques anodines les généreux soutiens des œuvres catholiques. Face au refus de financer une nouvelle église opposé par la municipalité de Montreuil, l'abbé Patureau acquiert un terrain en son nom propre d'une Société civile des écoles libres dont le but est l'acquisition de terrains nécessaires aux œuvres de patronage. Ainsi se multiplient sociétés anonymes et sociétés civiles immobilières qui, profitant de l'évolution de la législation financière et capitaliste²⁷⁹, permettent des montages efficaces, aussi discrets aux regards du monde politique qu'hermétiques à la curiosité du chercheur. À la suite de l'indifférence hostile essuyée par M^{gr} Guibert dès 1873, l'archevêché de Paris s'appuie d'abord sur une société préexistante, l'association Saint-François-de-Sales, appelée aussi Œuvre de propagation de la foi à l'intérieur, ou Œuvre pour la définition et la conservation de la foi, fondée en 1857 par M^{gr} de Ségur²⁸⁰. Une convention liant les deux parties affecte les sommes versées



Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), chapelle Sainte-Lucie. L'ancienne chapelle, construite en 1902 et détruite en 1988, bénéficia de la générosité de Marie Roland-Gosselin, figure emblématique des laïcs engagés, célibataire dévouée à la vie de l'Église, aux côtés de son frère en charge du diocèse de Versailles (musée de l'Île-de-France, Sceaux).

*Vanves
(Hauts-de-Seine),
couvent
de Franciscaines
missionnaires,
actuelle Institution
du Rosier-rouge.*

dans sa caisse à la construction de nouveaux sanctuaires, dont les chapelles succursales ignorées des pouvoirs publics. Avec l'appui du baron Mackau, l'archevêque de Paris crée aussi la Société des édifices religieux qui, comme son nom l'indique, se propose d'édifier des sanctuaires dans les secteurs du diocèse qui en sont dépourvus. L'arrivée au pouvoir des républicains radicaux, et anticléricaux, qui se traduit immédiatement par une réduction drastique des subventions publiques, s'accompagne du vote de la loi de 1901 sur les associations (du bénéfice de laquelle sont exclues les congrégations) qui offre, paradoxalement, une marge de manœuvre nouvelle aux bâtisseurs d'églises. À l'initiative de M^{gr} Lapalme, et afin d'organiser de façon systématique, coordonnée et solidaire le financement des nouvelles implantations, l'Œuvre des chapelles de secours est fondée en 1901, à laquelle M^{gr} Fages, vicaire général du diocèse²⁸¹ liera son nom. Elle sert ainsi de cadre à l'intervention de nombreuses associations ou sociétés locales. La Société d'Athis-Mons est ainsi créée pour se porter officiellement acquéreur d'un terrain à Saint-Ouen, destiné à accueillir une église que refusent municipalité et préfet. Dans le même temps, la fondation de l'Œuvre de la Sainte-Famille, à Saint-Ouen, permet de racheter le pavillon des armuriers de la ville de Liège, après la fermeture de l'Exposition universelle de 1900, pavillon qui servira de chapelle au quartier excentrique de Cayenne. Après la loi de Séparation, l'Œuvre des chapelles de secours permettra au diocèse de Paris de continuer à faire appel à la générosité des fidèles et de poursuivre son œuvre constructrice dans un cadre légal.

Le relais des congrégations et des institutions privées

Les statistiques²⁸² confirment ainsi la prééminence des fabriques parmi les bénéficiaires des dons, tant en valeur absolue qu'en nombre de libéralités, devant les congrégations. Dans une certaine mesure, d'ailleurs, la défiance des républicains se fonde justement sur le fait qu'une partie de la fortune de l'Église, paroisses, diocèses ou congrégations, se trouve investie dans des sociétés anonymes. Car les congrégations et institutions ecclésiastiques ou privées, dont la fortune était bien supérieure à celle de l'Église institutionnelle, profitent largement d'une politique d'abord favorable à leur égard en matière de libéralités. De 1870 à 1885, dons et legs (à commencer par ceux des religieuses offrant leur dot à leur communauté) enrichissent

les diverses communautés et congrégations dont les constructions se multiplient. Des treize institutions retenues (chiffre évidemment inférieur à la réalité), la plupart date de la décennie 1875-1885, étant entendu que seule compte la date de fondation. Les rares institutions tardives concer-



ment des congrégations autorisées, à dominante religieuse (Franciscaines missionnaires de Vanves, 1892 ; Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve de Neuilly, 1907) non concernées par les lois sur les congrégations interdites (enseignantes, hospitalières). Il faut, toutefois, noter un fréquent écart chronologique entre l'installation d'une congrégation dans des murs préexistants, la construction de bâtiments conventuels et l'édification, en dernier lieu, d'une chapelle. La construction tardive de lieux de culte privés (la totalité des treize édifices retenus) dans la période (1880-1900) de tension anticléricale et d'entrave à l'équipement paroissial, semble témoigner, malgré le (premier et timide) ralliement des catholiques à la République à partir de 1893, d'une volonté des autorités cléricales d'affirmer la dimension religieuse de l'engagement catholique dans l'œuvre de redressement du pays. Sans doute, ces multiples chapelles, occasionnellement accessibles aux laïcs, constituaient-elles un équipement culturel susceptible de pallier (partiellement) le sous-équipement paroissial des communes de banlieue.

Cette impression se trouve confortée par le fait qu'à côté des deux communautés déjà mentionnées à dominante religieuse, les congrégations qui

bâtissent alors, investissent leur vocation missionnaire dans le domaine social (deux établissements sanitaires : l'hôpital de Sèvres, le sanatorium de Villepinte ; trois établissements d'assistance : maisons de retraite de Clamart, dite fondation Brignoles-Galliera, de Neuilly, dite Galignani, de Sèvres, dite Hospice Sainte-Marguerite) ainsi que dans le domaine éducatif : pensionnat Saint-Albert-le-Grand d'Arcueil, orphelinat Saint-Philippe de Meudon, institution des sœurs de Saint-Joseph de Cluny de Maisons-Alfort, institution des sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Clichy, insti-

La diversité bien tempérée des maîtres d'œuvre

Profils professionnels

Les auteurs de tous ces édifices cultuels offrent un profil professionnel dont la diversité est à l'image de celle des multiples intervenants résultant d'un contexte politique évolutif. Parmi les maîtres d'œuvre, on compte un certain nombre d'architectes communaux. Lorsque, dans les années 1875-1885, une municipalité prend l'initiative de construire une église, elle fait naturellement appel à l'architecte habituel des travaux communaux, même si, avant 1884, ceux-ci se réduisent souvent à des travaux modestes : Masson travaille pour Bondy, Driot et Mathieu pour l'Île-Saint-Denis, Michaël, auteur de l'église de Saint-Denis de Dugny, est l'architecte-voyer de Saint-Ouen. Le cas de figure se retrouve encore à Levallois en 1894 où l'architecte communal Fernand Meunier intervient pour reconstruire une partie de l'église. Sans doute, toutes les communes ne recourent-elles pas régulièrement aux services d'un architecte particulier : la commune de Pantin, dans cette situation, s'adresse à l'architecte Gérard dont le titre d'architecte de la Ville de Paris constitue, à l'évidence, une référence²⁸⁴. À mesure que les fabriques gagnent en indépendance (toute proportionnelle à leur engagement financier) elles se tournent plutôt vers l'architecte diocésain : dans l'ancienne Seine, Jacques-Paul Lequeux bâtit Saint-Vincent-de-Paul de Clichy (1884) ; il est, d'ailleurs, sollicité par Paul Renaudin pour l'Hospice Sainte-Marguerite de Sceaux (1895) et intervient aussi pour la chapelle de l'hôpital de Sèvres (1896). L'architecte diocésain de l'ancienne Seine-et-Oise, Hippolyte Blondel reconstruit Saint-Louis de Garches (1876). Certaines paroisses ont leurs préférences qu'expliquerait, sans doute, un jeu de relations ou de proximité qui nous échappe aujourd'hui. La fabrique de Saint-Pierre de Neuilly s'adresse à l'architecte Louis-Alphonse-René Dauvergne²⁸⁵ : sa réalisation de l'orphelinat Quenessan à Neuilly (pour la congrégation des Filles de la charité) et la proximité de cet architecte (paroissien ?) dont l'agence se trouvait rue Pierre-le-Grand dans le 16^e, arrondissement limitrophe de Neuilly, ont, peut-être, déterminé son choix, de même que ses qualités d'expert-conseil et ses fonctions officielles d'arbitre. La construction de la première église Saint-Pierre de l'Île-Saint-Denis en 1879 par E. Delebarre de Bay lui vaut, sans doute, de recevoir la commande, l'année suivante, de Sainte-Marthe-des-Quatre-Chemins (Pantin). La commune de Saint-Mandé

Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), institution

Saint-Nicolas-d'Igny.

Vue de la chapelle, aujourd'hui démolie (AD Hauts-de-Seine) ; elle complétait l'équipement de cette institution qui offrait, dès les années 1880, à ses pensionnaires des activités pédagogiques avancées telles que théâtre, arts plastiques ou sport (l'établissement disposa dès la fin des années 1870 du premier véritable bassin de natation).



tution Saint-Nicolas-d'Igny d'Issy-les-Moulineaux, Grand séminaire d'Issy. Parallèlement au rôle enseignant des institutions religieuses, favorisé par le Second Empire, et à la mission caritative des congrégations religieuses, un engagement des laïcs dans l'Église tend alors à s'affirmer dans divers domaines de l'apostolat : presse, enseignement, financements divers, œuvres sociales ; le fondateur de l'Hospice Sainte-Marguerite de Sceaux n'est-il pas Paul Renaudin, futur fondateur du mouvement du Sillon, aux côtés de Marc Sangnier, et qui contribue dans sa ville de Sceaux à l'amélioration de la condition populaire par la création de jardins ouvriers ?²⁸³ C'est, évidemment, à cette concurrence des chrétiens sur les terrains de l'éducation et de l'action sociale que s'attaquent les républicains en promulguant les lois de 1884 (laïcisation du personnel hospitalier conduisant à fermer la chapelle de l'Hospice de Neuilly-sur-Marne), de 1886 (laïcisation du personnel des écoles publiques), et de 1901-1904 (visant les congrégations religieuses : dissolution, fermeture des écoles, confiscation des biens).



Pantin
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Sainte-Marthe-
des-Quatre-Chemins.

La genèse de l'église illustre fidèlement le contexte agité dans lequel s'inscrit la construction religieuse de la période : la pose de la première pierre a lieu en juin 1876, dix-huit mois après la création de la paroisse ; mais celle-ci est contestée par les élus des deux communes riveraines, Pantin et Aubervilliers ; la suppression de la paroisse en décembre 1879 interrompt le chantier, six mois après la bénédiction du chœur. La chapelle succursale sera finalement inaugurée en avril 1898 mais devra attendre encore neuf ans pour être érigée en église paroissiale.

Sèvres
(Hauts-de-Seine),
orphelinat-hôpital
Saint-Jean.
Vue de la façade
(Abbaye de la Source).

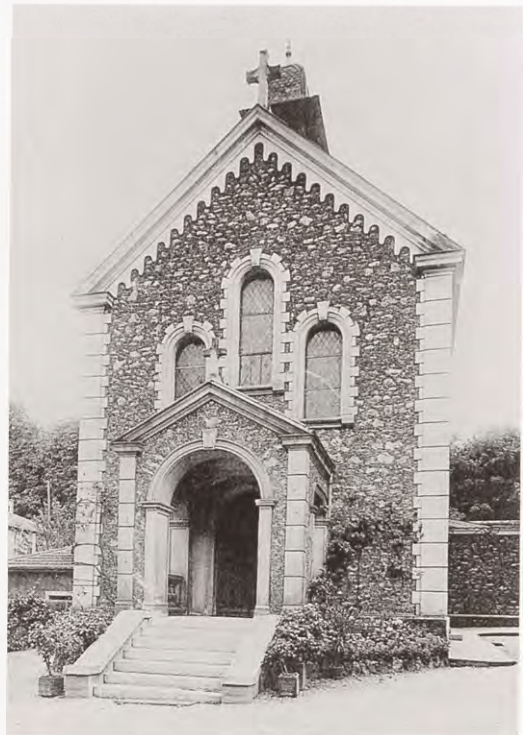
ignore manifestement l'anticléricalisme ambiant, qui recrute le même architecte Edmond Albrizio pour ses écoles communales et son église paroissiale (1889). Plusieurs communes ou fabriques confient à des architectes libéraux²⁸⁶ la réalisation de leur sanctuaire sans que les raisons de ce choix n'apparaissent clairement ; comme pour Neuilly, l'appartenance à la paroisse ou à telle ou telle société corporative, a probablement pu jouer un rôle déterminant ici ou là²⁸⁷.

Commande privée, commande publique

Des treize chapelles privées retenues, nous ne connaissons que sept maîtres d'œuvre²⁸⁸. Le fait que tous soient des familiers de la commande publique montre bien qu'il n'existe pas de frontière, en terme d'architecture, entre le « secteur public » et l'initiative privée. Cette ambivalence des architectes révèle aussi la double pratique des architectes officiels de la fin du XIX^e siècle, alternant commande publique et privée, les commanditaires pouvant, d'ailleurs, être les mêmes dans le cadre de fonctions distinctes. Aux côtés de Jacques-Paul Lequeux²⁸⁹,

architecte départemental et diocésain, on trouve aussi le grand prix d'architecture (1852) Paul-René-Léon Ginain²⁹⁰, auteur du Palais Galliera, pour la duchesse du même nom, ainsi que de la fondation Brignoles-Galliera de Clamart ; Prosper-Étienne Bobin travaille également pour la duchesse à Meudon après avoir collaboré aux entreprises ferroviaires du duc de Galliera et contribué à l'édification de plusieurs institutions philanthropiques²⁹¹ ; Paul Vera²⁹² et Albert Delaage²⁹³, architectes de l'Assistance publique, signent aussi, dans le domaine privé, une maison de retraite à Neuilly (avec la collaboration de Henri Delaage) ; l'élève de Viollet-le-Duc, ancien architecte municipal et diocésain de Besançon, Édouard Bérard²⁹⁴ élève la chapelle du Grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux ; Marie-Lucien Douillard²⁹⁵ réalise la chapelle de l'institution Saint-Albert-le-Grand d'Arcueil après avoir participé, avec son frère Ludovic, au concours pour la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre²⁹⁶.

Le statut de la commande, publique ou privée, détermine en partie le mode du recrutement des maîtres d'œuvre. Si les architectes titulaires d'une charge (départementaux, communaux, diocésains) reçoivent d'office les commandes, beaucoup de communes sans architecte attitré, et désormais peu concernées par la construction religieuse, s'en remettent au jeu des relations pré-établies,



selon une pratique qui tranche avec l'usage de concours requis pour les constructions édilitaires (mairies, écoles) ; dans ce contexte, la démarche « jacobine » de la municipalité de Saint-Mandé, organisant un concours pour son église comme pour ses écoles, manifeste une semblable (et rare) exigence égalitaire et architecturale, qui la distingue tant par la pratique du concours en matière d'architecture religieuse que par sa volonté d'édifier sans parti pris église et écoles. Autant que l'émergence de spécialisations professionnelles (architectes religieux : Bérard, Blondel, Douillard..., hospitaliers : Vera, Delaage, des collectivités locales : département, commune), l'organisation de réseaux d'intérêts semble prévaloir dans le recrutement des maîtres d'œuvre : Prosper-Étienne Bobin, architecte associé aux affaires du duc de Galliera, reçoit naturellement la commande de l'orphelinat Saint-Philippe fondé par la duchesse devenue veuve.

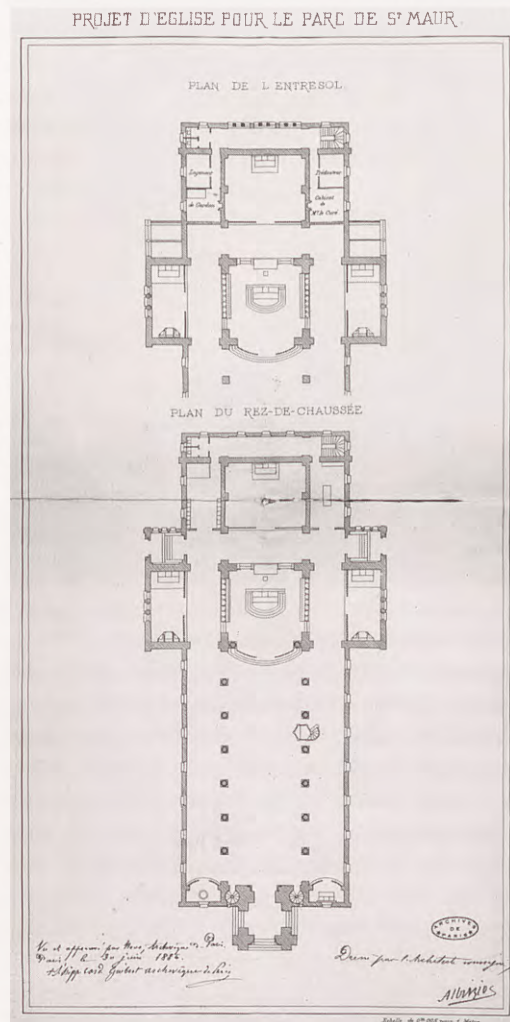
À pauvreté matérielle, conformisme architectural et vacuité stylistique

La grande homogénéité des partis

Si un trait devait caractériser le programme de l'ensemble des églises et des chapelles alors bâties en banlieue, ce serait l'homogénéité des partis adoptés tant il paraît difficile de trouver une formule d'exception. Il semble que les partis hérités de la tradition (du moins tels qu'enseignés aux Beaux-Arts ou publiés dans les recueils²⁹⁷) se soient imposés à tous les maîtres d'œuvre qui, dans un remarquable consensus, proposent des formules convenues : clocher-tour en façade, nef à trois vaisseaux prolongés par un chœur en hémicycle précédé d'un transept saillant constituant un poncif.

Y voir l'effet d'un monopole éducatif, « l'effet Beaux-Arts », semble un peu insuffisant ; y discerner la conséquence d'inévitables compromis entre autorités civiles, religieuses et artistiques est plus que probable même si clergé et hommes de l'art ne semblent pas avoir toujours entretenu beaucoup de considération mutuelle²⁹⁸. Sans doute, faut-il y voir, également, le sous-produit d'un type architectural forgé peu à peu en matière d'église paroissiale au cours de la seconde moitié du siècle, ultime avatar du modèle roman que des personnalités telles qu'Abadie²⁹⁹ ou Vaudremer³⁰⁰ (véritables « faiseurs de types ») auront contribué à renouveler, à imposer et à adapter aux besoins liturgiques. Enfin, ce sera, bien souvent, le produit d'impérieuses contraintes financières. Toujours est-il que,

comparativement, l'originalité de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre en acquiert une audace d'autant plus inouïe. Il est vrai que la basilique montmartroise s'inscrivait au terme d'un débat sur la fortune du plan byzantin lancé dès 1851 par Félix de Verneilh³⁰¹. Faute d'édifice contemporain à plan centré ou à coupole, la banlieue devait rester en marge du débat. Ici ou là, se remarquent des écarts, à la marge, qui ne remettent guère en cause l'impression d'ensemble. Le chevet plat

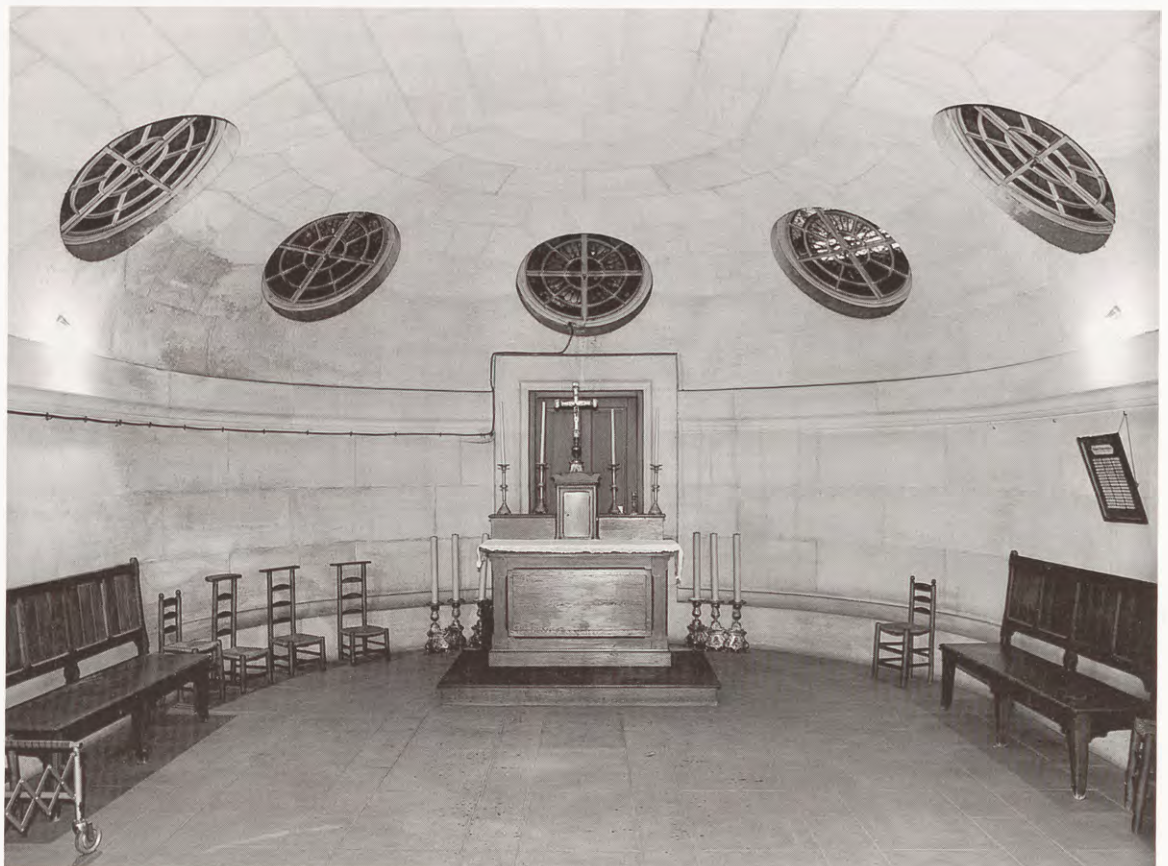


Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), église paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire. Plans de la nef, du chœur et de la crypte dressés par l'architecte Edmond Albrizio en 1886 (AD Seme).

de Saint-Maur (Notre-Dame-du-Rosaire) contraste avec celui prolongé d'Alfortville (qui intègre sans doute une chapelle antérieure) ou ceux à déambulatoire de Saint-Ouen (Notre-Dame-du-Rosaire) et de Neuilly (Saint-Pierre). Si la nef offre fréquemment une triple élévation (grandes arcades, triforium, vrai ou faux, baies hautes), les cryptes se révèlent assez rares. Sur les quatre cryptes recensées ou mentionnées, trois d'entre elles (Saint-Maur, Meudon,



*Meudon
(Hauts-de-Seine),
orphelinat
Saint-Philippe.
Crypte de la chapelle.*



*Clamart
(Hauts-de-Seine),
maison de retraite
Ferrari.
Crypte utilisée comme
chapelle ardente.*

Alfortville) peuvent répondre à une liturgie restreinte (messes basses) ou constituer un sanctuaire complémentaire, la quatrième (dans la maison de retraite de Clamart) semble plutôt destinée aux offices funèbres. La majorité des tours-porches ne doit pas faire oublier le principe du clocher planté à la croisée des transepts (Sainte-Marthe de Pantin, Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Maur), la position marginale de celui de Levallois-Perret, ainsi que deux clochetons (Saint-Charles d'Asnières, Sainte-Lucie d'Issy) qui rapprochent ces édifices des chapelles, souvent limitées à une simple nef, terminées par une abside (Sèvres, orphelinat). En fait, les innovations résident hors du carcan des figures imposées : à Alfortville, un presbytère, associé à la construction de l'église, témoigne de la nouvelle prise en compte des besoins du clergé résultant de la démission des communes dans ce domaine non prévu par le Concordat ; la construction de Saint-Pierre de Neuilly prévoit d'ajouter des salles paroissiales autour du sanctuaire, association qui préfigure les centres paroissiaux de l'après-guerre.

Des constructions au moindre coût

À ces exceptions près, le conformisme architectural doit beaucoup à la modicité des moyens disponibles : la faveur de la formule des clochers-porches tient ainsi à la possibilité de les construire dans



Le Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), église paroissiale Saint-Jean-Baptiste. Vue générale (AD Val-de-Marne).

une ultime tranche, parfois bien postérieure à celle du gros œuvre (comme à Saint-Jean-Baptiste du Perreux³⁰²). Il doit également à la permanence des matériaux employés dans les parties visibles, calcaire appareillé pour l'essentiel. Mais l'innovation en ce domaine réside moins dans l'emploi de matériaux locaux (meulière à la chapelle de Sèvres, par exemple) que dans le recours à des matériaux industriels (comme la brique) utilisés pour le gros œuvre, apparents³⁰³ ou sous enduit, en complément ou substitution de la pierre trop coûteuse pour les murs ou pour les voûtes (briques creuses enduites). La brique, combinée au métal dans les pans de fer de l'architecture industrielle et civile,

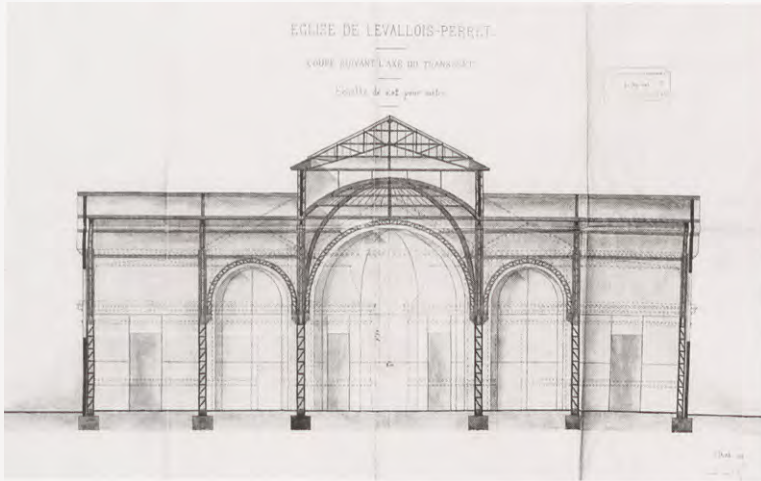


Alfortville (Val-de-Marne), église paroissiale Notre-Dame.

Élévation ouest.

Élévation antérieure du presbytère.

reste considérée comme impropre à l'art sacré par les autorités architecturales jusqu'aux années 1875, c'est-à-dire jusqu'à ce que les contraintes économiques et paroissiales l'emportent sur le dogme de la convenance des genres architecturaux.



**Levallois-Perret
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Justin.**

Projet d'agrandissement
du chœur en 1892, coupe
dans l'axe du transept,
armature métallique
de l'entreprise Moissant,
Laurent et Savey
(AD Seine).

À droite,

**Asnières-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
chapelle Saint-Charles.**

Vue intérieure de la chapelle,
en direction de l'entrée.

Vue d'ensemble.

Si l'église du Vésinet fit scandale en son temps pour sa structure métallique³⁰⁴, il ne semble pas que celle de Levallois, produite et montée par l'entreprise Moissant, Laurent et Savey, spécialisée dans les charpentes métalliques³⁰⁵, ait beaucoup ému la critique. Il est vrai que la structure était soigneusement dissimulée par un appareil de pierre, parti que l'on retrouve dans la nef de Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Ouen, tout comme le prévoyait Georges Guyon pour l'église de Saint-Maurice qui réservait le métal à la couverture des vaisseaux de la nef et du chœur³⁰⁶. C'est un parti contraire qui est adopté à Saint-Charles d'Asnières où colonnes de fonte et chevrons de tôle ajourée structurent visiblement l'espace du sanctuaire³⁰⁷. On serait tenté de minimiser la portée de la démarche asniéroise en considérant qu'il ne s'agit que d'une chapelle de quartier si, à Saint-Ouen, Émile Vaudremer, rapporteur au conseil d'architecture de la Seine, ne demandait expressément à l'architecte d'exposer clairement la structure métallique (colonnes de fonte, chevrons de tôle ajourée et charpente de fer) au nom d'un rationalisme constructif. À Saint-Louis de Villemomble, l'architecte Georges Dumont fait preuve d'une véritable originalité : colonnes de fonte, poteaux-poutres de fer et chapiteaux métalliques scandent une nef exposant ses chevrons de tôle ajourée et ses cornières d'assemblage³⁰⁸. Enfin, à voir les projets d'Édouard Bérard de 1896 pour une église de béton armé à Saint-Jean-de-Montmartre³⁰⁹ et ses réalisations ultérieures



si novatrices en terme de mise en œuvre du béton (Rungis, Suresnes), il est permis de se demander, jusqu'à preuve du contraire, si la construction de la chapelle du séminaire d'Issy ne fut pour lui l'occasion de tenter une structure expérimentale (de béton armé ?) sous couvert de pastiche versaillais. Pour autant, les produits de l'industrie étaient encore d'un coût excessif pour beaucoup de fabriques, qui leur fit souvent préférer une charpente de bois apparente³¹⁰. Les chapelles congréganistes ou d'institutions privées, quand elles n'ont pas adopté la charpente apparente, possèdent une voûte lambrissée, tout aussi économique³¹¹.

Un débat stylistique évacué

La question d'un style, dès lors, a-t-elle un sens ? Constatons, d'abord, que le débat ne semble guère d'actualité, pas plus au sein du clergé que chez les maîtres d'œuvre. La construction religieuse occupe ainsi une maigre place dans la presse professionnelle (un article en six années de publication pour la revue *L'Architecture*, de 1901 à 1906) qui ne s'explique pas seulement par l'incompréhension de milieux aux préoccupations trop éloignées. C'est le sujet même qui semble n'intéresser personne, contrairement aux questions de décor. Les rares concours publiés dans ce domaine (une église pour Coulommiers, par exemple³¹²) n'évoque d'éventuel programme que sous l'angle du coût (inférieur ou égal à 375 000 francs) et de la superficie (2 400 m²). Et quand la même revue rend compte d'une (aussi rare) église réalisée, ce n'est pas pour souligner l'intérêt novateur d'un complexe paroissial, incluant presbytère, écoles de filles et de garçons, crèche et patronage, mais pour se borner à remarquer le « style élégant » de l'église qui possède « la beauté tranquille que donnent toujours les belles proportions »³¹³.

Et, à y regarder de plus près, comment éviter un sentiment de ressassement de formules épuisées. La référence médiévale est constante : arcs en plein-cintre ou en tiers-point, voûtes d'ogives, contreforts... Pour Saint-Pierre de Neuilly, l'architecte propose à la fabrique le choix entre un projet « roman » et un autre « gothique », formules interchangeables que le prix de revient, seul, distingue. Pour autant, l'architecture médiévale semble mal connue ; surtout, l'absence d'archéologie régionale prive les créateurs de modèles localement reconnus, donc aisément identifiables. Les références s'y limitent aux quelques éléments précités qui ne suffisent à définir un style, et à tels motifs décoratifs manifestement recopiés



Le Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), église paroissiale Saint-Jean-Baptiste.
Chapiteau du pilastre soutenant la tribune, corbeaux affrontés dans des rinceaux copiés d'après la frise provenant du monastère de La Dawade à Toulouse et conservée au musée des Augustins.

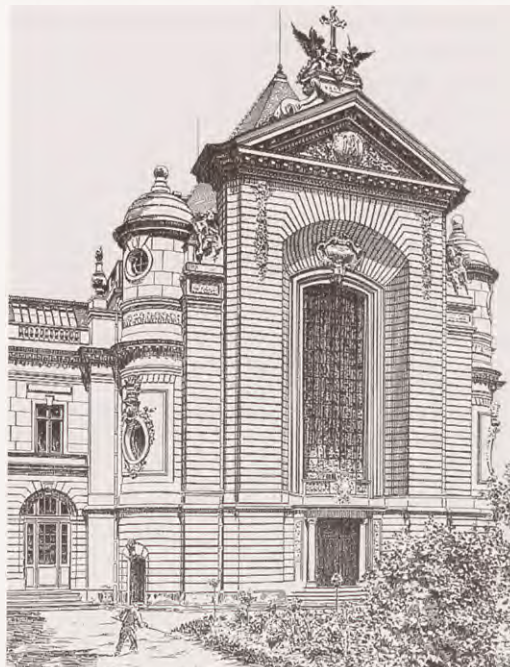
de revues archéologiques, comme cette frise du Perreux transposée d'un bas-relief toulousain³¹⁴. Encore les voûtes en berceau de Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Maur et de Notre-Dame-Auxiliatrice de Clichy possèdent-elles des lunettes qui les apparentent aux voûtes « classiques » et non à l'architecture médiévale.

Sans doute ne faut-il pas accorder trop d'importance à ces appellations « romanes » ou « gothiques » récurrentes, qui traduisent davantage l'éclectisme ambiant qu'une culture archéologique rigoureuse³¹⁵. Si le plan en croix latine, l'abside en hémicycle, les arcs en plein-cintre renvoient aux formes romanes, le triforium de Neuilly, les voûtes ogivales nombreuses s'inspirent plutôt des églises gothiques parmi lesquelles des préférences se dessinent : Saint-Philippe de Meudon devrait aux sanctuaires d'Île-de-France la netteté de ses lignes, ses arcs brisés et l'équilibre de ses volumes intérieurs ; c'est à la Normandie, en revanche, que l'architecte de Saint-Pierre de Neuilly aurait pu emprunter ses voûtes

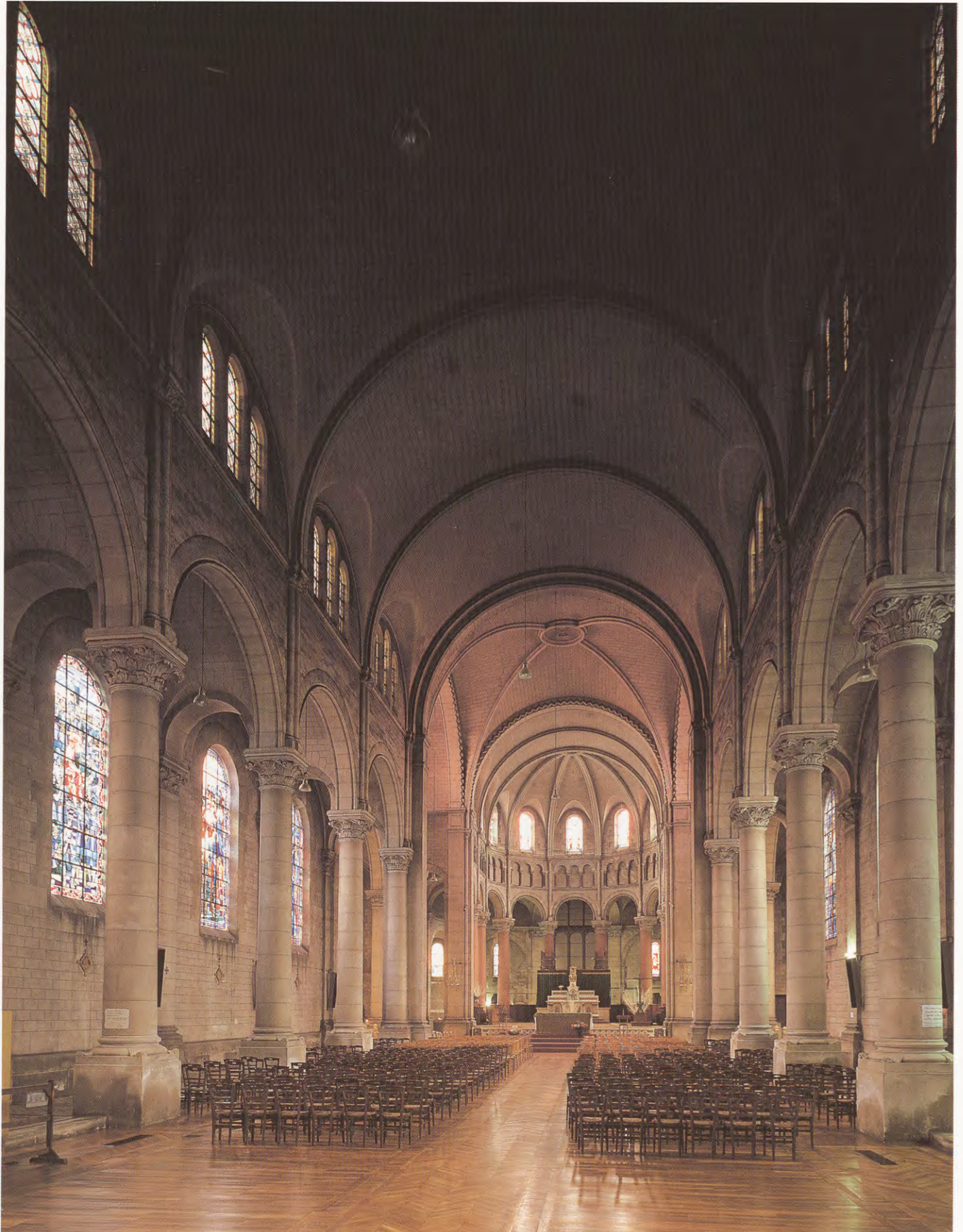
Page de droite,

Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), église paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire.

Vue générale intérieure de la nef dont les arcs de pierre et les voûtes enduites dissimulent une armature métallique autorisant l'ampleur du vaisseau.



Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), séminaire de Saint-Sulpice.
Façade de la grande chapelle effectivement réalisée, publiée dans *L'Architecture*, 1902 (BnF).





*Saint-Mandé
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame.
Vue intérieure de la nef
en direction de la tribune.*



*Meudon
(Hauts-de-Seine),
orphelinat
Saint-Philippe.
Intérieur de la chapelle,
vue du chœur vers la nef.*



d'un réel talent dans cet art si complexe d'un éclectisme toujours renouvelé : Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Ouen, Notre-Dame de Saint-Mandé ou la chapelle de l'orphelinat Saint-Philippe de Meudon constituent d'indéniables réussites esthétiques tranchant sur l'indigence créatrice ambiante.

Des décors rares mais engagés

Une œuvre primée : la chaire de Saint-Cloud

La conjonction inopinée de restrictions économiques sévères et d'un éclectisme établi contribue à la raréfaction des ensembles décoratifs réussis ou des œuvres majeures. Dans ce paysage mobilier émergent çà et là quelques œuvres notables : la chaire de l'église de Saint-Cloud, primée à l'Exposition universelle de 1900, est de celles-là. Signée du sculpteur Ernest Guilbert, elle se distingue par son ampleur, sa réussite plastique et son iconographie. Au-dessus de la cuve, portant des scènes de la Passion ainsi que des vanités, l'abat-son est constitué d'un ange en mouvement, dynamique porteur de la Bonne nouvelle. Mais on remarque surtout le groupe du soubassement : l'apôtre Pierre (pierre angulaire de l'Église) dicte à l'évangéliste Jean un des actes des apôtres tout en intronisant le moine Clodoald, fondateur de l'église locale. Afin d'accroître la transparence du message, l'artiste donne à saint Pierre les traits de Léon XIII, à Clodoald, ceux du curé local et à saint Jean,



ceux du sculpteur. Si la réalisation de la chaire de Saint-Cloud par souscription témoigne, d'abord, de la volonté de la communauté paroissiale de voir professé le message chrétien (grâce à l'intervention décisive de paroissiens fortunés), elle pérennise surtout le vœu de l'assemblée locale, en communion avec le Siège de saint Pierre, de proclamer le message du pontificat de Léon XIII, du ralliement des catholiques à la République et de leur désir de se rapprocher des plus démunis.

*Saint-Maur-des-Fossés
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame-du-Rosaire.*

*Vue de la nef
en direction du chœur.*

À droite,

*Sèvres
(Hauts-de-Seine),
orphelinat-hôpital
Saint-Jean.*

*Nef de la chapelle
(Abbaye de la Source).*

sexpartites. Mais Notre-Dame de Saint-Mandé, Notre-Dame d'Alfortville, Notre-Dame-du-Rosaire de Romainville ou Saint-Pierre de Neuilly semblent surtout partager une dette commune à Saint-Pierre de Montrouge. Au sein de ce bel unanimité référentiel, la chapelle du séminaire d'Issy tranche par ses réminiscences versaillaises : le recours au siècle de la Contre-Réforme, où la religion catholique s'impose à tous comme religion d'État, invite les séminaristes à un nouveau combat contre l'athéisme positiviste et l'anticléricalisme ambiant ; sa magnificence évoque la gloire de l'Église et de son « peuple de prêtres, de rois et de saints » par-delà les vicissitudes de l'histoire.

Mais quels que soient références et modèles, leurs combinaisons multiples traduisent la quête d'une adéquation attendue entre architecture inspirée et morphologie religieuse, dont l'évidence ne connaît pas de remise en cause par-delà les sources d'inspiration et malgré une criante pénurie de moyens. Pourtant, certains architectes, à l'instar d'Édouard Bérard à Issy³¹⁶, font preuve



**Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Clodoald.**

La chaire, primée à l'Exposition universelle de 1900, s'ancre dans l'actualité religieuse de son temps. Le sculpteur Ernest Guilbert qui met en scène saint Pierre dictant une épître à l'apôtre Jean, tout en confiant les clefs de l'Église locale au moine Clodoald, a donné au premier les traits du pape Léon XIII, au deuxième, les siens propres, au troisième, ceux du curé de la paroisse afin d'affirmer la fidélité de la chrétienté locale à la tradition de l'Église et au Saint-Siège.

Ci-contre,

Vue générale.

Page de droite,

Buste de la statue
du moine Clodoald.

Ci-dessous,

Statue de saint Jean
l'Évangéliste.







**L'ensemble décoratif
de Saint-Pierre de Neuilly**

Réalisé après l'achèvement de la deuxième tranche de travaux (1895-1920), l'ensemble traduit un souci analogue à celui de Saint-Cloud à travers un programme d'une ampleur et d'une homogénéité remarquables. Aux nombreuses verrières (à personnages,

symboliques et légendaires, dont certaines sont signées du maître-verrier F. Haussaire assisté du peintre Paul-Henri Braham), répondent les mosaïques³¹⁷ des autels, des tympan et du sol, les marbres³¹⁸ des autels, les ferronneries de clôture du chœur³¹⁹, le mobilier soigné (chaire, confessionnal, stalles) ainsi qu'une statuaire complète des saints alors en dévotion³²⁰.

*Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Pierre.*



*Vue d'une grille
de la clôture de chœur.*

À gauche,

*Inspiré d'œuvres
médiévales fameuses comme
celui d'Aix-la-Chapelle,
le lustre quadrilobé de métal
doré évoque, par référence
à l'Apocalypse, les formes
de la Jérusalem céleste
aux tours éclatantes
dont la lumière, associée
à l'éclat de l'or,
est une préfiguration
de la vision céleste.*



Le contre exemple d'Issy-les-Moulineaux

Aux assauts de la République radicale, la chapelle du séminaire d'Issy (véritable chapelle palatine de la Contre-Réforme catholique) oppose un déploiement de fastes liturgiques témoignant de la grandeur héroïque de sa mission. Si les murs ne sont que verrières (telle une nouvelle sainte-chapelle où Félix Gaudin illustre la vie du Christ sur dix-sept fenêtres, sans compter la façade vitrée d'une glorification de la Vierge signée L.-D. Tournel) les pavements de marbre, l'or de l'autel baroque, les copies de peintures italiennes³²¹ de la voûte lambrissée et toutes celles des retables absidaux contribuaient aux fastueux offices que soutenaient les voix des séminaristes et l'encens nimbant d'éclat les tentures liturgiques.

Page de gauche,

**Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Pierre.**

Le recours abondant à la mosaïque témoigne du récent engouement envers cette technique de décor, conférant à son support couleur, opulence et monumentalité. Aux mosaïques de grès cérame qui composent le sol, répondent les mosaïques minérales des tympans intérieurs, inspirées des figures du tétramorphe. Leur auteur, H. Pinta, travaillait aussi, à cette époque, à la basilique de Domrémy, avant de participer au chantier du Sacré-Cœur. L'emploi de couleurs vives poussées jusqu'à saturation détache fortement les œuvres de leur cadre architectural..



**Issy-les-Moulineaux
(Hauts-de-Seine),
séminaire
de Saint-Sulpice.**

Ce tableau anonyme d'un retable d'une absidiole représente la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice réunie autour de son fondateur Jean-Jacques Olier, en prière devant la Vierge à l'enfant.

L'ample broderie de marbre polychrome qui orne l'allée centrale et le chœur de la chapelle n'est pas sans rappeler le fastueux décor de certaines églises romaines.





Les églises de la séparation et de la réforme liturgique

1905-1965

*Clamart
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-François-
de-Sales.*

*Vérière de l'atelier
L. Barillet, vers 1935 ;
le registre inférieur
de la baie axiale représente
M^{re} Verdier – le fondateur
de l'œuvre des Chantiers
du Cardinal – au sein
de l'équipe pastorale
et de la communauté
paroissiale, offrant
au saint patron local,
figuré au-dessus, la maquette
de la nouvelle église
qui ne reçut jamais
le clocher prévu.*



Une ère de recherches et d'expérimentations

1905-1930

Renouvellement du paysage politique et social

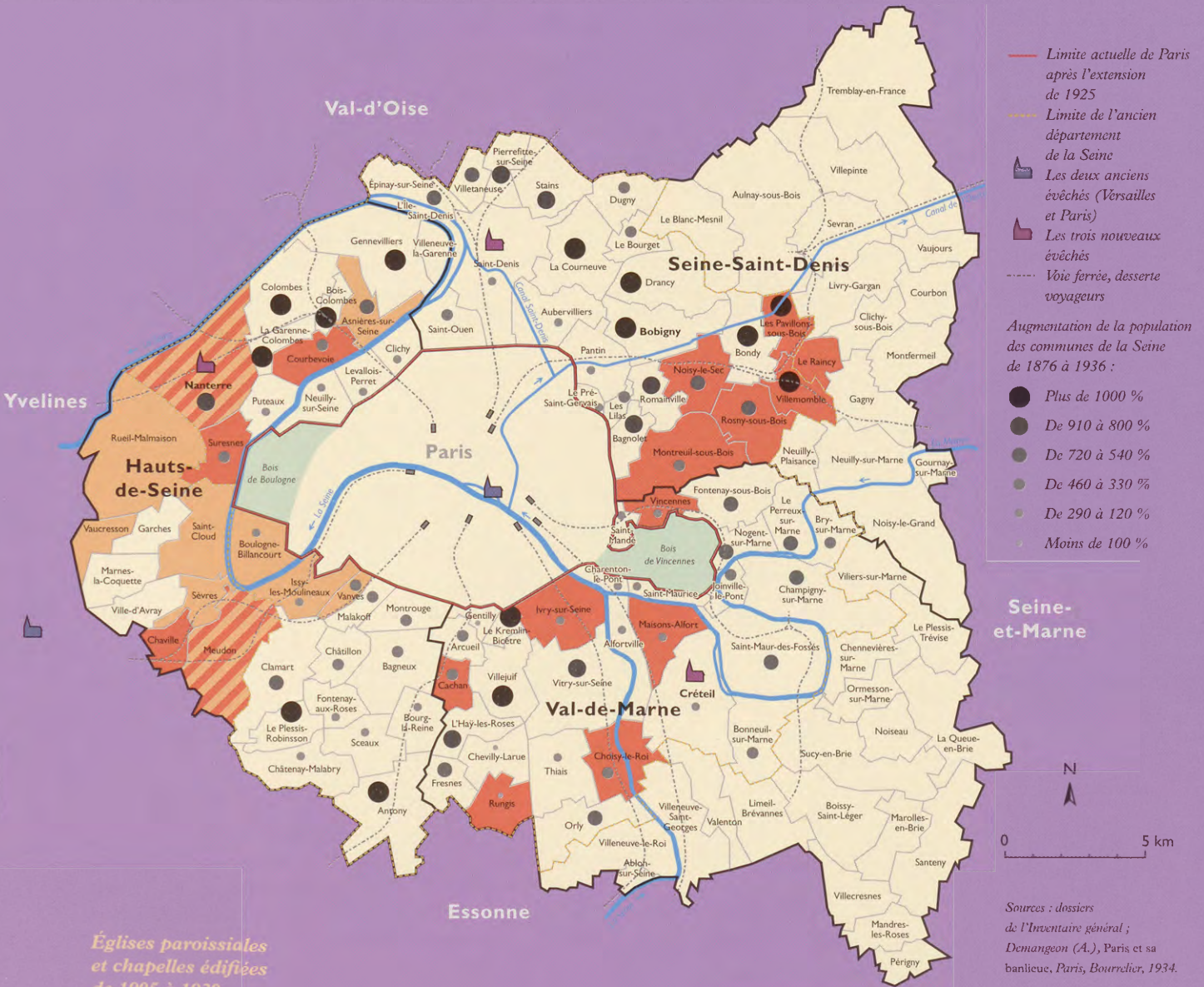
La séparation par pertes et profits

La loi de Séparation des Églises et de l'État, votée le 9 décembre 1905, affecte directement les édifices du culte, qu'il s'agisse de leur construction, de leur entretien voire de leur conservation. Déjà, les biens des congrégations expulsées en 1904 (acquis ou bâtis par elles depuis 1801) avaient été confisqués par l'État, privant l'Église d'établissements scolaires ou sociaux appréciés de la population de la banlieue. Mais en posant (dans l'article 2) que « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte », la loi ne laisse désormais espérer à l'Église aucune aide en matière de construction religieuse. De plus, en supprimant les fabriques et en confisquant leurs biens, dont les églises construites de 1801 à 1905 (loi du 13 avril 1908, article 1^{er}, alinéas 1 et 2), la loi ôte à l'Église à la fois des temples, pourtant déjà numériquement insuffisants, mais aussi les ressources nécessaires à l'entretien de son patrimoine. Pour autant, toutes les mesures votées ne furent appliquées à la lettre : bien que parfois constituées hors délai (du fait de l'intransigeance romaine), les associations créées pour remplacer les conseils de fabrique, se virent restituer l'usage d'édifices

culturels dont elles devenaient affectataires³²². Si, par ailleurs, l'entretien du bâtiment se trouvait à leur charge, cette dernière a pu se trouver réduite du fait qu'une partie des édifices antérieurs à 1800 bénéficia d'une mesure de classement au titre des Monuments historiques (en application de la loi du 31 mars 1887) impliquant l'État dans les frais d'entretien. En outre, les communes ne firent pas toutes la même lecture de la loi : si certaines municipalités radicales ou socialistes (comme Suresnes ou Pavillons-sous-Bois) pratiquent une lecture violemment anticléricale et multiplient incidents et mesures persécutoires (interdiction des processions, réglementation stricte des cloches...) ³²³, d'autres municipalités (comme celle de Rueil³²⁴) considèrent que le transfert de ressources du budget des cultes et de celles de la fabrique au budget communal leur crée obligation d'entretenir à leurs frais une église qui leur appartient et qui est au service de tous les administrés.

Le sursaut pastoral

Plus positivement, la loi de Séparation offre dorénavant à l'Église une précieuse liberté d'initiative en matière d'équipement pastoral. Au terme de la loi, les autorités religieuses se trouvent entièrement libres



Églises paroissiales et chapelles édifiées de 1905 à 1930

Églises paroissiales :

♦ **Hauts-de-Seine :**

- Chaville, Notre-Dame-de-Lourdes
- Courbevoie, Saint-Julien (détruite)
- Courbevoie, Saint-Maurice de Bécon
- Meudon, Notre-Dame-de-l'Annonciation
- Nanterre, Sainte-Genève ;
- Suresnes, le Cœur-Immaculée-de-Marie
- Suresnes, Notre-Dame-de-la-Salette (inachevée)

♦ **Seine-Saint-Denis :**

- Montreuil, Saint-André-le-Bas
- Noisy-le-Sec, Saint-Jean-Baptiste
- Les Pavillons-sous-Bois, Notre-Dame-de-Lourdes
- Le Raincy, Notre-Dame-de-la-Consolation
- Rosny-sous-Bois, Saint-Laurent
- Sevran, Sainte-Élisabeth-de-Freimville
- Villemomble, Saint-Louis

♦ **Val-de-Marne :**

- Arcueil, couvent des Franciscaines
- Cachan, Sainte-Germaine
- Choisy-le-Roi, le Saint-Esprit
- Ivry-Port, Sainte-Croix
- Le Kremlin-Bicêtre, la Sainte-Famille
- Maisons-Alfort, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Charentonneau
- Rungis, Notre-Dame-de-l'Assomption
- Vincennes, Saint-Louis

Chapelles :

♦ **Hauts-de-Seine :**

- Asnières, Notre-Dame-des-Chiffonniers
- Asnières, Sainte-Agnès
- Boulogne-Billancourt, Sainte-Thérèse
- Issy-les-Moulineaux, Notre-Dame-des-Moulineaux
- Meudon, Sainte-Jeanne-d'Arc
- Nanterre, Sainte-Marie des Fontenelles
- Rueil-Malmaison, Saint-Joseph de Buzeneval

Les conditions de l'étude ne permettent pas d'indiquer les chapelles de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

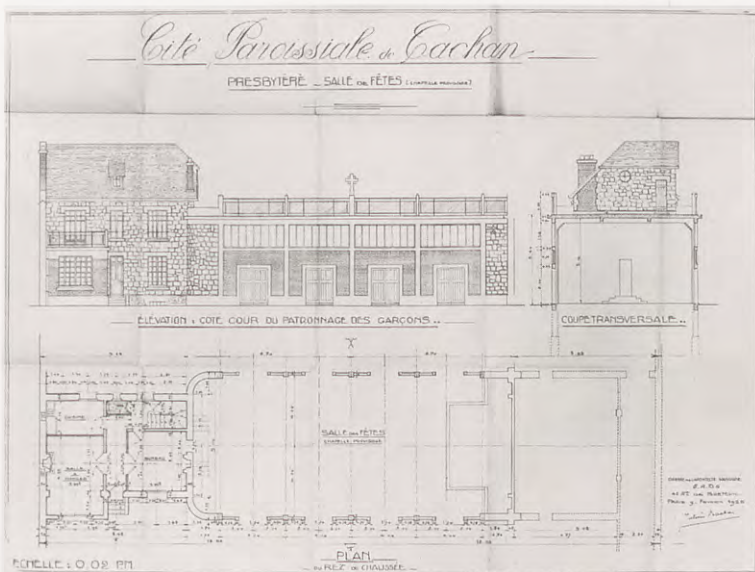
- Saint-Cloud, Notre-Dame-des-Aïrs
- Sèvres, Notre-Dame-des-Hautes-Bruyères
- Vanves, Saint-François-d'Assise
- Vauresson, Sainte-Hélène

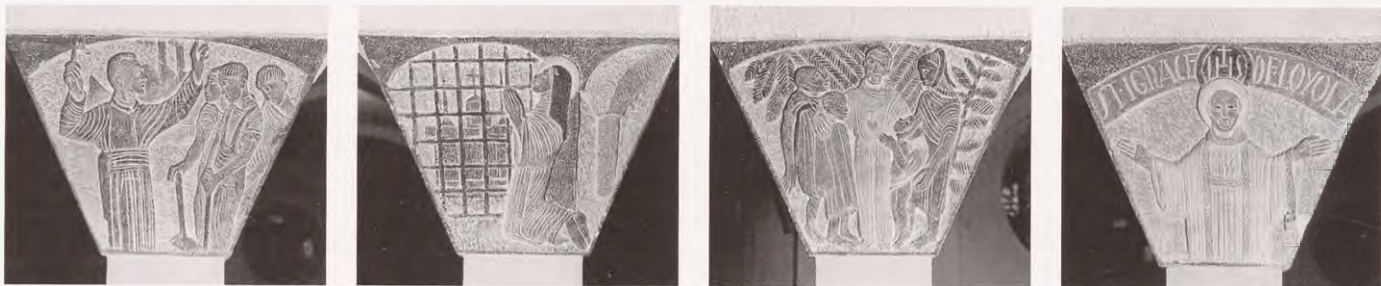
de modifier à leur gré (sans en référer à la puissance publique) les cadres de l'action ecclésiastique ; désormais, l'évêque décide seul de créer les paroisses qu'il juge nécessaires à sa mission pastorale, de construire les églises comme il le souhaite. Passé le trouble dû à la découverte de cette nouvelle liberté, l'Église apprend à gérer la responsabilité qu'elle implique. De 1905 à 1914, elle connaît ainsi un renouveau inattendu, paradoxalement redevable à la crise surmontée, sursaut dont radicaux et anticléricaux furent les premiers surpris. Cette vitalité se traduit bientôt par la création de quatorze paroisses nouvelles³²⁵ ainsi que par la construction (de 1906 à 1931) de trente-deux églises ou chapelles³²⁶. Mais, d'abord, la loi de 1901 sur le droit d'association permet de réorganiser la vie de l'Église et celle des paroisses par la création de structures adaptées aux besoins modernes, à travers la mise en place de conseils paroissiaux, d'œuvres et d'associations diverses. L'enseignement catholique surmonte lentement la perte de ses anciens locaux et l'expulsion des congrégations enseignantes et, parfois même, prospère dans de nouveaux murs, grâce au recrutement d'enseignants laïcs (qui, à l'occasion, ne sont que des congréganistes sécularisés). Le système éducatif catholique se distingue, en particulier, par la modernité des activités périscolaires proposées aux enfants, qui rencontrent un vif succès : si l'essor des colonies de vacances, à la fin du XIX^e siècle, demeure lié à la redécouverte des bienfaits des voyages pour la formation de la jeunesse dans une perspective hygiéniste³²⁷, le patronage, créé au milieu du siècle (et qui reste une œuvre essentiellement urbaine)

n'a de cesse de poursuivre son quadruple objectif : formation chrétienne, accompagnement professionnel, loisirs et culture physique, service caritatif. Toutefois, comme l'attestent les effectifs, les activités sportives et de loisir prennent, alors, un développement particulier³²⁸ dont témoigne l'essor des sociétés affiliées à la Fédération gymnique et sportive des patronages de France. Si le football en constitue le fer de lance³²⁹, d'autres disciplines comme la natation³³⁰, l'escrime ou le basket³³¹ rassemblent des équipes réputées. De confession protestante, les Unions chrétiennes de jeunes gens, qui ont introduit en France le basket-ball, contribuent alors activement à l'essor du mouvement sportif : elles défilent à Paris pour l'ouverture des Jeux olympiques de 1924 et participent aux compétitions dans les disciplines de football, de basket et de volley.

Conformément à l'encyclique *Il fermo proposito* (11 juin 1905) dans laquelle Pie X invite les catholiques à approfondir et renouveler leurs méthodes pastorales dans un sens plus apostolique, on assiste, avant-guerre, à une irruption massive de laïcs dans la vie de l'Église : outre les mouvements de jeunesse, la création de ligues féminines et de mouvements d'action catholique incite les pratiquants à un engagement militant. De 1906 à 1914, le mouvement catholique social prend un essor décisif et s'intéresse désormais à la société dans toutes ses composantes (hommes, femmes, enfants ; ouvriers, employés, agriculteurs, patrons...). Si l'on a pu constater entre 1880 et 1910 un certain détachement du monde ouvrier de la religion, autant redevable à une certaine ignorance religieuse qu'à l'attrait d'idéologies de remplacement, l'action missionnaire de certains curés de banlieue³³² contribue largement à inverser une tendance qui aboutit au fait qu'en 1914 ce monde ouvrier semble majoritairement christianisé. Le développement en 1927 de la JOC (Jeunesses ouvrières chrétiennes), à l'initiative de l'abbé Guérin, curé de Clichy, suivi de la création de la JAC (Jeunesses agricoles chrétiennes) puis de la JEC (Jeunesses étudiantes chrétiennes) traduit alors la volonté de la hiérarchie de s'adresser à tous les milieux et manifeste la reconnaissance d'une pastorale spécialisée. Sans doute, le redressement religieux des diocèses de Versailles et de Paris doit-il beaucoup à l'action pastorale de leurs évêques. Après avoir été, comme curé de Saint-Paterne d'Orléans, un animateur actif du patronage paroissial, M^{gr} Gibier doit sa nomination en 1906 au siège de Versailles à sa réputation d'ardent soutien de l'Action catholique.

Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Germaine.
Plan, coupe et élévation
de la salle paroissiale
(AC Cachan).





À Paris, M^{sr} Amette organise un comité diocésain des œuvres, préside de nombreux congrès diocésains au sein desquels se détermine l'action pastorale (création de paroisses, construction d'églises...). « La vitalité du diocèse de Paris repose sur le dynamisme de paroisses bien pourvues en salles d'œuvres, établissements de bienfaisance et d'assistance, patronages, cercles de jeunes, associations diverses » notent Yves-Marie Hilaire et Gérard Cholvy³³³, sans compter les nouveaux adeptes d'un scoutisme naissant. C'est l'époque où émerge, au sein des paroisses de banlieue, la figure du « vicaire de patro », tout frais émoulu du séminaire, débordant de santé, de dévouement et d'optimisme, qui sait, à la fois, séduire les jeunes et, à mesure qu'il s'impose, faire œuvre d'autorité voire de qualités d'organisateur et de bâtisseur³³⁴. L'Église prend désormais acte de l'évolution des modes de vie de la jeunesse des villes et des banlieues, et particulièrement de leurs loisirs ; beaucoup de paroisses des années vingt proposent aux jeunes sport, théâtre, cinéma, et mettent à leur disposition journaux et TSF qui les attirent tant. Mais, à côté des activités de loisir, la plupart des mouvements proposent des temps de réflexion, de débat, d'étude et de prière, associant méditation et mission dans l'esprit de la spiritualité carmélitaine dont Thérèse de Lisieux offre alors un modèle populaire³³⁵. Face au matérialisme ambiant et au progrès de l'athéisme, la spiritualité d'humilité et de pauvreté franciscaine trouve également un large écho auprès de jeunes qu'encadrent jésuites et dominicains au sein de nombreux mouvements et institutions.

L'union sacrée pour la défense et le redressement national

Car passés le trouble de la séparation et le « choc des inventaires »³³⁶, la fraternité issue des tranchées de 14-18³³⁷ et la part d'ecclésiastiques morts au combat³³⁸ a, désormais, démodé l'anticléricalisme d'antan, permettant le retour (toléré) des anciens congréganistes revenus pour se battre. Au lendemain de l'Armistice, l'union sacrée favorise

la réconciliation de la France et du Vatican (qui autorise en 1924 les associations diocésaines) ; et un second « ralliement » des catholiques à la République permet d'envisager, sans exclusive, la reconstruction du pays. Si les anciens congréganistes³³⁹ apportent un appui précieux dans l'enseignement, les missions intérieures et l'action sociale, les prêtres anciens combattants déploient une ardeur missionnaire à « défricher » les banlieues.

Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), séminaire Saint-Sulpice.
Monument aux prêtres morts pendant la Grande Guerre : ce calvaire d'H.-L. Gréber et de L.-C. Lacau, avec son groupe sculpté représentant la Vierge, Marie-Madeleine et l'apôtre Jean, renoué avec l'art monumental et pathétique des grands calvaires bretons.





**Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Thérèse-de-Lisieux.**

Ensemble des chapiteaux de la crypte, dus au sculpteur Jean Lambert-Rucki, résume l'histoire sainte du peuple juif puis chrétien depuis la Genèse jusqu'à l'actualité des années trente, incarnée par des saints et des figures emblématiques de l'Église militante et priante : le père Georges Guérin (curé de Cliché et fondateur en 1927 des Jeunes catholiques ouvrières), sainte Thérèse de Lisieux (déclarée patronne des missions tant intérieures qu'étrangères), Charles de Foucault (à l'origine de communautés missionnaires en milieux défavorisés), saint Ignace de Loyola (fondateur de l'ordre des Jésuites), saint François d'Assise (fondateur de l'ordre mineur des franciscains).

À droite, de haut en bas,

**Banlieue,
terre de mission.**

Faute de moyens, l'Œuvre des chapelles de secours construit de modestes lieux de culte dont le caractère provisoire explique la précarité.

**Le Kremlin-Bicêtre
(Val-de-Marne),
église paroissiale
de la Sainte-Famille
(AD Val-de-Marne).**

**Rueil-Malmaison
(Hauts-de-Seine),
chapelle Saint-Joseph
de Buzenval
(AD Hauts-de-Seine).**

**Asnières-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
chapelle Notre-Dame-
des-Chiffonniers
(AC Asnières).**

**Sèvres
(Hauts-de-Seine),
chapelle Notre-Dame-
des-Hautes-Bruyères
(Abbaye de la Source).**

Banlieue, terre de mission

L'appel du père Lhande

Parallèlement aux appels et aux publications du jésuite³⁴⁰, l'Église prend conscience de l'urgence des problèmes missionnaires de la banlieue³⁴¹ : de 1925 à 1930 seront édifiés en région parisienne, en plus des églises et chapelles, 90 locaux de patronage, 40 dispensaires, 12 écoles, 8 jardins d'enfants, 14 pouponnières³⁴². Ces églises ou chapelles visent, d'abord, à combler un manque en matière d'équipement culturel : de vastes communes comme Rueil ne peuvent plus être seulement desservies par une église paroissiale excentrée, laissant une agglomération nouvelle (comme Buzenval) démunie. Le Kremlin, Bicêtre se trouvent dans ce cas, tout comme le territoire de Vincennes, aux portes de Paris et limitrophe de Montreuil et de Saint-Mandé, sur lequel se dressera l'église Saint-Louis. Encore faut-il, parfois, combler une carence provoquée par une décennie d'anticléricalisme municipal : l'église médiévale Saint-Leufroi de Suresnes se trouve déclassée en 1886 car, faute d'entretien, l'édifice est devenu dangereux, et sera démoli en août et septembre 1906³⁴³, laissant la commune sans lieu de culte. Par ailleurs, certaines chapelles provisoires, chargées de répondre à l'essor naissant de la population de banlieue, doivent être remplacées par des églises plus vastes : Saint-Maurice de Bécon (Courbevoie) qui, comme l'église du Raincy, remplace une ancienne chapelle, devra pouvoir accueillir jusqu'à 1 200 fidèles. Le plus souvent, les chapelles accompagnent le mouvement démographique ; et leur présence signale autant de pôles de croissance urbaine (Saint-François sur le plateau de Vanves ; Notre-Dame-des-Airs-au-Val-d'Or (Saint-Cloud) ; Notre-Dame aux Moulineaux, quartier d'Issy ; Sainte-Hélène à Vaucresson ; Notre-Dame-des-Hautes-Bruyères en limite de Sèvres et de Meudon). L'installation en 1891-1892 à Sevrans d'une usine de freins ferroviaires Westinghouse, avec l'afflux de logements ouvriers qui en résulte, nécessite la construction de l'église Sainte-Élisabeth dans ce quartier bientôt baptisé Freinville. Parfois, l'érection d'un quartier nouveau en commune fournit l'occasion d'un chantier (Sainte-Germaine de Cachan).

Des curés missionnaires

On doit plusieurs églises à l'infatigable énergie de curés missionnaires qui trouvent terrain, finances et architectes pour réaliser leur dessein bâtisseur. Le curé Laurençon donne le prénom de sa mère à son œuvre, l'église de Freinville, tandis que



Notre-Dame-de-Lourdes de Pavillons-sous-Bois doit sa prise en charge financière par l'Œuvre des chapelles de secours à l'énergie farouche du curé Alfonsi. Si l'entreprise architecturale du chanoine Nègre, curé du Raincy dès 1918, se trouve couronnée de succès grâce au talent des frères Perret³⁴⁴, celle de l'abbé Flynn, à Suresnes, rencontre l'échec d'un projet de basilique diocésaine de pèlerinage sur les pentes du Mont Valérien. Car un bon projet est d'abord un projet financé, même si d'autres éléments peuvent intervenir dans le succès de telle ou telle entreprise. L'échec du projet suresnois est, à cet égard significatif. L'abbé Flynn envisage, en effet, de construire une église paroissiale destinée à desservir les lotissements sauvages du « plateau nord » de Suresnes ; mais il ambitionne surtout d'ériger à cette occasion une basilique de pèlerinage diocésain. Le projet, mal connu, semble mêler plusieurs desseins plus ou moins réalistes. Vouloir reproduire en banlieue l'opération du Sacré-Cœur de Montmartre, dans sa triple dimension spirituelle, économique et politique, le condamnait irrémédiablement à l'échec faute d'un contexte favorable : la guerre de 1914-1918 n'avait rien de comparable (en terme d'interprétation politico-religieuse), bien au contraire, avec le conflit de 1870-1871 ; les catholiques, ralliés à la République, n'avaient nullement l'intention d'expier une séparation qui, finalement, ne semblait pas aussi défavorable à l'Église que prévue ; une opération de financement aussi lourde que celle du Sacré-Cœur ne pouvait être relancée alors que la première n'était pas encore achevée ; enfin, la banlieue pouvait encore difficilement prétendre à prendre le relais de la capitale en matière d'animation spirituelle à l'échelle tant régionale que nationale ; et l'ancestrale vocation spirituelle du Mont Valérien était tombée dans l'oubli général.

C'est assez dire combien la collaboration de généreux donateurs s'avère déterminante dans le succès des projets dont ils prennent parfois l'initiative. Le don peut porter sur le terrain à bâtir, comme celui offert par Marie Allez à Nanterre (Sainte-Marie des Fontenelles), ou celui offert par un des lotisseurs du Parc de Cachan. Plus concrètement, encore, le donateur offre quelquefois le matériau de gros œuvre : le propriétaire d'une briqueterie voisine fournit les éléments nécessaires à l'édification de la chapelle Saint-Joseph de Buzenval (Rueil). Évidemment, le don le plus courant consiste en une participation financière aux frais de construction. À côté de donateurs reconnus comme Marie Roland-Gosselin qui finance les églises de Choisy-le-Roi

(le Saint-Esprit) et d'Ivry-Port ou la famille Thureau-Dangin, à l'origine de l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation du Bas-Meudon, d'autres demeurent dans l'ombre, parmi lesquels le généreux donateur qui finance l'église du Raincy, en mémoire des morts de la Bataille de la Marne. Saint-Louis de Vincennes est prise en charge à hauteur de cent mille francs par des dons anonymes auxquels le comte de Malval et son épouse ajoutent deux cent mille francs³⁴⁵. Mais tout le monde ne pouvant offrir une église, le recours nécessaire à la générosité des laïcs passe désormais par l'essor des œuvres.

*L'Œuvre des chapelles de secours*³⁴⁶

Créée dans le contexte anticlérical du début du siècle, l'Œuvre des chapelles de secours est lancée par le cardinal Richard le 29 juin 1901 afin d'assister les curés dans leurs initiatives constructives, mettre en place un système de financement solidaire, organiser et répartir justement le fruit de la générosité des laïcs. Cette mission de collecte et de planification échoit à M^{gr} Farges, vicaire général du diocèse, autour duquel « une organisation se structure pour rassembler des fonds, stimuler la générosité des fidèles : de 1906 à 1913, une grande réunion (dans le style des très mondaines ventes de charité de la même époque) rassemble chaque année salle Wagram le Tout-Paris catholique. Les responsables de l'Œuvre y font le bilan de l'année écoulée, évoquent les chantiers à venir, et un membre de l'Académie française exalte les bâtisseurs et encourage les donateurs »³⁴⁷. Par ailleurs, l'Œuvre des chapelles de secours dirige la Société immobilière de la région parisienne (SIRP) créée le 7 juin 1907, à l'origine de laquelle se trouve Jules Rostand³⁴⁸, un ami et condisciple de M^{gr} Farges. Dans le cadre de la loi du 24 juillet 1867, il s'associe à d'autres catholiques pour fonder une société anonyme qui se propose de racheter les chapelles provisoires construites illégalement, et de construire de nouveaux lieux de culte. La SIRP rachète ainsi une parcelle du pensionnat Sainte-Philomène d'Issy-les-Moulineaux, dont la propriété est démembrée, lotie et vendue en 1913, à la suite de la loi de 1901 sur les associations (dont sont exclues les associations enseignantes) ; la chapelle, rachetée, demeurée à l'abandon et inoccupée jusqu'en 1921, est alors rouverte au culte comme « chapelle de secours paroissiale »³⁴⁹. L'appel à participation financière lancé auprès des catholiques s'entend comme une proposition faite aux laïcs de



Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Germaine.

Gravure sur bois montrant une partie de la façade projetée, éditée afin de collecter des fonds pour la construction de l'église (AD Val-de-Marne).

s'engager plus avant dans l'édification de l'Église dans laquelle, au terme de la loi de 1905, ils portent une responsabilité essentielle.

Au-delà de ces structures diocésaines, dont les ressources s'épuisent tant en travaux d'entretien qu'en frais d'équipement, et bien avant qu'apparaissent les associations diocésaines en 1924, surgissent çà et là des œuvres locales telle l'Œuvre du plateau de Vanves et de la zone à l'origine de l'église Saint-François-d'Assise ou l'Avenir immobilier responsable de la construction de Sainte-Jeanne-d'Arc de Meudon. Essentiellement destinées à collecter des fonds, ces œuvres sollicitent les fidèles par des courriers détaillant les contours du projet, sous la forme usuelle d'une gravure imprimée au revers du bon de souscription³⁵⁰. La confection d'une maquette à Neuilly (Saint-Jacques)³⁵¹ et à Boulogne (Sainte-Thérèse), requise pour la sélection finale des projets concurrents, soutiendra, ultérieurement, par son caractère concret, l'organisation d'une campagne publicitaire. Dans cette perspective, le bulletin paroissial contribue aussi

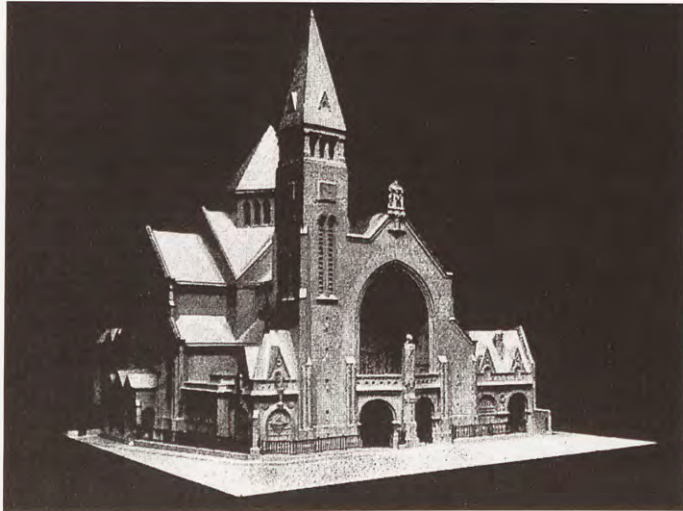
Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Thérèse-de-Lisieux.

À droite,

Projet de la façade de l'église, gravure anonyme, carte éditée à l'occasion de la souscription préalable à la construction, vers 1926 (Abbaye de la Source).

À droite, en bas,

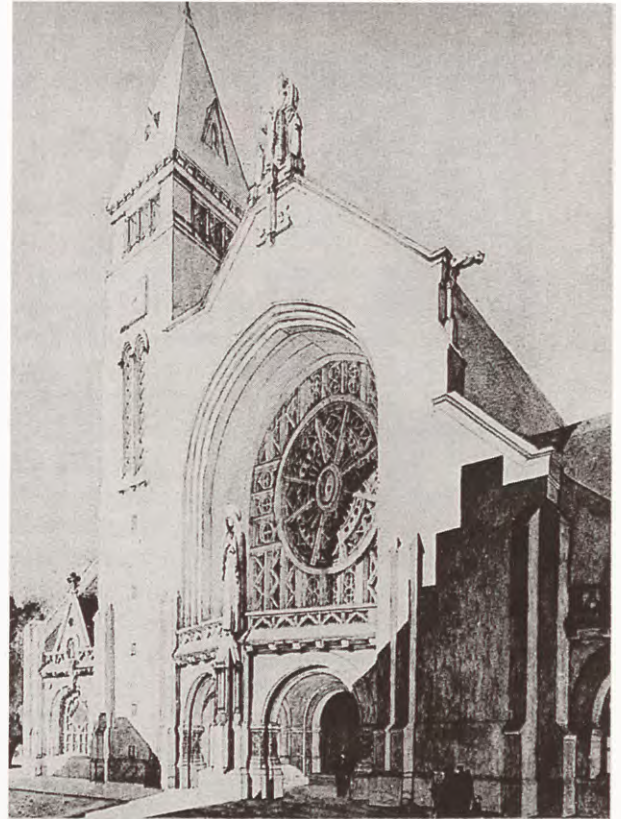
Vue d'ensemble de l'oratoire du sous-sol dont les parois latérales portent les initiales des généreux donateurs.



Ci-dessus,

Élévation générale de l'église, maquette anonyme, non datée, carte éditée à l'occasion de la souscription préalable à la construction, vers 1926 (Abbaye de la Source).

à informer fidèles et souscripteurs de l'évolution du chantier. Sans atteindre au degré d'achèvement de l'appareil relationnel et financier mis sur pied dans le cadre de l'Œuvre du Vœu national du Sacré-Cœur de Montmartre³⁵², une politique de communication et de répartition financière se met peu à peu en place, stimulée par la Séparation, sous l'arbitrage de l'Œuvre des chapelles de secours. Si la consultation de ces bulletins de souscription permet de constater de nombreux écarts entre projet et réalisation (quand elle aboutit), ces gravures constituent des documents précieux pour étudier la gestation du processus architectural.



EGLISE VOTIVE DE STE-THERÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS, DU DIOCÈSE DE PARIS (CHARLES BOURDERY, ARCH. D. P. L. G.)

ÉGLISE EN COURS DE TRAVAUX A BOULOGNE-SUR-SEINE 62, RUE DE LA MAIRIE, POUR LA PAROISSE DE LA PETITE SAINTE ET COMME CENTRE DU PÉLERINAGE DIOCÉSAIN.

S'ADRESSER A M. L'ABBÉ LIEUBRAY, CURÉ, POUR LES RECOMMANDATIONS DE PRIÈRES, MESSES, EX-VOTO, OFFRANDES. (CHÈQUE POSTAL PARIS 867-22).



À nouveau cadre institutionnel, nouveaux programmes d'équipement religieux

Deux générations à l'œuvre :

recrutement, formation et tendances

Encore faut-il distinguer, dans l'œuvre accomplie sur la période, entre de modestes chapelles justement appelées de secours, et des églises achevées qui seules relèvent d'un geste architectural. Concernant la première catégorie, surgissent, dans l'effervescence consécutive à la Séparation, quelques projets d'églises comme ce projet anonyme de chapelle de bois démontable de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Cœuilly³⁵³ (à Champigny) ou ce projet d'église à bon marché³⁵⁴ dû à Jules Astruc, architecte diocésain et auteur de l'église parisienne de Notre-Dame-du-Travail. Si les modestes chapelles de secours sont rarement l'œuvre d'architectes établis, les églises plus ambitieuses portent des signatures connues ou appelées à le devenir. Or, à la suite de la Séparation et du changement de maîtrise d'ouvrage qui devait en résulter, on était en droit de s'interroger sur la réalité d'une évolution parallèle du choix des maîtres d'œuvre³⁵⁵. À l'exception de quatre architectes méconnus³⁵⁶, la commande enregistre une évolution analogue en faveur de la mouvance diocésaine. Pour un architecte municipal identifié (Georges Bénézech à Saint-Cloud), quatorze maîtres d'œuvre, plus ou moins familiers de l'architecture religieuse, attestent de la fin du monopole des architectes de l'État ou de ceux de la Ville de Paris dans ce domaine³⁵⁷. À considérer le faible nombre et la modestie des églises élevées à la fin du XIX^e siècle par les architectes officiels, leur poids eût difficilement pu marquer une construction religieuse qui, alors, subit plutôt la domination d'une tendance concurrente, celle des rationalistes, disciples de Viollet-le-Duc et d'Anatole de Baudot, groupés sous la bannière de l'Union syndicale des architectes français. Ce courant, qui entend faire prévaloir le rationalisme d'un Viollet-le-Duc, n'en renonce pour autant à mettre en œuvre les acquis de la technique moderne (fer, brique, béton, verre...). Face à la très puissante et très académique Société centrale des architectes, les rationalistes, souvent issus du corps des architectes des Monuments historiques, ou de celui des architectes diocésains (voire des deux, comme Édouard Bérard), puisent leur inspiration dans l'architecture gothique, seule capable d'assurer à leur création un caractère national. Édouard Bérard (Rungis et Suresnes), Albert Chauvel (Rosny-sous-Bois), Bernard Haubold (Noisy-le-Sec),

Édouard Jacquemin (Maisons-Alfort), Alfred Recoura (Choisy-le-Roi), Pierre Sardou (Suresnes), Jean-Marie Trouvelot (Choisy-le-Roi) seront jusqu'aux années vingt les meilleurs représentants en banlieue d'un mouvement qui devait demeurer sans grande audience ultérieure. Dans l'immédiat, on peut considérer avec Simon Texier qu'alors « un monopole en a, certes, remplacé un autre »³⁵⁸; un tournant s'amorce aux abords de la Grande Guerre qui marque un changement de génération. La domination des rationalistes, dont la construction religieuse se confond avec leur pratique de restaurateur, est dès 1912 battue en brèche par une génération d'architectes qui voit dans l'architecture religieuse la manifestation d'un nouvel art sacré fondé, d'abord, sur un acte de foi : Julien Barbier, qui inaugure à Nanterre, Cachan et Courbevoie une carrière de bâtisseur d'églises, Jacques Droz, Charles Venner et Pierre Parent œuvrent ici en pionniers d'une présence de l'Église dans le monde moderne, à travers des églises

Courbevoie (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Maurice de Bécon.

Le chœur en 1912. Le mobilier (autel, baldaquin, ambon, clôture) a aujourd'hui disparu, (L'Architecte, 1912).

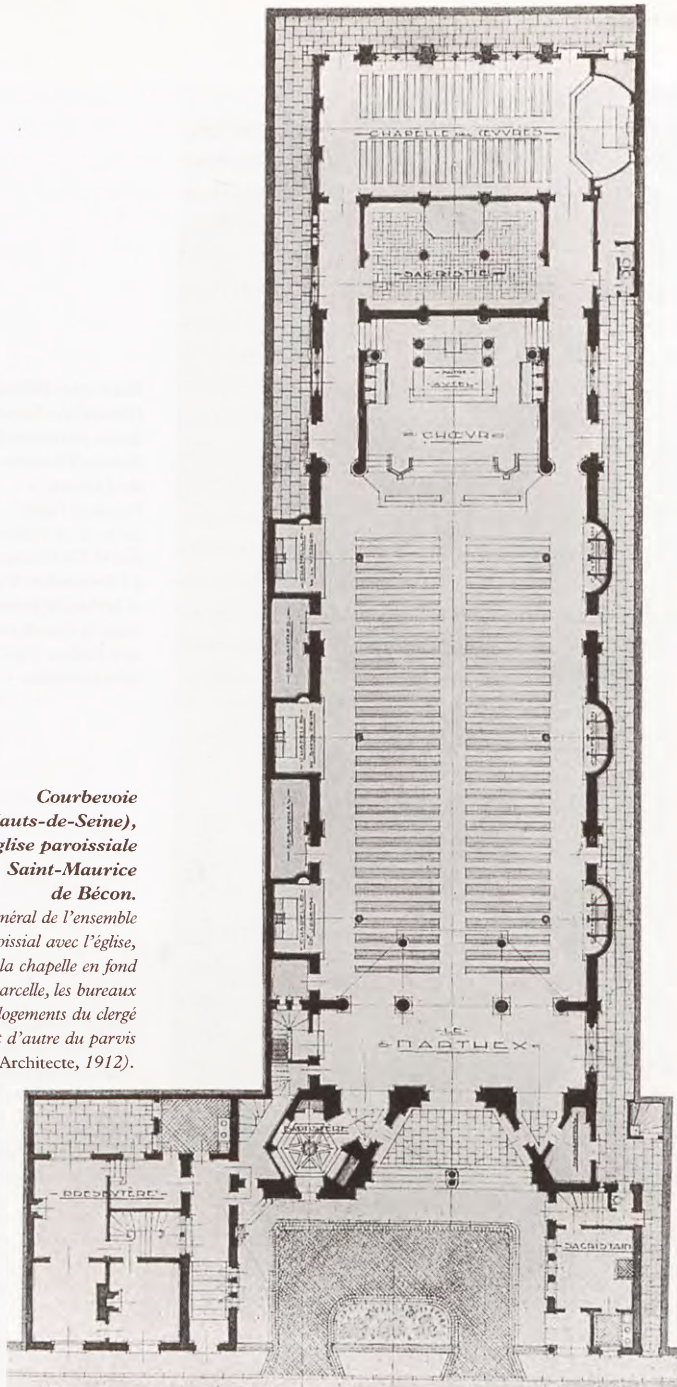


aux formes et aux programmes renouvelés³⁵⁹. En effet, une culture architecturale nouvelle inspire cette dernière génération d'architectes. Nourris de la lecture des précurseurs de l'histoire de l'art médiéval³⁶⁰, ces créateurs y puisent une connaissance intime de l'architecture et des décors médiévaux dont Auguste Choisy avait, dès la fin du siècle précédent, si justement défini la structure et l'espace interne. « L'idée de l'art du Moyen-Âge se renouvelle rapidement et se détache complètement du modèle imposé par les *archéologues* de la première moitié du XIX^e siècle » note Gérard Monnier ;

à ce seul usage (article 13) appelle la construction de locaux annexes sous peine de s'exposer, dans le contexte de tension régnant alors, à des accusations de détournement, avec, à terme, la perspective d'une fermeture. L'émoi causé par l'organisation d'une conférence spirituelle payante dans l'église de Juvisy (alors en Seine-et-Oise) en mai 1907, provoquant l'intervention administrative de l'autorité préfectorale et celle plus physique du commissaire de police, témoigne de la sourcilieuse vigilance des républicains radicaux sur ce point³⁶². Il n'est donc plus possible d'envisager une église sans l'entourer d'une série d'équipements destinés à soutenir l'apostolat d'une paroisse moderne. Évoquant la construction, à Suresnes, du Cœur en 1909, Michel Guillot écrit : « On commença, en même temps que s'élevaient rapidement les murs de la nouvelle église... à créer, autour de la "cité paroissiale", groupant à l'ombre du clocher, école, salle de catéchisme, locaux de réunion, un réseau d'œuvres et de mouvements destinés à chaque catégorie de suresnois. Ainsi naquirent, entre 1907 et 1914, le vestiaire, le dispensaire, les patronages des garçons et des filles, les colonies de vacance, puis, à partir de 1920, les premières équipes syndicales, solidement groupées et soutenues par l'Union paroissiale qui réunissait, autour du clergé et d'organismes catholiques, à l'échelon national ou diocésain, les cadres de ces diverses associations »³⁶³. Si les bâtiments suresnois témoignent

**Courbevoie
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Maurice
de Bécon.**

Plan général de l'ensemble paroissial avec l'église, la chapelle en fond de parcelle, les bureaux et les logements du clergé de part et d'autre du parvis (L'Architecte, 1912).



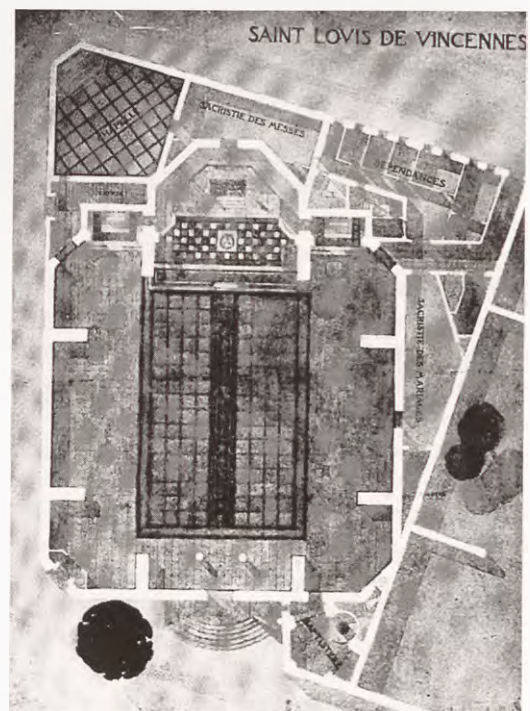
**Vincennes
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Louis.**

Plan global d'occupation de la parcelle réparti entre l'église et le presbytère : le plan ne permet pas de soupçonner l'existence d'un niveau de sous-sol doublant la superficie des locaux disponibles dont la concentration s'explique par la densité urbaine déjà sensible dans le quartier (L'Architecte, 1924).

pour les architectes ou les artistes qui bâtissent après-guerre, poursuit-il, « l'architecture du Moyen-Âge est l'architecture sacrée par excellence »³⁶¹. Les recherches engagées ne se bornent pas, alors, à un simple renouvellement formel mais visent à satisfaire les besoins inédits d'une pastorale missionnaire qui voit collaborer clergé et laïcs engagés.

La nécessité de complexes paroissiaux

Cette démarche pastorale ne se bornant (nous l'avons vu) au simple exercice du culte dominical, l'observation de la loi de 1905 qui réserve l'église





par la direction du lotissement du Parc de Cachan, non loin du nouvel hôtel de ville, Julien Barbier implante un ensemble, appelé par la création récente de la paroisse sur un terrain incliné, étageant successivement patronage féminin, église et patronage masculin. À proximité du presbytère, il élève une salle paroissiale (à la fois salle des fêtes, salle de réunion et salle de spectacle) qui servira, d'abord, de chapelle provisoire, tandis que l'église s'élève grâce à la générosité d'un industriel parisien ému par le livre du père Lhande *Le Christ dans la banlieue*. Presbytère, salle et patronages se répartissent autour d'une cour propice aux matches et jeux de groupes. La confrontation de l'église avec la « cité paroissiale » accuse d'autant plus le contraste entre le sanctuaire (église de pierre à clocher traditionnel) et les locaux annexes dont la facture ordinaire se confond avec le paysage pavillonnaire.

Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), église paroissiale Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

Façade de l'église sur la rue de l'ancienne mairie. On remarque, à l'arrière-plan, le clocher de la chapelle provisoire bâtie avant la Grande Guerre, dans l'attente d'une véritable église paroissiale.

Une révolution technique au service du sacré, sans miracle stylistique

La banalisation du béton armé

À considérer l'architecture des années 1905-1930 sous l'angle des formes construites dans leur rapport aux matériaux ou aux techniques mis en œuvre, un constat en forme de paradoxe s'impose : le recours aux matériaux et techniques

encore, par leur médiocrité, de l'indigence des moyens disponibles, cette volonté d'inscrire le sanctuaire au centre d'un ensemble de locaux (à l'image de l'insertion de l'Église dans la cité) se révèle une constante des chantiers paroissiaux de l'époque. Ainsi, lorsque Jacques Droz et Joseph Marrast conçoivent leur projet pour le concours de Saint-Louis de Vincennes, primé en 1912, ils cernent le sanctuaire de bâtiments annexes (chapelle des catéchismes, baptistère, sacristie, presbytère, salle des mariages) qu'ils placent en bordure de parcelle tandis qu'un vaste sous-sol (égal à la superficie de l'église) accueille associations et œuvres diverses. L'acquisition ultérieure de terrains voisins permettra à la paroisse d'ériger une salle polyvalente (de spectacle, de réunion) et d'installer plus confortablement mouvements de jeunesse (patronages, groupes de scouts) et services divers (bibliothèque pour tous, conférences de Saint-Vincent-de-Paul). Si l'église Sainte-Thérèse présente, à Boulogne, un ensemble comparable, dont la nécessité s'impose à la communauté locale par la création d'un nouveau centre urbain, c'est la « cité paroissiale » conçue par Julien Barbier³⁶⁴ pour la nouvelle paroisse de Cachan qui constitue par son ampleur et sa cohérence un modèle du genre. Sur un terrain offert



Vaucresson (Hauts-de-Seine), chapelle Sainte-Hélène.
Vue de la façade antérieure.



*Maisons-Alfort
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame-
du-Sacré-Cœur
de Charentonneau.*

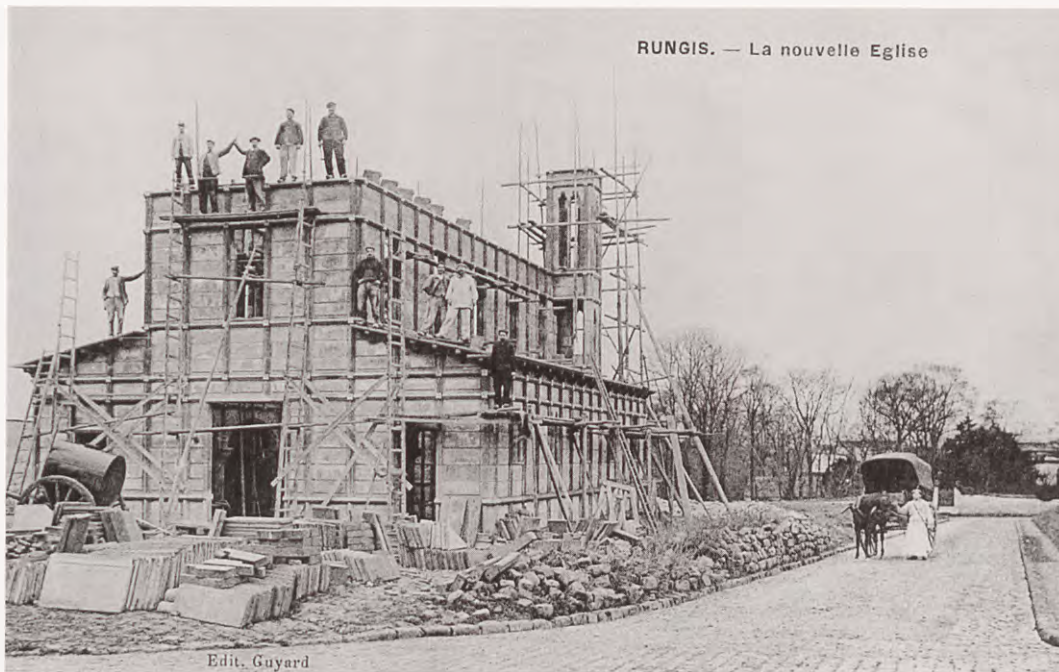
*Ensemble et détail
de la façade.*

*Le décor de briques
polychromes de la chapelle
se fond avec celui
des pavillons qui l'entourent.*



nouveaux n'engendra pas un renouvellement parallèle des formes tandis que des partis novateurs, et riches d'avenir, se révèlent, souvent, derrière une mise en œuvre traditionnelle. Sans doute, la construction des chapelles de secours échappe-t-elle au débat architectural dans la mesure où son évidente économie se traduit à la fois par l'emploi de matériaux peu coûteux (comme le bois au Kremlin-Bicêtre et à Choisy-le-Roi ; et le fer ou la brique à Rueil et à Sèvres) et par l'impasse sur toute recherche constructive. À une autre échelle, cette démarche se retrouve chez toute une lignée d'architectes qui, à l'instar de leurs prédécesseurs, font de la recherche d'une construction économique leur priorité absolue, sans remettre en cause le schéma

traditionnel d'un bâtiment dont la morphologie médiévale constitue la référence intangible. On ne s'étonnera donc pas de trouver des adeptes du rationalisme constructif au nombre de ces architectes : Édouard Jacquemin³⁶⁵ dote le quartier de Charentonneau (Maisons-Alfort), d'une église ample et lumineuse qu'autorise une invisible structure métallique ; l'emploi de briques polychromes y joint, à la modicité du coût, l'avantage d'un effet décoratif qui fait écho à « l'apparat pavillonnaire » (P. Chemetov). Au Cœur-immaculé de Suresnes, Édouard Bérard dissimule derrière des murs de meulière une structure métallique interne : le couvrement de fausses coupes sur pendentifs lui doit la gracilité de ses supports. Mais le même architecte,

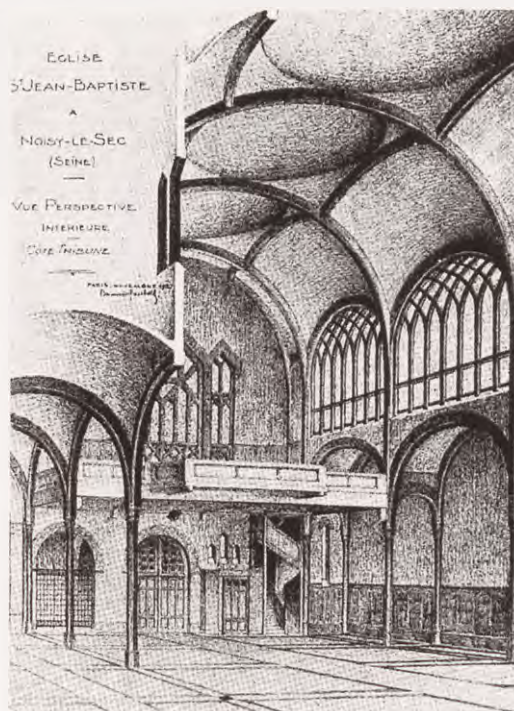


Rungis (Val-de-Marne), église paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption. L'église en construction, (AD Val-de-Marne), et détail.

qui avait, dès 1896, proposé pour l'église Saint-Jean-de-Montmartre une structure de béton armé liée au procédé Hennebique³⁶⁶, utilise en 1908 pour la construction des locaux paroissiaux un procédé dont il est l'auteur. Ce procédé, déposé et publié³⁶⁷, consiste à assembler des panneaux de ciment armé préfabriqués dans un réseau de poteaux rainurés structurant l'édifice. La cohésion de l'ensemble est, en fin de course, assurée par le coulage de ciment liquide dans des vides réservés à cet effet³⁶⁸. L'ancien architecte diocésain reprend à Rungis son procédé, inspiré du système Cottancin³⁶⁹ (finalement retenu à Montmartre pour des raisons d'économie) : l'église Notre-Dame-de-l'Assomption³⁷⁰ est ainsi entièrement montée (nef, bas-côtés, chœur et clocher) à l'aide de plaques de ciment préfabriqué, de 35 cm de hauteur sur un mètre de longueur et 6 à 8 cm d'épaisseur, glissées dans les poteaux rainurés, « de part et d'autre d'un vide intérieur d'environ 10 cm pour l'isolation »³⁷¹.

C'est dans ce contexte de recherche économique qu'il faut situer l'usage, de plus en plus fréquent, du béton armé dans la construction religieuse. Lorsque Charles Bourdery imaginera, vers 1926, la crypte de Sainte-Thérèse de Boulogne, il envisagera, bien sûr, l'emploi du béton (seul matériau accessible aux modestes ressources disponibles), mais n'en concevra pas moins une crypte à voûtes d'arêtes reposant sur colonnes et chapiteaux historiés dans la tradition médiévale la plus pure. Et quand A. Richardière rebâtit le sanctuaire

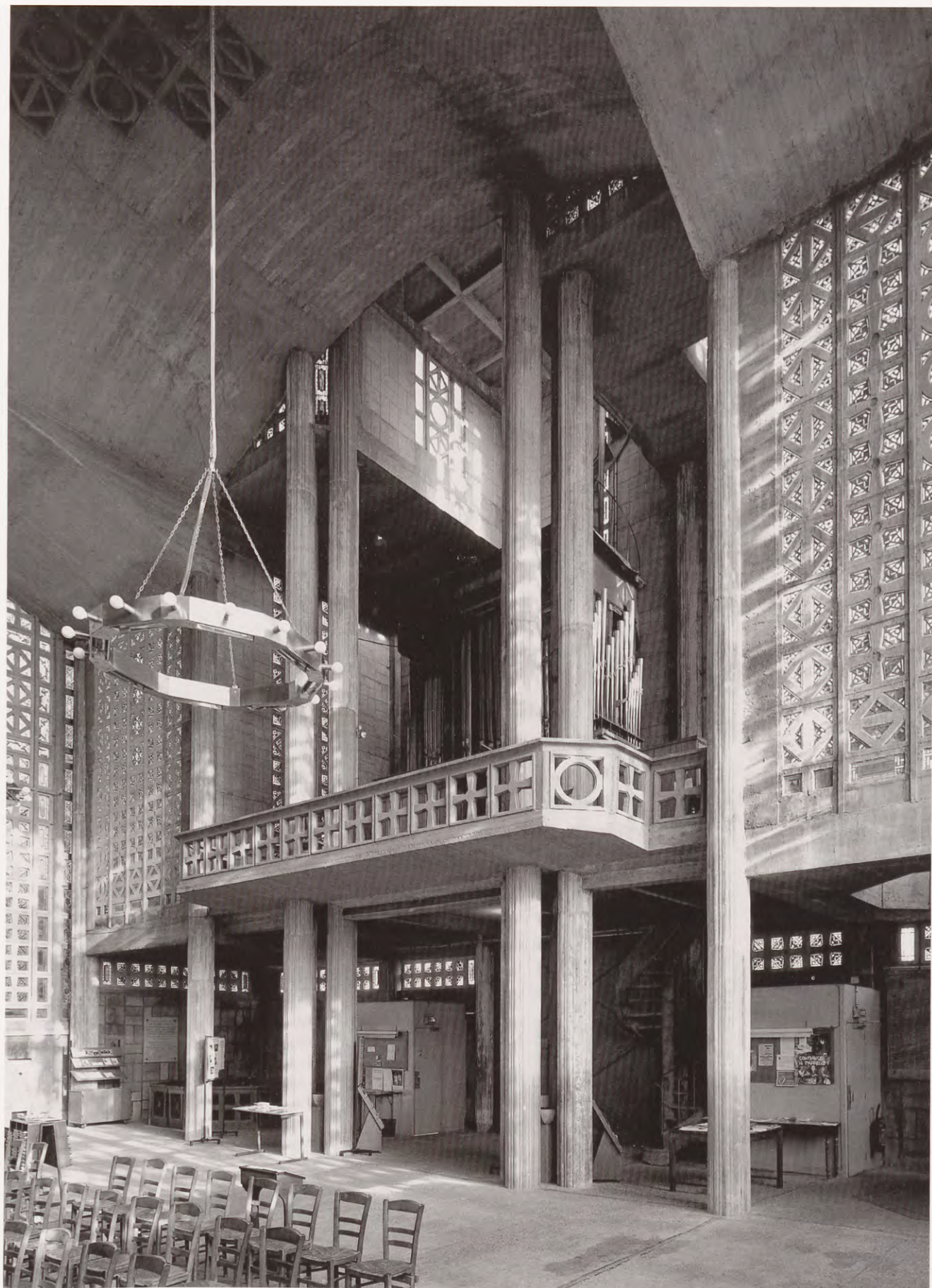
de Chaville, ce sera pour dresser des nervures de béton dans le ciel de la banlieue. Ainsi la banalisation progressive de l'usage du béton, au cours des années vingt, s'accompagne de recherches formelles dont nous percevons aujourd'hui surtout les limites car son emploi est, alors, avant tout envisagé comme solution d'une recherche (vieille de près de soixante-dix ans) visant à perpétuer une architecture religieuse de tradition



Ci-contre et page de droite,

Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), église paroissiale Saint-Jean-Baptiste. Des quatre travées de la nef projetée (dessin extr. de Églises de France : Paris et la Seine), deux seules furent bâties.





*Chaville
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
de-Lourdes.*

*Vue de l'armature du chœur
lors de sa construction,
1913 (coll. particulière).*

nationale au moindre coût. Il faut vraiment attendre les années trente pour percevoir un tournant esthétique, qui risque alors de masquer l'innovation constructive. Dès les années vingt, cependant, Bernard Haubold, à Saint-Jean-Baptiste de Noisy-le-Sec, croit trouver dans le béton armé le moyen de recréer une église à file de coupes dans l'esprit des églises romanes d'Aquitaine. La nef, cantonnée d'amples arcs formerets de béton, est couverte de coupes sur pendentifs, largement éclairées par des baies en plein-cintre, et contrebutées par les berceaux transversaux des collatéraux. Poursuivant les rêves d'un Boileau ou les intuitions d'un Baudot³⁷², fondées sur l'usage du fer, Bernard Haubold recourt à une structure de béton armé pour réaliser un projet dont l'esthétique toute médiévale dissimule un progrès capital : la relégation du mur-support parmi les accessoires de l'architecture passée.

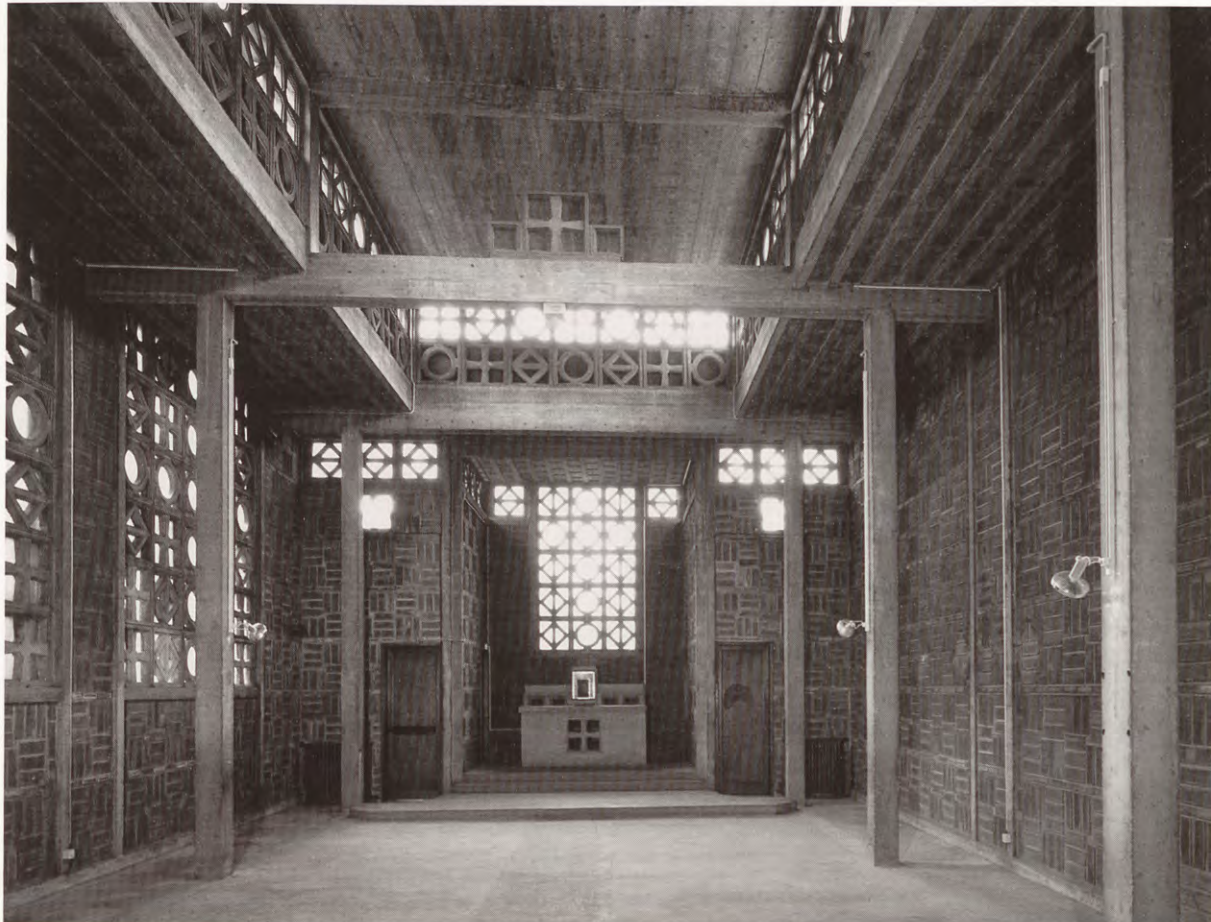
L'heureuse exception du Raincy

Sans doute, l'église de Noisy bénéficia-t-elle de l'innovation décisive menée dans l'architecture religieuse par Auguste Perret au Raincy dès 1922. Sollicité pour construire une église-mémorial des soldats morts lors de la bataille de l'Ourcq



*Arcueil
(Val-de-Marne),
couvent
des Franciscaines
de l'Immaculée*

*Conception.
Vue intérieure
de la chapelle.*



Page de gauche,

*Le Raincy
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Notre-Dame.*

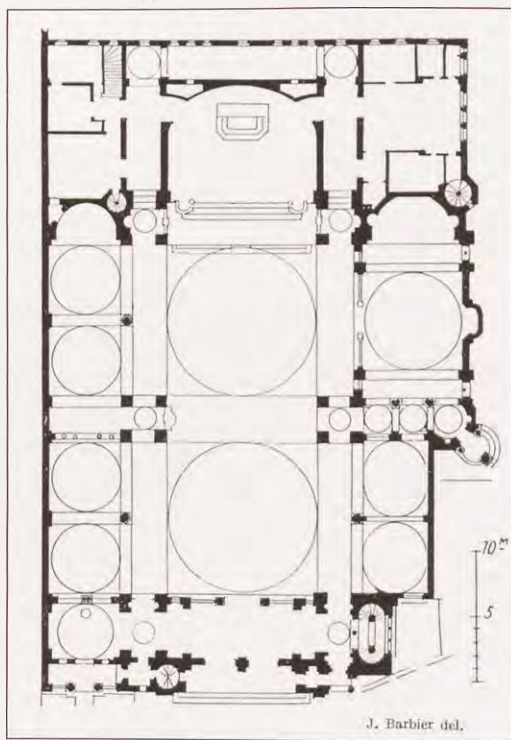
La tribune d'orgue.

(pour un budget maximal de 600 000 francs) « Auguste Perret réussit, d'emblée, à créer une architecture religieuse en béton, achevée et homogène »³⁷³. Sur la nef rectangulaire (de 55 mètres de long sur 20 mètres de large), il lance un berceau longitudinal supporté, de part et d'autre, par une série de berceaux transversaux. Le béton permet, en outre, de lier couverture intérieure et couverture externe : le berceau longitudinal surbaissé est raidi par une série de nervures transversales disposées sur l'extrados et conçues pour servir, en outre, de support à la couverture préfabriquée de béton armé. Si le programme global (plan basilical, chœur surélevé abritant sacristie et salle de catéchisme) relève d'un parti traditionnel, l'église-halle du Raincy innove par la hardiesse du système constructif : le voile de béton du berceau de la nef (de moins de cinq centimètres d'épaisseur) repose sur vingt-huit poteaux dont la gracilité (quatorze mètres de hauteur pour quarante centimètres de diamètre), l'élévation et la nudité contribuent largement au sentiment d'ampleur interne. Il en résulte un espace dont la définition et la stabilité ne doivent rien aux parois, ici constituées de claustras. Au Raincy, Perret réalise ce qu'il devait théoriser plus tard : « L'architecture est l'art d'organiser l'espace, c'est par la construction qu'il s'exprime »³⁷⁴. Avec le recul, il faut bien nuancer l'apport de Perret au débat sur la modernité de son architecture religieuse. L'église Notre-Dame-de-la-Consolation du Raincy innove surtout par sa vérité constructive : la nudité du béton (laissé apparent par économie) impose une monumentalité bienvenue dans un lieu de culte. Mais elle démontre, surtout, l'aptitude du matériau à servir une architecture religieuse « moderne ». À ce titre, l'impact de sa réalisation résonne durant toutes les années vingt et même bien au-delà. Mais c'est, d'abord, Perret lui-même qui se copie dès 1925-1926 à Montmagny (Val d'Oise)³⁷⁵. Évoquer, pour autant, le renouvellement d'un type architectural serait probablement abusif. Son biographe, Peter Collins, note ainsi que l'architecte « avait l'esprit trop occupé d'architecture médiévale pour penser le ciment armé autrement qu'en termes d'amélioration d'archétypes médiévaux ».

Une redécouverte des antiquités chrétiennes et des sources médiévales

Une fois levée l'hypothèque (technique) du matériau économique et de sa capacité à assurer une continuité typologique, une génération d'architectes, plus jeune que la plupart des représentants de la mouvance rationaliste, réfléchit au nécessaire renouvel-

lement formel. Pour Julien Barbier, cette démarche passe par l'étude des œuvres de l'antiquité chrétienne. Dès sa première église (Saint-Maurice de Bécon-les-Bruyères, Courbevoie), livrée en 1910 et qui valut l'année suivante à son auteur une médaille de la Société centrale des architectes, Barbier se distingue par une œuvre fortement inspirée « des basiliques latines primitives »³⁷⁶ dont l'économie interne accuse un fort contraste. Passé un large porche, surmonté d'un monumental calvaire, le fidèle pénètre dans l'église au seuil d'un narthex dont la pénombre contraste avec l'ample luminosité d'une nef à coupes. Le regard, néanmoins, s'y trouve attiré vers le chœur surélevé que ponctuent ambon, chaire et ciborium. Si la modicité du budget de Sainte-Marie des Fontenelles (Nanterre) ne permet à Barbier qu'une modeste originalité (un porche



*Courbevoie
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Adrien.*

*Plan de l'église
aujourd'hui disparue,
publié dans La Construction
Moderne, 1932.*

saillant surmonté d'un clocher-pignon), la guerre lui offre l'occasion de se consacrer (avec son fils Gérard) à la reconstruction des églises des provinces dévastées. On le retrouve, après-guerre, en Île-de-France où il élève dès 1929 l'église et le centre paroissial de Sainte-Germaine de Cachan. L'accent fortement porté sur le chœur y résulte d'un emmarchement avancé ainsi que du traitement monumental de la clôture, du chœur, de l'ambon et des stalles, traitement repris pour les confessionnaux des bas-côtés intégrés au gros œuvre. Comme



Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Germaine.

*Vue d'ensemble
du chœur avant
les réaménagements
liturgiques récents*
(La Construction
Moderne, 1936).

à Bécon, un goût du contraste lumineux avantage une large nef, voûtée d'un berceau à lunettes, aux dépens d'obscurs collatéraux tandis que le sanctuaire émerge d'une pénombre calculée.

À côté de Julien Barbier qui, reprenant le plan basilical roman, esquisse des aménagements intérieurs dans un souci de hiérarchiser l'espace et de redonner un sens à des dispositions banalisées par des siècles de pratique cultuelle, d'autres architectes effectuent un comparable retour aux sources pour en tirer d'autres fruits. Pierre Sardou, à Suresnes, projette un ambitieux sanctuaire dont la monumentalité s'inspire de la logique structurelle des basiliques romanes : une façade de composition tripartite annonce une ample nef à trois vaisseaux que surmonte un puissant campanile fondé sur un massif carré. Jacques Droz³⁷⁷ est de ceux qui, s'inspirant de l'antiquité chrétienne romano-byzantine, souhaitent reformuler le cadre de l'exercice du culte tout en tenant compte de l'impérieuse demande de sanctuaires économiques. Comme plusieurs de ses contemporains (Emmanuel Pontremoli, par exemple³⁷⁸) il partage les conclusions d'Alfred Gosset qui, dans une série d'articles intitulée *De l'esthétique des églises* considère que le plan centré « facilite l'effet d'ensemble, et se prête aux cérémonies du culte »³⁷⁹.

Les premiers fruits d'une réforme liturgique

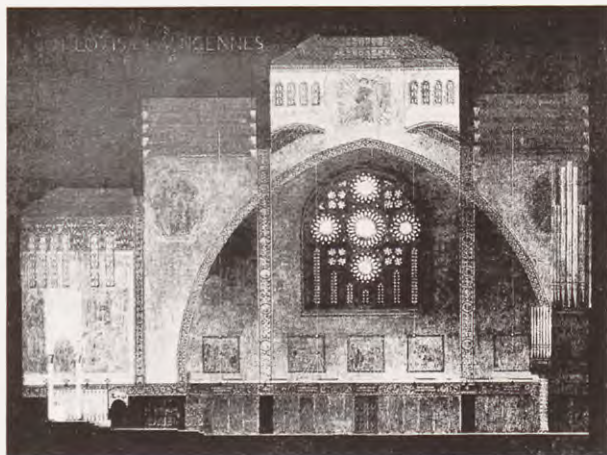
Ce faisant, il se montre à l'écoute d'un mouvement liturgique qui se fait connaître en 1909, au congrès catholique de Malines, où un moine bénédictin belge, dom Lambert Beauvuin, proclame que la liturgie est la catéchèse fondamentale

de la doctrine chrétienne et la source d'inspiration majeure des chrétiens³⁸⁰. Ce mouvement s'inscrivait dans l'impulsion du *motu proprio Tra sollicitudini* du pape Pie X qui, dès 1903, affirmait la nécessité d'accorder aux fidèles une place plus grande dans la célébration liturgique³⁸¹. Pour une meilleure intelligence de la liturgie et une participation plus active de l'assemblée à la célébration à travers le chant des fidèles, la communion fréquente et la réforme de l'année liturgique, les papes Pie X (1903-1914), Benoît XV (1914-1922) et Pie XI (1922-1939)³⁸² s'attacheront successivement à simplifier les textes eucharistiques et restaurer la prééminence de l'Eucharistie³⁸³. La mise en valeur de l'autel au cœur de l'église, la disposition respective de l'autel et de l'assemblée, l'accès des fidèles au chœur (pour l'animation de l'office et pour les lectures) vont ainsi fournir aux architectes l'occasion de repenser les formes du sanctuaire.

Bien avant le succès des églises à coupoles de la décennie suivante, Jacques Droz et Henri Marrast proposent à Saint-Louis de Vincennes un plan en croix grecque, constitué par la croisée de deux arcs monumentaux coiffés d'un lanterneau et couverts d'une charpente. L'édifice, dont la structure de béton armé assure l'équilibre, arbore un appareil de meulière et des baies cintrées à claveaux de briques dans la plus pure tradition byzantine. Il ne faudrait, toutefois, se laisser prendre à « l'heureux archaïsme »³⁸⁴ des apparences, tant le parti, à la fois emprunt de tradition chrétienne et profondément propice à l'exercice du culte, préfigure le renouvellement formel attendu. Le plan centré et la disposition liturgique qui en découle présentent le double avantage d'une meilleure visibilité pour les fidèles³⁸⁵ et la force du symbole : le Christ offrant son sacrifice rédempteur au cours de l'office s'adresse à l'assemblée répartie aux quatre coins de l'église, métaphore de la dimension catholique (universelle) de l'Église. On sait que ce parti, refusé par le clergé, faillit faire perdre aux architectes lauréats le bénéfice du concours et qu'ils ne durent de construire l'église qu'à la réintroduction d'un chœur orienté. Mais la formule ne devait pas passer inaperçue (sa fortune critique en témoigne) et sera reprise, ultérieurement, en plusieurs occasions (en 1928, à la chapelle du pensionnat Sainte-Agnès d'Asnières, notamment, par Pierre Parent ; puis, en 1936, à Saint-Jean-l'Évangéliste de Cachan, par Henri Vidal) avant de connaître des variantes dans la décennie suivante, avec une coupole (au Sacré-Cœur de Colombes, en 1933, par les frères Duthoit ; au Sacré-Cœur

de Gentilly, en 1936, par Pierre Paquet) ou avec une voûte aux Saints-Anges-Gardiens de Saint-Maurice, par Jean Tandeau de Marsac.

De même que Saint-Louis de Vincennes constitue un prototype évolutif, de même l'église de Droz pour le Village français de l'Exposition internationale des arts décoratifs industriels et modernes de 1925, est un édifice modulaire indéfiniment adaptable. La gravure de l'*Illustration*³⁸⁶ présente un édifice cubique que ponctue un clocher ; le parti structurel demeurerait inconnu si l'architecte n'avait repris à Meudon (Sainte-Jeanne-d'Arc),



Vincennes
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Louis.
Élévation latérale nord
et coupe longitudinale,
publiées dans *La Construction
Moderne, 1922-1923*
et *L'Architecture, 1924*.

l'année suivante, un module couvert d'une coupole, qu'il prolonge alors d'une abside polygonale. Malgré son inachèvement (une seconde coupole était prévue) qui la rapproche de la chapelle du Village français, l'église de Meudon prolonge la recherche de Jacques Droz dans sa quête d'un parti culturel, économique, aisément modulable : charpente ou coupole en couverture, plan centré ou orienté, présence ou non de clocher constituent quelques-unes des variations possibles sur le thème. L'église Saint-Adrien de Courbevoie³⁸⁷, érigée en 1928-1930 d'après les plans de Julien Barbier, aligne une suite de coupoles (deux sur la nef, quatre sur les bas-côtés) achevée par une abside. Le plan à file de coupoles, qui n'est pas sans rappeler celui des églises romanes d'Aquitaine, constitue l'un des ultimes avatars du modèle inspiré de la restauration de Saint-Front de Périgueux, avec l'église parisienne Sainte-Odile. Au terme de ce quart de siècle de recherches et d'expérimentations, Le Raincy, Vincennes et Cachan apportent ainsi des réponses décisives en matière de matériau (et sa mise en œuvre), de parti et de programme culturels ; leurs propositions constitueront les bases de l'architecture religieuse moderne à venir.



Meudon
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Jeanne-d'Arc.
Le chevet de l'église
peu après sa construction
(AD Hauts-de-Seine).

Invention d'un décor religieux moderne

Une floraison de cénacles

L'église du Village français (de l'Exposition des arts décoratifs de 1925) avait été construite à l'initiative de la Société de Saint-Jean, ancienne société d'artistes catholiques fondée en 1839 qui connut des hauts et des bas. Jacques Droz, son architecte, fait alors appel pour son décor aux Ateliers d'art sacré, au groupe des Catholiques des Beaux-Arts ainsi qu'aux Artisans de l'autel³⁸⁸. Car, au lendemain de la guerre, et pour mieux imprimer à l'œuvre de reconstruction la marque d'un art catholique, un certain nombre d'artistes se regroupent en tendances diverses, un peu dans l'esprit des anciennes corporations³⁸⁹. Si l'ancienne Société de Saint-Jean rassemble largement, autour d'artistes et de créateurs, des ecclésiastiques, des archéologues et des amateurs d'art, le double sentiment apparu dès la fin du XIX^e siècle³⁹⁰ de l'indispensable recreation d'un art spécifiquement chrétien et de la nouvelle nécessité d'élaborer un art total³⁹¹, en une synthèse associant architecture et décor, mobilise un certain nombre d'artistes dans cette démarche fondatrice. Le groupe des Catholiques des Beaux-Arts (fondé en 1909) connaît, dès avant-guerre, un succès sans cesse croissant. Le choc de la guerre et l'urgence des reconstructions donne successivement naissance à plusieurs formations, parmi lesquelles l'Arche (1917), puis les Ateliers d'art sacré, fondés la même année que les Artisans de l'autel (1919). D'autres cénacles plus ou moins éphémères, et d'audience variable, se créeront entre les deux guerres, les uns et les autres en réaction contre l'art dit « sulpicien », dont l'imagerie pieuse continue d'orner les églises, notamment les chapelles les plus modestes, et dont la toile marouflée d'André Gilbert et d'Hannotin à Sainte-Hélène de Vaucresson, en 1916, offre un bon exemple.

*Courbevoie
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Maurice
de Bécon.*

*Façade de l'église en 1912.
Le Christ est encadré par un
tétramorphe et des anges qui
ont aujourd'hui disparus
(L'Architecte, 1912).*

*Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Germaine.*

*Chapiteau représentant
des oiseaux affrontés.*



*Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Thérèse-
de-Lisieux.*

Vue diagonale de la crypte.

Le béton « plastique » et ses accessoires décoratifs

Beaucoup de ces églises bâties dans l'immédiat après-guerre (1918-1930) ne recevront aucun décor, faute de moyens. À la lumière de ce contexte, la référence affirmée de Julien Barbier à l'art roman prend un sens particulier en ce qu'elle revendique un art ascétique et religieux où l'architecture détermine et assure, parfois, l'essentiel de l'ornementation. Le chapiteau (pièce essentielle du décor monumental roman) peut, comme à Cachan, y emprunter des formes « très modernes, très larges, décorées au trait et sculptées dans le ciment frais³⁹² ».



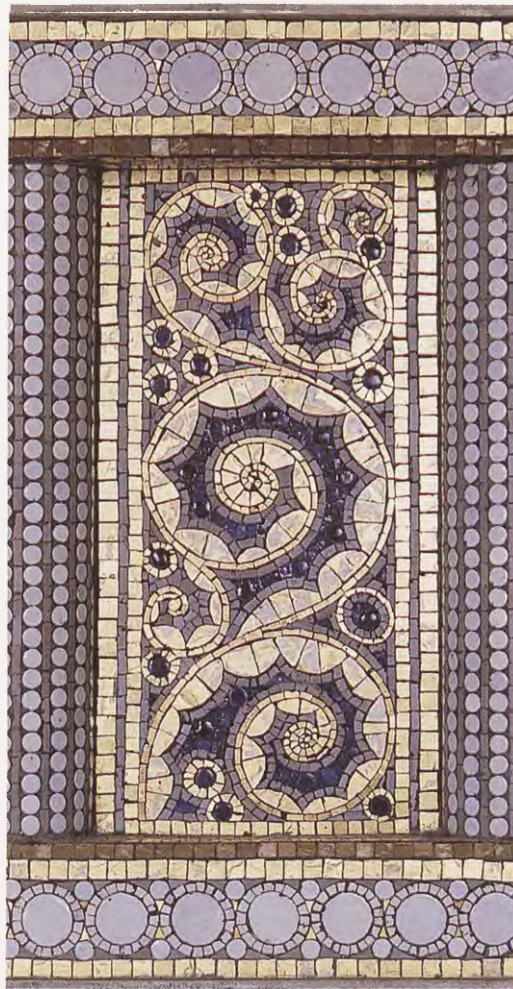
La technique nouvelle consistant à sculpter le ciment frais, source d'une certaine monumentalité sculpturale, est mise en œuvre à Saint-Maurice de Bécon : Camille Debert y réalise un Christ en croix entouré du tétramorphe et d'un cortège angélique. Ce bas-relief couronnant la façade renoue avec la sculpture monumentale des portails médiévaux. Le souvenir des cathédrales inspire aussi à Carlos Sarrabezolles la colossale statue de saint Louis qui accueille les fidèles sous le porche de l'église vincennoise. Sarrabezolles s'y montre



l'adepte (parmi tant d'autres) du ciment, au point que rares sont alors les œuvres de pierre, comme la Thérèse de l'oratoire bouloonnais³⁹³. L'originale statuaire émaillée de Saint-Louis de Vincennes, due à Maurice Dhomme, répond à la triple nécessité du culte des saints, d'une statuaire proportionnée à l'édifice, enfin d'œuvres colorées en harmonie avec l'ensemble du mobilier monumental de l'église. Car le béton, que l'on dit triste, se trouve ici égayé d'un ensemble décoratif multicolore : clôture de chœur, tympan, stalles, chaire, statuaire et maître-autel, tous émaillés, jouent d'une palette aux tons vifs, contrastant avec le fond de ciment dont elles se détachent, et l'éclat du métal doré (du tabernacle³⁹⁴ et de la table de communion³⁹⁵). Un dallage de céramique complète cet ensemble, aussi discret que chaleureux. Le granito assure, à Cachan, un même effet décoratif, économique et fonctionnel ; des incrustations linéaires de mosaïque y structurent l'espace, notamment celui du chœur. La mosaïque, rarissime en banlieue car onéreuse, constitue l'essentiel du décor de l'oratoire de Sainte-Thérèse de Boulogne : on la trouve en parement d'autel sous forme de motifs ornementaux, ainsi qu'aux parois de l'abside qu'elle décore d'une pluie de roses³⁹⁶, attribut de Thérèse. La qualité du dessin, la variété des couleurs, vives ou estompées, le savoir-faire des mosaïstes (mariant verres translucide et opaque, jouant avec le fond de ciment) permettent d'attribuer, sans nul doute, cet ensemble exceptionnel à l'entreprise bouloonnaise Gentil et Bourdet.

Le renouveau de l'art religieux, à l'aube du xx^e siècle, apparaît, en fait, davantage l'œuvre d'artistes plasticiens que celle d'architectes. Les divers groupes qui se créent alors ne rassemblent, en effet, que peu de maîtres d'œuvre (Jacques Droz, dom Bellot) alors que les peintres, non seulement, les dominent numériquement, mais s'en révèlent les moteurs, à l'image de Maurice Denis et de Georges Desvallières qui y jouent les rôles d'initiateurs et de théoriciens autant que de créateurs. Pour autant, tout décor représente un surcoût ; et nombre d'églises, inachevées faute de moyens, doivent s'en passer. À Bécon, comme à Cachan, les parements internes sont couverts de « chaux écorchée » dans l'attente d'un enduit appelé à servir de fond à un décor de fresques, jamais réalisé. Rares seront donc, pour la période, les églises de banlieue parées d'un décor peint (Notre-Dame-de-la-Salette à Suresnes ; Saint-Louis de Vincennes) car la pénurie conduit à donner la priorité aux verrières, toujours nécessaires³⁹⁷.

Pour autant, le vitrail religieux du début du xx^e siècle s'avère peu sensible au renouvellement esthétique de l'Art nouveau dont l'inspiration « païenne » accroît l'archaïsme formel de la vitrerie d'église : les verrières du Cœur-Immaculé de Suresnes (du cartonnier Henri Brémond associé au maître-verrier Henri Carot, 1908) s'inspirent toujours, en partie, des compositions médiévales à médaillons, malgré une modeste diversification de la palette



Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), église paroissiale Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

L'entreprise bouloonnaise de mosaïques décoratives Gentil et Bourdet, à qui l'on peut attribuer ces parements, excellait dans ces compositions savantes qui se distinguent par leur respect du cadre, un art confirmé de la composition, l'intelligence du matériau et l'éclat des couleurs. Si le décor du devant d'autel (ci-contre) compose une libre variation sur le motif du rameau de vigne, le panneau-retable sur lequel se détache la statue de sainte Thérèse (page de droite), s'orne d'une pluie de roses dont la fleur renvoie à l'iconographie carmélitaine et la couleur bleue aux valeurs d'humilité et de fidélité en amour.

chromatique et l'innovation partielle du registre supérieur traité en tableau. Le vitrail d'église connaît, toutefois, une évolution dont l'évocation bénéficie souvent d'un traitement plus libre, où perce un souffle de modernité à travers le rendu des paysages, des attitudes, l'assemblage des verres : en témoigne, parmi bien d'autres genres, la verrière patriotique, verrière commémorative d'un particulier ou d'un prêtre mort à la guerre. Si, dans la mouvance des groupements et confréries d'artistes évoqués précédemment, apparaît

après-guerre chez tel ou tel (Maurice Denis ou Georges Desvallières, par exemple) une réelle volonté de restituer au vitrail une certaine dimension spirituelle, les quelques édifices alors réalisés n'offrent guère aux créateurs l'occasion de manifester leurs convictions personnelles : Jacques Droz ponctue les parois de Saint-Louis de Vincennes de pavés de verre, Sainte-Thérèse de Boulogne est (pour la partie alors construite) couverte de béton trans-

lucide. Au Raincy, Auguste Perret confie à Maurice Denis le soin d'orner de verrières les claustras de son église : Marguerite Huré, chargée de leur réalisation, préfère aux verres teintés des couleurs vitrifiables appliquées sur des carreaux de dix centimètres d'arrête. Cette trame quadrillée qui allège la mise en plomb, supprime le calque et facilite la coupe, devait en réduire singulièrement le coût. La critique y remarqua également « la science avec



laquelle Mademoiselle Huré combine ses harmonies de couleurs, la manière dont elle use des "cernés" ou des ombres profondes pour mettre en valeur ses lumières et le bel éclat grave et mystérieux auquel elle atteint »³⁹⁸. L'expérience ne resta pas sans écho, en Île-de-France et ailleurs. Car le vitrail, pour renaître vraiment, devait être appréhendé comme un art monumental majeur et Perret sut, au Raincy, avant d'autres, lui conférer cette dimension. Sans doute, l'Exposition des arts

décoratifs de 1925 consacra-t-elle un pavillon au vitrail qui accueille de nombreux verriers ; mais cette abondance d'artistes ne doit pas faire illusion. Elle révèle surtout l'éclectisme ambiant du monde du vitrail stimulé par la diversification de la vitrerie moderne tandis que la pré-éminence du vitrail civil (décorant banques, brasseries, hôtels, paquebots, mairies et salons professionnels) souligne d'autant mieux la difficulté de renouvellement du vitrail religieux.



Vincennes
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Louis.
Chaire, stalles
et clôture de chœur.

**Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Germaine.**

Le tabernacle
de l'autel majeur,
dû à l'orfèvre Pierre Lejeune,
fut offert à la paroisse
en 1932 par une généreuse
bienfaitrice. Dans la plus
pure tradition des sources
chrétiennes, cette œuvre
de cuivre repoussé fixé
sur une âme de bois,
incrustée de nacre et de
pierres semi-précieuses
montées en cabochon,
affecte la forme symbolique
de l'octogone souvent reprise
pour les baptistères.
Sur la face antérieure,
la porte s'orne d'un couple
de paons affrontés
s'abreuvant à une fontaine,
image du croyant abreuvé
du message évangélique
« source de vie éternelle »
récurrente dans la culture
paléochrétienne.





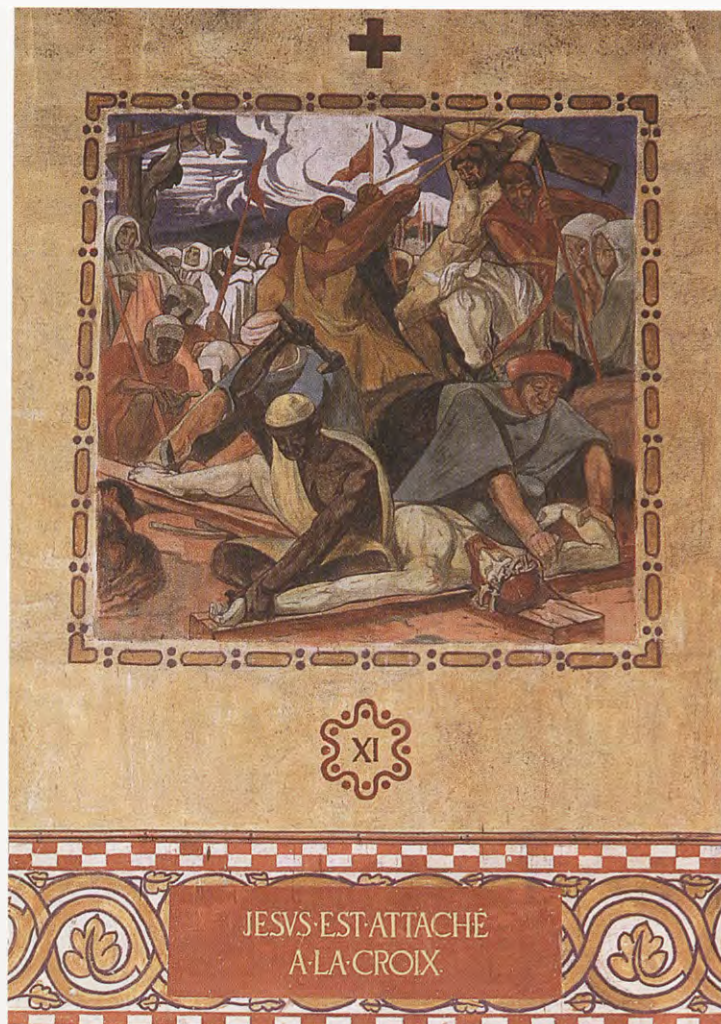
**Retour de la fresque
et renouveau de la peinture murale**

La technique de la fresque, retrouvée et remise à l'honneur au début du siècle par Paul Baudouin, professeur aux Beaux-Arts³⁹⁹, est employée par Angel Zarraga pour le décor de la crypte de Suresnes⁴⁰⁰. Conformément au vocable marial, le peintre y traite les thèmes attendus de l'Annonciation, de l'Assomption et du Couronnement de la Vierge. S'il est difficile de porter un jugement sur l'art du peintre depuis la disparition du décor au lendemain de la Seconde Guerre mondiale⁴⁰¹, nous savons que l'artiste avait, selon une lecture très actualisée de l'iconographie traditionnelle, introduit dès 1926 le monde moderne dans sa figuration d'anges offrant à Suresnes l'automobile et l'aviation.

Mais l'ensemble peint le plus ambitieux, le plus représentatif et le mieux conservé de l'époque demeure le décor de l'église Saint-Louis de Vincennes dont les peintures sont dues à Henri Marret (porche, autels secondaires, chemin de croix) et à Maurice

Denis (béatitudes des écoinçons, gloire de saint Louis dans l'abside, 1927). Henri Marret⁴⁰², qui consacre son enseignement à la rénovation de la fresque, y réalise de 1921 à 1924 les quatorze stations du chemin de croix en autant de tableaux monumentaux, traversés d'une tension tragique⁴⁰³. Maurice Denis⁴⁰⁴, peu familiarisé avec la technique de la fresque, préfère employer ici un nouveau matériau : le stick B. « La nouvelle peinture émulsionnée à la résine, mise au point par Pierre Bertin, ancien élève des arts décoratifs, et Alice Lapeyre, donne un effet proche de celui de la fresque... Il est mat et permet de recouvrir de grandes surfaces. Mais, plus besoin de maçon, il se pose directement sur le mur encollé par le peintre. Sa gamme chromatique est plus étendue et des retouches après séchage sont permises »⁴⁰⁵. La grande décoration de l'abside de Saint-Louis de Vincennes servira ainsi de galop d'essai et de référence à Maurice Denis, et lui permettra d'obtenir, plus tard, la commande des fresques de l'église parisienne du Saint-Esprit⁴⁰⁶.

**Vincennes
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Louis.**
Peinture murale,
Glorification de saint Louis.



*Vincennes
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Louis.*

*Chemin de croix, XI^e station :
Jésus est attaché à la croix.*

Mais surtout, la *Gloire de saint Louis* constitue pour le peintre l'occasion d'un véritable hommage au XIII^e siècle français, considéré comme l'apogée triomphale de la chrétienté. Nouveau Salomon, le saint roi rend la justice au pied d'un chêne, sous un crucifix, dans la forêt de Vincennes qui donne asile à un ermite (François d'Assise). Le retour glorieux des reliques miraculeuses de la Sainte-Épine y représente le triomphe de la foi agissante, et la construction de la Sainte-chapelle, celui de l'Église. Un peuple de figures historiques rappelle l'intervention divine à travers les institutions chrétiennes : Thomas d'Aquin (le thomisme et l'ordre dominicain), Bonaventure (la spiritualité franciscaine), Blanche de Castille

(l'ordre cistercien et le culte marial), Isabelle de France (l'ordre des clarisses), un croisé (la reconquête des lieux saints), un aveugle (l'institution des Quinze-vingt), un lépreux (l'œuvre charitable des léproseries), Robert de Sorbon (l'université), Étienne Boileau (les corporations), Joinville (l'histoire et la chronique du règne)... La composition ample et animée, aux tons demeurés vifs, constitue un tableau riche en couleurs. Elle donne une vision idéalisée de l'Église, alors partagée par la plupart des catholiques, dont l'évocation sert de référence au renouveau spirituel des années trente ; mais elle affirme, surtout, au-delà des crises récentes (Séparation, Grande Guerre, modernisme), l'éclatante vitalité de l'Église catholique.



Vers un nouvel art sacré

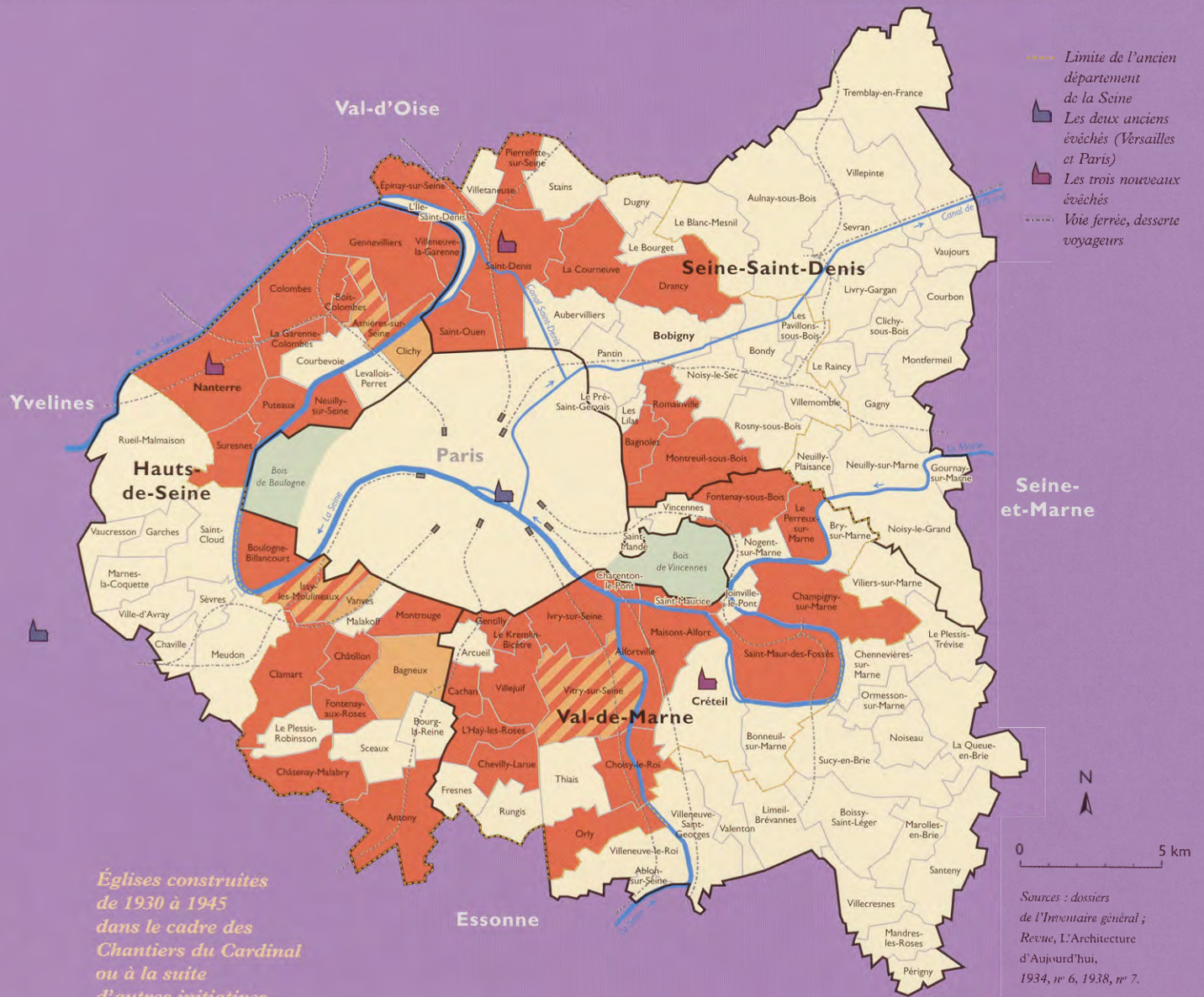
1930-1945

Un second souffle pour la pastorale missionnaire en banlieue

Les crises de l'entre-deux-guerres

Au seuil des années trente (une décennie après l'Armistice) la situation de l'Église catholique dans la société française en général, mais plus particulièrement en région parisienne, apparaît singulièrement contrastée : la population se dit en majorité catholique mais la banlieue connaît une déchristianisation croissante ; la France applique un régime de séparation radicale entre l'Église et l'État même si l'anticléricalisme s'estompe ; un souffle de renouveau intellectuel, spirituel et pastoral anime l'Église alors que le pays traverse les turbulences d'une crise économique et financière (consécutive au krach de Wall Street de 1929), mais aussi politique et morale (alternances répétitives de majorités de droite et de gauche ; montée des régimes totalitaires et des programmes extrémistes) qui débouchera sur le second conflit mondial. Suivant le vœu de Pie XI de renouveler l'épiscopat français, les évêques qui accèdent alors aux responsabilités manifestent un souci apostolique exprimé par le souverain pontife dès son élection. Jean Verdier, ancien supérieur du séminaire des Carmes, promu en novembre 1929 archevêque

de Paris, et en décembre, cardinal, présente le profil souhaité par le Saint-Siège. L'homme, relativement jeune, a fait preuve d'éminentes qualités intellectuelles dans ses fonctions successives au séminaire d'Issy, puis au séminaire de Saint-Sulpice, et témoigne de préoccupations sociales qui l'incitent à favoriser les mouvements d'action catholique. Placer un intellectuel à la tête du diocèse s'impose d'autant plus que l'Église de France et de la capitale s'illustre par l'éclat international de son renouveau spirituel ; elle brille alors tant dans les domaines bibliques, patristiques (J. Danielou), théologiques (P. Congar, M.-D. Chenu, H. de Lubac, P. Theillard de Chardin), philosophiques (G. Marcel, J. Maritain, E. Mounier) que par la vitalité de ses courants spirituels (franciscain, dominicain, ignacien, carmélitain, sulpicien, augustinien, foucaldien) ou le renom de ses écrivains engagés (Paul Claudel, François Mauriac, Georges Bernanos, entre autres). Mais le cardinal-archevêque de Paris partage aussi l'angoisse du père Lhande face à la misère matérielle et spirituelle d'une banlieue dont les 700 000 habitants souffrent d'abord de déracinement, de dénuement et de surpeuplement⁴⁰⁷, que leur misère intellectuelle et morale expose, à ses yeux, aux tentations de l'anticléricalisme et du matérialisme⁴⁰⁸.



Églises construites de 1930 à 1945 dans le cadre des Chantiers du Cardinal ou à la suite d'autres initiatives

Sources : dossiers de l'Inventaire général ; Revue, L'Architecture d'Aujourd'hui, 1934, n° 6, 1938, n° 7.

Églises construites dans le cadre des Chantiers du Cardinal :

♦ Hauts-de-Seine :

- Antony, Sainte-Odile*
- Asnières, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours*
- Asnières, Notre-Dame-de-la-Route*
- Bagneux, Saint-Renié*
- Bois-Colombes, Saint-André-Sainte-Hélène*
- Boulogne-Billancourt, Saint-Pierre de Billancourt*
- Boulogne-Billancourt, Sainte-Thérèse (achèvement)*
- Châtenay-Malabry, Saint-Bathilde*

- Châtenay-Malabry, Sainte-Madeleine*
- Châtillon, Notre-Dame-du-Calvaire*
- Châtillon, Sainte-Thérèse*
- Clamart, Saint-François-de-Sales*
- Clamart, Saint-Joseph*
- Colombes, Sainte-Marie-des-Vallées*
- Colombes, Sainte-Étienne-Saint-Henri*
- Colombes, le Sacré-Cœur*
- Fontenay-aux-Roses, Saint-Stanislas-des-Blagis*
- La Garenne-Colombes, Saint-Urbain*
- Gennevilliers, Sainte-Jeanne-d'Arc ;*

- Issy-les-Moulineaux, Saint-Bruneau*
- Issy-les-Moulineaux, Sainte-Lucie*
- Montrouge, Saint-Jacques*
- Montrouge, Saint-Joseph*
- Nanterre, Sainte-Genève-Saint-Maurice*
- Neuilly, Saint-Jacques*
- Puteaux, Sainte-Mathilde*
- Suresnes, Notre-Dame-de-la-Paix*
- Villeneuve-la-Garenne, Saint-Joseph*

♦ Seine-Saint-Denis :

- Bagnole, Notre-Dame-de-Pontmain*
- La Courneuve, Saint-Yves-des-Quatre-Chemins*

- Drancy, Saint-Jean-l'Évangéliste*
- Épinay-sur-Seine, Notre-Dame-des-Missions*
- Montreuil, Saint-Charles-de-la-Boissière*
- Montreuil, Saint-Maurice-de-la-Boissière ;*
- Pierrefitte-sur-Seine, Notre-Dame-de-la-Reconnaissance*
- Romainville, Sainte-Solange*
- Saint-Denis, Sainte-Jeanne-d'Arc*
- Saint-Ouen, le Sacré-Cœur*

♦ Val-de-Marne :

- Alfortville, Saint-Pierre-Apôtre*
- Alfortville, Saint-Louis*
- Cachan, Sainte-Germaine*
- Cachan, Saint-Jean-l'Évangéliste*

- Champigny-sur-Marne, Sainte-Jeanne-de-France*
- Champigny-sur-Marne, Sainte-Bernadette*
- Charenton, Sainte-Madeleine*
- Chevilly-Larue, le Bon Pasteur*
- Choisy-le-Roi, Notre-Dame-de-Lourdes*
- Fontenay-sous-Bois, Sainte-Marguerite*
- Gentilly, le Sacré-Cœur*
- L'Hay-les-Roses, Sainte-Louise-de-Marillac*
- Ivry-sur-Seine, Saint-Jean-Baptiste*
- Ivry-sur-Seine, Notre-Dame-d'Espérance*
- Le Kremlin-Bicêtre, le Saint-Curé-d'Ar*

Sans verser dans le prophétisme catastrophique du jésuite, le diocèse prend conscience du sous-équipement paroissial d'une banlieue livrée à des municipalités « rouges », où, souvent, l'évangélisation repose sur l'action de quelques prêtres isolés.

Les missions du cardinal Verdier

Décidé à reconquérir la banlieue par une pastorale adaptée au milieu urbain, M^{gr} Verdier se donne deux objectifs, assurer une desserte culturelle de proximité fondée sur un maillage paroissial plus dense, réorganiser l'Action catholique par milieux dont le dynamisme de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) constituera le fer de lance. Ce mouvement qui touche 130 000 travailleurs à travers ses 12 000 militants et ses 45 000 adhérents, opère alors une œuvre de « reconquête » en Seine-et-Oise, mais surtout dans la Seine où 15 000 jeunes ouvriers sont approchés, soit 7,5 % de la jeunesse ouvrière⁴⁰⁹. À côté de la JOC, la jeunesse se trouve sollicitée par l'Église, par l'intermédiaire de ses divers mouvements d'action catholique (JAC, Jeunesse agricole chrétienne, JEC, Jeunesse étudiante chrétienne) dans une démarche apostolique spécialisée prenant en compte la pluralité et la spécificité des milieux. Pour autant, l'Église se montre vigilante sur la nécessité d'une égale implication entre les mouvements d'action catholique spécialisés, les autres mouvements et des œuvres comme celle des patronages paroissiaux qui exercent, en banlieue, un vif attrait⁴¹⁰ sur les jeunes. Si l'Action catholique a tendance, en milieu urbain, à s'émanciper du cadre paroissial (c'est moins vrai des mouvements opérant en zone rurale) la paroisse demeure le relais essentiel de l'action pastorale en banlieue en direction des autres types d'activité.

Puteaux (Hauts-de-Seine), église paroissiale Sainte-Mathilde.

Statue de sainte Mathilde
attribuée au sculpteur
Millet, vers 1935.

La sainte offre la maquette
de l'église dotée d'un clocher
jamais réalisé.

À droite,

Vue d'ensemble de la nef
vers le chœur.



Le cardinal Verdier et les Chantiers du Cardinal

Urbanisme et équipement culturel du diocèse

C'est pourquoi le cardinal Verdier engage une stratégie visant à doter l'ensemble du diocèse d'équipements culturels (église, chapelle, presbytère, locaux paroissiaux) grâce à une politique systématique de construction destinée à atteindre le ratio d'un lieu de culte pour 10 000 habitants⁴¹¹. Préventivement, le temporel du diocèse de Paris avait acquis, dès les années vingt, des terrains grâce aux informations recueillies auprès du plan d'urbanisme élaboré par la Préfecture de la Seine ; cette collaboration avec les organes officiels d'aménagement et d'urbanisme va se resserrer grâce, notamment, aux amicales relations nouées par le vicaire général (M^{gr} Touzé) avec le président de l'office des habitations à bon marché du département de la Seine, Henri Sellier, qui détermine alors l'implantation des grands ensembles de logements sociaux à Paris et en banlieue. Certaines communes, soucieuses de doter d'un lieu de culte leurs quartiers excentrés, louent à l'association diocésaine un terrain par bail emphytéotique quand celle-ci



Maisons-Alfort, Sainte-Agnès
Maisons-Alfort, Saint-Léon
Orly, Sainte-Anne
Le Perreux-sur-Marne,
Notre-Dame-de-Toutes-Grâces
Saint-Maur-des-Fossés,
Sainte-Marie-aux-Fleurs
Saint-Maur-des-Fossés,
La Varenne-Saint-Hilaire,
Saint-Hilaire
Saint-Maurice,
les Saints-Anges-Gardiens
Villejuif, Sainte-Thérèse-
de-l'Enfant-Jésus
Vitry-sur-Seine,
Saint-Marcel-du-Pont
Vitry-sur-Seine, Saint-Paul

Églises construites hors Chantiers du Cardinal :

• Hauts-de-Seine :

Asnières, institution
Sainte-Agnès
Bagneux, école normale
catholique
Clichy, chapelle de l'Hôpital
Beaujon
Issy-les-Moulineaux,
institution Sainte-Clotilde-
Pierre de Luxembourg
Vanves, couvent des
Bénédictines missionnaires
Vanves,
fondation Larmeroux

• Val-de-Marne :

Vitry-sur-Seine,
Saint-Roger-des-Malassis
Vitry-sur-Seine,
école départementale
des pupilles de la nation



ne peut l'acquérir. Le Bon Pasteur (Chevilly-Larue), Saint-Jean-l'Évangéliste (Cachan), Saint-Stanislas-des-Blagis (Fontenay-aux-Roses) sont implantées ainsi sur des terrains primitivement destinés à devenir des places publiques.

L'Œuvre des nouvelles paroisses de la région parisienne

Une rapide enquête sur les besoins cultuels du diocèse, présents et futurs, convainc le vicaire général de la nécessité de construire une centaine d'églises (ou chapelles), dont soixante mises en chantier dès 1931, et une autre quarantaine dans la décennie. Malgré un bilan honorable, la production de l'Œuvre des chapelles de secours semble, désormais, insuffisante face à l'ampleur des besoins, et inadaptée aux moyens requis pour y répondre. Sur le plan financier, le programme, estimé à 80 milliards de francs, suppose une organisation planifiée de la construction, sur la base d'un coût moyen de 1 000 à 1 200 francs le m² par église⁴¹². Aussi, à Noël 1931, M^{gr} Verdier crée-t-il l'Œuvre des nouvelles paroisses de la région parisienne, bientôt rebaptisée par les parisiens les Chantiers du Cardinal, dont l'objet est, à la fois, de financer des édifices cultuels et de donner du travail aux nombreux chômeurs du bâtiment que la crise économique plonge dans la misère. Pour parvenir à ses fins, le prélat décide de faire appel à la généro-

sité publique, bien au-delà des cercles catholiques traditionnellement sollicités. Tirant la leçon du financement du Sacré-Cœur de Montmartre, il lance la première grande campagne publicitaire de l'Église de France à l'adresse de tous les Parisiens ; ceux-ci sont invités à soutenir l'initiative du cardinal présentée comme une œuvre sociale destinée à soulager les victimes du chômage. L'évêché recourt ainsi à l'emprunt public, pour un montant de 20 millions de francs, constitué d'obligations de mille francs remboursables sur vingt-cinq ans. La souscription, ouverte le 6 avril 1932, est couverte en quatre heures ; malgré son succès, l'évêché ne se priva pas des sources traditionnelles de financement (sermons et quêtes spéciaux, ventes de charité). L'active propagande menée à cette occasion permit de réunir un million annuel (pour le seul produit des quêtes) sans compter les nombreux dons, certains permettant à eux seuls de financer une église⁴¹³. L'habile campagne médiatique, qui valut à l'opération son succès et qui devait faire date, s'appuyait, enfin, sur une publication trimestrielle *Le Christ dans la banlieue* chargée d'informer tous les Parisiens (paroissiens, donateurs, constructeurs et autres) de l'évolution des chantiers et des projets à venir. Cette publication, offerte gratuitement aux donateurs et largement diffusée dans les paroisses du diocèse, s'ajoutait aux différents articles et numéros spéciaux⁴¹⁴ de revues consacrées au sujet ;

Montrouge (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Jacques.

De gauche à droite, Maquette de l'église telle qu'elle était prévue (extr. de Montrouge 1934).

Vue actuelle extérieure montrant la nef seule construite.

toutes ces publications, qui valaient aux chantiers autant de publicité, constituent pour l'historien une source documentaire irremplaçable.

L'énergie du vicaire général, M^{gr} Touzé, permit de tenir les délais : cent églises sont construites en huit ans ; faute de matériaux et de main-d'œuvre, la guerre ralentira les travaux, qui ne cesseront jamais complètement dans le cadre de la politique vichyste de reconstruction nationale⁴¹⁵ (1943 voit l'inauguration du 118^e chantier). Cependant, si les chantiers estampillés du « label » recouvrent parfois des travaux, compléments, extensions (Bicêtre, chapelle du Saint-Curé d'Ars), non liés à la création d'une paroisse, d'autres constructions religieuses se font dans le diocèse hors tutelle de l'œuvre diocésaine⁴¹⁶. Institutions privées (institution Sainte-Agnès d'Asnières) et communautés religieuses (bénédictines missionnaires de Vanves) contribuent alors à l'épanouissement de la pratique religieuse et participent à l'œuvre constructive.

La répartition géographique des chantiers⁴¹⁷ montre, enfin, que si la banlieue s'avère bien la principale bénéficiaire de l'Œuvre (84 % des constructions), aucun secteur du département de la Seine n'échappe à l'attention du vicaire général, même si la densité des chantiers apparaît plus forte dans les actuels départements du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine qu'en Seine-Saint-Denis, conformément à leur degré d'urbanisation respectif.

Trois signatures et une pléiade de maîtres d'œuvre Le maître Paul Tournon

Les divers architectes qui participent à l'Œuvre, travaillent sous l'égide et le contrôle du Comité diocésain d'architecture, d'abord présidé par Louis-Marie Cordonnier (encore auréolé de l'éclat de la basilique Sainte-Thérèse de Lisieux), puis par Paul Tournon

qui, lui-même, réalisera quelques œuvres pour le diocèse de Paris, dont le 100^e chantier (le pavillon pontifical de l'Exposition de 1937). Paul Tournon représente, sans doute, la figure la plus prestigieuse des architectes de l'Œuvre par sa brillante carrière officielle⁴¹⁸ ainsi que par l'audience de certaines de ses réalisations (comme l'église parisienne du Saint-Esprit, le pavillon des Missions de l'Exposition de 1931 ou le fameux pavillon pontifical de 1937). Le nombre et la renommée de ses constructions religieuses⁴¹⁹ en font, sinon le plus prolifique, du moins le plus célèbre architecte des Chantiers qui n'hésite pas à s'engager d'abord au sein de la vieille Société de Saint-Jean, puis, lors de la création de la revue *L'Art sacré* à l'initiative de l'abbé Joseph Pichard⁴²⁰, dans les rangs du Comité de rédaction.

Julien Barbier, Charles Venner, Henri Vidal

C'est sous son autorité qu'œuvrent, plus modestement, nombre d'architectes occasionnels souvent méconnus, d'où se distinguent quatre grands prix de Rome⁴²¹. Si leur participation aux Chantiers se borne, pour la plupart, à une église, voire deux⁴²², on remarque l'active participation de trois architectes dont l'œuvre se confond avec l'architecture religieuse parisienne de l'époque : Julien Barbier, Henri Vidal et, le plus productif d'entre eux, Charles Venner.

Si l'œuvre de Julien Barbier (1869-1940) présente l'intérêt (pour nous) d'être quasi exclusivement religieuse, l'itinéraire de l'architecte n'est pas moins attachant en ce qu'il témoigne de la cohérence d'une démarche constructive commencée dans l'effervescence de l'avant-guerre⁴²³. L'élève d'André et de Laloux à l'École des beaux-arts (diplômé en 1898) qui a commencé par dessiner maisons et immeubles de rapport, inaugure sa carrière de bâtisseur d'églises en 1910 par Saint-Maurice de Bécon-les-Bruyères qui, on l'a vu,

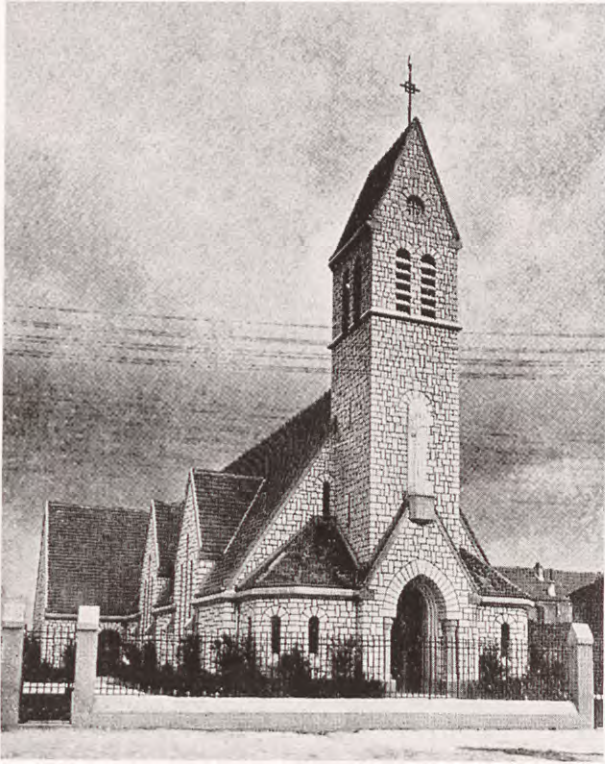
Julien Barbier,
architecte.
Liées par un air de famille,
les églises de J. Barbier
offrent l'aspect
de sanctuaires rustiques
où transparait l'expérience
de la reconstruction
des régions dévastées.
Leur silhouette austère
et trapue ne saurait faire
oublier la réflexion préalable
à leur conception :
mieux que beaucoup
de ses contemporains,
l'architecte sait réaliser,
sur des terrains exigus
et avec des budgets modestes,
des complexes paroissiaux
dont le développement
s'articule autour d'un
sanctuaire aux aménagements
liturgiques novateurs.

De gauche à droite,

Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Germaine.

Le Pré-Saint-Gervais
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Sainte-Germaine.





Charles Venner,
architecte.

Le moins connu des architectes des Chantiers aura pourtant signé vingt-deux œuvres dont le parti usuel s'inspire d'une tradition toujours épurée, simplifiée à l'extrême. Ses amples toits enveloppants d'ardoises et ses appareils de petits moellons calcaires n'auront pas peu contribué à forger l'image de l'église-type des Chantiers.

De gauche à droite,

Ivry-sur-Seine
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Jean-Baptiste
du Plateau.

Vue d'ensemble
(L'Architecture, 1938).

Issy-les-Moulineaux
(Hauts-de-Seine),
église Sainte-Lucie.
La nouvelle église Sainte-Lucie des Moulineaux, construite de 1936 à 1937 (musée de l'Île-de-France).



Henri Vidal,
architecte.

L'architecte dont le nom reste étroitement associé aux Chantiers de l'après-guerre, joue sur deux registres essentiels : à côté de chapelles dont l'économie n'interdit une certaine noblesse rustique nourrie aux sources du terroir, l'architecte sait lancer des partis plus hardis dont la modernité mesurée s'appuie sur de savants tracés régulateurs.

De gauche à droite,

Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Jean-
l'Évangéliste.

Vitry-sur-Seine
(Val-de-Marne),
chapelle Saint-Paul.

ne passa guère inaperçue. Croyant et architecte ne font alors qu'un pour concevoir une architecture religieuse moderne, selon une démarche qui l'amène à produire un lieu de culte au service d'une foi moderne, enracinée dans une profonde culture architecturale et une tradition spirituelle. Après avoir donné quelques églises en Île-de-France (déjà évoquées), il se consacre après-guerre à la reconstruction d'églises dans les régions dévastées, avec l'aide de son fils Gérard. L'église qu'il réalise en banlieue pour les Chantiers du Cardinal (Sainte-Germaine de Cachan) constitue ainsi l'une de ses dernières œuvres religieuses (avec ses deux dernières églises parisiennes : Notre-Dame-d'Espérance, 1928 ; Notre-Dame-des-Otages, 1938, sans compter le projet non abouti de Sainte-Jeanne-de-Chantal). Elle rappelle, surtout, que l'Œuvre des Chantiers du Cardinal joua le rôle d'un creuset où collaborèrent plusieurs générations d'architectes, confrontant la continuité d'une réflexion sur l'architecture religieuse moderne à une pratique constructive menée dans l'urgence.

En effet, quand Julien Barbier réalise le vingt-neuvième chantier (Sainte-Germaine de Cachan, 1936), à la fin de sa carrière, Charles Venner a déjà commencé la sienne par le treizième chantier (Saint-Joseph de Villeneuve-la-Garenne, 1932). Sans exclure la construction civile, son œuvre abonde toutefois en Île-de-France dans le domaine religieux : il cumule ainsi sur son nom vingt-deux Chantiers du Cardinal⁴²⁴ réalisés de 1931 à 1939, sans compter les églises et constructions religieuses bâties hors du cadre de l'œuvre diocésaine, comme par exemple la chapelle Saint-François-d'Assise, élevée pour l'Œuvre du plateau de Vanves et de la zone, ou encore l'école normale catholique de Bagneux⁴²⁵. Son œuvre, poursuivie tout au long de la guerre, se caractérise par une extrême économie de moyens dont le succès de l'agence condamna le renouvellement.

Talonnant Charles Venner par l'importance numérique de ses églises (une douzaine⁴²⁶), Henri Vidal⁴²⁷ s'identifie surtout par l'adéquation de l'ensemble de ses réalisations avec l'image commune de l'architecture des Chantiers : n'est-il pas significatif, à cet égard, que la façade de son église Saint-Paul de Vitry serve à illustrer des affiches ou des cartons d'invitation au profit des Chantiers ? Sa contribution à l'œuvre diocésaine, de 1932 à 1955 (date de sa mort) se caractérise par des édifices de plan classique, emprunts d'une modernité sage et sévère, dont l'art du moellon et la rythmique architecturale définissent la discrète harmonie.

Les autres bâtisseurs

À côté des trois figures emblématiques de l'entreprise diocésaine, les bâtisseurs d'églises des années trente (collaborateurs de l'œuvre diocésaine et autres) se distinguent par leur diversité. Que dire, d'abord, de la petite dizaine d'auteurs⁴²⁸ qualifiés d'architectes, sans diplôme ni titre particulier, sinon qu'il s'agit, vraisemblablement, de constructeurs divers, tels A. Nasousky, « concessionnaire des procédés de construction A. Nasousky », qui élève l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours d'Asnières. De leur côté, les architectes diplômés se distinguent, d'abord, par leur formation initiale : les dix-sept membres de la Société des architectes diplômés par le gouvernement sortent tous de l'École nationale supérieure des beaux-arts, tandis qu'un seul architecte (L. Tavernier) est issu de l'école spéciale d'architecture et un autre (M. Chauchet) de l'École nationale supérieure des arts décoratifs qui dispense alors une formation en architecture. Les architectes diplômés par



le gouvernement ne sont pas les seuls à se regrouper en société professionnelle : la Société nationale des architectes est ici représentée par Charles Venner et la Société française d'architecture par M. Pelletier. Enfin, quatre architectes en chef des Monuments historiques, nécessairement diplômés par le gouvernement et recrutés sur concours spécifique, se distinguent par un titre qui traduit aussi leur fonction : il s'agit de Pierre Paquet, Jean-Pierre Paquet, son fils, Louis-Jean Hulot, et Yves-Marie Froidevaux.

*Asnières-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-du-
Perpétuel-Secours.
Vue générale du projet
dont le clocher et la façade
demeurent inachevés,
publiée dans un document
publicitaire diffusé
par l'entreprise pour faire
connaître « le procédé de
construction A. Nasousky »
(AC Asnières).*



Seul, Jean Philippot œuvre pour une compagnie privée de chemin de fer : la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste de Drancy, au sein d'un lotissement de cheminots, explique son incursion dans le domaine religieux. À côté des personnalités d'audience régionale, voire nationale, d'autres architectes se révèlent plus étroitement liés à une commune : l'agence Delaire, qui réalise l'essentiel de la commande publique et privée de la commune d'Issy-les-Moulineaux, se trouve naturellement invitée à y construire (hors Chantiers) la chapelle de l'institution Sainte-Clotilde-Pierre-de-Luxembourg ; à Maisons-Alfort, Marc Brillaud de Laujardière et Raymond Puthomme ont construit (1935) un stade ainsi qu'un gymnase pour le personnel de la Distillerie de la Suze à la demande du chef d'entreprise : ces mêmes architectes seront appelés à élever l'église Sainte-Agnès sur recommandation probable du directeur de l'usine voisine, que l'on imagine volontiers bon paroissien, voire bienfaiteur du chantier. Paul et Marcel Marme, qui réalisent à Vanves plusieurs bâtiments municipaux, y élèvent la chapelle de la crèche-maison de retraite de la fondation Larmeroux.

*Gentilly
(Val-de-Marne),
église paroissiale
du Sacré-Cœur.*

*Vue générale prise
du sud-est (photographie
publiée dans L'Église
du Sacré-Cœur des étudiants
à Gentilly, 1937).*



Le recours aux ingénieurs

La maîtrise d'un matériau relativement nouveau comme le béton armé, dont la mise en œuvre requiert des compétences touchant au génie civil, conduit quelques architectes à faire appel à la collaboration d'ingénieurs, dont l'intervention se dissimule peut-être parfois sous l'appellation d'architecte, encore mal réglementée. Semblable association apparaît clairement, néanmoins, lors de la construction de Saint-Yves-des-Quatre-Chemins de La Courneuve (Michel Bridet, architecte, et M. Robert, ingénieur) ainsi qu'à Saint-Stanislas-des-Blagis de Fontenay-aux-Roses où un architecte, Georges Braive, s'adjoit le savoir-faire de son fils Jean, ingénieur de l'École centrale de Paris, pour les voûtes formées de panneaux moulés de ciment. Cette collaboration s'impose pour tel ou tel équipement relevant du génie civil intégrant un lieu de culte (comme pour la chapelle de l'Hôpital Beaujon à Clichy, Urbain Cassan architecte et ingénieur polytechnicien, Jean Walter et Léon Plousey, architectes).

*Drancy
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Saint-Jean-
l'Évangéliste.*

Vue générale.

Absence de l'avant-garde

On ne peut que s'étonner, pour finir, de l'absence d'architecte d'avant-garde marchant sur les pas d'Auguste Perret en banlieue. Pour mémoire rappelons que ce dernier, d'abord pressenti pour bâtir



*Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Thérèse-
de-Lisieux.
Vue générale.*



le couvent des bénédictines de Vanves, avait élaboré un avant-projet resté sans suite, l'architecte-bénédictin dom Bellot ayant été finalement retenu⁴²⁹. Sans poser une quelconque incompatibilité entre modernité et architecture religieuse (comme cela fit l'objet d'un débat⁴³⁰), il semble que plusieurs projets engagés dans les années trente, et qui eussent exigé une lente maturation, se trouvèrent compromis par divers concours de circonstances où la guerre eut sa part. On sait, depuis peu⁴³¹, qu'Henri Sauvage avait proposé au diocèse un projet que la mort de son auteur condamna à l'oubli. On connaît celui conçu par Le Corbusier dès 1929 pour Le Tremblay⁴³²,

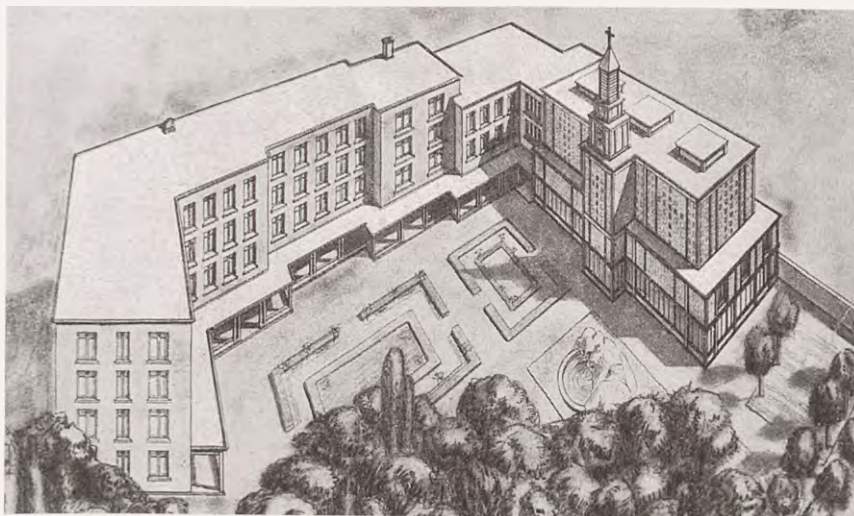
projet dont les événements ne permirent l'aboutissement. C'est la guerre, aussi, qui compromet la réalisation de l'église de Jésus-Ouvrier d'Arcueil dont Georges-Henri Pingusson⁴³³ avait proposé le projet.

Il reste que la question du recrutement des architectes d'églises, en général, de ceux des chantiers en particulier, demeure posée, faute d'offre officielle et de concours public. Sans doute, le recrutement résulta-t-il, surtout, de multiples réseaux (écoles d'architecture, sociétés professionnelles, relations locales) relevant du domaine privé, dont le temps efface le souvenir, et dont la diversité accentue l'opacité.

Vanves
(Hauts-de-Seine),
crèche-hospice.

Vue générale extérieure, avec au premier plan le chevet de la chapelle.

Vue générale intérieure de la chapelle.



Vanves
(Hauts-de-Seine),
prieuré des Bénédictines
missionnaires
Sainte-Bathilde.

Vue d'ensemble du prieuré projeté, attribué à A. Perret, ayant illustré le bulletin de souscription (coll. particulière).

Malgré des églises modestes, des signes forts dans la cité

La fin des équipements lourds

On a souvent comparé l'effervescence constructive des années trente à la phrase fameuse du chroniqueur Raoul Glaber évoquant la floraison des églises romanes du XI^e siècle⁴³⁴. Si le nombre et l'urgence des chantiers autorisent un certain rapprochement, force est de souligner l'originalité du contexte moderne contraignant le diocèse de Paris à répondre à une multitude de situations différentes. Car si nombre de communes de banlieue requièrent autant de chapelles que de paroisses nouvelles, certaines paroisses plus anciennes nécessitent surtout des équipements complémentaires. En fait, l'ère des lourds complexes paroissiaux créés de toute pièce est révolue, faute de moyens et de temps : le diocèse assure le plus urgent, ici, un lieu de culte, là, une salle de réunion. Sans doute, les centres paroissiaux demeurent indispensables aux anciennes paroisses, pivots d'une multitude d'activités et de groupes dynamiques (mouvements d'action catholique, patronages, scouts...) ; mais nombre d'entre elles ont, depuis 1905, acquis des locaux adéquats. Et rares sont les communes de banlieue qui ont encore besoin (ou les moyens) de s'en doter, comme la riche paroisse de Neuilly qui, en 1935, confie à Jacques et Lucien Decaux la réalisation d'un complexe, comprenant salles de réunion, salle de spectacle (théâtre, cinéma, conférences), bibliothèque, patronages, aire de jeux et terrains de sport⁴³⁵. Si le clergé a le plus souvent trouvé, depuis 1905, un logement décent, (parfois intégré au complexe cultuel comme à Saint-Stanislas-des-Blagis de Fontenay-aux-Roses), certaines paroisses (sous l'éventuelle pression de nouvelles équipes

*Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
maison paroissiale.
Vue générale
(La Construction
Moderne, 1936).*



municipales devenues moins compréhensives) doivent compléter ou améliorer des logements qu'aucun nouveau lieu de culte ne saurait intégrer, par la construction d'un presbytère (« maison vicariale » de Courbevoie). L'ère de l'autonomie ecclésiale ayant sonné avec la Séparation, la plupart des églises nouvelles associent lieu de culte et équipements paroissiaux (presbytère, salle de réunion, salle de catéchisme...) qui alourdissent le programme à mesure que celui de l'église se dépouille.

L'aboutissement formel de la réforme liturgique

Car économie et urgence, contraignant architectes et religieux à une simplification croissante des formes cultuelles, confirment l'évolution de la liturgie. L'héritage des réformes liturgiques menées dans les années vingt, dans l'esprit du pontificat de Pie X et sous l'influence du belge dom Beauduin⁴³⁶, qui vise à une participation plus active de l'assemblée des fidèles aux mystères du culte, se traduit dans les formes, par une conception de l'église comme assemblage d'espaces articulés autour de l'autel. En résulte un élargissement de la nef aux dépens de bas-côtés parfois supprimés, une réduction du chœur destinée à rapprocher l'autel de l'assemblée, une suppression des chapelles latérales propres aux dévotions individuelles et celle des déambulatoires, galeries, triforium et collatéraux, les liturgies processionnelles étant tombées en désuétude. Seules demeurent les cryptes, moins conçues pour le traditionnel culte des reliques que comme autant de chapelles des catéchismes ou de salles d'appoint. Les modestes chapelles d'un Charles Venner ou d'un Henri Vidal adhèrent tout à fait à cette nouvelle approche liturgique, à travers leur simplicité évangélique et leur austérité monastique.

De timides innovations formelles

Le poids de la tradition explique, cependant, la permanence des plans basilicaux (quatre fois plus nombreux que les plans massés) ; mais l'innovation perce timidement sous la supériorité numérique des nefs uniques, trois fois plus nombreuses que les nefs à vaisseaux multiples, comme à Saint-Maurice-de-la-Boissière (Montreuil). Il s'agit là, d'ailleurs, moins d'innovation que d'évolution dans la mesure où nombre de ces nefs uniques appartiennent à des chapelles couvertes de lambris et de charpentes parquetées qui se passent de supports intermédiaires. C'est le plan centré qui traduit le mieux la volonté de rapprocher



**Le régionalisme à la rescousse
du ressourcement**

Mais l'architecture du XX^e siècle, dans sa quête d'innovation, se tourne aussi vers les formes régionales que vantent alors de nombreuses publications⁴⁴⁰ et dont le Village français de l'Exposition de 1925 a démontré les ressources. Dans leur effort pour habiller d'un style des chapelles aussi économiques que modestes, les architectes empruntent (selon le chroniqueur de l'*Architecture*) à la Bourgogne ses grands pignons et ses toits d'ardoise (Saint-Jean-l'Évangéliste de Cachan), à la Bretagne ses façades-fronton terminées par un mur-clocher (le Bon-Pasteur de Chevilly-Larue, Saint-Léon de Maisons-Alfort, Saint-André-Sainte-Hélène

*Saint-Maurice
(Val-de-Marne),
église paroissiale
des Saints-Anges-
Gardiens.*

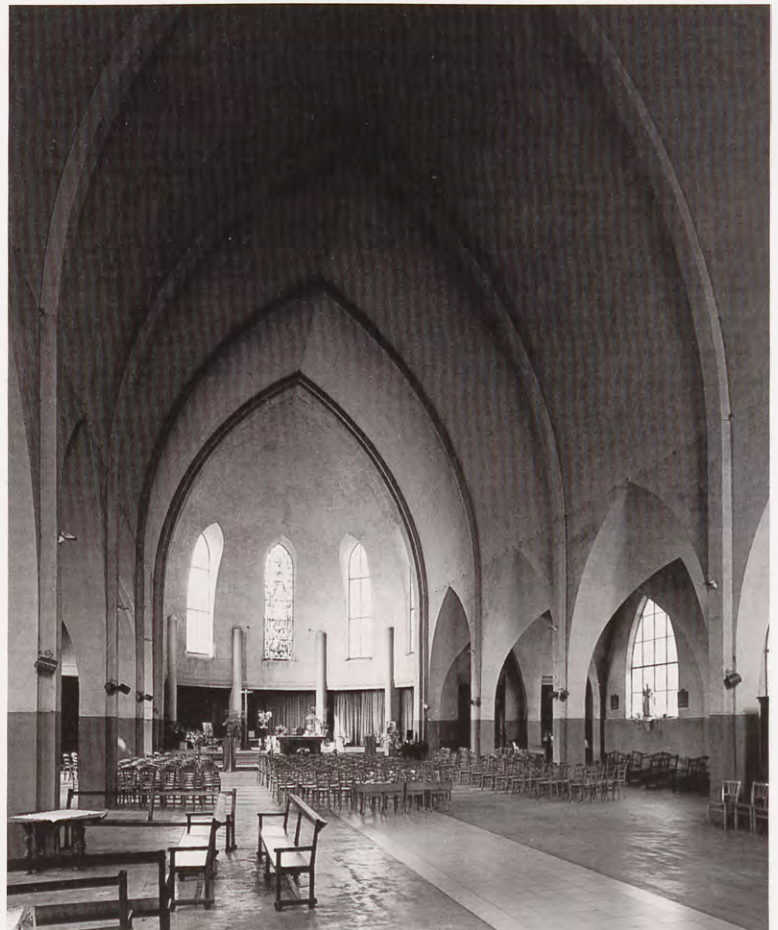
*Façades latérales
sud et occidentale
(La Construction
Moderne, 1933-1934).*

*Clamart
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-François-
de-Sales.*

Vue générale intérieure.

l'autel et d'en accentuer la présence. Dans la ligne des formules amorcées par Jacques Droz et Joseph Marrast à Vincennes, d'autres églises⁴³⁷ reprennent un parti cruciforme où le souvenir désormais lointain de Sainte-Sophie de Constantinople ou du Sacré-Cœur de Montmartre s'avère insaisissable.

Peut-on, dès lors, parler de style à propos de ces églises de plan minimaliste, si humbles et si modiques ? Malgré la prudence qu'impose le profil modeste de ces édifices, on aura cependant noté tels arcs en plein-cintre⁴³⁸, telles voûtes en berceau brisé⁴³⁹ évoquant l'univers cistercien. Les formes gothiques semblent absentes, même s'il existe une sorte de gothique structurel réduit aux ogives portant toiture que le bénédictin dom Bellot adopte à Suresnes (Notre-Dame-de-la-Paix) et à Vanves (couvent des bénédictines missionnaires) et qu'on retrouve à Saint-Joseph de Clamart. La référence byzantine (à l'origine du plan massé) ne se confirme que combinée à une coupole centrale comme au Sacré-Cœur de Gentilly.



de Courbevoie), à la Picardie ses pignons et ses toits raides (Saint-Marcel-du-Port de Vitry), à la Flandre ses églises-halles et ses murs de briques (Saint-Jacques de Neuilly) ; on serait tenté d'ajouter : aux colonies, leurs toits à égouts retroussés et leurs minarets (Notre-Dame-des-Missions, Épinay-sur-Seine)... Mais quel sens donner à

*Asnières-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
chapelle Sainte-Agnès.
Vue intérieure
en direction du chœur.*



*Epinay-sur-Seine
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Notre-Dame-
des-Missions.*

*L'ancienne chapelle
des missions de l'Exposition
colomiale de Paris, construite
par Paul Tournon en 1931,
fut reconstruite deux ans
plus tard à Epinay. L'aspect
exotique de l'édifice rappelait
la vocation universelle
du message évangélique
dont l'annonce commençait
aux portes de la capitale.*

ce kaléidoscope de formes et de références, sinon le désir de conférer à des églises de béton la monumentalité des basiliques romanes, de retrouver dans ces modestes chapelles de banlieue l'âme des sanctuaires bretons. En cela, et malgré une tradition affichée et revendiquée, l'accusation de pastiche s'avère inadéquate, car cette démarche synchrétique

procède, d'abord, d'un geste exploratoire visant à faire émerger de techniques et de matériaux nouveaux, des formes inédites. Sans doute, la modernité eût-elle surgi du projet de Sauvage dont les paraboles hyperboloïdes se retrouvent à Sainte-Marie-des-Vallées de Colombes ; tout comme la réinterprétation par Georges-Henri Pingusson

de la coupole sur plan carré, induisant la centralité de l'autel – projet non abouti – eût-elle bousculé le paysage de l'art sacré de la banlieue. À ce jour, demeure la modernité intrinsèque de Sainte-Agnès de Maisons-Alfort (lointain écho du Raincy), la ferveur chaleureuse des églises de dom Bellot (Suresnes, Vanves) et la brutale monumentalité de nefs hautaines comme celle de Sainte-Jeanne-d'Arc de Gennevilliers qui doit tant aux églises allemandes contemporaines⁴⁴¹.

Une architecture médiatique

Le retour de l'Église aux valeurs de l'Évangile, prônant aux catholiques une foi militante, se traduit par l'affirmation d'une présence au monde, dont l'église constitue le signe dans la ville. Ainsi les églises des années trente se veulent délibérément partie prenante des chantiers du monde moderne. Les grands ensembles de logement social (HBM de Vert-de-Maisons à Maisons-Alfort), cités-jardins du département de la Seine (Suresnes, Drancy...) s'accompagnent nécessairement de l'édification d'un lieu de culte ; le secteur de l'éducation, qu'il s'agisse de l'enseignement supérieur (cité universitaire, école normale catholique) ou des enseignements primaire et secondaire (institution Sainte-Agnès d'Asnières, institution Sainte-Clotilde-Pierre-de-Luxembourg d'Issy-les-Moulineaux), appellent la présence d'un lieu de culte pour abriter et soutenir les activités de l'aumônerie ou de la paroisse universitaire. Des services sociaux (crèche-hospice de la fondation Larmeroux à Vanves), des hôpitaux (Hôpital municipal de Neuilly, Hôpital Beaujon à Clichy) intègrent une chapelle parmi leurs équipements annexes destinés à l'accompagnement des « longs séjours », qui s'ajoutent aux bibliothèques, salles de réunion ou de loisirs. Si la discrétion de l'église semble la condition de son intégration au complexe hospitalier, elle apparaît surtout comme une exception dans l'attitude d'une Église qui a choisi d'être présence au monde et signe visible pour ses contemporains⁴⁴². Cette lisibilité trouve sa traduction architecturale dans la visibilité de clochers qui, sous des formes diverses (clochers-tours, clochers-murs...), et loin d'un triomphalisme dépassé, affirment la dimension apostolique de l'Église au cœur des banlieues. La tour-clocher de Sainte-Agnès de Maisons-Alfort, (dont l'église en cœur d'ilot risquait de passer inaperçue) constitue un repère à la fois matériel et spirituel pour les citadins en même temps qu'elle offre un bon exemple de la dimension médiatique (avant la lettre) de cette architecture.



Un nouvel art sacré pour sauver le béton

Mais la manifestation de l'Église en banlieue, à travers ses églises, repose en grande partie sur la capacité de ses architectes à maîtriser des matériaux (béton, pierre, brique) dont l'emploi et la mise en œuvre engagent la modernité. C'est assez dire si la fameuse question de l'aptitude de l'architecture religieuse à cette modernité dépend de l'usage des matériaux employés et des formes qu'ils suscitent. Si le béton ou le ciment armé s'avèrent omniprésents dans la construction religieuse des années trente, leur emploi (dont la mise en œuvre est alors maîtrisée) se distingue diversement selon l'ambition ou le talent de l'architecte, mais aussi selon le budget alloué. En mettant de côté le Sacré-Cœur de Gentilly dont « les revêtements de marbre ne dissimulent pas l'absence de style »⁴⁴³, une nouvelle architecture de béton s'affirme dans les églises Sainte-Agnès de Maisons-Alfort, Sainte-Jeanne-d'Arc de Gennevilliers, Saint-Jacques de Montrouge. Sur un losange en cœur d'îlot, la première dresse un robuste volume élancé, hissé par un système poteau-poutre au-dessus des toits avoisinants, qui lui assure un éclairage inattendu tombant de larges verrières. Sainte-Jeanne-d'Arc de Gennevilliers agence, derrière une austère façade-écran, un harmonieux ensemble de masses robustes, ordonnées selon des lignes d'une grande sobriété. Saint-Jacques de Montrouge devait équilibrer l'ampleur et la plénitude de son église-halle par l'élancement d'une tour de façade, malheureusement abandonnée. Le modèle en vient d'Allemagne qui développe alors des églises aux formes massives, aux façades austères, aux fenêtres étroites et hautes, dépourvues d'autre décor que leur matériaux simples et leurs formes nues⁴⁴⁴. Selon une formule usuelle dans le génie civil⁴⁴⁵, la voûte à parabole hyperboloïde dicte à l'église de Colombes (Sainte-Marie-des-Vallées) ses formes enveloppantes propices au recueillement, dont un habile éclairage souligne l'élancement. Des raisons strictement budgétaires conduisent certains architectes à lier voûtement et couverture : aux Saints-Anges-Gardiens (Saint-Maurice), Jean Tandreau de Marsac appuie voûtes et charpente sur une ossature globale constituée de quatre arcs de béton armé. Les voûtes, qui épousent l'intrados de la charpente métallique à laquelle elles sont liées, sont formées d'une structure métallique noyée dans un mortier de ciment d'une épaisseur de cinq centimètres. Leur légèreté autorise un plan cruciforme où la croisée des berceaux brisés détermine une dilatation

volumétrique largement éclairée. Une même structure liant voûtement et couverture, mais habillée de briques, garantit à Saint-Pierre d'Alfortville et à Saint-François-de-Sales de Clamart une construction aussi ample qu'économique. La reconstruction des régions dévastées avait suscité des recherches visant à obtenir des économies réalisées sur deux



*Alfortville
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Saint-Pierre-Apôtre.
Vue intérieure vers le chœur.*

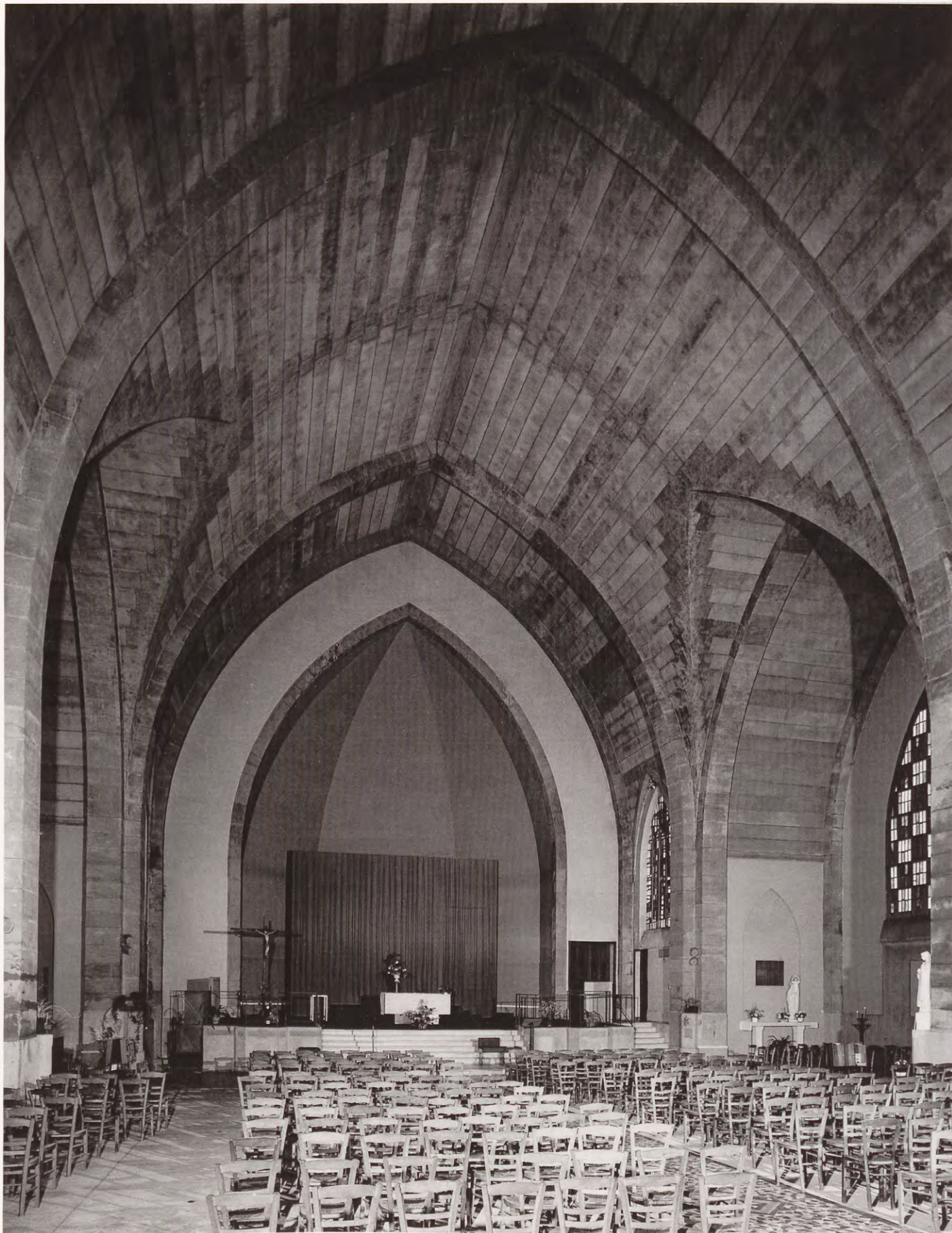
points : la standardisation des modes constructifs et l'industrialisation des matériaux. Si la standardisation ne pouvait s'appliquer à la construction religieuse que dans certaines limites (on constate, effectivement, la formule récurrente des arcs de béton supportant une charpente), les recherches touchant le prix des matériaux débouchait, bientôt, sur l'élaboration de matériaux de synthèse moins coûteux et plus facile à mettre en œuvre. L'architecte A. Nasousky fait ainsi breveter des procédés qui « permettent d'employer la pierre reconstituée pour la construction rapide et économique en obtenant le même aspect et les mêmes garanties de durée qu'avec les meilleures pierres de taille »⁴⁴⁶. Un autre procédé de préfabrication fut employé à Saint-Stanislas-des-Blagis (Fontenay-aux-Roses) où Georges et Jean Braive élèvent des voûtes en berceau brisé formées de panneaux de ciment préalablement moulés.

L'architecte bénédictin dom Bellot⁴⁴⁷ revient en France en 1921 après un exil qui l'a mené en Belgique et aux Pays-Bas où il découvre et étudie l'architecture de brique, notamment dans ses formes renouvelées (par, entre autres, une artiste comme M. Kropholler⁴⁴⁸). L'originalité du moine-bâtitteur réside dans l'emploi structurel qu'il réserve au béton, qui n'est pas sans rappeler le système ogival. Dans sa façon d'adapter des formes inspirées de récentes

Page de gauche,

*Maisons-Alfort
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Agnès.
Vue générale extérieure.*

Les églises de la séparation et de la réforme liturgique (1905-1965)



Page de gauche,

**Fontenay-aux-Roses
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Stanislas-
des-Blagis.**
Vue intérieure.



**Vanves
(Hauts-de-Seine),
prieuré des Bénédictines
missionnaires
Sainte-Bathilde.**

En haut,

*Flanc septentrional
de l'église vu depuis
la cour d'honneur.*

Ci-contre,

*La salle capitulaire
servant aujourd'hui
de réfectoire des sœurs.*





De gauche à droite,

Suresnes
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
de-la-Paix.

Le bas-côté droit.

Vanves
(Hauts-de-Seine),
prieuré des Bénédictines
missionnaires
Sainte-Bathilde.

Perspective de l'église,
avec le sanctuaire
au premier plan et le chœur
des fidèles au second plan
(Abbaye de la Source).

Page de droite,

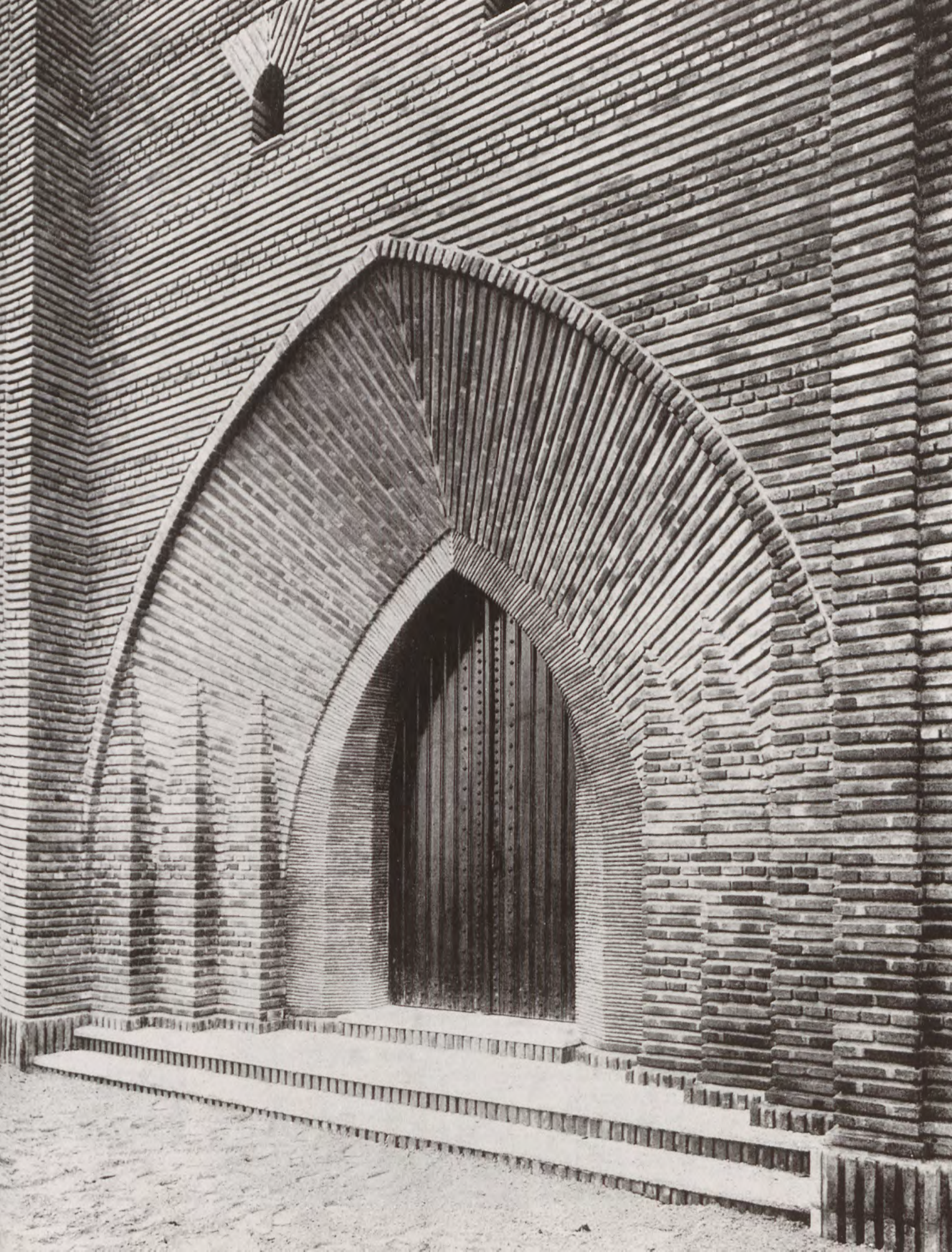
Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jacques-
le-Majeur.

Détail de la façade
(L'Architecture
d'aujourd'hui, 1938).

églises de brique (arcs à pans brisés, arcs paraboliques d'un Jan Van de Leur⁴⁴⁹), il se situe à la croisée de la tradition et d'une certaine modernité, dans une démarche prônée et poursuivie au sein du mouvement de l'Arche⁴⁵⁰. Mais c'est pour son architecture de brique que dom Bellot est surtout reconnu, matériau dont il use comme élément économique pour le gros œuvre, et dont il conjugue les ressources décoratives. À Notre-Dame-de-la-Paix (Suresnes) comme au couvent de bénédictines missionnaires de Vanves, la brique omniprésente assure parement et décor, avec une diversité d'emploi peu commune en Île-de-France : industrielle, goudronnée, émaillée, de champ ou de bout, jaune ou rouge, elle répond à la polychromie des autres matériaux céramiques (carreaux de grès cérame, granito...). La brique s'impose dans l'architecture religieuse de l'entre-deux-guerres (comme dans le logement social), par ses qualités décoratives, sa résistance et son coût modique. Elle habille nombre de façades de béton auxquelles elle assure une austère monumentalité (Sainte-Jeanne-d'Arc de Gennevilliers), quand elle ne véhicule des références régionalistes (Saint-Jacques de Neuilly) ou historiques (Notre-Dame-du-Calvaire de Châtillon).

Châtillon
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
du-Calvaire.
Vue d'ensemble.





Parallèlement au retour de la brique en Île-de-France, la pierre se maintient dans l'architecture religieuse (alors qu'elle disparaît des autres domaines constructifs) pour masquer un béton auquel on refuse la qualité de matériau religieux. Même des adeptes convaincus du béton armé, comme Julien Barbier, trouvent bon d'habiller leurs façades de pierre, fût-elle reconstituée. Il serait fastidieux de recenser les églises d'Île-de-France à parement de pierre car leur nombre (à l'instar de la brique « régionale ») s'inscrit dans le goût d'un particularisme local. Dans l'esprit des murs « de chez nous » (Ch. Letrosne), l'église d'Île-de-France doit arborer des pans de pierre calcaire, moellons (Sainte-Geneviève de Nanterre) ou pierres de taille (Sacré-Cœur de Gentilly). Certains architectes s'en sont, d'ailleurs, fait une spécialité, tels Charles Venner ou Henri Vidal, qui signent un genre appelé à représenter couramment le « style des Chantiers ». Vidal développe tout un système décoratif à partir de l'insertion, au sein d'un appareillage rugueux, de signes et d'inscriptions diverses⁴⁵¹. Cette frilosité générale des constructeurs d'églises des années trente en Île-de-France, comparée à l'évolution de l'architecture religieuse contemporaine d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas, conduit Joseph Pichard à conclure qu'il « ne s'y trouve aucune œuvre de génie et on n'y voit pas se dégager le style de l'église nouvelle »⁴⁵². Ainsi la question du matériau s'avère profondément révélatrice d'une attitude des architectes face à la modernité ; si l'emploi du béton tend à se banaliser, l'usage qu'en fait l'Île-de-France (le plus souvent masqué, en référence à la tradition plus qu'au service de formes novatrices) dessine une ligne de partage entre deux tendances rarement franchie par l'architecture religieuse de banlieue.

À mi-chemin du gros œuvre et du décor, les matériaux de conception récente sont invités à servir de cadre et d'ornement à l'exercice du culte et à lui conférer un air de modernité dont manquent les partis structurels. À l'instar des progrès de l'industrie briquetière, les produits céramiques⁴⁵³, qui voient leur production augmenter et se diversifier, prennent une place croissante dans la construction, parallèlement à la percée du béton et des matériaux de remplissage (parpaing, brique industrielle de laitier...). Le granito⁴⁵⁴ rencontre alors un vif succès : à Puteaux, J. Rey en lambrisse les parois des collatéraux et du chœur de Sainte-Mathilde ; le mobilier liturgique (confessionnaux, stalles, clôture de chœur) y gagne une dimension monumentale. Si le granito se trouve, au Sacré-Cœur de Gentilly, exceptionnellement remplacé par

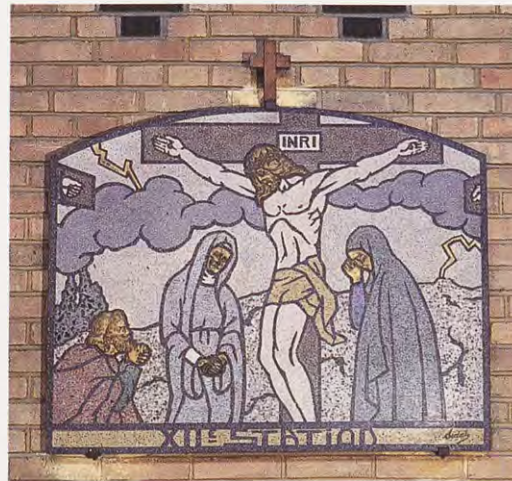


De gauche à droite,

Maisons-Alfort (Val-de-Marne), chapelle Saint-Léon.
Détail de l'appareil en chevron (dit opus spicatum) de la façade antérieure.

Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), chapelle Saint-Paul.
L'ancre, symbole du salut, et le mot PAX sont composés avec les matériaux du mur.

des colonnes de marbre, on a plutôt coutume de l'associer à des sols de céramique (grès cassés à Puteaux, carreaux de grès cérame à Sainte-Jeanne-d'Arc de Gennevilliers). Le baptistère de Saint-Stanislas-des-Blagis (dans son état initial) constituait une sorte de chef-d'œuvre du genre, mêlant granito, mignonnette, grès cassés et mosaïque, selon une esthétique (dictée par la piscine baptismale) proche de celle des équipements sanitaires



Suresnes (Hauts-de-Seine), église paroissiale Notre-Dame-de-la-Paix.
Chemin de croix, XIII^e station, Marthe, Marie et Jean au calvaire.

ou des sports aquatiques⁴⁵⁵. Il faut, probablement, chercher dans le goût pour les matériaux décoratifs céramiques d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas l'inspiration commune d'un Marcel Favier qui, à Gennevilliers, oppose une paroi extérieure de briques à un revêtement interne de béton lambrissé de céramique, et celle d'un dom Bellot qui, à Suresnes comme à Vanves, anime d'austères volumes par le chatoiement de matériaux polychromes. Le chemin de croix de Suresnes (de granito multicolore) participe à cette polyphonie céramique. La mosaïque, remarquable à Fontenay-aux-Roses (baptistère de Saint-Stanislas) à Cachan (Sainte-Germaine) et à Sainte-Jeanne-d'Arc de Gennevilliers (entreprise Léon Guillemaind), que son coût rend exceptionnelle, orne les parois d'une absidiole de l'église de Saint-Cloud, dont le décor (autel, tabernacle, verrières, statuaire, ferronnerie) est alors réaménagé.

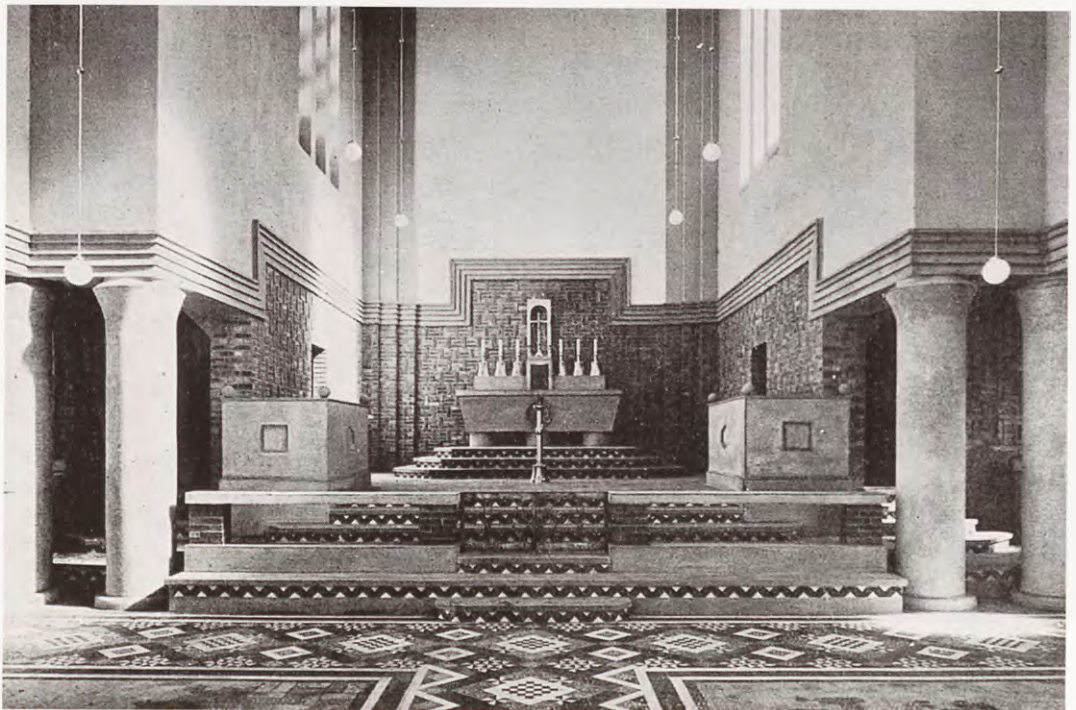
Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Stanislas-des-Blagis.
Vue de la chapelle des fonts baptismaux en 1935, aujourd'hui disparus (Encyclopédie de l'architecture, 1935).





*Vanves
(Hauts-de-Seine),
prieuré des Bénédictines
missionnaires
Sainte-Bathilde.
Aile nord du cloître.*

*Genevilliers
(Hauts-de-Seine),
chapelle
Sainte-Jeanne-d'Arc.
Le chœur et l'autel,
mosaïque de sol de tons
rouges, colonnes recouvertes
de granito rose, brique
et peinture ocre
pour les parties hautes
(L'Architecture, 1934).*





*Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Clodoald.
Revêtement mural
de mosaïque,
un ange musicien.*

De gauche à droite,

**Gentilly
(Val-de-Marne),
église paroissiale
du Sacré-Cœur.**

Vue générale intérieure
(photographie publiée dans
L'Église du Sacré-Cœur
des étudiants
de Gentilly, 1937).



**Maisons-Alfort
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Agnès.**

Vue de la nef
en direction du porche
et de la tribune d'orgue.



Au-delà de son attrait économique, l'emploi de la céramique corrobore plusieurs innovations dans le décor d'église. Le mobilier, ainsi paré, en retire une dimension monumentale qui épouse la démarche de nombre d'architectes : celle-ci tend à épurer les églises de leurs objets secondaires pour ne garder qu'un mobilier doté d'une importance liturgique réelle, désormais intégré au gros œuvre⁴⁵⁶. Les sanctuaires de Gentilly (Sacré-Cœur), de Gennevilliers (Sainte-Jeanne-d'Arc⁴⁵⁷), de Cachan (Sainte-Geneviève), de Puteaux (Sainte-Mathilde), de Fontenay-aux-Roses (Saint-Stanislas), de Maisons-Alfort (Sainte-Agnès) ou d'Épinay-sur-Seine (Notre-Dame-des-Missions) y gagnent une grandeur

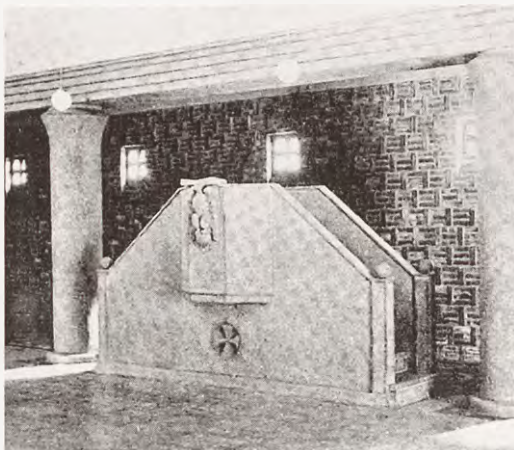
dépourvue soulignant les actes essentiels de la liturgie chrétienne. La prééminence affirmée de l'autel bénéficie d'une mise en valeur nouvelle, partagée avec l'accent porté sur la liturgie de la parole (lectures, prédication) dont la monumentalité de l'ambon et de la chaire sont le signe visible. Prévue pour d'improbables offices de plein air, l'installation d'une chaire extérieure au clocher de Saint-Stanislas-des-Blagis (Fontenay-aux-Roses), traduit surtout la dimension apostolique de l'Église⁴⁵⁸.

Les matériaux céramiques introduisent aussi une polychromie étrangère à l'architecture religieuse traditionnelle (gothique ou néoclassique) que l'austérité du béton brut rendait presque nécessaire.

De gauche à droite,

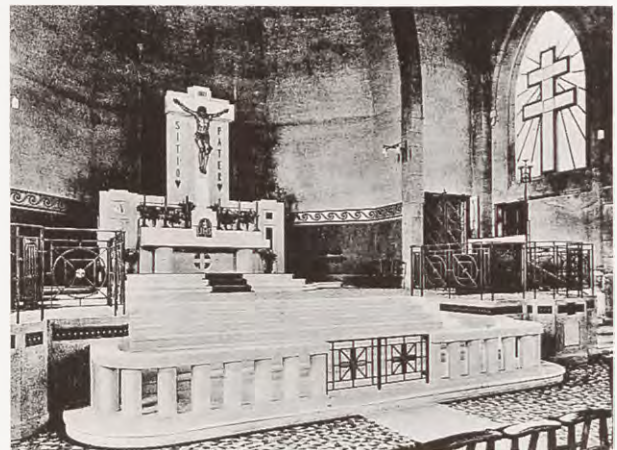
**Gennevilliers
(Hauts-de-Seine),
chapelle
Sainte-Jeanne-d'Arc.**

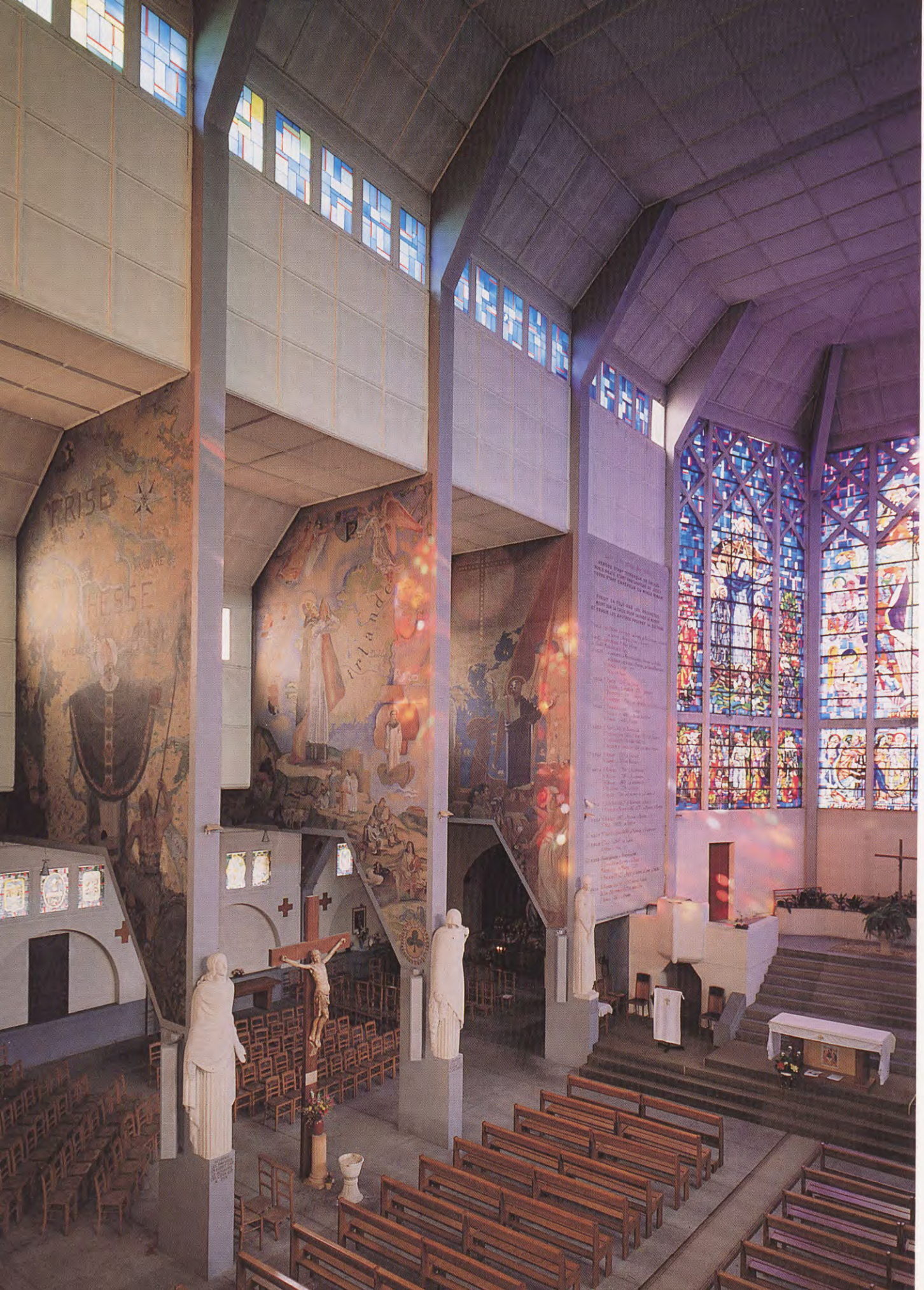
La chaire, ornée
d'un aigle-lutrin, est traitée
dans l'esprit et la forme
des ambons paléochrétiens
(L'Architecture, 1934).



**Fontenay-aux-Roses
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Stanislas-
des-Blagis.**

L'aménagement
du chœur d'origine
(La Construction
Moderne, 1937).





Page de gauche,

**Épinay-sur-Seine
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Notre-Dame-
des-Missions.**

Vue générale intérieure
du décor évoquant les
missions : sous la direction
de Maurice Denis,
de nombreux artistes,
issus de cénacles variés,
participent au décor
associant peinture,
sculpture et vitrail.
L'ensemble réalisé constitue,
avec l'église parisienne
du Saint-Esprit, l'une des
œuvres les plus représentatives
du décor religieux
de l'entre-deux-guerres.



**Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Thérèse-
de-Lisieux.**

Les dix verrières
de la crypte sont traitées
en dalle de verre éclaté,
technique dont la maîtrise
révèle le savoir-faire
de l'atelier Labouret ;
deux d'entre elles représentent
des symboles eucharistiques
(calice et ciboire),
deux autres, des symboles
christiques (poisson et raisin).



Plus exactement, le retour de la polychromie monumentale, dont la « redécouverte » ne datait que d'un siècle (à la suite des disciples de Hittorff puis des tenants de l'architecture médiévale et du « vitrail archéologique »), se trouvait remis en question par la nouveauté d'un matériau dont

parmi bien d'autres exemples possibles), voire polychrome (Saint-Jacques-de-Montrouge), quand elles ne doivent pas attendre des jours meilleurs avec du verre incolore. Ce paysage de crise connaît, toutefois, d'heureuses exceptions qui permettent à une nouvelle génération, issue des ateliers et confré-



la nécessaire mise en valeur appelait une évolution formelle. Les maîtres d'œuvre des années trente en sont bien conscients qui, en plus des matériaux céramiques, font appel à l'art du vitrail pour animer leurs vastes nefs. Malheureusement, la modicité des budgets réduit, le plus souvent, la part du décor vitré à la portion congrue ; et la majorité des églises des Chantiers reçoit un vitrage de verre martelé monochrome (Notre-Dame-de-la-Paix de Suresnes,

ries d'art sacré, de s'exprimer dans des ensembles décoratifs. Commencée dès les années vingt et reprise dix ans plus tard, l'église Sainte-Thérèse de Boulogne reçoit, pour finir, un ensemble de verrières qui complète heureusement le béton translucide des parties antérieures. Attribuées au verrier Auguste Labouret⁴⁵⁹, les baies de la crypte, tout comme celles de la chapelle de la Vierge (une des baies est signée), sont traitées en dalle de verre (technique

*Nanterre (Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Geneviève-
Saint-Maurice.
Le chœur et la verrière sud.*

retenue ici pour sa solidité et son intensité lumineuse) alors que la nef reçoit deux verrières où se mêlent les deux techniques : béton et réseau de plomb. Récemment mise au point (1929) par le maître-verrier Jean Gaudin, la dalle de verre s'impose à Boulogne comme une exception novatrice tandis que les autres grands programmes présentent une approche plus traditionnelle. Bénéficiant chacune d'un financement exceptionnel, les quatre églises Sainte-Agnès de Maisons-Alfort, Notre-Dame-des-Missions d'Épinay-sur-Seine le Sacré-Cœur de Gentilly et Sainte-Geneviève de Nanterre présentent ainsi la particularité d'offrir un programme décoratif complet où le vitrail s'insère dans un projet qu'il doit servir. À Maisons-Alfort, Max Ingrand conçoit ses grandes verrières du chœur en même temps que ses peintures murales en harmonie avec celles signées de sa femme Paule, avec le riche mobilier ainsi qu'avec les œuvres de ferronnerie de Richard Desvallières. À Sainte-Geneviève-Saint-Maurice de Nanterre, contrastant avec les verrières fondues de Louis Barillet (dans le chœur), celles du père Paul Buffet (pour la chapelle de la Vierge) contribuent, par une polychromie où dominent les couleurs denses, à l'atmosphère chaleureuse et recueillie de cette église de plan centré où les peintures murales et les sculptures colorées répondent à l'éclat des verrières. Le maître-verrier confirmé Jacques Gruber, qui présida en 1925 le jury du vitrail à l'Exposition des arts décoratifs, orne de verrières abstraites ainsi qu'à personnages le chœur, la nef et la coupole du Sacré-Cœur de Gentilly aux côtés du sculpteur Georges Saupique et du peintre Angel Zarraga. Le programme décoratif de Notre-Dame-des-Missions d'Épinay-sur-Seine devait atténuer la modestie formelle du cadre architectural tout en proclamant la dimension apostolique du message chrétien. L'efficacité du discours requiert un luxe décoratif auquel contribuèrent la plupart des artistes engagés de l'époque⁴⁶⁰ et qui avaient, auparavant, participé au décor de l'église-manifeste du Saint-Esprit. Les verrières sont ainsi l'œuvre d'artistes qui ont pour nom Jean Hébert-Stevens, André Rinuy, Pauline Peugniez, Valentine Reyre associée à Marguerite Huré, ainsi que l'atelier de Louis Barillet...

Ce goût du décor coloré (auquel participe alors l'art du vitrail⁴⁶¹) trouve dans la peinture murale en plein renouveau un art parfaitement adapté aux parois de béton. Mais le retour en force de la fresque⁴⁶², évoqué précédemment, subit la contrainte d'un coût la réservant aux gros budgets. Le chœur de l'église de pèlerinage diocésain Sainte-Geneviève

*Maisons-Alfort
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Agnès.*

*Vue d'ensemble du chœur
avec son triptyque et les sept
verrières (La Construction
Moderne, 1933).*

*Chemin de croix,
VIII^e station.*





de Nanterre, achevée en 1934, reçoit un ensemble de peintures réalisé par Paul Baudouin, assisté de plusieurs de ses élèves de l'École des beaux-arts⁴⁶³. Chœur et crypte font l'objet d'un ambitieux programme dont l'iconographie rassemble des scènes de la vie de la Vierge, de celle de saints locaux (Geneviève, Maurice, Loup) ainsi que des représentations christologiques. Si le décor peint de la crypte a disparu, celui des voûtes du chœur demeure visible. Les peintures murales de Sainte-Agnès de Maisons-Alfort s'intègrent heureusement à un riche ensemble décoratif : Paule Ingrand signe les peintures du plafond du chœur tandis que son époux, le maître-verrier Max Ingrand, réalise l'ensemble des verrières de la nef, le chemin de croix mural ainsi que le triptyque. Collaboration intime à l'œuvre commune, complémentarité iconographique, étagement spatial (bas-relief du chemin de croix, verrières hautes, plafond peint), contribuent à la rare cohésion d'un ensemble décoratif parfaitement adapté à son cadre. Si Paul Baudouin puise, à l'occasion, son inspiration dans l'art des primitifs français (Enguerrand Quarton pour le Couronnement de la Vierge, à Châtillon), et si les antiquités chrétiennes servent de référence à de nombreux artistes (Max et Paule Ingrand, entre autres), l'auteur de la *Sainte Famille* et de l'*Annonciation* de Sainte-Germaine de Cachan, passant d'une renaissance à une autre, retrouve la manière des fresquistes romains et du naturalisme païen du Quattrocento. Dans l'esprit du grand œuvre collectif, dont l'église parisienne du Saint-Esprit constitue le modèle⁴⁶⁴, et celle de Nanterre l'écho lointain, Notre-Dame-des-Missions, reconstruite durablement en 1933 à Épinay-sur-Seine (après avoir figuré à l'Exposition coloniale de 1931 au Bois de Vincennes), rassemble des peintres des Ateliers d'art sacré chargés de glorifier l'apostolat missionnaire de l'Église à travers le monde depuis ses origines⁴⁶⁵. Plus modestement, la chapelle de la crèche-maison de retraite de Vanves s'orne de quelques scènes peintes par Theureau. L'iconographie, également retenue par Simone Froment pour la chapelle de l'Hôpital Broussais⁴⁶⁶, à Paris, en 1943, s'inspire du thème des âges de la vie, implicitement revisité par une interprétation chrétienne : la maturité y est associée à la vendange des fruits d'une robuste vigne, la vieillesse, à la moisson guettée par la faux, discrètes variations sur le thème du pain et du vin...

Le rejet de la statuaire sulpicienne et les contraintes budgétaires bridant nombre de chantiers autorisaient les pires craintes sur le sort réservé à la sculpture

**Gentilly
(Val-de-Marne),
église paroissiale
du Sacré-Cœur.**

Peinture monumentale :
la résurrection du Christ
due au peintre Angel Zarraga,
vers 1937, qui signe aussi
le chemin de croix.



**Châtillon
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
du-Calvaire.**

*Le couronnement
de la Vierge, peinture murale
de l'abside, due à Gabriel
Genieis, se réclame à la fois
de la vision trinitaire
du retable d'Enguerrand
Quarton et du souffle
mystique d'un Fra Angelico.*



**Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Germaine.**

*La Sainte Famille, peinture
murale de Marthe Flandrin
exécutée en 1941, renoue
avec un certain naturalisme
païen des peintres romains.*



religieuse moderne. Mais le souci constant d'affirmer la fonction sacrée de l'Église dans la Cité devait inciter architectes et religieux à confier à la sculpture une place éminente qui s'ajoutait à sa fonction culturelle et pédagogique. C'est assez dire si, dans ce cadre monumental, dont l'art médiéval constitue le modèle, la sculpture obéit à la « loi du cadre » (Henri Focillon) fixée par l'édifice. La référence médiévale s'exerce alors à des niveaux divers, par l'inspiration iconographique, comme par la répartition spatiale ou le choix stylistique. Faute de moyens, tympans et façades sculptées se font rares (le tympan promis à Bourdelle pour l'église du Raincy ne fut jamais exécuté) ; car, seul, un généreux donateur (famille Lebaudy à Gentilly) peut subventionner une façade comme celle du Sacré-Cœur où Georges Saupique déploie dans la pierre Christ en gloire, tétramorphe et scènes de la vie du Christ et de l'Église médiévale. La sculpture monumentale trouve dans le ciment un matériau économique, offrant le triple attrait de l'austérité, de l'expressivité et d'une nécessaire géométrisation formelle. Si les anges de Saupique (bronzes de quatre mètres de hauteur), couronnant le clocher de Gentilly apparaissent comme les derniers

témoins d'une technique coûteuse, la vingtaine de statues (hautes de sept mètres) coiffant celui de Villemomble (dues à Carlos Sarrabezolles) sont taillées dans un béton qui prolonge la matière même de l'édifice. Colonnes et chapiteaux contribuent, aussi, au traitement monumental du décor qui s'étend, désormais, aux façades, aux porches et aux clochers. La demi-douzaine de chapiteaux dessinés par Marthe Flandrin pour le chœur de Sainte-Geneviève de Nanterre (et sculptés dans le béton par A. Lemaire et Malais) obéissent aux canons de la stylistique romane, naguère énoncés par Henri Focillon⁴⁶⁷ ; et les béatitudes de Raymond Delamarre et d'Anne-Marie Roux-Colas, pour la nef de Notre-Dame-des-Missions (Épinay-sur-Seine), retrouvent le hiératisme des silhouettes des porches médiévaux.

Mais l'intégration du décor aux surfaces murales devait réhabiliter le bas-relief cher aux maîtres romans. Employé en frise comme à Sainte-Thérèse de Boulogne (portail nord, chemin de croix de la nef), en médaillon comme au tympan d'Alfortville (chapelle Saint-Louis), pour orner les faces de chapiteaux colorés (crypte de Sainte-Thérèse de Boulogne) ou pour composer d'autant de « vignettes » monumentales une façade sculptée (Sacré-Cœur de Gentilly), cette technique ornementale (« pieuse bande dessinée »⁴⁶⁸) retrouve les formules des sculpteurs médiévaux : frontalité, graphisme des plis soulignant abdomen, coudes et genoux, densité du décor, relief méplat et taille d'épargne. À Vanves, le bourguignon Henri Charlier pare le devant d'autel d'une mise au tombeau, traitée en moyen-relief polychrome, dont l'intensité dramatique n'a rien à envier à celles du sculpteur médiéval connu pour le « maître de Chaource » (Aube). Son art, conforme à ses engagements⁴⁶⁹, et nourri de philosophie bénédictine (il collabore à plusieurs reprises avec dom Bellot dont il est très proche) cultive une austérité chrétienne pétrie de mystique et de pauvreté évangélique. Seule, cette esthétique de l'ascèse et cette humilité d'artisan pouvait sauver (aux yeux des contemporains) une statuaire religieuse condamnée par les sainteries sulpiciennes. À ses côtés, Lambert-Rucki (Christ de Boulogne-Billancourt), Yvonne Parvillée (Sainte-Germaine à Cachan, Saint-Vincent-de-Paul à Boulogne), Roger de Villiers (Saint-Jacques à Neuilly), Anne-Marie Roux-Colas (à Cachan), Émile Bachelet (à Vanves) réinventent une imagerie religieuse dont l'intériorité trouve dans le béton épannelé un matériau et une technique à la mesure d'une dévotion du dépouillement. Cette démarche relève,



En haut à gauche,

Gentilly
(Val-de-Marne),
église paroissiale
du Sacré-Cœur.

Ensemble sculpté
de la façade (photographie
publiée dans L'Église du
Sacré-Cœur des étudiants
de Gentilly, 1937).



Nanterre
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Geneviève-
Saint-Maurice.

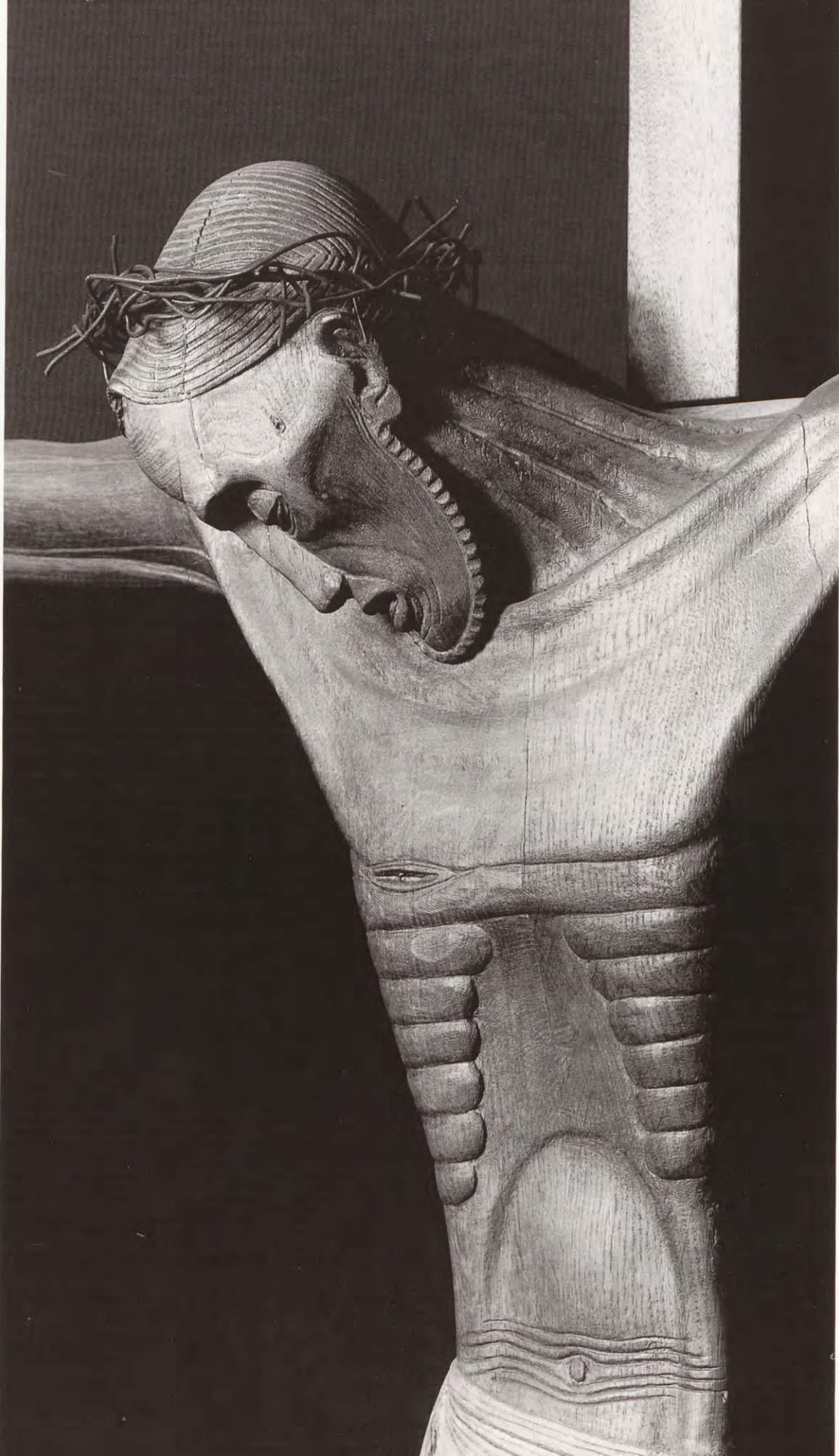
Chapiteau du chœur,
Visite de saint Loup
et saint Germain
à Nanterre.

Page de gauche,
de haut en bas,

**Gentilly
(Val-de-Marne),
église paroissiale
du Sacré-Cœur.**

*Le clocher vu depuis
le parvis de l'église,
ensemble de quatre
anges en prière.*

**Villemomble
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Saint-Louis.**



**Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Thérèse-
de-Lisieux.**

*Le Christ en croix
du chœur est l'œuvre
de Jean Lambert-Rucki
qui signe aussi les bas-reliefs
de la nef, ainsi que les
chapiteaux de la crypte.
Cette douloureuse figure
introvertie de la victime
expiatoire, écho d'une forme
d'expressionnisme religieux,
se ressent d'une certaine
tension géométrique toute
cubiste, nourrie de l'étude
des œuvres africaines
et de l'art des sculpteurs
romans, mais épurée
par le mouvement moderne.*



toutefois, d'une « modernité ambiguë » (Michèle Lefrançois). En effet, cette imagerie naïve et épurée ne remet jamais en question une figuration naturaliste soumise à un certain académisme. Comme dans le domaine bâti, la sculpture religieuse devra attendre l'épanouissement de l'abstraction (recourant aux symboles primitifs) et le bilan tragique de l'après-guerre pour élaborer une esthétique nourrie d'existentialisme chrétien et (sous l'aiguillon de la revue *L'Art sacré*) faire appel à tous les artistes sans exclusion.

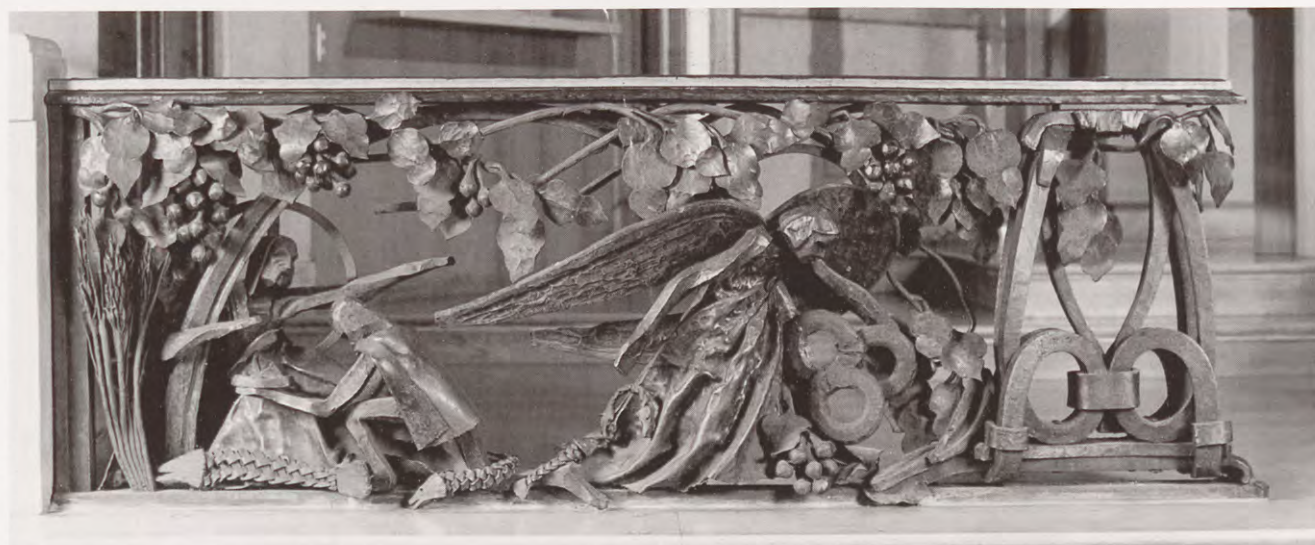
Parallèlement, d'autres métiers d'art connaissent semblable renouveau : à Maisons-Alfort, Richard Desvallières, complétant le décor peint, vitré et sculpté de Sainte-Agnès, redonne ses lettres de noblesse à la ferronnerie tandis que les trois autels du Sacré-Cœur de Gentilly se protègent derrière des grilles de Raymond Subes. L'orfèvrerie s'illustre à Cachan où Pierre Lejeune orne le maître-autel d'un tabernacle de cuivre repoussé, décoré de cabochons ; et, à Sainte-

Mathilde de Puteaux, Fernand Py compose une garniture d'autel de métal doré (tabernacle, croix, chandeliers) dont les bas-reliefs s'inspirent de la plastique romane.

L'iconographie du décor porté invite, selon la tradition, à nourrir la réflexion et l'éducation des fidèles, ainsi qu'à favoriser la prière. L'évocation de scènes bibliques, puisées dans l'Ancien et le Nouveau Testament, inspirent naturellement l'iconographie des chapiteaux du chœur de Nanterre (Sainte-Geneviève) ainsi que ceux de la crypte de Boulogne (Sainte-Thérèse). Cette invocation des grandes figures et des moments essentiels de l'histoire du salut lors des célébrations, se fonde sur la représentation de figures christologiques (croix, symboles) et sur celle de scènes de l'Histoire Sainte : à Nanterre, de grandes peintures murales affirment, au moyen de scènes de la vie du Christ et de l'Église primitive, la continuité de l'Église universelle et romaine jusque dans ses émules locaux, sainte Geneviève, saint Denis ou saint Loup.

Maisons-Alfort (Val-de-Marne), église paroissiale Sainte-Agnès.

Clôture de chœur.



Puteaux
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-de-Pitié.
Tabernacle, crucifix et
chandeliers d'autel.



Page de gauche en haut,
de gauche à droite,

Alfortville
(Val-de-Marne),
chapelle Saint-Louis.
Bas-relief représentant
le tétramorphe, peut-être
attribuable à Georges Serraz.

Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Thérèse-
de-Lisieux.

Bas-reliefs de la
chapelle Saint-Joseph,
dus à Jean Lambert-Rucki
et représentant le monde
du travail masculin autour
d'un Christ et d'un Joseph
charpentiers ; la chapelle
de la Vierge s'orne,
symétriquement, de reliefs
évoquant les emplois
féminins, au rang desquels
s'inscrit la blanchisserie
qui occupa ici plusieurs
milliers de femmes.

Fonts baptismaux :
détail de la cuve de marbre
et du globe de cuivre
qui la surmonte.

La présence de nombreuses images de saints, rappelant que l'assemblée des fidèles représente l'Église répandue à travers le monde et celle des saints de tous les temps, autorise l'abondante production statuaire dont quelques sculpteurs se sont fait une spécialité (Yvonne Parvillée, Georges Serraz, Carlos Sarrabezolles, Georges Saupique, Roger de Villiers, Anne-Marie Roux-Colas, Gabriel Rispal, entre autres). La fréquence de ces figures révèle l'audience respectueuse de la spiritualité qu'on leur prête, saint Benoît, saint François d'Assise, saint Dominique et saint Ignace de Loyola connaissant alors un succès particulier. Si la représentation du curé d'Ars et de Charles Borromée (modèles du prêtre résistant à la contestation de la foi catholique) tend à s'essouffler, celle de Jeanne d'Arc, récemment canonisée, connaît une certaine ampleur liée aux progrès d'un nationalisme chrétien. Le regain de vénération dont bénéficient saint Vincent de Paul et plus récemment, sainte Louise de Marillac, juste canonisée (à l'origine des Sœurs de la Charité) et Charles de Foucauld, est à la mesure de la dimension charitable perçue dans le message évangélique. L'image récurrente de la carmélite de Lisieux illustre la démarche missionnaire de l'Église moderne. À cet égard, la complexité apostolique de l'engagement chrétien trouve un écho fidèle dans la diversité de l'iconographie religieuse : bâtie pour l'Exposition coloniale de 1931, Notre-Dame-des-Missions (Épinay-sur-Seine) glorifie, sans doute, l'œuvre civilisatrice des missions étrangères, mais rappelle aussi l'intervention évangélisatrice des premiers apôtres au sein de la civilisation européenne. À Sainte-Thérèse de Boulogne, l'image de Pie XII ordonnant deux évêques noirs (en 1939), celle du père Georges Guérin, fondateur de la JOC, ou celle du Christ, ouvrier-charpentier, soulignent avec force la présence volontaire de l'Église dans le monde moderne et l'actualité de son message.

Cachan
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Germaine.
Statue de sainte
Germaine de Pibrac.





De la reconstruction à la réforme conciliaire

1945-1965

L'Église parisienne, la reconstruction et les Trente glorieuses

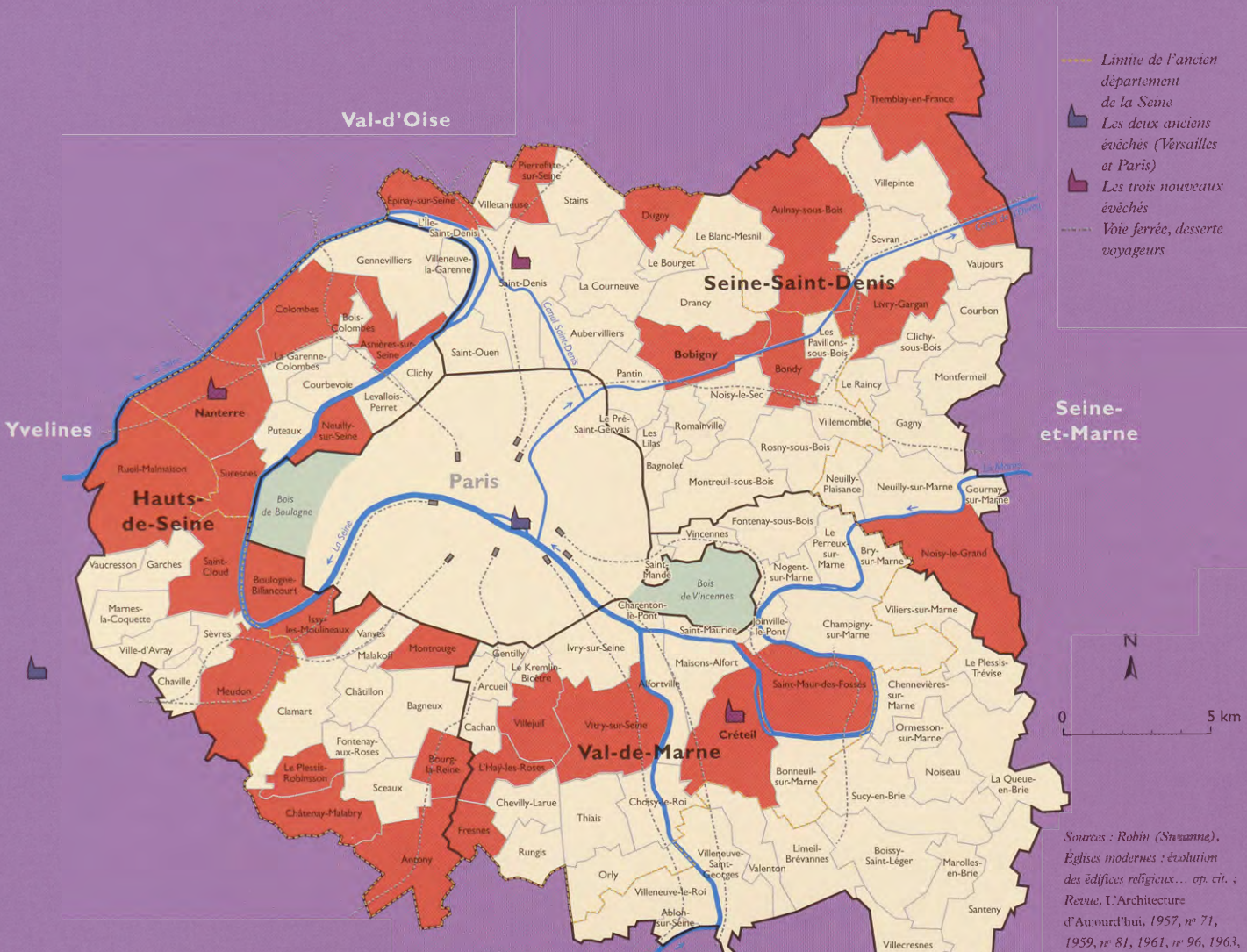
La métamorphose des banlieues

L'explosion démographique, qui affecte l'Île-de-France dans les années d'après-guerre, engendre une crise de la construction régionale. Après la stagnation des années de guerre et même d'avant-guerre (1936-1944), l'agglomération croît brutalement, passant de 6 110 000 habitants en 1946, à 6 663 000 habitants en 1954 (+9%), et à 7 694 037 habitants en 1962 (+15,5%)⁴⁷⁰ ; son aire d'extension s'étend alors de 22 à 51 kilomètres du nord-ouest au sud-est, et, perpendiculairement, de 18 à 44 kilomètres⁴⁷¹. Cette puissante vague immigrante, fruit de multiples causes, s'explique d'abord par l'accentuation d'un exode rural résultant de la modernisation du monde agricole sous la pression d'une concurrence européenne croissante. La reconstruction nationale s'affirme alors comme l'urgence de l'après-guerre⁴⁷² ; elle absorbe une main-d'œuvre considérable répondant à la forte demande de l'industrie et du bâtiment. L'immigration étrangère n'y suffit pas, et nombre de français se concentrent en région parisienne, séduits par l'attrait du confort urbain que l'essor de la société de consommation rend

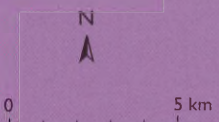
irrésistible. Si le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, créé en 1944, jette (sous l'impulsion de Raoul Dautry) les bases du renouveau (concours expérimentaux, chantiers d'innovation...), son existence consacre d'abord la reconnaissance



d'une politique urbanistique volontariste. Alors que le parc régional des logements collectifs et locatifs augmente considérablement, son financement trouve dans la Caisse des dépôts et consignations⁴⁷³ un allié actif et un agent de modernisation des processus constructifs : de 1953 à 1959, le nombre



--- Limite de l'ancien département de la Seine
 ■ Les deux anciens évêchés (Versailles et Paris)
 ■ Les trois nouveaux évêchés
 - - - Voie ferrée, desserte voyageurs



Sources : Robin (Stéphane), *Églises modernes : évolution des édifices religieux... op. cit. : Revue, L'Architecture d'aujourd'hui, 1957, n° 71, 1959, n° 81, 1961, n° 96, 1963, n° 108, 1966, n° 125 ; Revue, L'Architecture française, 1952, n° 121-122, 1956, n° 161-162, 1958, n° 191-192, 1962, n° 239-240, 1964, n° 264-265.*

Églises paroissiales et chapelles construites de 1945 à 1965

- **Constructions de 1945 à 1965 :**
- ♦ **Hauts-de-Seine :**
 - Antony, *Saint-Jean-Porte-Latine*
 - Antony, *Sainte-Maxime*
 - Asnières, *Saint-Daniel*
 - Asnières, *Saint-Marc-des-Bruyères*
 - Boulogne-Billancourt, *Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception*
 - Bourg-la-Reine, *la Pentacôte*
 - Chatenay-Malabry, *Sainte-Monique-de-la-Butte-Rouge*
 - Colombes, *Saint-Bernard*
 - Colombes, *Saint-Pierre-Saint-Paul*
 - Issy-les-Moulineaux, *Notre-Dame-des-Paveurs*
 - Meudon, *Notre-Dame-de-Toutes-foies*
 - Meudon-la-Forêt, *le Saint-Esprit*
 - Montrouge, *Saint-Luc*
 - Nanterre, *Saint-Paul*
 - Neuilly, *Sainte-Isabelle*
 - Le Plessis-Robinson, *Sainte-Marie-Madeleine*
 - Rueil-Malmaison, *Saint-Jean-Marie-Vianney*
 - Saint-Cloud, *Stella matutina*
 - Suresnes, *Saint-Louis*
 - ♦ **Seine-Saint-Denis :**
 - Aulnay-sous-Bois, *Saint-Pierre*
 - Bobigny, *Tous-les-Saints*
 - Bondy, *Saint-Paul*
 - Bondy, *le Christ-Ressuscité*
 - Dugny, *Saint-Denis*
 - Épinay-sur-Seine, *Sainte-Cécile*
 - Épinay-sur-Seine, *Saint-Patrick-d'Orgemont*
 - Livry-Gargan, *Saint-Michel*
 - Noisy-le-Grand, *Sainte-Thérèse*
 - Pierrefitte, *Sainte-Thérèse*
 - Pierrefitte, *Notre-Dame-de-la-Reconnaissance*
 - Tremblay-en-France, *Sainte-Thérèse-du-Vert-Galant*
 - ♦ **Val-de-Marne :**
 - Créteil, *Saint-Michel-Montmesly*
 - Fresnes, *Notre-Dame-de-la-Merci*
 - L'Haÿ-les-Roses, *Notre-Dame-de-la-Trinité*
 - L'Haÿ-les-Roses, *Saint-Paul*
 - Villejuif, *Sainte-Colombe*
 - Vitry-sur-Seine, *Notre-Dame-de-Nazareth*

des logements construits en région parisienne croît ainsi de 13 000 à 80 000 par an⁴⁷⁴. Les lotissements de l'entre-deux-guerres épousaient la périphérie de la capitale (Boulogne, Issy, Malakoff...) et les voies d'accès qui y mènent (routes nationales, réseau ferré de banlieue) ; l'afflux de population gagne désormais des franges plus lointaines (Créteil, Choisy-le-Roi, Bondy, plateau d'Antony) d'où elle s'étend et envahit les espaces interstitiels. Face à l'acuité de la crise du logement, les grands ensembles se multiplient, d'abord dans les communes de la proche périphérie : Clamart (La Plaine), Pantin (Les Courtilières), Montreuil (Le Bel Air, Le Clos Français), Saint-Denis (Cité Langevin) ; mais l'espace se raréfiant aux portes de Paris, c'est toute la petite ceinture qui accueille les « cités » : *Grand ensemble d'Antony, Terre et famille de L'Haÿ-les-Roses*, lotissements de Villeneuve-Saint-Georges, *Les Buffets* de Fontenay-aux-Roses, *La Roche Noire* de Rueil-Malmaison ; Créteil (*Le Mont-Mesly*), Chevilly-Larue, Noisy-le-Sec, Bobigny, Sceaux, Asnières... subissent cette urbanisation aussi massive que brutale, dont l'éloignement de Paris est compensé par la banalisation de la voiture individuelle et le développement du réseau autoroutier⁴⁷⁵. L'essor et l'emballement des grands chantiers de banlieue exigent l'intervention croissante des pouvoirs publics qui, déjà présents avant et pendant la guerre (dès 1932, le cadre de la planification du logement se trouve étendu à l'ensemble de la région parisienne), se dotent

chargés d'assurer les services publics nécessaires à de nouveaux ensembles d'habitations ; la loi du 10 juillet 1964 officialise la création de nouveaux départements (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Essonne, Yvelines, Val d'Oise) par éclatement des anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise. Parallèlement, sont mises en place et nommées les autorités responsables de ces nouvelles structures (conseils et assemblées consultatives, délégué général du district appelé à devenir préfet de région, création d'un Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, futur IAURIF⁴⁷⁷...). Cadres et responsables nouveaux eurent, indiscutablement, pour effet de contenir (un temps) l'urbanisation sauvage, de rapprocher administrations et administrés, de doter ces grands ensembles d'équipements destinés à en faire autant de centres urbains nouveaux.

Effort missionnaire et crise de l'évangélisation paroissiale

L'afflux migratoire, qui submerge Paris et sa banlieue et déborde les structures existantes, ne laisse pas l'Église insensible aux drames humains qui en résultent ; si les Petits frères des pauvres (créés en 1946) se penchent sur le sort des plus déshérités de la grande ville, l'appel lancé par l'abbé Pierre durant l'hiver 1954 en faveur des sans-logis qui s'entassaient dans les bidonvilles de banlieue (Nanterre), demeure gravé dans les mémoires. Cette crise, à la fois matérielle et morale, était prévisible. À la suite

Villejuif (Val-de-Marne), Sainte-Colombe.

Les locaux de la paroisse sont d'abord composés de baraquements récupérés de l'Exposition coloniale de 1931, remontés par les scouts, pour répondre, dans l'urgence, à la poussée démographique du plateau de Villejuif. Ces photos, sur lesquelles apparaît le père Christian Roussin, figure missionnaire de ces banlieues déshéritées, ont été publiées dans L'Art sacré (mars-avril 1958) pour illustrer l'apostolat des bidonvilles de l'immédiat après-guerre. Elles témoignent du charisme bien trempé de ces prêtres capables de transformer ces baraquements en foyers de vie spirituelle propres à satisfaire la quête des déshérités de ces quartiers marginaux.



peu à peu des cadres territoriaux de planification spatiale⁴⁷⁶ : les programmes d'action régionale, apparus en 1955 sont précisés l'année suivante ; les zones à urbaniser en priorité (ZUP) sont créées en 1958 pour contenir une urbanisation sauvage ; l'ordonnance de 1959 créant le District urbain de Paris permet d'instituer des établissements publics

de la publication d'Yvan Daniel et d'Henri Godin⁴⁷⁸, le cardinal Suhard crée la Mission de Paris, dont la vocation s'inspire de la Mission de France. Ce constat d'un indispensable effort missionnaire en direction d'une population urbaine que n'atteint plus l'ancienne structure paroissiale et une évangélisation traditionnelle, remet en cause l'impact

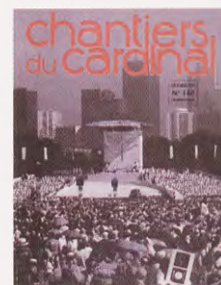
réel des mouvements spécialisés d'Action catholique. Dans son livre *Au cœur des masses*⁴⁷⁹, le père R. Voillaume témoigne qu'il s'agit moins pour le prêtre de s'affirmer curé de paroisse ou comme le représentant de l'institution ecclésiale que d'être présent au monde comme disciple du Christ. Une partie du clergé y voit la nécessité d'une implication personnelle : à Montreuil, le prêtre André Depierre anime une communauté populaire et travaille, épisodiquement, en atelier, dans une démarche d'immersion en milieu ouvrier⁴⁸⁰. Urgence humanitaire de l'Église de la reconstruction, expérience des prêtres-ouvriers⁴⁸¹, crise des mouvements d'action catholique remettent en cause les modes de présence de l'Église en milieu urbain dont plusieurs enquêtes de sociologie religieuse permettent de mieux cerner les carences⁴⁸². Nombre de ces études notent, cependant, que le mouvement de déchristianisation qui affectait Paris et sa région depuis deux ou trois siècles, semble marquer le pas au cours des années cinquante ; mais l'interprétation prudente d'une telle tendance, sujette à interprétations multiples, invite à ranger parmi les causes possibles du phénomène la politique obstinée de construction d'églises menée par le diocèse depuis 1905. On ne peut, néanmoins, s'interdire de noter que cette évolution est contemporaine de nombreuses initiatives apostoliques éprouvées dans le diocèse parisien. Sans compter l'expérience (controversée) des prêtres-ouvriers, certains pasteurs, tel le père Georges Michonneau au Sacré-Cœur de Colombes⁴⁸³, poursuivent des expériences de paroisses communautaires et missionnaires qui rencontrent l'enthousiasme des croyants et vont dans le sens du témoignage de Madeleine Delbrel dans *Nous autres, gens des rues*⁴⁸⁴. Le renouveau de la vie paroissiale et culturelle se développe à Paris, ainsi qu'à L'Haÿ-les-Roses où le bénédictin dom Jean de Féligonde, et une équipe de frères, « restaurent la liturgie en valorisant des rites qui portent un enseignement et impliquent un engagement.../...la paroisse de L'Haÿ-les-Roses est l'un des principaux laboratoires de la réforme liturgique effectuée au cours des années cinquante et pendant le concile de Vatican II »⁴⁸⁵. Ce zèle missionnaire appliqué à la réforme liturgique prend son essor en 1943 avec la fondation du Centre national de pastorale liturgique qui organise, dès 1944, des rencontres annuelles chez les bénédictines de Vanves où se retrouvent religieux, historiens de la liturgie et membres du clergé séculier. Considérant que la liturgie doit séduire et enseigner, le père Michonneau

introduit des réformes (suppression des chaises réservées, office en français, célébration face à l'assemblée, simplicité des ornements) ; la France, qui se trouve en avance sur d'autres pays en la matière, se voit confirmée dans ses choix⁴⁸⁶ (priorité à la participation communautaire, accentuation des ministères respectifs du prêtre, du diacre, et des lecteurs, importance de l'homélie et du chant collectif...) par la Constitution conciliaire *De Sacra liturgia*⁴⁸⁷. Ces partis liturgiques, affirmés en France dès les années cinquante, sont porteurs d'évolution en matière d'art sacré. Secondé par des intellectuels⁴⁸⁸, l'épiscopat français institue des commissions diocésaines d'art sacré chargées de mettre en œuvre l'application des réformes conciliaires tandis que les architectes réfléchissent aux programmes appropriés.

Politique d'équipement des diocèses de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis

Conseil national de pastorale liturgique et Comité national d'art sacré

Fort de ces réflexions doctrinales, le diocèse de Paris, associé dans sa politique constructive aux diocèses voisins de Créteil, Nanterre et Saint-Denis, (créés en 1966 par scission des anciens diocèses de Paris et Versailles, parallèlement à l'éclatement des départements de Seine et de Seine-et-Oise), peut s'appuyer sur plusieurs instances de conseil. Outre le conseil interdiocésain d'art sacré, le diocèse peut consulter la commission épiscopale de liturgie, émanation du Conseil national de pastorale liturgique qui dispose également d'un Comité national d'art sacré, créé en 1965, afin de susciter dans chaque diocèse une commission d'art sacré, concernée par toute construction et tout réaménagement liturgique. Les réalisations, élevées entre 1945 et 1965, (dont une trentaine est étudiée ici⁴⁸⁹), concernent essentiellement les communes les plus éloignées de la capitale (soit, par exemple, douze églises sur dix-huit pour les Hauts-de-Seine), tandis que le nombre des chantiers accuse une forte disparité en faveur de l'Ouest parisien (dix-huit constructions dans les Hauts-de-Seine, dix dans la Seine-Saint-Denis, cinq dans le Val-de-Marne⁴⁹⁰). Enfin, sur la période concernée, aucune église n'est entreprise avant 1951, trois le sont de 1951 à 1955, quinze de 1955 à 1965, et neuf de 1965 à 1972 (ces dernières incluses dans le corpus pour leur proximité avec les églises antérieures).



Revue

Chantiers du Cardinal.
La couverture représente le podium, l'autel et le dais provisoires élevés pour la messe pontificale célébrée dans l'Hippodrome de Longchamp en août 1997, à l'occasion de la rencontre des jeunes avec le pape dans le cadre des Journées mondiales de la jeunesse. L'autel et son dais furent conçus par l'architecte J.-M. Duthilleul selon les proportions du baldaquin de Saint-Pierre-de-Rome afin d'être visibles à distance ; l'ensemble se détachait sur les tours du quartier de la Défense, ce quartier d'affaires, dernier avatar de la banlieue parisienne.

**Un processus constructif
commun aux quatre diocèses**

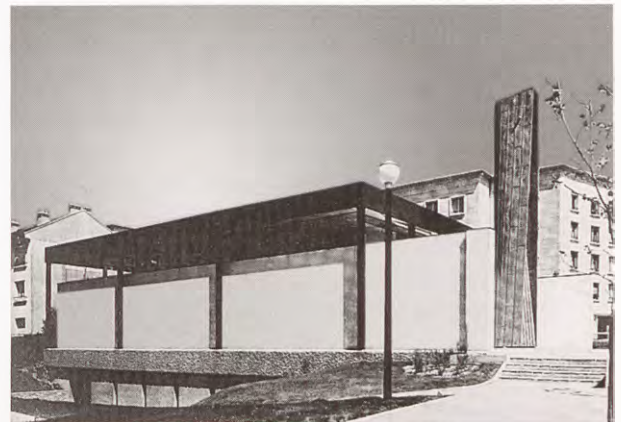
De 1944 à 1950, ne seront bâties que de modestes chapelles, le plus souvent en bois (quand il ne s'agit pas de vieux wagons récupérés), souvent reconstruites en dur par la suite⁴⁹¹. Dans la continuité de l'œuvre entreprise par le cardinal Verdier dès 1931, poursuivie modestement pendant la guerre par le cardinal Suhard, et relancée dès 1949 par le cardinal Feltin, l'organisme constructeur commun aux quatre diocèses, les Chantiers du Cardinal, reprend ses fonctions de coordination, de décision et de gestion financière⁴⁹². En tenant compte des ressources prévisibles et des besoins annoncés des quatre diocèses en matière d'équipement pastoral, son comité directeur décide des chantiers à venir après consultation des organes régionaux d'urbanisme. La carte des Chantiers recouvre ainsi étroitement celle des grands ensembles (Antony, Rueil, Bobigny, Billancourt...) d'après-guerre, agglomérations nouvelles comprises (Meudon-la-Forêt, Créteil-Montmesly). « Chaque projet de construction est ainsi discuté avec les responsables locaux puis confié au service technique des chantiers... qui choisit les architectes, en accord avec la commission d'art sacré qui devra, ensuite, approuver le projet ». Le choix des architectes semble, d'ailleurs, relever du processus relationnel précédemment observé. L'exemple de Roger Faraut, appelé à construire Sainte-Monique de Bagneux, est, à cet égard, significatif : en tant que membre du comité d'architecture, sorte de comité de publication de la revue *L'Art sacré*, Roger Faraut, certes peu cou-

*Meudon-la-Forêt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
du Saint-Esprit.*

*Rueil-Malmaison
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jean-Marie-
Vianney.*

*Bagneux
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Monique.*

tumier de ce genre de commande⁴⁹³, appartenait, il est vrai, à une mouvance éclectique mais convaincue de la spécificité de l'architecture religieuse⁴⁹⁴. L'intervention du maître d'œuvre s'inscrit, alors, dans une démarche bénévole qui semble, jusqu'à



preuve du contraire, n'avoir rien d'exceptionnel⁴⁹⁵. Dans le processus constructif, le service technique des Chantiers intervient, éventuellement, auprès des sociétés d'aménagement des communes, des promoteurs, et, lorsque le permis de construire a été obtenu, choisit les entrepreneurs⁴⁹⁶. L'intervention des Chantiers du Cardinal, qui n'avait rien de systématique avant-guerre, l'est presque devenue après, du fait de l'augmentation des besoins et de la faiblesse des moyens des paroisses. L'accroissement démographique de la région parisienne (augmentant de 1 302 000 habitants de 1963 à 1972 alors que Paris perd 342 000 habitants) explique aisément la construction en banlieue de 350 églises (tous diocèses confondus)⁴⁹⁷, mais pose le problème de leur financement. Car si les Chantiers aident les paroisses à réaliser leurs projets

après en avoir discuté la nécessité et le programme, chacune d'elle doit financer, selon des proportions variables, une partie des travaux, grâce à des emprunts souscrits auprès de la Caisse d'Épargne, de la Caisse des dépôts et consignations de France, du Crédit foncier... sans négliger les souscriptions si modestes soient-elles. De leur côté, les Chantiers trouvent leur financement dans les dons qu'une active organisation permet de collecter, d'encourager et d'investir. L'appel à la générosité des fidèles repose sur la collecte réalisée à l'occasion des *Journées des Chantiers du Cardinal* organisées annuellement dans chaque paroisse, qui rapportent jusqu'à 90 % du budget global des Chantiers. La revue *Les Chantiers du Cardinal*, envoyée gratuitement aux donateurs et disponible dans les paroisses, informe les fidèles des besoins existants et des réalisations en cours et en projet⁴⁹⁸. À l'intérieur, des pages publicitaires permettent de réduire les frais de publication.

Des propriétaires multiples et variés

Au terme d'un processus constructif soutenu (au rythme annuel d'une quarantaine de nouveaux lieux de culte, jusqu'en 1968), il est difficile à un observateur extérieur de mesurer ce qui appartient à l'association diocésaine, aux diverses associations paroissiales⁴⁹⁹, voire aux collectivités locales. Car certaines paroisses, faute de moyens, louent un terrain aux communes selon un bail emphytéotique au terme duquel la ville se retrouvera propriétaire de l'édifice.

Hormis les collectivités publiques, quatre types d'organismes possèdent les sanctuaires construits sur cette période. Première par ordre d'importance, l'association diocésaine a vocation, dans le domaine immobilier, à louer ou acheter les immeubles nécessaires à l'exercice du culte ou au logement du clergé. Mais l'ancienne Société immobilière de la région parisienne, transformée en association depuis 1970, possède plusieurs églises de banlieue ainsi que des terrains susceptibles d'accueillir d'éventuels chantiers. Complétant l'action de ces deux organismes, de nombreuses associations et sociétés, dans lesquelles l'évêché ne possède pas toujours une majorité de contrôle, ont pris le relais, notamment pour abriter mouvements et œuvres divers dont les locaux ne constituent pas exactement des biens d'Église. Enfin, les congrégations religieuses reconnues par l'État ont le droit de posséder des propriétés immobilières ; dans le cas contraire, leurs biens appartiennent, là encore, à des associations ou des sociétés privées.

Une Église en quête de sa place dans la ville, et travaillée par une réforme liturgique en gestation

Si le volet financier des chantiers religieux connaît alors une certaine continuité avec celui de la période antérieure, l'évolution des idées en terme de pastorale trouve un terrain d'application privilégié dans la France de la reconstruction qui met en pratique quelques-unes des propositions élaborées par le mouvement liturgique allemand. Ce courant de réforme, né autour du cercle de Rothenfels-sur-le-Main durant l'entre-deux-guerres, s'était, en effet, sous la pression du régime nazi, borné à l'étude et à l'approfondissement des idées du théologien Romano Guardini⁵⁰⁰.

Un local d'église en banlieue pour quoi faire ?

Dans sa mouvance, le Centre de pastorale liturgique, créé pendant la guerre (en 1943), à Paris, se veut à la fois théologique, pastoral et biblique. Mais tandis « qu'avant-guerre il s'agissait de mettre la liturgie existante à la portée du peuple et de promouvoir le chant grégorien, on percevra, ensuite, plus clairement la nécessité d'une réforme profonde des rites et d'une introduction partielle de la langue vernaculaire dans la célébration »⁵⁰¹. En ce sens, on peut dire que le Centre de pastorale liturgique, ses sessions et ses congrès ouvraient, en France, la voie aux réformes du concile Vatican II. Il publiera ainsi, en 1971, un texte intitulé « L'Église, maison du peuple de Dieu ». Tirant profit des expériences communautaires d'avant-guerre (mouvements d'action catholique, patronages, scoutisme), le clergé français entreprend une démarche réformatrice plus attentive à la vie de l'assemblée, associée à une perception novatrice de l'église, porteuse de programmes et de formes nouvelles. Dans la revue *Die Schildgenossen*, le théologien Romano Guardini réfléchissait, dès 1938, sur la notion d'« église-maison » : « Nous pourrions très bien imaginer l'église comme une maison parmi les autres. Une maison qui comprendrait à la fois des espaces d'habitation et un espace pour la célébration liturgique »⁵⁰² ; l'architecte allemand Emil Steffann, auteur, dès cette époque, d'églises modestes, insérées dans la trame bâtie, et d'espaces parfaitement adaptés à la communauté comme à la personne, constitue la référence en terme d'architecture religieuse au service de la réforme liturgique amorcée. Cette démarche d'insertion prônée par Guardini et par Steffann,

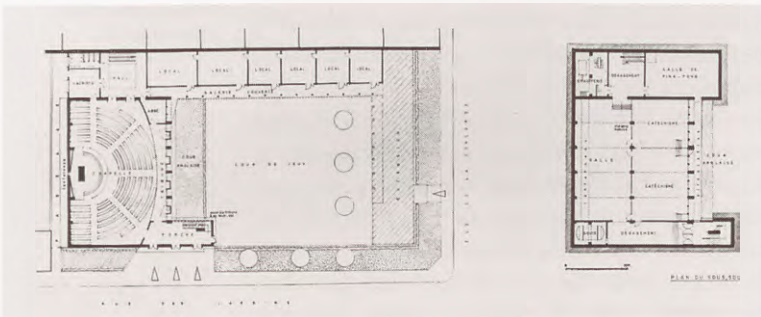
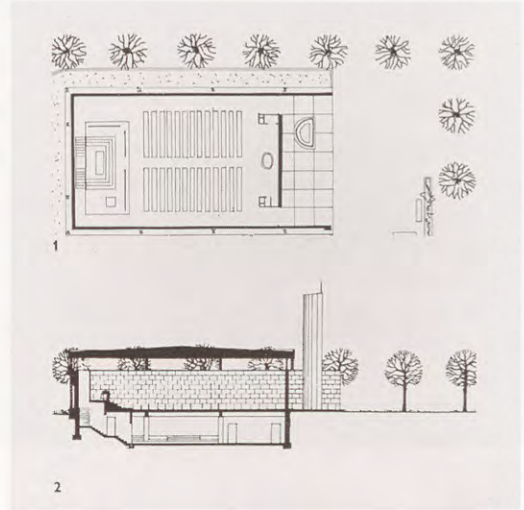
l'église de Bobigny (Tous-les-Saints, 1967) la réalise par son intégration au centre d'un des plus grands ensembles de la banlieue parisienne où elle présente une architecture banale, dénuée de caractère religieux, dont seule la façade présente une modeste recherche ornementale, due au jeu rythmé des piliers de béton. De même, l'ensemble paroissial qui inclut l'église Saint-Jean-Porte-Latine d'Antony, (Pierre Pinsard architecte⁵⁰³, 1967), constitue un bloc de béton brut de décoffrage, peu distinct des barres et des tours composant le grand ensemble d'Antony.

*Épinay-sur-Seine
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Sainte-Cécile.
Façade, plans et coupe
longitudinale de l'édifice
(L'Architecture française,
n° 239-240,
juillet-août 1962).*

Le lieu de l'assemblée et ses variantes formelles

Dans le domaine liturgique, une double nécessité s'impose dès lors : recentrer l'espace ecclésial sur l'assemblée en un espace favorable aux relations prêtre/fidèles et à celles des fidèles entre eux ;

de grands ensembles dépourvus d'espaces communitaires, se heurte à une incompréhension croissante de la population ; ainsi émerge peu à peu la notion de « complexe ecclésial comportant une diversité de services et pratiquement axé sur la possibilité de recueillement et de rencontres... L'idéal serait un centre, lieu d'échanges... avec un petit sanctuaire favorable à la prière par petits groupes, et un grand local pour la messe du dimanche, qui serait utilisable aussi pour des séances de cinéma, théâtre, conférences »⁵⁰⁴. Le centre paroissial Saint-Daniel d'Asnières (1962)⁵⁰⁵ offre ainsi, en sous-sol, un ensemble de salles polyvalentes jointes à la chapelle de cinq cents places, en remplacement de baraquements en bois d'un autre âge. Jean Duthilleul et Pierre Sonrel complètent pareillement l'équipement social du grand ensemble de Rueil-Malmaison⁵⁰⁶ d'une chapelle doublée d'un ensemble d'espaces à vocation polyvalente.



repenser l'organisation spatiale du sanctuaire de façon à rééquilibrer célébration eucharistique (sur l'autel) et liturgie de la parole (ambon et pupitre). Par ailleurs, la présence d'un local d'église, sous-employé et réservé à une minorité, au sein

Le sous-sol de Sainte-Monique de Bagneux (1964) dispose d'une salle de spectacle de quatre cents places dotée d'une cabine de projection, un foyer, une salle de réunion, des bureaux et des salles de catéchisme. Les églises d'Asnières, de Bagneux, d'Antony et de Rueil partagent, d'ailleurs, une disposition commune : faute d'espace, les fonctions s'y répartissent sur deux plans, l'un réservé au culte, l'autre, aux services annexes.

Mais l'essentiel des réflexions se concentre sur l'organisation de l'espace cultuel lui-même et se traduit par une diversité formelle⁵⁰⁷ variant en fonction du type de relation établi entre le prêtre et l'assemblée. Le schéma groupant celle-ci derrière le clergé, selon une orientation commune (figure du peuple en marche vers son Dieu guidé par



ses pasteurs, dont s'inspire la plupart des églises médiévales) semble concurrencé et fait l'objet d'une contestation unanime des bâtisseurs. Pourtant, nombre d'églises des années cinquante et soixante reprennent ce plan rectangulaire orienté, occupé la plupart du temps dans le sens de la longueur⁵⁰⁸. Si la répartition clergé/assemblée y retrouve une disposition traditionnelle, le prêtre, désormais, célèbre face au peuple, tandis que des jeux de lumières distincts différencient l'affectation de l'espace. Variante du parti précédent, le plan carré se rapproche du plan centré même si son emploi présente rarement cette disposition. On le trouve présent à six reprises en proche banlieue parisienne : Saint-Michel de Livry-Gargan offre le seul exemple de disposition interne centrée, permettant aux fidèles de se retrouver en vis-à-vis selon une référence au « cénacle » de l'Église primitive⁵⁰⁹ ; les autres

églises (Saint-Patrice d'Épinay, Saint-Pierre-Saint-Paul de Colombes, Notre-Dame-de-Nazareth de Vitry-sur-Seine, Sainte-Colombe de Villejuif, le Saint-Esprit de Meudon) exploitent la diagonale ou la médiatrice du carré pour rapprocher les fidèles de l'autel et leur assurer une meilleure visibilité⁵¹⁰. Le plan centré, massé ou rayonnant à partir de l'autel, dont les architectes des années vingt avaient redécouvert la force symbolique, ne trouve en proche banlieue que deux emplois : la Pentecôte de Bourg-la-Reine présente un plan hexagonal tandis que Stella matutina (à Saint-Cloud) offre l'originalité et le symbolisme d'une étoile à cinq branches, favorable au dialogue des fidèles entre eux, de part et d'autre de l'autel. L'église circulaire ne semble pas avoir directement inspiré les architectes de la banlieue parisienne, même si l'auteur de Saint-Bernard de Colombes

*Livry-Gargan
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Saint-Michel.*



*Ivry-sur-Seine
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame-
de-Nazareth.*

conçoit son église à partir de l'emboîtement de deux cercles, parti qui offre la commodité d'un espace modulable et l'avantage d'un volume centré sur le sanctuaire. L'amphithéâtre (cercle partiel) qui assure aux fidèles une bonne visibilité mais réduit l'espace du chœur de moitié, convient aux chapelles modestes : Georges et Yves Boiret y recourent pour la chapelle Saint-Daniel d'Asnières dans le cadre d'un équipement de quartier. Le trapèze qui gomme les défauts de l'amphithéâtre tout en conservant les avantages, a été retenu pour deux églises du diocèse de Nanterre : Sainte-Monique de Bagneux et Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception de Boulogne-Billancourt. La proximité de ce parti avec celui de nombreuses salles de spectacle s'impose d'autant plus quand la salle dispose d'une tribune accessible au public, comme c'est le cas à Boulogne-Billancourt.

*Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
de-l'Immaculée-
Conception.*

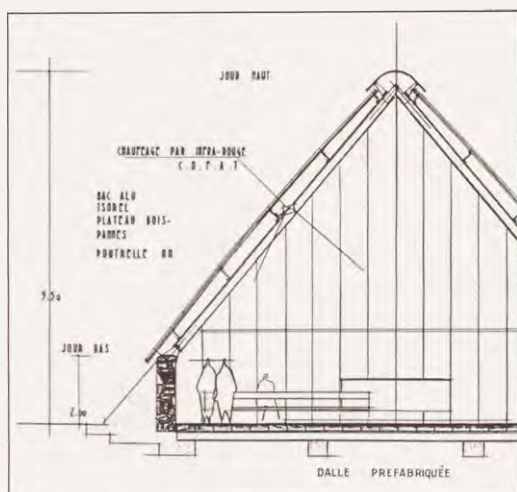


Des techniques d'avant-garde pour des formes inédites

L'urgence des besoins en matière de construction religieuse et la modicité des moyens disponibles rapprochent les bâtisseurs des recherches menées dès avant-guerre dans d'autres domaines (logement, industrie) par certains architectes ou ingénieurs comme Jean Prouvé pour diminuer les coûts soit par une rationalisation accrue de l'organisation des chantiers (Beaudouin et Lods à Drancy ; Maistrasse à Suresnes), soit par la production industrielle et standardisée de matériaux préfabriqués.

Production industrielle et matériaux préfabriqués

Le même Jean Prouvé propose en 1958 un projet d'église démontable en acier⁵¹¹ et collabore, cinq ans plus tard, avec l'architecte Paul Picot pour la struc-



ture métallique de Saint-Paul de L'Haÿ-les-Roses⁵¹². Les architectes Xavier et Luc Arsène-Henry, membres du comité national pour les constructions d'églises (organe de conseil et d'exécution de l'épiscopat) exposent en 1963 à la Foire de Paris un modèle de chapelle à structure métallique démontable ; après la fermeture de la manifestation, ils la réimplantent à Montrouge sous le vocable de Saint-Luc, combinant parois métalliques et poteaux de bois lamellé. À l'époque des chapelles « meccano », des églises gonflables⁵¹³ ou des constructions en nids d'abeille qui doivent autant à la technique de l'ingénieur qu'à l'art de l'architecte, l'intervention des matériaux et des structures concourent (autant que le plan) aux recherches formelles d'une architecture dépouillée, moins par goût de la pauvreté que par souci d'économie. Le plafond de bois de Tous-les-Saints de Bobigny



Montrouge (Hauts-de-Seine), église paroissiale Saint-Luc.

repose sur une charpente métallique préfabriquée, composée de tubulures tridimensionnelles. Ailleurs, le métal est utilisé par les architectes sous forme de supports minces qui ont le mérite d'être économiques et de ne guère gêner la visibilité du fait de leur gracilité : Rainer Senn⁵¹⁴ a recours aux poteaux (IPN) à Sainte-Colombe de Villejuif ; l'église Saint-Jean-Marie-Vianney de Rueil-Malmaison est traitée par ses architectes P. Sonrel et J. Duthilleul comme l'ensemble d'habitations qu'elle complète : l'ossature poteaux-poutres, toute d'acier, y est intégralement portante⁵¹⁵. La préfabrication s'impose comme un procédé constructif à la fois économique et susceptible de créer des structures homogènes malgré une grande diversité formelle. La modulation, qui consiste à tirer parti de la préfabrication d'éléments simples ou multiples d'un module préfabriqué industriellement,

La solution de Jean Prouvé à la quête d'églises mobiles est proposée dans L'Art sacré (mai-juin 1958) ; son expérimentation était prévue à Forbach en Lorraine.

L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), église paroissiale Saint-Paul.





*Villejuif
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Sainte-Colombe.*

connaît un certain essor stimulé par l'accroissement des chantiers. Cette pratique, dont l'ingénieur Jean Prouvé s'est fait l'apôtre⁵¹⁶ dès avant-guerre et que le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme l'invite à appliquer après-guerre dans le domaine du logement (Meudon-Bellevue), assure la reproduction multiple d'éléments identiques dont la normalisation dimensionnelle et

qualitative produit des économies substantielles et d'indiscutables effets esthétiques. Le plafond des églises de la Pentecôte de Bourg-la-Reine et de Notre-Dame-de-Nazareth de Vitry-sur-Seine (André Le Donné⁵¹⁷ architecte) bénéficie ainsi de la diffusion d'éléments préfabriqués. Si, hors de la région (Royan, Caen), des programmes ambitieux utilisent des éléments préfabriqués de grande dimension,

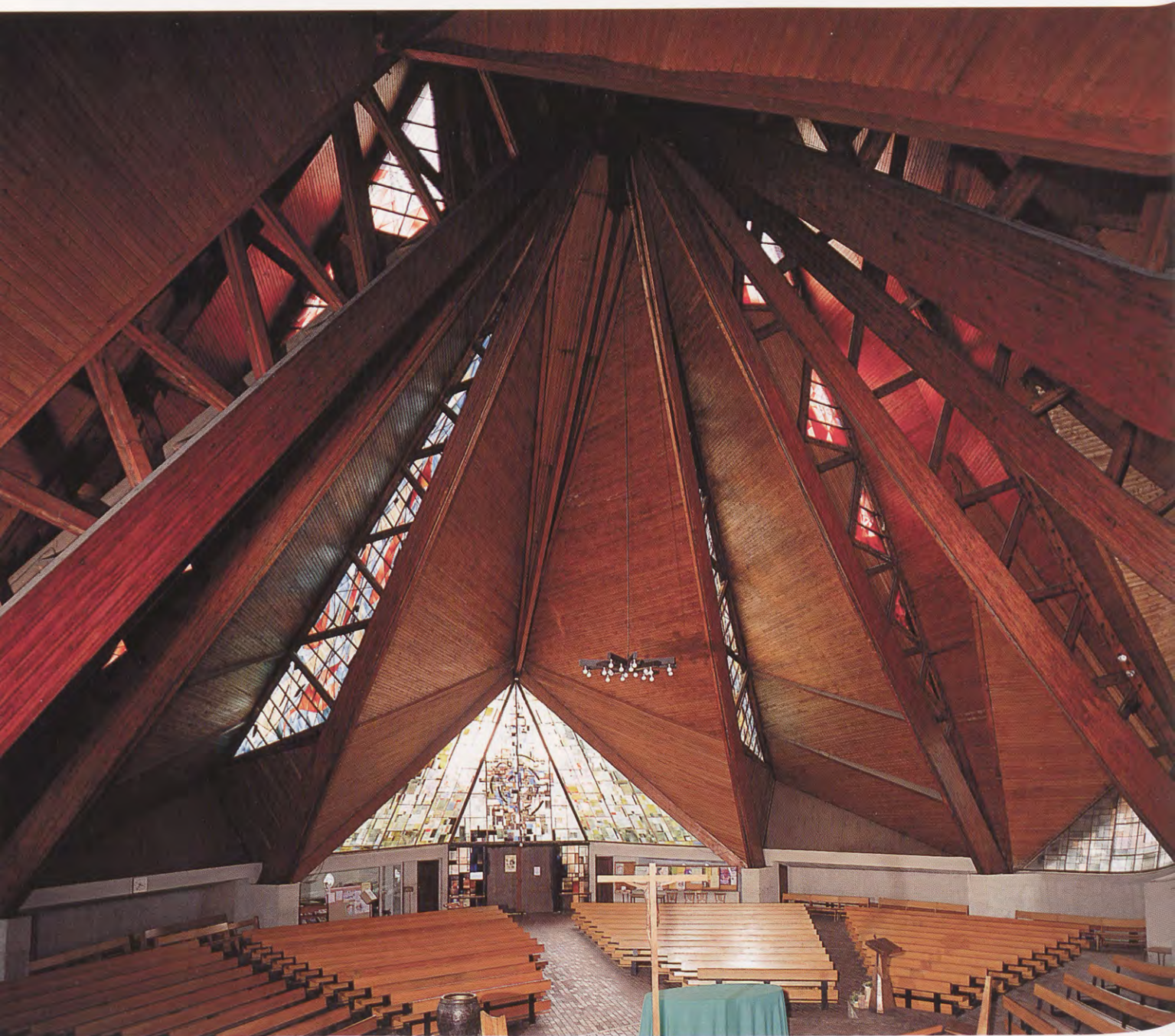


*Ivry-sur-Seine
(Val-de-Marne),
église paroissiale
Notre-Dame-
de-Nazareth.*

ce procédé constitue assurément un progrès technique en terme de rationalisation du chantier, par son gain de temps et sa source d'économie, particulièrement intéressant pour les programmes limités aux budgets modestes (chapelle de l'Emmanuel de La Courneuve ; chapelle Saint-Louis de Villeneuve-Saint-Georges). Alors que charpentes et supports métalliques faisaient appel à la préfabrication, la tentation est grande pour les architectes concevant une charpente de menuiserie de s'inspirer

des éléments et des formes traditionnelles : l'hexagone de la Pentecôte de Bourg-la-Reine reçoit ainsi une classique charpente rayonnante de poutres entrecroisées convergeant vers un entrain central réalisée par les Charpentiers de Paris. Henri Vidal, pourtant, se montre plus novateur à la chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Joies de Meudon où il fait supporter une légère voûte lambrissée par une charpente lamellaire de planches croisées et rivetées⁵¹⁸. Ce faisant, il prolonge les recherches

*Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Stella matutina.
Vue de l'autel
vers un quartier
de l'espace intérieur.*



du colonel Emy, qui propose dès 1837 de substituer aux poutres coûteuses des planches rivetées⁵¹⁹, et celles d'un charpentier suisse du début du siècle qui préféra aux boulons un collage à la caséine. Les planches superposées et préalablement collées (à plat ou courbées dans un gabarit selon les besoins) constituent ainsi un procédé de préfabrication (le lamellé-collé) dont la France ne découvre vraiment que vers 1950 tout l'intérêt économique. En région parisienne,

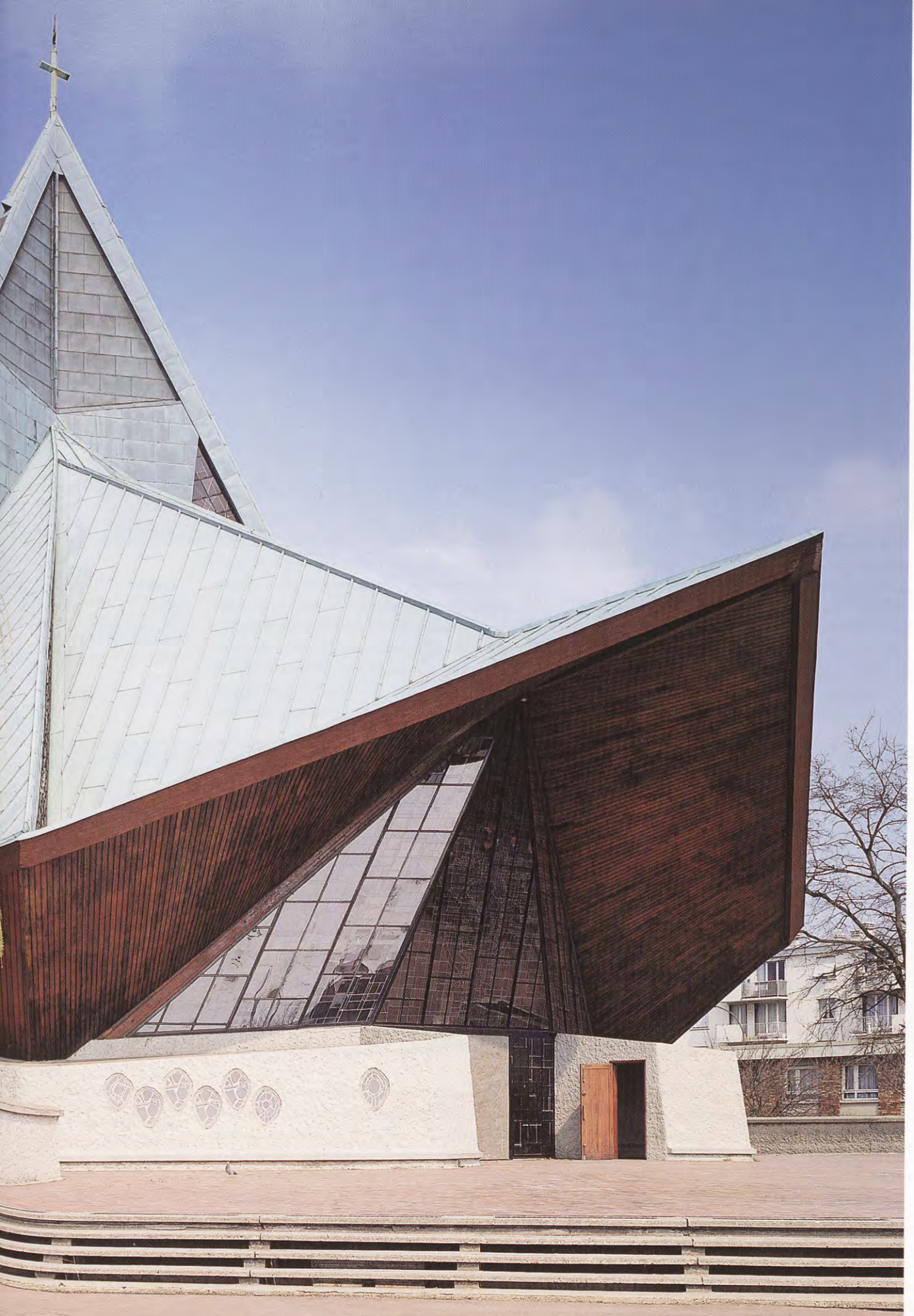
(Sainte-Monique de Bagneux ; Sainte-Cécile d'Épinay-sur-Seine ; Saint-Paul de Nanterre ; Sainte-Monique de Châtenay-Malabry), la construction religieuse a recours à ce type de charpente qui lui assure un ample volume sans support intermédiaire. À Saint-Cloud (Stella matutina), la charpente de bois lamellé-collé forme un assemblage de poutres dressées, convergeant au centre d'un volume hérissé de pointes dont les pans laissent, parfois, place à des verrières zénithales.

*Meudon
(Hauts-de-Seine),
chapelle Notre-Dame-
de-Toutes-Joies.
Vue de la nef
vers le chœur.*



*Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Stella matutina.
Vue générale extérieure.*







Le béton en dalle, voile, coque

Mais dès qu'il s'agit d'édifices de quelque importance, ou d'affirmer un geste monumental, le béton s'impose comme le matériau de base de l'architecture religieuse. Bien qu'omniprésent dans le gros œuvre, on ne le trouve guère présenté nu ; l'église d'Antony qui l'utilise sans apprêt, puise dans le dessin des coffrages un certain brutalisme. Partout ailleurs, on le trouve peint ou enduit (Saint-Cloud, Nanterre, Vitry). André Le Donne s'est fait une spécialité d'églises de béton d'une simplicité « évangélique ». Notre-Dame-de-Nazareth de Vitry-sur-Seine témoigne, en Val-de-Marne, de toute une famille architecturale que définit une même austérité constructive. L'emploi de briques de parement, intérieur ou extérieur, voire les deux (Bourg-la-Reine, Bobigny, Créteil, Neuilly), révèle la permanence d'une attitude antérieure : la réticence à se servir du béton comme matériau d'église. Le petit moellon calcaire (caractéristique du style des Chantiers du Cardinal) continue aussi à servir d'écran à Rueil, Neuilly, Issy et Colombes (Saint-Bernard). À Neuilly, les architectes Coulon et Douillet ménagent la vue des fidèles par un lambris de bois intérieur. Pourtant, l'alternance brique et verre (Créteil-Montmesly) ainsi que le recours à la dalle de verre à Colombes (Saint-Pierre-Saint-Paul), Asnières (Saint-Daniel) et Bagneux (Sainte-Monique), sans être vraiment novateurs, annoncent la prochaine reconnaissance du béton. Mais l'emploi

mural de ce matériau présente moins d'intérêt que sa mise en œuvre, porteuse d'évolution architecturale : son emploi structurel libère le volume interne des limites imposées par les matériaux traditionnels en matière de couverture. L'utilisation de poutres de grande portée, des voûtes en voile mince et des coques de béton libèrent désormais

*Bagneux
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Monique.*



de la contrainte du pilier, réalisant ainsi l'unité du volume abritant la communauté chrétienne. Les recherches d'un ingénieur comme Bernard Lafaille qui apparaît dès les années 1935-1936 comme le premier théoricien des surfaces gauches minces (en coques de béton armé)⁵²⁰, contribuent,

*Issy-les-Moulineaux
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
des-Pauvres.*

grâce à la collaboration d'architectes comme Pierre Pinsard (à Lille), Maurice Novarina (à Villeparisis) ou Guillaume Gillet (à Bourg-la-Reine), à « traiter les nouvelles structures comme un répertoire de formes originales dans lesquelles ils (ont) simplement puisé pour composer une église... c'est-à-dire, en fin de compte, selon les règles d'un nouvel éclectisme structurel »⁵²¹. C'est bien, en effet, la méthode qu'adopte Guillaume Gillet dans son projet (non abouti) d'église pour Bourg-la-Reine⁵²². Reprenant les formules mises au point par Bernard Lafaille qui lui ont valu le succès à Royan (poteaux-coques en V, couverture suspendue en « selle de cheval » autrement dite paraboloïde hyperbolique en voile mince de béton armé), Gillet élabore vers 1957 un projet dont la voûte s'élève à quinze mètres au-dessus du sol⁵²³. Si Guillaume Gillet ne put mener à bien son projet, la leçon n'est pas perdue pour d'autres architectes qui adoptent les surfaces gauches en couverture, comme à Sainte-Monique-de-la-Butte-Rouge (à Châtenay-Malabry, architecte Pierre Sirvin). Plus modestement, une simple dalle de béton assure la couverture de Notre-Dame-des-Pauvres d'Issy, Saint-Bernard de Colombes, Saint-Michel-Montmesly de Créteil, Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception de Boulogne-Billancourt, Saint-Jean-Porte-Latine d'Antony, ou d'un voile auto-porteur (Saint-Pierre-Saint-Paul de Colombes). Guidés par une volonté de rupture avec les styles du passé,



se trouvent, encore une fois, ailleurs en France, (Assy, Royan, Lille, Ronchamp, Audincourt...) ⁵²⁴, l'étroite association d'une structure constructive et d'une expression architecturale renouvelée permet de combiner, dans plusieurs églises de banlieue, technique et symbolique et de réaliser des églises en forme de tente, selon une référence éminemment biblique⁵²⁵, qui offre aussi l'avantage de rompre

*Châtenay-Malabry
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Sainte-Monique-
de-la-Butte-Rouge.*

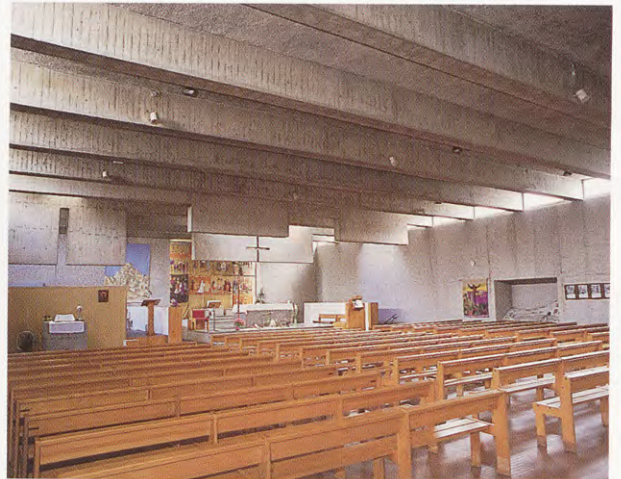
En bas à droite,

*Antony
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jean-Porte-Latine.*



*Issy-les-Moulineaux
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
des-Pauvres.*

les architectes trouvent ainsi dans la mise en œuvre du béton armé et dans l'application des nouvelles techniques de l'art de l'ingénieur, une expression résolument moderne de l'architecture religieuse, attendue en Île-de-France depuis le prototype du Raincy. Même si les chefs-d'œuvre du genre



avec la géométrie ambiante des barres et des tours. André Le Donné poussera d'ailleurs la démarche, quelques années plus tard, en proposant des églises-tentes constituées de mâts, de câbles et de voiles correspondant à une conception dynamique et précaire de l'architecture religieuse.



**Matière et transcendance :
la part du mystère**

Réserver aux œuvres des années cinquante et soixante une seule approche rationnelle, visant à accueillir une liturgie réformée, reviendrait incontestablement à les amputer d'une de leur dimension novatrice : leur part de mystère. Car (faut-il y voir le fruit des interprétations psychanalytiques, phénoménologiques ou symboliques de la religion ou un retour aux sources des mystères romans ?) force est de constater l'effort des architectes pour traduire dans la matière la part de transcendance dont tout sanctuaire est potentiellement le signe. Au-delà des programmes, et avant même de songer à quelque décor, le jeu des volumes modelés par la lumière dans la masse construite apparaît alors comme la liturgie première que sert le bâtisseur. Après avoir étudié matériaux et techniques, sans doute faut-il cerner aussi les modes de distribution et de répartition de la lumière, tant son économie contribue à modeler le volume et sa perception. L'ensemble des maîtres d'œuvre qui privilégie, évidemment, l'éclairage du chœur aux dépens de celui d'une nef laissée dans la pénombre, diverge sur les moyens d'y parvenir ; et si une bande de verre disposée à la base du plafond distille à Saint-Luc de Montrouge une lumière parcimonieuse (mais relativement homogène), un éclairage dissymétrique ménage à Issy, Neuilly, Bagneux ou Rueil un violent contraste spatial rejaillissant sur l'autel. Réduire l'éclairage de la nef pour focaliser sur le chœur l'éclairage zénithal d'un lanterneau fournit un moyen efficace de dramatiser le lieu de la célébration : Notre-Dame-de-Nazareth de Vitry-sur-Seine et Saint-Michel de Livry-Gargan bénéficient d'un tel parti tandis que l'allongement du lanterneau d'Antony ou l'inclinaison des volets de celui d'Asnières (Saint-Daniel) assurent un éclairage indirect. Mais le goût de la lumière (dont témoigne l'art des cathédrales) a pu inspirer tel ou tel architecte pour qui l'éclat et la clarté manifestent la gloire de Dieu ; aussi quelques églises dressent-elles de véritables « murs de lumière » : la façade de Sainte-Monique de Bagneux offre une ample dalle de verre et celle de Saint-Daniel d'Asnières n'est qu'une vaste verrière dont l'éclat inonde l'église par-delà la tribune ; à Colombes, les dalles de verre des murs latéraux et du mur de fond déversent un flot lumineux dans toute l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. Les pans multiples de Stella matutina à Saint-Cloud, mêlant verres blancs et colorés, constituent une sorte de piège à lumière dont le chatouillement baigne l'autel et cerne l'assemblée. Si l'art du vitrail joue,

parfois, des lumières multicolores, la présence fréquente de verre incolore, pas toujours dictée par un souci d'économie, traduit par sa transparence l'ouverture de l'Église au monde qui l'entoure⁵²⁶.

La banalisation extérieure qui affecte l'architecture religieuse des années cinquante et soixante, conduisant (nous l'avons vu) à en soigner l'aménagement interne par une modulation lumineuse, devait aussi compter sur l'art du vitrail pour créer une atmosphère propice à la prière et ajouter l'éclat de la couleur au contraste primaire ombre/lumière⁵²⁷.

Page de gauche,

Antony
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jean-Porte-Latine.

Asnières
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Daniel.



Dans un article intitulé « Ce que l'Église attend du vitrail », le père Couturier traçait en 1938 dans *L'Art sacré* une ligne plus qu'un véritable programme : « que la lumière du jour ne vienne pas troubler notre lumière intérieure ». Alors que l'intérêt didactique des verrières médiévales se trouve remis en question par les historiens de l'art, le grand public français découvre l'art abstrait avec lequel il se familiarise. Parallèlement, l'appel au « génie » lancé par le père Couturier pour revivifier le décor des églises et, concurremment, la multiplication des propositions faites aux artistes dans le cadre de la reconstruction des dommages de guerre incitent nombre de peintres (Rouault, Manessier, Bazaine, Zack...) à tenter l'expérience du vitrail. Reconnaissance des formes abstraites et contraintes économiques se conjuguent pour favoriser ainsi l'émergence et la diffusion d'un vitrail géométrique qui devient, alors, omniprésent : Gérard Lardeur, entre autres, en compose pour Sainte-Thérèse de Noisy-le-Sec et pour Saint-Luc de Montrouge ; Pierre Chevalley en dessine à Saint-Louis-Sainte-Isabelle-de-Neuilly ; André Pierre redonne à Sainte-Thérèse de Boulogne-Billancourt des verrières de verre éclaté dans l'esprit de celles de la maison Labouret posées vers 1940



*Asnières
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Daniel.*

*La dalle de verre
a été exécutée d'après les
cartons de Philippe Lejeune
par les Ateliers monastiques
de Saint-Benoît-sur-Loire :
vue intérieure de la verrière
depuis la tribune
(L'Architecture française,
juillet-août 1962).*

et soufflées par les bombardements ; cette maison achèvera d'ailleurs le chantier des verrières boullonnaises ; le peintre-verrier Blanchet place également du vitrail géométrique dans la charpente polygonale de Stella matutina à Saint-Cloud d'où sa polychromie rayonne comme autant de facettes d'une lanterne magique.

Les verrières de la façade de Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception de Boulogne-Billancourt, œuvres de Paul Bony, composent une brillante

**Boulogne-Billancourt
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Notre-Dame-
de-l'Immaculée-
Conception.**

Ci-contre,

*Verrière de la tribune,
Vierge à l'enfant,
par Jacques Bony, 1968.*

Ci-dessous et à droite,
*Au revers de la façade,
Paul Bony signe de grandes
verrières abstraites jouant
des variations colorées
d'une gamme privilégiant
le jaune et le bleu,
en parfaite harmonie
avec l'architecture de l'église.*



*La grisaille, appliquée
ponctuellement, altère
la transparence des verres :
on la trouve étendue
au lavis et partiellement
éclaircie à l'aiguille,
posée au pochoir
ou à la brosse, ou encore
tracée au pinceau
pour jouer de la confusion
avec le réseau de plomb.*

illustration des ressources de la grisaille appliquée sur verre transparent⁵²⁸ : étendue en lavis, posée au pochoir sur des verres de couleur, éclaircie à l'aiguille, voire en trait concurrent du plomb, la grisaille multiforme compose un tableau graphique dont l'abstraction nuancée n'est pas dénuée d'une certaine austérité. À la tribune, son frère, Jacques, propose une composition abstraite de verres polychromes enveloppant d'une manière de halo une Vierge à l'enfant aux tons chaleureux traités comme un pastel. La grisaille, ici, produit une lumière diffuse et parcimonieuse, plongeant la nef dans une pénombre qui accroit d'autant le contraste avec le chœur baigné d'un jour direct.

L'architecte de Notre-Dame-des-Pauvres d'Issy-les-Moulineaux joue également des facultés offertes par le béton : l'élévation de la dalle de couverture au-dessus de l'autel dilate le jour latéral dont le vitrage conditionne la quantité et façonne la texture. Les grandes verrières abstraites de Léon Zack en modulent l'espace, alternant éclat et chaleur de larges plages jaunes avec des bandes bleues, grises et violettes plus contraintes. Cette chaleureuse





intimité doit beaucoup au travail du verre : les vitres teintées portent un lavis de grisaille variable dont l'effet transparent, opaque ou translucide assure un rayonnement mesuré et détermine un espace liturgique intérieur sans clôture absolue. Mais un tel traitement a un coût que tous les maîtres d'œuvre ne peuvent accorder au décor.

Aussi, faute de pouvoir recourir à un peintre-verrier, et quand le vitrail traditionnel, mis en plomb, se révèle inaccessible, la dalle de verre dispose d'avantages providentiels. Sainte-Monique de Bagneux présente ainsi une façade-vitrail dont la juxtaposition d'éléments colorés compose une sorte de tapisserie conçue par Christine Messmer et exécutée par Guy Le Chevallier. Car, depuis les années trente, la dalle de verre a bien amélioré ses performances couvrantes : le cartonnier Philippe Lejeune dresse la façade de Saint-Daniel d'Asnières d'un véritable mur de verres polychromes et de béton dont la réalisation a été confiée aux ateliers monastiques de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire qui exécutent aussi les verrières de Notre-Dame-de-la-Merci de Fresnes et celles de Notre-Dame-de-la-Compassion de Rueil-Malmaison ; et les Artisans du sanctuaire composent les verrières géométriques de Saint-Patrice-d'Orgemont à Épinay-sur-Seine.

Les églises de banlieue face à la « querelle de *L'Art sacré* »

Le vitrail connaît ainsi un renouveau d'autant plus remarqué qu'il s'inscrit dans un contexte général défavorable au décor religieux. En effet, la polyvalence attendue de cette génération d'églises contraint les architectes à prévoir une flexibilité des lieux peu propice à l'installation d'un décor

trop marqué, susceptible de déménager en fonction des affectations successives de l'espace. Parallèlement, si la proche banlieue ne compte aucune des églises qui défrayent alors la chronique, leur aménagement intérieur s'inscrit dans le contexte de la « querelle de l'art sacré » dont les conséquences se feront sentir durant plusieurs décennies⁵²⁹ dans toute la France. Les pères dominicains Régamey et Couturier, qui reprennent la revue *L'Art sacré* au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et qui sont à l'origine d'un courant visant à inviter « les maîtres de l'art vivant » (Couturier) à participer au renouveau de l'art religieux, se trouvent pris à parti à propos des églises d'Assy, Vence, Audincourt, Ronchamp, des Bréseux. L'ardeur avec laquelle ils militent pour un nouvel art religieux, pariant sur le génie (fût-il athée comme Braque ou Léger), plutôt que sur les artistes croyants traditionnels, jugés sans talent, déchaîne la critique. À l'article intitulé « Chronique de nos erreurs » du père Couturier s'en prenant violemment dans sa revue à la décoration peinte de Saint-Jacques de Montrouge, des artistes répondent vers 1960 par une lettre ouverte collective dans laquelle ils reprochent au dominicain de préférer des églises devenues musées de l'art religieux moderne à des sanctuaires décorés par des artistes convaincus. L'autorité ecclésiastique, inquiète de l'incompréhension croissante qui sépare une élite cultivée de la plus grande partie du clergé et des fidèles, prend majoritairement parti⁵³⁰ pour un art liturgique modérément réformé, à mi-chemin de l'art de Saint-Sulpice et de celui prôné par *L'Art sacré*, conformément aux options des Chantiers du Cardinal. Peinture et vitrail (disciplines qui ont suscité les controverses les plus vives) vont, par la suite,

Ci-dessus et page de droite,

Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), église paroissiale Notre-Dame-des-Pauvres.

Les grandes verrières abstraites de Léon Zack modulent l'espace du chœur à l'aide de larges plages jaunes chaleureuses alternant avec la froideur de bandes bleu-gris plus austères. C'est au travail du verre que l'on doit ce sentiment d'intimité : un lavis de grisaille passé inégalement sur le verre teinté assure des effets ici de transparence, là d'opacité qui dilatent l'espace tout en réalisant une sorte de claustra lumineuse.



faire les frais de la querelle : la peinture disparaît quasiment des églises de la banlieue tandis que le mur de lumière remplace le vitrail, malgré de notables exceptions (Issy-les-Moulineaux) dont bénéficie la dalle de verre, à la fois mur et vitrail (Asnières). Les images, incomprises ou rejetées pour leur pessimisme, disparaissent alors des églises dont le décor appauvri accroît l'importance du geste architectural. Ce dépouillement général qui rapproche lieux du culte catholique et temples réformés, favorise l'émergence d'un art non-figuratif mieux accepté que l'art abstrait, comme le souligne Bernard Dorival⁵³¹. Dans cet esprit, le peintre Léon Zack⁵³² travaille pour l'Église : « par les lignes, les couleurs

s'orne d'une vaste peinture d'André Beaudouin, représentation stylisée de l'Apocalypse. Du mur du chœur se détache un retable de cuivre repoussé (figurant le *Christ parmi les apôtres*) dû à Louis Chavignier qui signe aussi l'autel, le crucifix et les fonts baptismaux. On le retrouve aussi à Neuilly où il signe des autels ainsi qu'à Créteil (Saint-Michel de Montmesly) pour un ensemble de mobilier de chœur. On notera, enfin, que le sculpteur Philippe Kaepelin, initié par Henri Charlier, mais qui se tourne aux alentours de 1965 vers le métal technique, réalise à la basilique de Saint-Denis les grilles de la crypte, ainsi qu'un autel pour la chapelle Notre-Dame-de-Pitié de Puteaux.

**Montrouge (Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-Jacques.**

Deux des cinq peintures
représentant la Vie
de saint Jacques.



et les rythmes, (il signifie) une union de la sensibilité et de la spiritualité dans une certaine analogie avec la musique »⁵³³. Notre-Dame-des-Pauvres d'Issy-les-Moulineaux, pour laquelle il dessine les cartons des verrières mais aussi le Christ de l'autel, lui doit sa chaleureuse intimité ; à ses côtés, Irène Zack y grave un chemin de croix tandis que l'autel, le tabernacle et la cuve baptismale sont l'œuvre d'un élève de Brancusi, Maxime-Adam Tessier, qui travaille aussi aux églises Saint-Gervais et Sainte-Claire de Pantin. La crise de *L'Art sacré*, nouée autour du Christ de Germaine Richier (placé, à l'origine, dans l'église d'Assy), a montré le rejet dont souffre la sculpture abstraite alors même que des œuvres plus accessibles continuent d'être appréciées. Le chemin de croix de céramique qui scande la nef de Notre-Dame-de-Toutes-Joies (Meudon) doit sa fervente expressivité à l'art du sculpteur André-Julien Roche : dans la veine des sculpteurs romans, ses quatorze stations allient rigueur de la composition, animation scénique et beauté plastique. Avec ses douze poteaux métalliques supportant une dalle de béton, l'architecture de Saint-Jean-Marie-Vianney de Rueil-Malmaison s'inspire du dais protégeant le Saint-Sacrement ; l'envers du dais, qui forme le plafond de l'église,

Pour autant, il s'agit là d'œuvres isolées dont la rareté contraste avec l'ampleur numérique des chantiers en cours. Ce déplacement, dans le domaine religieux, de l'intérêt jadis si fort pour le décor (que l'on songe à son importance dans les églises des années trente !), désormais presque entièrement porté sur l'architecture, le chroniqueur de *L'Architecture française* le traduit parfaitement lorsqu'il écrit, en guise d'introduction à la partie « aménagements et décor intérieur de l'église » d'un numéro spécial consacré à l'architecture religieuse : « Le meilleur décor est celui qui naît de l'expression architecturale ; il n'est pas "ajouté" à l'édifice ; c'est le jeu des volumes à la fois fonctionnel et esthétique, l'opposition des pleins et des vides, la matière et la coloration des matériaux, le dessin des éléments de structure qui lui donnent sa valeur »⁵³⁴. Se plaçant au-dessus des querelles, le concile Vatican II entérinera la réforme liturgique expérimentée en France et en Allemagne ; plusieurs textes conciliaires réaffirmeront l'intérêt de l'Église pour l'art religieux, hors de toute exclusive, dans le respect du dogme, des convictions personnelles et des cultures nationales, laissant aux instances ecclésiastiques locales le soin de juger des situations particulières.

De gauche à droite,

Cinquième tableau :
Martyre de saint Jacques,
ensemble du tableau signé
le Groupe (Binne,
Bourigeaud, Cornet,
de Sainte-Marie, Hersent,
Ipousteguy, Jean Épecheu,
Jean Leduc, Lestang,
Leyritz E, Marillier, Martin,
Pêcheux, Quéméré, Sutter),
daté septembre 1947.

Deuxième tableau :
Jacques est témoin
de la pêche miraculeuse,
l'ensemble du tableau
est signé Ipousteguy, 1947.



*Meudon
(Hauts-de-Seine),
chapelle Notre-Dame-
de-Toutes-Joies.
Le chemin de croix
d'André-Julien Roche.*

De haut en bas,

*Comparution
devant Ponce Pilate.*

*Véronique essuie
le visage de Jésus.*

Jésus et les saintes femmes.

*La Vierge et saint Jean
au pied de la croix.*

Descente de croix.



Jalons et perspectives

À l'heure de conclure, les chiffres du recensement de cette fin de siècle révèlent un tassement de la population proprement parisienne, une certaine stagnation de celle de la petite couronne, et l'expansion de la grande. Autrement dit, les besoins en équipements culturels continuent d'évoluer mais concernent moins une proche banlieue qui, désormais, complète, restaure ou agrandit ses locaux paroissiaux, quand elle ne les reconstruit (Vanves, Saint-François-d'Assise). Au reste, la construction religieuse de la périphérie parisienne n'a guère proliféré au lendemain du concile Vatican II.

Des équipements dispersés pour la « pastorale éclatée » des années soixante-dix

Alors que l'État crée les villes nouvelles en grande couronne, pour tenter de restructurer l'agglomération (sur le plan démographique, économique, de l'emploi, du logement...) et tandis qu'une urbanisation plus diffuse se répand en tache d'huile sur toute la région, les pouvoirs publics (qui prévoient un lieu de culte pour toute opération d'urbanisme) se heurtent à la frilosité nouvelle d'un clergé en proie à une contestation interne de l'institution. Survenant après mai 1968, l'application de la réforme liturgique qui agite les fidèles, se traduit finalement par une banalisation de l'architecture religieuse résultant d'une théorie de la désacralisation. L'ère post-conciliaire était, pourtant, sans équivoque sur la nécessité de nouveaux types d'église. Les commissions diocésaines d'art sacré, qui assurent le relais entre les autorités, les experts et la base, recommandent une double attitude aux bâtisseurs : construire sur la base d'une concertation préalable avec les paroissiens dont on déterminera les besoins, la pratique, les comportements sociologiques... ; faire preuve

*Courbevoie
(Hauts-de-Seine),
la Défense,
Notre-Dame
de la Pentecôte.
32^e Chantier du Cardinal,
la chapelle de l'architecte
Franck Hammoutène
a été inaugurée et consacrée
le 7 janvier 2001 ;
c'est la première église
du troisième millénaire
pour le diocèse de Nanterre.*

d'une simplicité évangélique excluant tout caractère monumental, et tout décor autre que simplifié à l'extrême. « Le rejet du monumental devient après 1968 un véritable dogme » constatent Franck Debié et Pierre Vérot⁵³⁵. Le rapport interne rédigé en 1970 par le père Capellades *Pour une politique nouvelle de l'équipement religieux* se fait l'écho de ce souci d'une architecture intégrée à l'environnement bâti, troquant sa dimension symbolique pour des valeurs d'accueil, de simplicité et de recueillement. Publié l'année suivante sous un titre évocateur (*Faut-il encore construire des églises ?*), le rapport critique les églises construites jusqu'alors, trop grandes pour la pratique ordinaire, mais insuffisantes pour les grandes célébrations ; il joint plusieurs recommandations. À la paroisse centrale traditionnelle, il propose de substituer un modèle pluraliste, accueillant, certes, les fidèles habituels, mais également ouverte aux représentants de pratiques diversifiées : scouts et mouvements de jeunes, groupes d'action catholique, aumôneries, communautés charismatiques, communautés de base, chrétiens marginaux ou en recherche... Au nom d'une « pastorale éclatée », ces centres polyvalents, articulés autour d'un sanctuaire, répondront à une demande changeante et diverse, et pourront offrir un accueil adapté⁵³⁶. Autour de ce centre (lieu d'accueil et de rassemblement de l'assemblée priante), des locaux disséminés sur la commune, plutôt polyvalents, peuvent être envisagés, véritables relais paroissiaux. Les centres fédérateurs proposent un sanctuaire, ainsi qu'une ou plusieurs salles modulables, pouvant occasionnellement faire office de nef ou de salle de conférence. S'y ajoutent bureaux, salles de réunion, permettant de célébrer le culte mais aussi d'y pratiquer les activités d'une vie paroissiale (réunions, catéchisme, accueil...). À une échelle plus réduite, le relais paroissial répond aux mêmes principes : oratoire, salle de réunion transformable au gré des besoins. De fait, en 1971, dans toute l'Île-de-France, « on consacre trois églises, trois centres paroissiaux, deux relais paroissiaux, deux chapelles "Jossermoz", quatre chapelles en dur »⁵³⁷. À partir de 1974, le mot « église » va même jusqu'à disparaître du vocabulaire ecclésiastique. Cette politique « minimaliste » consistant à adopter un profil bas trouve sa traduction dans le « schéma de structure » élaboré par les Chantiers diocésains de Versailles en réponse à l'attente de l'IAURP (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne⁵³⁸) : « Nous envisageons très sérieusement de doter ces paroisses d'un "équipement de base" des plus modestes leur permettant d'assurer le culte et l'enseignement pendant dix ou vingt ans. Il reviendra aux nouvelles communautés paroissiales de bâtir l'église lorsqu'elles seront définitivement constituées, tout en gardant l'espoir que viendront des jours meilleurs ! »⁵³⁹. Si l'église de Dugny est reconstruite grâce aux dommages de guerre, tandis que s'achève Saint-Paul de Vitry-sur-Seine, les Chantiers du Cardinal créent dès 1969 au Globe (à Stains) un relais paroissial, bientôt suivi par celui de la ZUP de la Haie-Griselle à Boissy-Saint-Léger (1978) ; l'année suivante, le relais paroissial Jean XXIII s'adresse aux 20 000 habitants d'une ZUP de Fontenay-sous-Bois ; sous le même vocable, un centre paroissial est destiné aux fidèles de Chennevières-sur-Marne (1972, Carles architecte) ; et Boissy-Saint-Léger dispose à partir de 1978 de celui de Notre-Dame-de-la-Plaine (A. Gutton architecte). Face aux besoins nouveaux du monde moderne, fleurissent des centres d'accueil comme celui installé au sein du quartier d'affaires de la Défense (Courbevoie), au centre commercial de « Belle épine » (Thiais-Rungis) ainsi qu'à l'aéroport d'Orly.

Conformément à la recommandation du père Capellades d'avoir « le courage et la liberté de faire des expériences afin de tester la valeur des possibilités nouvelles » en matière de plans, d'agencement, de matériaux ou de décor, les sanctuaires des années soixante-dix se caractérisent par la simplicité de leur formes et la modestie de leurs volumes. Si la quête d'humilité ira parfois jusqu'à se satisfaire d'un appartement au sein d'un logement HLM⁵⁴⁰, gage d'insertion dans la communauté des hommes de banlieue, la plupart des constructions adoptent un profil bas, dépourvu de clocher, dont l'oratoire



*Vanves
(Hauts-de-Seine),
église paroissiale
Saint-François-
d'Assise.*

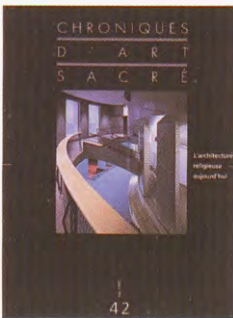
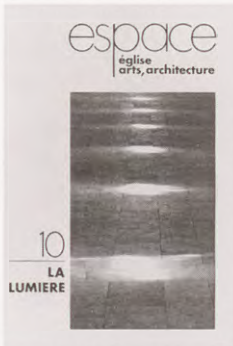
*Elle a été reconstruite
en 1998 sur l'emplacement
d'une ancienne chapelle
des années vingt
dont subsiste, à droite,
l'ancien presbytère.*

constitue l'élément majeur, seulement identifiable de l'homme de la rue par un signe extérieur plastique souvent limité à une simple croix. L'effort intérieur se concentre sur l'aménagement de l'oratoire et celui du local d'accueil où le soin porté aux jeux de lumière représente le seul élément de recherche dans une construction que caractérise une extrême économie de moyens. Recherche d'économie et souci de polyvalence conduisent à une recherche de souplesse spatiale et à l'ouverture aux techniques et aux matériaux nouveaux. Le métal est ostensiblement utilisé à Sainte-Bathilde de Châtenay-Malabry (1972, M. Even architecte) ; au Vert-Galant de Tremblay-en-France, des structures métalliques modulables assurent la combinaison sous le même « chapiteau » de diverses dispositions spatiales. Alors que, durant les années soixante-dix, évêques, experts diocésains et équipes paroissiales tiennent les propositions du rapport Capellades pour autant de directives déterminant le nouveau programme des constructions d'églises, se mettent en place les nouveaux chœurs conformes aux dispositions prônées par les textes conciliaires, c'est-à-dire ordonnés selon les trois pôles de la célébration : l'autel pour l'eucharistie, l'ambon pour la liturgie de la parole, et le siège de la présidence. À côté de ces pôles essentiels, apparaissent quelques éléments complémentaires : réserve eucharistique, cuve baptismale, parfois l'orgue ou la chorale.

Les années quatre-vingt et le retour du monumental

Les années quatre-vingt connaissent un double mouvement, fait à la fois de rupture et de continuité. De petites communautés (régulières, charismatiques...) poursuivent les expériences tentées durant la décennie précédente et développent des lieux favorables au partage, à la prière et à une liturgie simplifiée. Ces locaux, généralement anodins, témoignent d'une créativité modeste en matière d'architecture ou de décor religieux. Mais l'impasse de l'art sacré des années cinquante et la banalisation de l'architecture religieuse des années soixante et soixante-dix posent le problème du rôle de l'art sacré dans la pratique religieuse, ce que le père Danielou résumait ainsi : « Le problème n'est pas de savoir comment s'accommoder d'une société sécularisée, mais de savoir comment rendre la réalité religieuse présente au monde qui se construit »⁵⁴¹. Bien qu'il soit, sans doute, prématuré d'esquisser l'évolution des années quatre-vingt en matière de construction religieuse, force est de constater alors une redécouverte du rôle pastoral de l'église⁵⁴² et de la beauté⁵⁴³. L'émergence de formes polyvalentes et du droit à la diversité révèlent alors leur bénéfique opportunité dans leur souple capacité d'adaptation aux multiples communautés. Mais, à côté de l'oratoire intimiste et accessible en permanence, contrairement aux sanctuaires réservés aux offices, réapparaît peu à peu la nécessaire visibilité du sanctuaire selon une approche renouvelée de l'image et de l'architecture religieuse. Et le mouvement, plus général, d'affirmation d'une identité chrétienne, qui s'affiche en diverses manifestations publiques (visite du pape Jean-Paul II, pèlerinages à Chartres, chemins de croix, processions, rassemblements de la jeunesse...) à laquelle correspond une médiation croissante de l'Église, traduit bien, en terme de stratégie pastorale, une volonté déclarée de visibilité⁵⁴⁴. À cet égard, le thème du colloque tenu à Évy en 1989 *L'Architecture religieuse et le retour du monumental*, révèle de la part de l'Église un désir de rupture par rapport à l'attitude de la décennie précédente. La paroisse retrouve son rôle pastoral même si cette réhabilitation se fait au prix d'une définition plus restrictive, fidèle, en somme, au noyau dur d'une petite communauté de pratiquants actifs.

Parallèlement, l'église retrouve place dans un ensemble d'équipements culturels, parmi les oratoires, centres et relais paroissiaux ; bien plus, elle retrouve droit de cité et fait l'unanimité sur la nécessité pour son architecture d'affirmer, d'abord, sa visibilité. Cette dimension clairement requise, encore fallait-il réinventer une monumentalité contemporaine dont l'expressivité poétique impose le programme, à partir de symboles forts comme le narthex, la porte ou le baptistère, constitutifs d'une fonctionnalité liturgique. À travers ses écrits⁵⁴⁵, le bénédictin dom Frédéric Debuyst s'affirme comme le représentant majeur d'un courant liturgique héritier des réflexions du théologien Romano Guardini et des réalisations de l'architecte Emil Steffann, tous deux partisans d'aménagements intimistes autour de la notion communautaire de l'« église-maison », dont les *Chroniques d'art sacré* se font le porte-parole. Cette revue, apparue en 1985, qui accorde une large place à l'architecture religieuse contemporaine sans négliger les arts plastiques, succède à *Espace, église, arts, architecture*, publication du Centre national de pastorale liturgique née en 1978 et disparue cinq ans plus tard, qui elle-même tentait de combler le vide laissé par l'interruption de la fameuse revue *L'Art sacré* dont le sabotage



De haut en bas,

L'Art sacré,
sous-titrée « *Le problème des églises économiques* »,
juillet-août 1958.

Espace, église, arts, architecture,
sous-titrée « *La lumière* »,
3^e trimestre 1980.

Chroniques d'art sacré,
sous-titrée « *L'architecture religieuse aujourd'hui* »,
été 1994.

en 1969 par le père Capellades signait l'échec de sa ligne éditoriale, sinon de sa démarche de réflexion. Malgré l'audience confidentielle réservée aux *Chroniques*, l'art sacré s'avère à la mode et se retrouve récupéré dans un contexte millénariste, par un public toujours plus large, oscillant entre ésotérisme et démarche culturelle ou commerciale.

S'il semble prématuré d'esquisser un tableau de la construction religieuse post-conciliaire de la proche banlieue parisienne⁵⁴⁶, il était tentant, à l'aube d'un nouveau millénaire, de dresser un premier bilan des églises érigées dans ce périmètre du Concordat jusqu'à Vatican II. D'abord, parce que, de Chateaubriand à nos jours, en passant par Barrès (*La grande pitié des églises de France*, 1914), il n'est besoin d'être historien d'art pour s'intéresser aux églises et se sentir concerné par leur sort. Ensuite, précisément, parce qu'au terme de ces deux siècles de création architecturale, le moment semble venu de faire le bilan du patrimoine ainsi réalisé. Un tel constat presse d'autant plus que se pose la brûlante question de son entretien, dont la responsabilité, au terme de la loi de Séparation, incombe principalement à une Église (propriétaire de 233 des 355 édifices concernés⁵⁴⁷) démunie face à cette charge. Alors que la collectivité nationale a, d'ores et déjà, pris en charge quelques-unes des réussites les plus incontestables de leur catégorie, il importait de mesurer la créativité d'un genre architectural jadis tenu pour majeur et dont la faible proportion d'édifices du XX^e siècle protégés au titre des Monuments historiques traduit bien la marginalisation patrimoniale⁵⁴⁸. C'est pourquoi l'architecture religieuse des XIX^e et XX^e siècles devait être, au moins une fois, envisagée globalement et considérée dans la perspective d'une évolution générale qui seule permettait d'en expliquer les ressorts, d'en cerner les lignes de force et d'en distinguer les réussites.

Un particularisme périphérique à géométrie variable

Au terme de cette approche globale, non exclusive de considérations de détail, répondre à l'existence éventuelle d'un particularisme périphérique en matière d'architecture religieuse appelle une réponse modulée selon la chronologie. Ainsi Empire et monarchie restaurée ne font-ils guère de distinction entre églises de Paris ou de province en l'absence de banlieue constituée, et les attributs néoclassiques de la grandeur habillent d'un égal caractère institutionnel bâtiments civils ou religieux. L'incontestable émergence de la banlieue sous le Second Empire n'induit cependant pas de particularisme stylistique puisque la construction religieuse obéit alors à l'opportunité politique : les rares chantiers de la banlieue ne diffèrent guère de ceux de la capitale sauf si un choix princier en dicte la nécessité et l'ampleur financière. La République radicale inaugure (en banlieue comme à Paris) une ère de construction religieuse dont la restriction et l'indigence ne prédisposent à l'émergence d'un style. C'est après la Séparation et durant l'entre-deux-guerres que l'Œuvre des chapelles de secours, puis celle des Chantiers du Cardinal manifestent la singulière ardeur constructive du diocèse de Paris dont bénéficie la banlieue. Le style des Chantiers (si style particulier il y a) réside dans l'audace toute relative de ses réalisations, oscillant entre modernité et tradition. Après-guerre, la construction religieuse

des « trente glorieuses » pratique une remise en cause et une diversité formelle qui affectent les églises de toutes les banlieues urbaines. En somme, l'architecture religieuse partage le sort de la banlieue qui l'accueille : d'abord reléguée dans le camp provincial puis dans celui de la capitale, l'architecture religieuse de la banlieue ne connaît de statut spécifique qu'au moment où la banlieue parisienne voit sa spécificité reconnue. Sans doute n'est-ce pas un hasard si la création d'édifices originaux (Notre-Dame du Raincy) ou novateurs (Saint-Louis de Vincennes) accompagne cette reconnaissance, comme elle accompagnera ultérieurement celle de la modernité provinciale (Assy, Ronchamp, Audincourt, Firminy) ; de même que, dans leur hostilité à la notion d'équipement culturel, les vedettes de l'architecture « moderne » se détourneront alors d'une banlieue parisienne livrée à un processus constructif de quadrillage paroissial incompatible avec le caractère exceptionnel de leur démarche créative.

Une marginalisation patrimoniale inquiétante

Pour autant, la stagnation démographique de la proche banlieue comme la réduction des effectifs du clergé constituent une menace potentielle pour la conservation de ce patrimoine religieux. Or il s'agit d'un patrimoine d'autant plus précaire que ces édifices, le plus souvent réalisés à l'économie et dans l'urgence, (« chapelles de secours ») n'ont guère été conçus pour durer. À l'heure où certains d'entre eux ont déjà été reconstruits s'impose une salutaire réflexion sur leur vocation patrimoniale. La prudence dont fait preuve l'administration des Monuments historiques dans sa politique de protection de ce type d'édifices, est à cet égard significative d'une certaine perplexité ; et cette circonspection administrative se révèle d'autant plus dramatique qu'elle réduit d'autant la participation de l'État à la conservation de ce patrimoine⁵⁴⁹. Lors du récent colloque *Églises d'aujourd'hui, patrimoine de demain*⁵⁵⁰, François Barré (alors directeur de l'Architecture et du Patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication) note que la modestie de ces chiffres, résultant de campagnes thématiques dont les services patrimoniaux de l'Île-de-France peuvent revendiquer en partie l'initiative, tient, entre autres causes, à l'attitude variable des responsables vis-à-vis de l'architecture de ce siècle. Se demandant pourquoi « le prince éclairé est moins éclairé qu'autrefois »⁵⁵¹, ce dernier avance trois explications. À l'origine de cette méconnaissance de l'art de notre temps, François Barré pointe d'abord des carences éducatives ; si, ni l'histoire de l'art ni les écoles d'architecture n'invitent leurs élèves à étudier et à prendre en considération les formes actuelles de l'architecture religieuse, comment les responsables patrimoniaux de demain pourraient-ils s'y intéresser, en admettant que ces constructions existent encore ? Sans doute protège-t-on ce qui fait mémoire et qui apparaît susceptible d'identification collective ; or, remarque l'auteur, la frilosité de l'administration pourrait bien résulter d'une volonté de « pérenniser l'architecture dans sa seule relation avec la monumentalité »⁵⁵² quand l'architecture religieuse de l'ère post-conciliaire emprunte les formes de la banalité dans une démarche d'insertion et d'humilité fraternelle. Cette discutabile appréhension de l'architecture religieuse contemporaine résulterait d'une méconnaissance imputable, en partie, aux carences de la recherche.

Le jugement semble assez sévère car chercheurs et enseignants sont loin de se désintéresser du sujet. Le colloque de 1997, réuni à l'initiative de Dominique Ponau, directeur de l'École du Louvre, était organisé par la commission pour la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine culturel. L'année précédente, cette institution avait pris l'initiative de rencontres sur le thème « Formes et sens : la formation à la dimension religieuse du patrimoine culturel »⁵⁵³. Sous le double patronage du ministère de la Culture et de la Communication et de celui de l'Éducation nationale, chercheurs, enseignants et responsables



**Tremblay-en-France
(Seine-Saint-Denis),
église paroissiale
Sainte-Thérèse-
du-Vert-Galant.**

Les architectes
L.-P. Grobois

(déjà remarqué pour le
complexe paroissial du quartier
de Bagatelle à Toulouse)
et G. Aangenendt
réalisent en 1971
une église modifiable
dont les différentes formes
d'utilisation s'obtiennent
par un jeu
de cloisons mobiles.

politiques y réaffirmaient la nécessaire prise en compte de l'apport de la religion à la culture de ce pays. En témoignant d'une prise de conscience commune aux différents responsables nationaux face à la méconnaissance dont souffre l'architecture religieuse moderne, ils répondaient par avance à François Barré qui concluait les actes du colloque de 1997 par un vibrant appel aux chercheurs de l'Inventaire général : « Il faudrait aussi, dans le domaine de la mémoire, que l'Inventaire qui précède et suscite, d'une certaine façon, la protection, se prolonge jusqu'à la fin du siècle. En effet, à deux ans de l'an 2000, l'Inventaire se fixe encore l'année 1940 comme point limite de ses préoccupations, et encore cet objectif n'est-il fixé que depuis 1988. Or il y a une réalité de siècle qu'il faudrait dévoiler, étudier et, en partie, protéger »⁵⁵⁴. Mais, s'interrogeait récemment François Loyer⁵⁵⁵, « le patrimoine de la seconde moitié du xx^e siècle existe-t-il encore ? ». Car, sans compter les édifices déjà disparus, il semble techniquement impossible d'entretenir, voire de restaurer, des bâtiments dont matériaux et procédés de mise en œuvre sont tombés en désuétude. Alors que « l'image qu'on garde du xx^e siècle à travers son patrimoine s'éloigne chaque jour un peu plus de ses ambitions, comme de ses réalisations effectives »⁵⁵⁶, l'étude de l'architecture religieuse de la proche banlieue parisienne s'imposait comme une urgence. Cette « ardente obligation » de rendre compte de la récente production d'un genre architectural majeur nécessitait, pour les chercheurs de l'Inventaire, de disposer d'éléments de réflexion susceptibles d'orienter leurs enquêtes de terrain et de guider leur analyse. Puisse la présente étude contribuer, malgré ses limites, à la compréhension, d'un domaine patrimonial majeur en permanent renouvellement !

Orientation bibliographique

Liste des revues

*Revue d'architecture
du XIX^e siècle.*

L'Architecture d'aujourd'hui :
- n° 6, 1934 :

Architectures religieuses ;
- n° 7, 1938 :

Architectures religieuses ;
- n° 71, 1957 :

Architectures religieuses ;
- n° 81, 1959 :

Architectures religieuses ;
- n° 96, 1961 :

Architectures religieuses ;
- n° 108, 1963 :

Architectures sacrées-
recherches structurales ;
- n° 125, 1966 :

Architecture sacrée.

L'Architecture française :

- nos 121-122, 1952 :

Architecture religieuse, I ;
- nos 161-162, 1956 :

Architecture religieuse, II ;
- nos 191-192, 1958 :

Architecture religieuse, III ;
- nos 239-240, 1962 :

Architecture religieuse, IV ;
- nos 264-265, 1964 :

Architecture religieuse, V ;
- nos 347-348, 1971 :

Architecture religieuse, VI.

L'Art sacré (1933-1969).

*Le Christ dans la banlieue
devenue Les Chantiers
du Cardinal.*

Chroniques d'art sacré
(depuis 1985).

Espace, église, arts, architecture
(1978-1983).

La Maison-Dieu,
éd. par le Centre national
de pastorale liturgique :

- n° 63, 4^e trimestre 1960 :
Bâtir et aménager les églises ;

- n° 88, 4^e trimestre 1966 :
Problèmes d'aujourd'hui ;

- n° 193, 1^{er} trimestre 1993 :
Les lieux de la liturgie ;

- n° 197, 1^{er} trimestre 1994 :
L'espace liturgique.

Techniques et architecture :

- n° 304, 1975 :

Pourquoi les gonflables ? ;
- n° 405, décembre 1992-
janvier 1993 :

Architectures sacrées.

Orientation bibliographique

Arnaud d'Agnel (chanoine G.),
L'Art religieux moderne,
Grenoble, Arthaud,
1936, 2 vol.

Auduc (Arlette),
*Les constructions d'églises
dans l'actuelle Seine-Saint-Denis
de 1850 à 1914 :
Mémoire de DEA d'histoire
de l'architecture occidentale
au XIX^e siècle,* sous la direction
de Jean-Michel Leniaud,
École pratique
des hautes études,
IV^e section, Paris-Sorbonne,
septembre 1997.

Auduc (Arlette),
« Une difficile construction
d'église en banlieue :
l'exemple de Sainte-Marthe-
des-Quatre-Chemins
à Pantin, 1875-1897 »,
in *Revue d'histoire
de l'Église de France,*
juillet-décembre 1999,
t. 85, n° 215, p. 291-314.

Baboullène (J.) Brion (M.)
et Delalande (J.-M.-V.),
*Faut-il encore
construire des églises ?*
Paris, Fleurus, 1970, 107 p.

Bouchon (Chantal)
Brisac (Catherine)
Chaline (Nadine-Josette)
et Leniaud (Jean-Michel),
*Ces églises du dix-neuvième
siècle,* Amiens, Encrages,
1993, 270 p.

Charon-Bordas (Jeannine),
*Les sources de l'histoire
de l'architecture religieuse
aux Archives nationales,
de la Révolution à la Séparation,
1789-1905,* Paris, Archives
nationales, 1994, 196 p.

Chélini (Jean),
*La ville et l'Église :
premier bilan d'enquêtes
de sociologie religieuse urbaine,*
Éd. du Cerf, 1958, 364 p.

Cholvy (Gérard),
*La Religion en France de la fin
du XVIII^e siècle à nos jours,*
Paris, Hachette, 1998.

Anonyme, « La Construction
des églises au XIX^e et au
XX^e siècles », numéro spécial
de la *Revue d'histoire de l'Église
de France,* 1987, t. LXXIII.

Daniel (Yvan),
*L'équipement paroissial d'un
diocèse urbain, Paris, 1802-1956,*
Paris, Éd. Ouvrières,

Économie et humanisme,
1956, 193 p., « coll. de
sociologie religieuse », n° 2.

Debié (Franck) et Verot (Pierre),
*Urbanisme et art sacré :
une aventure du XX^e siècle,*
Paris, Critérim, 1991, 411 p.

Debuyst (dom Frédéric),
*Le renouveau de l'art sacré
de 1920 à 1962,*
Tours, Mame, 1991.

Debuyst (dom Frédéric),
*L'art religieux contemporain
de 1962 à nos jours,*
Tours, Mame, 1988.

Foucart (Bruno),
*Le Renouveau de la peinture
religieuse en France, 1800-1860,*
Paris, Arthena, 1987, 440 p.

Fouilloux (Étienne) et
Alberigo (Giuseppe), *Histoire
du concile Vatican II, 1959-1965,*
Paris, Éd. du Cerf, 1997.

Fouilloux (Étienne), « Courants
de pensée, piété, apostolat :
le catholicisme », in *Histoire
générale du christianisme,*
t. XII : *Guerres mondiales
et totalitarismes (1914-1958),*
Paris, Desclée-Fayard,
1990, p. 116-239.

- Fourcaut (Annie), *La banlieue en morceaux : la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Grâne, Creaphis, 2000, 338 p.
- Fourcaut (Annie), *Un siècle de banlieue parisienne, 1859-1964, guide de recherches*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- Guéné (Hélène) et Loyer (François), *L'Église, l'État et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Paris, Éd. Norma, 1995, 366 p.
- Hilaire (Yves-Marie) et Cholvy (Gérard), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, Privat, 1985-1988, 3 vol.
- Histoire de la France religieuse*, sous la direction de Jacques Le Goff et René Rémond, Paris, Éd. du Seuil, 4 vol., t. IV, *Société sécularisée et nouveaux religieux (XX^e siècle)*, 1992.
- Histoire générale du christianisme*, Paris, Desclée-Fayard, 13 vol.
- Lasserre (Jean-Claude), « La commande et les commanditaires (vitrail XIX^e siècle) », in *Revue de l'art*, 1980, n^o 72, p. 50-54.
- Lebras (Gabriel), *L'Église et le village*, Paris, Flammarion, 1976, 289 p.
- Lebrun (Pierre), *Églises nomades, démontables, mobiles, polyvalentes, immatérielles : ambiguïtés de l'architecture religieuse dynamique*
- en France entre 1945 et 1975*, thèse sous la direction de François Loyer, université Lumière-Lyon-2, novembre 2000, 265 p. Ex. dactylographié.
- Lefrançois (Michèle) Bréon (Emmanuel) Foucart (Bruno) et Dagen (Philippe), *L'Art sacré au XX^e siècle*, Éd. de l'Albaron, Musée municipal de Boulogne-Billancourt, 1993, 311 p.
- Leniaud (Jean-Michel), *Les cathédrales au XIX^e siècle*, Paris, Économica, 1993, 984 p.
- Lercaro (Jacques) Aubert (Denis) Capellades (Jean)..., *Espace sacré et architecture moderne*, Paris, Éd. du Cerf, 1971, 143 p.
- Mercier (Georges), *L'architecture religieuse contemporaine en France*, Tours, Mame, 1968, 232 p.
- Metzger (Marcel), *Histoire de la liturgie : les grandes étapes*, Paris, Desclée de Brower, 1994, 226 p.
- Pichard (Joseph), *L'art sacré moderne*, Grenoble, Arthaud, 1953.
- Poisson (Georges), « Inventaire des édifices religieux catholiques des Hauts-de-Seine », in *Mémoires de la Féd. Soc. hist. et archéol. de Paris et de l'Île-de-France*, 1972-1973, t. XXIII-XXIV, Paris, 1975.
- Pour une politique nouvelle de l'équipement religieux*, éd. par le Comité national
- des constructions d'églises. Paris, le Centurion, 1971, 102 p.
- Prévotat (Jacques), *Être chrétien en France au XX^e siècle, de 1914 à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 1998.
- Robin (Suzanne), *Églises modernes : évolution des édifices religieux en France depuis 1955*, Paris, Hermann, 1980.
- Soullignac (F.), *La banlieue parisienne : 150 ans de transformations*, Paris, La Documentation française, 1993.
- Texier (Simon), *Églises parisiennes du XX^e siècle : architecture et décor*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1996.

Notes

1. L'ouvrage de Roger Martin du Gard est paru entre 1920 et 1937. Il fait écho (notamment *L'Été 1914* de 1936) à une situation que la Première Guerre mondiale avait radicalement modifiée. Dès la fin du Second Empire, bien des communes de la banlieue résidentielle avaient déjà cessé d'être des lieux de résidence secondaire. Seules les plus luxueuses conserveront leur caractère de villégiature jusqu'à l'orée de la Première Guerre mondiale.
 2. Notamment à Cusset près de Vichy.
 3. Sur cette période de l'art sacré (et notamment sur le groupe de l'Arche), on consultera la seconde partie « L'art et le religieux » de l'habilitation d'Hélène Guéné, *Architecture et décor de la première moitié du XX^e siècle : une triple rupture*, Lyon, université Lumière-Lyon-2, 1995. Ce texte s'inspire largement de ses conclusions.
 4. La charpente exceptionnelle de la chapelle des Roches a malheureusement été en grande partie renversée au cours de la tempête de décembre 1999. Elle reste dans l'attente d'une restauration que justifierait amplement son importance dans l'histoire française de l'art sacré au XX^e siècle (H. Guéné, « Maurice Storez (1875-1959) : architecte aux Roches », in *Les Études sociales, l'École des Roches, creuset d'une éducation nouvelle*, 1998, n^o 127-128, p. 181 à 196).
 5. Ragot (Gilles), « De la Reconstruction à Vatican II », in *L'art sacré au XX^e siècle en France*, Boulogne-Billancourt, L'Albaron, 1993, p. 167 à 176.
 6. Le sujet a été étudié par Pierre Lebrun dans sa thèse de doctorat (*1955-1980 : le temps de l'effacement de l'Église catholique dans l'espace urbain en France*, Lyon, université Lumière-Lyon-2, 2001).
 7. Mercier (Georges), *L'architecture religieuse contemporaine en France, vers une synthèse des arts*, Tours, Mame, 1968, en donne quelques beaux exemples.
 8. Daniel (Yvan), *L'Équipement paroissial d'un diocèse urbain, Paris, 1802-1956*, Paris, Éditions ouvrières, économie et humanisme, 1956, 193 p., coll. de sociologie religieuse, n^o 2.
 9. Dupâquier (J.), Felkay (N.), Jacquart (J.) et al., *Paroisses et communes de France : dictionnaire d'histoire administrative et démographique : région parisienne*, Paris, CNRS, 1974, 921 p.
 10. Il n'est, en effet, plus possible d'étudier l'histoire de la banlieue et de son peuplement sans se référer aux multiples travaux d'Annie Fourcaut, et notamment à son habilitation (*La banlieue en morceaux : la crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Éditions Créaphis, 2000, 345 p.) dont la riche synthèse renvoie à de nombreuses autres études.
 11. Il va sans dire que d'autres sommes telles que *L'Histoire de la France religieuse*, publiée aux Éditions du Seuil sous la dir. de Jacques Le Goff et René Rémond (4 vol.) ou que *L'Histoire du christianisme*, publiée par Desclée et Fayard, dont le treizième volume vient de paraître, ont été consultées avec attention et profit, de même que bien d'autres études dont les références apparaissent en notes au fil du texte.
 12. Voir bases documentaires et en particulier pour les œuvres architecturales (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>) et pour le patrimoine mobilier (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/palissy/accueil.htm>).
 13. Daniel (Yvan), *op. cit.*
 14. Depuis 1964, ces deux circonscriptions ont fait l'objet d'un redécoupage administratif et religieux. L'ancienne Seine a donné naissance aux départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. La Seine-et-Oise a engendré les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise.
- Nous reparlerons dans la deuxième partie de cette étude des nouveaux diocèses créés parallèlement.
15. À Garches, l'église est transformée en « Temple de la Raison » ; on organise, pour l'inaugurer, une grande fête avec discours, chants et bal populaire dans l'église. « Linges, ornements et vieilles boiseries » sont alors vendus à l'initiative de la commune (*Chantiers du Cardinal*, septembre 1999, n^o 147, p. 11).
 16. L'état de la plupart des églises d'Ile-de-France à la veille de la Révolution ne nous est pas précisément connu, mais nous détenons des indications de leur histoire à travers le recensement qu'en donne Jeanne Ferté dans *La vie religieuse dans les campagnes parisiennes, 1622-1695* (Paris, Vrin, 1962, 453 p.), décrivant leur état après les restaurations et les reconstructions consécutives aux destructions de la guerre de Cent Ans, des guerres de Religion

- et de la fronde ; le tableau de « L'Église du diocèse de Paris » dressé par l'abbé Lebeuf au milieu du XVIII^e siècle (*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, 1754-1758*) nous renseigne aussi sur l'état des églises cinquante ans avant la Révolution. Les plaintes des paroissiens ou des desservants se trouvent fréquemment rapportées dans nombre de monographies locales ; il faut également consulter : *Acquisitions, constructions ou réparations des églises et presbytères dans les communes rurales du département de la Seine : rapport de la commission... adressé à MM le Préfet et Sous-Préfets, en date du 10 octobre 1810* (AN : F19/642).
17. AN : F21/1871. *Rapport au conseil des Bâtiments civils sur les projets d'achèvement de l'église de Saint-Cloud, séance du 5 décembre 1814* : « ...l'église royale et paroissiale de Saint-Cloud dont l'exécution, commencée sur les dessins de M. Lemoine, architecte à Paris, est élevée à environ quatre mètres et demi hors de terre... »
18. AN : F19/668. Lettre de l'évêque de Versailles au préfet de Seine-et-Oise, du 21 septembre 1806 : « Je suis sans cesse accablé, Monseigneur, des jérémiades des habitants des paroisses réunies qui craignent qu'on ne vende leurs églises, et qu'ils n'aient plus la faculté d'y remplir leurs devoirs religieux... quand la mauvaise saison ou les mauvais chemins les empêcheront d'aller à la mère-église. »
19. Ardura (Bernard), *Le Concordat entre Pie VII et Bonaparte, 15 juillet 1801, bicentenaire d'une réconciliation*, Paris, Éditions du Cerf, 2001, 146 p. Sévestre (E.), *L'histoire, le texte et la destinée du Concordat de 1801*, 2^e édition, 1905, 702 p.
20. Daniel (Yvan), *op. cit.*, p. 29.
21. La création du diocèse de Versailles résulte du Concordat de 1801 ; il a été promulgué en avril 1802. Il comprenait, à l'origine, les deux départements de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir avant que ce dernier n'en soit détaché, en 1822, lors de la création du diocèse de Chartres.
22. Leniaud (Jean-Michel), *L'Administration des cultes pendant la période concordataire*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1988. Charon-Bordas (Jeannine), *Les Sources de l'histoire de l'architecture religieuse aux Archives nationales, de la Révolution à la Séparation, 1789-1905*, Paris, Archives nationales, 1994, 196 p.
23. Concernant les églises bâties après le Concordat, les églises construites sur un terrain communal appartiennent à la commune, quelle que soit la part du financement apportée par la fabrique ; inversement, les églises bâties sur un terrain propriété de la fabrique lui appartiennent, quelle que soit la part du financement communal. Toutefois, les églises entièrement élevées aux frais des communes leur appartiennent, et inversement (J.-M. Leniaud, *Les cathédrales au XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1993, p. 460).
24. Rappelons, à cette occasion, que les fabriques existaient sous l'Ancien Régime et qu'elles avaient été dissoutes pendant la Révolution. L'article organique 76 se trouve confirmé sur ce point par l'article 37 du décret du 30 décembre 1809.
25. Aux termes de l'article 92 du décret du 30 décembre 1809, les communes sont tenues de suppléer à l'insuffisance des revenus de la fabrique pour les grosses réparations et de participer à la reconstruction de l'église (article 98) lorsque le préfet en reconnaît la nécessité (J.-M. Leniaud, *Les cathédrales... op. cit.*, p. 462).
26. Lors de sa création en 1795, le conseil général des Bâtiments civils reçoit mission « d'empêcher qu'il se fasse aucun ouvrage aux frais de la nation sans qu'au préalable, l'utilité, la nécessité ou les avantages en aient été bien constatés, et s'assurer que tous les ouvrages dont l'exécution est ordonnée, se font avec toute la perfection, la solidité et l'économie dont ils sont susceptibles ». Son statut sera successivement révisé en 1838, 1870, 1911 et 1937 (Marie-Claude Genet-Delacroix, *Art et État sous la III^e République : le système des Beaux-Arts, 1870-1940*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 1992, p. 392). La création en 1795 du conseil général des Bâtiments civils résulte d'une réflexion engendrée sous l'Ancien Régime par l'inadaptation fonctionnelle de projets de nombreux bâtiments publics réalisés en conformité avec les exigences de l'Académie. L'affaire de l'Hôtel-Dieu de Paris, dont la reconstruction projetée est l'occasion d'une remise en cause du processus constructif suivi jusqu'alors, annonce la réforme révolutionnaire : à la suite du rejet des projets présentés par Chalgrin et Ledoux (1773), l'Académie des sciences organise un concours d'idées dont le contrôle de l'État garantit la fonctionnalité et l'efficacité thérapeutique avant toute considération esthétique (Bruno Fortier, « Le camp et la forteresse inversée », in *Les Machines à guérir*, Bruxelles, Mardaga, 1979, p. 45-50).
27. Françoise Boudon a étudié les 500 premiers procès verbaux de la série F21 des Archives nationales correspondant aux projets de construction d'églises à subventionner, réparties sur tout le territoire et s'échelonnant de 1802 à 1840. Elle constate ainsi qu'à l'échelle nationale 54 % des projets concernent des reconstructions, 29 % des constructions, 15 % des agrandissements et 2 % des achèvements, les reconstructions se répartissant essentiellement sur les zones frontalières ayant souffert des guerres révolutionnaires (Nord, Champagne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté) mais aussi en Bourgogne et en Rhône-Alpes. Si, dans les deux premières décennies, les programmes établis par les maîtres d'œuvre se bornent à une nef, un chœur et une sacristie, il apparaît qu'après 1820, les projets s'étoffent de bas-côtés, déambulatoires, chapelles et clochers. La communication de F. Boudon, faite lors des journées d'étude sur *L'architecture religieuse au XIX^e siècle, entre éclectisme et rationalisme*, à l'initiative de l'université Paris-Sorbonne et du CNRS (UMR 8597), devrait être publiée prochainement.
28. Article LX : « Il y aura au moins une paroisse par justice de paix. Il sera en outre, établi autant de succursales que le besoin pourra l'exiger. » Article LXII : « Aucune partie du territoire français ne pourra être érigée en cure ou en succursale sans l'autorisation expresse du gouvernement. » Article LXXV : « Les édifices anciennement destinés au culte catholique, actuellement dans les mains de la nation, à raison d'un édifice par cure et par succursale, seront mis à la disposition des évêques par arrêtés du préfet du département. » Article LXXVII : « Dans les paroisses où il n'y aura point d'édifices disponibles pour le culte, l'évêque se concertera avec le préfet pour la désignation d'un édifice convenable. »
29. AN : F19/642. *Acquisitions, constructions ou réparations des églises et presbytères dans les communes rurales du département de la Seine, op. cit.*, note 16.
30. AN : F21/668. Lettre de l'évêque de Versailles au préfet de Seine-et-Oise, 16 ventôse, an XIII : « De tous côtés, Monsieur, on nous annonce la nécessité de réparer les églises qui se délabrent successivement, et, dans plusieurs, menacent ruine. » Lettre de l'évêque de Versailles au préfet de Seine-et-Oise, 19 juillet 1806 : « Rien n'est plus exact, Monseigneur, que la nécessité de réparer 98 églises dans l'arrondissement de Corbeil qui ont été visitées par l'architecte du département. »

31. AN : F21/668.
32. AN : F 19/642. Lettre du 14 février 1807.
33. AN : F19/474. Circulaire du 27 pluviôse, an XIII, aux maires et conseillers municipaux des communes qui ont moins de vingt mille francs de revenu.
34. AN : F19/642. Rapport de la commission... 10 octobre 1810.
35. AD Hauts-de-Seine : DO3/43. Église de Bourg-la-Reine : lettre du maire au sous-préfet de Sceaux, 1827 : « Deux piliers présentent une déviation dont l'aspect effraye d'abord, ce qui, je pense, a déterminé l'autorité locale, en 1809, à faire fermer le bâtiment. Quoique verbal rapport ni procès-verbal à ce sujet ne se soit trouvé dans les archives de la mairie, il est certain que c'est pour cause de danger que cette fermeture a eu lieu pendant quelques mois et que l'église a été rouverte sans qu'aucune grosse réparation n'ait été faite pour la consolider. »
36. AD Hauts-de-Seine : DO3/45. Église de Montrouge.
37. Lorsque l'édifice concerné n'est pas érigé en église paroissiale, le terme de chapelle recouvre dans ce contexte, deux significations distinctes : il désigne tantôt une église ouverte au culte sans titre légal, tantôt un lieu de culte dépendant d'une église ou d'une maison particulière qui contient un autel et tous les objets nécessaires à la célébration de la messe. Car, cédant au vœu des populations qui n'avaient pu obtenir un titre paroissial, le gouvernement impérial permit très vite (décret du 30 septembre 1807)
- d'instituer des chapelles aux frais des communes, celles-ci se trouvant alors dispensées de contribution aux frais du culte de l'église chef-lieu de la cure. Des circulaires ultérieures (circ. du 29 juin 1841) relatives à la répartition des secours alloués sur les fonds du budget des cultes pour la réparation des édifices religieux, permettront aux chapelles d'en bénéficier comme les cures. Les chapelles simples ou communales sont, le plus souvent, érigées dans une commune ; elles peuvent l'être également dans une section de commune. La trop grande étendue d'une paroisse, la difficulté des communications, l'éloignement ou l'exiguïté de l'église chef-lieu de la cure, l'importance de la population sont les principaux motifs justifiant l'établissement d'une chapelle
- (M. Block, *Dictionnaire de l'administration française*, Libr. Berger-Levrault, 1856, p. 328-332).
38. Codechèvre (Pierre), *Napoléon et ses « maisons » de la Légion d'honneur*, Paris, 1972 p., p. 111-157. Pasquier (Isabelle du), « La Congrégation de la Mère de Dieu et les maisons d'orphelines de la Légion d'honneur », in *Paris et Île-de-France, Mémoires*, 1997, t. 48, p. 463-468. Lombard-Jourdan (Anne), « La fondation des maisons d'orphelines de la Légion d'honneur par Napoléon I^{er} en 1810 : un tableau commémoratif », in *Paris et Île-de-France, Mémoires*, 1999, t. 50, p. 291-295.
39. Poisson (Georges), « Napoléon et le Mont Valérien », in *Archives de l'art français*, 1969, t. 24, p. 309-321.
40. AN : NIII Seine 1196, 1-32. Ces documents figurent au *Catalogue général des cartes et plans* des Archives nationales, t. 1 : « Paris et la Seine », publié par Monique Hébert, Jacques Thirion et Suzanne Olivier, Paris, 1958, p. 345. Le premier projet, prévu pour accueillir 334 orphelines, regroupe les planches 19, 20, 22, 26, 29, 30 ; le deuxième projet, pour 290 orphelines, concerne les planches 21 et 25 ; le troisième projet, pour 350 orphelines, rassemble les planches 7, 8, 11, 12, 13, 18 ; le « quatrième » projet, pour 308 orphelines, compte les planches 2, 3, 5, 6, 17 ; enfin, le « nouveau projet », schématique et imprécis, se trouve sur les planches 9, 5, 23.
41. Hauteœur (Louis), *Histoire de l'architecture classique en France*, t. 5, *Révolution et Empire*, Paris, Picard, 1953, p. 297. Pérouse de Montclos (Jean-Marie), *Histoire de l'architecture française : de la Renaissance à la Révolution*. Paris, Mengès, CNRS, 1989, 511 p. (en particulier, le chapitre 16 : « L'Architecture publique à l'antique : l'église, 1763-1789 », p. 430-434).
42. Pérouse de Montclos (Jean-Marie), *Étienne-Louis Boullée, architecte visionnaire*, Paris, Picard, 1969, p. 155-162 et pl. 59-68.
43. Si l'architecte J.-A. Vestier est désigné dès février 1812 et conçoit la série de projets déjà mentionnés, la mention portée sur un des feuillets « nouveau projet conformément au système de l'esquisse de M. Fontaine » donne à penser que l'entreprise fut suivie de près par l'agence de Fontaine, nommé premier architecte de l'Empereur par décret du 25 avril 1813, nomination « occasionnée par l'humeur que les constructions du Calvaire avaient donnée » à l'Empereur, selon Bausset (L.-F.-J. de Bausset, *Mémoires anecdotiques...*, Paris, 1828, vol. 4, p. 252) cité par G. Poisson.
44. Cette idée d'acropole moderne fut également reprise par l'architecte Léo von Klenze, élève de l'agence Percier et Fontaine et devenu architecte du roi Jérôme, frère de l'Empereur, qui élève en 1816 un « Walhalla », près de Munich, manifestement inspiré des projets suessnois (Nicolaus Pevsner, *A History of building types*, Londres, Thames and Hudson, 1986, p. 18-19).
45. Il s'agit des paroisses Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine, Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses, Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie (partiellement), Sainte-Marie-Madeleine de Gennevilliers (partiellement), Saint-Jean-Baptiste de Neuilly et Saint-Clodoald de Saint-Cloud, pour les Hauts-de-Seine ; Saint-Germain de Gagny, Notre-Dame de Livry-Gargan, Saint-Pierre-Saint-Paul de Montfermeil, Saint-Étienne de Noisy-le-Sec, Saint-Gervais-Saint-Protais du Pré-Saint-Gervais en Seine-Saint-Denis ; Saint-Éloi de Fresnes (partiellement), Notre-Dame de Saint-Mandé (partiellement) et Notre-Dame de Vincennes, dans le Val-de-Marne. Il faut y ajouter les chapelles de trois hôpitaux, paroisses particulières : l'Hospice Saint-Michel
- de Saint-Mandé, l'Hospice de la Reconnaissance de Garches, l'asile de Saint-Maurice ; il faut, bien sûr, y inclure l'église des Missionnaires de Suresnes.
46. Au terme de l'article 44 de la loi du 18 germinal an X et du décret du 22 décembre 1812 qui a réglé le mode d'exécution de cet article 44, les chapelles domestiques et les oratoires particuliers ne peuvent être établis sans la permission expresse du gouvernement accordée sur la demande de l'évêque diocésain. Une chapelle domestique est un bâtiment dépendant de la maison d'un particulier, où l'exercice du culte est autorisé pour la commodité du propriétaire, de sa famille et des personnes attachées à son service. Un oratoire particulier est un lieu privé, affecté au culte, où des personnes qui ne peuvent se rendre à l'église paroissiale entendent la messe et les instructions religieuses. Les considérations pouvant motiver une demande d'autorisation sont l'âge avancé ou l'infirmité des propriétaires qui se trouvent hors d'état, à raison de l'éloignement ou des mauvais chemins, d'aller à l'église, la position exceptionnelle des malades dans les hospices, des détenus dans les prisons, des élèves dans les lycées et collèges, des religieuses cloîtrées, de tous autres individus qui ne peuvent, pour une cause quelconque, sortir des établissements dont ils font partie, et l'utilité évidente de mettre à leur portée les secours de la religion. Même si les textes rappellent à plusieurs reprises

- (décision ministérielle des 25 février 1819, 10 mai 1839, 11 juillet 1844 et 30 décembre 1845, in *Dictionnaire de l'administration française*, *op. cit.*) que les chapelles domestiques et les oratoires particuliers ne sont autorisés que dans l'intérêt exclusif de la personne ou de l'établissement qui les a sollicités, et que, par conséquent, le public ne saurait y être admis, on ne peut exclure que ces chapelles aient, occasionnellement, accueilli un public extérieur.
47. AN : F19/668. Lettre du maire au ministre de l'Intérieur, 23 avril 1823.
48. AD Hauts-de-Seine : DO3/95. Rapport sur l'état de l'église de Fontenay-aux-Roses par l'architecte du département de la Seine, A. Molinos, 12 juillet 1832 : « Il serait impossible d'effectuer une restauration partielle ou complète de cet édifice ; ce fait a déjà été reconnu par le conseil général des Bâtimens civils et par M. le ministre de l'Intérieur qui a repoussé à diverses fois un projet de restauration comme inexécutable... L'architecte soussigné est d'avis qu'il est urgent et nécessaire d'interrompre de suite le service du culte et de le transporter dans toute autre localité jusqu'au moment où on pourra s'occuper de la réédification de l'église. »
49. AD Hauts-de-Seine : série DO3. Bourg-la-Reine : 49 952 francs d'après devis ; Fontenay-aux-Roses : 49 108 francs d'après devis ; Noisy-le-Sec : 60 000 francs d'après facture ; Saint-Cloud : 47 127 francs pour un édifice inachevé ; Montrouge : 157 669 francs d'après facture ;
50. Saint-Gervais-Saint-Protais du Pré-Saint-Gervais : devis de 27 950 francs, facture de 32 900 francs ; Saint-Jacques de Montrouge : devis de 124 000 francs, facture de 157 669 francs ; Saint-Jean-Baptiste de Neuilly : devis de 97 338 francs, facture finale de 145 854 francs.
51. Lorsque la commune de Neuilly se plaint à la fois du dépassement du devis et des malfaçons dans la construction, le préfet doit rappeler aux élus que seuls les tribunaux sont habilités à trancher le conflit (AD Hauts-de-Seine : DO3/152. Lettre du préfet au sous-préfet, 3 février 1832).
52. AD Hauts-de-Seine : DO3/152. Lettre du préfet de la Seine au sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Denis, 27 août 1825, refusant d'autoriser la construction de l'église de Neuilly selon le devis jugé excessif de l'architecte Molinos et lui enjoignant d'en proposer un autre moins coûteux.
53. Arrêt du Conseil d'État du 6 juin 1856 (AN F19/6115) cité par Brigitte Basdevant-Gaudemet, p. 188, in *Le jeu concordataire dans la France du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1988.
54. AN : F19/668. Lettre du maire de Vincennes au ministre de l'Intérieur, 19 février 1824.
55. AN : F19/642. Rapport de la Commission... aux préfets et sous-préfets... 10 octobre 1810.
56. AN : F19/668. Lettre du maire de Vincennes au ministre de l'Intérieur, 19 février 1824.
57. AN : F19/668. Rapport du chef de la subdivision des affaires ecclésiastiques à son excellence le ministre de l'Intérieur, 10 février 1819.
58. AD Hauts-de-Seine : DO3/45. Lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Sceaux au préfet de la Seine, 17 avril 1823 : « J'ai déjà eu l'occasion d'apprendre à Votre Excellence combien le conseil général embrasse et protège avec chaleur les projets de la nature de celui dont je m'occupe ici, les projets de construction d'églises dans les villages qui en manquent encore. J'ai donc plus que l'espérance de voir accueillir par le conseil général la demande que je lui ferai de voter... un secours de 37 700 francs. »
59. AD Hauts-de-Seine : DO3/152. Lettre du préfet de la Seine au sous-préfet, 7 avril 1827, autorisant la commune à se construire une église.
60. On en trouve mention, pour cette période, dans le dossier de l'église de Bourg-la-Reine (AD Hauts-de-Seine : DO3/43) en date du 25 juillet 1836 ; mais les délibérations des conseils municipaux y font de fréquentes références.
61. AD Hauts-de-Seine : DO3/45. Lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Sceaux au préfet de la Seine, 17 avril 1823.
62. AD Hauts-de-Seine : DO3/313-314. PV dressé par le maire relatant les réceptions et cérémonies qui ont été faites pour l'inauguration de l'église neuve Saint-Clodoald de Saint-Cloud, 22 août 1820 : « Monsieur le curé s'est rendu processionnellement à l'église avec son clergé précédé de la bannière de Saint-Cloud et de celles des Demoiselles membres de la Confrérie de la Vierge, de celle des membres de la confrérie de Saint-Vincent, où, sur le seuil, il a été salué par le maire et par lui conduit dans le chœur au pied du maître-autel, d'où Monsieur le curé est parti pour faire la bénédiction intérieure et extérieure de l'église... Après la cérémonie, la garde nationale et la troupe se sont réunies sur la place et ont été haranguées par le maire. Tous les assistants sortis de l'église ont admiré le beau et fin travail de Monsieur Brachard aîné, chef-employé à la Manufacture royale de Sèvres, placé sur le frontispice extérieur de l'église et surmonté d'une croix représentant en relief les armoiries de France, dont le roi, par une décision royale du 18 juillet, a autorisé le maire à faire le placement. Le corps municipal a été reconduit à la mairie, la musique exécutant l'air chéri des français : "Vive Henri IV", et partout on entendait les cris répétés de "Vive le roi, Vivent les Bourbons !"... »
63. Dans *La vie quotidienne du prêtre français, 1801-1905* (Hachette, 1986, chapitre 2, p. 106), Pierre Pierrard souligne « l'insuffisance des études ecclésiastiques au XIX^e siècle ».
64. Sur ce sujet voir Leniaud (Jean-Michel), *Les cathédrales au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 465.
65. AD Hauts-de-Seine : DO3/45.
66. AN : F21/1871. Rapport additionnel au conseil général des Bâtimens civils par P. Garrez, 20 janvier 1815. AN : F21/1904. Plans, coupes et élévations, février 1815 et avril 1818.
67. L'entrepreneur François Cointereaux (1740-1827), originaire de la région lyonnaise, publiée à Paris en 1816 un opuscule intitulé *Méthode facile et économique de réédifier les églises paroissiales*, dans lequel il vante les avantages économiques et incombustibles de la construction en pisé expérimentée sur les granges des pays rhodaniens, qu'il se propose d'adapter à la construction religieuse. Il semble que sa démarche n'ait jamais dépassé le stade publicitaire.
68. Cette fonction, qui ne conférerait pas à ses titulaires un statut de fonctionnaire, leur valait tout de même un traitement fixe qui ne les empêchait pas d'entretenir une clientèle privée. Leur recrutement (laissé à la libre initiative des conseils généraux), se faisait sur proposition préfectorale ou sur concours, par nomination du ministre de l'Intérieur, après avis du conseil général des Bâtimens civils. Voir sur ce sujet Jarassé (Dominique), *Les Thermes romantiques : bains et villégiatures en France de 1800 à 1850*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1992, p. 49 et sq.
69. AD Hauts-de-Seine : DO3/95. PV dressé par l'architecte du département de la Seine... sur l'état des constructions de l'église de Fontenay-aux-Roses, 12 juillet 1832.
70. On doit à Auguste Molinos les églises Saint-Pierre-Saint-Paul de Montfermeil, Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses, Saint-Gilles-Saint-Leu de Bourg-la-Reine

et Saint-Jean-Baptiste de Neuilly ; à Auguste-Jean-Marie Guenepin, Saint-Étienne de Noisy-le-Sec et Saint-Pierre de l'Île-Saint-Denis ; à Simon Vallot, Saint-Jacques de Montrouge et Saint-Éloi de Fresnes (partiellement) ; à Paul-Eugène Lequeux, l'église paroissiale Saint-Urbain de Levallois-Perret, sans compter les restaurations apportées à Sainte-Marie-Madeleine de Gennevilliers, Notre-Dame-de-Pitié de Puteaux et Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

71. Émile-Jacques Gilbert (1795-1874), élève de B. Vignon à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1822, il figure au nombre des fondateurs de la Société centrale. Outre l'Hospice de Charenton, Gilbert est l'auteur de la prison Mazas (Paris), de la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, de la nouvelle morgue ; il travaille à la restauration de l'Hospice de Bicêtre, et sera nommé architecte titulaire de la préfecture de police (Delaire, *Les architectes...*, *op. cit.*, p. 274).
72. Jean-Nicolas Huyot (1780-1840), grand prix d'architecture en 1807, il séjourne six ans à la Villa Médicis, puis visite Grèce, Turquie et Égypte. Revenu à Paris, il est chargé de la chaire d'histoire de l'architecture de l'Institut et, en 1823, est élu membre de l'Académie des beaux-arts. Il contribue à l'achèvement de l'Arc de Triomphe. Puis, il édifie l'église du Mont Valérien, qui sera démolie lors de la construction du fort, après 1840, et dont les pierres sont récupérées par les ingénieurs pour

la fortification (Adolphe Lance, *Dictionnaire des architectes français*, Paris, V^e A. Morel, 1872, p. 202).

73. Hippolyte Destailleurs (1787-1852), élève de Percier à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1808, séjourne à Rome. Très vite, il reçoit de nombreuses commandes aristocratiques. Il est nommé architecte du ministère des Finances en 1819, puis, aussi, du ministère de la Justice ; par la suite, il reçoit également la charge d'architecte de La Monnaie, ainsi que celle de contrôleur des bâtiments de la Chambre des pairs (Adolphe Lance, *Dictionnaire des architectes français*, Paris, V^e Morel, 1872, p. 219-220).
74. D'après Louis Nicol (*Garches et son histoire*, Pontoise, Graphédis, p. 173), M. Brézin avait spécifié dans son testament de 1827 : « Un legs de trois mille francs est attribué à l'établissement de la chapelle et des accessoires nécessaires pour cet objet. » Les plans en furent d'abord confiés à François-Jacques Delannoy ; mais à la suite de son décès, c'est M.-P. Gauthier qui fut chargé de son exécution. François-Jacques Delannoy (1755-1835) fut l'élève d'Antoine à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1778 et séjourna à la villa Médicis. Revenu en France, il reçut de multiples commandes publiques (Delaire, *Les architectes...*, *op. cit.*, p. 234). Martin-Pierre Gauthier (1790-1855), élève de l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1810, pensionnaire de la Villa

Médicis, nommé architecte de l'administration des hospices (fonction qu'il conservera plus de trente ans), travaille à l'Hospice de Bicêtre ; à Paris. Ses autres œuvres sont l'Hospice des orphelins, l'Hôpital Lariboisière, l'Hospice de la Reconnaissance à Garches, l'Hospice Saint-Nicolas à Troyes. Il œuvre, aussi à la restauration de la chapelle du château de Vincennes (Adolphe Lance, *Dictionnaire des architectes français*, Paris, V^e Morel, 1872, p. 303-304).

75. AD Hauts-de-Seine : DO3/312. Réponse de H. Trou à la lettre du maire de Saint-Cloud du 20 janvier 1822.
76. AD Hauts-de-Seine : DO3/313. Mémoire générale de la construction de l'église paroissiale et royale de Saint-Cloud. 12 décembre 1821.
77. AD Hauts-de-Seine : DO3/152. Lettre du préfet au sous-préfet, 29 octobre 1833.
78. AD Hauts-de-Seine : DO3/95. Lettre du maire au sous-préfet, 29 octobre 1833.
79. AD Hauts-de-Seine : DO3/95.
80. AD Hauts-de-Seine : DO3/152. Devis de A. Molinos pour une église à Neuilly, 20 février 1827.
81. AD Hauts-de-Seine : DO3/152. Délibération du conseil municipal de Neuilly, 21 septembre 1827.
82. Simon Vallot (1774-1850), élève des Beaux-Arts, grand prix d'architecture en 1800, devient architecte du gouvernement. Après avoir suivi les cours de l'École des ponts et chaussées, il construit des églises en région parisienne (Montrouge, Fresnes) et réalise des

travaux à Strasbourg (Delaire, *Les architectes...*, *op. cit.*, p. 419).

Auguste-Marie Guenepin (1780-1842), élève de Peyre à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1805, il fait une carrière d'architecte des bâtiments civils et palais nationaux et d'architecte-voyer de la Ville de Paris. Il est, notamment, l'auteur des églises de Noisy-le-Sec et de l'Île-Saint-Denis et de l'autel de Saint-Thomas d'Aquin, ainsi que des abattoirs de Montmartre (Delaire, *Les architectes...*, *op. cit.*, p. 284).

Auguste-Isidore Molinos (1795-1850), élève de Jacques Molinos, son père, professeur à l'École des beaux-arts.

En tant qu'architecte de la Ville de Paris et d'architecte du département de la Seine, il est appelé à construire un certain nombre d'édifices publics dont un nombre non négligeable d'églises (Delaire, *Les architectes...*, *op. cit.*, p. 350).

Paul-Eugène Lequeux (1806-1873), élève de Guenepin à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1834, il participe à la fondation de la Société centrale. En tant qu'architecte du département de la Seine, il est chargé de la construction des mairies de Montmartre, des Batignolles, de La Villette, de la Chapelle et de Puteaux, ainsi que de l'édification de plusieurs églises (La Villette, La Chapelle, les Ternes, Clignancourt, asile de Ville-Évrard) (Delaire, *Les architectes...*, *op. cit.*, p. 325).

Huyot (Jean-Nicolas) : voir note 72.

Jean-Baptiste-Cicéron Lesueur (1794-1883), élève de Famin et de Percier à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1819, il est nommé architecte du gouvernement et architecte de la Ville de Paris ; il enseigne la théorie de l'architecture à l'École de 1853 à 1883. Il réalise des travaux sur l'hôtel de ville, édifie l'église de Vincennes, le conservatoire de Genève, ainsi que des maisons rue Soufflot (Delaire, *Les architectes...*, *op. cit.*, p. 327).

Destailleurs (Hippolyte) : voir note 73.

Gilbert (Émile-Jacques) : voir note 71.

83. AN : F21/1871. Rapport du conseil général des Bâtiments civils à propos des projets de H. Trou pour l'église de Saint-Cloud, 20 janvier 1815.

84. Hauteceœur (Louis), *op. cit.*, t. 6, p. 209.
85. Hauteceœur (Louis), *op. cit.*, t. 6, p. 178.
86. Pinon (Pierre), *L'Hospice de Charenton*, Bruxelles, Mardaga, 1989, 254 p.
87. Aux confins du religieux et du politique, il faut signaler le monument à la mémoire du duc d'Enghien qui, d'abord prévu à l'intérieur de l'église parisienne de la Madeleine, fut finalement placé près du lieu d'exécution, dans la chapelle du château de Vincennes. Commandée en 1816 (article 5 de la loi du 19 janvier 1816 relative aux monuments expiatoires) à Louis Deseine, sculpteur des princes de Condé de 1787 à 1789, l'œuvre fut achevée en 1822 (AN : F/21581 ; Marie-Claude Chaudonneret, *L'État et les artistes, de la Restauration à la Monarchie de Juillet, 1815-1833*, Flammarion, 1999, p. 165).

88. Hauteœur (Louis), *op. cit.*, t. 6, p. 219.
89. « Des pouvoirs » serait plus exact : pouvoir politique (préfectures, hôtels de ville, facultés, musées, bibliothèques...), certes ; mais aussi pouvoir judiciaire (palais de justice) et pouvoir de l'argent (bourses et banques). Dans *Madame Bovary*, Gustave Flaubert en stigmatisera (avec quelle ironie !) la vacuité stylistique en opposant la mairie d'Yonville, « manière de temple grec », avec, « au rez-de-chaussée, trois colonnes ioniques, et, au premier étage, une galerie à plein-cintre, tandis que le tympan qui la termine est rempli par un coq gaulois, appuyé d'une patte sur la Charte, et tenant, de l'autre, la balance de la justice », à l'église « rebâtie à neuf dans les dernières années du règne de Charles X, avec son drapeau tricolore de fer-blanc » (Paris, Gallimard, 1972, p. 109-111, coll. Folio, 809, reproduction de la dernière édition revue par Flaubert, et publiée chez Charpentier en 1873). Voir sur ce sujet *La Justice en ses temples : regards sur l'architecture judiciaire en France*, éditée par l'Association pour l'histoire de la Justice, Paris, Errance, Poitiers, Brissaud, 1992, 325 p.
90. Sevin (Ernest), *Les Missions religieuses en France sous la Restauration*, Paris, Vrin, 1959, 2 vol.
91. Rappellons, pour mémoire, que Percier et Fontaine élèvent en 1826, à Paris, la chapelle expiatoire (Marie-Claude Chaudonneret, *op. cit.*).
92. Pierrard (Pierre), *Histoire des curés de campagne*, 2^e édition Bartillat, 1998, p. 133.
93. Cholvy (Gérard) et Hilaire (Yves-Marie), *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Privat, 1985, t. 1.
94. Dans *Le Curé de village* (Charpentier éditeur, 1839-1841), Balzac met en scène un prêtre qui, charitablement, remédie aux carences de l'État à l'égard des plus démunis, montrant ainsi la voie d'une salutaire réforme de l'Église. Sa dépendance avouée d'un évergétisme laïc révèle les limites de l'entreprise et préfigure la situation de l'Église au cours des dernières décennies du siècle, comme nous le verrons plus loin.
95. Dossier d'inventaire topographique de la commune de Vanves par Antoine Le Bas, 1988, consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.
96. Dossier d'inventaire topographique de la commune de Nanterre par Catherine Boulmer, 1990, consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.
97. La loi organique du 21 mars 1831 instituant l'élection du conseil municipal rétablit le débat politique à l'ombre des clochers.
98. Bowman (Franck Paul), *Le Christ romantique*, Genève, Droz, 1973, 279 p.
99. Léon (Paul), « Principes de la conservation des Monuments historiques », in *Congrès archéologique*, 1934, t. 1, p. 32.
100. Leniaud (Jean-Michel), « Une simple querelle de clocher ? Viollet-le-Duc à Saint-Denis », in *Revue de l'art*, 1993, n° 101, p. 17-28.
101. Leniaud (Jean-Michel), *Viollet-le-Duc ou les délires du système*, Paris, Mengès, 1994, p. 92 ; « Les travaux de François Debret (1777-1854) à Saint-Denis », in *Bull. de la Société Historique de Paris et de l'Île-de-France*, 1995-1997, Paris, 1999, p. 221-261.
102. Erlande-Brandenburg (Alain), « Saint-Denis : projet d'achèvement de la façade de l'ancienne abbatale de Saint-Denis », in *Catalogue de l'exposition Viollet-le-Duc*, Paris, Grand Palais, 1980, p. 184-185.
103. Dieulain (abbé J.), *Le Guide des curés, du clergé et des ordres religieux... ouvrage enrichi de notions d'architecture...*, 4^e édition, Lyon, 1849, 2 vol., p. 137.
104. Leniaud (Jean-Michel), *Jean-Baptiste Lassus*, *op. cit.*, p. 84 et 86.
105. Corbin (Alain), *Les Cloches de la terre : paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 2000, 356 p.
106. Dans ses *Instructiones fabricae et suppellectis ecclesiasticae* (1577), saint Charles Borromée se fait l'interprète des dispositions adoptées par le Concile de Trente lors des sessions de 1563 sur la signification des sacrements, l'architecture et la liturgie (Voir : Costantino Gilardi, « Le modèle borroméen de l'espace liturgique », in *L'Espace liturgique, La Maison-Dieu*, 1^{er} trimestre 1993, n° 193, p. 90-110).
107. Est appelée « façadisme » l'attitude de certains architectes qui, chargés de construire en milieu sensible, préfèrent ou sont tenus de conserver intacte la façade de l'immeuble dont ils reconstruisaient la parcelle plutôt que de composer une nouvelle élévation obéissant aux contraintes d'un strict cahier des charges.
108. Le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) devait assurer, à quelques modifications près, jusqu'à nos jours, la réglementation des cimetières et des funérailles ; en particulier, confirmant les mesures antérieures, le décret reprenait l'interdiction d'enterrer dans les églises et dans les villes à moins de quarante mètres des limites urbaines (P. Ariès, *op. cit.*, p. 469-470).
109. AD Hauts-de-Seine : DO3/95. Église de Fontenay-aux-Roses.
110. AD Hauts-de-Seine : DO3/218. Église de Vanves.
111. AD Hauts-de-Seine.
112. *Le « gothique retrouvé » avant Viollet-le-Duc*, exposition, Paris, octobre 1979-février 1980, par Louis Grodecki, Frances Carey, Alain Erlande-Brandebourg, Marcel Durliat, et al. Paris, CNMHS, 1979, 155 p. Le gothique « troubadour » a, déjà, bien été étudié pour l'Anjou par François Loyer (René Hodé, « Le néo-gothique troubadour en Anjou », in *Arts de l'Ouest*, études et documents, 1978, p. 37-43) et par Guy Massin-Le Goff (« Le néo-gothique civil en Anjou », in *303, arts, recherches et créations*, n° 61, p. 41-49).
113. Ce mouvement de retour aux sources médiévales (« revival ») s'étant surtout intéressé aux formes du XIII^e siècle, la chapelle privée aménagée entre 1830 et 1840 à Vanves dans le parc du docteur Falret (à partir d'une ancienne glacière) et qui présente des références romanes, en paraît d'autant plus originale. Le décor, cantonné à la façade
- de l'édicule à demi enterré, consiste en un portail dont l'arc en plein-cintre repose sur deux chapiteaux « néo-romans ».
- En revanche, la construction d'une chapelle privée, à l'initiative de M^{re} de Forbin-Janson, sur les pentes du Mont Valérien (Suresnes), s'inscrit dans une démarche contemporaine visant à doter nombre de châteaux, et résidences aristocratiques, d'une chapelle culturelle et/ou votive, dans un goût presque exclusivement « gothique ».
114. Encore ne s'agit-il que du plâtre original du calvaire en bronze réalisé par le sculpteur pour l'église parisienne Saint-Vincent-de-Paul, achevé en 1852, et exposé au salon de la même année.
115. Foucart (Bruno), *Le renouveau de la peinture religieuse en France, 1800-1860*, Arthena, 1987, 440 p. Notamment le chapitre I-IV : « Les techniques de l'art chrétien : la peinture murale, technique de l'art chrétien par excellence », p. 53 et sq. La référence est donnée en note à la première occurrence, en abrégé ensuite.
116. Foucart (Bruno), *op. cit.*, p. 15.
117. Foucart (Bruno), *op. cit.*, p. 53.
118. Il s'agit du plâtre de la statue en bronze placée à Aigues-Mortes, et exécutée de 1846 à 1848.
119. Plâtre de la statue en marbre conservée en l'église Notre-Dame-des-Doms en Avignon, exécutée en 1838.
120. Le groupe sculpté dans le marbre, exécuté vers 1845, est conservé dans l'église parisienne de La Madeleine.
121. Leroy-Jay-Lemaistre (Isabelle), « Le Sentiment

- romantique », in *La Sculpture française au XIX^e siècle*, Réunion des Musées nationaux, 1986, p. 319 et sq.
122. *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, 1852, t. I, col. 384-395 ; 1856, t. XIV, col. 134-146, pl. 16-19. Pinon (Pierre), *L'Hospice de Charenton*, Bruxelles, Mardaga, 1989, 254 p.
123. Bellenger (Sylvain), « Hittorff et les peintres à l'église Saint-Vincent-de-Paul », in *Hittorff, un architecte du XIX^e siècle*, exposition, Musée Carnavalet, Paris, octobre 1986-janvier 1987, Les musées de la Ville de Paris, 1986, 355 p., p. 309-317.
124. Imbert (Daniel), « Les peintures murales de l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris, 1848-1853 », in *Hippolyte, Auguste et Paul Flandrin : une fratrie picturale au XIX^e siècle*. Paris, Réunion des Musées nationaux, 1984, 303 p., p. 107-113.
125. Foucart (Bruno) et Lassalle (Christiane), « Le décor de Saint-Paul à Nîmes, 1846-1849 », in *Hippolyte, Auguste et Paul Flandrin : une fratrie picturale au XIX^e siècle*, op. cit., p. 95-105.
126. Dupâquier (J.), Felkay (N.), Jacquart (J.) et al., *Paroisses et communes de France : dictionnaire d'histoire administrative et démographique : région parisienne*, Paris, CNRS, 1974, 921 p.
127. Weber (Eugen), *La Fin des terroirs*, Fayard, 1983, p. 403.
128. Cinqualbre (Olivier), *Architectures d'usines en Val-de-Marne, 1822-1939*, sous la direction de D. Hervier et Cl. Cartier, Paris, APPIF, 1989 (*Cahiers de l'Inventaire*, n° 12).
129. Daniel (Yvan), *L'équipement paroissial...*, op. cit., p. 31.
130. Daniel (Yvan), *Lettres d'un vicaire parisien à son archevêque en date de 1849*, Éditions Cana, 1978, p. 32.
131. Auduc (Arlette), *Les constructions d'églises dans l'actuelle Seine-Saint-Denis, de 1850 à 1914*, Mémoire de DEA sous la direction de Jean-Michel Leniaud, École pratique des hautes études, IV^e section. Paris-Sorbonne, 1997, exemplaire dactylographié. Sauf exception, on s'abstiendra désormais d'y faire référence chaque fois que le département concerné ou le nom d'une église étudiée est mentionné dans le texte.
132. Daniel (Yvan), *L'équipement paroissial...*, op. cit., p. 91.
133. *Ibid.* p. 34.
134. Daniel (Yvan), *Lettres...*, op. cit., p. 152.
135. Daniel (Yvan), *L'équipement paroissial...*, op. cit., p. 35 (note 30). Dans cette perspective, Mr Sibour écrit le 6 octobre de cette année au ministre des Cultes : « C'est un fait avéré que la population de la banlieue prend des accroissements considérables qui augmentent tous les jours, et dont on ne saurait fixer le terme... Dans la plaine qui dépend de Vanves, et qui va jusqu'au mur de fortification, il vient de se former un petit village qu'on nomme "La Petite Californie". Déjà, on y compte un millier d'habitants pauvres, privés de tout culte et de tout secours religieux... Je ne doute pas que Votre Excellence ne comprenne, comme moi, la nécessité de créer des centres religieux au milieu de ces populations nombreuses qui s'agglomèrent sans cesse autour de la capitale et qui, sous le rapport religieux, sont moins bien partagées que les plus petites communes de l'Empire » (AHAP. Papiers de la paroisse de Neuilly). Dans *Paris, capitale religieuse sous le Second Empire* (Paris, Éditions du Cerf, 2001, 552 p.), Jacques-Olivier Boudon consacre un chapitre à « L'invention de la banlieue » par le clergé parisien ; il y note un réel effort durant la seconde moitié du règne sur l'encadrement humain mais constate un effort insuffisant en matière d'équipement culturel au regard de la croissance démographique.
136. Daniel (Yvan), *L'équipement paroissial...*, op. cit., p. 36.
137. Le discours prononcé par le préfet Haussmann lors de la pose de la première pierre de l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville le 24 juin 1854 témoigne assez bien de l'opportunisme de l'entourage impérial dans les affaires religieuses : « Habitants de Belleville... je vous remercie de la nouvelle preuve que vous allez rajouter à la justification de notre époque. Rien n'est plus conforme à la pensée de l'Empereur et à son exemple que cette manifestation solennelle des sentiments religieux qui revivent de nos jours. En rendant à la France de glorieuses et fortes institutions pour y consolider le rétablissement de l'ordre dû à sa courageuse initiative, l'Empereur n'a pas voulu restaurer uniquement le principe de l'autorité mais encore la vénération des choses saintes, seule base durable des sociétés. L'édifice pieux que nous fondons portera bientôt vers le ciel, avec nos prières, l'élan de nos reconnaissances pour le gouvernement tutélaire qui, en ranimant le travail, en ouvrant cette source inépuisable de la propriété publique, nous a permis de songer à une telle entreprise. » Cité par J.-M. Leniaud, in *J.-B. Lassus*, op. cit., p. 129.
138. Maurain (Jean), *La Politique ecclésiastique du Second Empire de 1852 à 1869*, Paris, 1930.
139. Aubert (R), *Le Pontificat de Pie IX*, Bloud et Gay, 1952, p. 102.
140. AN : F21/797. Église de Marnes-la-Coquette, 1859.
141. Chaline (Nadine-Josette), « La Construction des églises paroissiales aux XIX^e et XX^e siècles », in *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1987, t. 73, p. 35-49. Selon l'auteur, il s'agit bien d'un mouvement d'ampleur nationale : on construit au cours du XIX^e siècle 168 églises nouvelles dans le diocèse de Rennes, 80 dans celui de Bordeaux, 100 dans celui d'Angers, 79 dans celui de Nantes, 81 dans celui de Rouen ; l'apogée se situe sous l'Empire : l'année 1852 compte plus de deux cents églises en chantier selon les *Annales archéologiques* (1852, t. 12, p. 166).
142. Flammand (Jean-Paul), *Loger le peuple : essai sur l'histoire du logement social*, Paris, Éditions La Découverte, 1989, p. 63.
143. AD Hauts-de-Seine. : DO3/45. Délibération du conseil de fabrique du 15 avril 1866.
144. AD Hauts-de-Seine. : DO3/95. Délibération du conseil de fabrique du 2 mai 1858.
145. Vincennes passe de 3 032 habitants en 1836 à 14 573 habitants en 1866, in *Dictionnaire d'histoire administrative et démographique*, op. cit.
146. AN : F21/797.
147. Bouchon (Chantal), Brisac (Catherine), Chaline (Nadine-Josette) et Leniaud (Jean-Michel), *Ces églises du dix-neuvième siècle*, Amiens, Éditions Encrages, 1993 ; Leniaud (Jean-Michel), « La construction d'églises sous le Second Empire », in *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1979, p. 267-278 ; Leniaud (Jean-Michel), *Les cathédrales...*, op. cit. ; Auduc (Arlette), op. cit.
148. Parmi ces « particuliers », les congrégations religieuses qui s'étaient réinstallées en France sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, bénéficient de la bienveillance tacite des pouvoirs publics, qui en attendent un encadrement moral de la population. D'abord logées dans des locaux préexistants, nombre de congrégations font alors construire des bâtiments particuliers, grâce aux ressources issues des dons, sur lesquelles les autorités n'exercent qu'un contrôle limité.
149. Bouchon (Chantal), Brisac (Catherine), Chaline (Nadine-Josette) et Leniaud (Jean-Michel), op. cit., p. 88.
150. Dieulin (abbé J.), *Le Guide des curés, du clergé et des ordres religieux... ouvrage enrichi de notions d'architecture...*, 4^e édition, Lyon, 1849, 2 vol. ; Barbier de Montault (Xavier), *Traité pratique de l'ameublement et de la décoration des églises selon les règles canoniques et les traditions romaines*,

- avec un appendice sur le costume ecclésiastique, Paris, 1895, 2 vol.
151. Cette confrontation prend à Marnes-la-Coquette un tour original quand l'on sait que l'église, disparue (vendue et abattue) sous la Révolution, n'a pas été remplacée sous la Restauration par l'autorité communale qui a préféré ériger dès 1817 un beffroi, préférence entérinée par la Monarchie de Juillet qui construit une mairie-école en 1843. Il faut attendre le Second Empire pour qu'émane des habitants le souhait de disposer d'une église paroissiale qui sera construite, grâce à l'initiative de l'impératrice Eugénie et aux frais de l'Empereur, sur un terrain communal, aux côtés de la mairie-école (AD Hauts-de-Seine : DO3/242 ; AN : F21/797). L'architecte Clerget choisit alors d'intégrer l'ancien beffroi de 1817 pour en faire le clocher de la nouvelle église. Une récente recherche documentaire a permis de reformuler la problématique des constructions par rapport à celle évoquée précédemment par Dominique Hervier dans « Mairies et hôtels de ville : évolution d'une forme architecturale et urbaine depuis le XIX^e siècle », CAUE des Hauts-de-Seine, 1996, topos 92 ; n° 17.
152. Des plans successifs de l'église de Vanves, des mutations de vocables observées à Malakoff, quelques cartes postales anciennes montrant des aménagements intérieurs constituent les indices d'une mutation.
153. Notre-Dame-de-la-Médaille-miraculeuse de Malakoff, 1868 ; Sainte-Eugénie de Marnes-la-Coquette, 1860 ; Saint-Urbain de La Garenne-Colombes, 1866-1875 ; Saint-Justin de Levallois-Perret, 1855 ; Saint-Pierre de Bondy, reconstruction, 1872-1876 ; Notre-Dame-du-Rosaire des Lilas, 1869 ; Saint-Henri de Neuilly-Plaisance, 1873 ; Saint-Denis de l'Estrée de Saint-Denis, 1867 ; Saint-Gervais-Saint-Protais de Pierrefitte, 1856 ; Saint-Liphard de Villetanneuse, reconstruction, 1857 ; Sainte-Geneviève de Rosny-sous-Bois, reconstruction 1860 ; Saint-Pierre de Charenton, 1859 ; Saint-Charles-Borromée de Joinville-le-Pont, 1860 ; Saint-François-de-Sales de Saint-Maur-des-Fossés, 1853 ; agrandissement de l'église Saint-Léger de Boissy-Saint-Léger, 1861 ; chapelle du lycée Michelet de Vanves, 1859 ; chapelle Notre-Dame-de-l'Annonciation de l'Hospice des Incurables d'Ivry, 1869 ; chapelle de l'Hospice des Ménages d'Issy-les-Moulineaux.
154. Joseph-Louis Duc (1802-1879) est un architecte de premier plan : élève de Châtillon à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1825, grand prix de 100 000 francs de l'Empereur en 1867, membre fondateur de la Société centrale, il finit sa carrière comme membre de l'Institut. Il rassemble sur son nom de prestigieuses commandes publiques : outre son premier prix lors du concours pour le nouvel opéra, il édifie la colonne de Juillet, le palais de justice de Paris, la façade de la cour d'appel, celle de la cour de cassation et celle de la cour d'assises ; il réalise (partiellement) le Lycée de Vanves, le Lycée Condorcet, ainsi qu'un certain nombre de villas (Croissy, Biarritz) (Delaire, *op. cit.*, p. 247).
155. Jacques-Jean Clerget (1802-1879), élève de Titeux et Baltard à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1836, devient membre de la Société centrale. Il réalise d'importants travaux au Palais de Saint-Cloud, édifie la mairie de Vincennes et poursuit une carrière d'architecte des Monuments historiques et des Bâtiments civils (Delaire, *op. cit.*, p. 216).
156. *The Beaux arts and nineteenth century french architecture*, Edited by Robin Middleton, Thames and Hudson, 1984, p. 81 et sq.
157. Boulmer (Catherine), *Hommes et métiers du bâtiment, 1860-1940 : l'exemple des Hauts-de-Seine*. Paris, Éditions du patrimoine, 2001, 315 p. (*Cahiers du patrimoine*).
158. Nous savons, cependant, que, malgré le « concert d'approbations » du directeur des travaux de la Ville, du conseil des architectes de Saint-Denis et de l'architecte de l'arrondissement, Viollet-le-Duc dut modifier l'aspect de la tour-porche et la couverture de la nef (AN : F21/1869, année 1862 et sq. : Rapports faits au conseil général des Bâtiments civils par Félix Duban, séances du 9 novembre 1861, du 17 mars 1863 et du 5 novembre 1865).
159. Rappellons, pour mémoire, le concours ouvert en 1842 pour la restauration de Notre-Dame de Paris, remporté par Viollet-le-Duc et Lassus ; et celui organisé en 1860 par l'impératrice Eugénie pour la reconstruction de l'opéra de Paris. La mention de l'opéra dans cette étude traitant d'architecture religieuse n'a rien d'incongru puisque l'on sait qu'il fut question, un temps, de le transformer en église lors des premiers projets de sanctuaire voué au Sacré-Cœur, en signe d'expiation de la frivolité impériale (J. Benoist, « L'Opéra de Paris transformé en Sacré-Cœur », in *Revue de l'art*, 1988, n° 82, p. 75-77).
160. Loyrette (Henri), « Le concours pour l'Opéra de Paris : Viollet-le-Duc et Garnier », in *Catalogue de l'exposition Viollet-le-Duc*, Paris, 1980. Réunion des Musées nationaux, p. 200 ; Laroche (Claude), *Paul Abadie, architecte, 1812-1884*, cat. exp., Musée d'Angoulême, octobre 1984- janvier 1985, 222 p.
161. Bouchon (Chantal), Brisac (Catherine), Chaline (Josette-Nadine) et Leniaud (Jean-Michel), *Ces églises...*, *op. cit.*, p. 119 et sq. ; Leniaud (Jean-Michel), *La construction d'églises sous le Second Empire*, *op. cit.*
162. AN : F19/7220. Cité par J.-F. Leniaud, in *Les Cathédrales...*, *op. cit.*, p. 483.
163. Auduc (Arlette), *op. cit.*, p. 31, nous indique que l'église de Villetanneuse revint à 64 993 francs, celle de Rosny-sous-Bois à 113 545 francs. L'église de Bondy coûta 120 336 francs pour une superficie de 550 m², soit un prix de revient de 218 francs le m². Saint-Denis de l'Estrée, qui coûta 1 343 070 francs pour une superficie de 1823 m², revint à 747 francs le m².
164. Durand, qui avait exposé au Salon de 1845, une série de modèles d'églises de village, publiée avec la collaboration d'Adolphe Didron, dans les *Annales archéologiques* (1845, t. 2, p. 245-247) des « Modèles d'églises pour des constructions nouvelles en style ogival » ; les mêmes publient en 1849 dans *L'Art en province* une série de plans d'églises pour simples villages et chefs-lieux de cantons (J.-M. Leniaud, *La construction d'églises sous le Second Empire*, *op. cit.*, p. 267-278 et p. 274-275).
165. Circulaire du 15 novembre 1853, publiée dans le *Bulletin administratif de l'Instruction publique, année 1853*, Paris, 1854, p. 585.
166. Châtelet (Anne-Marie), *La naissance de l'architecture scolaire : les écoles parisiennes de 1870 à 1914*. Paris, H. Champion, 1999, 444 p., p. 45-49 (bibliothèque de l'École des hautes études : hautes études d'histoire contemporaine ; 1).
167. AN : F21/1869, année 1863.
168. Foucart (Bruno), « La "cathédrale synthétique" de Louis-Auguste Boileau », in *Revue de l'art*, 1969, n° 3, p. 49-66. Du même, « Foi et charité au Vésinet : l'église Sainte-Marguerite », in *Le Vésinet, modèle français d'urbanisme paysager, 1858-1930*, par Sophie Cueiller, dir. de Dominique Hervier. Inventaire général, Île-de-France, 1989 (*Cahiers de l'Inventaire*, n° 17).
169. Chevalier (Michel), in *Journal des débats*, 1^{er} juin 1855. Cité par B. Foucart, in *La « cathédrale synthétique » de Louis-Auguste Boileau*, *op. cit.*, p. 62-63.

170. *Ibid.*

171. Chabat (Pierre),
La Brique et la terre cuite,
1^{re} série, Paris, V^o Morel,
1881, pl. 38. *Le Moniteur*
des architectes, 1870, pl. 21.
Voir aussi le dossier
d'inventaire topographique
de Neuilly par Catherine
Boulmer, 1991, consultable
au Centre régional
de documentation
du patrimoine, DRAC
Île-de-France, 127 avenue
Ledru-Rollin, Paris 11^e.

172. Dossier d'inventaire
topographique d'Ivry-sur-
Seine par Véronique Belle,
1993, consultable
au Centre régional
de documentation
du patrimoine, DRAC
Île-de-France, 127 avenue
Ledru-Rollin, Paris 11^e.

173. Viollet-le-Duc
(Eugène-Emmanuel),
Entretiens sur l'architecture.
Paris, A. Morel, 1863-
1872. L'édition citée
ici en référence est
la reproduction réalisée
à Bruxelles en 1977 par
l'éditeur Pierre Mardaga.

174. Viollet-le-Duc n'a de cesse,
dans ses *Entretiens*,
d'affirmer l'avantage
économique de l'emploi
du métal : « Il n'est point
besoin de rappeler ici
ce qu'ont coûté nos
grands édifices publics
pour établir les avantages
qu'il y aurait, au point
de vue de l'économie et
de la rapidité d'exécution,
à employer simultanément
le fer et la maçonnerie
dans nos monuments
d'utilité publique, surtout
lorsque ces monuments
sont destinés à contenir
la foule et à lui offrir
de vastes espaces libres,
couverts par des voûtes,
à l'abri, par conséquent, des
variations de l'atmosphère. »
(XII^e entretien, p. 97-98),
« les usiniers qui
façonnent les matières
premières telles que

la chaux, les ciments,
les terres cuites, les fers,
pour les livrer aux
entrepreneurs, ont dû
étendre et simplifier leur
fabrication, pour livrer
ces produits rapidement et
à des prix qui permettent
d'en faire l'emploi en
grand. » (XIII^e entretien,
p. 105), « La construction
en fer est chère, dit-on.
D'abord cette opinion est
contestable. La construction
en fer est chère quand
on ne sait pas employer
cette matière et qu'on
la prodigue inutilement,
ainsi qu'on le fait dans
plus d'un édifice public
que je pourrais citer ;
elle est chère parce que
les architectes dédaignent
l'étude de la question
et qu'il n'en est pas un
sur dix qui connaisse les
propriétés du fer en raison
du mode de son emploi. »
(XVIII^e entretien,
p. 323-324).

175. « Ces piliers, que vous croyez
en pleine maçonnerie,
sont des boîtes de briques
stuquées, enfermant des
colonnes de fonte. Cette
voûte, dont la structure
figure un ouvrage de pierre,
est une carcasse de ferrailles
couverte d'un enduit
de plâtre. Ces rangs de
colonnes monumentales
ne portent rien, c'est
derrière elles que sont
établis les véritables points
d'appui... Ces moyens
nécessaires, qui font
l'ossature de cette bâtisse,
sont soigneusement
dissimulés sous une
décoration parasite... Nos
architectes... n'oseraient
présenter franchement
aux regards la matière
utilisée... dans la crainte
de se brouiller avec
les puissants défenseurs
des doctrines prétendues
classiques... Ainsi
se transmet de génération
en génération l'étouffoir

fabriqué et entretenu
soigneusement par
l'Académie des beaux-arts
de notre belle France. »
(E-E Viollet-le-Duc,
XIII^e entretien, p. 121-122).

176. « Dès l'instant que le public
voit apparaître le fer dans
un monument, comme
moyen principal de
structure, il est tout d'abord
disposé à comparer cette
structure à celles
employées dans les gares
de chemin de fer, dans
les marchés ou les usines.
Est-ce en dissimulant
ces matériaux, comme
plusieurs d'entre nous
ont essayé de le faire, que
l'on doit détourner cette
critique ? Je ne le pense
pas, mais, au contraire,
en accusant franchement
la véritable fonction
propre à cette matière. »
(E-E Viollet-le-Duc,
XIII^e entretien, p. 132).

177. AD Paris : N1 M31.
Rapport de Félix Durban,
du 5 avril 1867 à la
Commission des arts
et édifices religieux « sur
les moyens de construire
les églises avec économie ».
B. Foucart note ainsi
(*Revue de l'art*, 1969, n^o 3) :
« En considérant que
le fer, volontiers utilisé
à titre d'appoint dans
les édifices religieux,
ne devait trouver son
plein emploi que dans
les constructions civiles,
en jugeant dérisoire
le besoin de spiritualiser
les formes de ce matériau,
la voix publique ne
décidait pas seulement
du destin du fer,
elle jugeait inutile
la création d'une nouvelle
architecture religieuse
dont le siècle décidément
n'éprouvait pas le besoin,
satisfait qu'il était de la
restitution archéologique
ou de l'adaptation
éclectique des formes
traditionnelles. »

178. Bouchon (Chantal),
Brisac (Catherine),
Chaline (Josette-Nadine)
et Leniaud (Jean-Michel),
op. cit., p. 114.

179. Marmoz (Catherine),
« Saint-Denis : l'église
Saint-Denis de l'Estrée
(Seine-Saint-Denis) »,
in cat. exp. *Viollet-le-Duc*,
Paris, 1980, RMN, p. 192.

180. Marmoz (Catherine), *ibid.*,
p. 193. Devant le conseil
des Bâtiments civils (séance
du 17 mars 1863), Félix
Duban émettait la réserve
suivante : « Nous avons
cru trouver la cause de
l'hésitation de M. le Préfet
dans le caractère adopté
par M. l'architecte, et
qui s'éloigne de celui qui,
généralement, semble
constituer le charme
de l'architecture ogivale.
Au lieu des formes
franches... (déchirure du
papier) et des proportions
élevées que l'œil est
accoutumé de trouver
dans les églises conçues
dans cet ordre d'idées,
(l'édifice qui est) sous nos
yeux affecte un caractère
de sobriété [...],
de modération (si l'on
peut dire ainsi) dans
les proportions de toutes
les parties tant extérieures
qu'intérieures. » Et le
rapporteur reprenait les
justifications fournies par
l'architecte : « En premier
lieu, la somme affectée
à cette construction dont
l'étendue en surface ne
peut être réduite, et qui
suffit à peine à réaliser
un mode de construction
où la pierre ne figure
que pour certaines parties
essentiels, le moellon
piqué devant être
généralement employé ;
ensuite, la nature très
défectueuse du sol
sur lequel, à moins de frais
considérables, il serait
dangereux d'asseoir un
édifice de grande hauteur

lui a fait une loi d'en
modérer l'élévation et,
en même temps, d'en
combinaison les divisions
générales afin de lui créer
une assiette homogène
et parfaitement reliée
dans toutes les parties. »
(AN : F21/1869, Seine,
année 1863). Poursuivant
dix ans plus tard (1872) sa
réflexion sur la construction
publique dans ses rapports
au coût, au style et
aux techniques nouvelles,
Viollet-le-Duc écrit dans
son XII^e entretien : « Il faut
bien, si nous voulons
trouver cette architecture
de notre époque tant
réclamée, que nous
la cherchions non plus
en mêlant tous les styles
du passé, mais en nous
appuyant sur des principes
de structure nouveaux... »
Il préconise alors une
solution mixte, non
employée à Saint-Denis,
consistant à combiner une
enveloppe de maçonnerie
(pour murs et voûtes)
avec une structure de fer :
« Le fer est appelé à jouer
un rôle plus important
dans nos bâtisses ; il doit
certainement fournir des
points d'appui grêles et
très résistants, mais il doit
encore permettre soit
des dispositions de voûtes
nouvelles et légères, solides
et élastiques, soit des
hardiesses interdites
aux maçons, tels que
bascules, encorbellements,
porte-à-faux, etc. »

181. Foucart (Bruno),
La « cathédrale synthétique »,
op. cit., p. 65.

182. Bouchon (Chantal)
Brisac (Catherine)
Chaline (Nadine-Josette)
et Leniaud (Jean-Michel),
op. cit., p. 145 et sq.

183. Bouchon (Chantal),
Brisac (Catherine),
Chaline (Nadine-Josette)
et Leniaud (Jean-Michel),
op. cit., p. 182 et sq.

184. Des photos du début du siècle nous révèlent ainsi quelques statues de série à Vanves et à Malakoff, aujourd'hui disparues.
185. Les statues sont signées de Jacques-Eugène Caudron (*Saint Mathieu*), Jean-Constant Destrez (*Saint Luc*), Charles Ignel (*Saint Jean*), Edme Sornet (*Saint Marc*), Auguste Martin (*Saint Pierre*).
186. Auduc (Arlette), *op. cit.*, p. 60.
187. Foucart (Bruno), *Le Renouveau...*, *op. cit.*
188. Finance (Laurence de), *Patrimoine de lumière*, Paris, Éditions du patrimoine (*Cahier du patrimoine*, à paraître).
189. Foucart (Bruno), *Le Renouveau...*, *op. cit.*, p. 55.
190. Aubert (Marcel), Grodecki (Louis), Taralon (Jean), Chastel (André) et al., *Le Vitrail français*, Paris, Éditions des deux mondes, 1958, 320 p.; Luneau (Jean-François), « Vitrail archéologique, vitrail tableau : chronique bibliographique », in *Revue de l'art*, 1999-2, n° 124, p. 67-78.
191. Le « Rapport à l'académie des inscriptions et belles lettres et à celle des Beaux-Arts sur le caractère des travaux de restauration effectués à l'église Saint-Denis, par M. Debret, architecte, membre de l'Institut », lu le 2 avril 1842 à l'Académie des beaux-arts, juge la grande rose, les fenêtres latérales du bras nord et les vitraux des croisades « des morceaux excellents d'éclat et d'harmonie qui pouvaient rivaliser avec les anciens vitraux de l'église ». Cité par J.-M. Leniaud, in *Une simple querelle de clocher ?*, *op. cit.*, p. 22.
192. L'exceptionnel mobilier des églises de Rueil-Malmaison, de Boulogne-Billancourt et de Saint-Cloud fera l'objet d'un traitement particulier en fin de chapitre, du fait de son intégration concertée à un projet architectural global.
193. Voir le dossier d'inventaire topographique de Boissy-Saint-Léger, par Marie-Agnès Férault, 1987, consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.
194. Bance (B.) et Morel (A.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du X^e au X^{VI}^e siècle*, 1854-1868, 10 vol. Article « Restauration », t. 7, p. 14-34.
195. Un décret du 18 décembre 1858 prescrit que la basilique de Saint-Denis sera nécropole impériale et qu'un caveau y sera construit pour Napoléon III.
196. Dès 1840, alors en captivité au fort de Ham, le prince Louis-Napoléon avait décidé de donner à la commune de Rueil (où se tient la Malmaison, château de Napoléon et de Joséphine) une somme destinée à créer une salle d'asile, en signe d'intérêt pour la population rueilloise.
197. Entièrement dévastée en 1793, l'église de Rueil avait été restaurée grâce à une somme de 12 000 francs accordée par l'Empereur. Par la suite, l'église s'enrichit d'un bas-relief provenant de la chapelle de la Malmaison, du monument funéraire de Joséphine dû à Cartellier et de celui de la reine Hortense dû au sculpteur florentin Bartolini (AD Hauts-de-Seine : DO/286).
198. Arrêté du 11 avril 1850.
199. AN : F21/1451. Église de Rueil 1854-1867.
200. AD Hauts-de-Seine : O/92-286. Rapport succinct sur l'église de Rueil, 1850, signé MM Luzy et Mauguin, architectes à Paris.
201. AD Hauts-de-Seine : O/92-286. Lettre du ministre d'État, secrétariat général des Monuments historiques au préfet de Seine-et-Oise, 18 septembre 1854.
202. Joseph-Eugène Lacroix (1814-1873), élève de Constant-Dufeux à l'École des beaux-arts, promotion 1836-2, il travaille à l'église de Vitry-sur-Seine, réalise les écuries impériales de l'avenue Montaigne, agrandit le palais de l'Élysée ; il élève la tombe de Jérôme Bonaparte à Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise) dont il reconstruit l'église Saint-Leu-Saint-Gilles de 1850 à 1851 grâce à la générosité du prince-président (E. Delaire, *Les Architectes...*, *op. cit.*, p. 308 ; Bauchal... p. 677 ; Bernard Petit et Patrick Karczenski, « L'Église de Saint-Leu », in *Dictionnaire du Second Empire*, sous la direction de J. Tulard, Fayard, 1995, p. 1158).
203. La commune de Boulogne compte 5 323 habitants en 1831, 7 602 en 1851, 11 378 en 1856, 17 343 en 1866, in *Dictionnaire d'histoire administrative et démographique*, *op. cit.*
204. Erlande-Brandenburg (Alain), « L'Église de Boulogne-sur-Seine », in *Procès-verbaux de la Commission du Vieux Paris*, séance du 2 décembre 1968, p. 7-12.
205. Eugène Millet (1819-1879) élève de Labrousse, de Viollet-le-Duc et de Gentilhomme à l'École des beaux-arts, il poursuit successivement une carrière d'architecte diocésain puis celle d'architecte des Monuments historiques. À ce titre, il restaure les cathédrales de Troyes, de Châlons-sur-Marne, achève celles de Moulins et de Clermont-Ferrand. Il restaure également un certain nombre d'églises paroissiales (Souvigny, Châteauneuf, Paray-le-Monial, Melun, Provins, Marci-Marly, Lisisieux) ainsi que le château de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (Delaire, *op. cit.*, p. 349 ; Leniaud, *Les cathédrales*, *op. cit.*, p. 751).
206. A. Monuments historiques. Dossier 3277. Église de Boulogne, rapport et devis du 20 juillet 1858 signé E. Millet.
207. A. Monuments historiques. Dossier 3277. Lettre du préfet de la Seine au ministre de l'Instruction publique, secrétariat des Monuments historiques : « Quant à la Commission d'architecture... elle voudrait que toutes les parties du monument historique remarquables à un titre quelconque fussent conservées et qu'on lui laissât sa simplicité primitive et son caractère en ne modifiant pas aussi complètement que le propose M. Millet dans son second projet la forme des chapelles. »
208. A. Monuments historiques. Dossier 3277. Lettre du ministre de l'Instruction publique, secrétariat des Monuments historiques au préfet de la Seine, 23 janvier 1861 : « ...Je vous faisais savoir que l'Empereur, s'intéressant vivement à la restauration de l'église de Boulogne-sur-Seine, avait approuvé le second projet de M. Millet, comprenant la reconstruction des transepts... »
209. A. Monuments historiques. Dossier 3277. Lettre du préfet de la Seine au ministre de l'Instruction publique, secrétariat des Monuments historiques, 28 juillet 1862 : « Vous me rappelez, Monsieur le Ministre, une précédente dépêche en date du 7 juin dans laquelle vous m'annonciez que l'Empereur avait exprimé le désir qu'une nouvelle travée fût ajoutée à la nef de l'église... »
210. L'expression reprend le titre d'un ouvrage d'Émile de Labédollière (*Le Nouveau Paris : histoire de ses vingt arrondissements*, Paris, Gustave Barba, circa, 1860, 440 p.) qui, après l'annexion par Paris de nouveaux quartiers en 1860 (Belleville, Ménilmontant, Bercy, La Villette, Picpus...) tente de dresser un tableau actualisé de la capitale, renouvelant l'exercice réalisé un siècle plus tôt par Sébastien Mercier.
211. Juste Lisch (1828-1910) commence sa carrière comme attaché aux travaux du gouvernement : palais de justice, asiles impériaux, palais de l'Élysée. Nommé en 1857 architecte diocésain de Luçon, puis d'Amiens et d'Angoulême, il restaure divers monuments historiques avant d'être nommé inspecteur général des Monuments historiques de 1878 à 1901. Voir Leniaud (Jean-Michel), *Les Cathédrales...*, *op. cit.*, p. 737 ; Delaire (E), *Les Architectes...*, *op. cit.*, p. 198.
212. Le Bas (Antoine), *Boulogne-Billancourt, ville d'art et d'essai, 1800-2000*, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques

de la France, APPIF, 1997, 118 p. (*Images du Patrimoine* ; 166).

213. Charles-Joseph Lameire (1832-1910), élève de Denuelle à l'École des beaux-arts, dont il s'avère un collaborateur occasionnel, s'oriente vers les arts décoratifs et manifeste, tôt, un réel intérêt pour la peinture romane. Il réalise pour le musée des Monuments français des copies des peintures des églises de Saint-Loup de Naud (Seine-et-Marne, 1876), Chatelaudren (Côtes d'Armor, 1880), Saint-Amand de Boixe (Charente, 1881), des peintures du château d'Oiron (Deux-Sèvres, 1885) et celles du baptistère Saint-Jean de Poitiers (Vienne, 1892) (sur ce point, se reporter à Lagabrielle (Sophie) Bercé (Françoise) Durliat (Marcel) et al., *De fresque en aquarelle : relevés d'artistes sur la peinture murale*, Paris, RMN, 1994). En présentant au Salon de 1866, et à plusieurs reprises, son *Catholicon*, projet de décoration intérieure d'une église, primé à l'Exposition universelle de Vienne en 1873, il propose un ambitieux projet de décor religieux nourri de tradition chrétienne et nationale. Réconciliant architecture et décor en une vision synthétique de notre histoire nationale et religieuse, il participe à l'élaboration d'un art patriotique et chrétien. À ce titre, il fait le lien entre le Panthéon, achevé peu auparavant, et le Sacré-Cœur dont le concours lui attribua le 2^e prix mais dont le programme décoratif lui est amplement redevable.

Il n'aura manqué, pour réaliser son immense ambition, que de pouvoir collaborer avec un architecte inspiré (Laurence Madeline-Richet, « Le Catholicon de Charles Lameire : une panacée pour les églises catholiques », in *Bulletin de la Société pour l'histoire de l'art français*, 1987, Paris, 1989, p. 231-243).

214. Émile Hirsch (1832-1904) dessine son premier carton pour l'église du Folgoët en 1866, puis une dizaine d'autres pour la cathédrale de Quimper de 1868 à 1871, inaugurant une série d'œuvres réalisées en Bretagne sa vie durant. Parallèlement aux 26 cartons et aux peintures murales de l'église Notre-Dame de Boulogne, il dessine des vitraux pour la chapelle des Dames du Sacré-Cœur, à Paris (1876), ainsi que pour l'église Saint-Séverin (Paris, 1872-1899). De 1881 à 1885, il crée de nombreux vitraux pour des cathédrales (Sens, Mende) et des églises (Brou), puis décore l'École supérieure de pharmacie de Paris (1884-1888), l'église de Marly-le-Roi (1890-1891, en collaboration avec Henri Carot), l'école Sainte-Geneviève (1894-1899, Paris), l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (1898-1899) et l'église Saint-Denis-de-la-Compassion à Saint-Denis (Paul Hartmann, *Émile Hirsch, peintre-verrier, 1832-1904*, Sceaux, 1988, exemplaire dactylographié non paginé).

215. Michel Pascal (1810-1882) ancien élève de David d'Angers, travaille à Vézelay, à Autun, à la Sainte-Chapelle, à Chartres et à Notre-Dame de Paris où il exécute onze statues.

Voir Pressouyre (Léon), « Viollet-le-Duc et la sculpture », in cat. exp. *Viollet-le-Duc*, Paris, 1980, RMN, p. 144-149.

216. Dessins publiés dans *La Gazette des architectes et du bâtiment*, 1866, 4^e année, n° 2, p. 25, fig. 15-17.

217. Dessins publiés dans *La Gazette des architectes et du bâtiment*, 1863, 2^e série, 13^e année, p. 134, fig. 163.

218. Dessin publié dans *La Gazette des architectes et du bâtiment*, 1865, 3^e année, n° 24, p. 371, fig. 354 à 358.

219. Cartier (Jean), *Céramiques du Beauvaisis*, Éditions ABC, 1984.

220. On sait que l'architecte Claude Jacquemin, après de modestes débuts parisiens auprès de Jean-Baptiste Lassus et de Viollet-le-Duc, fonda à Metz une entreprise de mobilier religieux ; l'autel « gothique » à gables et pinacles, avait été présenté à l'Exposition universelle de 1867 et publié à cette occasion. Il fut acheté par la fabrique de Boulogne pour 25 000 francs de l'époque (Information fournie par le Centre régional de documentation du patrimoine de Lorraine, Nancy). Les dispositions générales de l'autel, conformes aux exigences de la liturgie et à la pureté du style « gothique », obéit clairement aux canons proposés par Viollet-le-Duc pour l'autel de la cathédrale de Clermont-Ferrand et pour celle de Reims. Voir Leniaud (Jean-Michel), « Débats sur le bon emploi du néo-gothique : l'affaire du maître-autel de la cathédrale de Clermont-Ferrand », in *Bulletin de la Société de l'art français*, 1979, p. 245-258 ; Leniaud (Jean-Michel), *Les Cathédrales*, op. cit., p. 967, fig. 51.

221. AD Hauts-de-Seine : DV54. Inventaire des biens de la fabrique de l'église de Boulogne-sur-Seine, 29 janvier 1906, p. 8.

222. AD Hauts-de-Seine : DO3/37. Église de Boulogne. Lettre du ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts au préfet de la Seine, 23 juillet 1875.

223. Le Cabinet des estampes conserve cette suite de documents dans sa série *Topo Va des Hauts-de-Seine*. Marville ayant aussi « couvert » le chantier de la cathédrale de Moulins dirigé par E. Millet à partir de 1865, architecte et photographe pratiquent ici et là une fructueuse collaboration inspirée par une rigoureuse démarche scientifique, à l'instar d'un Viollet-le-Duc faisant exécuter dès 1842 des daguerréotypes de Notre-Dame qu'il s'apprêtait à restaurer (Voir Jean-Michel Leniaud, *Les Cathédrales...*, op. cit., p. 381). On se rappelle que le chantier du Sacré-Cœur de Montmartre fut couvert dès 1876 par les photographes Durandelle puis Chevojon (Voir J. Benoist, *Le Sacré-Cœur de Montmartre*, op. cit., p. 355).

Claude Baillargeon note, à cet égard : « Au cours des années 1850, l'usage de la photographie se répand sur les chantiers de construction en France, aussi bien qu'en Grande-Bretagne et qu'aux États-Unis. Appréciées pour leur valeur documentaire, leur objectivité présumée et leur rapidité d'exécution, ces photographies permettent aux dirigeants d'évaluer les progrès des travaux et de promouvoir les entreprises... Fort de l'expérience acquise

lors des missions photographiques qu'il réalise à l'occasion de la construction de l'opéra (1861-1875) et de l'Hôtel-Dieu (1865-1877), Durandelle jouit d'une réputation enviable dans ce domaine. » (In *Le Sacré-Cœur de Montmartre : un vœu national*, dir. J. Benoist, Délégation à l'action universelle de la Ville de Paris, 1995, p. 147). On sait, par ailleurs, que Charles Marville, « photographe de la Ville » de Paris, réalisa pour sa direction des travaux de nombreuses vues des sites de la capitale appelés à disparaître à la suite des grands travaux d'Haussmann, et qu'il exposa à l'Exposition universelle de Londres, en 1862, des vues du Bois de Boulogne (Voir Charles Marville, *Photographe de Paris de 1851 à 1879*, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1981). Rappelons, enfin, que Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire de l'architecture* (article « Restauration ») fait l'éloge de la photographie documentaire (« Photographie et architecture », in *Monuments historiques*, n° 110).

224. Les documents consultés aux Archives départementales des Hauts-de-Seine comme aux Archives nationales ne permettent pas de savoir si la commune a publié un avis dans la presse (formule courante alors pour la commande publique), si elle s'est adressée à ces architectes ou si elle a organisé un concours. Les deux dernières hypothèses semblent, néanmoins, les moins probables car elles auraient nécessairement

- laissé une trace dans l'un ou l'autre des fonds d'archives consultés.
225. Si M. Schaal nous demeure inconnu (on ne connaît de lui qu'une maison, construite à Auxerre et publiée par L. Normand dans « Paris moderne : 3^e partie, *Maisons de campagne et constructions rurales...* Paris, 1849, planches 55 à 57), Jean-François Delarue (1815-1892), domicilié 22 rue Panquet à Paris, est, en revanche, bien identifié : élève de l'École des beaux-arts, membre de la Société centrale, il construit, outre beaucoup de maisons et d'immeubles, l'église de Croissy (Yvelines). Voir *Dictionnaire par noms d'architecte...*, Institut d'histoire de Paris, 1991, t. 2, p. 18.
226. Viollet-le-Duc propose notamment de supprimer le déambulatoire jugé inutile, d'enlever l'une des deux tours de façade, de bâtir les voûtes par des procédés plus économiques pour réduire la dépense à 200 000 francs. C'est, toutefois, sur un devis de 358 915 francs soumis à lui en juillet 1860, que l'Empereur proposera son plan de financement triennal (AD Hauts-de-Seine : O/92-313. Délibération du conseil municipal du 21 juillet 1860).
227. AD Hauts-de-Seine : O/92-313. Délibération du conseil municipal du 21 juillet 1860.
228. L'église, construite dans un style néoclassique, se limite alors à une simple nef.
229. Pour la campagne de 1861, le montage financier de la tranche, estimée à 115 000 francs, sera le suivant : 50 000 francs donnés par l'Empereur, 25 000 francs résultant de la souscription, 40 000 francs fournis par le ministre de l'Instruction publique et des Cultes ; la campagne de 1862, s'élevant à 120 000 francs, se répartit comme suit : 60 000 donnés par l'Empereur, 60 000 francs versés par l'État ; en 1863, les 119 000 francs restant seraient donnés par l'Empereur (AD Hauts-de-Seine : O/92-313. Délibération du conseil municipal du 21 juillet 1860).
230. Réception définitive des travaux le 1^{er} mai 1865 (AD Hauts-de-Seine : O/92-313).
231. Délibération du conseil municipal du 19 novembre 1863 (AD Hauts-de-Seine : O/92-313).
232. Délibération du conseil municipal du 14 août 1864 (AD Hauts-de-Seine : O/92-313).
233. Arrêté préfectoral du 15 mars 1864 (AD Hauts-de-Seine : O/92-313).
234. Pierrard (Pierre), *Les laïcs dans l'Église de France, XIX^e-XX^e siècles*, Éditions ouvrières, 1988, 298 p.
235. Nous nous rangeons, sur ce point, au constat de Bruno Foucart dans sa contribution « Viollet-le-Duc et la construction des églises » : « L'archéologue, le restaurateur, le constructeur ont à faire face à des problèmes différents que Viollet-le-Duc n'a jamais voulu confondre... Les solutions de Viollet-le-Duc privilégient toujours l'utilité réelle et triomphent dans l'adaptation aux besoins, fussent-ils les plus modestes. », in cat. exp. *Viollet-le-Duc*, Paris, 1980. Paris, RMN, p. 178-181. Voir aussi dans ce même catalogue la contribution de Françoise Bercé : « Viollet-le-Duc et la restauration des églises », p. 50-58.
236. Église de Fontenay-aux-Roses : secours de 6 000 francs (AD Hauts-de-Seine : DO3/95) ; église de Levallois-Perret : secours de 1 933 francs (AD Hauts-de-Seine : DO3/129) ; église de Montrouge : secours de 3 000 francs (AD Hauts-de-Seine : DO3/45) ; Dommages de guerre : Choisy-le-Roi, secours 1872-1873 ; Aubervilliers, secours 1873 (AN : F19/4442)
237. Le terme de « chapelle » n'est, ici, porteur d'aucune connotation formelle (quant à la taille ou au plan de l'édifice) mais traduit son statut juridique. Rappelons que seul le sanctuaire de la paroisse reconnu comme tel reçoit alors le titre d'église paroissiale, à l'exclusion de tout autre édifice culturel.
238. Weber (Eugen), *op. cit.*, p. 403 et sq.
239. Rowley (Anthony), *Évolution économique de la France du milieu du XIX^e siècle à 1914*, Sedes, 1982, p. 79.
240. De 1877 à 1906, la banlieue parisienne gagne 663 182 habitants, d'après Yvan Daniel, in *L'Équipement paroissial...*, p. 69.
241. Quelques exemples d'évolution démographique, de 1876 à 1906 : Val-de-Marne : Ivry (15 247-33 198), Charenton (8 822-18 372). Hauts-de-Seine : Asnières (8 278-36 482), Boulogne (21 586-44 969), Clichy (17 354-41 787), Levallois (22 744-61 920), Neuilly (20 781-41 145). Seine-Saint-Denis : Montreuil (13 607-35 904), Pantin (13 655-32 696), Saint-Denis (34 908-64 790), Saint-Ouen (11 255-37 866), in Dupâquier (J.) Felkay (N.) Jacquart (J.) et al., *op. cit.*
242. Hilaire (Yves-Marie) et Cholvy (Gérard), *op. cit.*
243. Carlier (Christian), *Histoire de Fresnes, prison « moderne » : de la genèse aux premières années*. Paris, Éditions La Découverte, 1998, 270 p. Voir aussi le dossier d'inventaire topographique de Véronique Belle consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.
244. Marie Brignole Sale naît à Gênes en 1811 dans une grande famille de l'aristocratie napolitaine qui lui assure une vaste culture européenne ; parlant couramment le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol, elle s'intéresse au monde des arts et des lettres. Elle épouse en 1828 le marquis de Ferrari qui lui donne trois enfants dont, seul, le dernier, Philippe, survivra. Son époux, le marquis de Ferrari, banquier actif et introduit, participe à la création de la ligne de chemin de fer PLM, monte avec les frères Pereire la banque du Crédit immobilier et participe à la construction du canal de Suez et contribue généralement à l'extension et à l'aménagement du port de Gênes. Il réalise une très grosse fortune à l'occasion des opérations immobilières engendrées par les travaux parisiens du préfet Haussmann. À la mort du marquis, en 1876, la duchesse hérite de la fortune de son époux après que son fils lui eut cédé ses droits immobiliers sur la succession. Dès l'année suivante, elle entreprend la réalisation de ses œuvres éducatives et charitables (A. Lance,
- H. Clouzeau, in *Bulletin de la Société des amis de Meudon*, 52^e année, décembre 1988, n^o 178).
245. Dossier d'inventaire topographique de Véronique Belle. Voir aussi Jean-Pierre Bodis, « Les catholiques et le rugby, en France et ailleurs : des attitudes contrastées », in *Sport, culture et religion*, Actes du colloque de Brest, septembre 1998, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, p. 202.
246. Lors des élections générales de 1869, le fameux « programme de Belleville » qui motive la candidature de Gambetta, demande déjà : « la suppression du budget des cultes et la séparation de l'Église et de l'État ; l'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire... » Cité par J.-T. Nordmann, in *La République radicale*, Gallimard, 1977, coll. Archives, p. 33.
247. Selon Yvan Daniel (*op. cit.*, p. 32), de 1877 à 1906, cinq paroisses seulement sont créées : Saint-Jean-Baptiste du Perreux (1888), Notre-Dame d'Alfortville (1892), la basilique de Saint-Denis (1895), Notre-Dame-de-Bon-Secours de Bois-Colombes (1897), Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Ouen (1906).
248. Saint-Charles d'Asnières ; Notre-Dame-Auxiliatrice de Clichy ; Sainte-Lucie d'Issy-les-Moulineaux ; la Sainte-Famille du Kremlin-Bicêtre ; Saint-Pierre de Bondy ; Saint-Pierre de l'Île-Saint-Denis.
249. 92 : Malakoff (1883), Bois-Colombes (1896) ; 93 : Neuilly-Plaisance (1892), Pavillons-sous-Bois (1905) ; 94 : Alfortville (1885), Le Perreux (1887), Le Kremlin-Bicêtre (1897), Le Plessis-Tréville (1899).

- 250.92 : Malakoff (1873), Bois-Colombes (1897) ; 93 : Saint-Denis (basilique, 1895), Saint-Ouen (1906) ; 94 : Le Perreux (1888), Alfortville (1892) (Y. Daniel, *op. cit.*, p. 32).
251. En 1903, l'abbé Viallette, curé de Montreuil, décrit ainsi ses paroissiens : « Au versant Nord-Ouest de la vieille cité montreuilloise, se sont constitués des centres d'ouvriers ; des familles nombreuses se sont groupées qui, chassées de l'enceinte de Paris, sont venues cacher leur misère dans des terrains vagues. Au sein de pauvres cabanes ou d'obscurs réduits, se lamentent et souffrent de nombreuses victimes » (Archives historiques de l'archevêché de Paris, dossier Montreuil, Ba 20, cité par A. Auduc, *op. cit.*, p. 21).
252. Rapport de l'abbé Macchiavelli au cardinal Richard, 20 octobre 1897 (Archives historiques de l'archevêché de Paris, chemise B2, cote IP2, Ba5, cité par A. Auduc, *op. cit.*, p. 19).
253. Cité par Yvan Daniel, in *L'équipement...*, *op. cit.*, p. 38.
254. AD Hauts-de-Seine : DO3/152. Église de Neuilly, délibération du conseil municipal du 25 octobre 1878.
255. Fabriques de Montreuil (Saint-André, 1900-1903) ; Pantin (Sainte-Marthe, 1878-1898), Saint-Denis (Sainte-Geneviève, 1901), Saint-Ouen (Notre-Dame-du-Rosaire, 1902), Villemomble (Saint-Louis, 1898).
- 256.92 : Malakoff (1866), Bois-Colombes (1870), Asnières (1870), Neuilly (1889), Colombes (1900) ; 93 : Neuilly-Plaisance (1873), Saint-Denis (basilique, 1895), Saint-Ouen (1902).
257. Saint-Vincent-de-Paul de Clichy, 1904 ; Sainte-Lucie d'Issy, 1902 ; Sainte-Marthe de Pantin, 1879-1898 ; Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Maur, 1894.
258. Auduc (Arlette), *op. cit.*, p. 34.
259. AD 92 : DO3/152. Église de Neuilly.
260. Marais (Jean-Luc), *Histoire du don en France de 1800 à 1939 : dons et legs charitables, pieux et philanthropiques*, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 79.
261. « Doté d'un budget deux fois supérieur à celui de l'Instruction publique et quatre fois supérieur à celui des Beaux-Arts, le budget des Cultes décroît, cependant, après une hausse nette sous l'Ordre Moral, pour disparaître après la loi de Séparation de l'Église et de l'État. Si l'on calcule la part du budget des Cultes par rapport à celle accordée à l'Instruction publique au cours de cette période, cette proportion passe de 181 % en 1870, à 154 % en 1871-1875, à 95 % en 1881, puis 40 % en 1882, 24 % en 1890, 21 % en 1900, pour arriver à 17,3 % en 1905. », in Genet-Delacroix (Marie-Claude), *Art et État sous la III^e République : le système des Beaux-Arts, 1870-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, p. 258.
262. Latreille (André), *Histoire du catholicisme français*, 1962, t. 3, p. 425 et 513.
263. La création de la paroisse de Sainte-Marthe-des-Quatre-Chemins à Pantin connaît ainsi une histoire mouvementée, avec ses répercussions sur le chantier : la paroisse créée en 1874 à cheval sur les communes de Pantin et d'Aubervilliers, est refusée par les deux municipalités, alors que le chantier est engagé. La décision administrative de supprimer la paroisse en 1879 provoque l'arrêt des travaux. Sans plus attendre autorisation administrative et aides publiques, le chantier reprend en 1898, alors que la paroisse ne sera définitivement créée qu'en 1902 (Arlette Auduc, *op. cit.*, p. 32. Arlette Auduc, « Une difficile construction d'église en banlieue : l'exemple de Sainte-Marthe-des-Quatre-Chemins à Pantin, 1875-1897 », in *Revue d'histoire de l'Église de France*, juillet-décembre 1999, t. 85, n° 215, p. 291-314).
264. AD 92 : DO3/43. Église de Bourg-la-Reine, lettre du préfet de la Seine au maire, 10 janvier 1890.
265. Auduc (Arlette), *op. cit.*, p. 34.
266. Leniaud (J.-M.), *op. cit.* ; Bouchon (Ch.), Brisac (C.), Chaline (N.) et Leniaud (J.-M.), *op. cit.*
267. Déjà, en 1824 l'église Notre-Dame de Vincennes en bénéficia, de même que l'église de Saint-Cloud en 1819 et 1859.
268. Aboville (Christine d'), « La Souscription nationale » in *Le Sacré-Cœur de Montmartre*, dir. J. Benoist, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1995, p. 89.
269. AD 92 : DO3/43.
270. Allinne (Jean-Pierre), *Banquiers et bâtisseurs : un siècle de Crédit Foncier, 1852-1940*, Toulouse, CNRS, Centre régional de publications, 1983, 243 p.
271. AD 92 : DO3/152. Église de Neuilly : autorisation préfectorale, 12 avril 1887.
272. Auduc (Arlette), *op. cit.*, p. 39.
273. Faut-il rappeler qu'à la même époque, la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre est entièrement financée par une souscription nationale qui se révèle exceptionnelle parce qu'elle couvrira tous les frais de construction et de décor, et qu'elle est la plus importante par le volume des sommes réunies et par le nombre de ses souscripteurs (huit à dix millions). L'étude de J. Benoist (*op. cit.*) révèle aussi que si les parisiens furent les principaux donateurs, à l'échelle régionale comme sur le plan national, la majorité de l'argent collecté provint des laïcs (pour 60 %), devant le clergé (pour 28 %).
274. Nous reprenons ici les conclusions de l'étude déjà citée de Marais (J.-L.), *Histoire du don*, 1999.
275. Avis du Conseil d'État du 13 mai 1874.
276. Il s'agit de la veuve de l'entrepreneur de maçonnerie armée H. Tricotet et de Madame veuve Liébaut. Voir le dossier d'inventaire topographique d'Asnières par Xavier de Massary, 1995, consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.
277. Dossier d'inventaire topographique de Saint-Maur par Marie-Agnès Férault, 1986, consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.
278. Debié (Franck) et Verot (Pierre), *Urbanisme et art sacré : une aventure du XX^e siècle*, Critérim, 1991, p. 44.
279. La loi du 23 mai 1863 libéralise la législation sur les sociétés ; la loi du 24 Juillet 1867 sur les sociétés par actions inaugure les sociétés dites anonymes en ce que n'importe qui peut acheter des actions sans révéler son identité. Leur succès (immédiat car elles permettaient de mobiliser et d'investir les capitaux les plus modestes) se traduit par la création annuelle de plusieurs centaines de sociétés dans les années qui suivirent leur instauration (C. Fohlen « Sociétés anonymes et développement capitaliste sous le Second Empire », in *Histoire des entreprises*, n° 8, novembre 1961 ; François Caron, *Histoire économique de la France*, XIX^e et XX^e siècles, Paris, 1981).
280. Auduc (Arlette), *op. cit.*, p. 37.
281. Le premier appel en faveur de l'Œuvre est lancé par le cardinal Richard le 29 juin 1901 (*Semaine religieuse*, 1901, t. 1, p. 1004).
282. Marais (Jean-Luc), *op. cit.*
283. Pierrard (Pierre), *Les Laïcs...*, *op. cit.*
284. Dans le domaine de la restauration d'églises anciennes non protégées, on peut observer des exemples analogues : l'architecte Jean-Baptiste-Ulysse Gravigny (1844-1901), au service de la Ville de Paris dès 1873, se trouve employé par la ville d'Arcueil comme architecte communal. Déjà chargé d'y construire l'hôtel de ville, de 1883 à 1889, il se voit confier la restauration (financée par un généreux donateur local) de l'église médiévale Saint-Denis, déclassée peu auparavant (Laurence Le Loup, « L'ancienne mairie d'Arcueil », in *Paris et Île-de-France*, Mémoires, 1986, t. 37, p. 247-277). Voir aussi Boulwer (Catherine), *op. cit.*
285. Succédant à son père Louis-Henri-Alfred Dauvergne (1824-1885) sur le chantier à peine commencé de Saint-Pierre

- de Neuilly, Louis-Alphonse-René Dauvergne (né en 1854), élève de Vaudremer et de Raulin à l'École des beaux-arts, et membre de la Société centrale, présente l'originalité de posséder également une licence de droit qui lui vaudra la charge d'architecte-conseil près la préfecture de Seine-et-Oise et d'arbitre près le tribunal de commerce. En plus de la construction de l'orphelinat et de l'église de Neuilly, ainsi que de celle de l'hôtel de ville de Maisons-Laffitte (78), il réalise surtout des châteaux, hôtels, villas et de nombreuses maisons de rapport à Paris (Delaire, *op. cit.*, p. 228).
286. Hippolyte Nitot, Alfortville, 1890 ; Robert Saglio, Saint-Ouen, 1902 ; Eugène Homberg, Saint-Denis, 1901 ; Clément Josso, Levallois-Perret, 1882 ; Ernest-Alexis Billecocq, Clichy, vers 1887 ; Trouillet, Montreuil, 1873 ; Louis-Henri-Alfred Dauvergne, Neuilly, 1895 ; Georges Guyon, projet pour Saint-Maurice, 1890. Hippolyte Nitot et Georges Guyon se révèlent des architectes locaux dont l'enracinement explique, peut-être, le recrutement. Les six autres, tous issus de l'École des beaux-arts, exercent des fonctions officielles qui leur valent des commandes publiques ; trois d'entre eux peuvent, en outre, grâce à leurs travaux antérieurs, avoir favorisé les conditions d'une commande : P.-É. Bobin a travaillé pour la Compagnie des chemins de fer du Sud liée à la fortune de la famille Galliera, L. Dauvergne a déjà réalisé à Neuilly un orphelinat privé, C. Josso, auteur du Séminaire d'Issy, se trouve, par ailleurs, être le cousin de Lucien Douillard, architecte primé lors du concours du Sacré-Cœur de Paris et auteur d'une quinzaine de couvents et institutions privées de la capitale.
287. Sont membres de la Société centrale des architectes : Dumont (Saint-Louis de Villemomble, 1901) ; Louis-Alphonse-René-Alfred Dauvergne (Neuilly, 1895) ; Eugène Homberg (Saint-Denis, 1901 et Montreuil, 1900) ; Robert Saglio (Saint-Ouen, 1902) ; sont membres de la Société des architectes diplômés par le gouvernement : Prosper-Étienne Bobin (Meudon, orphelinat Saint-Philippe) et Ernest-Alexis Billecocq (Clichy, vers 1887).
288. Cette modeste proportion invite à s'interroger sur la pratique constructive des congrégations et institutions confessionnelles : ont-elles toutes recouru aux services d'un architecte, ou un entrepreneur a-t-il parfois joué le rôle de maître d'œuvre, alors même que l'organisation de la profession demeure à l'état d'ébauche ? Dans le cas de l'intervention d'un homme de l'art, on aimerait savoir (outre son identité) les raisons de son choix ; certains architectes ayant œuvré régulièrement pour certaines congrégations (Juste Lisch pour les communautés dominicaines, par exemple), seule la consultation d'archives privées permettrait de savoir si tel a été le cas pour les édifices non informés à ce jour, ou si les congrégations concernées recrutèrent dans leurs rangs un membre capable d'assurer ces fonctions.
289. Jacques-Paul Lequeux, élève de son père, Paul-Eugène Lequeux à l'École des beaux-arts, poursuit une carrière d'architecte du département de la Seine, ainsi que la charge d'expert près les tribunaux civils et siège au conseil de la Préfecture. Dans le cadre de son exercice départemental, il édifie plusieurs mairies (Romainville, Montrouge-Paris 14^e, Bonneuil, Bagneux, Le Plessis-Robinson), quelques écoles primaires (Gennevilliers, Clamart, La Courneuve, Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson) ainsi que les Hospices de Fontenay et de Pantin (Delaire, *op. cit.*, p. 325).
290. Paul-René-Léon Ginain (1825-1823-1898), élève de Le Bas à l'École des beaux-arts, grand prix d'architecture en 1852, il est membre de la Société centrale, de la Société des architectes diplômés par le gouvernement, ainsi que de la Société des architectes français. Outre ses œuvres commandées par la duchesse de Galliera (Musée Galliera, à Paris, Fondation Ferrari, à Clamart), il est l'auteur de l'église de Notre-Dame-des-Champs ; ses fonctions d'architecte du gouvernement le conduisent à construire plusieurs édifices publics, parmi lesquels l'École de médecine (Delaire, *op. cit.*, p. 275).
291. Prosper-Étienne Bobin, élève de Paccard et de Coquart à l'École des beaux-arts, réalise une des gares de Dijon pour la compagnie PLM ainsi que la gare de Nice pour la Compagnie des chemins de fer du Sud. Il est aussi l'auteur de l'église Sainte-Anne de Maison-Blanche, ainsi que du dispensaire-asile de la Glacière, outre l'orphelinat Saint-Philippe de Meudon, déjà mentionné (Delaire, *op. cit.*, p. 185).
292. Marcellin-Paul Vera, en tant qu'architecte en chef de l'Assistance publique, est chargé d'édifier l'Hospice des Ménages (actuel Hôpital Corentin-Celton) d'Issy-les-Moulineaux, ainsi que le bâtiment des bains de l'Hôpital Saint-Louis. Il réalise, par ailleurs une école primaire, rue de Citeaux à Paris (Anne Dugast et Isabelle Pariset... *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris au XIX^e et au XX^e siècles*, Institut d'histoire de Paris, Paris, 1996, t. 4, p. 120).
293. Albert-François-Germain Delaage, élève de Gauthier à l'École des beaux-arts, il est membre de la Société centrale. D'abord inspecteur de l'Assistance publique, de 1840 à 1855, il exerce les fonctions d'architecte de cette administration de 1855 à 1880, puis celles d'architecte en chef, de 1880 à 1890. Il est chargé, dans ce cadre, d'élever l'Hôpital Lariboisière, l'Hôpital des enfants malades de Forges, le pavillon d'isolement de l'Hôpital Laënnec ; mais son expérience dans l'architecture médico-sociale lui vaut aussi quelques commandes privées (Delaire, *op. cit.*, p. 232).
294. Édouard-Jules-Claude Bérard, élève de Lacroix, Lisch et Viollet-le-Duc à l'École des beaux-arts, est membre de la Société centrale et de l'Union syndicale. Commencant sa carrière comme architecte de la ville de Besançon et des diocèses de Sens, Saint-Claude et Besançon, il restaure le théâtre, l'archevêché et la cathédrale de la capitale bisontine, construit plusieurs églises franc-comtoises ainsi que l'Hôpital de Pontarlier. Revenu à Paris en 1884, il exerce des fonctions d'architecte en chef des Monuments historiques ; lauréat du concours pour l'église Saint-Jean de Montmartre, il ne verra pas son projet aboutir, mais réalise la chapelle du séminaire d'Issy-les-Moulineaux. (Delaire, *op. cit.*, p. 175 ; Leniaud, *Les cathédrales*, *op. cit.*, p. 617).
295. Marie-Lucien-Michel Douillard, élève de Blouet et Gilbert à l'École des beaux-arts, il est membre de la Société centrale et de la Société des architectes français. Candidat primé au concours du Sacré-Cœur de Paris, élève des locaux de l'école Albert-le-Grand d'Arcueil ainsi qu'une bonne quinzaine d'institutions et de bâtiments conventuels parallèlement à une carrière d'inspecteur des Bâtiments civils et d'architecte diocésain d'Orléans (Delaire, *op. cit.*, p. 245 ; Leniaud, *Les cathédrales*, *op. cit.*, p. 670-671).
296. Benoist (Jacques), *Le Sacré-Cœur de Montmartre, de 1870 à nos jours*, Paris, Éditions ouvrières, 1992, p. 319.
297. Citons, parmi bien d'autres, l'article d'Alphonse Gosset : « L'évolution historique des églises chrétiennes », in *Revue générale de l'architecture*, 1876, col. 109-123.
298. Évoquant « L'Art sacré », « association pour l'enseignement des arts appliqués au culte », M. Brincourt, rédacteur de *L'Architecture*

(11 novembre 1902, p. 363), rappelle que « l'un des buts de l'association est de doter chaque diocèse de prêtres assez sérieusement compétents en architecture pour qu'ils puissent, avec l'autorité que leur donne un réel talent et les fonctions à eux conférées par l'épiscopat, faire comprendre à leurs confrères la nécessité de s'en rapporter aux architectes commissionnés par l'État pour tout ce qui concerne la conservation des édifices dont ils ont la garde... » Malheureusement, soupire le chroniqueur, « lorsque les prêtres seront assez sérieusement compétents en architecture et pourront invoquer l'autorité que leur donnera un réel talent, je doute fort qu'ils se servent de cette autorité pour faire comprendre à leurs confrères la nécessité de s'en rapporter aux architectes ; et j'ai bien peur que cette autorité, lorsqu'ils l'auront, ou croiront l'avoir acquise, ne leur serve à discuter, sinon combattre, ces pauvres architectes qui les auront éclairés. »

299. Laroche (Claude), *Paul Abadie, architecte, 1812-1884, cat. exp.*, Paris, Musée national des Monuments français, novembre 1988-janvier 1989. Paris, RMN, 1988.

300. Alice Thomine a, en 1999, sous la direction de Jean-Michel Leniaud, soutenu sa thèse de doctorat *Joseph-Auguste-Émile Vaudremer (1829-1914), architecte : la rigueur de l'architecture publique* dont elle prépare actuellement la publication.

301. Verneilh-Puyraseau (Félix-Joseph de), *L'architecture byzantine en France ; Saint-Front de Périgueux et les églises à coupoles de l'Aquitaine*,

Paris, Didron, 1851. Ce débat, qui devait rebondir avec la restauration de Saint-Front de Périgueux par Abadie, eut bientôt pour enjeu (au-delà de la seule restauration/reconstruction de la cathédrale périgourdine) l'émergence d'un modèle constructif qui devait servir de creuset à une réflexion collective sur l'espace sacré par excellence, et qui redeviendra d'actualité au cours des années 1910-1930. Ce débat, à l'initiative des architectes archéologues et rationalistes, dont le clergé semble curieusement absent, a fait l'objet d'études réunies à l'occasion du catalogue *Paul Abadie, architecte, 1812-1884 (op. cit.)* et publiées sous la direction de Claude Laroche. La contribution de ce dernier à propos de la restauration de Saint-Front, lors du congrès archéologique de France, à Périgueux en 1998, a permis de faire un point récent sur la question.

302. L'église Saint-Jean-Baptiste du Perreux est achevée en 1890, le clocher est construit en 1897 ; à Pantin, l'église Sainte-Marthe, inaugurée en 1898, ne reçoit un clocher qu'en 1902.

303. Saint-Charles d'Asnières, Notre-Dame-Auxiliatrice de Clichy, chapelle de l'Institution Saint-Albert-le-Grand d'Arcueil, chapelle du lycée Lakanal à Sceaux.

304. Foucart (Bruno) *La « cathédrale synthétique », op. cit.*

305. Lemoine (Bertrand), *L'architecture du fer, France, XIX^e siècle*, Éditions Champvallon, 1986, 322 p.

306. Projet publié dans le *Recueil d'architecture*, 18^e année, feuille 17 : Architecture religieuse, 1^{re} section, culte catholique : églises de villages, pl. 49 et 50, 1890.

307. L'église, offerte par la veuve du fondateur de l'entreprise de maçonnerie armée Tricotel, ne doit rien à une certaine « culture technique » de l'entreprise quant au choix structurel de l'édifice.

308. En 1954, l'architecture métallique est masquée par une fausse voûte couverte de peintures.

309. Delhumeau (Gwenaëlle), *L'invention du béton armé : Hennebique, 1890-1914*, Norma éditeur, 1999, p. 236, 239, n. 395 et 396.

310. C'était le cas de l'église de Villetanneuse disparue ; c'est encore le cas des églises Saint-Pierre de L'Île-Saint-Denis, de Sainte-Geneviève de Rosny-sous-Bois, de la chapelle des franciscaines missionnaires de Vanves.

311. Chapelle de l'Hôpital de Sèvres ; chapelle de la fondation Brignolles-Galliera de Clamart ; couvent des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny de Maisons-Alfort ; Institution Saint-Albert-le-Grand d'Arcueil ; Institution Saint-Nicolas-d'Igny d'Issy-les-Moulineaux.

312. *L'Architecture*, 1904, p. 171.

313. *Ibid.*, 1904, p. 447 et sq.

314. Cette frise de l'abbaye toulousaine de la Daurade, a été publiée par Paul Mesplé (*Catalogue des sculptures romanes*, musée des Augustins, Toulouse, 1961, n^{os} 202-203) ; mais seule sa publication antérieure dans une revue « archéologique » du XIX^e siècle peut expliquer sa réplique au Perreux.

315. Nayrolles (Jean), *Roman et néo-roman : de l'invention du passé dans la culture archéologique et dans l'art du XIX^e siècle français*, thèse de doctorat, université de Toulouse-Le Mirail, sous la dir. de Y. Bruand, soutenue le 12 octobre 1994.

316. La chapelle « versaillaise » du séminaire d'Issy-les-Moulineaux suscite un rapprochement formel avec le scriptorium de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes, construit dans un « style Louis XV » par dom Jules Mellet et son père Henri en 1896, après le retour des moines expulsés de leur monastère en 1882. Ce choix d'un parti volontairement « réactionnaire » se retrouve dans le style italianisant retenu pour le collège Saint-Vincent qu'ils élèvent à Rennes en 1911-1912 : leur choix confessionnel manifeste clairement leur indéfectible attachement à l'Église romaine, comme sa construction constituait une riposte des milieux catholiques rennais à la loi de Séparation et aux confiscations consécutives.

317. Mosaïques réalisées d'après les cartons de Henry Pinta, auteur de près de la moitié des mosaïques des chapelles de la basilique de Montmartre, in Benoist (J.), *Le Sacré-Cœur, op. cit.*, p. 669.

H. Pinta réalise également, en 1895, les mosaïques de la coupole de la basilique de la Pucelle de Domrémy (Hélène Guéné, *Odorico, mosaïste art déco*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1991, p. 36).

318. AD Hauts-de-Seine : DO3/152. Marbres de Francis et Émile Jacquier, de Caen, pour les autels dessinés par l'architecte.

319. Œuvres du ferronnier P. Brunet, fabricant d'ornements d'église, 13 rue de Grenelle, Paris 7^e (AD Hauts-de-Seine : DO3/152). Un dessin de lustre en bronze doré, accompagnant une facture

datée du 31 décembre 1920, est conservé aux Archives historiques de l'archevêché de Paris.

320. Statues du Sacré-Cœur, de saint Pierre et de saint Joseph signées E. de Basly ; Notre Dame de Lourdes, saint Michel, sainte Jeanne d'Arc, sainte Bernadette et sainte Thérèse dues à sculpteur Jules Dechin ; saint Charles Borromée n'est pas attribué. Voir le dossier d'inventaire topographique par Catherine Boulmer, 1992, consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.

321. Copie d'une *Assomption de la Vierge* peinte par Bartolini d'après un carton de Le Brun.

322. La loi du 2 juin 1907 maintint, en effet, l'affectation culturelle des églises.

323. Le quotidien *La Croix* du 9 mars 1910, sous le titre « En pays de mission aux portes de Paris » rapporte une longue liste des vexations subies par le curé de la part d'une municipalité ouvrière et socialiste de Pavillons-sous-Bois dont la profession de foi électorale, en 1905, se résumait ainsi : « Ici, nous n'aurons jamais ni curé, ni brigadier de gendarmerie. À bas toutes les calottes ! » Dès 1908, la municipalité rebaptise les rues bordant le terrain, appelé à recevoir la prochaine chapelle, de nom d'athées notoires. Lors de la bénédiction de la première pierre, une procession anticléricale tente, au son de l'Internationale, de couvrir les cantiques des fidèles, tandis que s'échangent injures et coups de poing. (A. Auduc, *op. cit.*, p. 42).

- Pour les conflits relatifs aux problèmes de cloches, se référer à Corbin (Alain), *Les Cloches de la terre*, op. cit.
324. AD Hauts-de-Seine : O/286 Rueil. Délibération du conseil municipal du 22 février 1920.
325. Six dans l'arrondissement de Saint-Denis : Clichy (Notre-Dame-Auxiliatrice de Clichy), La-Garenne-Colombes, Bécon-les-Bruyères, Pantin (Sainte-Marthe-des-Quatre-Chemins), Neuilly (Saint-Jean-Baptiste), Pavillons-sous-Bois (Notre-Dame-de-Lourdes) ; huit dans l'arrondissement de Sceaux : Montreuil (Saint-André), Le Kremlin-Bicêtre (La-Sainte-Famille), Maisons-Alfort (Adamville), La Varenne, Le Parc de Saint-Maur, Ivry-Port, Charenton-le-Pont, Polangis (Sainte-Anne).
326. Daniel (Yvan), *L'équipement...*, op. cit.
327. Rogard (Vincent), *Cure d'air, cure d'âmes : les débuts des colonies de vacances, 1880-1914*, in *Sport, culture et religion*, Actes du colloque de Brest, septembre 1998, Centre de recherche bretonne et celtique, 1999, p. 243-256.
328. Cholvy (Gérard), *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions du Cerf, 1999.
329. Wahl (Alfred), *Sport et société en France, 1880-1980 : les archives du football*, Gallimard, Julliard, 1989, 354 p. (Archives ; 102).
330. Selon un article de Françoise Hamon, publié dans la revue *Histoire de l'art* (octobre 1998, n° 42-43, p. 115-116), et rédigé à partir des notes de Stéphanie Chouard (décédée), l'union chrétienne de Jeunes Gens (adaptation française de la très américaine Youg Men Christian Association) demanda à l'architecte Émile Bénard (1844-1929), grand prix d'architecture en 1867 de l'Académie de France à Rome, de construire, rue de Trévise à Paris, un centre culturel (bibliothèque, salle de conférences, de spectacle et de musique) et sportif (avec gymnase, piscine, terrain de basket, pistes) réalisés dès 1892.
331. La *Sportive d'Ivry-Port* (Val-de-Marne) est alors l'une des meilleures équipes de France de basket.
332. Curé de Notre-Dame-du-Rosaire de Plaisance, M. Soulange-Bodin fut un précurseur soucieux de former des "apôtres" parmi les jeunes gens sortis des patronages... Comme lui, à Notre-Dame-Auxiliatrice de Clichy, M. Fontaine, curé depuis 1902, s'appuie sur une grande œuvre masculine. » Hilaire (Yves-Marie) et Cholvy (Gérard), op. cit., t. 2, p. 336. Pierrard (Pierre), *Georges Guérin, une vie pour la JOC*, Paris, 1997.
333. Op. cit., t. 2, p. 200.
334. Tranvouez (Yvon), « Un type sacerdotal : le vicaire de patro », in *Sport, culture et religion*, op. cit., p. 305-322.
335. Thérèse de Lisieux est béatifiée en 1923 par Pie XI qui la proclame deux ans plus tard « patronne principale des missions, aux côtés de François-Xavier ».
336. Mateur (Jean-Marie), *La Séparation des églises et de l'État*, Paris, Éditions ouvrières, 1991, p. 158-160.
337. Les chapelles funéraires érigées sur les lieux mêmes des combats constituèrent pour l'Église l'occasion de s'associer au deuil national. Fréquentes dans les régions dévastées (Picardie, Lorraine, voir Monuments historiques, 1982, n° 124 ; 1985, n° 141), ces chapelles se révèlent plus rares en Île-de-France ; la chapelle du cimetière américain de Suresnes n'en apparaît que plus exceptionnelle. Le cimetière, créé en 1917 par le « Graves Registration Service » du corps d'intendance de l'armée américaine, renferme près de 1 600 sépultures de soldats morts de leurs blessures à l'hôpital de campagne de Neuilly. La chapelle, de style néoclassique ou géorgien, conçue par l'architecte new yorkais Charles A. Platt, et terminée en 1932, a, depuis, été augmentée de deux ailes par ses fils, les architectes William et Geoffrey Platt. À l'intérieur, l'élément de décor principal consiste en une mosaïque due à Barry Faulkner représentant le génie de la Victoire déposant la palme du martyr sur les tombes des soldats morts au champ d'honneur. L'aménagement paysager du cimetière est dû à l'architecte-urbaniste Jacques Greber. (Colette Felenbok et André Lortie, « Jacques Greber architecte-urbaniste », in *Les Greber, une dynastie d'artistes*, Beauvais, Musée départemental de l'Oise, 1994, p. 325-349, fig. 110).
338. À côté des monuments élevés à la mémoire des paroissiens morts durant la guerre, fréquents dans les églises d'Île-de-France, les monuments érigés en souvenir des ecclésiastiques tués au combat constituent un genre autonome méritant une étude particulière. Leur nombre n'a d'égal que leur diversité formelle, depuis la plaque murale jusqu'à la stèle dressée, le bas-relief ou la verrière (église d'Issy-les-Moulineaux). Le monument érigé dans le parc du séminaire d'Issy-les-Moulineaux prend la forme d'une exèdre portant la liste des séminaristes et des prêtres disparus, surmontée d'un calvaire. À la manière des édifices bretons, la figuration du calvaire fournit aux sculpteurs Henri-Léon Greber et L.-C. Lacau matière à exprimer, à travers le groupe présent au pied de la croix (Jean, Marie et Marie-Madeleine) une douleur muette, à la fois digne et pathétique.
339. Les anciens congréganistes revenus au pays demeurent toujours sous la menace d'une mesure d'expulsion ; il faut attendre 1942 pour que le gouvernement de Vichy supprime le délit de congrégation non autorisée (Jean-Paul Durand, *La liberté des congrégations religieuses en France*, Paris, Éditions du Cerf, 1999, 3 vol.).
340. A. Fourcaut, qui a étudié la question des lotissements défectueux (op. cit., p. 153), rappelle que le père Lhande, ami du père Croizier, de l'Action populaire de Vanves, visita la banlieue de 1925 à 1930 et publie le fruit de ses enquêtes de 1927 à 1931 dans plusieurs ouvrages : *Le Christ dans la banlieue*, Plon, 1927 ; *Le Dieu qui bouge*, Plon, 1930 ; *La Croix sur les fortifs*, Plon, 1931. Initiateur d'un genre appelé à un grand avenir (le reportage missionnaire en banlieue), le père Lhande remporte un vif succès à travers ses ouvrages dont le premier connaît 145 éditions et un tirage total de 80 000 exemplaires. A. Fourcaut a, d'ailleurs, dirigé un mémoire de maîtrise d'histoire
- Le père Lhande et la banlieue parisienne* dû à Camille Canteux, CRHMSS, université de Paris 1, 1996.
341. Poulat (Émile), « La Découverte de la ville par le catholicisme français contemporain », in *Annales*, nov-déc 1960, n° 6, p. 1174.
342. Hilaire (Yves-Marie) et Cholvy (Gérard), op. cit., t. 2, p. 336.
343. Figurant sur la liste des Monuments historiques de 1862, l'église en est rayée par un arrêté ministériel du 28 octobre 1886 sans aucune justification. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, doit prononcer la fermeture de l'église le 23 avril 1906 pour cause de dangerosité publique. Après sa démolition dès l'été suivant, et malgré un « projet d'église neuve de style néo-gothique » signé L. van Lysebeth et daté du 20 mai 1906 (conservé aux Archives historiques de l'archevêché de Paris), un décret ministériel (du 10 mai 1907), déclarant la « désaffectation de l'immeuble communal à usage d'église », permet à la commune d'affecter le terrain à une autre fin : à sa place, la municipalité ouvre une rue portant le nom du sénateur Scheurer-Kestner, l'un des protagonistes de l'affaire Dreyfus (AD Hauts-de-Seine : D O3/214).
344. Le chanoine Félix Nègre, curé de Notre-Dame du Raincy à partir de 1918, avait pour frère le chanoine Victor Nègre qui, après avoir enseigné au petit séminaire de Versailles de 1891 à 1919, fut à cette dernière date nommé curé de Bellevue à Meudon. Propriétaire d'une maison

de campagne baptisée « Les capucins », Gabriel Thomas comptait au nombre de ses paroissiens. Hors le même, en tant que président de la Société immobilière du théâtre des Champs-Élysées, devait jouer un rôle déterminant dans l'attribution de ce chantier aux frères Perret. Nul doute qu'il souffla leur nom à son curé pour satisfaire les exigences, contradictoires, du programme du Raincy.

345. Guillaumat (Pierre) et Lulle (Marc) *Vincennes : l'église Saint-Louis*, Vincennes, Ville de Vincennes, Saint-Mandé, Ville de Saint-Mandé, 2000, 19 p.
346. Mayeur (Jean-Marie), « Des chapelles de secours à la cathédrale d'Évry », in *Paris et ses religions au XX^e siècle*, Actes du colloque du 6 novembre 1990, publiés in *Cahiers d'anthropologie religieuse*, n° 2, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 1992. Le même a dirigé un mémoire de maîtrise dû à S. Algèr, intitulé *L'œuvre des chapelles de secours, 1901-1931*, soutenu à l'université Paris IV-Sorbonne, 1995-1996.
347. Debié (Franck) et Vérot (Pierre), *Urbanisme et art sacré*, op. cit., p. 21.
348. Auduc (Arlette), op. cit., p. 40.
349. Gouttagneux (Florian) et Barbier (Agnès), *Édifices culturels issus postérieurs à 1900*, Issy-les-Moulineaux, vers 1990, 30 p.
350. C'est le cas à Suresnes (Notre-Dame-de-la-Salette), Vanves (Saint-François-d'Assise), Boulogne (Sainte-Thérèse), Cachan (Sainte-Germaine).
351. Conservée dans les collections des *Chantiers du Cardinal*.
352. Abouville (Christine d'), op. cit.

353. Archives historiques de l'archevêché de Paris.
354. Dans une lettre du 3 mars 1907, conservée aux Archives historiques de l'archevêché de Paris, adressée à l'archevêque et jointe au plan, l'architecte explique son projet : « Au moment où le conflit entre l'Église et l'État était dans sa première période et où on pouvait croire immédiate la fermeture des églises, j'ai pensé être utile à tous en étudiant un projet d'église ou chapelle économiquement construite et, au besoin, transportable. Aujourd'hui l'affirmation du gouvernement de vouloir laisser quand même les églises au service du culte le rend moins immédiatement utile... Le mode de construction adopté se rapproche de celui que j'ai employé à l'église paroissiale de Notre-Dame-du-Travail élevée à Paris par les soins de Mr l'abbé Soulange-Bodin. Il est économique, durable et décent... » Dans des notes manuscrites du 13 janvier 1907, l'architecte précise : « (la chapelle) consiste essentiellement en un hangar en fer et briques... décoré en style roman. » (Hervé Cabezas, *Paris et ses religions au XX^e siècle*, cat. exp., Paris, Sorbonne, 1990, p. 61.
355. Les 19 architectes repérés pour avoir construit des églises en proche banlieue de 1905 à 1930 sont les suivants : Ernest-Henri Julien dit Jules Barbier : Saint-Maurice de Courbevoie, Sainte-Germaine de Cachan, Sainte-Marie des Fontenelles de Nanterre ; Édouard Bérard : Notre-Dame-de-l'Assomption

- de Rungis, Notre-Dame-du-Cœur-Immaculé de Suresnes ; Georges Bénézech : Notre-Dame-des-Airs de Saint-Cloud ; Albert Chauvel : Saint-Laurent de Rosny-sous-Bois ; Jacques Droz : Notre-Dame de Meudon, Saint-Louis de Vincennes ; G. Dumont : Saint-Louis de Villemomble ; Bernard Haubold : Saint-Jean-Baptiste de Noisy-le-Sec ; Eugène Homberg : Saint-André-le-Bas de Montreuil ; Édouard Jacquemin : Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Maisons-Alfort ; Joseph Marrast : Saint-Louis de Vincennes ; P. Parent : Sainte-Agnès d'Asnières ; Auguste Perret : Notre-Dame du Raincy ; Georges Pradelle : Sainte-Geneviève de Nanterre ; Alfred Recoura : le Saint-Esprit de Choisy-le-Roi ; A. Richardière : Notre-Dame-de-Lourdes de Chaville ; Pierre Sardou : Notre-Dame-de-la-Salette de Suresnes ; Jean-Marie Trouvelot : le Saint-Esprit de Choisy-le-Roi ; Charles Venner : Saint-François-d'Assise de Vanves.
356. Charles Bourdery, G. Dumont, Eugène Homberg, A. Richardière.
357. Texier (Simon), *Églises parisiennes du XX^e siècle : architecture et décor*. Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1996, p. 50.
358. *Ibid.*
359. Auguste Perret (dont l'aura surpasse déjà tous les architectes de sa génération) trouve au Raincy (puis à Élisabethville) l'occasion (manquée à Paris) d'offrir à l'architecture religieuse sa première église moderne. Il n'en demeure pas moins le seul témoin de la modernité architecturale.

360. On citera, entre autres, Louis Courajod (*Leçons professées à l'École du Louvre, 1887-1896 : Origines de l'art roman et gothique*, Paris, Picard, 1899), Émile Mâle (*L'Art religieux du XIII^e siècle*, Paris, 1910) ; Robert de Lasteyrie (*L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, Picard, 1911), Camille Enlart (*Manuel d'archéologie française*, Paris, 1916), José Puig i Cadafalch (*L'Arquitectura romànica a Catalunya*, Barcelona, Institut d'estudis catalans, 1909-1918).
361. Monnier (Gérard), *L'Architecture en France : une histoire critique, 1918-1950*, Paris, P. Sers, 1990, p. 63.
362. À la suite de l'incident, une lettre est adressée au préfet de Seine-et-Oise, en date du 29 mai 1907 : « Les soussignés, électeurs et membres du Comité républicain radical de Juvisy, d'aucuns conseillers municipaux, ont l'honneur de porter respectueusement à votre connaissance le fait suivant : dimanche dernier, 26 mai, à 8 heures et demie du soir, ainsi qu'en témoigne le programme ci-joint, Mr Gaussin, curé de Juvisy, a transformé notre église paroissiale en salle de spectacle en violation de l'article 13 de la loi de 1905 sur la Séparation. Il y a donné une représentation cinématographique avec vues de Lourdes, Jérusalem et autres lieux, et le prix des places avait été fixé à 0,50, 1 fr et 2 fr. Or l'article précité dit que "la cessation de la jouissance peut être prononcée... si les édifices sont détournés de leur destination." Il s'en suivrait que l'église de Juvisy, bâtiment communal (souligné), ayant été laissé

- gratuitement et sans bail (souligné) à la disposition de Mr le curé Gaussin pour lui permettre exclusivement d'y célébrer le culte catholique, cet ecclésiastique tombe sous le coup de l'article en question. Loin d'être mus par un esprit d'intolérance, les soussignés demandent que le simple respect de la loi soit imposé à Mr le curé Gaussin. Toutefois, si la condescendance que notre maire, Mr Argeliers, a manifesté en cette occurrence, devait se renouveler, les soussignés, à leur tour, dans un but républicain et démocratique, aussi vénérable que la propagande religieuse par l'icône, demanderaient à jouir également de l'église une fois par semaine... » (AD de l'Essonne : 2 O 693).
363. Guillot (Michel), « Pierres d'attente : pour une histoire paroissiale, Suresnes, 1070-1970 », in *Bulletin de la Société historique de Suresnes*, 1970-1971, t. 4, nos 29-30, p. 33.
364. Dès 1910, Julien Barbier livrait à Saint-Maurice de Bécon-les-Bruyères (Courbevoie) un des tout premiers complexes paroissiaux associant à l'église, chapelle des catéchismes, bureaux paroissiaux et logement du sacristain.
365. Édouard Jacquemin réalise aussi l'église parisienne de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle de 1908 à 1910.
366. Delumeau (Gwenaël), *L'invention du béton armé, Hennebique, 1890-1914*, Éd. Norma, 1999, p. 238.
367. *L'Architecte*, 1912.
368. Ce procédé devait être repris par l'architecte Alfred Nasousky pour la chapelle Saint-Louis de Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle) en 1909-1910 et par l'architecte

- Debeauve-Duplan pour l'église Sainte-Pauline du Vésinet (Yvelines) en 1911-1913. Voir le dossier d'inventaire topographique réalisé par Sophie Cueille, consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.
369. Baptisé du nom de son « inventeur » (l'ingénieur Paul Cottancin – 1865-1928), le système Cottancin, tel qu'il fut appliqué à l'église Saint-Jean de Montmartre (1894-1904), consiste en un assemblage de briques creuses emplies d'un ciment armé de fil de fer pour les piles et tous les supports verticaux ; ceux-ci sont régulièrement reliés entre eux par des structures mêlant fer et béton en sorte que les murs ne jouent aucun rôle porteur. Ces derniers sont constitués de deux parois séparées par un vide de sept centimètres. L'innovation de Bérard consiste donc, ici, à introduire la préfabrication tant pour la confection des poteaux rainurés que pour les panneaux muraux.
370. Voir le dossier d'inventaire topographique réalisé par Véronique Belle, consultable au Centre régional de documentation du patrimoine, DRAC Île-de-France, 127 avenue Ledru-Rollin, Paris 11^e.
371. Marrey (Bernard) et Hammoutène (Franck), *Le Béton à Paris*, Éditions Picard, 1999, p. 109.
372. Boudon (Françoise), « Recherche sur la pensée et l'œuvre d'Anatole de Baudot, 1834-1915 », in *Architecture, mouvement, continuité*, mars 1973, n° 28.
373. Collins (Peter), *Splendeur du béton : les prédécesseurs et l'œuvre d'Auguste Perret*, Hazan, 1995, p. 429 ;
- Gargiani (Roberto), *Auguste Perret. La théorie et l'œuvre*, Paris, Venise, Gallimard-Électa, 1993-1994 ; Abram (Joseph), *Perret et l'école du classicisme structurel (1910-1960)*, 2 vol., École d'architecture de Nancy, SRA, 1985.
374. Perret (Auguste), *Contribution à une théorie de l'architecture*, Paris, Cercle d'études architecturales, 1952. Cité par Bernard Marrey, in *Le béton à Paris*, op. cit., p. 115.
375. En cette fin des années vingt, Auguste et Gustave Perret conçoivent deux autres chapelles dont la modestie ou l'abandon ont limité l'ambition architecturale. Il s'agit de la chapelle élevée à Arcueil de 1927 à 1928 pour les sœurs franciscaines de l'Immaculée-Conception, et du couvent de bénédictines missionnaires projeté à Vanves entre 1926 et 1930 (*Les Frères Perret, l'œuvre complète : les archives d'Auguste Perret et de Gustave Perret*, sous la dir. de Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot, Paris, Institut français d'architecture, Éditions Norma, 2000, p. 182).
376. *L'Architecte*, 1912, p. 40.
377. Ponge (Geneviève), *Jacques Droz architecte (1882-1955)*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, université Paris IV-Sorbonne, 1987.
378. Bruno Foucart (in *Églises parisiennes*, op. cit., p. 46) remarque ainsi : « Que l'on soit archéologue ou moderne, sensible ou indifférent aux types architecturaux proposés par l'histoire, Sainte-Sophie est au début du XX^e siècle l'image virtuelle du temple parfait... Emmanuel Pontremoli, qui fut grand prix de Rome en 1890, a dans ses souvenirs évoqué
- “l'émotion première” que lui fit Sainte-Sophie quand il visita Constantinople en 1893 : “...Je venais de découvrir un des sommets de notre art occidental. J'avais réalisé le triptyque où j'ai placé le Panthéon, Sainte-Sophie et la cathédrale de Chartres qui symbolisent trois grands moments de l'esprit humain et qui résument à eux trois les siècles les plus parfaits du génie européen” » (in *Propos d'un solitaire*, 1959, p. 85-86). Et Bruno Foucart de conclure : « Le triptyque, la trilogie de Pontremoli sont vraisemblablement représentatifs de ce que pouvait être un imaginaire musé des Monuments dans les années 1900. »
379. Gosset (Alphonse), « De l'esthétique des églises » in *La Construction moderne*, janvier-février-mars 1913.
380. Metzger (M.), *Histoire de la liturgie : les grandes étapes*, Desclée De Brouwer, 1994, 226 p.
381. La réforme liturgique entreprise à Rome lança un « mouvement liturgique » qui se développa d'abord à Louvain (Belgique), dans l'abbaye du Mont-César, héritière d'un renouveau suscité à Solesmes dès le siècle précédent par dom Prosper Guéranger (1805-1875). Moine du Mont-César, dom Lambert Beauvuin (1873-1960) entendit l'appel pontifical à favoriser une participation plus active des fidèles à la célébration. Dans son intervention en 1909 à Malines, il affirme que la liturgie s'impose désormais comme la catéchèse fondamentale de la doctrine chrétienne et le moyen le plus sûr de nourrir la vie spirituelle. Il contribue, à cette fin, à la diffusion
- auprès des fidèles de bonnes traductions du missel, considéré comme le premier livre de dévotion ; son appel est entendu par dom Gaspar Lefebvre, auteur d'un petit missel populaire. Publié en 1914, son ouvrage *La piété de l'Église* peut être estimé comme à l'origine du mouvement liturgique contemporain. En Allemagne, le « mouvement liturgique » trouve un relais, durant l'entre-deux-guerres, dans les réflexions du théologien Romano Guardini (1885-1968). En France, dom Beauvuin se retrouve, également, à l'origine du Centre national de pastorale liturgique, aux côtés des pères Duployé et Roguet, tous deux dominicains, et du chanoine Martimort, récemment disparu. Sur ce sujet, on peut utilement consulter : Haquin (A.), *Dom Lambert Beauvuin et le renouveau liturgique*, Gembloux, Duculot, 1970 (« Recherches et synthèses », *histoire*, n° 1) ; Martimort (A.-G.), *L'Église en prière : principes de la liturgie*, Paris, Éditions du Cerf, 1983, 309 p., p. 83-87.
382. Bien avant le choix retenu par Droz et Marrast, l'architecte-ingénieur Jules Bourdais (1835-1915) avait opté pour ce parti cruciforme pour le temple protestant qu'il éleva à Nègrepelisse (Tarn-et-Garonne) en 1868, parti dont l'originalité ne passa guère inaperçu puisqu'Anatole de Baudot devait le publier l'année suivante dans les colonnes de *La gazette des architectes et du bâtiment* (p. 82, pl. 54-56). La couverture intérieure constituée d'une fausse voûte en lambris
- épaulée par des jambes de force de fonte, constituait un hommage évident aux propositions émises par Viollet-le-Duc dans ses *Entretiens sur l'architecture*.
383. Plusieurs textes concrétisent ce mouvement : la lettre de la secrétairerie d'État sur la participation des fidèles, du 15 mars 1915 ; les constitutions *Divini cultus* (20 décembre 1928) et *Deus scientiarum dominus* (24 mai 1931) du pape Pie XI sur la célébration du culte.
384. *La Construction moderne*, 18 mars 1923, p. 292.
385. *La Construction moderne*, du 27 mai 1923, présente le projet de l'architecte britannique E. Trabridge (publié dans *The Architect* du 13 avril 1923) visant à « remédier au défaut commun aux églises où plus de 40 % des places n'ont qu'une vue imparfaite de l'autel du fait des piliers de la nef » ; pour ce faire, il imagine un plan trapézoïdal faisant converger deux nefs vers le sanctuaire. Ce parti, absent de la première moitié du siècle, trouvera un écho en France après 1950.
386. *L'Illustration*, 25 avril 1925, n° 4286.
387. *La Construction moderne*, 26 juin 1932, p. 642.
388. L'église du « Village français », financée par une souscription organisée par l'hebdomadaire *La Vie catholique*, est décorée par les sculpteurs Henri Charlier et Jacques Martin, les peintres Maurice Denis et Georges Desvallières, le céramiste Daum, les maîtres-verriers Louis Barillet et Valentine Reyre (Yves-Marie Hilaire et Gérard Cholvy, op. cit., p. 324).

389. Taillefert (Geneviève) et Taillefert (Henri), « Les sociétés d'artistes et la fondation de l'art catholique », in *L'art sacré au XX^e siècle en France*, Éditions de l'Albaron, 1995, p. 15 et sq.
390. Dans *L'Art décoratif* (août 1900, p. 182-183 et octobre 1902, p. 290-297) Lucien Magne commente sa restauration de l'église de Bougival (Yvelines), en affirmant la nécessité de faire œuvre de création artistique et religieuse dans le choix du décor d'accompagnement.
391. Le chapitre « À la recherche d'un art total » (p. 60-98 du *Catalogue de l'exposition « 1900 »* édité par P. Thiébaud, B. Girveau, M.-L. Crosnier-Leconte, M.-P. Salé et al., RMN, 2000) souligne la convergence des convictions qui animent les membres de l'École de Glasgow (William Morris, Charles-Rennie Mackintosh...), les architectes décorateurs belges (Henry Van de Velde, Victor Horta, Paul Hankar), français (Hector Guimard, Charles Plumet) et espagnol (Antonio Gaudí) ainsi que les fondateurs de la « Colonie de Darmstadt » (J.-M. Olbricht...) ou de la « Sécession viennoise » : Otto Wagner, auteur de la chapelle du Steinhoff, à Vienne, est au centre du concept de « Gesamtkunstwerk », l'œuvre d'art total. Le traitement architectural et décoratif de cette église montre, d'ailleurs, qu'il pousse cette notion d'intégration, à un degré supérieur, faisant de l'architecture un art moderne de la construction, et du bâtiment un objet esthétique et commode.
- Beauté, commodité et rentabilité constituent, pour lui, les trois piliers d'une nouvelle esthétique dont le plan centré offre la meilleure illustration ; dans son étude *Die moderne in kirchenbau* (*L'architecture religieuse moderne*), publiée en 1899, il tente d'en démontrer la rentabilité, plans d'églises anciennes et récentes à l'appui. À ses yeux, la formule qu'il développe au Steinhoff doit l'essentiel de sa modernité moins à son parti décoratif qu'au rapport du coût de sa construction confronté au nombre de fidèles pouvant voir l'autel et l'officiant (*Vienne, 1880-1938, l'apocalypse joyeuse*, dir. Jean Clair, Paris, Éditions du Centre Georges-Pompidou, 1986, 767 p.). Si sa référence au plan centré s'ancre dans une culture architecturale vieille de près d'un demi siècle (et évoquée précédemment), son souci d'associer esthétique, économie et commodité est appelé à un large avenir en France, notamment, après la séparation des Églises et de l'État.
392. Antony Goissaud (in *La Construction moderne*, 26 avril 1936, p. 612) voit des « chapiteaux très modernes » dans de fidèles copies des chapiteaux de la crypte de Saint-Martin-du-Canigou (Pyrénées-Orientales). Sans doute faut-il situer cette reprise directe dans le contexte de la redécouverte des formes artistiques du Haut Moyen Âge menée par les historiens de l'art germaniques, comme celle du premier art roman méditerranéen, dont la publication de José Puig i Cadafalch et de J. Goday i Casals (*L'Arquitectura romanica a Catalunya*, Barcelona, Institut d'estudis catalans, 1909-1918, 3 vol.) lançait, dès avant-guerre, l'étude et la connaissance.
393. Œuvre de marbre signée de Lucien Heuvelmans, grand prix de Rome en 1911.
394. Les œuvres d'orfèvrerie repérées sont trop rares pour mériter ici un développement. Il faut, toutefois, signaler le tabernacle des églises Saint-Maurice de Bécon et Sainte-Germaine de Cachan, tous deux de cuivre repoussé, ornés de motifs paléochrétiens d'inspiration christologique (des paons s'abreuvant à une coupe, des anges thuriféraires). Le tabernacle de Cachan est dû à l'orfèvre Pierre Lejeune.
395. La récente disparition de la table de communion, consécutive à la réforme post-conciliaire de Vatican II, va dans le sens d'une prise en charge individuelle plus active de ce sacrement par chacun des fidèles. La communion, antérieurement pratiquée par l'assemblée agenouillée au coude à coude devant la sainte table rassemblant les convives d'un même repas eucharistique, est devenue un sacrement que chaque fidèle sollicite dans une démarche personnelle de foi. Rappelons, brièvement, que cette réforme conciliaire s'inscrit dans un mouvement de retour aux rites de l'Église primitive. C'est, en effet, le Concile de Cordoue (en 839) qui impose aux prêtres de porter la communion à la bouche ; il traduit ainsi dans la liturgie la croyance en la présence réelle du Christ dans l'eucharistie dont le dogme est alors en débat et dont la controverse aboutit à la promotion sacramentelle du prêtre, seule habilité à toucher l'hostie et à communier pour les fidèles (Éric Palazzo, *Liturgie et société au Moyen Âge*, Aubier, 2000, p. 25-27, coll. historique).
396. L'attribut de la rose appartient à l'iconographie de sainte Thérèse d'Avila, avant d'être reprise par l'iconographie carmélite en général, puis par celle de Thérèse de Lisieux, en particulier (Gilles Chazal, « L'Iconographie de sainte Thérèse d'Avila », in *L'Art du XVII^e siècle dans les carmels de France*, Paris, musée du Petit Palais, 1982, p. 43-61).
397. Finance (Laurence de), *Patrimoine de lumière*, Paris, Éditions du patrimoine, coll. *Cahiers du Patrimoine* à paraître.
398. Varenne (Gaston), « Quelques aspects nouveaux de l'art du vitrail » in *Art et décoration*, juin 1926, p. 170-182.
399. Chenebaux-Sautory (Martine), « Le décor mural, de l'enthousiasme au murmure », in *Églises parisiennes du XX^e siècle*, op. cit., p. 163.
400. Brillant (Maurice), *L'Art en France au XX^e siècle : ses tendances nouvelles*, Paris, Bloud et Gay, 1927, p. 315-318, pl. XXV.
401. Poisson (Georges), « Inventaire des édifices religieux catholiques des Hauts-de-Seine » in *Mémoires de la Fédération des Sociétés historique et archéologique de Paris et de l'Île-de-France*, 1972-1973, t. 23-24. Paris, 1975, p. 98.
402. Chenebaux-Sautory (Martine), « Les Peintres », in *L'art sacré au XX^e siècle en France*, op. cit., p. 100-101.
403. Henri-Justin Marret (1878-1964), élève de Cormon, Humbert et Thirion, composa surtout des toiles monumentales et des fresques pour des églises (Épinay-sur-Seine, Vincennes, Fourqueux, le Saint-Esprit et Saint-Hippolyte à Paris) et des mairies. Lors de l'exposition d'art chrétien moderne, organisée par la Société de Saint-Jean, à Paris, au Pavillon de Marsan, de décembre 1920 à janvier 1921, il présenta, en collaboration avec l'architecte Georges Pradelle, une maquette grandeur nature d'une église provisoire destinée aux régions dévastées, entièrement aménagée et décorée : à cette occasion, le peintre réalisa six fresques représentant une *Résurrection*, une *Vierge à l'enfant* ainsi que quatre stations du chemin de croix qui devaient lui servir d'ébauche pour son intervention à Saint-Louis de Vincennes. Celui qu'il réalisa en 1928-1929 pour l'église du village de Fourqueux (Yvelines), où il vécut de 1918 à 1964, constitue une reprise épurée de son œuvre vincennaise (dossier d'inventaire topographique de la commune de Fourqueux par Sophie Cueille, 1987). L'église médiévale Saint-Martin de Grosrouvre (Yvelines) présente un ensemble comparable de tableaux muraux réalisés dans les années vingt par le peintre versaillais Pierre-Léon Dusouchet. Le projet développé sur les murs résulte d'une commande de l'abbé André Pascal, curé de campagne érudit autant qu'artiste, qui souhaite organiser un double message iconographique sur les thèmes complémentaires de la vie sacramentelle et de la vie champêtre et forestière (Agnès Barruol,

- Serge Pitiot, Huguette Hadrot et Roger Carli, « Grosrouvre, l'église Saint-Martin : un décor religieux des années 1920 », CRMH DRAC, Île-de-France, 2000, *Patrimoine restauré*, n° 6).
404. *Ibid.* p. 93-94.
405. Chenebaux-Sautory (Martine), *Le décor mural*, *op. cit.*, p. 163.
406. Chenebaux-Sautory (Martine), *op. cit.*
407. Daniel (Yvan), *op. cit.*
408. Dans *Le Christ dans la banlieue* (*op. cit.*, p. 13), faisant allusion aux éditoriaux incendiaires de l'*Humanité* (comme celui publié au lendemain des élections municipales de 1925 : « Paris est maintenant enfermé dans une ceinture rouge. Cette ceinture se resserrera autour de la capitale et les troupes communistes balaieront à l'heure H les cadres d'une société pourrie »), le père Lhande écrit : « On se prend à frémir quand on songe à ce que serait, en effet, cette irruption menée, sur tous les points de la périphérie, par des hommes pour qui la France n'est rien. [...] Ces gens-là feraient flamber Notre-Dame de Paris et le Louvre avec la plus parfaite et sinistre inconscience. »
409. Hilaire (Y.-M.) et Cholvy (G.), *op. cit.*, t. 3, p. 32 ; Raut (Michèle), Viet-Depaule (Nathalie), « Missionnaires au travail en banlieue parisienne », in *Ouvriers en banlieue, XIX^e-XX^e siècle*, dir. Girault (Jacques), Paris, 1998, p. 290-314.
410. La Fédération gymnastique et sportive des patronages de France compte ainsi 3600 sociétés adhérentes et 500 000 membres en 1939 (d'après Y.-M. Hilaire et G. Cholvy, *op. cit.*, p. 35). Fouilloux (Étienne), « La paroisse urbaine française entre tradition et mission », in Fouilloux (Étienne), *Les chrétiens français entre crise et libération, 1937-1947*, Paris, 1997, p. 147-160.
411. Parallèlement, dans le diocèse de Versailles, M^{gr} Gibier entreprend une campagne similaire, dont le tympan de Saint-Charles du Blanc-Mesnil porte encore témoignage ; on y distingue les armes épiscopales ainsi que cette inscription : « À la mémoire bénie de M^{gr} Charles Gibier, en témoignage d'admiration et de reconnaissance, le clergé et les fidèles qui ont édifié cette église. »
412. Debié (Franç) et Véro (Pierre), *op. cit.*, p. 48.
413. L'église du Sacré-Cœur de Gentilly est ainsi entièrement financée par la famille Lebaudy.
414. La revue *L'Architecture* publie ainsi en mai 1938 un numéro spécial consacré aux cent premiers Chantiers du Cardinal, précieux bilan de l'Œuvre, avant le ralentissement de ses activités causé par la guerre.
415. *L'Illustration* consacre un numéro entier (24 mai 1941) à l'œuvre de reconstruction nationale. Dans le contexte particulier des années de guerre, le Bulletin diocésain du diocèse de Versailles, du 16 février 1941, vante un ouvrage consacré à la reconstruction : « Il faut féliciter l'éditeur Dumoulin de nous donner le recueil d'études et de croquis sous le beau titre *Construire*, 300 pages au cours desquelles des auteurs très différents, ecclésiastiques et civils, masculins et féminins, apportent leur pierre à la reconstruction nationale... Construire, c'est, à l'heure présente, en même temps qu'une nécessité, le devoir le plus impérieux de tous les français ayant le sentiment de ce qui conduit la France à l'abîme et de ce qui pourra et devra l'en faire sortir... »
416. Un repérage rapide permet d'estimer l'importance de l'œuvre diocésaine à 90 % des constructions religieuses de l'époque. C'est pourquoi l'étude de l'architecture religieuse des années trente en banlieue parisienne, sans négliger les constructions hors Chantiers, s'appuiera principalement sur le corpus des cent premiers Chantiers.
417. Pour l'étude de ce chapitre, nous nous appuyons sur le bilan des cent premiers chantiers publié dans le numéro spécial de mai 1938 de la revue *L'Architecture*, aucune autre synthèse sur le sujet n'ayant été faite avant les années soixante.
418. Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, en 1938 ; professeur à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris dès 1939, directeur de l'École en 1942, en même temps qu'il est nommé à la tête de l'École nationale supérieure des arts décoratifs ; la même année, élu à l'Académie des beaux-arts, il entre à l'Institut ; devenu architecte en chef de la Banque de France, il en élève le siège central ainsi que de nombreux sièges locaux.
419. 1926 : projet primé (3^e prix) pour une église votive dédiée à Jeanne d'Arc ; église de Villemomble (Seine-Saint-Denis) ; 1928 : église d'Élisabethville (Yvelines) ; Paris, église du Saint-Esprit ; 1930 : cathédrale de Casablanca ; église Notre-Dame-de-l'Océan à Rabat ; 1931 : Pavillon des missions de l'exposition coloniale ; 1932 : église du Laos ; 1933 : église Saint-Pierre-Apôtre d'Alfortville (Val-de-Marne) pour les Chantiers ; église Notre-Dame-des-Missions d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) pour les Chantiers ; église Saint-Joseph de Rabat ; 1935 : église Saint-M'Hernon ; 1937 : pavillon des œuvres pontificales de l'Exposition ; 1938 : pavillon marial ; 1939 : église Notre-Dame-des-Cèdres à Ifrane (Maroc) ; 1943 : travaux à l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Maritime) ; 1954 : travaux à l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire ; 1957 : église Saint-Honoré d'Amiens.
420. Le chanoine et historien d'art Joseph Pichard (1892-1973) est le fondateur en juillet 1933 de la fameuse revue *L'Art sacré*. Cette revue d'art se proposait, d'abord, d'initier aux nouveautés de l'art sacré l'amateur issu d'une intelligentsia catholique parmi laquelle se recrutaient les membres de la Société de Saint-Jean. À côté de sa mission éducative, la revue tentait d'établir et de formuler les principes d'un art catholique moderne et d'en promouvoir les réalisations. En 1936, les Éditions du Cerf rachètent la revue et, rejetant l'académisme catholique dont faisaient preuve (ou dont étaient taxés) la plupart des artistes présentés jusqu'alors, en confient la direction aux pères dominicains Couturier et Régamey. Ce changement d'orientation éditoriale, ainsi que les options développées de façon de plus en plus radicale par leurs auteurs après la guerre, conduisent à la crise appelée « querelle de l'Art sacré ». Pour une approche renouvelée de l'histoire de la revue *L'Art sacré*, et tout particulièrement des années 1937-1954, on ne peut se passer de l'article de Françoise Caussé : « Les rapports des dominicains avec l'art sacré » et « L'Art sacré des pères Couturier et Régamey » publié dans *Mémoire dominicaine*, 1999, n° 14, p. 169-197. L'auteur y reprend quelques éléments de sa thèse sur *L'art, les artistes et la religion en France. Les débats suscités par la revue « L'Art sacré » entre 1945 et 1954*.
421. Louis-Jean Hulot (1871-1959) ; Saint-Maurice-de-la-Boissière à Montreuil ; André Leconte : Notre-Dame-des-Joncs-Marins au Perreux ; Charles-Henri Nicod : le Sacré-Cœur à Saint-Ouen ; Marc Brillaud de Laujardière : Sainte-Agnès de Maisons-Alfort.
422. Jean Tandeau de Marsac : Sainte-Marguerite de Fontenay-aux-Roses et les Saints-Anges-Gardiens de Saint-Maurice ; Augustin Courcoux : Notre-Dame-d'Espérance d'Ivry, chapelle d'une école départementale pour pupilles de la nation à Vitry, Notre-Dame-de-Pontmain de Bagnolet ; A. Nasouki : Sainte-Jeanne-d'Arc de Saint-Denis et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours d'Asnières.
423. Texier (Simon), *op. cit.*, p. 56.
424. Sainte-Lucie d'Issy-les-Moulineaux, Saint-Joseph de Villeneuve-la-Garenne, Sainte-Bernadette de Champigny-sur-Marne, Saint-Jean-Baptiste d'Ivry,

- Saint-Charles-de-la-Boissière de Montreuil, Saint-Pierre de Billancourt, Saint-Roger de Vitry-sur-Seine, Sainte-Thérèse de Villejuif, Sainte-Anne d'Orly, Notre-Dame-de-la-Route d'Asnières, Sainte-Solange de Romainville, Saint-Marcel de Vitry-sur-Seine, Saint-Bathilde de Châtenay-Malabry, Saint-Louis d'Alfortville, Saint-Ouen de Saint-Ouen, Saint-René de Bagneux, Sainte-Thérèse de Châtillon, Sainte-Madeleine de Charenton, Saint-Joseph de Montrouge, Notre-Dame-de-la-Reconnaissance de Pierrefitte, Sainte-Odile d'Antony, Saint-François de Vanves, École normale catholique de Bagneux.
425. *L'Architecte*, 1938, p. 387.
426. Saint-Étienne-Saint-Henri de Colombes, Notre-Dame-de-Toutes-Joies de Meudon, Saint-Jacques de Neuilly, Saint-Léon de Maisons-Alfort, Le Bon Pasteur de Chevilly-Larue, Saint-Paul de Vitry-sur-Seine, Saint-André-Sainte-Hélène de Bois-Colombes, Sainte-Marie-aux-Fleurs de Saint-Maur, Sainte-Jeanne-de-France de Champigny-sur-Marne, Saint-Jean-l'Évangéliste de Cachan, Sainte-Madeleine de Châtenay-Malabry, Sainte-Thérèse-de-Lisieux de Boulogne-Billancourt (achèvement).
427. Ollivier (Félix), « Édifices religieux d'Henri Vidal pour la banlieue parisienne » in *L'Architecte*, 15 février 1938, p. 49-64.
428. M. Boulenger (Notre-Dame-de-Lourdes à Choisy-le-Roi) ; A. Nasousky (Sainte-Jeanne-de-France à Saint-Denis) ; Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours d'Asnières) ; M. Danton (Saint-Hilaire à La Varenne-Saint-Hilaire) ; M. Gautier (Saint-Urbain à La Garenne-Colombes) ; M. Daubin (Saint-André-Sainte-Hélène à Courbevoie) ; M. Chailleux (Sainte-Marie-des-Vallées à Colombes) ; R. Lacourrège (Saint-François-de-Sales à Clamart).
429. Voir note 381.
430. Le débat se cristallise alors à travers la question des matériaux, dont G.-H. Pingusson se fait l'écho dans son article : « L'Art religieux et les techniques modernes », publié dans *L'Architecture d'Aujourd'hui*, juillet 1934, p. 66 et sq.
431. In *La Construction moderne*, 10 avril 1932, p. 442-443 et 15 mai 1932, pl. de couverture, p. 521. Dans son hommage posthume à Henri Sauvage, Emmanuel de Thubert écrivait : « Parmi tant de figures qui appartiennent à la géométrie créatrice, certaines, pourtant, l'attiraient davantage, et notamment, les paraboloides hyperboliques. Voici deux ans, c'est sur une de ces figures semblables qu'il jetait la « Victoire de la Marne ». Au moment de sa mort, il allait s'en inspirer pour construire l'église qu'il offrait au diocèse de Paris, la même église, peut-être, qu'il m'avait fait voir dans sa musique... »
432. Dion (Mathilde) et Ragot (Gilles), *Le Corbusier en France, réalisations et projets*, Milan, Paris, Électa en France, 1987, p. 117.
433. Fonds Pingusson : 46 IFA 025. Son projet d'église de plan carré surmonté d'une coupole circulaire déterminant un aménagement centré ayant échoué, Pingusson put, après-guerre, approfondir ses recherches en ce sens à travers quatre églises lorraines : Corny et Borny de 1959 à 1960, Fleury et Boust de 1961 à 1963 (Joseph Abram, *L'Architecture moderne en France : 1940-1966, du chaos à la croissance*, Paris, Picard, 1999, p. 239-241 ; Jean-Philippe Donze et André Freymann, *Georges-Henri Pingusson*, Nancy, Inventaire général, 1997, 18 p. (*Itinéraires du Patrimoine* ; n° 147).
434. « On eût dit que le monde lui-même se secouait pour dépouiller sa vétusté et revêtait de toutes parts un blanc manteau d'églises. » Raoul Glaber, *Histoires*, Livre 3 (in *L'An mille*, Textes traduits et annotés par E. Pognon, Paris, Gallimard, 1947, p. 89).
435. Favier (J.), « La maison paroissiale de Neuilly-sur-Seine », in *La Construction moderne*, janvier-mars 1936, p. 349-357.
436. Voir note 390.
437. Sept églises présentent un plan centré : Sainte-Agnès d'Asnières, Saint-Joseph de Clamart, le Sacré-Cœur de Gentilly, les Saints-Anges-Gardiens de Saint-Maurice, Sainte-Louise-de-Marillac de L'Haÿ-les-Roses, Saint-Jean-l'Évangéliste de Cachan, Saint-Bruno d'Issy-les-Moulineaux.
438. Sainte-Clotilde d'Issy-les-Moulineaux, le Sacré-Cœur de Colombes, Notre-Dame-du-Calvaire de Châtillon, le Sacré-Cœur de Gentilly, Sainte-Genève-Saint-Maurice de Nanterre, Sainte-Louise-de-Marillac de L'Haÿ-les-Roses.
439. Sainte-Mathilde de Puteaux, Saint-Stanislas-des-Blagis de Fontenay-aux-Roses, Saint-Jean-Baptiste d'Ivry, les Saints-Anges-Gardiens de Saint-Maurice, Saint-Pierre-Apôtre d'Alfortville.
440. Nous retiendrons d'une abondante bibliographie deux références majeures : Vaillat (Léandre), *La Maison des pays de France*, Paris, Flammarion, 1917 ; et Letrosne (Charles), *Murs et toits pour les pays de chez nous*, Paris, Dan Niestlé, 1923, t. I ; 1924, t. II ; 1926, t. III.
441. Arnaud d'Agnel (chanoine G.), *L'Art religieux moderne*, Grenoble, Arthaud, 1936, p. 82-88.
442. Daniélou (Jean), *Le Signe du Temple, ou De la présence de Dieu*, Paris, Gallimard, 1942, 90 p.
443. Pichard (Joseph), *L'Art sacré moderne*, Grenoble, Arthaud, 1953, p. 71.
444. Arnaud d'Agnel (chanoine G.), *op. cit.*, p. 52.
445. Garage municipal de Clichy (Georges Gautier, architecte, 1931), marché-gare de Villebourbon à Montauban (Renard, architecte), piscine-gymnase du lycée Paul-Langevin de Suresnes (Maurice Payret-Dortail, architecte, 1927).
446. Publicité parue dans *L'Architecture*, 10 août 1925, p. 4.
447. Voir *Dom Bellot, moine-architecte, 1876-1944*, par Christian Decotignie, Charlotte Ellis, Martin Meade, et al., sous la direction de Maurice Culot et Martin Meade. Paris, Norma éditeur, 1996, 270 p. (Institut français d'architecture).
448. Première femme architecte des Pays-Bas, Margaret Kropholler (1891-1966) dessina de 1917 à 1925 quelques-uns des plus beaux immeubles dans le style de « l'École d'Amsterdam », notamment trois maisons de campagne dans Park Meerwijk, à Bergen. Après la Seconde Guerre mondiale, elle participa à certains programmes de reconstruction pour les villes endommagées par la guerre. L'essentiel de son œuvre religieuse se situe durant l'entre-deux-guerres : les églises Saint-Antoine-Ermite de Rotterdam, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Beverwijk, Saint-Pascal de La Haye, les Saints-Martyrs-de-Gorcum d'Amsterdam, Saint-Callixte de Neerbeek témoignent d'une logique constructive rigoureuse qui satisfait pleinement les exigences des règles liturgiques jusque dans les moindres détails.
449. Arnaud d'Agnel (chanoine G.), *op. cit.* *Église de Bolsward, en Frise*, p. 58.
450. Son influence sur l'œuvre de l'architecte trégorrois James Bouillé, par l'intermédiaire de Maurice Storez et du mouvement de l'Arche, a été présentée par Daniel Le Couedic, in *Modernité et régionalisme, Bretagne, 1918-1945*, Bruxelles, Mardaga, 1975, p. 79 et sq. Hélène Guéné, « L'Arche, un moment du débat sur l'art religieux, 1919-1934 », p. 60-83 de son habilitation au poste de professeur d'université intitulée : *Architecture et décor de la première moitié du XX^e siècle*, Lyon, université Lumière-Lyon-2, 1995. Dom Paul Bellot et James Bouillé (1894-1945) construisent ensemble la chapelle Saint-Joseph de Lannion.
451. La revue *L'Architecture* (1938, p. 49) reproduit divers symboles liturgiques insérés dans la maçonnerie de plusieurs édifices de H. Vidal : serpent d'airain, chandelier à sept branches, ancre-croix, sacré-cœur, chrisme, glaive à double

- tranchant, inscription du mot « Pax » (Saint-Paul de Vitry), évocation de la Trinité par trois cercles enlacés (Saint-Étienne-Saint-Henri de Colombes).
452. Pichard (Joseph), *op. cit.*, p. 70.
453. Bormann (Guillaume), « Grès cerame », in *L'artisan liturgique*, décembre 1929 ; Noé (N.), « Deux églises modernes avec mobilier en grès flammé », in *L'artisan liturgique*, avril-juin 1930.
454. « Le granito est composé de déchets de marbre, d'une ou plusieurs couleurs, amalgamés à un mortier à base de chaux puis de ciment. Spécialité des artisans de Sequals (Italie), il apparaît comme la variante la plus économique de revêtement en marbre. C'est à ce titre qu'il s'est répandu, combiné avec la mosaïque de marbre, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. L'un de ses intérêts est sa souplesse : il s'agit plus d'un enduit que d'un revêtement... Le granito, revêtement pointilliste, peut-être accompagné de lignes de tesselles de marbre, pas seulement décoratives car elles servent de joint de dilatation » (Hélène Guéné, *Odorico, mosaïste art-déco*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 1991, 222 p., p. 63).
455. Le Bas (Antoine), *Architectures du sport, 1870-1940 : Val-de-Marne, Hauts-de-Seine*, sous la direction de D. Hervier et de F. Hamon. Paris, Inventaire général, APPIF, 1991, 128 p. (*Cahiers de l'Inventaire* ; n° 23).
456. Ainsi les confessionnaux qui, au fil des ans, suscitent une exaspération croissante, font alors l'unanimité contre eux. « Une inspection des églises modernes, sous le regard de l'attrait de leurs confessionnaux, ne peut que décevoir » note François Chaslin (« Les confessionnaux en pénitence », in *Feuilles*, printemps 1984, n° 8, p. 86). Rares sont alors les meubles nouveaux (Saint-Martin de Meudon, le Sacré-Cœur de Gentilly). Les plus réussis sont ceux que l'architecte a intégrés dans la gros œuvre (Sainte-Mathilde de Puteaux) et que l'on devine dans la pénombre des collatéraux.
457. L'ambon de Sainte-Jeanne-d'Arc s'inspire nettement de celui de Saint-Clément de Rome.
458. Cette disposition, que l'on trouve dès le Moyen Âge dans l'église de Guérande (Loire-Atlantique), à la cathédrale de Vienne et dans quelques églises bretonnes, ne saurait pourtant être comparée avec le parti moderne dans la mesure où la chaire, alors tournée vers l'ancien cimetière depuis disparu où s'assemblait la foule des fidèles, s'inscrivait dans les aménagements de l'espace paroissial (« ecclesia ») dont l'enclos breton constitue, de nos jours, un précieux témoin (Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, Seuil, 1977, p. 71).
459. Le bombardement du 3 mars 1942 jettera au sol la majeure partie des verrières à peine achevées. Leur remplacement s'effectuera de 1944 à 1953 dans le même esprit que les verrières originales, par les ateliers de l'artisan verrier André Pierre. (AN F21/7077).
460. Ils sont tous membres des Ateliers d'art sacré.
461. Finance (Laurence de), *Patrimoine de lumière*, Paris, Editions du patrimoine
- (*Cahier du patrimoine à paraître*).
462. Dans le cadre des projets proposés à *L'Architecture aux salons* de 1938, manifestation organisée par la Société des artistes français, Jean Delarozière imagine une « école monastique de fresque », où la clôture d'une abbaye protège la tradition picturale de la « barbarie moderne ». In *L'Architecture*, 15 août 1938, p. 223-224.
463. J. Rudau, P. Poulain, Léon Toulblanc, Jalabert, Lusseau, Louis Dussour, Paul Lunasson, Joseph Radan, Marthe Flandrin, B. Pechmega, Myrthée Baillon de Wailly, Élisabeth Faure, Sabino Braida, Lanfranconi.
464. L'église du Saint-Esprit (Paul Tournon, architecte) est décorée d'un ensemble de peintures réalisées sous la direction de Maurice Denis. Regroupée par « chapelles » (l'Église primitive aux *Ateliers d'art sacré*, l'Église contemporaine à la *Société de Saint-Jean...*), une quarantaine d'artistes travaille à la décoration de l'église, de 1931 à 1935.
465. Georges Ballot : *Saint Cyrille et saint Méthode, apôtres grecs, évangélisant les slaves* ; Paul de Laboulaye : *Saint Boniface, apôtre de la Germanie* ; Valentine Reyre : *Saint Augustin de Canterbury et l'évangélisation de l'Angleterre* ; Pauline Peugnizet et Ch. Plessard : *Saint Colomban et l'évangélisation de l'Irlande* ; Henri Marret : *Saint Pothin et l'évangélisation de la Gaule* ; Maurice Denis : *Saint Pierre et saint Paul et l'évangélisation du monde gréco-romain* ; Émile Beaume : *Jean de Montecorvino et l'évangélisation de la Chine* ;
- Lucien Simon : *Saint François-Xavier et l'évangélisation du Japon et de l'Inde* ; Génicot : *Le bienheureux Navarrete, martyr du Japon* ; Henri de Maistre : *Les martyrs français du Canada* ; Raymond Virac : *L'évangélisation du Viet-Nam* ; Georges Desvallières : *L'apostolat de Charles de Foucauld en Afrique saharienne*.
466. Chennebaux-Sautory (Martine), « Le Décor mural, de l'enthousiasme au murmure », in *Eglises parisiennes, op. cit.*, p. 186.
467. Focillon (Henri), *L'Art des sculpteurs romans*, Paris, Libr. Ernest Leroux, 1931.
468. Lefrançois (Michèle), « Une sculpture sous influences », in *L'Art sacré au XX^e siècle en France, op. cit.*, p. 44 et sq.
469. Henri Charlier était, en effet, membre de la vieille Société de Saint-Jean, membre fondateur de l'Arche, rédacteur occasionnel à la revue *L'Art sacré*.
470. *L'Urbanisation française*, de J. Canaux, C. Gruson, P. Georges, et al. Paris, Centre de recherches d'urbanisme, 1964.
471. Beaujeu-Garnier (Jacqueline), *Atlas et géographie de Paris et de la Région Île-de-France* ; Vol. 1, Paris, Flammarion, 1977.
472. « Bilan de la reconstruction », numéro spécial (nos 45-49) de la revue *Urbanisme*.
473. Vayssière (Bruno), *Reconstruction-déconstruction*, Paris, Picard, 1988.
474. *L'Urbanisation française, op. cit.*
475. Pour autant, l'ouverture de dessertes et de services adaptés, sans création parallèle d'emplois locaux devait produire des effets pervers (renforcement du contraste Paris/banlieue en terme d'emplois et, donc, émergence de cités-dortoirs) dont les années soixante-dix tenteraient d'enrayer l'automatisme (villes nouvelles, décentralisation...).
476. *L'Urbanisation française, op. cit.*
477. Institut pour l'aménagement et l'urbanisation de la région Île-de-France.
478. « La publication de France, pays de mission », à Lyon, en septembre 1943, a un immense retentissement qui s'amplifiera après la guerre à Paris. Cent mille exemplaires seront vendus. Les auteurs insistent non seulement sur l'étendue et la profondeur de la déchristianisation, surtout en milieu populaire, mais sur l'existence de deux cultures, celle des chrétiens, celle des autres. La paroisse, produit d'une culture cléricale, ne peut assumer la mission en milieu non chrétien. La conquête suppose, comme Pie XI l'a voulu pour les missions, des « militants indigènes » imprégnés de la culture ambiante et insérés dans les modes de vie non cléricaux. Avec des prêtres hors du cadre paroissial, ils pouvaient former des petites communautés aptes à convertir et à faire vivre dans la foi ceux que l'on veut conquérir à Jésus-Christ. Dès ce moment, le cardinal (Suhard) entreprend de rassembler un petit groupe de prêtres, mais sous la responsabilité d'un curé de Paris, pour commencer ce travail missionnaire en milieu populaire ». Bernard Violle (*Paris, son Église et ses églises : histoire, art et foi*. Paris, Éditions du Cerf, 1982, 2 vol., vol. 2, p. 394).

479. Paris, Éditions du Cerf, 1951.
480. Dans son ouvrage *En mission prolétarienne* (Éditions du Seuil, 1946), Jacques Loew relate son expérience missionnaire auprès des dockers marseillais, expérience qu'il approfondit, quelques années plus tard, dans son *Journal d'une mission ouvrière* (Paris, Éditions du Cerf, 1959).
481. Poulat (Émile), *Les prêtres ouvriers*, Paris, Gallimard, 1999, 646 p. (réédition refondue de la première publication intitulée *Naissance des prêtres ouvriers*, Casterman, 1965). Bien que non exempt de parti pris, on consultera avec intérêt le dossier anonyme constitué par des prêtres ouvriers ayant poursuivi leur expérience après la date de cessation fixée par leur hiérarchie : *Les Prêtres ouvriers*. Paris, Éditions de Minuit, 1954, 287 p. (Documents).
482. Dans *L'équipement paroissial d'un diocèse urbain, Paris, 1802-1956*, Yvan Daniel observe, dans une perspective historique, la lente adaptation des structures ecclésiales à l'évolution d'une ville, puis d'une agglomération soumise aux pressions conjuguées de l'immigration et du pouvoir politique. Les études sociologiques de Gabriel Le Bras, puis de Fernand Boulard éclairent l'institution ecclésiale sur les pratiques religieuses, leur sens et leurs modalités, ainsi que sur les pastorales et les équipements requis.
483. Michonneau (Georges) *Paroisse, communauté missionnaire*, Paris, Cerf, 1946, 483 p. (Rencontres ; nos 21-22).
484. Delbrel (Madeleine), *Nous autres, gens des rues*, Paris, Éditions du Seuil, 1966.
485. Hilaire (Yves-Marie) et Cholvy (Gérard), *op. cit.*, t. 3.
486. L'encyclique *Médiateur dei* du 20 novembre 1947 (visant à satisfaire la quête de renouveau exprimée en France et en Allemagne notamment tout en prévenant les risques d'erreur théoriques et pratiques) est suivie l'année suivante de la création à Rome d'une Commission pour la réforme liturgique, elle-même remplacée en 1960 par la Commission conciliaire préparatoire sur la liturgie. L'histoire des relations entre le mouvement liturgique et Rome, de l'après-guerre au concile Vatican II, est évoquée par Étienne Fouilloux dans *Une Église en quête de liberté*, Paris, Desclée de Brower, 1998, p. 271-273.
487. Constitution *De la sainte liturgie* préparée par le Concile œcuménique Vatican II. Paris, le Centurion, 1963, 127 p. ; *La liturgie, constitutions conciliaires et directives d'application de la réforme liturgique* éditées sous la direction de Bernard Marliangeas. Paris, le Centurion, 1966, 253 p.
488. Fouilloux (Étienne) *Une église...*, *op. cit.*
489. Hauts-de-Seine : Saint-Maxime d'Antony (vers 1960) ; Saint-Jean-Porte-Latine d'Antony (1967, Pierre Pinsard arch.) ; Saint-Daniel d'Asnières (1962, Georges et Yves Boiret arch.) ; Saint-Marc-des-Bruyères d'Asnières (1966, Paul Vimond arch.) ; Sainte-Monique de Bagneux (1964, Roger Faraut arch.) ; Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception de Boulogne-Billancourt (1968, Maurice Grandjean arch.) ; La Pentecôte de Bourg-la-Reine (1967, Vuarnesson et Fourquin arch. ; projet de Guillaume Gillet arch. et Bernard Lafaille ing.) ; Sainte-Monique-de-la-Butte-Rouge de Châtenay-Malabry (1965, Pierre Sirvin arch.) ; Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Colombes (1969, J. Hébrard arch.) ; Saint-Bernard de Colombes (1965, H. Pottier arch.) ; Notre-Dame-des-Pauvres d'Issy-les-Moulineaux (1955, Jean Blaise Lombard et Henri Duverdiér arch.) ; Notre-Dame-de-Toutes-Joies de Meudon (1951, Henri Vidal arch.) ; le Saint-Esprit de Meudon-la-Forêt (1968, Georges Rophe arch.) ; Saint-Luc de Montrouge (1960, Luc et Xavier Arsène-Henry arch.) ; Saint-Paul de Nanterre (G. Auzenat arch.) ; Saint-Louis-Sainte-Isabelle de Neuilly (1958, Philippe Douillet et R.-A. Coulon arch.) ; Sainte-Marie-Madeleine du Plessis-Robinson (1966, Remondet arch.) ; Saint-Jean-Marie-Vianney de Rueil-Malmaison (1961, Pierre Sonrel et Jacques Duthilleul arch.) ; Stella matutina de Saint-Cloud (1965, Alain Bourdonnais, T. Bouts et R. Vergez arch.) ; Saint-Louis de Suresnes (1960, Henri Vidal arch.) ; Seine-Saint-Denis : Saint-Pierre d'Aulnay-sous-Bois (1952) ; Tous-les-Saints de Bobigny (1967, Gustave Stoskopf arch.) ; Saint-Paul de Bondy (1957, Gustave Stoskopf arch.) ; le Christ-Ressuscité de Bondy (1965, Henri Colboc arch.) ; Saint-Denis de Dugny (1972) ; Sainte-Cécile d'Épinay-sur-Seine (1958, François Cazin arch.) ; Saint-Patrick-d'Orgermont d'Épinay-sur-Seine (Daniel Michelin arch.) ; Saint-Michel de Livry-Gargan (1965, D. Danis arch.) ; Sainte-Thérèse de Noisy-le-Grand (1966, Xavier et Luc Arsène-Henry, arch.) ; Sainte-Thérèse de Pierrefitte-sur-Seine (1965, Paul Vimond arch.) ; Notre-Dame-de-la-Reconnaissance de Pierrefitte-sur-Seine (vers 1960, Charles Venner arch.) ; Sainte-Thérèse du Vert-Galant de Tremblay-en-France (P. Grosbois et G. Aangenendt, arch.). Val-de-Marne : Saint-Michel-Montmesly de Créteil (1965, Gustave Stoskopf arch.) ; Notre-Dame-de-la-Merci de Fresnes (1960, Ragois arch.) ; Saint-Paul de L'Haÿ-les-Roses (1963, Paul Picot arch.) ; Notre-Dame-de-la-Trinité de L'Haÿ-les-Roses (1967, Childlovsky arch.) ; Sainte-Colombe de Villejuif (1966, Rainer Senn arch.) ; chapelle Saint-Louis de Villeneuve-Saint-Georges (vers 1960) ; Notre-Dame-de-Nazareth de Vitry-sur-Seine (1965, André Le Donné arch.).
490. En 1975, la population des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne était respectivement de 1 438 000 habitants, 1 322 000 habitants et 1 215 000 habitants. In Beaujeu-Garnier (J.), *op. cit.*, t. 1, p. 65.
491. Pantin ; Nanterre (Notre-Dame de la Miséricorde) ; Dugny ; Suresnes ; Le Pré-Saint-Gervais.
492. Les premières réalisations en dur seront les chapelles de Notre-Dame-des-Victoires de Clamart, Saint-Paul d'Aubervilliers, Saint-Jean-Sainte-Anne de Clichy, Saint-Jean-Baptiste du Plessis-Robinson, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Puteaux, le Clos-Montholon de Malakoff.
493. Né en 1905, Roger Faraut étudie aux Beaux-Arts dans les ateliers Madeline, Marrast et Defrasse. Dès l'instauration de la « première reconstruction » de la Seconde Guerre mondiale, il est en charge du plan de Senlis (dès 1941), puis sera nommé architecte en chef de la reconstruction en Eure-et-Loir de 1946 à 1958 : dans ce cadre, il dirige la rénovation urbaine de la basse-ville de Chartres. Parallèlement, il reçoit la responsabilité d'organiser l'exposition internationale Habitation et Urbanisme qui se tient au Grand Palais en 1947, puis édifie une cité de relogement à Troyes (1951-1954). Il signe aussi plusieurs rénovations à Orléans à la fin des années cinquante. Dans son œuvre, la construction religieuse s'avère secondaire : il construit des églises à Morsang-sur-Orge, Viry-Châtillon et Bagneux ainsi que la chapelle parisienne de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, en collaboration avec l'architecte François Delage (1965). Les archives complètes de l'agence, comprenant deux maquettes d'églises, ont été versées à l'*Institut Français d'Architecture* (Fonds Roger Faraut : 249 IFA).
494. Caussé (Françoise), *Les rapports des dominicains avec l'art sacré*, *op. cit.*, p. 196.
495. Entretien oral avec François Faraut, fils de l'architecte Roger Faraut, le 9 décembre 1999.
496. Robin (Suzanne), *Églises modernes : évolution des édifices religieux en France depuis 1955*, Paris, Hermann, 1980, p. 24.

497. De 1955 à 1970, selon F. Debié et P. Vérot (*op. cit.*, p. 149) on construit 200 églises nouvelles dans le diocèse de Paris et 150 dans celui de Versailles.
498. Parallèlement, Les Chantiers diocésains, organe des diocèses de Versailles, Évry et Pontoise, publient aussi un bulletin *Construire l'Église* qui, depuis 1973, comporte des pages communes aux deux publications.
499. L'église Stella matutina, à Saint-Cloud, fut ainsi entièrement financée par une association de paroissiens dont elle est la propriété.
500. Debuyst (dom Frédéric), *Le Renouveau de l'Art sacré de 1920 à 1962*, Mame, 1991.
501. Martimort (A.-G.), *op. cit.*, p. 86.
502. Cité par Debuyst (Dom Frédéric), « Vers une réévaluation des classiques », in *Espace, église, arts, architecture*, 4^e trimestre 1980, n° 11.
503. Pierre Pinsard (1906-1988), peintre, décorateur et architecte, a réalisé des œuvres marquantes dans le domaine du logement social et de l'architecture hospitalière. Mais son nom reste surtout lié à plusieurs réalisations majeures de l'architecture religieuse telles que le couvent des dominicains de Lille (1953-1965), le carmel d'Amiens (1959-1966) ainsi que la crypte de la basilique Saint-Pie X de Lourdes, en collaboration avec Pierre Vago, André Le Donné et Eugène Freyssinet (1958-1966).
504. Robin (Suzanne), *op. cit.*, p. 32.
505. In *L'Architecture française*, juillet-août 1962, p. 28.
506. *Ibid.*, p. 22.
507. André Leroi-Gourhan, préfaçant l'étude de Suzanne Robin (*op. cit.*), parle d'« architecture polymorphe ».
508. Sainte-Cécile d'Épinay-sur-Seine ; Notre-Dame-des-Pauvres d'Issy-les-Moulineaux ; Saint-Louis-Sainte-Isabelle de Neuilly-sur-Seine ; Saint-Jean-Marie-Vianney de Rueil-Malmaison ; Saint-Luc de Montrouge ; Sainte-Colombe de Villejuif ; Tous-les-Saints de Bobigny ; Saint-Jean-Porte-Latine d'Antony ; Notre-Dame-de-Toutes-Joies de Meudon.
509. C'est le « caenaculum magnum stratum » dont parle saint Luc (XXII-12), la salle qui, à l'écart du Temple, accueille le Christ et les apôtres pour y célébrer la Pâque juive selon un rituel familial dans un cadre convivial.
510. Cette disposition n'est pas sans rappeler le parti adopté par l'architecte britannique E. Trabridge et publié dans *La Construction moderne* du 27 mai 1923, proposant un plan trapézoïdal qui fait converger deux nefs vers le sanctuaire.
511. La formule de Jean Prouvé (1901-1984), publiée dans *L'Art sacré* (1958, n° 9-10, p. 17) propose un lieu de culte d'un montage et démontage rapide, facilement déplaçable. Elle consiste en une charpente métallique dont les chevrons tombent jusqu'au sol, porteurs de gros plateaux de bois isolant. Son projet sera réalisé, à quelques modifications près, en Lorraine, à Creutzwald, Forbach et Behren-les-Forbach.
512. Abram (Joseph), *L'Architecture moderne en France*, *op. cit.*, p. 243.
513. *Structures gonflables*, édité par le musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 1968, 103 p.
514. Le diocèse de Paris fait appel à l'architecte suisse Rainer Senn, fort du succès rencontré par ses précédentes réalisations (Saint-André de Nice, Notre-Dame de Pontarlier), dont l'économie le dispute à l'élégance et à la fonctionnalité (« Les recherches de Rainer Senn », in *L'Art sacré*, juillet-août 1958, p. 6-14).
515. Ache (J.-B.), *Acier et architecture*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1966, p. 93.
516. Chaslin (François), « Jean Prouvé de Nancy, le grand tôlier », in *Architecture et industrie : passé et avenir d'un mariage de raison*, Centre Georges-Pompidou, Centre de création industrielle, 1984.
517. André Le Donné (1899-1983), élève d'Auguste Perret, est l'auteur de nombreuses réalisations remarquées dans la construction religieuse. Alors qu'il collabore à la basilique souterraine Saint-Pie X de Lourdes (aux côtés de P. Vago, P. Pinsard et E. Freyssinet), il signe les églises de Sainte-Claire de la Porte de Pantin (Paris, 1956), Saint-Paul à Massy (1963), Notre-Dame-de-Nazareth (1965) et Saint-Germain (1971) à Vitry-sur-Seine, Saint-Vincent-de-Paul à Strasbourg (1964), le Sacré-Cœur de Mulhouse (1957) et l'église de Marienau-les-Forbach (1954). Ses chapelles de Vitry-sur-Seine concrétisent le modèle d'église prototype qu'il avait publié dans *L'Art sacré* dès janvier-février 1959 (p. 24-25).
518. Dès 1936, Henri Vidal avait déjà expérimenté ce procédé à Saint-Jacques de Neuilly et à Saint-Étienne-Saint-Henri de Colombes.
519. Marrey (Bernard), *Des histoires de bois*, Paris, Picard, 1994, 199 p., p. 195.
- Blin (Pascale), « Lamellé-collé : le bois en beauté », in *Techniques et architectures*, déc. 90-janv. 91, n° 393, p. 116-123.
520. Nogue (Nicolas), « La contribution de Bernard Lafaïlle à l'architecture religieuse des années cinquante » in *Histoire de l'art*, décembre 1994, p. 77-91. Cet article est nourri de la matière rassemblée par l'auteur à l'occasion de la thèse de doctorat qu'il a soutenue le 15 juin 2001 à l'université de Paris I, sous la direction de Gérard Monnier et intitulé *L'ingénieur Bernard Laffaïlle (1955). De l'entreprise au bureau d'études : mode d'exercice et pensée technique*.
521. Nogue (Nicolas), *op. cit.*, p. 88.
522. Nogue (Nicolas), *op. cit.*, p. 83.
523. Nogue (Nicolas), *op. cit.*, p. 90.
524. Il semble que la réalisation de ces églises remarquées soit directement liée à la personnalité d'un ecclésiastique local, soucieux de réaliser, à cette occasion, une œuvre qui témoigne à la fois de la spiritualité, de la liturgie et de l'architecture de son temps ; sans doute, l'absence d'œuvre de cette importance en région parisienne tient-elle à la conjonction de plusieurs facteurs : des prêtres plus impliqués dans la réforme liturgique que dans la création architecturale, des chantiers aux budgets modestes dont l'insertion restait le maître-mot, le régnant processus constructif des Chantiers que l'on soupçonne peu enclin aux innovations trop hardies.
525. Dès 1968, dans son étude sur *L'architecture religieuse contemporaine en France*, Georges Mercier souligne le renouvellement des formes de ce domaine architectural, perceptible à travers, notamment, l'apparition d'un type métaphorique et structurel qui se réfère à la forme de la tente, figure d'un sanctuaire précaire et dynamique, en phase avec la société moderne. Dans la revue *L'Art sacré* (1958, n° 9-10 et 11-12), le père Cocagnac avait, d'ailleurs, tenté de démontrer combien la conception d'une église précaire, provisoire ou démontable s'inscrivait dans la tradition chrétienne la plus authentique (F. Vigouroux : *Dictionnaire de la Bible*, t. 5, article Tente. Paris, Letouzey et Ané, 1895, p. 2 086-2 087), citant en exergue quelques lignes du père Congar : « Le verbe qui habite parmi les hommes, la demeure de Dieu avec les hommes ; pour traduire ces réalités, saint Jean utilise le terme qui évoque la vie commune sous la tente des nomades au désert. La maison de Dieu sur terre n'est plus une lourde construction de pierre. C'est la tente, abri léger auquel on ne s'attache pas, sur lequel on ne fonde pas sa force et sa sécurité. Le vrai temple, c'est maintenant le corps du Christ » (in *Le mystère du temple*).
526. Poussant la démarche à son terme, Jean Prouvé utilise à Lacanau-Océan (Gironde) la glace trempée comme matériau de gros œuvre, ajoutant ainsi à une transparence bienvenue des vertus nouvelles de solidité et d'isolation. Ce parti s'insère dans une église, aujourd'hui mal comprise, dont l'économie et la polyvalence répondaient à une formule modulable au gré des fluctuations

- démographiques liées au tourisme estival. Réalisée en 1966, l'église est l'œuvre des architectes Moreau, Maxwell et Duclos assistés de l'ingénieur Jean Prouvé (*Architecture d'aujourd'hui*, 1969, n° 144, p. 70 ; *L'Art sacré*, 1966, n° 9-10, p. 22).
527. Finance (Laurence de), *Patrimoine de lumière*, Paris, Éditions du patrimoine (*Cahier du patrimoine*, à paraître).
528. Finance (Laurence de), in *Boulogne-Billancourt, ville d'art et d'essai, 1800-2000*, op. cit., p. 31.
529. Lavergne (Sabine de), *Art sacré et modernité : les grandes années de la revue L'Art sacré*, Namur, Culture et vérité, 1992 ; Caussé (Françoise), *L'art, les artistes et la religion en France. Les débats suscités par la revue L'Art sacré entre 1945 et 1954*, op. cit.
530. La Commission épiscopale de pastorale et de liturgie énonce le 28 avril 1952 quelques principes directeurs, publiés dans *Le Christ dans la banlieue* (organe des *Chantiers du Cardinal*), 1952, n° 10.
531. *Les Années cinquante*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1988.
532. Léon Zack (Russie, 1892 – France, 1980) Après des études de lettres à l'université de Moscou, L. Zack opte pour une carrière artistique. Ayant émigré en Italie puis en France, il expose des peintures dès 1922 à Paris, au Salon d'automne et au Salon de mai, ainsi que dans diverses capitales européennes. Après avoir donné dans l'art figuratif, il donne, après-guerre, dans l'abstraction géométrique puis lyrique. Ses œuvres abstraites suscitent vite un grand intérêt, notamment de la part des artisans d'un renouvellement de l'art sacré pour lesquels il réalise le chemin de croix de l'église de Carsac (Dordogne). C'est en peintre qu'il aborde le vitrail dès 1951, technique dans laquelle il œuvrera jusqu'à la fin de sa vie. « En 1955, Léon Zack est chargé de colorer la lumière de la petite église Notre-Dame-des-Pauvres que vient de construire à Issy-les-Moulineaux l'architecte J.-B. Lombard : il y renouvelle (avec des couleurs charmantes) le parti de vitreries presque monochromes qui comptent surtout par le graphisme, dans la lignée des vitraux cisterciens » (Françoise Perrot, *Le vitrail français contemporain*, Lyon, La Manufacture, 1984, p. 16).
533. Lavergne (Sabine de), op. cit., p. 197.
534. 1962, n° 239-240.
535. Op. cit., p. 285.
536. Cet équipement pastoral éclaté, des années soixante-dix, n'est pas sans rappeler celui de l'Église des premiers siècles, en Gaule, alors qu'autour du foyer cathédral se mettaient en place des chapelles suburbaines comme autant d'oratoires proposés aux populations extérieures à la cité.
537. F. Debié et P. Vérot, op. cit., p. 201-202.
538. C'est, bien sûr, le service qui a précédé l'actuel IAURIF, *Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France*.
539. *Chantiers diocésains*, Versailles, juin 1968, p. 13.
540. Hindré (Jean-Paul), « Églises nouvelles, 1970-1980 » in *Espaces, église, arts, architecture*, 4^e trimestre 1980, n° 11, p. 6-19.
541. *La Croix*, 1967 ; cité par F. Debié et P. Vérot, p. 309.
542. Brunin (Jean-Luc), *L'Église des banlieues : l'urbanité, quel défi pour les chrétiens ?* Paris, Éditions de l'Atelier, 1998, 153 p.
543. Voir l'éditorial intitulé « Île-de-France 2000 » publié par les *Chantiers du Cardinal*, décembre 1988, n° 104.
544. À l'occasion de l'ouverture de la chaîne télévisée Kto du diocèse de Paris, le jeudi 9 décembre 1999, le Père Jean-Michel di Falco, responsable diocésain de la communication, rappelait que cette chaîne était, en quelque sorte, la cathédrale de l'an 2000, tant les médias tiennent la place des monuments d'autrefois dans la communication de l'Église d'aujourd'hui.
545. Debuyst (dom Frédéric), *L'art religieux contemporain de 1962 à nos jours*, Mame, 1988 ; du même auteur, *Le Génie chrétien du lieu*, Paris, Éditions du Cerf, 1997.
546. Chazal (Gilles), « L'Art dans l'Église après Vatican II », in *Revue de l'art*, 1974, n° 24, p. 72-79 ; Congar (Yves-Marie), « La Liturgie après Vatican II : bilans, études, perspectives », in *Unam sanctam*, 1967, n° 66, p. 385-403.
547. D'après F. Debié et P. Vérot (op. cit., p. 372), en 1974 l'Église était propriétaire de 73 églises sur 109 dans le diocèse de Nanterre, de 80 églises sur 121 dans celui de Saint-Denis, de 80 églises sur 125 dans celui de Créteil ; la situation a peu de chances d'avoir beaucoup évolué depuis cette date.
548. Toulhier (Bernard) et Smith (Paul), *Mille monuments du XX^e siècle en France*, Paris, Éditions du patrimoine, 1998. B. Toulhier note ainsi que, globalement, les édifices du XX^e siècle ne représentent que 2,5 % des monuments protégés (p. 42). Encore reconnaît-il que le patrimoine de la première moitié de ce siècle bénéficie d'une plus grande faveur puisqu'il cumule 91 % des mesures de protection. Pour autant, ces dispositions réglementaires et législatives concernent surtout des édifices civils ou militaires. Alors que l'architecture religieuse ancienne est la première bénéficiaire des protections patrimoniales, sa part dans l'ensemble des édifices protégés du XX^e siècle, tombe à 8 %, faisant part égale avec le patrimoine industriel.
549. Pour les trois départements de la proche périphérie parisienne, Bernard Toulhier (op. cit.) recense six édifices culturels du XX^e siècle protégés au titre des Monuments historiques : la synagogue de Boulogne-Billancourt, le temple réformé de Levallois-Perret, l'église Notre-Dame-des-Missions d'Épinay-sur-Seine, l'église Notre-Dame-du-Raincy, la chapelle des religieuses franciscaines d'Arcueil, l'église Sainte-Agnès de Maisons-Alfort.
550. *Églises d'aujourd'hui, patrimoine de demain*, actes du Colloque sur l'architecture religieuse contemporaine, Paris, 1997, Paris, Spiritualité et art, 1998, 175 p.
551. *Ibid.*, p. 148.
552. *Ibid.*, p. 147.
553. *Formes et sens : la formation à la dimension religieuse du patrimoine culturel*, Colloque, Paris, École du Louvre, 18 et 19 avril 1996, organisé par la Commission pour la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine culturel, sous le patronage du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Paris, La Documentation française, 1997, 301 p.
554. *Églises d'aujourd'hui...*, op. cit., p. 144.
555. Loyer (François), *Architecture du XX^e siècle : domaine du patrimoine ?*, in *Revue de l'art*, 1997-4, n° 118.
556. Loyer (François), op. cit.

Index

Index des noms de personnes

A

Aangenendt, G. n. 489
 Abadie, Paul 110
 Adam, J.-F. 70
 Aigle 70
 Albrizio, Edmond 17, 109
 Alexandre, curé de Bour-
 la-Reine 104
 Alfonsi, curé de Pavillons-
 sous-Bois 130
 Allez, Marie 130
 Amette, monseigneur 128
 André 155
 Angoulême, duchesse d' 46
 Arche (L') 21, 168, n. 3
 Arsène-Henry, Luc 23, 194
 Arsène-Henry, Xavier 23, 194
 Art sacré (L.) 182, 206, 208,
 214
 Artisans de l'autel (Les) 143
 Artisans du sanctuaire (Les)
 206
 Astruc, Jules 132
 Ateliers d'art sacré (Les) 143,
 178
 Athis-Mons, Société d' 107
 Auzenat, G. n. 489

B

Bachelet, Émile 180
 Bagge, Éric 22
 Baltard, Victor n. 155

Barbier, Julien (pseud.
 de Ernest-Henri-Julien dit)
 132, 134, 140, 141, 142, 143,
 155-157, 170, n. 355, n. 364
 Barillet, Louis 177, n. 388
 Barré, François 216
 Bartolini n. 197
 Baudot, Anatole de 71, 75, 76,
 77, 132, 139, n. 382
 Beaudouin, Paul 148, 178
 Beaudouin, André 194, 208
 Beaudouin, dom Lambert 141,
 161, n. 381
 Beaumont et Collinot
 entreprise 90
 Bellot, dom Paul 21, 144, 160,
 162, 164, 165, 168, 180
 Bénézech, Georges 132
 Benoît XV 141
 Bérard, Édouard 17, 18,
 109, 110, 113, 117, 132,
 135, n. 294
 Berthier, Napoléon 83
 Bertin, Pierre 148
 Billecoq, Ernest-Alexis
 n. 286, n. 287
 Biny, Maurice 23
 Blanchet 205
 Blondel, Hippolyte 46, 74, 83,
 108, 110
 Blouet, Guillaume-Abel n. 295
 Bobin, Prosper-Étienne 109,
 110, n. 286, n. 287, n. 291
 Boileau, Louis-Auguste 77, 139
 Boiret, Georges 193
 Boiret, Yves 193
 Boulenger, M. n. 428

Boulard, Michel-Jacques 47
 Bourdais, Jules n. 382
 Bourdelle, Jules 180
 Bourdery, Charles 21, 136,
 n. 356
 Bourdonnais, Alain n. 489
 Bournance, M. 47
 Bouts, Thierry n. 489
 Brachard, aîné n. 62
 Braive, Georges 158, 165
 Braive, Jean 165
 Brancusi, Constantin 208
 Breham, Paul-Henri 120
 Brémont, Henri 144
 Brézin, Michel 47, n. 74
 Bridet, Michel 158
 Brillaud de Laujardière, Marc
 22, 158
 Brisault, 60
 Brunet, P. n. 319
 Buffet, Paul 177

C

Capellades, Jean-Marie-Robert,
 212
 Carles, 208
 Carot, Henri 144
 Cartellier n. 197
 Cartier-Bresson, madame 106
 Cassan, Urbain 158
 Catholiques des Beaux-Arts
 (Les) 143
 Caudron, Jacques-Eugène
 n. 185
 Cellerier, Jacques 57
 Chailleux, M. n. 428
 Chalgrin, Jean-François n. 26

Chambellan, Armand 61
 Chantiers du Cardinal (Les)
 21, 28, 157, 189, 212, 215
 Charlier, Henri 180, 208, n. 388
 Châtillon, André-Marie n. 154
 Chauchet, M. 157
 Chauvel, Albert 132, n. 355
 Chauvelot, Alexandre 70
 Chavignier, Louis 208
 Chenu, Marie-Dominique 151
 Chevalier, Michel 77
 Chevalley, Pierre 203
 Childlovsky, n. 489
 Choisy, Auguste 132
 Choisy-le-Roi, manufacture de
 82
 Clerget, Jacques-Jean 74,
 n. 151, n. 155
 Colboc, Henri n. 489
 Combal, curé de
 l'Île-Saint-Denis 104
 Commission des Arts
 et Édifices religieux 71
 Communeau, Marcel 99
 Concile Vatican II 80, 190,
 208, 211
 Confrérie de Saint-Jean-
 l'Évangéliste 80
 Congar, 151, n. 525, n. 546
 Conseil général des Bâtiments
 civils 38
 Constant-Dufeux,
 Simon-Claude n. 202
 Coquart, Ernest-Georges n. 291
 Cormon, Fernand n. 403
 Corot, Camille 60
 Cortot, Jean-Pierre 50

Cottancin, Paul 136, n. 369
 Coubertin, Pierre de 99, 100
 Coulon, R.-A. 200, n. 489
 Courcoux, Augustin n. 422
 Couturier, Marie-Alain 206,
 n. 420

D

Daniel, Yvan 17, 28, 67, 187,
 n. 8, n. 13, n. 20, n. 132,
 n. 133, n. 134, n. 135,
 n. 136, n. 240, n. 247,
 n. 326, n. 407, n. 482
 Daniélou, Jean 151, 214
 Danis, D. n. 489
 Danton, M. n. 428
 Darboy, monseigneur 68
 Daubin, M. n. 428
 Dautry, Raoul 185
 Dauvergne, Louis-Henri-Alfred
 17, n. 285, n. 286
 Dauvergne,
 Louis-Alphonse-René 108,
 n. 285, n. 286, n. 287
 David d'Angers,
 Pierre-Jean n. 215
 Debeauve-Duplan n. 368
 Debert, Camille 143
 Debret, François 57, 82
 Debret, Jean-Baptiste 82
 Debuyst, dom Frédéric 214
 Decaux, Jacques 169
 Decaux, Lucien 169
 Dedet, Louis 99
 Defrasse, Alphonse n. 493
 Delaage, Albert 109, n. 293
 Delaage, Henri 109

- Delage, François n. 493
 Delaire, agence 158
 Delamarre, Raymond 180
 Delannoy, François-Jacques n. 74
 Delarivière, Jean n. 462
 Delarue, Jean-François 15, 92, 94, n. 225
 Delebarre de Bay, Édouard 108
 Denis, Maurice 21, 144, 145, 148, n. 388, n. 464
 Denuelle n. 213
 Depierre, André 188
 Destailleurs, Hippolyte 47, 49, n. 73
 Destrez, Jean-Constant n. 185
 Desvallières, Georges 144, 145, n. 388
 Desvallières, Richard 177, 182
 Deverria, Achille 82
 Dhomme, Maurice 144
 Didon, Henri 99, 100
 Didron, Adolphe 57, 76, n. 164
 Dieulin, Abbé 58
 Douillard, Marie-Lucien 109, n. 286, n. 295
 Douillet, Philippe 200, n. 489
 Droz, Jacques 18, 21, 132, 134, 141, 143, 144, 145, 162, n. 355, n. 382
 Duban, Félix n. 180
 Dubois, François 62
 Duc, Louis-Joseph 74, n. 154
 Dumont, Georges 113, n. 287, n. 355, n. 356
 Dumoulin, Maurice 30
 Duployé, père n. 381
 Durand, Hippolyte 76, n. 164
 Durban, Félix n. 177
 Duret, Francisque-Joseph 62
 Dusouchet, Pierre-Léon n. 403
 Duthilleul, Jacques 23, n. 489
 Duthilleul, Jean-Marie 188, 191, 194
 Duthoit, André 141
 Duthoit, Robert 141
 Duverdier, Henri 23
- E**
 École nationale supérieure des beaux-arts 50, 78, 178
 École nationale supérieure des arts décoratifs 157
 Escalle, curé de Pantin 104
 Eugénie, impératrice 68, 70, n. 158
 Even, M. 213
- F**
 Fages, monseigneur 107
 Famin, Auguste-Pierre 13, n. 82
 Faraut, Roger 189, n. 493
 Farges, monseigneur 130
 Favier, Marcel 170
 Féligonde, dom Jean de 188
 Feltin, cardinal 189
 Ferrari, marquis de n. 244
 Flandrin, Hippolyte 63
 Flandrin, Marthe 180
 Flynn, curé de Suresnes 130
 Fontaine, Pierre 42, 47, 51
 Forbin-Janson, monseigneur de n. 113
 Foucher, M. 47
 Fourquin, n. 489
 Franciscaines missionnaires 107
 Frères des écoles chrétiennes 97
 Freyssinet, Eugène n. 503, n. 517
 Froidevaux, Yves-Marie 157
 Froment, Simone 178
- G**
 Galliera, duc de 109, 110
 Galliera, duchesse de 99, 106, n. 244, n. 290
 Gaudin, Félix 120
 Gaudin, Jean 177
 Gaussin n. 362
 Gauthier, Martin-Pierre 47, n. 74, n. 293,
 Gautier, Étienne 106
 Gentil et Bourdet, entreprise 144
 Gentilhomme n. 202
 Gérard, Auguste-Charles 108
 Gibier, monseigneur Charles 127, n. 411
 Gilbert, André 143
 Gilbert, Émile-Jacques 46, n. 71
 Gillet, Guillaume 201
 Ginain, Paul-René-Léon 109, n. 290
 Godin, Henri 17, 187
 Gosset, Alfred 141
 Grandjean, Maurice n. 489
 Gravigny, Jean-Baptiste-Ulysse n. 284
 Greber, Jacques n. 337
 Greber, Léon n. 338
 Grosbois, P. n. 489
 Gruber, Jacques 177
 Guardini, Romano 190, 214
 Guenepin, Auguste-Jean-Marie 46, 49, n. 82
 Géranger, dom Prosper n. 381
 Guéret, frères 80
- H**
 Guérin, père Georges 183
 Guibert, monseigneur 68, 101
 Guilbert, Ernest 113
 Guilhermy, François de 57
 Guimard, Hector 18
 Gutton, André 208
 Guyon, Georges 113, n. 286
- I**
 Hannotin, Théophile-Albert 143
 Haubold, Bernard 132, 139, n. 355
 Haussaire, F. 120
 Haussmann, préfet 68, 69, n. 137, n. 223
 Hébert-Stevens, Jean 177
 Hébrard, J. n. 489
 Hirsch, Émile 82, 88, n. 214
 Hittorff, Jacques-Ignace 63, 80, 82, 176
 Homberg, Eugène n. 286, n. 287, n. 355, n. 356
 Hulot, Louis-Jean 157, n. 421
 Humbert n. 403
 Huré, Marguerite 145, 146, 177
 Huyot, Jean-Nicolas 14, 46, 49, 51, n. 72
- J**
 Ignel, Charles n. 185
 Ingrand, Max 177, 178
 Ingrand, Paule 177, 178
- J**
 Jacquemin, Claude 90, n. 220
 Jacquemin, Édouard 132, 135, n. 355, n. 365
 Jean XXIII 212
 Jean-Paul II 214
 Jeunesses ouvrières chrétiennes (JOC) 127, 153, 183
 Jeunesses agricoles chrétiennes (JAC) 127, 153
 Jeunesses étudiantes chrétiennes (JEC) 127, 153
 Josso, Clément n. 286
- K**
 Kaepelin, Philippe 208
 Kropholler, Margareth 165, n. 448
- L**
 Labouret, Auguste 176
 Labrousse, Henri 74
 Labrousse, Théodore 74, 78
 Lacourrège, R. n. 428
 Lacroix, Joseph-Eugène 84, n. 294
- L**
 Ladoucette, baron et baronne 106
 Lafaille, Bernard 200
 Laloux, Victor 155
 Lambert-Rucki, Jean 180
 Lameire, Charles 88, n. 213
 Lamennais, Félicité de 55
 Lapalme, monseigneur 107
 Lapeyre, Alice 148
 Lardeur, Gérard 203
 Lassus, Jean-Baptiste 15, 17, 58, 60, n. 220
 Laurençon, curé 129
 Le Chevallier, Guy 206
 Le Corbusier 22, 160
 Le Donné, André 23, 24, 200, 201, n. 503, n. 517
 Le Play, Frédéric 18
 Lebaudy, famille 180, n. 413
 Ledoux, n. 26
 Lefrançois, Michèle 182
 Legrand, Jacques-Guillaume 57
 Lejeune, Philippe 206
 Lejeune, Pierre 182, n. 394
 Lemaire, A. 180
 Lemoine de Couzon 37, 43, 47
 Léon XIII 17, 117
 Lequeux, Jacques-Paul 108, 109, n. 289
 Lequeux, Paul-Eugène 46, 74, n. 82
 Lesueur, Jean-Baptiste-Cicéron 13, 46, 49, n. 82
 Levallois, Nicolas 71
 Lhande, 17, 134, 151, n. 340, n. 407
 Lisch, Juste 87, n. 211, n. 288, n. 294
 Livet, lieutenant-colonel 68
 Lods, Marcel 194
 Lombard, Jean-Blaise 23, n. 532
 Louis XVIII 44
 Luzy 84, 85
- M**
 Macchiavelli, curé de Saint-Ouen 101, 105
 Madeline, Louis n. 493
 Maistrasse, Alexandre 194
 Malais 180
 Mallet-Stevens, Robert 22
 Malval, comte de 130
 Marme, Marcel 158
 Marme, Paul 158
 Marrast, Joseph 18, 134, 141, 162, n. 493
 Marret, Henri 148, n. 403
 Martin, Auguste n. 185, n. 388
 Marville, Charles 91, n. 223
- M**
 Masson 108
 Mathieu 108
 Mauguin 84, 85
 Mellet, Henri n. 316
 Mellet, dom Jules n. 316
 Mérimée, Prosper 57
 Merland, capitaine 68
 Messmer, Christine 206
 Michaël 108
 Michelin, Daniel n. 489
 Michonneau, père Georges 188
 Millet, Eugène 87, 88, n. 223
 Mission de Paris 187
 Moissant, Laurent et Savey, entreprise 113
 Molinos, Auguste-Isidore 43, 46, 47, n. 48, n. 52, n. 70, n. 82
 Molinos, Jacques n. 82
 Mun, Albert de 18
- N**
 Naissant, Claude 60, 69, 70, 74
 Napoléon I 57
 Napoléon III 68, 84, 87, 92, 94, n. 196
 Nasousky, Alfred 157, 165, n. 368, n. 428
 Nègre, Félix 130, n. 344
 Nègre, Victor 130, n. 344
 Nitot, Hippolyte n. 286
 Normand, Alfred-Nicolas 99
 Novarina, Maurice 201
- O**
 Œuvre de la Sainte-Famille 107
 Œuvre de propagation de la foi à l'intérieur 106
 Œuvre des chapelles de secours 130-131, 154
 Œuvres des nouvelles paroisses de la région parisienne, 154-155
 Œuvre du plateau de Vanves et de la zone 157
 Œuvre du Sacré-Cœur 104, 105
 Oudin, Eugène-André 50
 Oudinot, Achille-François 83
- P**
 Paccard n. 291
 Paquet, Jean-Pierre 157
 Paquet, Pierre 142, 157
 Parent, Pierre 132, 141, n. 355
 Parvillée, Yvonne 180, 183
 Pascal, Michel 88, n. 215
 Patte, curé de Villemomble 104
 Pelletier, M. 157
 Percier, Charles 13, 47, n. 82
 Pereire n. 244

Perret, Auguste 18, 22, 23, 130, 139, 140, 144, 158, n. 344, n. 359, n. 375, n. 517
 Perret, Gustave 23, 130, n. 344, n. 375
 Peugniez, Pauline 177
 Peyre le jeune 46 n. 82
 Philippot, Jean 158
 Pichard, Joseph 155, 170, n. 420
 Picot, François-Édouard 63
 Picot, Paul 24, 194
 Pie VII 38
 Pie X 141, 161
 Pie XI 141, 151, n. 383, n. 478
 Pierre, Abbé 187
 Pierre, André 203
 Pierret, Abbé 80
 Pingusson, Georges-Henri 22, 160, n. 430
 Pinsard, Pierre 23, 24, 191, 200, n. 503, n. 517
 Pinta, Henry n. 317
 Platt, Charles A. n. 337
 Platt, Geoffrey n. 337
 Platt, William n. 337
 Plousey, Léon 158
 Pontremoli, Emmanuel n. 378
 Pottier, Henry n. 489
 Poulet-Langlet, Charles 70
 Poussin, Henri 99
 Pradelle, Georges n. 355, n. 403
 Pradier, James 62

Prouvé, Jean 24, 194, n. 511, n. 526
 Puthomme, Raymond 22, 158
 Py, Fernand 182

R
 Ragois, n. 489
 Raulin, Gustave-Laurent n. 285
 Rebeilleau, Louis-André 46, 50
 Recoura, Alfred 132
 Régamey, Pie-Raymond 206, n. 420
 Reisner 62
 Remondet, n. 489
 Renaudin, Paul 108
 Rey, J. 170
 Reynaud, Léonce 71
 Reyre, Valentine 177, n. 388
 Richard, cardinal 130, n. 343
 Richardièrre, Alphonse-Augustin 136, n. 355, n. 356
 Richomme, Jules 61
 Rinuy, André 177
 Rispal, Gabriel 183
 Robert, M. 158
 Roche, André-Julien 208
 Roguet, père n. 381
 Roland-Gosselin, Marie 106, 130
 Rophe, Georges n. 489
 Rostand, Jules 130
 Rothschild, famille 87
 Rougevin, Joseph 48
 Roux-Colas, Anne-Marie 180, 183
 Rude, François 60, 62, 80

S
 Saglio, Robert n. 286, n. 287
 Sangnier, Marc 108
 Sardou, Pierre 21, 132, 141
 Sarrabezolles, Carlos 143, 180, 183
 Saupique, Georges 177, 180, 183
 Sauvage, Henri 160, 163, n. 431
 Schaal 92, 94, n. 225
 Ségur, monseigneur de 106
 Sellier, Henri 153
 Senn, Rainer 24, 194, n. 514
 Serraz, Georges 183
 Sibour, monseigneur 68, n. 135
 Sillon (Le), 17, 18, 108
 Simonet, Charles-Jules, 76
 Sirvin, Pierre 201
 Société de Saint-Jean 21, 143, n. 403, n. 420
 Société des édifices religieux 107
 Société immobilière de la région parisienne 190
 Société des architectes français n. 290
 Sœurs Notre-Dame-du-Sacré-Cœur 60
 Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve 107
 Sonrel, Pierre 23, 191, 194, n. 489
 Sornet, Edme n. 185
 Soulange-Bodin, M. n. 332, n. 354

Steffann, Emil 190, 214
 Storez, Maurice 21, n. 450
 Stoskopf, Gustave 23, n. 489
 Subes, Raymond 182
 Suhard, cardinal 187, 189, n. 478

T
 Tandeau de Marsac, Jean 22, 142, 165, n. 422
 Tavernier, L. 157
 Tessier, Maxime-Adam 208
 Thérèse de Lisieux 128, n. 335, n. 396
 Theureau 178
 Thiébaud, Victor 93
 Thirion n. 403
 Thomas, Gabriel n. 344
 Thureau-Dangin, famille 130
 Titeux n. 155
 Tournel, Léon-D. 120
 Tournon, Paul 21, 155, n. 464
 Touzé, monseigneur 153, 155
 Tricotel, veuve 106, n. 276
 Trou, Henry 43, 46, 47, 50
 Trouillet, Eugène n. 286
 Trouvelot, Jean-Marie 132

V
 Vago, Pierre n. 503, n. 517
 Vallot, Simon 46, 49, n. 82
 Van de Leur, Jan 168
 Van Lysebeth, L. n. 343
 Vaudoyer, Léon 71
 Vaudremer, Émile 71, 110, 113, n. 285

Venner, Charles 21, 132, 155-158, 161, 170, n. 355
 Vera, Marcellin-Paul 74, 109, n. 292
 Verdier, cardinal Jean 28, 151, 153-155, 189
 Vergez, R. n. 489
 Verneilh-Puyraseau, F.-J. de 110
 Vérot, Pierre
 Vestier, Jacques-Antoine 40
 Vialette, curé de Montreuil n. 255
 Vidal, Henri 22, 141, 155-158, 161, 170, n. 518
 Vigneulles 75
 Villiers, Roger de 180, 183
 Vimond, Paul n. 489
 Viollet-le-Duc, Eugène 57, 71, 72, 74, 75, 76, 79, 82, 88, 91, 92, 94, 109, 132, n. 158, n. 173, n. 174, n. 175, n. 176, n. 180, n. 202, n. 220, n. 226, n. 294, n. 382
 Visconti, Louis 47
 Vitet, Ludovic 57
 Vuarnesson, Ph. n. 489

W
 Walter, Jean 158
 Weber, Eugen 97
 Wright, Franck Lloyd 24

Z
 Zack, Irène 208
 Zack, Léon 205, 208, n. 532
 Zarraga, Angel 148, 177

Index des noms de sites par commune

A

Adamville : voir Saint-Maur-des-Fossés
Alfortville : Notre-Dame 17, 106, 112, 117, n. 247 ; Saint-Louis 180, 183, n. 424 ; Saint-Pierre-Apôtre 165, n. 419, n. 439

Antony : Sainte-Odile n. 424 ; Saint-Jean-Porte-Latine 24, 184, 191, 201, 202, n. 489, n. 508 ; Saint-Maxime n. 489 ; Saint-Saturnin 57
Arcueil : collège ou pensionnat Albert-le-Grand 99, 108, 109, n. 295, n. 303, n. 311 ; couvent des franciscaines de l'Immaculée-Conception 139, n. 375, n. 549 ; Jésus-Ouvrier (projet) 22 ; Saint-Denys 58
Asnières-sur-Seine : institution ou pensionnat

Sainte-Agnès 141, 155, 162, 164, n. 355, n. 437 ; Notre-Dame-de-la-Route n. 424 ; Notre-Dame-des-Chiffonniers 129 ; Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours 157, n. 422, n. 428 ; Saint-Charles 112, n. 248, n. 303 ; Saint-Daniel 191, 193, 200, 203, 204, 206, n. 489 ; Saint-Marc-des-Bruyères n. 489
Aubervilliers : Saint-Paul n. 492
Aulnay-sous-Bois : Saint-Pierre n. 489

B

Bagneux : École normale catholique n. 424 ; Sainte-Monique 189, 191, 193, 197, 200, 203, 206, n. 489 ; Saint-Hermeland 58 ; Saint-René n. 424
Bagnolet : Notre-Dame-de-Pontmain n. 422
Barbeau : voir Fontainebleau
Bécon-les-Bruyères : voir Courbevoie
Bellevue : voir Meudon
Bicêtre : voir Le Kremlin-Bicêtre

Billancourt : voir Boulogne-Billancourt
Blanc-Mesnil (Le) : Saint-Charles n. 411
Bobigny : Tous-les-Saints 191, 194, n. 489, n. 508
Bois-Colombes : Notre-Dame-du-Bon-Secours n. 247 ; Saint-André-Sainte-Hélène n. 426
Boissy-Saint-Léger : Saint-Léger 59, 82, n. 153 ; relais paroissial de la Haie-Grisele 212

- Bondy** : Le Christ-ressuscité n. 489 ; Saint-Paul 23, n. 489 ; Saint-Pierre 102, 104, n. 153, n. 248
- Boulogne-Billancourt** : Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception 193, 201, 205, n. 89 ; Notre-Dame de Boulogne (aux Menus) 39, 80, 81, 82, 86 à 91, n. 214 ; Sainte-Thérèse-de-Lisieux 128, 130, 131, 134, 136, 143, 144, 145, 159, 175, 176, 180, 181, 182, 183, 203, n. 350, n. 426 ; Saint-Pierre-de-Billancourt n. 424
- Bourg-la-Reine** : La Pentecôte 192, 196, n. 489 ; Saint-Gilles-Saint-Leu 37, 39, 43, 49, 50, 52, n. 45, n. 70
- Buzenval** : voir Rueil-Malmaison
- C**
- Cachan** : Sainte-Geneviève 173 ; Sainte-Germaine 127, 129, 130, 140, 147, 155, 157, 170, 178, 180, 183, n. 350, n. 355, n. 394 ; Saint-Jean-l'Évangéliste 22, 141, 154, 156, 162, n. 426, n. 437
- Champigny-sur-Marne** : Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Cœuilly 132 ; Sainte-Bernadette n. 424 ; Sainte-Jeanne-de-France n. 426
- Charenton-le-Pont** : couvent des sœurs de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur 60 ; Sainte-Madeleine n. 424 ; Saint-Pierre 70, 77, 79, 80, 82, n. 153
- Charentonneau** : voir Maisons-Alfort
- Châtenay-Malabry** : Saint-Bathilde 213, n. 424 ; Sainte-Madeleine n. 426 ; Sainte-Monique-de-la-Butte-Rouge 197, 201, n. 489
- Châtillon-sur-Seine** : Notre-Dame-du-Calvaire 23, 168, n. 438 ; Sainte-Thérèse n. 424
- Chaville** : Notre-Dame-de-Lourdes 139
- Chevilly-Larue** : Le Bon Pasteur 154, 162, n. 426
- Choisy-le-Roi** : Le Saint-Esprit 130, n. 355 ; Notre-Dame-de-Lourdes n. 428
- Clamart** : fondation Brignole-Galliera 96, 99, 105, 108, 109, 111, 112, n. 311 ; Notre-Dame-des-Victoires n. 492 ; Saint-François-de-Sales 122, 162, 165, n. 428 ; Saint-Joseph 162, n. 437
- Clichy** : Hôpital Beaujon, 158, 164 ; institution des sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil 108 ; Notre-Dame-Auxiliatrice 114, n. 248, n. 303 ; Saint-Jean-Sainte-Anne n. 492 ; Saint-Vincent-de-Paul 108, n. 257
- Colombes** : Sacré-Cœur 141, 188, n. 438 ; Saint-Bernard 192, 200, 201, n. 489 ; Sainte-Marie-des-Vallées 163, 165, n. 428 ; Saint-Étienne-Saint-Henri n. 426, n. 451, n. 517 ; Saint-Pierre-Saint-Paul 192, 200, 201, n. 489
- Conflans** : voir Charenton-le-Pont
- Courbevoie** : maison vicariale 161 ; Saint-Adrien 140, 142 ; Saint-André-Sainte-Hélène 162, n. 428 ; Saint-Maurice n. 355 ; Saint-Maurice de Bécon-les-Bruyères 129, 132, 133, 140, 143, n. 394 ; Saint-Pierre-Saint-Paul 37, 43, 49, 50, 70, n. 45
- Courneuve (La)** : Emmanuel (L') 196 ; Saint-Yves-des-Quatre-Chemins 158
- Créteil** : Saint-Michel-Montmesly 201, 208, n. 489
- D**
- Drancy** : Saint-Jean-l'Évangéliste 158
- Dugny** : Saint-Denis 108, n. 489
- E**
- Épinay-sur-Seine** : Notre-Dame-des-Missions 162, 163, 173, 174, 178, 180, 183, n. 419, n. 549 ; Sainte-Cécile 191, 197, n. 489, n. 508 ; Saint-Patrick-d'Orgemont 192, 206, n. 489
- F**
- Fontainebleau**, abbaye de Barbeau 40
- Fontenay-aux-Roses** : Saint-Jean-Baptiste 52 ; Hospice Sainte-Marguerite n. 422 ; Saint-Pierre-Saint-Paul 37, 43, 49, 50, 52, n. 45, n. 70 ; Saint-Stanislas-des-Blagis 150, 154, 158, 161, 165, 166, 170, 173, n. 439
- Fontenay-sous-Bois** : Saint-Germain-d'Auxerre 59 ; relais paroissial Jean XXIII 208
- Fourqueux** : Sainte-Croix n. 403
- Fresnes** : Maison d'arrêt (chapelle) 99 ; Notre-Dame-de-la-Merci 206, n. 489 ; Saint-Éloi n. 45, n. 70
- G**
- Gagny** : Saint-Germain 46, n. 45
- Garches** : Hospice de la Reconnaissance dit Hospice Brézin 46, 47, 49, 50, n. 45 ; Saint-Louis 17, 101, 108
- Garenne-Colombes (La)** : Saint-Urbain n. 153, n. 428
- Genevilliers** : Sainte-Jeanne-d'Arc 164, 165, 168, 170, 171, 173, n. 457 ; Sainte-Marie-Madeleine 50, 52, n. 45, n. 70 ; Saint-Pierre-Saint-Paul 52
- Gentilly** : Sacré-Cœur (Le) 22, 142, 162, 165, 170, 173, 178, 180, 182, n. 413, n. 437, n. 438, n. 456
- H**
- Haÿ-les-Roses (L')** : Notre-Dame-de-la-Trinité n. 489 ; Sainte-Louise-de-Marillac n. 437, n. 438 ; Saint-Paul 24, 194, n. 489
- I**
- Île-Saint-Denis (L')** : Saint-Pierre 49, 104, 108, n. 70, n. 248, n. 310
- Issy-les-Moulineaux** : séminaire de Saint-Sulpice 17, 18, 109, 114, 121, 128, n. 294, n. 316, n. 338 ;
- Hôpital Corentin-Celton (ancien Hospice des ménages) 74, n. 153, n. 292 ; institution Sainte-Clotilde-Pierre-de-Luxembourg 158, 164, n. 438 ; institution Saint-Nicolas-d'Igny 108, n. 311 ; Notre-Dame (aux Moulineaux) 129 ; Notre-Dame-des-Pauvres 23, 200, 201, 205, 206, 207, 208, n. 489, n. 508, n. 532 ; pensionnat Sainte-Philomène 130 ; Saint-Bruno n. 437 ; Sainte-Lucie des Moulineaux 21, 106, 112, 156, n. 248, n. 257, n. 424 ; Saint-Étienne 95
- Ivry-sur-Seine** : Hôpital Charles-Foix (ancien Hospice des incurables) 75, 78, 80, n. 153 ; Notre-Dame-d'Espérance n. 422 ; Notre-Dame-de-Nazareth 193, 195 ; Saint-Jean-Baptiste-du-Plateau 156, n. 424, n. 439
- J**
- Joinville-le-Pont** : Saint-Charles-Borromée 72, 79, n. 153 ; Sainte-Anne-de-Polangis n. 325
- Juvisy-sur-Orge** : Saint-Nicolas 133
- K**
- Kremlin-Bicêtre (Le)** : Hospice de Bicêtre n. 71 ; Saint-Curé-d'Ars 155 ; Sainte-Famille 17, 129, n. 248
- L**
- Levallois-Perret** : Saint-Justin 97, 113, n. 153 ; Saint-Urbain n. 70
- Lilas (Les)** : Notre-Dame-du-Rosaire n. 153
- Livry-Gargan** : Notre-Dame n. 45 ; Saint-Michel 192, 203, n. 489
- M**
- Maisons-Alfort** : institution des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny 108, n. 311 ; Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-de-Charentonneau 135, n. 355 ; Sainte-Agnès 22, 158, 164, 173, 177, 178, 182, n. 421, n. 549 ; Saint-Léon 162, 170, n. 426
- Malakoff** : Le Clos Montholon n. 492 ; Notre-Dame-de-la-Médaille-Miraculeuse 67, 72, 97, n. 153
- Malmaison (la)** : voir Rueil-Malmaison
- Marnes-la-Coquette** : Sainte-Eugénie 68, n. 153 ; Saint-Éloi-Saint-Sébastien 37
- Massy** : Saint-Paul, n. 517
- Meudon** : Bellevue (lotissement de) 48, 60 ; Le Saint-Esprit (à Meudon-la-Forêt) 189, 192, n. 489 ; Notre-Dame-de-l'Assomption (à Bellevue) 60 ; Notre-Dame-de-l'Annonciation (au Bas-Meudon) 130 ; Notre-Dame-de-Toutes-Joies 22, 196, 197, 208, 209, n. 426, n. 489, n. 508 ; orphelinat Saint-Philippe 99, 100, 105, 108, 110, 111, 114, 116, 117 ; Sainte-Jeanne-d'Arc 131, 142 ; Saint-Martin n. 456
- Montfermeil** : Saint-Pierre-Saint-Paul 37, 60, n. 45, n. 70
- Montreuil** : Saint-André-Le-Bas 106, n. 255, n. 355 ; Saint-Charles-de-la-Boissière n. 424 ; Saint-Maurice-de-la-Boissière 161, n. 421 ; Saint-Pierre-Saint-Paul 59, 60
- Montrouge** : Saint-Jacques 22, 37, 39, 43, 49, 50, 52, 154, 165, 176, 206, 208, n. 50, n. 70 ; Saint-Jacques-Saint-Christophe 44, 45, 48 ; Saint-Joseph n. 424 ; Saint-Luc 23, 194, 203, n. 489, n. 508
- Morsang-sur-Orge** : Notre-Dame-de-Grâce n. 493
- N**
- Nanterre** : Notre-Dame-de-la-Miséricorde n. 491 ; Sainte-Geneviève-Saint-Maurice 170, 176, 180, 182, n. 355, n. 438 ; Sainte-Marie-des-Fontenelles 130, 140, n. 355 ; Saint-Paul 197, n. 489
- Neuilly-Plaisance** : Saint-Henri n. 153

- Neuilly-sur-Marne** :
Hospice départemental de Ville-Évrard 74, 108
- Neuilly-sur-Seine** : maison de retraite Galignani 108 ; maison paroissiale 161 ; Notre-Dame-de-la-Compassion (actuellement à Paris 17^e) 82 ; orphelinat Quenessan 108 ; Sablonville (lotissement de) 48 ; Saint-Jacques-le-Majeur 131, 162, 168, 169, 180, n. 426, n. 517 ; Saint-Jean-Baptiste 43, 47, 49, 50, 52, 77, 78, 82, 102, 104, n. 45, n. 70 n. 50 ; Saint-Louis-Sainte-Isabelle 203, n. 489, n. 508 ; Saint-Pierre 17, 101, 102, 108, 110, 112, 114, 117, 120, 121, n. 285
- Nogent-sur-Marne** :
Saint-Saturnin 70
- Noisy-le-Grand** :
Sainte-Thérèse n. 489
- Noisy-le-Sec** : Sainte-Thérèse 203 ; Saint-Étienne 37, 49, 50, 52, n. 45, n. 70 ; Saint-Jean-Baptiste 136, 137, 139, n. 355
- O**
- Orly** : Sainte-Anne n. 424
- P**
- Pantin** : Sainte-Marthe-des-Quatre-Chemins 106, 108, 109, 112, n. 255, n. 257, n. 263, n. 302 ; Saint-Gervais-Sainte-Claire 208
- Paris** : Hôpital Broussais 178 ; la Madeleine 14 ; Notre-Dame 16 ; Notre-Dame-d'Espérance 157 ; Notre-Dame-de-l'Immaculée-Conception 106 ; Notre-Dame-des-Otages 157 ; Notre-Dame-du-Travail 132 ; le Sacré-Cœur de Montmartre 75, 109, 110, 130, 154, 162, n. 223, n. 273 ; Saint-Augustin 105 ; Sainte-Claire de la Porte de Pantin n. 517 ; Sainte-Odile 142 ; Saint-Esprit 148, 155, 178, n. 403 ; Saint-Eugène 77 ; Saint-Hippolyte n. 403 ; Saint-Jean de Montmartre 113, 136, n. 294, n. 369 ; Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle n. 365 ; Saint-Jean-Baptiste de Belleville, 15 ; Saint-Vincent-de-Paul 63, n. 114
- Pavillons-sous-Bois (Les)** :
Notre-Dame-de-Lourdes 130
- Perreux-sur-Marne (Le)** :
Notre-Dame-des-Joncs-Marins n. 421 ; Saint-Jean-Baptiste 112, 114, n. 247, n. 302
- Pierrefitte-sur-Seine** :
Notre-Dame-de-la-Reconnaissance n. 424, n. 489 ; Sainte-Thérèse n. 489 ; Saint-Gervais-Saint-Protais 79, 82, n. 153
- Plaisance** :
voir Neuilly-Plaisance
- Plessis-Robinson (Le)** :
Sainte-Marie-Madeleine n. 489 ; Saint-Jean-Baptiste n. 492
- Polangis** :
voir Joinville-le-Pont
- Pré-Saint-Gervais (Le)** :
Saint-Gervais-Saint-Protais 39, 46, 50, 52, n. 45, n. 50
- Puteaux** : Notre-Dame-de-Pitié 208, n. 70 ; Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours n. 492 ; Sainte-Mathilde 153, 170, 173, 182, n. 439, n. 456
- R**
- Raincy (Le)** : Notre-Dame-de-la-Consolation 18, 124, 138, 140, 216, n. 355, n. 549
- Romainville** : Notre-Dame-du-Rosaire 117 ; Sainte-Solange n. 424
- Rosny-sous-Bois** : Sainte-Geneviève 79, n. 153, n. 310 ; Sainte-Germaine 37 ; Saint-Laurent n. 355
- Rueil-Malmaison** : Notre-Dame-de-la-Compassion 206 ; Saint-Jean-Marie-Vianney 23, 189, 194, 208, n. 489, n. 508 ; Saint-Joseph-de-Buzenval 129, 130 ; Saint-Pierre-Saint-Paul 15, 84-85
- Rungis** : Notre-Dame-de-l'Assomption 17, 136, n. 355
- S**
- Saint-Cloud** : Notre-Dame-des-Airs (au Val-d'Or 129), n. 355 ; Saint-Clodoald 16, 32, 37, 39, 43, 44, 45, 49, 52, 92 à 94, 118-119, 172, n. 45 ; Stella matutina 24, 192, 196, 197, 198-199, 203, 205, n. 489, n. 499
- Saint-Denis** :
basilique Saint-Denis 54, n. 247, n. 250, n. 256 ; Saint-Denis-de-la-Compassion n. 214 ; Saint-Denis de l'Éstrée 65, 70, 71, 72, 73, 76, 79, 90, n. 153, n. 163, n. 1 ; Sainte-Geneviève n. 255 ; Sainte-Jeanne-d'Arc n. 422 ; Sainte-Jeanne-de-France n. 428
- Saint-Germain-en-Laye** :
maison impériale pour orphelines de la Légion d'honneur 40
- Saint-Mandé** : Hôpital militaire Bégin 68, 69 ; Hospice Saint-Michel 47, 49, 50, n. 45 ; Notre-Dame 17, 38, 102, 116, 117, n. 45
- Saint-Maur-des-Fossés** :
Notre-Dame-du-Rosaire 17, 110, 112, 114, 117, n. 257 ; Sainte-Marie-aux-fleurs n. 426 ; Saint-Nicolas 39 ; Saint-François-de-Sales 71, n. 153
- Saint-Maurice** : Hôpital Esquirol ou Hospice de Charenton (asile d'aliénés) 46, 49, 50, 52, 62, n. 45 ; Saints-Anges-Gardiens (Les) 22, 142, 162, 165, n. 422, n. 437, n. 439
- Saint-Ouen** : Notre-Dame-du-Rosaire, 16, 105, 110, 113, 115, 117, n. 247, n. 255 ; Sacré-Cœur n. 421 ; Saint-Ouen n. 424
- Sceaux** : Hospice Sainte-Marguerite 108 ; lycée Lakanal n. 303 ; Saint-Jean-Baptiste 15, 58, 59, 60, n. 70, n. 214
- Sevran** : Sainte-Élisabeth-de-Freinville 129
- Sèvres** : Notre-Dame-des-Hautes-Bruyères 17, 129 ; orphelinat-hôpital Saint-Jean 108, 109, 117, n. 311 ; Saint-Romain 82
- Stains** : Notre-Dame-de-l'Assomption 39 ; relais paroissial du Globe 208
- Suresnes** : maison impériale pour orphelines de la Légion d'honneur (projet) 14, 40 à 42, 46, 50, 52, 53, 130, n. 72, n. 113 ; Cœur-Immaculé-de-Marie (Le) 135, n. 355 ; couvent des missionnaires n. 45 ; Notre-Dame-de-la-Paix 21, 162, 168, 168, 170, 173 ; Notre-Dame-de-la-Salette 144, n. 350 ; Saint-Leufroi 129 ; Saint-Louis n. 489
- T**
- Tremblay-en-France** :
Sainte-Thérèse-du-Vert-Galant 213, 217, n. 489
- V**
- Vanves** : couvent des bénédictines missionnaires Sainte-Bathilde 155, 160, 162, 167, 168, 171, n. 375 ; couvent des franciscaines missionnaires (Institution du Rosier-rouge) 107, n. 310 ; crèche-maison de retraite de la Fondation Larmeroux 160, 164, 178 ; lycée Michelet 70, 72, 76, n. 153, n. 154 ; Saint-François-d'Assise 129, 131, 157, 211, 213, n. 350, n. 355 ; Saint-Rémy 55, 58, 59, 60, 63
- Varenne-Saint-Hilaire (La)** :
Saint-Hilaire n. 428
- Vaucresson** : Sainte-Hélène 129, 134, 143
- Ville-d'Avray** : Saint-Nicolas lycée Lakanal n. 303 ; Saint-Nicolas-Saint-Marc 14, 61
- Ville-Évrard** :
voir Neuilly-sur-Marne
- Villejuif** : Sainte-Colombe 23, 24, 187, 192, 194, 195, n. 489, n. 508 ; Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus n. 424
- Villemomble** : Saint-Louis 113, 180, n. 255, n. 355
- Villeneuve-La-Garenne** :
Saint-Joseph 157, n. 424
- Villeneuve-Saint-Georges** :
Saint-Louis 196, n. 489
- Villepinte** : Notre-Dame 36, sanatorium 108
- Villetaneuse** : Saint-Liphard 79, n. 153
- Vincennes** : Notre-Dame, 13, 38, 43, 44, 49, 50, 51, 52, n. 45, n. 267 ; Saint-Louis 18, 22, 130, 133, 134, 141, 142, 144, 145, 146, 148, 149, 216, n. 355, n. 403
- Viry-Châtillon** : n. 493
- Vitry-sur-Seine** : École départementale des pupilles de la Nation (chapelle) n. 422 ; Notre-Dame-de-Nazareth 24, 192, 200, 203, n. 489, n. 517 ; Saint-Germain n. 517 ; Saint-Marcel-du-Pont 162, n. 424 ; Saint-Paul 22, 156, 157, 170, 212, n. 426 ; Saint-Roger-des-Malassis n. 424.

Summary

The French national heritage inventory service (*Inventaire général*) has carried out complete topographical surveys in the Hauts-de-Seine and Val-de-Marne departments, and has also accumulated considerable documentation on the heritage of the Seine-Saint-Denis department. Based on this material, it seemed interesting to take a closer look at the evolution of a particular building type, the parish church, within the geographical area formed by these three departments close to Paris. This Ile-de-France region has witnessed considerable change over the last two centuries, formerly rural zones becoming important suburban communities.

The Concordat Churches

It was in 1801, on the eve of the Industrial Revolution, that the Concordat between the French State and the Church fixed the principle of one place of worship for each commune. The Empire established an inventory of the churches still existing after the upheavals of the revolutionary period, but its ambitious building projects came to little. The restored monarchy, however, founding its legitimacy on the alliance between the throne and the altar, undertook a far-reaching programme of reconstruction, in a neo-classical revival that associated the Church with the fortunes of the regime. The July Monarchy, born of the Revolution of 1830, interrupted this missionary movement and its new building, whilst the creation of a Historic Monuments Service encouraged the closer study of medieval buildings. Knowledge acquired underpinned the new practice of archaeological restoration, carried out here and there but with varying degrees of success.

The Second Empire was a regime which once again based its authority on the conservative forces of the Church, but it paid little attention to the emergence, around Paris, of new suburban settlements. The twenty years of Napoleon III's reign, marked by rapid population growth in all French cities and in the Paris region in particular, saw the creation of a dozen new churches or chapels. The Emperor himself instigated the restoration or reconstruction of three churches (at Rueil, Boulogne and Saint-Cloud) which has special associations with Napoleonic memories.

Up to the First World War, the policies of the Third Republic were marked by growing anticlericalism, culminating, in 1905, in the law separating the Church and the State. This period of political and religious tension was not favourable for the construction of new churches, even though the population of the Paris suburbs was still growing rapidly. Some fifteen new churches were built, often paid for by local authorities opposed to the regime or constructed at the expense of individuals. This intervention of lay figures in the financing of church building was decisive, and parallels the growing number of congregant sanctuaries, soon to be closed down. In the particular political and financial context of the time, a new, stereotyped architectural model emerged, the plan in the form of the Latin cross taking its inspiration from the vocabulary of a medieval repertory. But this formal evolution cannot disguise a certain weakness in terms of innovation, even if, on occasion, the gothic vaulting and towering spires are now constructed of modern materials and using modern building techniques.

The Churches of the Separation and the Conciliar Reform

The separation of the Church and the State and the consequent confiscation of its property, first of all made the Church much poorer, but it also stimulated an unexpected return of missionary zeal, to which the "relief chapels" (*chapelles de secours*), founded in 1901, made a notable contribution. The Church, now free to organise its pastoral activities as it saw fit, began to cover the whole diocese with a host of modest chapels intended for the populations at the margins of the communes. These chapels were often little more than improved hangars. At the same time, the research undertaken on modern building materials led to the triumph of reinforced concrete, Le Raincy being the prime example of how easy and economic it was to employ. The period immediately after the First World War was also marked by a blossoming of the religious decorative arts, renewed in a multitude of circles and groups. The pastoral and liturgical reform movement launched by Rome at the beginning of the twentieth century, and propagated in France by Dom Beauduin, was inspired by historical research and marked by more active participation of the faithful in religious life. It was also based on technical and archaeological studies which, in architectural terms, inspired novel designs such as the use of the centred plan (as at Saint-Louis-de-Vincennes) or the reintroduction of paleo-christian layouts (Saint-Maurice-de-Bécon-les-Bruyères).

The fruits of this three-fold institutional, artistic and pastoral renewal were to be seen above all during the 1930s. In the context of the Chantiers du Cardinal, the building campaign inspired by Cardinal Verdier, a team of young architects of various origins participated in the liturgical revival, offering the diocese a broad selection of economically-constructed buildings, often of innovative design. In this new architecture, now systematically in reinforced concrete, the centred plan and the decorative use of ceramics are closely associated, under the inspiration of medieval art.

The movement's impetus came from the "Centre national de pastorale liturgique" and its revue *L'Art Sacré*, rethinking the role and the form of the religious sanctuary in the modern city. France's urban centres were then developing rapidly, and not only as a result of post-war reconstruction. The whole of the country was becoming urbanised and the distinction between town and suburb less clear-cut. The thinking of this movement therefore

concerned all areas where places of prayer were to be integrated into an urban environment, increasingly characterised by materialism. And whilst both religious and lay authorities asked themselves questions about the meaning of their engagement and the forms it could take, novel buildings were going up not only in the Paris region, but throughout the country, thanks to the collaboration between architects often versed in civil engineering and conscious of the need to reconcile economy and rapidity of construction and flexibility of use. The technical solutions put forward by the "constructor" Jean Prouvé, and the formal researches of architects such as Pingusson, Rainer Senn or Pinsart, were reinventing the form of the sanctuary, according to a more brutal approach to the notion of transcendence and underlining the mystery of a religion of revelation. The intellectual effervescence affecting the fields of theology, pastoral liturgy and architecture, triumphed in the publication of the Vatican II Council's *Sacra liturgia* constitution.

Perspectives

During the 1970s, the reform movement ran out of steam, whilst the 1980s were marked by a crisis affecting not only religious vocations but also the very existence of religion in urban life. The solutions put forward in earlier times were increasingly called into question. This period was one then of trouble and absence of new church building. But, with the dynamic support of Cardinal Lustiger, Archbishop of Paris, the pontificate of Jean-Paul II gave new hope and confidence to an institution which no longer hesitates to assert its convictions. Churches recently built in the Ile-de-France region are deliberately monumental. They are located mainly in the departments of the outer suburbs where the population growth is now fastest. At the beginning of a new millennium, the time is ripe for an appraisal of two centuries of religious building. It is important to assess the different phases of this development, in order to reach a better understanding of a sector of the architectural heritage which is often ignored by those (local authorities, politicians, civil servants) whose task it is to transmit to future generations this new heritage for tomorrow.

Paul Smith
Traductor

The text in this column is extremely faint and appears to be bleed-through from the reverse side of the page. It is largely illegible but seems to discuss the historical context of the study area, mentioning various locations and the evolution of the site over time.

The evolution of the site and the evolution of the site... The text in this column is also very faint and appears to be bleed-through. It continues the historical narrative, detailing the changes in land use and the impact of external factors on the site's development.

100
 101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150
 151
 152
 153
 154
 155
 156
 157
 158
 159
 160
 161
 162
 163
 164
 165
 166
 167
 168
 169
 170
 171
 172
 173
 174
 175
 176
 177
 178
 179
 180
 181
 182
 183
 184
 185
 186
 187
 188
 189
 190
 191
 192
 193
 194
 195
 196
 197
 198
 199
 200

Table des matières

	11	Préface
		L'église paroissiale, monument ou équipement ? <i>François Loyer</i>
	25	Avant-propos
I. Les églises du Concordat (1801-1905)	35	Chapitre 1 « Vivants piliers » de la Restauration catholique (1801-1830)
	35	Le bilan de la Révolution
	35	<i>Les nouvelles institutions</i>
	37	<i>État des lieux patrimonial</i>
	38	Le Concordat et les articles organiques
	38	<i>Les biens et le rôle du clergé</i>
	38	<i>La commune et la création des fabriques</i>
	38	<i>Le conseil général des Bâtiments civils</i>
	39	L'architecture religieuse de l'Empire : administrer d'abord, bâtir peu, rêver beaucoup (1801-1815)
	39	<i>Un premier état des lieux</i>
	39	<i>Des fermetures provisoires</i>
	40	<i>L'ambitieux projet du Mont Valérien</i>
	42	La religion officielle en ses temples (1815-1830)
	42	<i>Une vigoureuse politique d'équipement religieux</i>
	43	<i>Le financement de la construction</i>
	44	<i>Émergence de la maîtrise d'ouvrage</i>
	46	Les différents maîtres d'œuvre : architectes départementaux, officiels, privés
	47	<i>Définition de l'intervention des maîtres d'œuvre</i>
	47	<i>Reconstruction religieuse et urbanisme</i>
	49	<i>Un néoclassicisme bien tempéré : plans, façades, proportions</i>
	53	<i>La Société des missions de France</i>

- 55 **Chapitre 2**
Du gothique « troubadour »
au clocher de village
(1830-1848)
- 55 L'Église divisée d'une société en mutation
- 57 L'émergence du service des Monuments historiques
- 57 Le clocher, symbole identitaire à restaurer
- 57 *Restaurations*
- 58 *Réaménagements urbains*
- 60 *Les maîtres d'œuvre*
- 60 Entre restauration et création :
le gothique « troubadour »
- 60 De rares décors, du néoclassicisme au romantisme
- 65 **Chapitre 3**
Les chantiers du Second Empire
(1848-1879)
- 65 Paroisses de bourgs, paroisses de banlieue :
une mutation négligée
- 67 *L'inadaptation du maillage paroissial concordataire*
- 67 *La multiplication des chapelles de secours,*
raison de trop rares créations de paroisses
- 68 *La politique ecclésiastique du Second Empire*
- 69 Construire malgré le carcan concordataire
- 69 *Extensions des édifices existants*
- 70 *De rares créations architecturales*
- 71 Un processus constructif bien rodé
- 71 *Diversité des initiatives et continuité des contrôles*
- 71 *Homogénéité globale des partis*
- 74 *Des maîtres d'œuvre en petit nombre*
- 76 *Un financement étalé pour un coût rationalisé*
- 77 Éclectisme stylistique et rationalisme structurel
- 77 *Académisme et progrès technique*
- 78 *Une culture médiévale*
au service d'un éclectisme raisonné
- 80 Un catalogue décoratif
- 80 *L'omniprésence d'un art industriel*
- 82 *Triomphe de l'éclectisme religieux*
- 84 Triples variations sur l'art de restaurer
- 84 *Rueil-Malmaison*
- 87 *Boulogne-Billancourt*
- 92 *Saint-Cloud*
- 95 Dégradations et destructions de la guerre de 1870
et de la Commune

97	Chapitre 4
	Les églises du « discordat »
	(1879-1905)
97	Un contexte politique défavorable
97	<i>Naissance et déchristianisation des banlieues</i>
100	<i>Les progrès d'une politique anticléricale</i>
101	<i>Asphyxie financière et sous-équipement religieux</i>
102	Un processus constructif bientôt grippé
102	<i>L'assistance financière des pouvoirs publics</i>
	<i>en voie d'épuisement</i>
104	<i>La banalisation des souscriptions</i>
105	L'âge d'or des donateurs
105	<i>Diversité des dons</i>
106	<i>Donateurs illustres et anonymes</i>
107	<i>Le relais des congrégations et des institutions privées</i>
108	La diversité bien tempérée des maîtres d'œuvre
108	<i>Profils professionnels</i>
109	<i>Commande privée, commande publique</i>
110	À pauvreté matérielle, conformisme architectural
	et vacuité stylistique
110	<i>La grande homogénéité des partis</i>
112	<i>Des constructions au moindre coût</i>
114	<i>Un débat stylistique évacué</i>
117	Des décors rares mais engagés
117	<i>Une œuvre primée : la chaire de Saint-Cloud</i>
120	<i>L'ensemble décoratif de Saint-Pierre de Neuilly</i>
120	<i>Le contre exemple d'Issy-les-Moulineaux</i>

**II. Les églises
de la séparation
et de la réforme
liturgique
(1905-1965)**

125	Chapitre 1
	Une ère de recherches et d'expérimentations
	(1905-1930)
125	Renouveau du paysage politique et social
125	<i>La séparation par pertes et profits</i>
125	<i>Le sursaut pastoral</i>
128	<i>L'union sacrée pour la défense et le redressement national</i>
129	Banlieue, terre de mission
129	<i>L'appel du père Lhande</i>
129	<i>Des curés missionnaires</i>
130	<i>L'Œuvre des chapelles de secours</i>
132	À nouveau cadre institutionnel,
	nouveaux programmes d'équipement religieux
132	<i>Deux générations à l'œuvre :</i>
	<i>recrutement, formation et tendances</i>
133	<i>La nécessité de complexes paroissiaux</i>

- 134 Une révolution technique au service du sacré,
sans miracle stylistique
- 134 *La banalisation du béton armé*
- 139 *L'heureuse exception du Raincy*
- 140 *Une redécouverte des antiquités chrétiennes
et des sources médiévales*
- 141 *Les premiers fruits d'une réforme liturgique*
- 143 Invention d'un décor religieux moderne
- 143 *Une floraison de cénacles*
- 143 *Le béton « plastique » et ses accessoires décoratifs*
- 148 *Retour de la fresque et renouveau de la peinture murale*

151 **Chapitre 2**
Vers un nouvel art sacré
(1930-1945)

- 151 Un second souffle
pour la pastorale missionnaire en banlieue
- 151 *Les crises de l'entre-deux-guerres*
- 153 *Les missions du cardinal Verdier*
- 153 Le cardinal Verdier
et les Chantiers du cardinal
- 153 *Urbanisme et équipement cultuel du diocèse*
- 154 *L'Œuvre des nouvelles paroisses de la région parisienne*
- 155 Trois signatures et une pléiade de maîtres d'œuvre
- 155 *Le maître Paul Tournon*
- 155 *Julien Barbier, Charles Venner, Henri Vidal*
- 157 *Les autres bâtisseurs*
- 158 *Le recours aux ingénieurs*
- 158 *Absence de l'avant-garde*
- 161 Malgré des églises modestes,
des signes forts dans la cité
- 161 *La fin des équipements lourds*
- 161 *L'aboutissement formel de la réforme liturgique*
- 161 *De timides innovations formelles*
- 162 *Le régionalisme à la rescousse du ressourcement*
- 164 *Une architecture médiatique*
- 165 Un nouvel art sacré pour sauver le béton

185 **Chapitre 3**
De la reconstruction à la réforme conciliaire
(1945-1965)

- 185 L'Église parisienne, la reconstruction
et les Trente glorieuses
- 185 *La métamorphose des banlieues*
- 187 *Effort missionnaire et crise de l'évangélisation paroissiale*

188	Politique d'équipement des diocèses de Paris, Créteil, Nanterre et Saint-Denis
188	<i>Conseil national de pastorale liturgique et Comité national d'art sacré</i>
189	<i>Un processus constructif commun aux quatre diocèses</i>
190	<i>Des propriétaires multiples et variés</i>
190	Une Église en quête de sa place dans la ville, et travaillée par une réforme liturgique en gestation
190	<i>Un local d'église en banlieue pour quoi faire ?</i>
191	<i>Le lieu de l'assemblée et ses variantes formelles</i>
194	Des techniques d'avant-garde pour des formes inédites
194	<i>Production industrielle et matériaux préfabriqués</i>
200	<i>Le béton en dalle, voile, coque</i>
203	<i>Matière et transcendance : la part du mystère</i>
206	Les églises de banlieue face à la « querelle de <i>L'Art sacré</i> »

211 **Jalons et perspectives**

211	Des équipements dispersés pour la « pastorale éclatée » des années soixante-dix
214	Les années quatre-vingt et le retour du monumental
215	Un particularisme périphérique à géométrie variable
216	Une marginalisation patrimoniale inquiétante
218	Orientation bibliographique
220	Notes
245	Index
250	Résumé en anglais / Summary

Crédits photographiques et cartographiques

b. : bas
col. : colonne
d. : droite
g. : gauche
h. : haut
m. : milieu

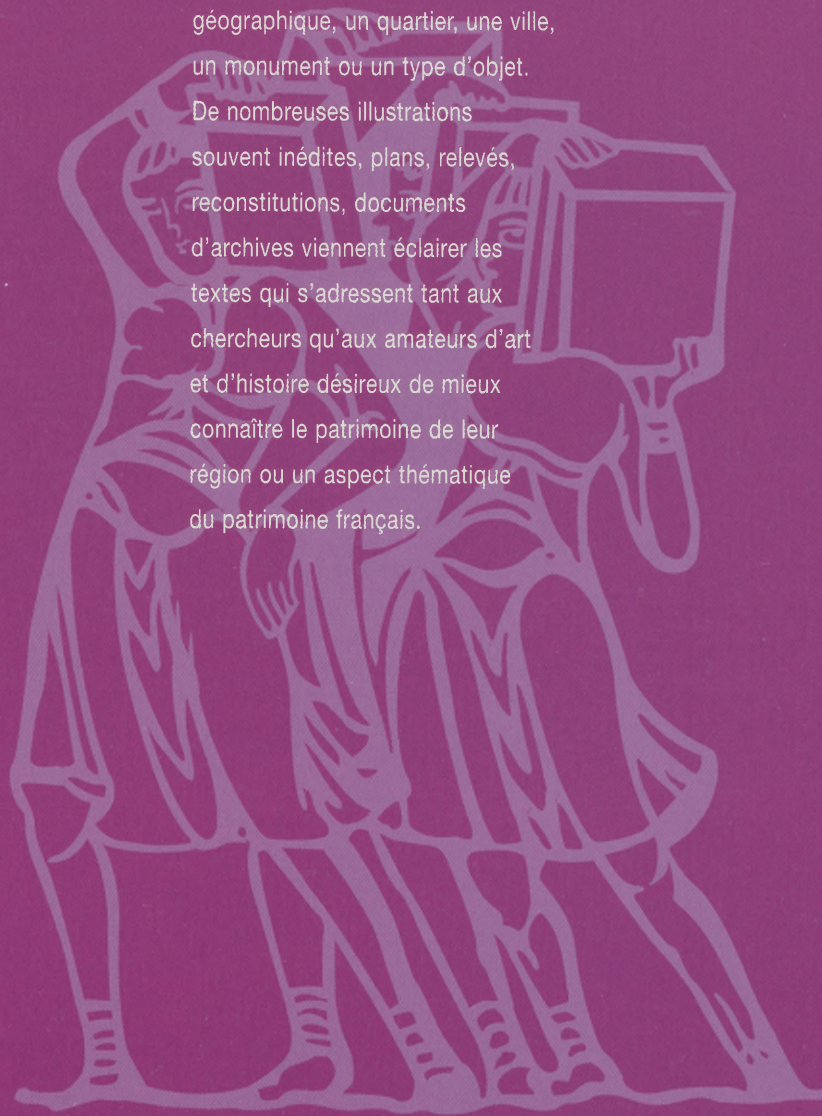
Abbaye Sainte-Marie, rue de la Source (Paris)/clichés Inventaire général, P. Ayrault 78 col. 1 g. ; C. Décamps 109 g. ; J.-B. Vialles 134 g.	BnF/gravure de J.-J. Olivier 50 h. g.	Collection particulière/cliché Inventaire général, C. Décamps 139 h. d.	162 d., 163, 166, 167, 168 h. d., 169, 170 col. 3 b. d., 171 h., 174, 176, 179 h., 180 col. 3 m. b. d., 183 g., 184, 185 d., 187, 189, 191, 192 h., 193 h., 194 g. et h. d., 195, 196, 200 h., 201 d., 202, 203 d., 204, 210, 213, 214 col. 1 g., 217.
AC Asnières, 157 d.	BnF/clichés Inventaire général, J.-B. Vialles 13 g., 15 d., 18, 43 col. 1 g., 45, 48 b., 53, 59 b., 67 g., 69, 78 col. 3 d., 84, 90, 91 h. g., 95 h., 99, 105 col. 3 d., 114 b. d., 140 d.	MAP, 79 col. 1 g., 86-87.	P. Ayrault 20, 32, 52 col. 2 m., 81, 88, 89, 91 h. d. et b., 92, 93, 94 b., 100, 105 col. 1 g., 111, 116 b., 118, 119, 121, 128, 131 g. et b. d., 132 d., 143 d., 144 d., 145, 159, 161 g., 168 g. et b. d., 170 col. 2 m., 171 b., 172, 173 b. g., 175, 181, 182 col. 2 et 3 h., 193 b. d., 197, 198-199, 200 m. d., 201 m. g., 205, 206 h., 207, 209.
AC Cachan/cliché Inventaire général, C. Décamps 127 g.	Centre historique des Archives nationales à Paris/AN : NIII Seine 1196 (1 à 26) 40-41 ; AN : F21/1904 col. 1 h. g.	© Inventaire général/ADAGP : C. Décamps 16, 46 d., 49 b. d., 51, 52 col. 3 h. d., 58 d., 62, 63 g., 72 col. 1 et 2, 75, 77 g., 78 d., 79 d., 82 col. 2 et 3, 85, 101 g., 112, 113 d., 114 h. d., 116 h., 117, 129 d., 133 d., 115, 136 h., 139, 141 g., 142 m., 143 col. 1 g., 146, 147, 148, 149 d., 155 g., 156 h. g. et b., 158 h. g., 160 h. d., 162 g., 164 d., 165 h. d., 170 h. d., 173 h. et b. d., 177 d., 178, 179 b., 180 g. et col. 3 h. d., 182 col. 1 h. g. et b., 183 d., 194 b. d., 208 m.	P. Ayrault 37 d., 52 b. d., 60 col. 1 g., 142 b. g. ; J.-B. Vialles 94 h. g. ; C. Décamps 108 g.
AD Hauts-de-Seine/clichés Inventaire général, P. Ayrault 37 d., 52 b. d., 60 col. 1 g., 142 b. g. ; J.-B. Vialles 94 h. g. ; C. Décamps 108 g.	Centre historique des Archives nationales à Paris/clichés Inventaire général, C. Décamps 13 d. (F21/1901- 92), 39 g. (F21/1902-126) ; J.-B. Vialles 58 col. 3 d. (NIV/Seine 19 IV)	J.-B. Vialles 19, 23, 37 h. d., 43 g., 44 g., 47 g., 49 h. m. d., 54, 55, 57 d., 59 h. et b. d., 64, 73, 74 d., 83, 96, 103, 105 col. 2, 106 d., 107 d., 109 g., 115, 120, 122, 124, 131 h. d., 138, 150, 153, 154 h., 155 d., 160 h. g. et b.,	P. Rivière 61, 68 d., 134 d.
AD Seine/cliché Inventaire général, C. Décamps 63 g. ; P. Rivière 110 d. ; P. Ayrault 113 h. g.	Collection musée de l'Île-de- France, château de Sceaux/ clichés Inventaire général, P. Rivière 34 ; C. Décamps 70 col. 1 g. ; J.-B. Vialles 72 col. 3 d., 104 d., 156 h. d.		Cartes p. 27, 36, 42, 56, 66, 95, 98, 126, 152, 186 © Inventaire général P. Pissot © CMN S. Chatellier.
AD Val-de-Marne/clichés Inventaire général, C. Décamps 60 col 2 g., 70 col 2 g., 71 g., 112 h. d., 130 col. 3 d., 138 col. 3 d.			

LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX,
établissement public placé sous la tutelle du ministère de la
Culture et de la Communication, a pour mission de présen-
ter au public 115 monuments et sites appartenant à l'État et
d'éditer des ouvrages relatifs au patrimoine.

m o n u m e n t s est la marque fédérative qui signe toutes les
initiatives de la nouvelle politique culturelle de l'établisse-
ment. Celle-ci a pour objectif d'ouvrir les monuments
à la création artistique dans toutes ses expressions,
de mieux les insérer dans leur territoire en liaison avec
les services de l'État, les collectivités territoriales, le
réseau des institutions culturelles et de développer leur
promotion touristique ; elle s'inscrit dans une politique
générale de mise en valeur du patrimoine qui se traduit
par des aménagements destinés à améliorer l'accueil du
public, une promotion nationale et internationale de l'offre
touristique et culturelle **m o n u m e n t s**, ainsi que par une
importante activité éditoriale spécialisée dans le cadre de
m o n u m e n t s Éditions du patrimoine éditeur propre de l'établisse-
ment et éditeur délégué des services patrimoniaux du
ministère de la Culture et de la Communication.

Les Cahiers du patrimoine accueillent les synthèses des recherches faites par les meilleurs spécialistes sur un thème, une aire géographique, un quartier, une ville, un monument ou un type d'objet.

De nombreuses illustrations souvent inédites, plans, relevés, reconstitutions, documents d'archives viennent éclairer les textes qui s'adressent tant aux chercheurs qu'aux amateurs d'art et d'histoire désireux de mieux connaître le patrimoine de leur région ou un aspect thématique du patrimoine français.



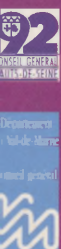
25 mars 1969

Ce n'est pas seulement le goût qui, dans les inventaires, ajoute les statues romanes aux statues romaines, et les œuvres gothiques aux œuvres romanes avant de leur ajouter les têtes d'Entremont. Mais ce ne sont pas non plus les découvertes, car les œuvres gothiques n'étaient point inconnues : elles n'étaient qu'invisibles. Les hommes qui recouvrirent le tympan d'Autun ne le voyaient pas, du moins en tant qu'œuvre d'art. Pour que l'œuvre soit inventoriée, il faut qu'elle soit devenue visible. Et elle n'échappe pas à la nuit par la lumière qui l'éclaire comme elle éclaire les roches, mais par les valeurs qui l'éclairent comme elles ont toujours éclairé les formes délivrées de la confusion universelle. Tout inventaire artistique est ordonné par des valeurs ; il n'est pas le résultat d'une énumération, mais d'un filtrage.

Si bien que nous ne tentons plus un inventaire des formes conduit par la valeur connue : beauté, expression, etc. qui orientait la recherche ou la résurrection, mais, à quelques égards, le contraire : pour la première fois, la recherche, devenue son objet propre, fait de l'art une valeur à découvrir, l'objet d'une question fondamentale. Et c'est pourquoi nous espérons mener à bien ce qui ne put l'être pendant cent cinquante ans : l'inventaire des richesses artistiques de la France est devenu une aventure de l'esprit.

André Malraux

Du Concordat de 1801 au concile Vatican II en 1965, les communes rurales entourant Paris sont devenues des villes de banlieue dont la population croissante exige des églises nouvelles. Cette ceinture urbaine offre un cadre d'étude exemplaire à l'histoire de l'église paroissiale de banlieue. À travers les régimes successifs, cet ouvrage permet de voir sous un jour nouveau des œuvres dont l'étude privilégie la création architecturale : très stéréotypée avant 1905, celle-ci se diversifie ensuite et se voit confiée dans les années 30 à de jeunes architectes aux partis novateurs. Ce bilan éclaire un pan du patrimoine architectural méconnu qui constitue pourtant une part importante de notre histoire, celle de l'urbanisation de la France, de l'émergence d'un symbole communal devenu à la fois équipement urbain et objet patrimonial.



Prix : 42 €

ISSN 0762-1671
ISBN 2-85822-696-2

9 782858 226962

www.monum.fr

monum Éditions du patrimoine